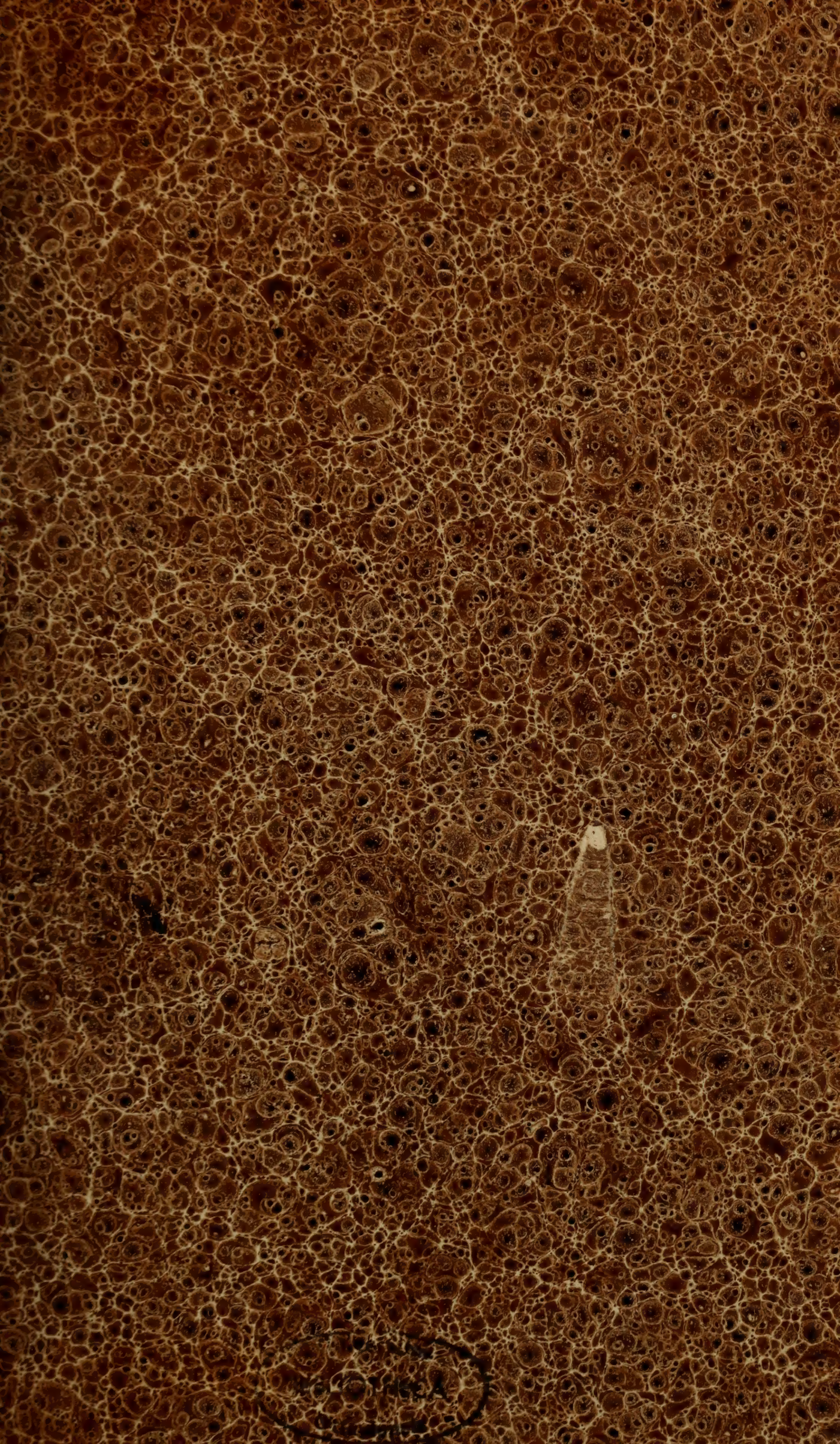
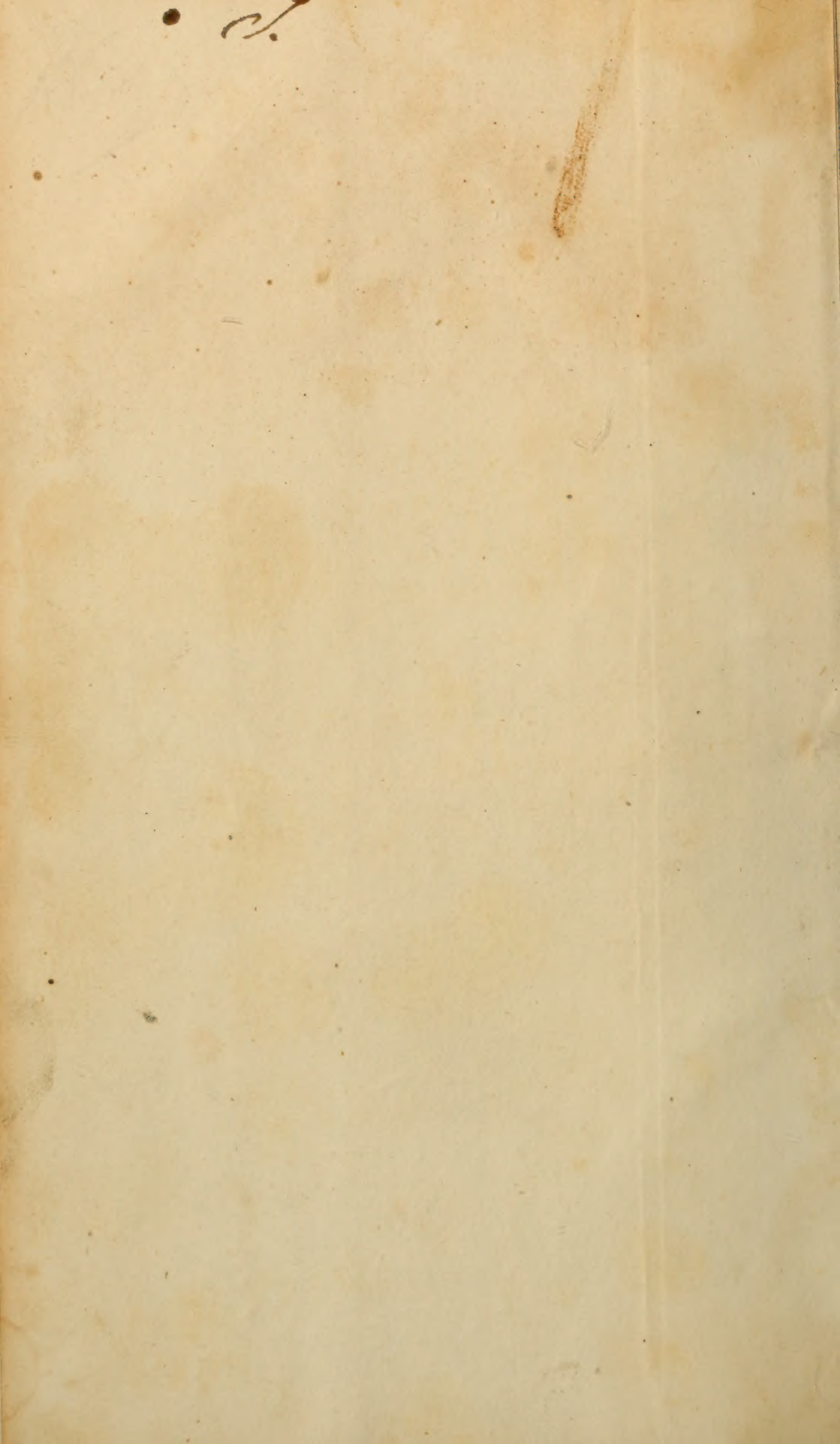

U d'/of OTTAWA
39003002212180





HISTOIRE

GÉNÉRALE

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

On trouve chez le même Libraire les ouvrages suivans du même auteur.

Abrégé de l'Histoire Générale des Temps Modernes, 2 vol. in-8, 3e. édition.
Précis de l'Histoire de France, 1 vol. in-18, 2e édition.
Précis de l'Histoire de Bourgogne et de Franche-Comté, 1 vol. in-18.
Idem. de Flandre, Artois et Picardie, 1 vol. in-18.
Idem. de Lorraine et Barrois, 1 vol. in-18.
Idem. d'Alsace, 1 vol. in-18.
Idem. de Champagne, 1 vol. in-18.
Traduction en vers des Satires et Epîtres d'Horace, 2 vol. in-18.
Traduction en vers de Child-Harold, 1 vol. in-18.
Analyse et extraits des discours de Cicéron, 2 vol. in-12, 3e. édition.
Idem. de Démosthène, Eschine, Lysias et Isocrate, 1 vol. in-12, 3e édition.
Idem. des chefs-d'œuvre d'éloquence française, 1 vol. in-12.

IMPRIMERIE DE COMYNET,
A AVALLON.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE,

PAR F. RAGON,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE ROYAL DE BOURBON ;

Ouvrage faisant suite

A L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES TEMPS MODERNES,

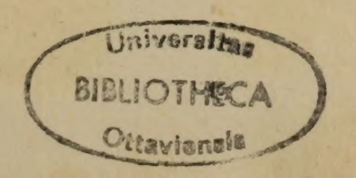
Adopté par le Conseil de l'Université de France pour servir à l'enseignement de l'histoire
Dans les Colléges royaux et autres établissemens d'instruction publique.

PARIS,

LOUIS COLAS, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N°. 32.

L. HACHETTE, RUE PIERRE-SARRAZIN, N°. 12.

1836.



AVERTISSEMENT.

Cet ouvrage est le complément des travaux élémentaires que j'ai depuis long-temps entrepris sur l'histoire moderne, et dont il me restait à publier cette dernière partie. Il est composé sur le même plan que les deux volumes qui le précèdent, c'est-à-dire que, spécialement destiné à la jeunesse, il est avant tout un recueil de faits , dont le but est d'épargner aux élèves des recherches pénibles , en leur présentant, dans un ensemble facile à saisir, un corps de notions essentielles et positives, base indispensable de toute espèce d'étude historique. Car c'est faute d'édifier sur ce fondement, que tant d'écrivains généralisateurs bâtissent des théories sans solidité, sans support, et dont le spécieux prestige ne tient pas devant l'examen.

A cet incontestable avantage de préparer, pour ainsi dire, les voies à l'enseignement de MM. les professeurs, et de poser comme les préliminaires de la science qui sera développée par leurs doctes

leçons, on trouvera, peut-être, que mon travail unit le mérite de l'exactitude, de l'ordre et d'une rédaction claire et précise. Peut-être aussi pensera-t-on que des réflexions brèves jetées au cours de la narration pour éclairer le jugement de mes jeunes lecteurs étaient tout ce qu'un livre élémentaire comportait de philosophie.

Traitant une matière vaste et compliquée, j'ai consulté un grand nombre d'ouvrages; je les ai comparés avec soin et contrôlés les uns par les autres. Loin de me faire scrupule d'emprunter aux plus estimés des citations fréquentes, je me suis fait un devoir d'offrir aux élèves ces secours et ces modèles, et de rendre cet hommage à la supériorité des historiens célèbres qui ont été mes principaux guides. L'habile écrivain, à qui nous devons un grand et brillant tableau de l'époque dont je présente une rapide esquisse, me pardonnera d'avoir souvent eu recours aux trésors de sa science et de sa sagesse.

Jusqu'à ce jour, l'enseignement historique dans nos colléges n'a point dépassé les premières années du dix-huitième siècle. S'il cessait enfin de se renfermer dans cette limite, je serais heureux de penser que mon travail a pu contribuer à ce

progrès désirable. Mais il est une borne redoutable que l'enseignement public n'osera de long-temps franchir, je veux dire la révolution française. Là aussi je m'arrête en présence des passions qui s'agitent encore autour de cette grande époque de destruction et de rénovation sociale.

J'offre cet essai à mes juges naturels, aux chefs illustres dont l'Université s'honore, et qui environnent l'enseignement historique d'une faveur égale à son utilité; à MM. les professeurs d'histoire, mes anciens et bienveillans collègues, dont les conseils m'éclaireront sur les défauts de mon ouvrage. Un livre écrit pour la jeunesse ne peut être perfectionné avec une trop longue et trop docile patience, et je n'ai rien tant à cœur que de rendre les miens, par de constantes améliorations, dignes du suffrage des professeurs et des élèves.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIÈRE.

Portugal (1714—92).

Dans un long espace de trente-cinq années, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la mort de *Jean V*, roi de Portugal, ce prince vécut en paix. Les grandes affaires politiques de son temps, les vastes projets de l'impétueux Albéroni, les heureux efforts de la branche espagnole des Bourbons pour étendre sa domination en Italie, la rivalité des maisons de Stuart et d'Hanovre, la triple et la quadruple alliance, la concurrence de Stanislas Leczinski et d'Auguste III au trône de Pologne, la Toscane transférée de la maison de Médicis à celle de Lorraine, la pragmatique-sanction d'Autriche, la guerre pour la succession

de Habsbourg, les traités de Séville, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, ne l'occupèrent pas.

Ce prince singulier, dont le peuple portugais a chéri les vices et dont il aime encore la mémoire, le gouvernait cependant avec un sceptre de fer ; et l'on peut juger de ses autres violences par l'habitude qu'il avait de ne réprimander ses ministres qu'à coups de bâton. Son règne est le premier qui s'écoula sans convocation de Cortès, et dont tous les actes aient émané du pouvoir absolu. A ce despotisme, Jean V joignait une dévotion pusillanime et une débauche effrénée. Plus ses désordres étaient grands, plus le superstitieux monarque y mêlait de saintes compensations. Il résolut, dans un accès de remords, de donner à sa chapelle une magnificence inconnue aux autres cours de l'Europe. En 1715, il obtint du pape Clément XI l'érection de l'archevêché de Lisbonne en patriarchat. Le patriarche fut nommé légat *a latere*, comblé de prérogatives honorifiques et entouré d'une pompe extraordinaire. A l'église patriarchale furent attachés soixante-dix chanoines mitrés, ayant rang de prélats et recevant chacun 5000 cruzades. Non-content de prodiguer ses trésors au clergé et aux moines de ses états, Jean V en enrichissait la cour de Rome. On prétend que dans le cours de son règne il envoya au pape 94 millions de piastres, c'est-à-dire près de 500 millions de francs. Ces immenses tributs lui valurent le titre de *Roi très-fidèle*, que le pape Benoît XIV lui déféra en 1748, et que ses successeurs ont conservé. A la vérité, tandis que le prince, à la fois licencieux et dévot, dissipait ses richesses en scandaleuses débauches et en pieuses largesses, l'agriculture dépérissait ; l'industrie et le commerce étaient anéantis ; le royaume dépendait des étrangers pour les blés et pour les draps ; les Anglais s'emparaient de ses vignobles; les finances étaient délabrées, l'administration sans règle et sans principes. Toutefois, si la piété de Jean V négligea l'état pour le culte, elle ne l'éloigna pas des lettres et des sciences. Il fonda, en 1714, l'*Académie portugaise*, et, en 1720, celle de l'*Histoire*, dont les séances furent sou-

vent honorées de sa présence. On peut dire encore à sa louange que sa dévotion ne l'empêcha pas de veiller à ce que l'Inquisition suivît, dans ses procédures, les formes protectrices de l'innocence, et de soumettre les jugemens de ce tribunal à l'examen des conseillers de la couronne.

En 1735, la paix fut sur le point d'être troublée entre le Portugal et l'Espagne. Par l'article 6 du traité d'Utrecht, Philippe V avait cédé au Portugal le territoire et la colonie du St.-Sacrement sur le fleuve de la Plata, en se réservant toutefois la faculté d'offrir, dans l'espace de dix-huit mois, un équivalent, qu'il offrit en effet et que les Portugais refusèrent. Outre ce sujet de contestation entre les deux peuples, il en existait un autre relatif à leurs possessions dans l'Océan de l'Inde. En 1584, les Espagnols avaient occupé l'important archipel des Philippines, et s'y étaient maintenus lors de la révolution de 1640, quoique, d'après les délimitations précédentes, il dût appartenir au Portugal. En 1735, instruit d'un différend survenu entre les cours de Lisbonne et de Madrid pour certaines franchises et prérogatives d'ambassadeur dont un ministre plénipotentiaire de Jean V avait abusé, le gouverneur espagnol de Buenos-Ayres, soit de son propre mouvement, soit, comme il est plus probable, d'après les ordres du ministère espagnol, attaqua la colonie du St.-Sacrement. L'intervention de la France et de l'Angleterre prévint heureusement une entière rupture. La querelle des franchises fut apaisée, et l'ordre envoyé en Amérique de faire cesser les hostilités. Cependant l'ancienne contestation touchant les Philippines et la colonie du St.-Sacrement subsistait toujours. Elle fut enfin terminée en 1750 par une sage transaction qui substitua aux démarcations antérieures une délimitation nouvelle et invariable. Les îles Philippines furent déclarées appartenir à l'Espagne. Le Portugal lui céda la colonie du St.-Sacrement et tout le territoire adjacent sur la rive septentrionale de la Plata, ainsi que la navigation de cette rivière. En retour, il obtint tout ce qui se trouve entre

le bord septentrional de l'Ybiari et le bord oriental de l'Uraguay.

Les pays enclavés entre ces rivières contenaient précisément sept des colonies ou *réductions* que les jésuites avaient fondées au Paraguay. « Depuis plus d'un siècle, la cour d'Espagne, embarrassée du fardeau de ses immenses possessions dans le Nouveau-Monde, avait abandonné aux jésuites, comme à titre de fief, le vaste et fertile territoire qui compose la province du Paraguay. Heureux d'y trouver des peuplades dont l'extrême douceur de caractère paraissait tenir à la stupidité, ils en avaient fait des chrétiens peu instruits et des esclaves dociles ; ils exerçaient sur eux la triple autorité de souverains, de maîtres et de pontifes ; ils s'étaient attachés à leur faire trouver le bonheur dans un travail modéré. Leur espérance était d'attirer les tribus voisines sous leurs lois paternelles et minutieusement régulières. Les dominicains voyaient avec une extrême jalousie un gouvernement théocratique qu'ils n'avaient pas su fonder dans des contrées où ils avaient accompagné les Pizarre et les Almagro. Ce fut, dit-on, par un effet de leurs intrigues que la cour d'Espagne céda au Portugal quelques districts du Paraguay. » (M. Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*). Les jésuites, craignant d'être troublés dans leur domination par le gouvernement portugais, s'efforcèrent de prévenir l'échange stipulé par le traité. Ils exagérèrent au gouvernement espagnol l'inconvénient d'une mesure qui lui enlevait près de 30,000 sujets, et qui, en ouvrant aux Portugais, et dès-lors aux Anglais, les magnifiques forêts du Paraguay, leur procurerait des ressources navales qui leur serviraient à abattre la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde. En même temps, ils représentaient à la cour de Lisbonne cet échange comme nuisible à ses intérêts. Leurs mouvemens retardèrent, mais ne purent empêcher l'exécution du traité. Lorsqu'il eut été ratifié par les deux cours, le provincial du Paraguay, sur un ordre du général des jésuites, enjoignit aux chefs des sept colonies de quitter leurs missions, sans toutefois s'opposer

à la cession de la souveraineté du territoire. Elle n'en éprouva pas moins de grandes difficultés. Dans le voisinage des missions s'était formé, d'un ramas d'aventuriers de toute nation, l'établissement portugais de St.-Paul. Ces hommes farouches et intrépides étaient l'effroi et l'horreur des Indiens, qu'ils désolaient par leurs incursions dévastatrices. Les indigènes ne les connaissaient que sous le nom de Portugais. La domination du Portugal leur paraissait donc le plus terrible de tous les fléaux. Ils se soulevèrent contre le traité qui la leur imposait, et s'armèrent pour repousser leurs nouveaux maîtres. Il en résulta une guerre de plusieurs années, qui n'appartient pas au règne de Jean V, et qui, sous le règne suivant, fut une des principales causes de la chute des jésuites.

Tombé depuis six ans, à la suite d'une attaque d'apoplexie, dans une égale faiblesse de corps et d'esprit, et devenu incapable du gouvernement, dont il abandonna le soin aux mains ineptes de son confesseur, le P. Gaspard de Govéa, Jean V, après avoir dépouillé le Portugal de sa représentation nationale, livré ses richesses aux étrangers, anéanti l'agriculture, les fabriques, le commerce, l'armée, la marine, mourut en 1750, pauvre et dévoré de remords. Pour faire les frais de son enterrement, il ne se trouva point d'argent dans ses coffres, et il fallut emprunter de quoi porter en terre un des rois les plus riches de son temps, et qui, dans les magnificences de l'aqueduc de Lisbonne et du palais de Mafra, avait rivalisé avec les grandeurs de Louis XIV.

Il eut pour successeur son fils aîné, *Joseph I*, parvenu à l'âge de trente-six ans, mais sans être sorti de la profonde ignorance où l'avait laissé la négligence de son père. Dom Sébastien-Joseph Carvalho, célèbre sous le nom de marquis de *Pombal*, eut sous le nouveau roi la principale direction des affaires. On a prétendu qu'il avait été recommandé à Joseph I par le jésuite Moreira, aumônier de ce prince : si le fait est vrai, ce jésuite, en portant Carvalho au pouvoir, a préparé la ruine de son ordre. Mais, chargé en 1745 d'une mission à Vienne, où il épousa en seconde

noce une nièce de l'illustre maréchal Daun, il est plus probable que ce mariage fut l'origine de sa fortune, en lui procurant la protection de la reine-mère, Marie-Anne d'Autriche. A quelque appui qu'il ait dû son élévation, Pombal (nous l'appellerons ainsi dès à présent, quoique ce titre ne lui ait été conféré qu'en 1770) la soutint par un génie audacieux et entreprenant, qui a fait de son ministère une époque mémorable dans l'histoire de Portugal.

Ses voyages, ses missions à l'étranger avaient réparé pour lui l'oisiveté d'une jeunesse peu studieuse, et lui avaient fait connaître des pays plus avancés que le sien dans les sciences politiques. De la fréquentation des gens de lettres, des philosophes, des économistes, il avait rapporté en Portugal des idées de réforme qu'il suivit avec une impétuosité trop souvent semblable à la violence, et qu'il appliqua du reste avec succès à la plupart des branches du gouvernement.

Il y avait de grands désordres à réparer. Les premières mesures de Carvalho pour y porter remède ne méritent que des éloges. L'abolition d'une loi somptuaire, publiée sur la fin du dernier règne, ranima les manufactures. Les corsaires barbaresques troublaient le commerce maritime; on arma une escadre pour réprimer leurs insultes et protéger la navigation. On éleva des forts dans l'île de Mozambique, la clef du commerce portugais dans les Indes orientales. De nouveaux colons augmentèrent la population du Brésil. On releva les fortifications des places-frontières ; on assura la solde de l'armée. Enfin, divers édits réglèrent d'une manière plus avantageuse la perception des impôts, encouragèrent l'agriculture, et donnèrent au Portugal une nouvelle industrie et de nouveaux arts.

Tout le commerce de la nation était entre les mains des Anglais, qui absorbaient à leur profit la prodigieuse quantité d'or que le Portugal tirait annuellement des mines du Brésil. Pombal publia un édit qui défendait la sortie de l'or du royaume, sans une permission expresse.

Mais, bientôt après, les réclamations de la cour de Londres l'obligèrent de laisser tomber cette ordonnance, impuissante tentative de rébellion contre la domination commerciale de l'Angleterre. Une loi borna l'autorité du St.-Office (1751) et ordonna qu'à l'avenir il n'y aurait plus d'*Auto-da-fé* qu'après que le roi aurait confirmé la sentence inquisitoriale. Chaque année, la population du Brésil souffrait de l'émigration d'un grand nombre de jeunes personnes, que leurs parens envoyaient en Portugal, sous prétexte de leur y procurer une éducation plus distinguée, et qui, élevées dans des cloîtres, finissaient ordinairement, et souvent contre leur gré, par y faire profession. Il fut défendu, sous des peines rigoureuses, à tous les habitans du Brésil, d'envoyer désormais leurs filles en Portugal, sans le consentement du roi (1752).

Les monarques portugais avaient concédé à plusieurs familles puissantes des portions considérables de territoire en Afrique et en Amérique. Pombal, pour diminuer le pouvoir de la noblesse, fit révoquer la concession de ces domaines (1753). Celles que, par la suite, il obtint pour lui-même sur ce riche fonds, ont fait penser que sa cupidité naturelle n'était pas étrangère à la spoliation des anciens possesseurs. Il a encouru le même soupçon dans l'établissement de la compagnie de commerce, ou plutôt du monopole, qu'il fonda en 1754 pour le négoce, libre jusqu'alors, de la Chine et des Indes. Un riche habitant de Lisbonne, Félicien Velho Oldenbourg, avait donné le plan de cette compagnie, dont il eut seul la direction absolue, avec des priviléges si extraordinaires, qu'il ne parut pas les posséder à titre gratuit. Les négocians portugais réclamèrent vivement contre cet établissement exclusif. Un nouveau monopole, créé l'année suivante sous le nom de compagnie du Maragnon et du Grand-Para, et auquel Pombal était accusé d'avoir un intérêt considérable, redoubla le mécontentement des commerçans libres, et provoqua d'amères doléances. En cette occasion, commença d'éclater cette sévérité tyrannique, qui fut le caractère habituel du gouvernement de Car-

valho. Huit des principaux mécontens furent relégués pour huit ans en Afrique, et un plus grand nombre exilés dans de misérables bourgades de Portugal.

Au milieu des changemens qu'il exécutait et de ceux qu'il méditait, Pombal fut tout-à-coup arrêté par une grande catastrophe (novembre 1755). Un affreux *tremblement de terre* fit de *Lisbonne* un amas de ruines et un vaste tombeau. Plus d'un tiers de la ville fut renversé sur ses habitans, et il périt près de trente mille personnes. Pombal, dans ce désastre, se montra grand administrateur par des mesures réparatrices, et sévére justicier par la répression des désordres. Dans la confusion inséparable d'un tel fléau, Lisbonne était devenue un théâtre de brigandages et de crimes. Pour épouvanter la licence, Pombal enferma, pour ainsi dire, la capitale dans une enceinte de gibets, et y fit attacher par centaines les cadavres des malfaiteurs. A ce terrible appareil il joignit l'ordre non moins terrible de faire pendre sur-le-champ et sans autre forme de procès tous les vagabonds et désœuvrés que le guet trouverait la nuit dans les rues, justice expéditive et barbare, qui eut dans l'excès du mal son motif et peut-être son excuse.

Pombal, partout impérieux et despotique, devait avoir beaucoup d'ennemis. Par une ordonnance digne de Séjan, il fit promettre une récompense de 20,000 crusades au délateur de quiconque parlerait mal du gouvernement ou chercherait à nuire aux personnes employées dans le ministère. (1756). Bientôt après, il châtia le *soulèvement de Porto* avec toute la rigueur qu'on avait lieu d'attendre de l'auteur d'un pareil édit. Il avait établi à Porto une compagnie de commerce, qui avait le privilége exclusif des vins de toute la contrée et à laquelle les propriétaires étaient tenus de les livrer à un prix déterminé. Il s'en était institué le protecteur, patronage qu'elle lui payait trois crusades par chaque tonneau, c'est-à-dire environ 120,000 crusades, année commune. Ce monopole d'une compagnie privilégiée, ruineux pour les propriétaires, produisit enfin un soulèvement. La maison du directeur

de la compagnie fut pillée par la multitude, et la liberté rendue au commerce des vins. Ce triomphe du peuple ne fut pas de longue durée. Envahi par un corps de troupes comme un lieu de conquête, Porto vit son premier magistrat livré au bourreau et traîné ignominieusement par les rues, la corde au cou. Les procureurs de la ville et les corps de métiers furent supprimés à perpétuité. Dix-huit personnes furent condamnées à mort, vingt-six aux galères et quatre-vingt dix-neuf au bannissement. Sur l'injonction réitérée de la cour, le parlement de Porto déclara criminels de lèse-majesté tous ceux qui avaient eu part à la sédition. Enfin, pour frapper les peuples de respect et de terreur, Pombal fit publier un édit qui déclarait traître quiconque résisterait à la moindre disposition du souverain, loi qu'il étendit depuis aux ordres émanés des ministres.

Au faîte du pouvoir, Carvalho ne trouvait d'obstacle à son autorité absolue que de la part des grands et des jésuites. La haute noblesse, jalouse de sa fortune, affectait de le mépriser, comme d'une naissance inférieure à la sienne. La destitution récente de Mendoza de Cortereal, secrétaire d'état de la marine, immolé à la haine du premier ministre, ayant été blâmée hautement de plusieurs seigneurs, Pombal, par l'exil d'un Souza, d'un La Cerda, d'un Bragance, d'un Marialva, apprit aux grands que le plus noble nom ne les mettait pas à l'abri de sa colère. Quant aux *jésuites*, il était irrité de la répugnance que les missions de l'Uraguay avaient manifestée pour la domination portugaise, et qui avait été poussée jusqu'à une résistance ouverte, dont ces pères, à la vérité, s'étaient appliqués à ne point paraître les instigateurs, mais à laquelle il était impossible de les regarder comme étrangers. Imbu des doctrines philosophiques, Pombal était ennemi d'un ordre religieux qui voulait enchaîner la liberté des consciences; en qualité de ministre absolu, il haïssait un ordre ambitieux qui partout aspirait à régner sur les rois par la puissance du confessionnal. Fondateur de divers monopoles de commerce, il ne pouvait être in-

différent à la concurrence d'un ordre entreprenant et industrieux qui, ne négligeant aucun moyen d'influence et d'agrandissement, faisait, malgré les défenses de l'Eglise, un vaste commerce en Europe et aux Indes (1). Les jésuites étaient nombreux à la cour de Portugal; les confesseurs du roi, de la reine et de tous les princes, appartenaient à leur ordre, dont le ministre méditait la perte. Ce fut dans la nuit du 19 septembre 1757 qu'il lui porta le premier coup, en les chassant du palais de Bélem, et en leur défendant de reparaître a la cour. Le roi choisit pour confesseur le provincial des Franciscains. Le 10 février suivant, Pombal, poursuivant la guerre déclarée, adressa au ministre de Portugal à Rome une *lettre instructive* où il imputait aux jésuites les trames les plus criminelles, les accusant de noircir et défigurer par des artifices machiavéliques les bonnes intentions du roi, de travailler à le brouiller avec les autres cours et principalement avec celle d'Espagne, d'avoir excité le peuple de Porto contre la compagnie des vins par toutes sortes de machinations et d'impostures, et en abusant de sa simplicité jusqu'à lui faire croire que les vins vendus par la compagnie ne vaudraient rien pour la célébration du saint sacrifice de la messe; d'avoir répandu, à l'occasion du désastre de Lisbonne, de prétendues prophéties injurieuses au roi et à ses ministres; de former au sein de l'état une république indépendante, ennemie du pouvoir légitime, etc. En conséquence, il demandait que le pape ordonnât la réforme de l'ordre et lui défendît de se mêler d'affaires de politique et de commerce. Conformément aux vœux du premier ministre, le pape Benoît XIV, par un bref du 1er. avril 1758, nomma un visiteur apostolique chargé de réformer les clercs réguliers de la compagnie de Jésus dans les états du roi très-fidèle. Le cardinal Saldanha, investi de cette mission, rendit, le 15 mai, un décret, où rappelant que, depuis la fondation de l'Eglise,

(1) Il s'était emparé du commerce et de la mercerie du Portugal, et ruinait les marchands particuliers, parce qu'il ne payait pas d'impôt pour ses marchandises.

il avait toujours été défendu aux personnes consacrées par le sacerdoce de souiller la sainteté de leur ministère en s'ingérant dans les choses séculières, et surtout en se mêlant de commerce et de marchandise, il enjoignait aux jésuites, dans le terme peremptoire de trois jours, de déclarer leurs commerces, lettres de change, capitaux, actions et effets, pour qu'il en fût fait une application convenable au service de Dieu. Expulsés du confessionnal du prince et de leurs comptoirs, attaqués dans leurs intérêts spirituels et temporels, les jésuites se vengeaient par la prédication et faisaient retentir les chaires de discours lugubres où ils annonçaient les tremblemens de terre et les divers fléaux qui désolaient le royaume, comme les célestes châtimens des scandales et des injustices publiques. Ces harangues où, sous le voile de la liberté chrétienne, se cachait mal une rancune séditieuse, provoquèrent contre eux une rigueur nouvelle. On les fit suspendre du pouvoir de prêcher et de confesser par le patriarche de Lisbonne. Enfin, un événement extraordinaire et dans lequel ils furent impliqués, leur attira le coup fatal.

Dans la nuit du 3 septembre 1758, un attentat, dont les motifs et les circonstances sont enveloppés de beaucoup de nuages, fut dirigé contre le roi. Ce prince, revenant d'une maison de campagne, fut attaqué par des hommes armés de carabines, qui firent feu sur sa voiture, et le blessèrent. On imputa le crime à la famille de *Tavora,* qui se tenait, disait-on, outragée par l'amour du roi pour dona Teresa d'Albor, femme de don Louis de Tavora. Ce jeune homme, le marquis don François et la marquise Eléonore, son père et sa mère, son frere don Joseph, le duc d'Aveiro, le comte d'Atonguia et quelques autres seigneurs de sa parenté, furent arrêtés, livrés aux plus cruelles tortures, et ensuite au dernier supplice, par sentence du tribunal de l'*Inconfidence*, composé de Carvalho et de ses créatures, et jugeant suivant les formes odieuses de l'inquisition. Dans la question, le duc d'Aveiro, vaincu par la douleur, avait avoué

le complot, puis avait déclaré que le père *Malagrida* et d'autres jésuites l'avaient approuvé; puis enfin, il avait tout désavoué. Vraie ou supposée (1), la conspiration causa la ruine des jésuites qu'on représenta comme ses premiers auteurs. Leurs prédications factieuses après le tremblement de terre, l'illuminisme fanatique de Malagrida qui, d'un ton de prophète, avait menacé le roi d'un grand malheur s'il ne s'amendait pas, les liaisons des jésuites inculpés avec les maisons de Tavora et d'Aveiro, et les doctrines trop connues de plusieurs casuistes de l'ordre sur le tyrannicide, donnèrent couleur et force à cette imputation. En conséquence, le roi de Portugal demanda à Clément XIII la suppression de l'ordre. N'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante, il renvoya le nonce du pape, rappela de Rome l'ambassadeur Portugais, chassa les jésuites, par un édit du 3 septembre 1759, comme traîtres et rebelles, de tous les états et domaines de Portugal, avec défense, sous peine de mort, d'y rentrer jamais, et les fit déporter sur les côtes d'Italie au nombre d'environ huit cents. Un autre édit du 17 février 1761, confisqua au profit du roi tous les biens meubles et immeubles de la compagnie *dénaturalisée, proscrite et exterminée*, et les réunit à perpétuité au domaine de la couronne. Ainsi fut abattue en Portugal la société des jésuites; et, du royaume où elle était le plus puissamment établie, partit le signal de sa prochaine et générale destruction. Il fallait en effet ou qu'elle tombât ou que le mouvement d'émancipation qui commençait à emporter le monde fût étouffé; il fallait qu'elle vainquît l'esprit

---

(1) « Une commission extraordinaire jugea les prévenus sans s'astreindre aux formes judiciaires, et sans rendre la procédure publique. Sa sentence contient une foule de suppositions gratuites, de délits sans preuves, d'accusations frivoles qui affaiblissent les accusations importantes....; ce qui a fait croire à plusieurs que cette conjuration n'avait jamais existé. Ce qui est certain, c'est qu'elle servit au marquis de Pombal de prétexte pour humilier la haute noblesse, pour faciliter l'exécution de ses projets contre les jésuites, et pour affermir son autorité en effrayant le roi sur les dangers dont il était environné. » (*Muller, Histoire universelle.*)

nouveau du siècle ou qu'elle en fût vaincue. Je ne crois ni à toutes les accusations dont ses détracteurs l'ont chargée, ni à toute l'innocence que lui attribuent ses apologistes, société satanique selon les uns, société angélique selon les autres. Mais un grand fait est certain ; fait avoué par ses partisans comme par ses ennemis, le fait de son immense pouvoir : « La cour de Lisbonne, dit le jésuite Georgel, n'avait cessé de prodiguer à ces pères tout ce qui peut caractériser la confiance la plus entière et le crédit le plus prépondérant; ils étaient à la cour, non-seulement les directeurs de la conscience et de la conduite de tous les princes et princesses de la famille royale, mais le roi et ses ministres les consultaient encore dans les affaires les plus importantes. Nulle place ne se donnait dans le gouvernement de l'Eglise ou de l'état, sans leur aveu ou leur influence, etc. » Leur condamnation est dans ces lignes tracées par un de leurs plus ardens défenseurs. Au fond, ce ne sont point des cas fortuits, tels que le complot régicide imputé à Malagrida en Portugal, et la banqueroute du P. Lavalette en France; c'est leur toute-puissance qui les a perdus. Pombal, Aranda, Choiseul, ont mis la cognée à l'arbre, parce que le monde étouffait sous son ombre, et demandait à respirer.

Aux sentences de bannissement et de confiscation prononcées en 1759 contre les jésuites de Portugal, succéda en 1761 une sentence de mort contre Malagrida, que le tribunal de l'inquisition envoya au bûcher comme impie, apostat, faux-prophète, hérétique, et qui visiblement n'était qu'un fou (1).

(1) On en peut juger par sa *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne*, où il avançait, entr'autres choses, que sainte Anne, dès le sein de sa mère, pleurait et faisait pleurer par compassion les Chérubins et les Séraphins qui lui faisaient compagnie; que sainte Anne, dès le sein de sa mère, avait fait ses vœux, etc; et par son *Traité de la vie et de l'empire de l'Antechrist*, où il affirmait, comme une chose à lui révélée, qu'il y aurait trois Antechrists, le pere, le fils et le petit-fils; que ce dernier naîtrait à Milan d'un moine et d'une religieuse, l'an 1920, et qu'il se marierait avec Proserpine, l'une des furies

Dans le temps que Pombal offrait cet autodafé au peuple de Lisbonne, ce ministre s'occupait plus noblement à relever cette ville de ses ruines. « Cette opération (dit l'auteur des *Mémoires du marquis de Pombal,* qui le juge d'ailleurs avec une extrême sévérité), est ce qui lui fera toujours le plus d'honneur. Lisbonne rebâtie est, en quelque sorte, un monument érigé à sa gloire, qui doit rendre son nom immortel. Il ne fallait rien moins que son inébranlable constance dans ses desseins et le pouvoir sans bornes dont il était revêtu, pour surmonter toutes les difficultés attachées à l'exécution de cette vaste entreprise, et, dans le court espace de quelques années, donner au Portugal une nouvelle capitale qui, pour la beauté des rues, la régularité des maisons et la magnificence des bâtimens publics, ne le cède aujourd'hui à aucune des villes les plus célèbres de l'Europe. »

La France soutenait depuis six ans la guerre contre l'Angleterre, lorsque, par le fameux *pacte de famille* de 1761, le roi d'Espagne, neutre jusque-là, joignit ses forces à celles de Louis XV. Ces deux princes tournèrent leurs regards sur le Portugal, dont les riches colonies semblaient offrir à la France un sûr dédommagement de la perte des siennes, tandis que l'Espagne se flattait de conquérir facilement la métropole. Le Portugal aurait pu conjurer l'orage en adhérant à l'alliance des deux puissances. Mais Pombal demeura fidèle à celle de l'Angleterre. La cour de Londres lui envoya un secours de dix mille hommes et un général habile, le comte de la *Lippe-Buckebourg*, qui prit le commandement en chef des troupes anglo-portugaises, et repoussa l'agression espa-

---

infernales. A part la preuve juridique, contre laquelle l'illégalité et la violence de la procédure ont soulevé des doutes, quoiqu'elle paraisse suffisamment acquise, il est très vraisemblable qu'un cerveau exalté, comme Malagrida, consulté par les conjurés, aura répondu qu'il n'y avait point de péché à tuer un roi qui éloignait les jésuites de son confessionnal. Mais, dans son procès, on ne parla nullement de l'assassinat. On ne lui reprocha que ses absurdités mystiques, et il fut brûlé comme hérétique et faux prophète, et non comme parricide, « de sorte que, dit Voltaire, l'excès du ridicule fut joint à l'excès de l'horreur. »

gnole. Ce ne fut pas le seul service que ce capitaine rendit au Portugal. Après la paix, qui fut signée en 1763, il réorganisa l'armée portugaise qu'il avait trouvée dans un état misérable, la porta à 32,000 hommes, la soumit à une exacte discipline, et termina son utile mission en Portugal par la réparation des forteresses et le rétablissement de la marine, qui ne dut pas moins à ses soins que l'armée de terre.

L'intervalle entre la courte guerre avec l'Espagne et la fin du règne de Joseph Ier., ou plutôt de son ministre, ne présente aucun événement politique important. Mais il est marqué par un grand nombre de réglemens dont la plupart sont dignes d'éloges et dont quelques-uns ont encouru un juste blâme. En 1766, Pombal fonda le bel établissement du *collége royal des nobles*. Vers le même temps, il s'occupa de l'instruction des classes inférieures. Une partie des bâtimens de l'arsenal fut consacrée à recevoir des enfans du peuple, qui devaient y être entretenus pendant huit ans aux frais de l'état, et apprendre des métiers qui les missent à même de pourvoir à leur subsistance. Le produit des biens confisqués sur les jésuites fut employé à rebâtir et réparer plusieurs églises détruites ou endommagées par les tremblemens de terre. La maison professe de l'ordre fut donnée à l'hôpital de la Miséricorde, dont les bâtimens avaient été renversés par la même catastrophe. En 1769, une *imprimerie royale* fut établie à Lisbonne sous la direction d'un célèbre typographe, Nicolas Pagliarini. Les lois portugaises, tant civiles que criminelles, portaient encore l'empreinte des siècles barbares où elles avaient été rédigées. Leur obscurité et leur confusion produisaient à chaque instant des difficultés insurmontables. Pombal forma le plan d'un nouveau code qui devait embrasser toutes les parties de la législation. S'il n'exécuta point ce vaste et utile projet, il eut du moins la gloire de l'avoir indiqué au règne suivant. Il supprima diverses confréries qui, par l'abus des pratiques extérieures de la religion, la faisaient dégénérer en superstition, et il appliqua leurs re-

venus au soulagement des familles pauvres. Il abolit un grand nombre de monastères, entr'autres neuf couvens d'Augustins, dont il transféra les biens au magnifique monastère de Mafra, dans le but plus louable que facile à atteindre, d'y former une congrégation savante qui pût rivaliser avec celle de Saint-Maur. Les gens de main-morte envahissaient insensiblement toutes les propriétés. Pombal restreignit les legs qui pourraient être faits en leur faveur au tiers des biens du testateur. On gardait dans quelques dépôts publics une liste exacte de toutes les personnes condamnées par sentence de l'inquisition, et on réputait infâmes tous ceux qui avaient eu quelqu'un de leurs ancêtres inscrits sur cet affreux catalogue. Pombal s'éleva contre cet usage inique et absurde, Il existait une odieuse distinction entre les *vieux* et les *nouveaux* chrétiens. Ceux-ci, dévoués par le malheur de leur origine à l'opprobre et au mépris, étaient exposés à des vexations perpétuelles. Tout descendant d'aïeux juifs ou hérétiques était, sous ce nom de nouveau chrétien, éloigné des emplois publics et de toute alliance honorable, et sans cesse menacé par la délation des cachots du saint-office. Un édit également juste et sage proscrivit sévèrement cette distinction, et établit l'égalité entre les sujets du même prince et les enfans de la même église (1771). Cet édit fut suivi d'un autre relatif aux mariages contractés sans le consentement des parens. Jusque-là, une simple promesse, signée des deux parties et présentée aux supérieurs ecclésiastiques, avait suffi pour motiver la célébration. Le roi rendit force à l'autorité paternelle en faisant du consentement exprès et authentique des parens, la condition indispensable des mariages.

L'*industrie nationale*, dont le marquis de Pombal s'était occupé avec chaleur au commencement de son ministère, et que depuis il avait semblé perdre de vue, attira de nouveau son attention en 1772. Des divers réglemens dont elle fut l'objet, le plus important fut celui qui défendait l'introduction et l'usage de toutes les productions de manufactures étrangères, et obligeait les Portugais de se

borner à celles du pays. La même année, Pombal réforma la fameuse *université de Coïmbre*, qui était tombée en décadence, et il y fit revivre les études et les sciences qu'on y cultivait avec si peu d'ardeur, que les leçons ne duraient que quatre mois, sous prétexte qu'un grand nombre d'étudians venaient de pays éloignés. Peu de temps après, pour remplir le vide qu'avait laissé dans l'enseignement l'expulsion des jésuites, il pourvut à la *dotation d'environ huit cents maîtres* chargés de donner des leçons publiques et gratuites (1773).

Divers encouragemens furent accordés au *commerce*. Celui du tabac fut dégagé des entraves fiscales auxquelles il était assujetti. L'extraction et le débit de cette plante furent permis à tous les citoyens, et sa sortie du royaume pour l'étranger fut déclarée franche de toute imposition. Des lois semblables furent destinées à faire fleurir l'agriculture dans l'Alentejo, où, faute de bras ou d'activité, la plupart des terres demeuraient en friche. La construction du canal d'Oëyras et l'établissement d'une foire publique dans cette ville y produisirent un grand mouvement commercial. Dès l'année 1765, Pombal avait fondé une école de commerce. Il voulut juger par lui-même des fruits qu'elle avait portés, et il fit subir à deux cents élèves, sur tous les points relatifs au négoce, un examen solennel auquel il assista avec les principaux seigneurs de la cour (1774). Il n'avait pas mis la profession militaire en honneur, de peur que la noblesse ne l'embrassât et n'acquît par elle trop d'influence; une grande partie de l'armée créée par le comte de la Lippe avait été congédiée depuis le départ de cet étranger. Mais Pombal avait encouragé la *marine*, comme le principal moyen de prospérité commerciale. Il avait appelé des étrangers, et particulièrement des Anglais et des Français, pour construire des vaisseaux à un peuple qui, deux siècles auparavant, avait dominé sur les mers. Le Brésil et les autres colonies s'étaient promptement ressenties du rétablissement de la marine, et leurs produits s'étaient considérablement accrus.

Tous ces efforts pour améliorer les diverses branches

de l'administration sont dignes sans contredit d'un grand ministre. Mais Pombal poussa quelquefois trop loin la manie des réglemens, et en fatigua la nation. S'occupant de petites choses en même temps qu'il formait de vastes plans, il interrompait la rédaction des plus graves ordonnances pour donner un édit sur la vente des marrons ou changer la formule de permission pour les chevaux de poste. D'autres fois il gâtait ses réformes par la violence despotique avec laquelle il en poursuivait l'exécution. Enfin, l'histoire lui reproche des contradictions nombreuses qui ont fait douter tantôt de la fixité de ses principes, tantôt de la droiture de ses intentions. La tyrannie mercantile de l'Angleterre lui pesait, et souvent il parut vouloir s'en affranchir. Mais, après des tracasseries passagères, suscitées aux négocians anglais, il retomba toujours sous le joug, aux premières réclamations de la cour de Londres. Le réformateur de l'université de Coïmbre, le fondateur des écoles publiques, semblait devoir appeler de tous côtés la lumière, et cependant il empêchait la poste d'arriver des pays étrangers plus d'une fois par semaine, ne souffrait à Lisbonne aucun ouvrage périodique, et créait un *Conseil royal de censure* chargé d'autoriser ou d'interdire tous les livres qui paraîtraient. Il faisait traduire les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, et brûler celles de Raynal. Il supprimait les monastères inutiles, les confréries superstitieuses, et, d'un autre côté, il accréditait un miracle qu'on disait opéré par l'évêque d'Osma, Jean Palafox, ennemi des jésuites, et renouvelait avec une solennité extraordinaire la procession célèbre sous le nom de *Bulle de la Croisade.* Il restreignait les abus de la puissance ecclésiastique, circonscrivait en d'étroites limites la juridiction du nonce pontifical, réformait le patriarchat, incorporait aux domaines de la couronne les biens immenses de cette espèce de papauté portugaise; ce qui ne l'empêchait pas, après avoir abaissé le tribunal de l'Inquisition, de le rehausser par le titre imposant de *Majesté,* pour en faire un instrument plus redouté de ses vengeances. Il s'efforça d'humilier

les grands, et en même temps il n'est point de ressorts qu'il n'ait employé pour allier sa maison aux plus illustres familles du royaume. Les négocians portugais, voyant sa prédilection pour le commerce, lui ont décerné le nom de *Grand*. Les philosophes ont exagéré la gloire de son administration par haine du clergé et des jésuites. L'historien impartial reconnaîtra qu'il était doué d'un génie actif et hardi; qu'il remua peut-être trop de choses, et voulut faire trop et trop vite, mais qu'en somme il avait imprimé au Portugal une impulsion salutaire; que peu d'hommes d'état ont signalé leur ministère par un esprit plus réformateur et par un plus grand nombre de mesures sages et utiles. Mais il regrettera que Pombal, en faisant le bien, *l'ait fait*, pour ainsi dire, *à coups de hache*, et l'ait souvent compromis par la violence de son caractère et de ses passions; que ses qualités brillantes aient été ternies par une insatiable cupidité, et que finalement il n'ait détruit les jésuites et humilié les nobles que pour substituer à la domination monacale et nobiliaire le despotisme ministériel le plus absolu. La fin de sa tyrannique puissance fut celle de la vie de Joseph I, qu'il tenait lui-même en étroite servitude, et comme en chartre privée, tellement que le mot : *allons voir le roi dans sa cage*, était passé en proverbe parmi les courtisans pour les jours, du reste extrêmement rares, où l'audience et la vue du roi leur étaient permises. Ce prince mourut le 24 février 1777.

Joseph I eut pour héritière la princesse *Marie*, sa fille aînée, qu'il avait mariée en 1760 à son frère don Pierre, lequel prit le titre de roi sous le nom de *Pierre III*, mais sans participer au gouvernement, qui appartenait à Marie, en vertu de la loi fondamentale de Lamego.

Huit jours après l'avènement de la nouvelle reine, le marquis de Pombal, cédant à la haine publique qui s'exhalait en plaintes amères contre son gouvernement, se démit de ses emplois, et se déroba dans ses terres à la vue de huit cents proscrits qu'il avait ensevelis dans les cachots, et qui, rendus par la reine à la liberté et à la

lumière, accusaient leur persécuteur en leur nom et au nom de quatre mille victimes qui avaient, disait-on, péri dans les fers.

Les frères naturels de Joseph I, que Carvalho avait exilés, furent rappelés à la cour. La reine supprima le tribunal de l'*Inconfidence*, rétablit celui de la nonciature dans ses anciens droits, abolit un impôt vexatoire sur le sel de Setuval, supprima la compagnie du Maragnon, et restreignit le monopole de celle des vins.

Quelques années après la paix de Paris, il s'était élevé des contestations nouvelles entre le Portugal et l'Espagne au sujet de leurs possessions respectives en Amérique. La guerre, long-temps imminente, venait d'éclater, lorsque Joseph I mourut, et une flotte espagnole s'était emparée de l'île de Ste.-Catherine, sur la côte du Brésil. La reine Marie termina promptement les hostilités par les traités de *St.-Ildefonse* (1777) et du *Pardo* (1778). Le Portugal renonça à la colonie du St.-Sacrement, et céda à l'Espagne l'île d'Annobon sur la côte d'Afrique, et celle de Fernando del Pô, dans le golfe de Guinée. Tous les points restés obscurs dans les conventions antérieures furent éclaircis par ces traités nouveaux; les deux nations se garantirent réciproquement leurs possessions dans l'Amérique méridionale, et, dans leurs domaines respectifs d'Europe, toutes les franchises et exemptions dont jouit la nation la plus favorisée. Il y eut dès-lors, et durant tout le règne de Marie, une intime union entre les cours de Lisbonne et de Madrid, et le Portugal échappa pour un temps à l'influence dominante de l'Angleterre.

Depuis la chute de Pombal, les parens des personnes condamnées en 1759 comme régicides ne cessaient de solliciter la révision de leur procès. La reine l'ordonna enfin en 1780. On prétend que, le 3 avril de l'année suivante, quinze juges sur dix-huit prononcèrent l'innocence de tous les condamnés. Mais la reine conservait des doutes par rapport à quelques-uns d'entr'eux. Elle ne put se résoudre à sanctionner ce jugement, où il entrait peut-être autant de haine de Pombal que d'amour de la

justice. Il fut tenu secret, et cette affaire est demeurée couverte de ténèbres.

Dans le même temps qu'on n'osait réhabiliter hautement le sang versé par Carvalho, un décret royal (16 août 1781), rendu sur l'avis unanime des juges, déclarait ce ministre criminel et digne d'un châtiment exemplaire. Toutefois, la reine, « ayant égard à l'âge avancé du coupable et à ses graves infirmités », consentait à lui remettre les peines afflictives, et se bornait à lui enjoindre de se tenir éloigné de la cour à la distance d'au moins vingt lieues. Pombal mourut dans sa terre, dix mois après (8 mai 1782).

En 1786, la reine perdit son époux et son fils aîné. La mélancolie naturelle de cette princesse s'en accrut, et avec elle l'anarchie où la cour était livrée sous son faible gouvernement (1). Tandis que les factions se disputaient l'autorité, le royaume tomba dans la confusion. Enfin, l'état maladif de la reine empira tellement qu'il devint impossible de lui laisser même le simulacre du pouvoir. En 1792, l'infant *don Juan*, sans prendre le titre de régent, s'en attribua les fonctions, et dès-lors fut, de fait, roi de Portugal, quoiqu'il ne l'ait été nominalement qu'après la mort de sa mère (1816).

---

(1) « Dans le cours du règne de Marie Ire, il fut formé d'excellens projets; mais la volonté et la force d'exécution manquaient, et tous ces plans sont restés nuls et incomplets. On créa, par exemple, une commission chargée de la rédaction d'un nouveau code civil et criminel, lequel n'a jamais été terminé, soit par le manque d'accord entre les membres de la commission, soit par la pensée secrète de plusieurs d'entr'eux qu'il ne convenait pas de tirer la législation existante du chaos où elle était plongée, ce chaos étant une mine très-riche et inépuisable, et une source de grand profit pour la magistrature et pour tout ce qui tenait à l'administration de la justice, depuis l'avocat et le procureur jusqu'à l'huissier et au recors. On créa également une commission pour l'amélioration et la réforme des monastères; mais il n'éprouvèrent ni amélioration ni réforme. On ordonna l'ouverture de nouvelles routes, surtout entre les deux premières villes du royaume, Lisbonne et Porto; mais on consuma plusieurs millions de cruzades et de longues années de travaux, sans avoir une seule route d'une certaine étendue sur laquelle pût rouler sans obstacle une diligence ou une voiture de poste, etc. » (*Essai Historico-Politique sur le royaume de Portugal, par Joseph Liberato Freire de Carvalho.*)

SECTION II.

Espagne (1715—88).

Au moment où la paix d'Utrecht affermissait *Philippe V* sur le trône d'Espagne, ce prince perdit son épouse *Gabrielle-Louise* de Savoie. Cette reine chérie, brillante de jeunesse et de vertus, descendit à vingt-six ans dans la tombe. Elle avait eu pour confidente et pour amie la *princesse des Ursins*, française de l'illustre famille de La Trémoille, et qui, par son caractère ferme et courageux, avait pris sur elle un grand et légitime ascendant. Cette femme célèbre, belle encore après deux mariages (1), et soutenue à la cour par un parti puissant, fut soupçonnée d'avoir pensé à remplacer sa protectrice et à partager le trône de Philippe. Son âge, trop disproportionné à celui du roi, rend ce soupçon peu vraisemblable. Mais, si elle ne pouvait être reine, elle voulut du moins régner sous le nom d'une autre, et elle se flatta d'atteindre ce but en donnant à Philippe une nouvelle épouse qui lui dût tout à elle-même, et qui, se regardant comme sa créature, s'abandonnât à sa direction. Elle jeta les yeux sur *Isabelle Farnèse,* héritière de Parme, de Plaisance et de Toscane, et chargea l'Italien Alberoni, qui s'était insinué dans sa confidence, de se rendre auprès de cette princesse et de l'accompagner en Espagne.

Jules Alberoni, fils d'un laboureur du duché de Parme, et qui, de cette obscure origine, devait monter à une si haute fortune, n'était encore qu'un petit abbé, lorsque le hasard l'avait fait connaître du duc de Vendôme, qui commandait les Français en Italie. D'abord espion du prince, il devint bientôt son protégé par la bassesse plus

(1) Anne Marie de la Trémoille, femme distinguée par son mérite, par sa naissance et par le grand rôle qu'elle joua, étant veuve d'Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, avait été remariée en Italie à Flavio, prince des Ursins.

que servile de ses adulations. Lorsque Vendôme fut envoyé en Espagne, Alberoni le suivit au-delà des Pyrénées, et cet aventurier, produit à la cour de Madrid, eut l'adresse de gagner la faveur de la princesse des Ursins. Bientôt il aspira à la supplanter, et quand, après la mort de la reine, elle lui fit part du nouveau choix qu'elle méditait, il la confirma dans sa résolution en lui représentant Isabelle comme simple, timide et facile à gouverner, au lieu de hautaine, d'impérieuse et d'inflexible qu'elle était. Trop tard détrompée, la princesse des Ursins voulut en vain rompre la négociation par laquelle fut conclue cette alliance. Instruite de cette tentative par l'astucieux Alberoni, qui redoutait la vengeance de la favorite, s'il ne se hâtait de la perdre, Isabelle, par un secret et pressant message, exigea de son futur époux la disgrâce de la princesse. Cependant celle-ci, ignorante de ce qui se tramait contre elle, alla, dissimulant son dépit, jusqu'à la bourgade de Kadraqué à la rencontre de la nouvelle reine; au lieu de paraître devant sa souveraine avec le respect servile de l'étiquette, elle l'aborda d'un air d'aisance et de familiarité. *Qu'on fasse sortir cette femme*, dit aussitôt l'altière Isabelle, *et qu'on la conduise hors du royaume*. L'ordre fut exécuté à l'instant même (1) et la princesse des Ursins à jamais exilée d'un pays qu'elle avait gouverné pendant quatorze ans avec une autorité presque absolue, et, il faut l'avouer, en femme de tête et de cœur, et non pas en intrigante, comme ses envieux ne manquèrent pas de la peindre après sa chute. Dévouée à ses maîtres, elle s'occupa de leur gloire et de leurs intérêts beaucoup plus que n'ont coutume de le faire les

(1) C'était le 23 Décembre 1714. La glace couvrait la terre et le froid de la nuit était si âpre que le cocher de la princesse en perdit la main. Madame des Ursins était seule, avec une de ses femmes, sans autre linge ni vêtemens que ce qu'elle s'était trouvée en avoir sur elle, dénuée de tout dans un pays qui n'offrait aucune ressource aux voyageurs. Dans ce cruel voyage, sa constance fut inébranlable ; il ne lui échappa ni larmes ni regrets sur sa grandeur déchue, ni même la moindre plainte du froid rigoureux qu'elle éprouvait et de l'inhumanité d'Isabelle.

favoris. Sentant combien il importait à la France et à l'Espagne de vivre en bonne intelligence, elle fut longtemps le lien le plus fort des deux pays. Douée d'une âme ferme et virile, seule, dans le temps où Louis XIV pensait à se retirer au-delà de la Loire, et qu'on proposait à Philippe V de se réfugier dans les Indes, elle ne perdit ni le courage ni l'espérance. Grande dans la faveur, elle fut plus grande encore dans la disgrâce. Enfin, elle porta noblement l'une et l'autre fortune. L'envie contemporaine n'en impose point à la postérité, et la postérité place la princesse des Ursins au rang des femmes qui ont le plus honoré leur sexe.

Le début d'Isabelle annonçait qu'elle voudrait gouverner le faible Philippe. Mais, pour le conduire, elle avait elle-même besoin d'un guide. Isolée, étrangère à tout ce qui l'environnait, dans la plus profonde ignorance des hommes et des affaires, il lui fallait un confident, un moniteur : elle le chercha dans Albéroni (1), dont l'obs-

---

(1) « Albéroni persuada à la reine d'Espagne que, pour gouverner le roi, son mari, elle devait le tenir enfermé, comme avait fait la princesse des Ursins... Ce prince se laissa, en effet, enfermer dans une prison fort étroite, gardé sans cesse à vue par la reine, en tous les instans du jour et de la nuit. Par là elle-même était géolière et prisonnière : étant sans cesse avec le roi, personne ne pouvait approcher d'elle, parce qu'on ne le pouvait sans approcher du roi en même temps. Ainsi Albéroni les tint tous les deux enfermés, avec la clef de leur prison dans sa poche. » (*Mémoires de St-Simon*) « Albéroni, dit ailleurs le même écrivain, trouva une reine pleine d'esprit, de grâces, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, hardie, entreprenante ; haïssant les Espagnols à visage découvert, abhorrée d'eux, et n'ayant de ressources que dans les Italiens qu'elle avança tant qu'elle put ; n'ayant de conseil et de confiance qu'au sujet et au ministre de Parme qui l'était allé chercher et était venu avec elle ; d'ailleurs ignorant toutes choses, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, qui ne lui donna connaissance de rien, et passée de là sans milieu dans la *spelunque* du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'il vécut, réduite à ne voir que par les yeux d'Albéroni, le seul à qui elle crût pouvoir se confier par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne, le seul dont elle voulût se servir pour gouverner le roi et la monarchie, parce que n'ayant point d'état, il ne pourrait se passer d'elle, ni jamais, à son avis, lui manquer et lui porter ombrage. Tel fut le champ offert à Albéroni pour travailler à sa fortune sans émule et sans contradicteur. »

cure origine, l'existence humble encore, le néant où il retomberait s'il osait jamais lui déplaire, assureraient sa souveraine de son dévouement. Albéroni devint premier ministre et ensuite cardinal. Dès-lors ce génie remuant se dévoila. Il conçut des projets gigantesques, et s'évertua à bouleverser l'Europe. Il voulait ôter la régence de France au duc d'Orléans, replacer les Stuarts sur le trône d'Angleterre, établir en Italie la prépondérance de l'Espagne et y détruire celle de l'Autriche. Il échoua partout. Une conspiration qu'il forma dans Paris pour se saisir de la personne du régent, fut découverte et étouffée au moment d'éclater. (Voyez *le règne de Louis XV*.) Une insurrection qu'il fomenta en Bretagne fut promptement comprimée et punie. Il négociait une réconciliation entre Charles XII et Pierre Ier., mécontens de la maison d'Hanovre, et complotait avec eux l'invasion de l'Angleterre et le rétablissement des Stuarts. Mais lorsqu'il espérait que *les nuages du nord produiraient des tonnerres*, le grand orage qu'il avait préparé se dissipa tout-à-coup par la mort du roi de Suède. Il attendait de la lutte où l'empereur était engagé contre les Turcs une diversion favorable à ses desseins sur l'Italie : les victoires d'Eugène et la paix de Passarowitz mirent fin à cette guerre que ses agens auprès de la Porte-Ottomane s'efforcèrent en vain de ranimer. A la vérité, une expédition qu'il dirigea sur la *Sardaigne* eut un heureux succès, et les Espagnols, en moins de deux mois, chassèrent les Autrichiens de cette île qui appartenait alors à l'empereur. Mais, l'année suivante, ils trouvèrent plus d'obstacles à la conquête de la *Sicile* (1), dont le duc de Savoie était en possession depuis le traité d'Utrecht, et une flotte anglaise anéantit en quelques heures de combat la marine espagnole, dont le rétablissement avait coûté à Albéroni deux années de

(1) Les Siciliens avaient, du reste, comme les Sardes, chaudement secondé l'invasion. «Car, dit Lemontey (*Histoire de la Régence*), il est digne de remarque que, dans tous les pays catholiques soustraits à la domination espagnole, les peuples ont toujours regretté cette puissance paresseuse qui les gouvernait mal, mais qui les gouvernait peu.»

travaux et cinquante millions. Amiral, contre-amiraux, vingt-trois vaisseaux, cinq mille quatre cents prisonniers, sept cent trente canons devinrent la proie des vainqueurs. Enfin, les frontières de l'Espagne furent attaquées par les Français, et le maréchal de Berwick s'empara des deux clefs du royaume, *Fontarabie* et *St.-Sébastien*. Les désastres de la guerre retombèrent sur son auteur. Une intrigue habilement tramée et dans laquelle, avec les princes et les grands, la nourrice de la reine joua son rôle, précipita la chute du ministre. Albéroni fut disgracié soudainement, et un ordre royal ne lui laissa que trois semaines pour sortir du territoire d'Espagne. L'Allemagne, la France, l'Angleterre lui étaient fermées. Il avait pour ennemis en Italie non-seulement les Autrichiens et le duc de Parme, mais encore le pape Clément XI, dont il avait frauduleusement obtenu une bulle pour lever de l'argent sur le clergé d'Espagne, sous prétexte de faire la guerre aux infidèles. Après avoir risqué d'être assassiné au moment de sortir d'Espagne et mené quelque temps, sous un nom supposé, une vie errante dans les villes du Milanez, il alla se fixer à Gênes. Innocent XIII, successeur de Clément XI, l'appela depuis à Rome comme membre du conclave, et il y acquit tant d'importance que, dans plus d'une élection, il ne lui manqua que peu de voix pour parvenir au trône pontifical.

Albéroni avait les qualités nécessaires pour l'administration intérieure d'un grand royaume, l'activité, l'application (il travaillait dix-huit heures par jour), l'esprit de détail et d'économie, une intelligence supérieure, une fermeté inébranlable. Il remit l'ordre dans les finances par des réformes utiles (1), notamment par une réduction dans les offices trop nombreux de la maison civile et

(1) « Albéroni travaillait à réformer les dépenses des maisons royales, des conseils, des tribunaux, et celle qui était destinée au paiement des pensions et des grâces. Il se plaignait que les gages des officiers étaient montés au quadruple depuis que Philippe était en Espagne. » (*Mém. de St.-Simon.*)

militaire du roi, opération qu'il soutint courageusement contre le ressentiment de la noblesse. Il rétablit la discipline dans les troupes, répara le port de Cadix, ranima le commerce et l'industrie (1), créa une marine royale. Mais il perdit tout le fruit de ces heureux travaux par ses folles entreprises au dehors. Subitement élevé au faîte du pouvoir, *n'ayant pas eu le temps de compter les échelons*, selon l'expression de madame des Ursins, il fut étourdi de sa fortune. A la manière des parvenus, il ne songea qu'à l'étaler. Il s'éblouit, il s'aveugla et sacri-

(1) « Le cardinal, dit-il dans un écrit qu'il fit répandre en 1721, introduisit les manufactures en Espagne. Il fit élever à cet effet, avec une dépense et des travaux immenses, les eaux de la rivière de Henarès, et établit à Guadalaxara une fabrique vraiment royale de draps très-fins, après avoir fait venir en une seule fois de Hollande cinq cents familles.... Il tira des hôpitaux de Madrid un grand nombre de jeunes garçons, qui bientôt se rendirent habiles en l'art de filer. Il appela d'Angleterre de bons teinturiers, peuplant ainsi, avec les nouveaux venus, la vaste solitude de l'Espagne, et retenant l'argent dans l'intérieur du royaume, tandis qu'auparavant, de compte fait, l'Espagne, par la vente des laines, ne retirait pas des étrangers le quart de ce qu'il lui en coûtait ensuite pour acheter les draps dont elle avait besoin.... Par l'entremise du baron de Ripperda, il introduisit à Madrid des fabriques de linge de table et d'autres toiles de Hollande, etc. » C'était, du reste, une difficile entreprise que d'exciter en Espagne l'esprit commercial, à en juger par le passage suivant du *testament politique d'Albéroni* : « Le commerce dans l'intérieur du royaume n'a pas plus de facilités que dans les pays les plus sauvages : les chemins sont encore les mêmes qu'au temps où, chaque province faisant un royaume particulier, elle n'avait pour toute richesse que ses moissons, et devait chérir les défilés qui retenaient son voisin de les venir ravager. A peine les mulets peuvent traverser les Castilles. Dans un pays coupé des plus belles rivières, on ignore l'usage des bateaux. Les marchandises remontent et descendent la Guadiana, l'Ebre et le Tage sur des sommiers. On n'a point tenté de rendre ces fleuves navigables; on s'est même refusé aux offres qu'en faisaient les Hollandais. Les restes encore admirés des grands chemins des Romains n'inspirent point une noble émulation. On a entendu, pour ainsi dire, le bruit des travailleurs qui joignaient les deux mers par un canal de soixante lieues; on les a vus aplanir des montagnes, hausser des vallées, percer des rochers, faire passer des rivières sur des ponts. Un si beau modèle n'a produit qu'une admiration stérile.

» Après la construction des grands chemins et la navigabilité de ses fleuves, l'Espagne ne sera plus inaccessible à un commerce digne d'elle ; mais il restera pour l'y établir quelque chose d'aussi difficile pour ses ministres : c'est d'inspirer aux Espagnols le génie du commerce lui-même. »

fia tout à l'ostentation. Plus intrigant que politique, il s'agita sans cesse d'un mouvement vain et stérile. Trompé par une imagination ardente et vagabonde, regardant le but et jamais l'obstacle, et, s'il en rencontrait, voulant bon gré malgré le renverser ou le franchir, il risqua tout et ne calcula rien. Préoccupé de la fausse idée de sa puissance, avec des moyens faibles, il voulut faire le fort : il ne parut que fanfaron. On ne peut nier cependant qu'il n'eût de la grandeur et une sorte de puissance créatrice dont il garda la conscience. *L'Espagne*, dit-il un jour au cardinal de Polignac, *est un cadavre que j'avais animé; mais, à mon départ, il s'est recouché dans sa tombe.*

Son exil rétablit la paix de l'Europe que son ambition avait troublée. Les troupes espagnoles furent rappelées d'Italie pour aller combattre sur les bords de l'Afrique. Depuis un quart de siècle, les Maures assiégeaient incessamment la forteresse de *Ceuta*. Leurs efforts, long-temps infructueux, dirigés enfin par des artilleurs français et anglais que le roi de Maroc avait attirés à son service, semblaient devoir être couronnés d'un prochain triomphe. Seize mille vétérans, sous les ordres du marquis de Leyde, firent voile de Cadix pour aller délivrer la place assiégée, et, trois fois victorieux, refoulèrent les Maures dans les murs de Tétuan et de Tanger.

Les vices intérieurs du gouvernement étaient plus difficiles à vaincre que les infidèles. Des abus sans nombre régnaient dans l'administration. Philippe, enclin à la paresse et mal secondé par des ministres inhabiles, était accablé du poids des affaires. Las d'un sceptre qui pesait à son indolence et que des craintes superstitieuses lui faisaient regarder comme un obstacle à son salut, il *abdiqua* dans la vigueur de l'âge, à quarante ans. Par son acte de rénonciation qui fut lu solennellement dans l'Escurial, il annonça à ses peuples que désirant, après un règne rempli de troubles, jouir d'un repos qui lui était devenu nécessaire, et employer le reste de sa vie à mériter une couronne spirituelle, il résignait sa couronne

temporelle à Louis, son fils aîné, et invitait ses sujets à lui être fidèles. Usé par de glorieux travaux, Charles-Quint avait abdiqué noblement la royauté à laquelle sa caducité ne suffisait plus. Jeune encore et dans toute sa force, Philippe abdiquait honteusement par fanatisme et par nonchalance. Charles-Quint, en s'enfermant au monastère de St.-Just, avait renoncé à toute idée de grandeur, et ne s'était réservé qu'une modique pension de cent mille écus. Philippe, en rejetant les charges du trône, eut soin de s'en conserver les revenus : pour jeûner et prier dans le palais de St.-Ildefonse, il devait recevoir annuellement trois millions, sans compter l'immense trésor qu'il y avait fait transporter en s'y retirant.

Cette retraite où le repentir, fruit ordinaire des abdications, ne paraît pas l'avoir suivi, ne fut pas de longue durée. Le jeune roi *Louis*, agréable à la nation, qui aimait en lui l'enfant né au milieu d'elle, imbu de ses préjugés, passionné pour ses mœurs jusqu'à détester celles des autres peuples, mourut dès la première année de son règne. Le second fils de Philippe V et de Louise de Savoie, don Ferdinand n'avait pas encore atteint sa douzième année. Sollicité par le conseil de Castille et surtout par son épouse, de reprendre son autorité, Philippe résista long-temps à leurs instances. L'ambassadeur de France et le nonce du pape parvinrent enfin à vaincre sa répugnance en lui représentant les inconvéniens d'une minorité et en faisant décider, par une commission de théologiens, qu'il devait remonter sur le trône *sous peine de péché mortel*. Il se laissa gouverner par un nouvel aventurier politique, qui eut quelque temps l'influence d'Albéroni. Le baron de *Ripperda*, envoyé extraordinaire de Hollande à la cour de Madrid, après le traité d'Utrecht, s'était établi en Espagne. Ayant renoncé à la religion protestante, il avait obtenu pour prix de son abjuration la surintendance des manufactures, fonction convenable à un homme élevé chez un peuple commerçant. Ce n'était pas assez pour son ambition. Par son adresse il parvint à gagner la confiance du monarque qui l'admit dans son in-

timité, le consulta sur les affaires les plus importantes, et le chargea, en 1725, de conclure avec l'empereur un traité d'alliance et de commerce. A son retour, il fut créé duc et grand d'Espagne. Bientôt après, il devint ministre des affaires étrangères; enfin, il joignit à ce département ceux de la guerre et des finances. Il remplit toutes les places de ses créatures, et gouverna avec une autorité aussi absolue qu'aucun des favoris qui l'avaient précédé. Mais ses talens et ses connaissances n'étaient point au niveau de ses fonctions éminentes et multipliées. L'Espagne, qu'avait d'abord séduite en sa faveur le succès de sa mission à Vienne, ne tarda pas à murmurer des désordres de son administration. Un cri universel de réprobation s'éleva contre la toute-puissance d'un étranger aventurier et apostat. Philippe, cédant au vœu public, le fit arrêter. Enfermé à la tour de Ségovie, Ripperda s'en échappa en 1728, passa en Afrique, embrassa l'Islamisme sous le nom d'Osman, servit le dey de Maroc contre les Espagnols, et mourut en 1737 de chagrin d'avoir encouru la disgrâce de son nouveau maître.

Une des clauses du traité qu'il avait conclu avec l'empereur stipulait l'acquiescement de l'Espagne à la création d'une compagnie des Indes établie par ce prince à *Ostende*, et donnait aux sujets de l'Autriche d'importans priviléges de commerce, par préférence aux Anglais, aux Hollandais et aux Français. Ces trois nations, pour s'opposer à l'exécution de ce traité, en conclurent un autre à Hanovre, auquel accédèrent la Prusse, le Danemarck et la Suède. Le roi d'Angleterre envoya même une escadre pour bloquer les galions espagnols dans le port de Porto-Bello. Philippe, par représailles, assiégea *Gibraltar*. Les Espagnols échouèrent dans cette tentative, et l'escadre anglaise dans sa mission. Le cardinal de Fleury, pacifique ministre de Louis XV, intervint pour faire cesser les hostilités. Sous sa médiation, il fut convenu entre les cours de Madrid et de Vienne, que la jouissance des priviléges accordés à la compagnie d'Ostende serait suspendue pendant sept ans; que d'ailleurs la succession

éventuelle aux duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane serait assurée, conformément au traité avec l'empereur, à *don Carlos*, fils de Philippe et d'Isabelle. Cette riche succession ne tarda pas à s'ouvrir par la mort du duc de Parme. L'empereur, malgré les conventions récentes, tenta de mettre obstacle à l'avènement de don Carlos. Mais, soutenu d'une armée espagnole et d'une flotte anglaise, le jeune prince brava sa mauvaise volonté, et prit possession des duchés vacans.

L'année suivante (1732) fut marquée par une heureuse expédition des Espagnols en Afrique, où ils s'emparèrent d'*Oran*. Bientôt s'éleva une guerre plus sérieuse. Il restait toujours entre Philippe et Charles VI des germes de leur longue animosité. L'établissement de don Carlos en Italie était un sujet de vives alarmes pour l'empereur. Il se représentait les Espagnols n'attendant qu'une occasion favorable pour reprendre les possessions qu'ils avaient perdues en cette contrée. Il se défiait du roi de Sardaigne Emmanuel, qui avait contre lui des motifs de mécontentement. Il redoutait les dispositions des Napolitains et des Siciliens qui, généralement, haïssaient la domination autrichienne. Dans ces circonstances, il donna le signal d'une guerre universelle en se réunissant à la Russie pour arracher la couronne de Pologne à Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, qui venait d'être librement élu par les Polonais. Les cours de Madrid et de Turin secondèrent le ressentiment de la France, et les hostilités éclatèrent immédiatement sur le Rhin et en Italie. Don Carlos, avec trente mille Espagnols, fit rapidement la conquête du royaume de Naples, tandis que le comte de Montemar faisait celle de la Sicile. Dans la haute Italie, les maréchaux de Villars et de Coigny triomphaient également des Impériaux. Humilié du mauvais succès de ses armes, Charles VI demanda la paix. Les puissances maritimes, d'abord satisfaites de l'abaissement de l'Autriche, avaient fini par voir avec jalousie les progrès de la maison de Bourbon. Leur médiation, favorisée par le caractère pacifique de Fleury, mit fin à la guerre. Par

un traité signé à Vienne, il fut réglé que Stanislas, renonçant à la Pologne, aurait la Lorraine, qui serait, après sa mort, réunie à la couronne de France; que le duc de Lorraine recevrait la Toscane en échange de ses domaines héréditaires; que le roi de Sardaigne serait mis en possession des villes et territoires de Novare et de Tortone. Enfin, Charles VI consentit, quoiqu'avec répugnance, à reconnaître don Carlos pour roi des Deux-Siciles, et reçut, à titre d'indemnité, les duchés de Parme et de Plaisance.

Après cela, l'Espagne eut quelques années de paix. Il eût été à souhaiter qu'elle eût joui plus long-temps de l'administration bienfaisante du *marquis de Castellar,* qui dirigeait la marine et les finances, et avait la principale influence dans les conseils du roi. Elle perdit cet homme d'état, qui aimait la gloire et la patrie, au moment où des démêlés naissans avec l'Angleterre rendaient ses services plus nécessaires. Philippe, lors de la paix d'Utrecht, avait accordé aux Anglais de grands avantages commerciaux dans les colonies espagnoles. Ceux-ci, non-contens des bénéfices légitimes, profitèrent des établissemens qui leur avaient été concédés au Mexique et au Pérou pour se livrer à une contrebande qui porta à l'Espagne un énorme préjudice. La cour de Madrid, pour empêcher cet abus, établit des croisières sur les côtes des provinces que visitaient le plus fréquemment les contrebandiers. Soit que les officiers de ces navires eussent outrepassé les ordres de leur gouvernement, soit que l'Angleterre ne cherchât qu'un prétexte à s'affranchir de ces entraves, elle se plaignit que les garde-côtes eussent non-seulement saisi des vaisseaux dont la destination était légale, mais encore traité l'équipage avec la dernière barbarie; et, par une brusque invasion de l'opulente ville de *Porto-Bello*, où l'amiral Vernon et ses marins se rassasièrent de pillage, elle déclara la guerre à l'Espagne. Malgré la supériorité de la marine anglaise, les Espagnols soutinrent la lutte avec peu de désavantage. Des tentatives des Anglais sur le Pérou et la Floride furent déjouées; une formidable expé-

dition qu'ils dirigèrent contre *Carthagène*, le meilleur port de l'Amérique méridionale, échoua par la belle résistance du marquis d'Eslaba, gouverneur de cette place importante. Leurs succès se bornèrent à l'incendie de quelques villes des côtes, et à des brigandages de corsaires qui troublèrent le commerce de l'Espagne, mais laissèrent ses possessions intactes.

Sur ces entrefaites (1740), mourut l'empereur *Charles VI*, prince faible, dont l'héroïque fille, Marie-Thérèse, recueillit le vaste héritage. De nombreux concurrens le lui disputèrent à divers titres. Philippe V avait des prétentions qu'il se fût contenté de déclarer sans entreprendre de les faire valoir. Mais son ambitieuse épouse (1) le lança dans la guerre que cette succession ralluma par toute l'Europe. Isabelle aspirait à donner un sceptre à *don Philippe*, son second fils, comme elle avait fait pour son fils aîné, et voulait lui former un royaume du Milanez et des duchés de Parme et de Plaisance. Depuis cinq ans, l'infant combattait en Italie avec des succès divers pour se conquérir un trône, lorsque Philippe V mourut en 1746, après un règne long et agité. Ce prince avait montré dans sa jeunesse de la valeur personnelle et une certaine capacité. Son début en Espagne avait été de favorable augure: il avait annoncé, en arrivant, la résolution trop démentie par l'avenir, de ne point vivre dans l'isolement comme ses prédécesseurs, et de gouverner par lui-même. Un jour, questionné sur la place que le monarque doit occuper dans les combats, il avait répondu (parole digne de Louis XIV) : *Là, comme partout, c'est la première.* La lutte qu'il soutint pour la couronne d'Espagne eut de l'éclat. Elle retrempa le courage des Castillans; l'antique génie de la monarchie sembla revivre; elle parut vouloir redevenir dominante et se montrer capable encore de

(1) « La fierté spartiate, l'opiniâtreté anglaise, la finesse italienne et la vivacité française formaient le caractère de cette femme singulière; elle marchait audacieusement à l'accomplissement de ses desseins; rien ne la surprenait, rien ne pouvait l'arrêter. » (Frédéric II, *Histoire de Mon Temps, chap. I.*)

vigoureux efforts. Si Philippe manquait d'énergie, si au courage du cœur, qui brave les dangers et qu'il avait reçu de la nature (1), il ne joignit pas celui de l'esprit, qui donne de la force aux résolutions et du nerf à la volonté, le caractère mâle et courageux de ses deux épouses y suppléa. Ces deux princesses régnèrent pour lui, tandis qu'il s'occupait à régler le cérémonial des processions; et les noms de Louise de Savoie et d'Isabelle de Parme ne sont pas sans relief dans l'histoire. Après tout, que Philippe V ait plus ou moins contribué par lui-même à relever l'Espagne de sa décadence, il est certain qu'elle reprit sous lui quelque ressort. S'il ne lui rendit pas la splendeur où elle avait été sous Charles-Quint et Philippe II, il la mit du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous Philippe IV et Charles II. Depuis l'affermissement de son trône, la dure nécessité de voir Gibraltar, Minorque et le commerce de l'Amérique espagnole entre les mains des Anglais, avait seule, mais continuellement, traversé le bonheur de son administration. Du reste, la conquête d'Oran sur les Maures, la couronne des Deux-Siciles enlevée à l'Autriche et assurée à don Carlos, une participation active à la guerre de la succession autrichienne, rendirent à l'Espagne, sous son règne, un peu de son ancien lustre depuis long-temps effacé. Philippe ne voulut pas lui donner seulement celui des armes. Petit-fils de Louis XIV, il encouragea les lettres et les arts. Madrid lui doit sa bibliothèque royale et la fondation des académies des Beaux-Arts, de la Langue et de l'Histoire, dont l'existence n'a pas été stérile pour les arts, les lettres et les sciences, et en a étendu le goût de la capitale aux provinces (2).

(1) « Dans ses campagnes, il se laissait mettre où on le plaçait, sous un feu vif sans en être ébranlé le moins du monde, et s'y amusant à examiner si quelqu'un avait peur » (*Mémoires de St.-Simon.*)

(2) C'est depuis ce temps qu'il s'est établi à Séville et à Barcelone une académie des belles lettres; à Sarragosse et à Valence, une académie des beaux arts; à Valladolid, une de géographie et d'histoire; à Grenade, une de Mathématiques et de dessin, etc.

Nul pays, au reste, n'avait plus besoin que l'Espagne d'établissemens propres à répandre les lumières. Le joug d'une sombre et barbare intolérance pesait encore sur cette malheureuse contrée. Philippe V, trop disposé au fanatisme, s'éloigna peu des cruelles maximes de ses prédécesseurs, et continua ou laissa continuer les persécutions religieuses. En 1725, trois cents personnes, suspectes d'islamisme, furent arrêtées à Grenade par ordre du St.-Office, dépouillées de leurs biens et condamnées à la déportation ou à une prison perpétuelle. En 1732, on renouvela un ancien édit qui faisait un cas de conscience aux Espagnols de dénoncer quiconque montrerait du penchant pour les religions juive, mahométane ou luthérienne, ne rendrait point de culte aux saints, aurait un pacte avec les démons, s'adonnerait à l'astrologie, etc. La dynastie nouvelle n'éteignit point les bûchers, vengeurs de l'hérésie; et, sous le règne de Philippe, la seule ville de Malaga vit cinquante-deux *auto-da-fé,* et celle d'Arcos soixante-quatorze.

Le nouveau roi, *Ferdinand VI,* débuta par des actes de clémence ou de justice. Il accorda un pardon général aux proscrits et aux déserteurs, et rendit à la liberté les tristes victimes de la superstition qui gémissaient dans les cachots. Accessible aux moindres de ses sujets, il fixa deux jours par semaine pour ses audiences publiques. Il trouva un digne ministre dans le marquis de la Ensenada; et, secondé par cet homme vertueux, il travailla à mériter le surnom de *Sage,* qui devait être le prix de sa sollicitude pour le bonheur de ses peuples. Il eût désiré les délivrer immédiatement du fléau de la guerre; mais, voulant la terminer avec honneur, il fit de nouveaux efforts qui d'abord ne furent point heureux. Ses troupes et celles des Français, ses alliés, éprouvèrent des revers en Italie (1747). Mais les succès du maréchal de Saxe en Flandre disposèrent à la paix les puissances belligérantes. Par le traité d'*Aix-la-Chapelle* (1748), don Philippe obtint, à titre de souveraineté, Parme, Plaisance et Guastalla, sous la condition que,

dans le cas où lui ou ses descendans succéderaient à la couronne d'Espagne ou à celle des Deux-Siciles, ces territoires retourneraient à l'impératrice Marie-Thérèse, et au roi de Sardaigne. Ainsi l'Espagne, grâce aux succès de ses alliés, termina avec avantage une guerre malheureuse, et Isabelle, éloignée des affaires depuis la mort de son époux, put se consoler en voyant une couronne sur le front de chacun de ses enfans.

Le règne de Ferdinand, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, est d'une heureuse stérilité en grands événemens. Cicatriser les blessures qu'un siècle de guerres presque non-interrompues avait faites à l'Espagne, alléger le poids des impôts toujours croissant de règne en règne, tels furent les objets de ses travaux salutaires. Il suivit son plan de restauration avec un zèle ardent qui trouva sa récompense dans la prospérité des peuples. L'agriculture fut encouragée; de sages réglemens rétablirent l'ordre dans les finances, que Philippe V, par la construction de St.-Ildephonse, avait grevées d'une dette de quarante-cinq millions de piastres; les revenus du trésor, qui, sous Charles II, étaient à peine de trente millions de réaux, s'élevèrent, en 1750, à plus de trente millions d'écus, bien que les droits de douane et d'excise eussent été abolis en partie, et les impôts trop onéreux supprimés ou au moins diminués. Des améliorations nombreuses furent introduites dans toutes les branches de l'administration. Mais quelques années ne suffisaient pas pour guérir des maux invétérés. Les proscriptions réitérées des Maures et la désertion de la jeunesse empressée d'aller tenter fortune au Mexique et au Pérou, avaient dépeuplé le royaume. Vers le milieu du dix huitième siècle, par suite des émigrations, des guerres et d'un mauvais gouvernement, la moitié des plus riches terres d'Espagne était en friche, et deux millions d'individus languissaient, faute d'emploi, dans la misère. Il était difficile qu'un seul homme réparât tant de ruines. Ferdinand l'essaya du moins, et si ses généreux efforts ne furent pas couronnés d'un plein succès, ils ne furent pas infructueux pour sa

gloire et pour son pays. Lorsqu'après treize ans de règne, il mourut à l'âge de quarante-cinq ans, inconsolable de la perte d'une épouse chérie (1), il laissa une marine de cinquante vaisseaux de guerre, et un trésor de près de soixante millions, fruit de sa sévère économie (1759).

Au nombre des faits importans de son règne, il faut placer le concordat conclu en 1753 entre la cour de Madrid et celle de Rome. Jusqu'alors la collation des bénéfices avait été entr'elles l'objet de fréquentes contestations. Elle n'a été paisiblement exercée par le roi que depuis ce concordat, qui a fixé nettement les relations de l'Espagne avec le St.-Siége, et qui, en laissant encore à la cour de Rome des avantages exorbitans, a fait disparaître une grande partie des abus immenses qu'elle exploitait au-delà des Pyrénées.

Don Carlos, roi de Naples, succéda à son frère Ferdinand VI sous le nom de *Charles III*. Ce prince, après avoir fait juridiquement constater l'imbécillité de don Philippe, son fils aîné, désigna son second fils, Charles-Antoine, comme héritier présomptif de la couronne d'Espagne, et céda celle des Deux-Siciles au troisième de ses enfans, qui régna sous le nom de Ferdinand IV.

En ce temps-là, l'Angleterre et la France se faisaient une guerre acharnée. Ferdinand VI s'était sagement gardé d'y prendre part. Charles III suivit d'abord le même système de neutralité, et, à l'exemple de son père, s'occupa à faire fleurir son royaume, veillant attentivement à l'administration de la justice, encourageant l'agriculture, le commerce et l'industrie, augmentant la marine, et soulageant ses peuples par la remise des impôts arriérés. Cependant les instances de la cour de Versailles l'arrachèrent enfin à ces soins pacifiques, et il signa la fameuse

(1) Ce prince était d'un caractère mélancolique. Il tombait en de fréquens accès de tristesse auxquels on opposait la voix mélodieuse du célèbre chanteur Farinelli. Cet artiste, nécessaire à la santé du roi, fut, pendant le règne de Ferdinand VI, tout puissant à la cour d'Espagne. Un phénomène plus étonnant encore que sa faveur, c'est qu'il ne protégea que le mérite, fut désintéressé, bienfaisant, modeste, et n'abusa jamais de son pouvoir : rare exemple pour les parvenus.

convention connue sous le nom de *pacte de famille*, par laquelle le roi très-chrétien et le roi catholique unissaient étroitement leurs intérêts et s'engageaient à regarder comme ennemi quiconque le deviendrait de l'un ou de l'autre. Il en résulta une rupture immédiate entre l'Espagne et l'Angleterre. Le Portugal ayant refusé de se déclarer pour les alliés, les Espagnols l'envahirent et firent de rapides progrès dans ce pays alors presque sans défense. Mais, secourus par les Anglais, les Portugais reprirent courage et repoussèrent les agresseurs. Dans le même temps, sortait de Portsmouth une flotte formidable qui, chargée de dix mille hommes de débarquement, se présenta devant *la Havane*. Après un siége de trois mois, une capitulation mit les Anglais en possession de cette place, de l'île de Cuba, d'une nombreuse flotte espagnole et d'un butin immense en argent et en marchandises. Dans la mer des Indes, les Philippines et Manille tombèrent également en leur pouvoir. Mais ils échouèrent dans une expédition contre Buenos-Aires. Bientôt le besoin de la paix se fit sentir aux puissances belligérantes. L'Angleterre en dicta les conditions, dont tout le poids retomba sur la France. Cette puissance abandonna à sa rivale le Canada, la Nouvelle-Ecosse, le cap Breton, etc., et ajouta à ces sacrifices celui de la Louisiane, qu'elle céda à Charles III comme indemnité de la Floride, que l'Espagne avait cédée à l'Angleterre.

Par le pacte de famille, l'Espagne s'était asservie à l'influence française. On en eut une preuve nouvelle dans l'abolition des *jésuites*. Ce corps, par sa science, son activité, ses intrigues, et surtout son union, avait acquis une autorité excessive dans les pays catholiques. Directeurs de la conscience des rois, les Jésuites prenaient un ascendant marqué dans presque tous les cabinets et en dictaient la conduite. Instituteurs de la jeunesse, ils se formaient dans leurs élèves une multitude de prosélytes de leurs doctrines et de soutiens de leur existence. Les réglemens de leur société étaient enveloppés d'un mystère impénétrable ; une correspondance prompte et sûre les instruisait

de ce qui se passait partout, et les mettait en mesure d'en tirer le parti le plus avantageux à leurs intérêts. Leur richesse, leur puissance, leur ambition excitèrent le soupçon et l'inquiétude. Les parlemens les haïssaient comme ultramontains, les universités comme des rivaux, les philosophes comme ennemis de la liberté de penser. On les rendit odieux aux rois en exhumant des souvenirs régicides, aux peuples en les proclamant satellites du despotisme religieux et intellectuel. Abolis en France par le ministre Choiseul, ils eurent du moins la permission de résider dans le royaume en simples particuliers. Comme Joseph I, le roi Charles III, plus rigoureux, les expulsa de ses états. La crainte d'un soulèvement en leur faveur, tant ils avaient d'influence en Espagne, fit prendre contr'eux les mesures les plus expéditives et les plus violentes; et, préparé dans le plus grand secret, un coup inattendu les frappa comme la foudre. Enlevés de nuit et à main armée de Madrid, de Barcelone et de tous les lieux où ils avaient des colléges, deux mille trois cents jésuites espagnols furent incontinent dirigés vers différens ports, où des vaisseaux les attendaient pour les transporter dans l'état ecclésiastique. Ensuite fut publiée (2 avril 1767) l'ordonnance royale qui prononçait leur expulsion et confisquait leurs propriétés, en leur laissant toutefois une pension modique. Quoiqu'à peine suffisante pour les mettre à l'abri de la mendicité, elle ne devait leur être payée qu'autant qu'ils résideraient dans le lieu qui leur était fixé, et qu'ils s'abstiendraient de toute offense contre le gouvernement, soit dans leurs écrits, soit dans leurs discours. C'était assez de punir de cette déchéance les contraventions individuelles. Par une disposition d'une injustice révoltante, l'ordonnance rendait tous les membres solidaires, et, pour la mauvaise conduite d'un seul, tous les autres pouvaient être privés de leur pension. Il fut défendu à tous les sujets espagnols, sous peine d'être réputés coupables de haute-trahison, de correspondre directement ou indirectement avec les jésuites. Il fut également défendu de faire, de vive voix

ou par écrit, la moindre remontrance contre leur abolition, qui bientôt s'étendit de la Péninsule à ses colonies, et mit le gouvernement en possession de propriétés immenses. L'exemple de l'Espagne fut immédiatement suivi dans le royaume de Naples et dans le duché de Parme. Le pape Clément XIII, pressé de prononcer la suppression de l'ordre, répondit par son apologie. C'était demander, en effet, à la cour de Rome de se priver de sa milice la plus dévouée; au chef de l'Eglise de proscrire ces soldats de la Foi, qui, par leurs conquêtes dans les vastes régions du Chili et du Paraguai, consolaient le Saint-Siége des défections du schisme et de l'hérésie. Enfin, cédant à l'empire des circonstances et au cri du siècle, Clément XIV accomplit ce dur sacrifice, et l'ordre des jésuites fut entièrement aboli en 1773.

Le principal instrument de sa ruine fut le comte d'Aranda qui marqua son administration par de nombreuses réformes. Madrid lui dut plusieurs embellissemens et une police plus vigilante. Il lui fit connaître sa population par un dénombrement exact. Par lui, la vie dissipée et souvent licencieuse des moines fit place à des mœurs plus réglées. Il réprima l'abus de l'asyle que les plus odieux criminels trouvaient dans les églises. Il défendit l'autorité temporelle contre l'autorité du St.-Siége. Il mit des bornes à ces processions journalières connues sous le nom de *rosarios* et bien plus chères à la fainéantise qu'à la vraie dévotion. Il fit même contre l'inquisition quelques tentatives, et fut préconisé comme un homme supérieur par le parti philosophique, réputation qui excédait sans doute l'étendue réelle de sa capacité et de ses lumières, mais qu'il justifiait au moins en partie par l'indépendance de son caractère et la force de sa volonté.

Charles III, depuis la paix, avait repris le cours de ses travaux intérieurs. Il encouragea divers établissemens utiles, tels que les sociétés patriotiques, connues sous le nom d'*Amis de la patrie*, et s'occupant spécialement du progrès des arts, de l'industrie et de l'agriculture. Surmontant ses scrupules espagnols, il employa à soutenir

ces sociétés une partie des biens de l'Eglise, dont la vacance des siéges épiscopaux lui laissait la jouissance pendant un certain temps. L'Espagne compta quarante-quatre de ces sociétés en 1788 et soixante-deux en 1795. Charles III établit une colonie à Sierra-Léona, où huit mille laboureurs allemands apportèrent la culture avancée de leur pays. Il donna de grands soins à l'amélioration des chemins qui étaient si mauvais qu'avant son règne on ne connaissait aucune voiture publique en Espagne. Il fit reprendre en 1770 les travaux du canal d'Aragon commencés sous Charles-Quint et interrompus pendant plus de deux siècles ; encouragea les plantations dans les provinces arides et nues de la Manche et de la Castille, où, faute de bois et d'ombrage, on souffrait également des rigueurs de l'hiver et des chaleurs de l'été ; rendit entièrement libre le commerce intérieur des grains, qui, jusques-là, avait été soumis à beaucoup d'entraves ; créa la banque de St.-Charles, qui mit en circulation un numéraire considérable au profit du commerce et de l'industrie. Il réunit la fabrique de draps de San-Fernando à celle de Guadalaxara qu'Albéroni avait fondée en 1718, et qui, devenue, dans sa nouvelle organisation, un des plus beaux établissemens de ce genre, occupa vingt-quatre mille personnes, tant dans l'intérieur de la ville qu'aux environs. Il fonda une fabrique de toile dans sa résidence même de St.-Ildephonse, où déjà Philippe V avait créé une manufacture de glaces qui, perfectionnée de règne en règne, rivalisa presque avec celles de Venise et de St.-Gobin. Les armes blanches de Tolède étaient renommées autrefois pour leur trempe et leur solidité. Charles III fit élever un édifice pour leur fabrication, et Tolède recouvra cette branche de son antique industrie.

L'instruction publique avait d'abord souffert de l'abolition des jésuites. On n'avait affecté à l'entretien des nouveaux professeurs que les mêmes fonds affectés par la société à son enseignement. Ces fonds, suffisans pour des religieux vivant en communauté, cessèrent de l'être

dans un ordre de choses différent, et les chaires, trop peu lucratives, ne furent recherchées que par des sujets médiocres. Charles III ne remédia point à cet abus. Il ne s'occupa que des sept *colléges majeurs*, où était élevée l'élite de la jeunesse destinée aux emplois publics. En 1777, il donna une nouvelle forme à ces établissemens où le temps avait introduit un grand relâchement. Il porta une attention plus spéciale à l'éducation militaire et créa pour elle une école d'artillerie à Ségovie, une d'ingénieurs-constructeurs à Carthagène, une de cavalerie à Ocana, une de tactique à Avila. Il s'occupa aussi avec un grand soin de la marine. A la fin de la guerre désastreuse de 1761, l'Espagne n'avait que trente-sept vaisseaux de ligne : en 1788, elle en avait près de quatre-vingts. La marine marchande reçut pareillement sous ce règne un accroissement considérable par la liberté accordée en 1778 au commerce des colonies.

Charles III fit contre Alger l'essai de ses forces navales. La grandeur de ses armemens semblait présager d'heureux succès. Mais l'expédition échoua par les divisions de l'amiral et du général des troupes de terre. La marine espagnole joua plus tard (1779–83) un rôle important, comme auxiliaire de celle de France dans la guerre d'Amérique. (Voyez ci-dessous l'*Histoire de la révolution des Etats-Unis.*) Après cette guerre qui se termina à l'avantage des alliés, Charles III ordonna immédiatement un second bombardement d'Alger, qu'il renouvela en 1784, sans pouvoir forcer ce repaire de pirates, dont il fut obligé d'acheter, au prix de quatorze millions de réaux, la paix de la Méditerranée. Charles, depuis ce temps, ne prit aucune part aux événemens du dehors. Après avoir utilement employé les dernières années de son règne à établir la compagnie des Philippines et à conclure un traité de commerce avec la Prusse, il mourut en 1788, sincèrement regretté de ses sujets, dont il avait mérité l'amour et le respect par ses efforts pour améliorer le gouvernement, par sa scrupuleuse probité, même en

politique, et par la régularité exemplaire de sa vie privée.

Lorsqu'au commencement du siècle, l'Espagne était passée sous l'empire des Bourbons, elle se trouvait dans un déplorable état de décadence et de ruine. Ni Philippe V, ni ses deux successeurs dont nous venons d'esquisser l'histoire, ne furent de grands hommes et n'eurent ce génie qui retrempe les nations et leur imprime un rapide et irrésistible mouvement de renaissance. Mais on ne peut nier que ces princes n'aient été d'honnêtes gens sur le trône, n'aient voulu, n'aient cherché le bien, et n'aient finalement, sinon relevé complètement l'Espagne de sa situation misérable, du moins amélioré sous plusieurs aspects le sort de ce beau pays, et ne l'aient à demi tiré de la langueur et du marasme où il était tombé sous les derniers princes autrichiens. Quand Philippe V fut appelé au trône d'Espagne, on ne comptait pas plus de sept millions et demi d'habitans dans la péninsule, et, à la fin du dix-huitième siècle, la population espagnole approchait d'onze millions. L'agriculture, l'industrie et le commerce avaient doublé ou triplé leurs produits, et, sous Charles III, le revenu public était vingt fois plus considérable que sous Charles II. C'est à notre siècle qu'il est réservé sans doute de voir consommer la régénération de l'Espagne par l'abolition de l'inquisition et du monachisme et par le rétablissement des libertés nationales. Proclamées, exagérées, puis étouffées, puis relevées pour tomber encore, et enfin ressuscitant pour la troisième fois en vingt années, mais menacées d'un côté par la guerre civile, de l'autre par la violence des fermens révolutionnaires, puissent-elles échapper à ce double péril, et, dans la force d'un juste équilibre, rester debout sur la ruine des préjugés et des passions !

CHAPITRE II.

ITALIE.

SAVOIE, PIÉMONT ET SARDAIGNE. — *Victor-Amédée II*, duc de Savoie, d'abord perfide allié (1), puis dangereux ennemi de la France dans la guerre pour la succession d'Espagne, avait, par le traité d'Utrecht, réuni le Mont-Ferrat au Piémont et la couronne royale de Sicile à sa couronne ducale de Savoie.

Pour prendre possession de son nouveau royaume, il passa en Sicile avec toute sa cour. Durant le séjour d'une année qu'il fit à Palerme, il s'engagea dans des hostilités avec le pape Clément XI pour maintenir les prérogatives de sa couronne contre l'autorité du Saint-Siége. Plusieurs ministres du roi encoururent les censures pontificales; plusieurs villes furent mises sous l'interdit; de son côté, Victor-Amédée exila de l'île plus de quatre cents ecclésiastiques. Ces troubles religieux remplirent tout son règne en Sicile. Il y fut de courte durée. En 1718, une invasion des Espagnols dans cette île et une nouvelle combinaison politique des cabinets (traité de la quadruple alliance) le forcèrent de souscrire à l'échange désavantageux de la Sicile contre la Sardaigne qui fut érigée en royaume. Au fonds, cette possession peu utile

(1) La vie politique de Victor-Amédée ne fut qu'une longue perfidie. Sa maxime favorite, dont l'expression et la pensée s'accordaient en bassesse, était « qu'un habile homme doit toujours avoir son pied dans deux souliers. »

ne lui valait guères qu'un vain titre : mais l'acquisition du Mont-Ferrat et de quelques districts voisins avaient donné au Piémont une consistance qu'il n'avait jamais eue avant le règne de Victor-Amédée.

Ce prince, en abolissant les priviléges et en confisquant les régales de ses feudataires, affermit sa puissance intérieure. Fondateur de sa monarchie, il se montra digne de la royauté par un sage gouvernement. « Il consacra les dix dernières années de son règne à augmenter les fortifications de ses villes, à accroître ses forces militaires, à former d'habiles ingénieurs, à rapprocher enfin ses sujets des peuples transalpins par une éducation plus conforme aux progrès des lumières dans toute l'Europe (1). Jusqu'à lui, le Piémont n'avait eu presque aucune part à la gloire littéraire du reste de l'Italie. En relevant le sentiment d'honneur national chez les Piémontais, Victor-Amédée développa en eux des talens distingués. En même temps, il répara les désastres de l'agriculture, du commerce et des manufactures; il simplifia l'administration de la justice dans les tribunaux; il travailla enfin, avec autant d'activité que d'intelligence, à fermer toutes les plaies de l'état. » (Sismondi, *Histoire des républiques italiennes.*) Après avoir long-temps attiré l'attention de l'Europe par son entreprenante et heureuse ambition, il l'étonna bien plus encore en résignant sa couronne à son

---

(1) Il ôta les écoles aux Jésuites et confia l'instruction publique à un corps enseignant dépendant de son autorité royale et non d'un prince étranger. Il institua à la tête de ce corps un Conseil supérieur, sous le nom de *Magistrat de la réforme des études*, composé de cinq membres nommés *réformateurs*, et dont le président était toujours un des premiers dignitaires de l'État. Il y avait dans chaque province un réformateur particulier, subordonné au magistrat suprême et remplissant à peu près les mêmes fonctions que nos recteurs d'académie. Les préfets des études et les professeurs des colléges étaient à la nomination du Magistrat de la réforme ; les professeurs des quatre facultés étaient nommés par le roi sur une liste présentée par le Magistrat, etc. Ce système offre, comme on voit, plus d'un rapport avec l'université créée par Napoléon. Les Jésuites, après la réforme des études, continuèrent, jusqu'à la suppression de l'Ordre, à subsister en Piémont, mais sans participer à l'instruction de la jeunesse et sur le même pied que toute autre congrégation de moines.

fils *Charles-Emmanuel III* (3 septembre 1730). Cette abdication n'excita ni les regrets du peuple qui avait plus souffert de l'inquiète activité d'Amédée que profité de ses réformes, dont il ne recueillait pas encore les fruits, ni la reconnaissance du prince qu'elle appelait au trône avant le temps. L'ingrat Charles-Emmanuel, ouvrant son cœur aux soupçons et à la défiance, fit enfermer son père au château de Montcalieri, et l'y laissa mourir sans avoir voulu voir le malheureux vieillard qui implorait une visite et un souvenir de lui. *C'est beaucoup pour un roi, trop pour un père, mais pas assez pour un pécheur*, dit le moribond en s'humiliant sous ce cruel refus.

Mauvais fils, Charles-Emmanuel fut, du reste, comme ses prédécesseurs, habile en politique, en guerre et en administration. Comme eux infidèle dans ses alliances, il les vendit toujours au plus offrant. Dans la guerre de l'élection de Pologne, au moment où il jure à la maison d'Autriche qu'il n'est point allié à la maison de Bourbon, il envahit et soumet tout le Milanez, qu'il ne rend à la paix que moyennant la cession de Novare et de Tortone. Dans la guerre de la succession d'Autriche, il combattit pour Marie-Thérèse, mais en négociant sans cesse avec la France, pour faire craindre sa défection à la cour de Vienne et mettre à plus haut prix sa fidélité. Par le traité de Worms, l'Autriche lui céda Vigevano et le Haut-Novarois, avantages qui lui furent confirmés par le traité d'Aix-la-Chapelle. Le reste de son règne jusqu'à sa mort en 1773, et celui de son fils *Victor-Amédée III*, furent pour le Piémont une longue période de paix qui n'offre aucun événement éclatant à l'histoire. Mais, ce qui vaut mieux que des batailles et des victoires, elle offre, du moins sous le règne de Charles-Emmanuel, d'utiles réformes, surtout en Sardaigne. « Il s'appliqua soigneusement, dit l'historien Azuni, à y faire fleurir l'agriculture par le rétablissement des *monti granatici* (magasins où le cultivateur peut prendre du blé, sans autre obligation que d'en rendre pareille quantité après la récolte); à secourir la misère par des fondations d'hôpitaux dans plusieurs

villes du royaume; à développer l'éducation publique par la dotation de plusieurs séminaires où l'instruction est gratuite, par la réforme des écoles et l'institution de deux universités (Cagliari et Sassari) pour l'étude des sciences et des beaux arts; à encourager le commerce et à maintenir la bonne foi parmi les négocians par la création de *tribunaux consulaires*, et la publication de sages lois commerciales ; à retrancher, par un nouveau réglement sur tous les points d'administration municipale, les abus introduits dans les communes des villes; à dresser les Sardes au métier de la guerre par la création d'un régiment national, qui a passé depuis pour un des meilleurs de l'armée piémontaise ; à procurer, en un mot, le bonheur des sujets par tout ce qui constitue un bon gouvernement. » Malheureusement, ce favorable état de choses s'altéra beaucoup sous Victor-Amédée III, et la Sardaigne, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, eut plus d'une fois à gémir sous le despotisme de ses vice-rois et sous le poids toujours croissant des abus enfantés par une administration vénale et corrompue.

Milanez. – « Le duché de Milan, qui, pendant la guerre de la succession d'Espagne, passa sous la domination de la maison allemande d'Autriche, eut le malheur d'être ravagé par toutes les puissances belligérantes dans chacune des guerres, et démembré par chacun des traités de paix. La capitale perdit beaucoup de sa population et de ses richesses, lorsque plusieurs de ses meilleures provinces furent soustraites à sa domination pour être données au roi de Sardaigne. La prospérité des campagnes fut plus rapidement rétablie, soit en raison de leur admirable fertilité, soit parce que le gouvernement des Autrichiens fut beaucoup plus juste et plus raisonnable que celui des Espagnols. La maison de Lorraine surtout montra des intentions bienfaisantes, et l'administration du comte de Firmian (1759-82) a laissé un souvenir de reconnaissance. C'était le sort de l'Italie de recevoir du dehors la lumière qu'elle y avait si long-temps portée.

Joseph II s'occupa avec zèle, avec bonne foi, mais souvent avec trop de précipitation, de réformes devenues désormais nécessaires. L'opinion publique était si peu éclairée qu'elle condamnait presque tout ce que tentait ce prince pour le bien du pays. Ses efforts cependant ne demeurèrent pas vains ; les lettres, les connaissances et quelques vertus publiques recommencèrent à fleurir en Lombardie. » (*Sismondi, Hist. des rép. italiennes*).

Duché de Mantoue.–Le duc *Ferdinand-Charles de Gonzague,* au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, était convenu, par le traité de Venise (1701), d'admettre dans Mantoue une garnison française. Non-seulement, par cette imprudence, il avait attiré la guerre dans ses états, mais il avait encore donné à l'empereur un prétexte pour le mettre comme rebelle au ban de l'empire. En effet, la retraite des Français livra en 1707 Mantoue et tout son duché aux impériaux. Le duc, déclaré coupable de félonie, vit ses fiefs réunis à la directe de l'empire. Par la suite, l'Autriche annexa le Mantouan au Milanez, pour compenser ce que celui-ci avait perdu du côté du Piémont.

Ferdinand-Charles, peu après la perte de son duché, était mort à Padoue (1708) sans laisser d'enfans. Il restait de sa famille une branche cadette, celle des ducs de *Guastalla* et de *Sabbionetta,* qui réclama vainement une succession à laquelle l'appelaient les lois de l'empire. La confiscation fut maintenue. Cette ligne s'éteignit à son tour en la personne de *Joseph-Marie* de Gonzague, le 15 août 1746, et la paix d'Aix-la-Chapelle réunit ses petits états à ceux de Parme et de Plaisance.

Duchés de Parme et de Plaisance.–Au commencement du dix-huitième siècle, *François Farnèse* gouvernait ces duchés depuis 1694. Chargé d'un embonpoint monstrueux et devenu héréditaire dans sa famille, bègue, faible d'esprit, il craignait de se montrer et vivait invisible. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il garda la

neutralité. Les Allemands n'en violèrent pas moins à plusieurs reprises son territoire. N'ayant point d'enfans, il maria en 1714 sa nièce *Isabelle*, fille d'Edouard Farnèse, son frère aîné, à Philippe V, roi d'Espagne, mariage qui fut l'origine des prétentions de la maison de Bourbon sur les duchés de Parme et de Plaisance, quoique les femmes ne fussent point appelées à l'hérédité des fiefs de l'Eglise.

Antoine, frère puîné de François Farnèse, avait été retenu dans le célibat par la jalousie de ce prince. Il était d'ailleurs plus jeune d'une seule année, et d'un embonpoint également démesuré. Aussi regardait-on l'extinction de la maison Farnèse comme certaine, et, dès 1720, le traité de la quadruple alliance régla éventuellement son héritage. Il fut assuré, ainsi que celui de Toscane, à l'infant *don Carlos*, fils d'Isabelle Farnèse et de Philippe V. Le duc François étant mort en 1727, *don Antoine* se hâta de se marier, dans l'espoir de donner un héritier direct à la maison Farnèse. Mais, quatre ans après, il mourut, comme son frère, sans postérité (20 janvier 1731). Les impériaux prirent immédiatement possession des duchés de Parme et de Plaisance, que la quadruple alliance, au mépris de l'antique suzeraineté de l'Eglise sur ces états, avait déclarés fiefs de l'empire; et, l'année suivante, ils les remirent à don Carlos. Un des résultats de la guerre qui s'éleva en 1733 fut d'enlever ces duchés aux Espagnols pour les faire passer (1736) sous la domination de l'Autriche Ils furent rendus à la maison de Bourbon par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), qui les assigna au frère puîné de don Carlos, l'infant *don Philippe*, et y joignit le petit duché de Guastalla. Après cela, les duchés de Parme et de Plaisance, dont l'histoire, depuis un quart de siècle, n'était pas sans éclat, retombèrent dans l'obscurité pendant le règne de don Philippe, qui mourut en 1765, et celui de son fils et successeur, *don Ferdinand*. « Cependant, dit Sismondi, le goût du premier de ces princes pour les lettres et la philosophie, la protection qu'il accorda aux écrivains français, le choix

qu'il fit, pour élever son fils, de l'abbé de Condillac, introduisirent en Lombardie des idées nouvelles, avec un sentiment de liberté civile et religieuse, que le gouvernement espagnol en avait sévèrement banni. Les villes de Parme et de Plaisance, qui avaient bien peu participé dans les siècles précédens à la gloire littéraire de l'Italie, parurent animées d'une vie nouvelle, et l'on y vit fleurir plusieurs hommes distingués. »

Duchés de Modène et de Reggio. — Ces états, dans la première moitié du dix-huitième siècle, n'éprouvèrent guères moins de calamités que ceux de Parme et de Plaisance. Allié de l'empereur dans la guerre pour la succession d'Espagne, le duc *Renaud d'Este* fut chassé de ses duchés par les Français, et n'y rentra qu'en 1707. Dans la guerre de 1733, il fut encore obligé de s'enfuir devant les troupes françaises et espagnoles. Dix-sept mois après son second retour dans sa capitale, il mourut en 1737, âgé de quatre-vingt-deux ans. Jadis cardinal, n'ayant quitté l'habit ecclésiastique qu'à l'âge de quarante ans, presque octogénaire au temps de la dernière guerre, il en avait souffert sans y prendre part. Son fils *François III* eut, au contraire, des goûts militaires. Dans sa jeunesse, il avait fait une campagne contre les Turcs. Par un autre contraste avec son père, il rechercha l'alliance des Bourbons dans la guerre de la succession d'Autriche, et fut nommé généralissime des troupes françaises et espagnoles en Italie. Tandis que les Autrichiens ravageaient ses territoires, il suivit l'infant don Philippe dans le pays de Gênes, dans la Provence et la Savoie. Rétabli dans ses états par le traité d'Aix-la-Chapelle, il les trouva désolés par une longue occupation de l'ennemi, et combla leurs maux par des impositions exorbitantes et le mauvais système de ses finances. Son règne, fâcheux à plusieurs égards, dut cependant quelque relief aux grands noms littéraires des Muratori et des Tiraboschi. Il mourut en 1780, octogénaire comme son prédécesseur, et laissant son héritage à son fils *Hercule III*, marié déjà depuis

quarante ans et approchant de la vieillesse. Par son mariage avec Thérèse Cybo, il avait réuni le petit duché de *Massa* et *Carrare* à ses états, que déjà le duc Renaud avait accrus en 1718, en achetant de l'empereur un autre petit duché, celui de la *Mirandole*, confisqué sur *François Pic*, dernier prince de cette maison. Hercule III maria, en 1771, sa fille unique à l'archiduc *Ferdinand* d'Autriche, et cette princesse demeura le seul représentant de quatre maisons souveraines (Este, Malaspina, Cybo, Pichi), dont trois n'étaient plus, et dont la quatrième était prête à s'éteindre, lorsqu'elle perdit ses états par les guerres de la révolution.

Grand-duché de Toscane. — Toutes les maisons souveraines d'Italie semblaient frappées de la même fatalité. On avait vu finir à Naples les maisons de Durazzo, d'Anjou et d'Aragon; à Milan les Visconti et les Sforza; les Paléologue au Montferrat; les Montefeltro et les Rovère à Urbin; les Gonzague à Mantoue, à Guastalla et Sabbionetta; les Farnèse à Parme et Plaisance : au dix-huitième siècle ce fut le tour des Cybo et des Este, et, avant eux, des Médicis.

Cosme III, grand-duc de Florence depuis 1670, n'ayant vu naître aucun enfant du mariage de ses deux fils, de sa fille et de son frère, envisageait tristement l'extinction prochaine de sa famille, lorsqu'il mourut en 1723. Ce prince laissait le grand-duché dans un état misérable, accablé d'impôts, de dettes et d'abus, privé de commerce et d'industrie, abâtardi par le despotisme des moines, auxquels Cosme III s'était livré. Son fils *Jean-Gaston* établit un gouvernement plus doux. Il se hâta d'éloigner de la cour les faux dévots et les délateurs dont son prédécesseur était environné. Il soulagea le trésor par l'abolition d'une multitude de pensions assignées à des Turcs, à des Hébreux convertis, à des apostats rappelés au sein de l'Eglise, largesses que le peuple nommait par dérision, *pensions sur le Credo*. La nation, comprimée par une administration sombre et tyrannique sous Cos-

me III. respira sous Jean-Gaston. Mais ce prince, ayant vécu jusqu'à cinquante-deux ans dans la contrainte et l'ennui sous un père qui ne l'aimait pas, chercha trop, dès qu'il fut le maître, à se dédommager par les plaisirs du trône de la gêne du passé. Menant aussi joyeuse vie que pouvaient le lui permettre des infirmités prématurées, il négligea les affaires. Tandis que la diplomatie européenne lui nommait un successeur, il s'entourait de bouffons, uniquement occupés à le distraire. Sans héritiers, sans avenir, il ne songeait qu'à jouir du présent, et, s'inquiétant peu de la misère actuelle ou future de ses sujets, qu'il ne voyait pas, il se répandait en prodigalités insensées et ruinait ses finances, dont il abandonnait l'administration à des mains viles et infidèles. Sa mort, arrivée en 1737, fut un heureux événement pour la Toscane.

François, duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, auquel la Toscane avait été assignée en partage, la visita en 1738, et retourna en Allemagne où il fut élevé à l'empire en 1745. Il eut en Toscane des ministres sages et habiles, le prince de Craon et le comte de Richecourt, qui travaillèrent heureusement à la réforme des lois et au rétablissement des finances. Néanmoins, en sa qualité d'étranger, François de Lorraine ne fut point aimé des Toscans; et, dans les sages lois qu'il leur donna, ils ne virent que des mesures de finances destinées à grossir le fisc. Après la mort de l'empereur François, son second fils, *Pierre-Léopold*, âgé seulement de dix-huit ans, lui succéda comme grand-duc de Toscane (1765). Aucun prince d'Italie n'a jamais autant fait pour ses états que Léopold. « Constamment occupé à réformer tous les abus introduits pendant plus de deux cents ans d'une administration vicieuse, il simplifia les lois civiles, il adoucit les lois criminelles, il rendit au commerce la liberté, il retira des provinces entières de dessous les eaux, et il en partagea la propriété entre des cultivateurs industrieux, qu'il ne chargea que d'une rente peu onéreuse; il doubla ainsi les produits de l'agriculture; il rendit à ses sujets

une activité et une industrie qu'ils avaient perdues depuis long-temps. Il essaya aussi de mettre un frein à la corruption des mœurs, et de réprimer les excès de la superstition ; mais il fatigua quelquefois ses sujets par une vigilance trop inquisitive, et il éprouva une violente opposition à ses réformes ecclésiastiques de la part du concile provincial qu'il assembla en 1787. Les préjugés du clergé et les vices du peuple se liguèrent contre un prince peut-être trop actif dans son désir de faire le bien; et, lorsque la mort de l'empereur Joseph II appela Léopold à céder le grand-duché à son second fils pour prendre la couronne impériale, le peuple toscan ne parut point assez se souvenir de tout ce qu'il devait à ce grand prince. » (*Sismondi.*)

ROYAUME DES DEUX-SICILES. — Après la guerre de la succession d'Espagne, le royaume des Deux-Siciles fut partagé par les traités d'Utrecht et de Rastadt entre l'empereur *Charles VI* qui eut la partie continentale, et le duc de Savoie *Victor-Amédée* qui eut la Sicile. En 1718, les Espagnols tentèrent sans succès de reprendre cette île qu'en 1720 un nouveau traité fit passer sous la domination de l'empereur, en dédommageant Victor-Amédée par la misérable indemnité de la Sardaigne et le roi d'Espagne par un droit de succession sur les duchés de Parme et de Plaisance et sur la Toscane. La guerre générale, qui s'éleva en 1733 à l'occasion de l'élection de Pologne, fournit à Philippe V le prétexte d'une nouvelle et plus heureuse expédition sur les Deux-Siciles. En 1734, l'infant don Carlos en commença la conquête qu'il acheva vers le milieu de l'année suivante. Il fut immédiatement, sous le nom de *Charles VII*, couronné roi des états que venaient de lui soumettre ses armes, et il légitima sa royauté par le meilleur des titres, une administration sage et bienfaisante, dans laquelle il fut habilement secondé par son ministre *Tanucci*. Si tous ses efforts pour améliorer le sort de ses peuples n'eurent pas un plein succès, il faut considérer qu'il avait à vaincre des obstacles immenses et une

multitude d'abus invétérés. A son avènement au trône de Naples, onze législations différentes, véritable chaos judiciaire, existaient dans le royaume, savoir : l'ancienne législation romaine, le code lombard, le code normand, les constitutions souabes, les lois angevines et aragonaises, celles des branches allemande et espagnole d'Autriche, la coutume féodale, la législation ecclésiastique pour le nombreux personnel et les vastes possessions de l'église, et la législation grecque dans les coutumes de Naples, Amalfi, Gaëte et autres villes qui avaient quelque temps dépendu de l'empire d'orient. On reproche à Charles VII de n'avoir pas attaqué avec assez de vigueur et de courage le mal qui résultait de l'existence simultanée de tant de législations et de s'être borné à des palliatifs. Mais il faut lui tenir compte des difficultés et ne pas le juger tout-à-fait d'après l'esprit de notre siècle qui « habitué, dit l'historien Colletta (*Hist. du royaume de Naples*), aux révolutions des empires et aux merveilleux progrès de la civilisation, appliquant au passé la mesure du présent, appelle médiocre ce qui semblait grand à nos pères. »

Le commerce trouva un protecteur dans Charles VII. Ce prince conclut de nouveaux traités de commerce et de navigation avec la Suède, le Danemarck, la Hollande, et renouvela les anciens avec la France, l'Espagne et l'Angleterre. Par la création du *collége nautique*, il améliora le corps de la marine. Il composa un code consulaire et institua un tribunal suprême de commerce présidé par un des principaux de la noblesse. Le rappel des Juifs, qui apportèrent d'immenses richesses dans le royaume, fut aussi une mesure favorable au commerce et à l'industrie. Mais la haine du peuple contre les Israélites les fit chasser de nouveau sept ans après.

Charles VII, prince pieux et même dévot, qui dans l'église de Bari, officiait en habits de chanoine au milieu du chapitre; qui, revêtu d'un sac grossier, lavait les pieds aux pauvres dans l'église des Pélerins et les servait à table pour gagner des indulgences, réprima cependant avec fermeté les abus de la puissance ecclésiastique. L'E-

glise jouissait de trois espèces d'immunités, *réelles*, *locales* et *personnelles*. En vertu des premières, ses propriétés ne contribuaient point aux charges publiques. Les secondes faisaient des églises, des chapelles et des monastères, autant de *lieux d'asyle* où le crime, sous l'égide de la religion, échappait au châtiment. Les troisièmes, qui s'étendaient non-seulement aux *personnes* ecclésiastiques, mais à tous les officiers et serviteurs du clergé, n'étaient pas moins contraires à la justice commune. Il fut convenu par un *concordat* conclu avec le pape Benoît XIV en 1741, que les propriétés du clergé supporteraient une partie des charges publiques, que le droit d'asyle serait borné aux seules églises et pour quelques délits peu graves; que le nombre des ayant-droit aux immunités personnelles serait restreint; que celui des prêtres, surabondant pour les besoins de la population, serait pareillement diminué par des réglemens qui rendraient les ordinations plus difficiles; qu'enfin un tribunal mi-parti de juges laïques et ecclésiastiques prononcerait sur les questions que pourrait soulever le concordat. Pour remédier à l'abus des immunités réelles, on ordonna un cadastre des terres qui, tout imparfait qu'il fut, tripla cependant les revenus publics, et permit d'accorder quelque soulagement à la classe pauvre. Les ordinations furent réduites à dix par mille âmes, et défense fut faite au clergé d'acquérir des propriétés nouvelles.

La guerre de la succession d'Autriche interrompit les travaux législatifs de Charles VII. Au moment où ses troupes se joignaient à celles de l'Espagne contre les Autrichiens, l'apparition soudaine d'une escadre anglaise dans le port de Naples lui imposa un traité de neutralité qui fut de courte durée. En 1744, le comte de Lobkowitz, avec une armée autrichienne, menaça le royaume de Naples. Charles sauva son trône par la victoire décisive de *Velletri* (12 août), et la pacification générale de 1748 le rendit tout entier aux soins du gouvernement. Depuis longtemps il méditait l'abaissement de la *féodalité*. Procédant avec ménagement, il évita de froisser les intérêts des ba-

rons en touchant aux sources de leurs revenus et à leurs droits pécuniaires; mais il affaiblit leur pouvoir en supprimant un grand nombre de leurs jurisdictions, en soumettant leurs sentences à l'appel des tribunaux ordinaires, en établissant des règles pour atteindre et punir leurs délits. Une loi nouvelle défendit expressément d'accorder à l'avenir le droit de justice criminelle dans aucune investiture ou renouvellement d'investiture féodale, et abolit différentes servitudes personnelles. Les séductions du pouvoir achevèrent ce que la rigueur avait commencé. Les plus riches barons, appelés et retenus à la cour par les plaisirs et la vanité, s'appauvrirent par le luxe et perdirent leur influence seigneuriale.

Charles VII encouragea les sciences et les lettres. Sous son règne furent fondées plusieurs académies, entr'autres celle dite d'*Herculanum*, chargée d'appliquer les données de l'histoire et de la philosophie aux produits des fouilles d'Herculanum et de Pompéï. Les hautes études s'améliorèrent par l'addition de diverses matières d'enseignement aux nombreuses leçons de jurisprudence et de théologie qui encombraient les cours de l'université. L'instruction secondaire éprouva aussi des modifications avantageuses. Charles avait le goût des monumens. Naples lui doit plusieurs beaux édifices, entr'autres le magnifique théâtre de San-Carlo. Il embellit le bâtiment des *Etudes royales* et jeta les fondemens de l'Hospice royal des pauvres. Il eut son Versailles et son St.-Ildephonse dans le superbe palais de Caserta. Enfin, son règne, incontestablement utile sous plusieurs rapports, ne manqua point non plus d'une certaine grandeur.

Heureux sous son gouvernement, les Napolitains le virent avec douleur passer, en 1759, sur le trône d'Espagne, où il succéda à son frère Ferdinand VI, mort sans postérité. Son successeur au trône de Naples fut son troisième fils *Ferdinand IV*, âgé de huit ans, et qu'il fit reconnaître roi avant son départ pour la Péninsule. Une *régence*, dont Tanucci fut l'âme, eut la direction des affaires pendant la minorité du jeune monarque. Le

ministre poursuivit les réformes commencées sous Charles VII, et les poussa si loin que, devenu majeur, Ferdinand IV fut obligé de rester et même d'avancer dans la voie des innovations. Le gouvernement s'attribua le droit de disposer des dépouilles et des biens mobiliers des évêques, des abbés, de toutes les personnes pourvues à leur mort d'un bénéfice ecclésiastique ; les revenus des siéges vacans furent appliqués à des travaux d'utilité publique. Nombre de couvens furent supprimés et leurs biens réunis au domaine de l'état. Les dîmes ecclésiastiques, d'abord diminuées, furent finalement abolies. On interdit aux établissemens de main-morte toute acquisition nouvelle ; on réduisit de moitié la proportion précédemment fixée de dix ecclésiastiques par mille âmes, et l'on étendit, en beaucoup de cas, la juridiction civile aux dépens de la juridiction sacerdotale.

Ferdinand IV fut majeur en 1767. La même année, docile aux ordres du roi d'Espagne, son père, qui venait de chasser les jésuites de ses états, il les expulsa des Deux-Siciles. Il épousa l'année suivante l'archiduchesse Marie-Caroline, que l'ignorance de son époux et l'aversion de ce prince pour les affaires rendirent maîtresse du gouvernement. Sœur de deux princes réformateurs, Joseph II et Léopold de Toscane, leur exemple la disposa à favoriser les innovations réclamées par l'esprit du temps. Le bannissement des jésuites fournit l'occasion de réorganiser l'*enseignement public*. Des maîtres salariés de lecture, d'écriture et de calcul furent établis dans toutes les communes. Les nobles s'associèrent pour fonder dans chaque province une Institution avec douze chaires d'enseignement, dont deux seulement pour les sciences ecclésiastiques, et dix pour les sciences et les lettres. Cet exemple fut suivi par les bourgeois dans un grand nombre de villes. En même temps on perfectionna l'Université des hautes études, déjà restaurée par Charles VII. Les chaires inutiles furent supprimées, et on les remplaça par des chaires d'éloquence italienne, d'histoire, d'agriculture, d'architecture, de géodésie, d'histoire naturelle

et de mécanique. Des savans, des littérateurs distingués se formèrent dans tous les rangs; et, sous un roi de mœurs grossières et de goûts populaciers, un grand nombre d'hommes distingués par la supériorité de leur esprit et de leurs lumières fleurirent dans le royaume de Naples. Des réformes, plus ou moins heureuses et qu'il serait trop long d'exposer ici, furent introduites dans les autres branches de l'administration. Elles ne furent point interrompues par le renvoi de Tanucci, qui fut disgrâcié en 1777, après avoir gouverné le royaume pendant quarante-trois ans avec une autorité absolue. L'anglais *Acton,* qui succéda à sa puissance, se rendit odieux au peuple en voulant réorganiser l'armée et forcer au service militaire une nation corrompue et dégénérée. Le temps approchait cependant où un grand signal de guerre allait être donné aux peuples, et l'Europe jetée pour vingt années dans la carrière des combats.

Etat Romain. — Aucun siècle ne vit sur la chaire de St.-Pierre plus de pontifes distingués par la pureté de leurs mœurs, par leur sagesse, quelquefois par leurs talens administratifs et même leurs sentimens libéraux. Toutefois, le gouvernement de ces pontifes si respectables n'a pu arrêter la décadence toujours plus rapide de l'État de l'Eglise, ni remédier à des vices trop invétérés.

Clément XI (Jean-François-Albani), qui fut pape depuis 1700 jusqu'en 1721, donna la fameuse bulle *Unigenitus* qui, pendant un demi-siècle, enfanta tant de disputes ridicules et tant de persécutions odieuses. Arrachée par l'intrigue au pontife, elle compromit son autorité et troubla son règne. Clément XI est l'auteur d'une autre bulle à laquelle s'attache aussi quelque célébrité, et qu'il publia en 1715 contre les pratiques idolâtriques et superstitieuses que certains missionnaires permettaient aux nouveaux convertis de la Chine. Enfin, il eut un grand démêlé avec le duc de Savoie, devenu roi de Sicile en 1713, au sujet du tribunal appelé *la Monarchie de Sicile*, tribunal qui, en vertu d'une bulle d'Urbain II, était en

possession de juger souverainement et sans appel toutes les affaires ecclésiastiques. Clément XI publia en 1715 une constitution pour l'abolir. Le duc de Savoie en appela au pape mieux informé, et chassa de Sicile les prélats dévoués à la cour de Rome. Tous les rois catholiques approuvèrent sa résistance, mais sans pouvoir vaincre l'obstination du pontife, qui persista jusqu'à sa mort.

Le cardinal Michel-Ange Conti, élu pape en 1721 sous le nom d'*Innocent XIII*, régna à peine trois années. Son administration ne fut guères marquée que par la promotion de l'abbé Dubois au cardinalat, et par la réhabilitation d'Albéroni, contre qui le dernier pape avait fait commencer des poursuites juridiques.

En 1724, Innocent XIII eut pour successeur le cardinal Vincent-Marie Orsini, qui prit le nom de *Benoît XIII*. Doux, humble, charitable, ennemi de la persécution, ce pontife fut un modèle de toutes les vertus religieuses; mais, affaibli par son grand âge, il abandonna le gouvernement de Rome au cardinal Coscia de Bénévent, qui abusa indignement de la confiance de ce vieillard, et, par ses rapines, produisit dans les revenus de la chambre apostolique un déficit annuel d'environ 120,000 écus romains, qui obligèrent à grossir par de nouveaux emprunts la masse déjà considérable des dettes précédentes. Le jour même de la mort du pontife (21 février 1730), un soulèvement éclata dans Rome contre le ministre concussionnaire et ses agens subalternes, qu'on accusait d'avoir vendu la justice, les emplois, les grâces ecclésiastiques; et la clameur publique força *Clément XII*, successeur de Benoît XIII, à faire le procès de Coscia, qui fut enfermé au château St.-Ange.

Clément XII, âgé de soixante-dix-huit ans, arrivait au pontificat dans des circonstances difficiles. Aucun des princes de l'Europe, même dans les pays où l'esprit religieux paraissait avoir le plus de force, ne conservait plus envers le Saint-Siége l'antique soumission filiale. La cour de Rome avait des contestations avec celle de Portugal pour de frivoles points d'étiquette; avec celle de

Turin pour des fiefs ecclésiastiques que le duc de Savoie réunissait au domaine de sa couronne. La France faisait bloquer le comtat d'Avignon pour des disputes sur la contrebande, et les cours de Vienne et de Madrid disposaient des duchés de Parme et de Plaisance comme de fiefs impériaux, quoique depuis deux cents ans ils fussent reconnus fiefs de l'Eglise. De pénibles démêlés sur des droits ébranlés par le temps, mais que Clément XII ne pouvait se résoudre à sacrifier à l'esprit du siècle, remplirent tout le règne de ce pontife.

Dans la dernière année de son pontificat, le cardinal Albéroni, qu'il avait fait son légat en Romagne, tourna contre la pauvre république de San-Marino ce génie inquiet et entreprenant qui avait jadis remué le monde. Le gouvernement de cette bourgade avait dégénéré en oligarchie, et Albéroni prétendait que le peuple mécontent désirait se soumettre à la souveraineté du St.-Siége. Avec deux cents soldats et les sbires de la Romagne, il fit, au mois d'octobre 1739, la conquête de toute la république. Mais, sur les réclamations des habitans, le pape leur rendit leur indépendance. Il ne survécut que peu de jours à cet acte d'équité. Accablé de vieillesse et privé depuis un certain temps de l'usage de la vue, il mourut au mois de février 1741.

Il eut pour successeur *Benoît XIV* (Prosper-Lambertini), un des pontifes les plus éclairés et les plus vertueux qui aient occupé la chaire romaine. Sachant avec dignité se relâcher des prétentions de la cour de Rome et se conformer à l'esprit du temps, sans ébranler sa propre Eglise, il comprit l'âge philosophique où il vivait, et en obtint le respect et l'estime. Il assoupit la querelle du jansénisme ; il termina tous les différends que lui avaient laissés ses prédécesseurs avec les cours d'Espagne, de Portugal, des Deux-Siciles et de Sardaigne. Il réforma plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'administration de l'état de l'Eglise, et obtint des puissances catholiques l'abandon ou du moins la modification du droit d'asyle, que s'arrogeaient leurs ambassadeurs. Dans la

guerre de la succession d'Autriche, il eut la douleur de voir la neutralité du territoire ecclésiastique violée tour-à-tour par les Autrichiens et les Espagnols, et ses états dévastés par les différentes armées. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il obtint quelques dédommagemens pour ses sujets ; mais sa sagesse et son économie leur furent d'un plus grand secours : elles comblèrent le déficit des finances, diminuèrent la dette, et commencèrent à rétablir le commerce et l'agriculture.

Benoît XIV, au milieu de ses utiles travaux, mourut le 3 mai 1758. Son successeur, *Clément XIII* (Charles-Rezzonico), montra un grand zèle pour la réforme des mœurs, pour la défense de la foi, pour la correction du clergé ; mais il était loin d'avoir les talens et l'habileté de Benoît XIV. Ayant lancé un interdit sur le duc de Parme, qui avait ôté au clergé de ses états la faculté d'acquérir des immeubles, soumettait les propriétés ecclésiastiques aux impôts ordinaires, proscrivait les appels en cour de Rome, et défendait la publication des bulles pontificales sans son approbation, il se brouilla avec toutes les cours de la maison de Bourbon, en sorte que la France se saisit d'Avignon, le roi de Naples s'assura de Bénévent, et l'Espagne menaça d'arrêter les revenus de l'Eglise. La suppression de l'ordre des jésuites, que les mêmes cours sollicitaient, le jeta en de plus grands embarras encore : il prit le moment où leur société venait d'être proscrite en Portugal et en France, pour confirmer par une bulle tous leurs priviléges, et faire un pompeux éloge de leurs services et de leurs talens. Il y avait alors dans tous les états catholiques une réaction anti-sacerdotale. Le grand-maître de Malte, imitant l'exemple des grandes puissances, bannissait les jésuites de son île. Le sénat de Venise ordonnait un recensement de tous les ecclésiastiques de la république, et une estimation de leurs revenus : opération qui présenta, sur une population de deux millions six cent mille âmes, quarante-sept mille individus appartenant au clergé et jouissant de la rente d'un capital de cent vingt-neuf millions. Le roi de Naples et de

Sicile faisait faire un pareil recensement, qui donnait pour résultat cent sept mille religieux des deux sexes, possédant, selon quelques historiens, les deux tiers du produit de toutes les terres du royaume, calcul évidemment exagéré. Tous les souverains de l'Europe se faisaient rendre compte de l'organisation des monastères de leurs états, en supprimaient plusieurs, et tâchaient d'affaiblir ies liens qui attachaient les religieux à leurs supérieurs et au St.-Siége. Ils permettaient que l'on mît au grand jour tous les abus de la vie monacale, et s'emparaient, sous prétexte de l'utilité publique, d'une grande partie des biens du clergé. « Mais en même temps, dit Muller, ils remplaçaient par des casernes les monastères abolis, de sorte que ces réformes, utiles en elles-mêmes, prenaient par là une tournure qui affligeait les véritables amis de la liberté et de la paix. D'un autre côté, les évêques, qui cherchaient à augmenter leur pouvoir aux dépens du pouvoir pontifical, menaçaient le clergé inférieur d'un joug beaucoup plus pesant que ne l'avait été celui du pape. » Au milieu de ce déchaînement contre son autorité, Clément XIII, abreuvé d'humiliations et de chagrins, mourut en 1769, regretté des Romains, qui lui savaient gré de sa fermeté et de son inviolable attachement à ce qu'il regardait comme son droit et son devoir.

Le cardinal Ganganelli, un des hommes les plus savans de son siècle, lui succéda sous le nom de *Clément XIV*. « Ce pontife déclara d'abord, pour sauver les jésuites, dont la plupart des puissances catholiques demandaient l'abolition, qu'il n'avait pas le droit de dissoudre cet ordre, puisque son établissement avait été approuvé et sanctionné par le concile-général de Trente. Il refusa aussi de céder aux cours de France et de Naples les principautés d'Avignon et de Bénévent, enlevées à son prédécesseur, et motiva son refus sur ce qu'il n'était que régisseur et non propriétaire des domaines de l'Eglise, et qu'en conséquence il ne pouvait en aliéner aucune partie. Aussi scrupuleux à remplir ses devoirs de souve-

vain qu'intrépide alors dans la défense des droits du St.-Siége, il introduisit un ordre sévère dans ses finances, diminua par son économie les dettes de la chambre apostolique qui se montaient à soixante-quatorze millions d'écus, et encouragea dans ses états l'industrie et l'agriculture.

« L'impératrice Marie-Thérèse s'étant jointe aux autres princes pour exiger l'abolition de l'ordre des jésuites, Clément XIV céda enfin à la nécessité, et publia la bulle demandée, sans consulter les cardinaux (1773). Sa condescendance pour le vœu des puissances fut récompensée par la restitution de la principauté de Bénévent, ainsi que par celle du pays d'Avignon, et lui valut la réputation d'un homme sage et éclairé. » (*Muller, Hist. universelle*). Clément XIV mourut en 1774 d'une maladie de langueur, que les uns attribuent à un excès de travail, les autres, mais sans preuve, à un empoisonnement qu'ils imputent à la vengeance des jésuites. Il eut *Pie VI* pour successeur. La première partie du long règne de ce vertueux pontife, et la moins remplie d'événemens, appartient seule à l'époque que nous traitons. Elle nous le présente occupé d'actes de bienfaisance ou de travaux utiles, tantôt créant des maisons d'asyle pour de jeunes filles indigentes ou fondant un hospice pour les *Frères des écoles chrétiennes*, qu'il chargea de l'éducation du peuple; tantôt faisant exécuter de grands ouvrages dans le port d'Ancône ou dans les marais pontins. La seconde partie, appartenant à l'époque de la révolution française, n'est point de notre sujet.

VENISE. — Ce siècle devait voir consommer la ruine des républiques italiennes déjà tant déchues de leur puissance. Venise, sous François Morosini le *Péloponnésiaque*, avait fait sur les Turcs de brillantes conquêtes à la fin du dix-septième siècle. Cependant elle sentait sa faiblesse réelle et sa décadence ; et, durant la guerre de la succession d'Espagne, tandis que la plupart des états secondaires se laissaient entraîner à prendre parti pour ou contre les

maisons de France et d'Autriche, Venise s'attacha à conserver la neutralité. Le sénat affectait de regarder la querelle comme lui étant indifférente. Mais ce n'était qu'un pretexte à excuser sa timidité et son inaction : car il ne pouvait se dissimuler combien serait dangereux à la république l'agrandissement de l'une ou l'autre puissance en Italie par l'acquisition du royaume de Naples et du duché de Milan, que s'y disputait leur rivalité. Le résultat de la guerre, en donnant ces états à l'Autriche, fut d'enclaver dans les possessions autrichiennes tout le territoire continental des Vénitiens. Quant à leur neutralité, impunément violée par chacune des parties belligérantes qui leur était supérieure en force, elle n'aboutit qu'à mettre leur faiblesse en évidence et à leur faire entretenir à grands frais, sur les frontières du Milanais, une armée inutile et méprisée, au moment où ils avaient à peine huit mille soldats dans la Morée, que les Ottomans, brûlant de réparer les pertes de la dernière guerre, se préparaient à attaquer.

En 1714, le ministre vénitien à Constantinople fut subitement arrêté, et un corps de troupes ottomanes s'avança vers la Dalmatie, tandis que cent mille Turcs, commandés par le grand-visir et secondés d'une flotte nombreuse, fondirent sur la Morée presque sans défense. Les plus fortes places, Corinthe, Argos, Naples de Romanie, Modon, Malvoisie, se rendirent sans coup férir ou après quelques jours de résistance, tant la terreur était grande ; tant, depuis le siége de Candie, Venise avait dégénéré. Le gouvernement, pour s'absoudre, imputa ces désastres au capitaine-général et le rappela. Telle était la dégradation de l'esprit public, qu'il fallut trois élections pour trouver un patricien qui, dans le péril de la patrie, voulût accepter ce difficile emploi. André Pisani consentit enfin à se charger d'un commandement qui eût été, en d'autres temps, pour tout le patriciat un objet d'émulation.

Les Vénitiens avaient inutilement imploré les puissances voisines, excepté le pape, le grand-duc de Toscane

et l'ordre de Malte, qui leur avaient envoyé quelques navires. Le mariage de Philippe V, roi d'Espagne, avec l'héritière des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance, leur procura l'alliance de l'empereur. Ce prince, craignant de voir la maison de Bourbon former de nouveau un grand établissement en Italie, conclut avec les Vénitiens un traité par lequel la république garantit à la maison d'Autriche les possessions que la paix de Rastadt lui avait assurées en-deçà des monts; et, pour prix de cette garantie, l'empereur envoya contre les Turcs une armée commandée par le prince Eugène, diversion qui sauva la Dalmatie.

En 1715, Venise, outre la Morée, avait perdu toutes ses îles du levant. Elle ne pouvait songer à les reconquérir. Ses désirs se bornaient à sauver l'île de Corfou, ce boulevard de l'Adriatique et de l'Italie. Pendant que le nouveau capitaine-général travaillait à la mettre en état de défense, le gouvernement recruta quelques régimens en Allemagne, et, par un heureux choix, mit ses troupes de terre sous le commandement du saxon Schullembourg, déjà célèbre dans la guerre contre les Suédois. Il confirma sa gloire par la belle défense de Corfou (1716), où Venise reconnaissante fit élever une statue à *Schullembourg encore vivant*. L'année suivante, il s'empara de Prévésa et de Wonizza. D'un autre côté, la flotte de Venise et ses troupes de Dalmatie obtenaient quelques avantages, et les Autrichiens, ses alliés, vainqueurs des Turcs à Péterwaradin, s'emparaient de Temeswar et de Belgrade. La Morée semblait devoir être facilement reconquise. Mais tout-à-coup les entreprises des Espagnols sur la Sardaigne et la Sicile déterminèrent l'empereur à conclure la paix avec les Turcs pour porter ses forces en Italie. Venise fut obligée de subir cette paix, qui se fit à ses dépens. Le traité de Passarowitz (juillet 1718) garantit à l'empereur toutes ses conquêtes, et la possession de la Morée aux Ottomans, qui, par forme de compensation, abandonnèrent aux Vénitiens la petite île de

Cerigo et quelques points fortifiés sur les côtes de la Dalmatie et de l'Albanie.

La paix de Passarowitz fixa pour le reste du siècle les destinées de Venise. « Cette république, qui n'a fait depuis, jusqu'à sa chute, ni perte, ni acquisition, ni échange, comprenait alors le Dogat, c'est-à-dire les îles et le bord des lagunes; sur le continent de l'Italie, les provinces de Bergame, de Brescia, Crème, Vérone, Vicence, la Polésine de Rovigo, et la Marche de Trévise; au nord du golfe, le Frioul et l'Istrie; à l'est du golfe, la Dalmatie vénitienne avec les îles qui en dépendent; une partie de l'Albanie, c'est-à-dire le territoire de Cattaro, Butrinto, Parga, Prévésa, Wonizza; enfin, dans la mer Ionienne, les îles de Corfou, Paxo, Ste.-Maure, Céphalonie, Itaque, Zante, Asso, les Strophades et Cérigo. La population de tout ce territoire s'élevait à deux millions cinq cent mille âmes; les revenus publics à six millions de ducats (vingt-cinq millions de France), et la dette à vingt-huit millions des mêmes ducats (environ cent dix-sept millions.) » (*Daru*, Histoire de Venise).

L'existence de la république est désormais toute passive. Rester étrangère à tous les événemens, en paraître spectatrice indifférente, sacrifier tout à l'unique désir de ne point donner d'ombrage aux autres états et de conserver la paix, telle est sa politique. « Mais elle laissa trop voir, dit le même historien que nous venons de citer, que son horreur pour la guerre n'était que la crainte de sortir d'une aveugle indolence et de troubler l'opulente mollesse de ses nobles et de ses citadins. En adoptant ce système d'inaction, elle devait au moins pourvoir à sa sûreté. Au lieu de prendre ces précautions, qui auraient exigé des sacrifices, de l'énergie, de l'esprit national, elle se résigna à n'être plus qu'une puissance du second ordre, témoin de la lutte des grands états, et qui pouvait à chaque instant en devenir la victime. Elle se confia de sa sûreté à leur jalousie, et n'eut plus pour sauve-garde que de vaines maximes de droit public... Le gouvernement se renferma dans les soins de

son organisation intérieure, multiplia les précautions pour prévenir les troubles domestiques, et pour paraître aux yeux de l'étranger grave et non pas inerte, circonspect et non pas timide. Au dehors l'activité de sa diplomatie, au dedans la vigilance de sa police, le servirent assez bien pour qu'il conservât long-temps sa réputation de haute sagesse et l'apparence d'une autorité inébranlable. » Mais ces prestiges devaient à la fin se dissiper, comme tout ce qui n'est que prestige.

D'un côté, Venise était toujours en crainte, de la part des Turcs, pour ses possessions ioniennes; de l'autre, elle se sentait toujours pressée entre les maisons d'Autriche et de Bourbon qui se disputaient l'Italie, et maintenait laborieusement une neutralité difficile à garder et encore plus à faire respecter. Dans la guerre de 1733, pour la succession de Parme, cette neutralité ne mit point Venise à couvert des armées étrangères. Autrichiens, Français, Espagnols, Piémontais, traversèrent tour-à-tour et ravagèrent son territoire. Elle n'en persévéra pas moins dans son systême durant les guerres qui remuèrent si fréquemment l'Europe dans le cours du dix-huitième siècle. Elle ne s'en départit pas même dans celle qui s'alluma (1768) entre les Turcs et les Russes, et qui fit paraître sur les côtes de la Grèce des flottes sorties de la Baltique. Le projet de la Russie, de concert avec l'Autriche, était de rejeter les Turcs au-delà du Bosphore. Les deux cours impériales sollicitèrent vivement le concours de Venise, qui, limitrophe de l'empire ottoman, pouvait opérer sur le continent de la Grèce une diversion utile; dont les ports offriraient aux flottes russes, venues de si loin, un asyle nécessaire et des moyens de se réparer; dont la marine enfin leur assurerait, par sa coopération, une infaillible supériorité sur celle des Ottomans. Mais les promesses les plus séduisantes ne purent l'arracher à son immobilité systématique. Elle en sortit à peine par quelques efforts passagers contre les pirates barbaresques qui insultaient son pavillon, et dont finalement elle se rendit tributaire, trouvant moins dispendieux d'ache-

ter la paix de ces barbares que d'armer des escadres pour les réprimer.

Le lion de St.-Marc sommeillait vieux et languissant, et le moment approchait où il allait expirer aux pieds du héros de Lodi et d'Arcole.

LUCQUES. — La république de Lucques eut beaucoup moins de part encore que celle de Venise aux événemens du dix-huitième siècle. Pendant la première moitié, elle fut foulée à diverses reprises par des passages de troupes, et, sans faire la guerre, elle en éprouva les malheurs. La paix de 1748 lui rendit le repos. Mais les vices intérieurs de son gouvernement étaient un obstacle permanent à sa tranquillité. Les citadins, humiliés par leur expulsion de tous les emplois, qui étaient le partage exclusif du petit corps de la noblesse, avaient perdu, avec leur attachement à la patrie, toute énergie, toute activité, et laissaient tomber en ruine leurs manufactures, leur commerce et leur industrie.

GÊNES ET ILE DE CORSE. — Gênes, également gouvernée par une oligarchie odieuse au reste du peuple, ne semblait pas appelée à fournir dans ce siècle une carrière politique plus brillante. En 1713, les Génois avaient acheté de l'empereur, pour le prix de douze cent mille écus, le marquisat de Final. Mais ils étaient des maîtres si durs et si injustes, que leurs nouveaux sujets ne s'étaient soumis qu'avec la plus grande répugnance à leur domination. La tyrannie qu'ils exerçaient en Corse souleva cette île en 1729. Les causes de l'insurrection étaient le mécontentement des nobles que la république éloignait des dignités et des emplois, l'interdiction du commerce, l'orgueil et l'avarice des premiers magistrats qui vendaient la justice et autorisaient à prix d'argent l'assassinat et le brigandage, les extorsions des gouverneurs uniquement occupés à s'enrichir, le poids des impôts, l'établissement des gabelles et la défense de faire du sel à l'étang de Diane, selon l'ancienne coutume des Corses.

Des Piéves de Bozio et de Tavagna part le signal du soulèvement. Les femmes y lapident les collecteurs des tailles qui, ne pouvant tirer de l'argent d'un peuple qui n'en avait point, voulaient enlever le mobilier et les ustenciles de ménage. Les exécutions militaires du gouverneur Pinelli mettent le comble au désespoir. Les feux, signaux de la guerre civile, sont allumés sur les montagnes; le tocsin sonne; les cornets des pâtres retentissent dans les vallées, et bientôt toute la Corse est sous les armes. Un corps d'armée autrichien, envoyé au secours des Génois par l'empereur Charles VI, sous le baron de Wachtendonck, éprouve des défaites réitérées. Mais une nouvelle et plus puissante expédition, sous le prince de Wirtemberg, ébranle la résolution des Corses, et ils font leur soumission, sous la garantie de l'empereur (1733), à condition que certains impôts seront abolis, et que, pour l'admission aux charges et offices de l'état et de l'Eglise, la nation corse sera sur le même pied que les autres sujets de la république. De nouveaux griefs excitent bientôt une nouvelle révolte (1735). Les insurgés rompent tout pacte avec les Génois, proclament un royaume de Corse, et par un concours singulier de circonstances, un aventurier allemand, le baron Théodore de Newhoff, devient leur roi sous le nom de *Théodore I.* N'ayant pas rempli les espérances de la nation, et voyant se refroidir l'enthousiasme qui avait accompagné son élection, il abandonne l'île où sa vie n'est plus en sûreté (1736), et après avoir erré en Italie, en Piémont, en France, il est emprisonné pour dettes à Amsterdam. Cependant une expédition française, sollicitée par les Génois, débarque en Corse sous le commandement du comte de Boissieux (1737). Tandis que ce général négocie avec les principaux chefs (Pierre Gafforio, Louis Giafferi, Hyacinthe Paoli), et qu'un accommodement paraît prêt à se conclure, le roi Théodore, qu'on croyait prisonnier, reparaît sur la scène. Un juif et ses associés ayant traité avec lui pour faire seuls le commerce de la Corse, ont rompu ses fers en payant ses dettes, et lui

ont avancé cinq millions pour équiper trois vaisseaux marchands et une frégate. Avec sa petite escadre, il se présente devant Ajaccio. Mais bientôt une tempête s'élève, qui le pousse jusques dans le port de Naples, d'où les vicissitudes de sa vie errante le conduisent à Londres, son dernier asyle. Bientôt après, le comte de Boissieux, dont la modération a échoué dans le projet de pacifier la Corse, meurt à Bastia (1739), et est remplacé par le marquis de Maillebois. Celui-ci déploie la force des armes et, après une rapide campagne, remet la Corse, soumise en apparence, aux mains des Génois. Mais à peine a-t-il quitté l'île que l'insurrection se ranime sous les chefs Gafforio et Matra (1742). Le premier ayant été assassiné par un ennemi particulier, le second tué dans une rencontre (1755), les Corses élisent pour leur général *Pascal Paoli*, dont les talens devaient jeter un vif éclat sur les dernières années de leur liberté. Vers la fin de la guerre de la succession, le roi de France avait de nouveau envoyé en Corse un corps de troupes pour essayer de pacifier cette île. Il en prolongea l'occupation jusqu'en 1759, où il eut besoin de toutes ses forces pour la guerre d'Allemagne. Alors Paoli, que les Français avaient contenu, prit sur les Génois une grande supériorité. La république, désespérant de réduire ce chef habile, qui est parvenu à plier ses concitoyens à la discipline militaire et à leur donner un gouvernement régulier, lui fait porter des offres de paix auxquelles les Corses répondent par un serment solennel de ne jamais traiter avec les Génois. De nouveau, ceux-ci recourent à la France, et lui remettent en dépôt les places maritimes de Bastia, San-Fiorenzo, Calvi et Ajaccio (1764), réservant toutes leurs forces pour soumettre l'intérieur de l'île. Enfin, leurs armes et leurs négociations n'étant pas plus heureuses, ils avouent leur impuissance contre l'insurrection triomphante, et par le traité du 15 mai 1768, cèdent l'île de Corse à la France. Louis XV, trois mois après, rend un édit de réunion et est proclamé dans les places maritimes. Les Corses, qui le regardaient comme un mé-

diateur, voient avec indignation qu'ils se sont trompés. Ils jurent de défendre jusqu'à l'extrémité leur indépendance. Successivement, deux généraux, le marquis de Chauvelin et le comte de Marbeuf, font de vains efforts pour les soumettre. La France hésite à poursuivre sa conquête. Mais la crainte de voir les Anglais s'en emparer, les avantages qu'elle s'en promettait pour son commerce du Levant, les ressources que lui offrait la Corse en bois de construction pour la marine, et, non moins que tout cela, la honte de reculer, la déterminent à de nouveaux efforts. Le comte de Vaux, avec cinquante bataillons et une artillerie formidable, descend en Corse au commencement d'avril 1769. Faiblement secourus par les Anglais, dont toute l'attention était absorbée par leurs colonies d'Amérique, les Corses cèdent bientôt à ces forces imposantes. Paoli se résigne à l'exil et s'embarque pour Londres. La Corse se soumet à la France, et, deux mois après, lui donne Napoléon.

Durant cette lutte de quarante ans que Gênes avait soutenue sans succès et sans gloire, cette république, au milieu de sa décadence, avait tout-à-coup brillé d'un éclat inattendu, lorsqu'en 1746 elle avait chassé les Autrichiens, et recouvré sa liberté par un acte d'héroïsme désespéré. (Voyez Chap. III, année 1746.)

« Cet événement est en quelque sorte le seul du dix-huitième siècle qui appartienne réellement à la nation italienne. C'est le seul qui nous montre le peuple pénétré de son ancien honneur, sensible aux outrages qu'il reçoit, et résolu à défendre ses droits; le seul où une action dangereuse soit la conséquence d'un sentiment généreux et non d'un calcul. Le salut de Gênes ne fut dû ni à la constance de ses nobles, ni à la sagesse de son gouvernement, ni à la fidélité de ses alliés, mais au courage intrépide et au patriotisme désintéressé d'une classe d'hommes pour qui la société n'a rien fait, et qui est d'autant plus sensible à la gloire nationale qu'elle n'en peut point prétendre de personnelle. Quant aux autres événemens que nous avons passés en revue dans ce siècle, ils ne peuvent

mériter le nom d'histoire italienne. La nation tout entière était exclue de toute part aux délibérations ou aux actions politiques.... Indifférente aux querelles de ses souverains étrangers, des Bourbons de Parme, des Bourbons de Naples et de Sicile, ou des Bourbons maîtres de la Corse; des Autrichiens de Milan et de Mantoue, et des Lorrains de Toscane, elle n'assistait à leurs combats que pour en souffrir; elle obéissait à des maîtres sans reconnaître en eux ses chefs naturels; elle n'entourait le pouvoir monarchique d'aucune illusion, d'aucune affection héréditaire, d'aucun enthousiasme. Elle se soumettait, parce qu'il était plus prudent de céder que de résister; elle songeait peu à ses intérêts généraux, parce qu'elle n'y voyait rien que de triste et d'humiliant; elle s'associait peu aux événemens pour lesquels elle préparait un théâtre, et dans toute l'histoire italienne du siècle, on trouve à peine un nom italien. De même que les résolutions étaient formées dans le cabinet par des étrangers, elles étaient exécutées par des étrangers sur les champs de bataille. L'Italie, vers la fin du dix-huitième siècle, avait toujours des soldats, des richesses, une population nombreuse, une agriculture florissante, un commerce et des manufactures qui présentaient encore de grandes ressources, des hommes versés dans les sciences, d'autres que la nature avait rendus propres à les acquérir en peu de temps : mais le sentiment et la vie lui manquaient; ses peuples n'avaient plus de patrie. » (*Sismondi.*)

CHAPITRE III.

FRANCE. (1715-83.)

SECTION PREMIÈRE.

Régence du duc d'Orléans; ministère du duc de Bourbon. (1715-26.)

L'ANNÉE 1712 s'était ouverte pour Louis XIV et pour la France sous de sinistres auspices. Tandis qu'une impitoyable coalition redoublait contre nous d'orgueil et d'efforts (heureusement nous avions Villars), la mort frappait à grands coups la maison régnante. A côté du vieux monarque, parmi tant de sépultures et de ruines, un enfant restait à peine, faible et dernier débris de trois générations royales précipitées l'une sur l'autre dans la tombe. La victoire de Denain conserve à cet enfant l'héritage intact de la monarchie, et Louis XIV, après avoir parlé à soixante et quinze ans d'aller mourir sur un champ de bataille, meurt sur son trône glorieusement raffermi par les armes et par les traités. Ayant adressé de sages instructions et de touchans adieux à son jeune successeur, et envisagé d'un œil ferme les approches du trépas, il expire en invoquant le dieu de miséricorde (1), et la couronne tombe de sa tête presque octogénaire sur le front d'un roi de cinq ans.

Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV et fils du duc

(1) Ses dernières paroles furent : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez vous de me secourir. »

de Bourgogne, le vertueux élève de Fénélon, naquit à Fontainebleau le 15 janvier 1710. Par la mort de son bisaïeul, il hérita du trône le 1er. septembre 1715. *Philippe, duc d'Orléans*, neveu de Louis XIV et premier prince du sang, semblait, en cette qualité, avoir dû être appelé à la régence par les dispositions testamentaires du dernier roi. Mais Louis, au lieu d'un régent, avait ordonné qu'il y eût un conseil de régence, dont le duc d'Orléans ne serait que le chef, et que le duc du Maine eût le commandement des troupes de la maison du roi. Le testament de Louis XIV (ce prince en avait pressenti lui-même l'impuissance et l'inutilité) eut le sort de celui de Louis XIII : il fut cassé par le parlement. Dès le lendemain de la mort du grand roi, le duc d'Orléans, après s'être préparé, par de secrètes et actives démarches, une décision favorable, prit cette compagnie pour solennelle arbitre de ses droits. Flattée de faire un acte de souveraineté politique, non moins flattée peut-être d'insulter au lion mort (*Mém. de Duclos*), devant qui elle avait tremblé si long-temps, influencée par l'autorité de d'Aguesseau et de Joli de Fleuri, qu'avait gagnés le prince, et surtout par la restitution de l'ancien droit de remontrances, elle annula le testament, investit le duc d'Orléans de la régence, et lui déféra même le commandement de la maison militaire du roi, au préjudice et à la confusion du duc du Maine, qui, timide et inepte concurrent de l'entreprenant Philippe, ne sut ni retenir ni remettre l'autorité et s'en laissa dépouiller misérablement.

« Le duc d'Orléans était d'une figure agréable, d'une physionomie ouverte, d'une taille médiocre; mais avec une aisance et une grâce qui se faisaient sentir dans toutes ses actions. Doué d'une pénétration et d'une sagacité rare, il s'exprimait avec vivacité et précision. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Des lectures rapides, aidées d'une mémoire heureuse, lui tenaient lieu d'une application suivie; il semblait plutôt deviner qu'étudier les matières. Avec une valeur brillante, il eût été général, si le roi (Louis XIV) lui eût permis de l'être; mais

il avait toujours été en sujétion à la cour et en tutèle à l'armée. Une familiarité noble le mettait au niveau de tous ceux qui l'approchaient ; il sentait qu'une supériorité personnelle le dispensait de se prévaloir de son rang. Il ne gardait aucun ressentiment des torts qu'on avait eus avec lui, et en tirait avantage pour se comparer à Henri IV.... Humain, compâtissant, il aurait eu des vertus, si l'on en avait sans principes. » (*Duclos.*) Malheureusement l'abbé Dubois, devenu son précepteur, par un fatal concours de circonstances, vers la fin de son éducation, s'était appliqué et n'avait que trop bien réussi à lui faire perdre ceux que lui avaient inculqués des hommes plus dignes de former un prince. Fils d'un apothicaire de Brives, ce personnage à l'extérieur piètre et bas, à l'âme ignoble, mais à l'esprit souple et prévenant, chassé du Limosin par la misère, était venu tenter fortune à Paris. D'abord moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, il fut connu chez lui du précepteur du jeune duc, de St.-Laurent qui le prit pour copier les thêmes de son élève; Dubois s'insinua par degrés dans l'esprit du jeune prince, et finit par s'en emparer après la mort de St.-Laurent à qui il succéda dans les fonctions de précepteur. Vil et pervers, il conçut un projet infâme qu'il exécuta avec un déplorable succès. Comme l'intimité laisse bientôt voir le caractère, il sentit qu'il ne pouvait établir son crédit sur l'estime du prince : il le fonda sur sa corruption. Il déprava le cœur qu'il était chargé de former à la science et à la vertu; et, l'enveloppant dans les filets du vice, il prit sur lui l'ascendant d'un valet suborneur, à la fois méprisable et nécessaire à son maître. « Mon fils (dit au duc d'Orléans la princesse sa mère, » lorsque le parlement lui eut déféré la régence), je ne » désire que le bien de l'état et votre gloire; je n'ai » qu'une chose à vous demander pour votre honneur, » et j'en exige votre parole : c'est de ne jamais employer » ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y » ait au monde, et qui vendrait l'état et vous pour le » plus léger intérêt. » Philippe donna, puis oublia sa

parole : Dubois fut nommé conseiller d'état, en attendant une plus haute et plus scandaleuse fortune.

Il était difficile de présager que tout le pouvoir dût tomber un jour aux mains de cet homme vil entre tous les plébéiens, à voir le plan aristocratique d'administration que le duc d'Orléans avait adopté moins d'après l'autorité du duc de Bourgogne à qui on l'attribuait, que d'après les conseils de son favori St.-Simon, dont le dessein était, nous dit-il lui-même dans ses mémoires, *de commencer à mettre la noblesse dans le ministère, avec la dignité et l'autorité qui lui convenaient, aux dépens de la robe et de la plume, d'écarter cette roture de tous les emplois supérieurs, et de soumettre tout à la noblesse en toute espèce d'administration.* Mazarin, et, d'après ses maximes, Louis XIV avaient éloigné l'ancienne noblesse, si long-temps turbulente et factieuse, du maniement des affaires, et l'avaient confié à des hommes nouveaux qui ne s'appuyaient que sur le prince et qui n'avaient d'autre intérêt que sa grandeur dont leur puissance était émanée. St.-Simon, profondément imbu des idées aristocratiques et féodales, avait dès long-temps engagé le prince à former, lorsqu'il serait le maître, des conseils dont les premiéres places seraient remplies par la noblesse. Soixante ans auparavant, lorsque la féodalité, comprimée plutôt qu'abattue par Richelieu, avait encore une influence provinciale et de récentes habitudes de révolte, ce plan eût été fort dangereux. Mais, sous le long règne de Louis XIV, la noblesse s'était façonnée à l'obéissance et avait mis son suprême honneur à porter les chaînes dorées de la cour. Les excès du jeu et du luxe lui avaient d'ailleurs porté des coups funestes. Enfin, le progrès des lumières et les railleries du théâtre lui avaient beaucoup ôté de son prestige. Ajoutons à cela que l'immense accroissement des armées royales ne lui permettait plus l'espoir de tenter des ligues et des insurrections avec impunité. Le duc d'Orléans jugea qu'il lui restait assez d'éclat pour donner du relief à son gouvernement, mais non assez de force pour le troubler. Il substitua donc aux secrétaires d'état de Louis

XIV des conseils qu'il subordonna au conseil de régence, savoir un pour la politique, un pour la guerre, un pour la marine, un pour les finances, un pour les affaires ecclésiastiques, un pour celles de l'intérieur, et quelque temps après un pour le commerce, qui était dans l'état le plus déplorable (1). On voyait dans ces conseils des princes du sang, des maréchaux de France, des ducs et pairs, des cardinaux, des évêques, et aussi, à côté de ces hauts seigneurs, quelques plébéiens, hommes plus pratiques et plus positifs, que le bon sens du régent y avait introduits. « Rien de plus sage et de plus utile en apparence, dit Marmontel, que cette distribution des affaires en autant de conseils, où ce qu'il y avait de plus distingué dans le royaume était appelé au gouvernement, et qui pouvaient être une école pour former, durant la régence, des ministres au nouveau roi. Mais ni les détails de l'administration, ni la suite et l'enchaînement des affaires, n'étaient assez familiers à des hommes incapables d'application, et qui presque tous avaient plus l'habitude d'agir que de délibérer, et l'ambition de se rendre agréables que celle de se rendre utiles : aussi les uns, manque de lumières, les autres, manque de courage, presque tous, manque de résolution, suivirent l'impulsion du conseil de régence, ou plutôt du régent lui-même, réduits à être des fantômes d'importance et d'autorité. Mais ils mettaient l'autorité réelle à couvert du reproche, et donnaient une apparence de gravité à l'esprit qui la conduisait. » (*Histoire de la Régence.*) Cet appareil en imposa aux adversaires du duc d'Orléans, et par l'incapacité, la faiblesse, le dévouement ou la servitude de ceux qu'il avait appelés dans les conseils, il régna d'abord aussi paisiblement que s'il eût été couronné.

---

(1) « On ne peut se figurer quelle était la détresse des citoyens et l'anéantissement du commerce. Une usure exécrable rongeait les derniers débris des fortunes, et le caprice des lois monétaires avait excité une telle défiance qu'on ne trouvait pas à 30 pour 100 sur dépôt de vaisselle d'argent. » (*Lemontey*, *Hist. de la régence*).

Les principaux embarras de son administration vinrent de la pénurie des finances plus encore que de la mauvaise volonté de ses ennemis. Les guerres et le faste de Louis XIV avaient chargé le royaume d'une dette immense. Ce monarque, en mourant, n'avait laissé au trésor royal que sept à huit cent mille livres d'argent comptant, et il était dû par l'état en billets au porteur, et actuellement exigibles, sept cent dix millions. La dette publique était en intérêts de quatre-vingt-six millions; ces deux dettes réunies formaient un capital de plus de trois milliards. Il se trouva des hommes, et ce qui étonne, l'intègre et sévère duc de St.-Simon était du nombre, qui voulurent persuader au régent que le nouveau roi n'était pas tenu de reconnaître les dettes de son prédécesseur, et qui proposèrent la banqueroute. Philippe rejeta ce moyen honteux et violent de libérer le trésor royal, et aima mieux croire alors qu'à la longue une sage économie et un régime réparateur guériraient le mal, tout invétéré qu'il parût. Il chercha donc dans les réductions légitimes de dépense et dans la réforme de divers abus ruineux, les moyens de diminuer le poids de la dette nationale. Toute noblesse acquise par lettres depuis 1689 fut abolie, et, en même temps, tous priviléges accordés à ce titre, tant aux offices militaires qu'à ceux de judicature, de police et de finances. On réduisit au denier vingt-cinq une certaine quantité de rentes qui étaient au denier douze. Des rentes viagères de 1714 et 1715, dont le capital avait été fourni, moitié en argent, moitié en effets décriés, furent frappées d'une réduction d'un quart; d'autres, qui avaient été acquises en papiers seulement, d'une réduction de moitié. On fit une diminution de trois millions quelques cent mille livres sur les tailles de 1716, et des remises plus ou moins considérables sur les autres impôts. Depuis Louvois, il se levait des impositions militaires sur de simples lettres ministérielles; cet abus criant fut détruit. On fit dans les troupes une réforme de vingt-cinq mille hommes, dont la maison du roi ne fut pas exempte; on invita par des priviléges le soldat réformé à

retourner à la charrue; celui qui aurait huit enfans, dont aucun ne se serait fait religieux, devait être franc d'impositions. Une lettre circulaire, qui peint bien l'oppression du peuple à cette époque, prescrivit aux intendans des provinces de veiller à son soulagement, et de « tenir » la main à ce que les collecteurs, procédant par voie » d'exécution contre les taillables, n'enlevassent point » leurs chevaux et bœufs servant au labourage, ni leurs » lits, habits, ustensiles et outils, avec lesquels les » ouvriers et artisans gagnaient leur vie. » On accorda des exemptions sur le commerce du bétail pour en repeupler les campagnes; le commerce des grains fut libre de province à province, et même l'exportation permise, sous la simple condition de déclarer la quantité de grains qu'on ferait sortir.

Une des causes de la ruine de l'agriculture avait été la variation des monnaies. La valeur numéraire des espèces avait graduellement haussé depuis 1689 jusqu'en 1712, et graduellement baissé depuis 1712 jusqu'en 1715, en sorte que les engagemens d'ancienne date étant basés sur une monnaie beaucoup plus faible de poids que la monnaie actuelle, les fermiers et les débiteurs se trouvaient obligés de payer en réalité beaucoup au-delà des valeurs énoncées dans leurs baux et dans leurs obligations. Quoique, pour attirer les espèces dans le commerce, le gouvernement annonçât que leur valeur présente serait désormais invariable, le public, après des diminutions ruineuses pour tant de débiteurs, attendait, comme tôt ou tard inévitable, une réaction en hausse. Cependant l'argent se resserrait, et les papiers perdaient quatre-vingts pour cent sur la place. Contraint par la force des choses de faire ce qu'il eût voulu éviter, le gouvernement ordonna une refonte. Il déclara qu'au premier janvier 1716 les louis d'or anciens vaudraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus cinq livres au lieu de trois et demie. On avait compté qu'il serait apporté à l'échange pour un milliard d'espèces, mais il ne s'en présenta dans l'espace de dix-huit mois que pour trois cent quatre-vingt

millions ; le bénéfice de l'opération, beaucoup moindre qu'on ne l'avait espéré, fut d'environ soixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenses les plus urgentes.

A la refonte des monnaies succéda le fameux édit du *visa*, pour la vérification et liquidation des différens effets royaux dont la dépréciation continuait, et pour leur conversion en une seule espèce de billets, dont la valeur serait fixée invariablement. En vertu de cet édit, vérification faite du titre auquel chacun était possesseur de ces effets, on en régla les réductions, et ils furent convertis en billets d'état. La somme des papiers visés s'éleva à six cent millions, qu'une loi réduisit à deux cent cinquante millions en billets d'état, portant intérêt à quatre pour cent. Quatre frères, dont la capacité et les services ont mérité l'approbation publique, les Paris, dirigèrent ce travail épineux, prélude de celui qu'ils exécutèrent après le système.

Ensuite (mars 1716) parut l'édit qui établissait une chambre de justice pour la recherche des traitans concussionnaires : moyen dangereux, dont on abusa presque toujours, mais qu'autorisaient de nombreux exemples, et que l'excès du mal semblait d'autant plus justifier aux yeux du conseil, que Sully et Colbert avaient appliqué ce remède violent aux plaies du royaume. « La terreur installa au couvent des Grands-Augustins la nouvelle chambre ardente, et disposa dans une salle voisine les instrumens de torture destinés à l'interrogatoire des enrichis. Pour cette justice nouvelle il fallut un code nouveau, et il fut atroce : la peine de mort y était prodiguée sans mesure pour tous les délits des justiciables. Le carcan attendait les témoins négligens, les galères punissaient l'erreur dans la déclaration des fortunes. La *médisance* contre les délateurs était punie du dernier supplice ; les domestiques étaient autorisés à déposer contre leurs maîtres, *sous des noms empruntés*. Outre le cinquième des confiscations, ces dénonciateurs recevaient des brevets qui les déclaraient protégés du roi, les affranchissaient

des poursuites de leurs créanciers, etc. Quatre mille quatre cent soixante et dix chefs de famille furent inscrits sur des tables spoliatrices. L'effroi et le désespoir s'emparèrent de ces maisons superbes dont les financiers avaient décoré Paris, et d'où une loi imprévue leur défendit tout-à-coup de sortir, sous peine de la vie. Dans leur épouvante, quelques-uns hasardèrent leurs jours par la fuite; d'autres les terminèrent par le suicide. Quelques-uns furent exécutés à mort; d'autres subirent une exposition infamante. Cependant l'excès des violences y amena un étrange remède. Le régent, qui avait promis d'être inflexible, céda au torrent des réclamations. A ce signal, tout ce qui l'entourait, princes, *roués* (1), intrigans, femmes perdues, tout s'érigea en solliciteurs. L'indulgence eut ses tarifs, comme la vengeance avait ses listes; et la cour de France ne fut plus que le marché scandaleux d'un royaume mis au pillage. » (*Lemontey*, Hist. de la Régence.) On avait compté que cette poursuite produirait trois cent millions; elle ne rendit guère au-delà de deux cents, dont on perçut à peine le tiers jusqu'à l'édit de 1717, qui supprima la chambre de justice.

Cependant tous ces expédiens financiers avaient jeté dans les esprits de nouvelles inquiétudes. Le crédit de toutes les caisses publiques était anéanti, et l'on était dans l'impuissance de payer même le prêt des troupes. Dans ces momens de détresse, l'écossais Law, grand joueur et grand combinateur, dit St.-Simon, vint proposer au régent un plan qui, dénaturé par la suite, produisit une effroyable catastrophe, mais qui était sage et salutaire dans son principe, savoir, l'établissement d'une banque générale, uniquement destinée à faciliter la circulation. Elle fit l'ouverture de ses opérations le 2 mai 1716, avec un fonds de douze cents actions de cinq mille livres chacune. Elle s'était prudemment interdit toute entreprise de commerce et la faculté de contracter

(1) C'était le nom que le régent donnait à ses familiers, compagnons de ses débauches.

aucune dette. Se bornant à l'escompte des lettres de change, à la régie de la caisse des particuliers, à l'échange en argent de ses billets, qui étaient tous à vue et payables en espèces, par sa bonne administration elle exerça bientôt une heureuse influence sur la confiance publique. L'intérêt, précédemment usuraire, se mit au niveau de la banque, et les affaires reprirent de l'activité. Restait néanmoins la grande plaie de l'état, la dette et le déficit. Les revenus libres de l'année 1716 n'allaient guère qu'à soixante-quinze millions, et, malgré les économies, la dépense s'élevait à plus de quatre-vingt-dix. La difficulté de combler ce déficit, et surtout d'amortir l'énorme dette, héritage du dernier règne, par le systême lent des réductions ; de plus, la disparition de la moitié de l'argent du royaume, que la variation des monnaies et l'inégalité du commerce à notre désavantage avaient fait passer chez l'étranger, et que l'agriculture et l'industrie ne pouvaient rappeler qu'insensiblement, donnèrent cours au funeste projet de remplir le vide par une monnaie idéale qui, dans la circulation, tînt lieu de la réalité.

Le succès qu'avait obtenu la banque de Law avait acquis à cet aventurier une grande renommée financière. Il lui fut facile de faire adopter à un prince hardi dans ses projets et impatient dans ses désirs, comme était le duc d'Orléans, un plan tout éblouissant de belles espérances, et qui devait, disait-il, non-seulement liquider les dettes de l'état, mais en décupler les richesses. Il consistait à mettre la banque au compte du roi, mais combinée avec l'établissement d'une compagnie de commerce, dont les actions seraient payées en billets d'état et donneraient aux billets de banque une nouvelle activité. Ce systême créait ainsi deux sortes de papiers, dont l'un aurait le caractère des biens-fonds et porterait des revenus susceptibles d'accroissemens; l'autre offrirait à la circulation une monnaie d'une valeur égale à celle de l'argent et d'un usage plus commode. A vrai dire, la combinaison de ces deux moyens, dans une juste mesure, pouvait produire d'heureux et puissans effets. « L'erreur de Law fut de

donner à son système une étendue extravagante, de supposer à ses moyens une force qu'ils n'avaient pas ; et, au lieu d'établir, comme il était facile, l'égalité de concurrence entre l'argent et le papier-monnaie, d'avoir pu se persuader, ébloui par de vains sophismes, que les avantages du papier-monnaie feraient constamment préférer sa valeur idéale à la valeur réelle du plus précieux des métaux. Son crime fut de présenter au plus faible et au plus facile des princes un projet dangereux et propre à séduire une nation crédule, imprudente et légère ; d'attirer dans les mains d'un roi tout le numéraire de son royaume, de faire accepter en échange une monnaie fantastique et multipliable à volonté ; de donner ainsi à la prodigalité du souverain des facilités sans bornes ; d'ouvrir à la cupidité des intrigans, des favoris et des maîtresses, une source que son abondance ferait regarder comme inépuisable, jusqu'au moment où ses canaux fragiles se briseraient tous à la fois. Un plus grand crime fut encore de retarder la décadence de ce système pernicieux par des moyens violens ou perfides, et tous d'autant plus coupables qu'ils étaient impuissans, et que, sans espérance de remédier au mal, il ne faisaient que l'aggraver. » (*Marmontel*).

Au mois d'août 1717, fut établie, par actions de cinq cents livres, la *Compagnie d'Occident*, dont Law fut nommé directeur. L'objet spécieux de l'entreprise, l'appât jeté aux capitalistes, était le bénéfice à espérer de l'exploitation des terres de la Louisiane, que le roi cédait à la Compagnie. Law ne pouvait ignorer le misérable état de cette colonie, et combien avaient été trompeuses les premières spéculations sur ce pays. Ce qu'on avait raconté de ses mines d'or n'était, selon toute apparence, qu'une chimère ; et cependant le premier soin de Law, en annonçant son entreprise, fut de répandre que la Louisiane renfermait des trésors immenses, et de faire divulguer mystérieusement que ses mines étaient enfin connues avec certitude et d'une richesse extraordinaire. Le Parlement dupe, comme le conseil, de l'imposture,

passa sans difficulté l'édit qui établissait la Compagnie. Le seul d'*Aguesseau*, plus clairvoyant, manifesta de l'opposition, et fut exilé à sa terre de Fresne. Dès le printemps prochain, on fit partir pour la Louisiane six navires chargés de colons, parmi lesquels il y avait des ouvriers pour exploiter des mines d'or qui n'existaient pas (1). Le public crédule et avide, rêvant déjà d'énormes bénéfices, s'empressa de prendre des actions.

Law, voyant les esprits fascinés, et peut-être se faisant illusion à lui-même, élargit sur un plan gigantesque la sphère de sa compagnie, et projeta d'en faire comme un édifice magique, où le prestige du crédit attirerait toutes les richesses du royaume. Successivement il lui fit accorder le privilége du commerce du Canada pour les castors, celui du Sénégal pour la traite des nègres, celui de la navigation et du négoce dans toutes les mers d'orient, la fabrication pour neuf ans de toutes les monnaies de France, la ferme du tabac, enfin le bail des fermes et les recettes générales; en sorte que la Compagnie d'occident, devenue Compagnie des Indes, eut dans ses mains tous les revenus de l'état et tous les produits du commerce. A chaque nouveau privilége qu'elle obtenait, la soif des actionnaires devenait plus ardente. Ils se ruaient sur les actions, réputées chaque jour plus lucratives, avec une fureur extravagante. « Le principal but des concurrens était de recevoir ces papiers à leur source. La plupart des souverains de l'Europe y prétendirent et entretinrent à Paris des mandataires pour lesquels ils imploraient avec

---

(1) « L'expédition que Law prépara pour la Louisiane fut conduite avec une imprévoyance barbare. La police lui fournit, pour aller peupler et cultiver cette colonie, tout ce que les dépôts de mendicité offraient de plus impur dans les deux sexes. Six mille malheureux, qu'on appelait ouvriers, accablés des infirmités qui naissent de l'extrême indigence et surtout du vice, entassés dans des vaisseaux où l'on n'avait pris aucune précaution de salubrité, allèrent se consumer et périr dans ce prétendu pays de l'or. Law, en les faisant embarquer, avait eu grand soin de charger les vaisseaux de tous les instrumens propres à l'exploitation des mines. C'est tout ce que le public enivré aperçut dans une expédition qui n'aurait dû lui inspirer que du dégoût. » (*M. Lacretelle*, *Histoire du dix-huitième siècle*.)

soumission les faveurs du régent. Après ces agioteurs couronnés venaient sans honte les plus grands seigneurs de la France (1), souscrivant de vils placets des plus beaux noms de la monarchie. Quand la part des privilégiés était faite, le reste appartenait à la constance des plus robustes athlètes. Dès qu'une distribution nouvelle commençait, l'hôtel de la Compagnie, regorgeant d'une foule acharnée, eût vainement essayé de fermer ses portes. On voyait ces âpres solliciteurs, étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche, et gémir sans plier sous le poids de l'or et des porte-feuilles. Leur phalange s'avançait durant plusieurs jours et plusieurs nuits vers le bureau d'échange, comme une colonne compacte que ni le sommeil, ni la faim, ni la soif ne pouvaient démolir. » (*Lemontey, Hist. de la Régence.*) A la faveur de ce délire, plus les fabricateurs d'actions les multipliaient, plus le prix en haussait démesurément, et Law, au lieu de modérer cet excès, s'applaudissait, dit Marmontel, d'avoir sous sa main, pour ainsi dire, la roue de la fortune, et de lui donner chaque jour une nouvelle impulsion.

La somme totale des actions de la Compagnie finit par s'élever à seize cent soixante-quinze millions, ce qui était plus que le double de tout l'argent du royaume à cette époque; mais Law comptait, pour établir la balance, sur le papier-monnaie de sa banque. On y portait l'argent, et on l'y échangeait en billets; ceux-ci passaient à la Compagnie en échange des actions; les actions, à leur tour, passaient dans la caisse de la banque pour y répondre de l'emprunt des billets; et, tandis que les actions doublaient, triplaient, décuplaient de valeur, les billets, dont le prix était invariable, tenaient lieu de l'argent et

---

(1) L'arrière petit-fils du grand Condé, le duc de Bourbon, était à leur tête. Enrichi par ces honteux moyens, il rebâtit avec somptuosité le château de Chantilly que son aïeul avait décoré de sa gloire. Il étalait un jour à Chemillé, l'un de ses familiers, l'opulence magique de son porte-feuille : *Monseigneur*, reprit ce hardi courtisan, *deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là.*

même lui étaient préférés. En 1719, on fabriqua une si énorme quantité de ces billets, qu'il fallut doubler le nombre des commis à la signature. Cette émission insensée n'effraya personne et ne ralentit point l'ardeur de l'agiotage. Les mois d'octobre et de novembre de cette année furent un temps d'ivresse et de vertige, et l'apogée du système de Law (1). Mais l'aveuglement ne pouvait être de longue durée, et le jour où la moindre inquiétude ferait naître la pensée de réaliser en argent ces billets dont la valeur excédait si prodigieusement celle des espèces en circulation, tout ce fantastique édifice devait crouler. A la vérité, on avait soin de faire subir des variations à la monnaie pour entretenir la prédilection de la multitude pour les billets, dont la valeur ne changeait pas Mais ce violent moyen de décrier l'argent et de soutenir le papier fut bientôt insuffisant. Des agens parurent sur la place, chargés de billets qu'ils cherchaient à négocier. On en présentait à la banque, et leur nombre toujours croissant avertit Law que le moment critique était venu. Voyant sa banque menacée d'une ruine imminente par la baisse des actions et des billets, et par les réalisations, auxquelles il serait bientôt impossible de faire face, le 5 janvier 1720, pour essayer de regagner du crédit, il se fit nommer contrôleur-général. Il commença son ministère par des variations nouvelles dans la valeur des monnaies. Le public ne prit plus le change, et garda son argent. La banque royale fut réunie à la Compagnie des Indes, et n'en eut pas plus de faveur. Enfin, n'ayant pu avilir l'argent au point de soutenir le

---

(1) « Law faisait merveille avec son Mississipi. C'était à qui aurait du Mississipi. Il s'y faisait presque tout-à-coup des fortunes immenses. Law, assiégé chez lui de supplians et de soupirans, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par les fenêtres, tomber dans son cabinet par sa cheminée. On ne parlait que par millions..... Mais je voyais bien que tout le savoir de Law n'était qu'un habile et nouveau tour de passe-passe, qui mettait le bien de Pierre dans la poche de Jean, et qui n'enrichissait les uns que des dépouilles des autres; que tôt ou tard cela tarirait, le jeu se verrait à découvert, qu'une infinité de gens demeureraient ruinés, etc. » (*Mémoires de St-Simon*)

billet au pair de l'espèce, Law fit rendre par le conseil un arrêt également absurde et tyrannique, dans lequel, supposant qu'il y avait en France douze cent millions de numéraire que l'on s'obstinait à tenir renfermés, le roi faisait défense à toutes personnes et communautés de garder chez elles plus de cinq cents livres d'argent, sous peine de confiscation au profit des dénonciateurs, et de dix mille livres d'amende. Cette loi, qui provoquait la délation domestique, qui soudoyait jusqu'au sein des familles l'espionnage et la trahison (1), répandit une désolation générale. Les uns enfouirent leur argent, les autres le firent passer furtivement hors du royaume; le plus grand nombre, fatigués de leurs anxiétés et intimidés par quelques exemples de rigueur, l'échangèrent contre le fatal papier. Mais en vain Law s'agitait en tout sens pour échapper à l'abîme : l'abîme chaque jour se creusait plus profond, plus inévitable. La somme des actions et des billets dépassait démesurément la valeur de tout l'or et de tout l'argent qui pouvait être dans le royaume. Un arrêt les soumit à une diminution graduelle qui, à la fin de l'année, devait les réduire de moitié. Cet arrêt de banqueroute fut révoqué peu de jours après; mais il avait rompu le charme pour les plus crédules; toute la confiance était détruite; rien ne put la faire renaître. Law, ayant dans sa caisse une grande partie du numéraire, chercha, pour dernier expédient, une odieuse et vaine ressource dans une augmentation criante de la valeur des monnaies : il porta le marc d'argent à cent vingt livres, et le marc d'or à dix-huit cents. Cette opération désespérée ne releva point sa banque. Les billets perdirent de plus en plus; enfin, ils s'annulèrent entièrement, et furent supprimés au mois d'octobre 1720. Le peuple de Paris, les mains pleines de ces symboles trompeurs d'une richesse anéantie, ne pouvait avoir du pain. On ouvrit

(1) « Les valets trahirent leurs maîtres, le citoyen devint l'espion du citoyen ; ce qui fit dire à Milord Stairs qu'on ne pouvait douter de la catholicité de Law, puisqu'il établissait l'inquisition, après avoir déjà prouvé la transsubstantiation par le changement des espèces en papier. » (*Mém. secrets de Duclos*.)

pour lui une caisse où étaient payés en argent les billets de peu de valeur. Trois hommes y furent étouffés dans la presse. On porta leurs cadavres devant le palais d'Orléans; cette vue combla l'exaspération de la multitude. Law, s'enfuyant dans son carrosse au grand galop de ses chevaux, courut risque d'être lapidé. Toutefois, quoique chargé de la haine publique, il resta six mois encore auprès du régent. Enfin, il se retira en Angleterre, puis à Venise, où il mourut dans la plus étroite médiocrité, n'ayant, dit-on, emporté de Paris que deux mille louis d'or, lui qui avait eu dans ses mains toutes les richesses du royaume.

Après sa fuite, qui fut à peine aperçue dans la confusion dont l'émission de six milliards de papier, jetés dans le commerce par des voies inusitées, couvrait la France, Le Pelletier de la Houssaie fut fait contrôleur général. Le débris immense du système passa par l'opération du *visa*, dont furent chargés les *frères Paris*, habiles financiers, que Law avait eus pour principaux antagonistes. La somme des effets présentés à ce contrôle s'éleva à deux milliards deux cent vingt-deux millions. Le tiers environ de cette masse ayant été annullé; le reste fut liquidé à dix-sept cents et quelques millions. Une très-petite partie fut payée en argent; et il fallut se libérer du reste, en recevant les billets du *visa*, soit pour capitaux de nouvelles rentes, soit en paiement de nouveaux offices, etc. Ainsi se termina cette grande révolution financière. Law, son auteur, a trouvé des apologistes: mais, quoiqu'on pense de ses talens, il est évident qu'il manqua de prudence, de droiture et de bonne foi (1); qu'après avoir débuté par une combinaison sage, il se laissa emporter par une imagination déréglée; et qu'avec une obstination impardonnable, il s'attacha, sans espoir

---

(1) St.-Simon prétend que « quelque fût son système, il y était de la meil-« leure foi du monde; que son intérêt ne le maitrisait point; qu'il était vrai et « simple; qu'il avait de la droiture, etc. » mais il n'en parle ainsi que pour dénigrer le duc de Noailles dont il était l'ennemi, et qu'il accuse d'avoir contrarié les opérations de Law par des obstacles multipliés.

de salut, à soutenir par des procédés ruineux et coupables l'échafaudage croulant de son système. Il semble que, dans la crise, lorsque nulle illusion ne pouvait lui rester, il ait été saisi de ce vertige frénétique du joueur qui s'aveugle sur le précipice prêt à l'engloutir, et lutte en désespéré contre la fortune qui va lui porter les derniers coups. A l'égard du régent, on a peine à comprendre qu'un prince, d'ailleurs si éclairé, ait embrassé si passionnément ce système; qu'après que l'aveuglement général fut dissipé, il soit resté long-temps encore sous le charme qui l'avait fasciné, et qu'il ait mieux aimé accuser de la chûte de Law la mauvaise volonté de ses adversaires que la folie de cet aventurier. Il regrettait ces heureux momens où il gouvernait en riant un peuple abandonné à l'enivrement de l'opulence et de la joie; où l'enchantement circulait par toute la France avec le papier magique de Law. L'illusion évanouie, il fallut voir la triste réalité, la ruine d'une multitude de familles honnêtes, la fortune scandaleuse des agioteurs, le bouleversement des conditions, la dépravation de toutes les classes par la grande curée offerte à leur avidité (1).

Tandis que Law ruinait et démoralisait la France, un autre aventurier, l'ambitieux et téméraire *Albéroni*, du fond de l'Espagne, voulait remuer toute l'Europe. Après la longue guerre de la succession, il fallait à l'Espagne un gouvernement prudent et laborieux qui, à l'aide du

(1) « Le bouleversement des fortunes, dit Duclos dans ses *Mémoires secrets*, n'a pas été le plus malheureux effet du système et de la régence. Une administration sage aurait pu rétablir les affaires; mais les mœurs, une fois dépravées, ne se rétablissent que par la révolution d'un État; et je les ai vues s'altérer sensiblement. Dans le siècle précédent, la noblesse et le militaire n'étaient animés que par l'honneur; le magistrat cherchait la considération; l'homme de lettres, l'homme à talent ambitionnaient la réputation; le commerçant se glorifiait de sa fortune, parcequ'elle était une preuve d'intelligence, de vigilance, de travail et d'ordre. Les ecclésiastiques qui n'étaient pas vertueux étaient du moins forcés de le paraître. Toutes les classes de l'État n'ont aujourd'hui qu'un objet, c'est d'être riches, sans que qui que ce soit fixe les bornes de la fortune où il prétend... J'ai vu, dans ma jeunesse, les bas emplois de la finance être des récompenses de laquais; on y trouve aujourd'hui plus de gentilshommes que de roturiers, etc. »

temps, remît l'ordre dans les finances et la discipline dans les troupes, créât une marine et ranimât le commerce, l'agriculture et l'industrie. Au lieu de tomber en des mains sages et patientes, elle tomba aux mains turbulentes d'Albéroni, qui par son ambition audacieuse fit avorter les fruits que l'état eût pu recueillir de ses talens et de ses travaux.

Le traité d'Utrecht avait consacré en principe que les couronnes de France et d'Espagne ne pourraient jamais être réunies sur la même tête. Cependant Albéroni voulant donner à son maître celle de France, dans le cas où le jeune roi, succombant à la faiblesse de sa constitution ou aux projets parricides que la calomnie attribuait au régent, laisserait le trône vacant. Pour en frayer le chemin à Philippe V, il fallait dépouiller le duc d'Orléans de la régence et préparer le renversement du traité d'Utrecht. L'ambition d'Albéroni n'allait pas seulement à disposer de la couronne de France. Il aspirait à faire mouvoir toute l'Europe par les ressorts de sa politique. Dans le nord comme dans le midi, il organisait des révolutions. Pour empêcher l'Angleterre de s'opposer à ses desseins, il méditait de faire envahir ce pays par l'aventureux Charles XII, et d'employer au détrônement de la maison d'Hanovre et à la restauration des Stuarts les armes réconciliées de la Suède et de la Russie. Les intrigues d'Albéroni et les inquiétudes qu'elles donnaient au régent, portèrent ce prince à rechercher l'alliance des deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, intéressées sous tant de rapports à maintenir les dispositions du traité d'Utrecht. Il chargea Dubois de négocier secrètement cette alliance. Celui-ci, prétextant un achat considérable de livres et de tableaux, se rendit à La Haye, où il eut, au mois de juillet 1716, une entrevue avec lord Stanhope, qui accompagnait Georges I dans son voyage d'Allemagne. Il proposa le traité de la *triple alliance*, dont la négociation se poursuivit en grand mystère jusqu'au commencement de l'année suivante, où il fut signé à La Haye le 4 janvier. On a beaucoup trop vanté l'habileté diplo-

matique que Dubois déploya en cette circonstance. Le traité qu'il conclut fut tout à l'avantage et à l'honneur de l'Angleterre. Une seule condition était égale, savoir la garantie réciproque des successions aux couronnes de France et d'Angleterre, conformément à la paix d'Utrecht. Par les autres clauses, le régent accordait la démolition du port de Dunkerque et le comblement du canal de Mardick, et promettait de forcer le prétendant à sortir d'Avignon où il s'était retiré, et de chasser de France tous les Anglais du parti jacobite qui y avaient cherché un refuge. Le traité affranchit les Hollandais de l'impôt des quatre sous pour livre sur les marchandises qu'ils importaient dans le royaume, et leur accorda la qualité de *hautes puissances*, que l'orgueil de notre diplomatie leur avait jusqu'alors refusée. Non-seulement, dans le protocole, le roi d'Angleterre continua de prendre le titre de roi de France; mais, Dubois ayant fait prendre ce titre au roi de France lui-même, un ordre du cabinet de Londres dénia au monarque français l'usage de son propre nom, et lui enjoignit de s'appeler simplement *roi très-chrétien*. Il ne fallait rien moins que l'idée d'une nécessité pressante pour déterminer le duc d'Orléans à subir un pareil traité.

Cette nécessité était plus spécieuse que réelle. L'état de la France à cette époque donnait sans doute au régent beaucoup d'embarras, mais ne pouvait, non plus que les projets d'Albéroni, lui causer des alarmes sérieuses. Louis XIV, en 1715, avait accordé à ses fils naturels (le *duc du Maine* et le *comte de Toulouse*), sous le nom de *princes légitimés*, les honneurs et le rang de princes du sang, et par cela même la préséance sur les ducs et pairs. Les princes et les pairs réclamèrent en 1716 contre cet acte de despotisme, et, l'année suivante, un arrêt du conseil de régence interdit aux légitimés de s'assimiler désormais aux princes du sang, leur laissant toutefois la prééminence sur les pairs par le silence de l'arrêt sur ce point. Un incident avait compliqué ce procès : c'était une protestation de la noblesse contre les pairs qui, dans leur

requête, avaient affecté la prétention de faire un corps séparé d'elle, en se portant comme ayant seuls le droit de représenter les anciens pairs dans les grandes solennités nationales. Cette protestation fut déclarée nulle, de sorte que l'arrêt du conseil mécontenta toutes les parties; les nobles, dont la requête était supprimée; les pairs, dont la demande était mise en oubli, et surtout les légitimés qui perdaient la royale prérogative dont leur père, avant de descendre dans la tombe, avait voulu couvrir le vice de leur naissance. Mais rien n'égala le courroux de la *duchesse du Maine,* femme ambitieuse et violente, qui, depuis le jour où le duc avait été dépouillé en plein parlement de l'autorité que lui assignait le testament de Louis XIV, avait voué au régent une haine implacable. Cette princesse et son mari ralliaient à eux tous les mécontens. Mais leurs liaisons les plus dangereuses et leurs menées les plus actives étaient au sein du parlement. Ce fut à ces pratiques que le régent attribua ce que fit la magistrature pour éclairer ou plutôt pour déconcerter les opérations du système. Justement inquiet des témérités de Law, le parlement, à l'occasion de l'édit de 1718, qui ordonnait une refonte générale des monnaies, usa du droit de remontrances que le régent lui avait rendu. Mais ses représentations furent mal accueillies. Il les renouvela trois fois inutilement. Enfin, dans son dépit, il rendit un arrêt qui circonscrivait les opérations de la banque, et ordonna même secrètement une enquête sur les procédés financiers de Law, dans le but de lui faire son procès. Le duc d'Orléans répondit à ces hardiesses par un lit de justice dont l'objet principal était d'interdire au parlement la connaissance des affaires de l'état, mais qui en même temps avait pour but de consommer l'abaissement des légitimés. Le duc du Maine avait conservé la surintendance de l'éducation du roi. Il en fut dépouillé dans cette solennité, et, pour surcroit d'humiliation, conformément aux prétentions des ducs et pairs, on lui ôta sur eux la préséance en le réduisant à son rang de pairie. Tant d'outrages achevèrent de déterminer la duchesse du Maine à

presser la conspiration qu'elle tramait depuis long-temps pour soulever tout le royaume contre la régence du duc d'Orléans, mettre à sa place le roi d'Espagne, et, sous lui, comme vice-régent, le duc du Maine.

Dans ce complot, la duchesse croyait pouvoir s'assurer sur le parlement de Paris, dont l'arrêt avait été cassé au lit de justice, et sur ceux des provinces qu'entraînerait l'exemple de la compagnie principale. Elle espérait en cette noblesse mécontente de l'oubli où l'on avait laissé sa requête contre les pairs, et qu'elle tâchait de gagner à l'Espagne par toutes sortes de séductions. Elle se promettait, en outre, l'appui des molinistes et des partisans fanatiques de la bulle *unigenitus*, que le régent avait vivement offensés en révoquant toutes les lettres de cachet surprises au dernier roi contre les jansénistes, en mettant le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience et en éloignant les jésuites du confessionnal du roi. Enfin, elle comptait sur une insurrection en Bretagne où les états avaient été cassés en 1717 pour avoir refusé d'accorder par acclamation et sans examen, selon la coutume, le don gratuit demandé par le roi. Quoique rétablis peu de temps après, ils étaient animés d'un profond ressentiment et réellement disposés à la révolte. Une flotte espagnole devait débarquer en Bretagne des troupes et des armes, et ce débarquement devait être le signal du soulèvement. Mais la Bretagne se flattait en vain que son exemple serait suivi : dans le reste du royaume, rien n'était amené à ce moment de crise où éclatent les révolutions. La noblesse, dont la requête avait été passée sous silence dans le procès des pairs, pouvait s'en trouver mortifiée; mais après tout elle n'avait à se plaindre que d'une simple réticence, faible motif pour bouleverser l'état. Parmi les amis particuliers du duc du Maine, les uns, comme le maréchal de Villars, avaient assez d'audace pour guider un parti, mais trop peu d'intérêt à détruire le régent; les autres, comme le maréchal de Villeroi, n'avaient ni capacité ni énergie. Le coup frappé sur le parlement de Paris l'avait irrité; mais, à cette

époque, les opérations du systême de Law n'étaient pas encore assez criantes pour autoriser la confédération et la révolte de la magistrature. Quant au parti moliniste, abaissé d'abord par le régent, il commençait à reprendre faveur, soutenu par l'abbé Dubois qui, aspirant à la pourpre, voulait se rendre agréable à la cour de Rome et sollicitait auprès du régent, avec grande apparence de succès, l'acceptation de la bulle litigieuse. D'ailleurs, les deux grands instrumens d'action manquaient aux conjurés, l'armée et le peuple. Les principaux auteurs de la conspiration, du Maine et Villeroi, n'avaient nulle influence sur le militaire, et le peuple, tout entier au jeu magique de la banque, était indifférent aux passions des princes et aux intrigues ambitieuses des courtisans. Pour le soulever, il eût fallu attendre la décadence du systême, le moment de la catastrophe, ces jours de violence où ce que chacun pouvait avoir d'argent lui était arraché par un arrêt tyrannique, ces jours de désolation où, les mains pleines de billets de banque, le peuple affamé demandait du pain. L'impatience d'un ministre fougueux et d'une femme irritée précipita l'exécution du complot.

Les conseils avaient été abolis (1), et l'on était revenu aux secrétaires d'état. Dubois l'était alors, et, depuis la conclusion de la triple alliance, jouissait de toute la confiance du régent. Il eut connaissance de la conjuration, selon les uns, par une courtisane qui avait dérobé des papiers importans à un secrétaire du prince de Cellamare,

---

(1) « Les conseils n'avaient point répondu, dans la pratique, à l'éclat de la spéculation. Ce furent bientôt des foyers de querelles, de jalousies, de sottes prétentions, où l'intrigue et la haine eurent seules de l'activité, tandis que les affaires languirent par l'incapacité des chefs, par la mutinerie des maîtres des requêtes qui refusèrent pendant dix-huit mois de rapporter *debout* au conseil de régence, par la nécessité où le public se trouva de chercher soixante-dix ministres dispersés dans la capitale... Le régent, las de cette forme d'administration, céda facilement aux insinuations de Dubois, qui lui fit conseiller par son agent Chavigny de remplacer les grands seigneurs par de simples secrétaires d'état qui, sans crédit et sans famille, resteraient forcément ses créatures. » (Lemontey). Les conseils furent congédiés le 24 Septembre 1718, après trois ans d'existence.

ambassadeur d'Espagne à Paris; selon les autres, par un commis de la bibliothèque du roi, que l'ambassadeur employait imprudemment dans ses bureaux. *Cellamare* fut arrêté et reconduit à la frontière d'Espagne (septembre 1718). Soit clémence naturelle de la part du régent, soit ignorance feinte du nombre des coupables pour n'avoir pas à sévir contre tant de personnes considérables, soit politique de Dubois qui, pour ménager un parti puissant et s'y faire des amis, ne donna au duc d'Orléans que des renseignemens incomplets, on se borna à l'emprisonnement passager de quelques conjurés subalternes, comme pour livrer au ridicule un complot si mal conçu et si misérablement appuyé. A la vérité, on arrêta le duc et la duchesse du Maine, qui furent enfermés dans les châteaux de Dourlens et de Châlons. Mais ils furent rappelés après quelques mois de détention. Toute la rigueur fut réservée pour les malheureux Bretons qui s'étaient engagés dans le complot d'Albéroni. Une flotte espagnole avait paru sur les côtes de la Bretagne, puis s'était retirée à l'approche des troupes envoyées pour s'opposer au débarquement. On arrêta plusieurs gentilshommes bretons, qui avouèrent tout devant la commission établie à Nantes pour les juger. Quatre eurent la tête tranchée. Seize autres, qui avaient pris la fuite, subirent en effigie le même arrêt de mort. Ensuite, vû le grand nombre des complices et les torrens de sang qu'il eût fallu verser pour tout punir, on accorda une amnistie à ceux qui n'étaient pas jugés encore, de laquelle dix seulement des plus factieux furent exceptés. La plupart des fugitifs allèrent traîner en Espagne une existence misérable, leurs frères ayant perdu la vie en France, eux demandant leur pain en terre étrangère, et tout cela pour les intérêts et l'ambition du duc et de la duchesse du Maine, *qui n'en perdirent pas un cheveu de leur tête* (*St.-Simon*). Ce fut même quelques jours après l'exécution de Nantes que le duc du Maine revit le duc d'Orléans pour la première fois, et, depuis, on l'a vu tenir à Sceaux une cour brillante, séjour des plaisirs et des fêtes.

Ce qu'Albéroni avait tenté en France contre le régent, le régent l'avait essayé en Espagne contre Albéroni. Le duc de St.-Aignan, ambassadeur de France à la cour de Philippe V, avait reçu des instructions comparables à celles du duc de Cellamare. Il s'agissait de détruire le ministre tout-puissant et la faction italienne, d'empêcher que la mort de Philippe V, que l'on supposait prochaine, fît passer la régence à sa veuve, et de rendre aux Espagnols le gouvernement de leur monarchie. Un corps de troupes, posté dans le voisinage des Pyrénées, sous le faux prétexte de mouvemens parmi les calvinistes, devait appuyer ces projets hostiles. St.-Aignan, jeune et impétueux, dépassant les instructions de son maître, avait intrigué avec ardeur non pas tant pour chasser les Italiens que pour ménager la couronne d'Espagne à la maison d'Orléans. Enfin, craignant la fougue imprudente de son agent, le duc d'Orléans avait prévenu, par son rappel, l'éclat honteux d'un complot inutile pour lequel, cherchant des conjurés, il n'avait trouvé que des cabaleurs.

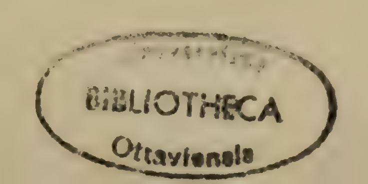
Tandis que, moins sage, Albéroni poursuivait le sien et méditait vainement de soumettre la France à l'autorité de Philippe V, il avait entrepris, avec plus de succès d'abord, de recouvrer par les armes les états d'Italie démembrés de la monarchie d'Espagne. En 1717, une armée espagnole, sous les ordres du marquis de Leyde, avait débarqué en Sardaigne et reconquis cette île sur l'empereur. Le même général, l'année suivante, avait enlevé au duc de Savoie la plus grande partie de la Sicile. La France et l'Angleterre ne virent point avec indifférence ces attentats au traité d'Utrecht et au système d'équilibre établi entre les puissances européennes. Elles firent agréer à l'empereur (2 août 1718) et ensuite aux Hollandais (16 février 1719) le traité célèbre sous le nom de *quadruple alliance*, et qui réglait les conditions d'un accommodement entre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Ces conditions étaient que Philippe V rendrait la Sardaigne à l'empereur et renoncerait aux provinces d'Italie et des Pays-Bas adjugées par la paix d'Utrecht à

ce prince, qui, de son côté, renoncerait formellement à tous les états de la monarchie espagnole cédés par la même paix à Philippe V, qu'il reconnaîtrait pour légitime roi d'Espagne. Comme on prévoyait que la succession du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance allait être ouverte par l'extinction des mâles des maisons de Médicis et de Farnèse, la quadruple alliance stipulait que ces duchés seraient regardés désormais comme fiefs masculins de l'empire, et que l'empereur en donnerait l'investiture éventuelle à don Carlos, fils aîné d'Isabelle Farnèse, épouse en secondes noces de Philippe V; qu'enfin, dans le cas où ce prince décéderait sans héritiers mâles, ces duchés passeraient successivement à ses frères puinés, à condition néanmoins de ne pouvoir être possédés par un prince qui porterait la couronne d'Espagne. Par rapport au duc de Savoie, il était réglé que ce prince renoncerait, en faveur de l'empereur, à ses droits sur la Sicile, et qu'il recevrait en retour la Sardaigne avec tous les honneurs de la royauté. Il souscrivit, quoiqu'à regret, à ce traité, ne trouvant pas dans la Sardaigne une compensation suffisante de la perte de la Sicile. Quant au roi d'Espagne, il rejeta l'accommodement proposé. Albéroni, avec une funeste et aveugle obstination, persévéra dans ses projets de conquête. Il avait en Sicile une flotte puissante et une armée victorieuse. La prise récente de Palerme semblait lui promettre la soumission prochaine de l'île entière. De là, il voyait déjà les Espagnols se portant sur l'état de Naples, en chassant les Allemands et les réduisant pas à pas à évacuer l'Italie avant que le prince Eugène, occupé contre les Turcs en Hongrie, eût le temps de les secourir. Bientôt s'évanouirent toutes ses illusions. Le 22 juillet 1718, le traité de Passarowitz fut signé entre l'Autriche et la Porte; le 2 août, la quadruple alliance le fut à Londres; le 11 du même mois, une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Bing, attaqua la flotte espagnole à la vue de Syracuse, et détruisit en quelques heures cette marine dont Albéroni était si fier et qu'il s'applaudissait d'avoir fait sortir comme

du fond de l'Océan. A l'instigation de Dubois, l'un des négociateurs de la quadruple alliance, de Dubois, vendu à l'Angleterre, dont il avait dès-lors et dont il eut toute sa vie une pension de cinq cent mille livres, et dévoué à l'empereur, par la protection duquel il voulait obtenir la pourpre, le régent ouvrait aux cours de Londres et de Vienne la caisse de Law, et l'argent de France allait soudoyer les flottes anglaises et les troupes allemandes destinées à consommer la ruine de l'Espagne. Le duc d'Orléans se fût sans doute borné à ces subsides, qu'il s'efforçait de tenir secrets, comme honteux d'aider les vieux et naturels ennemis de la France à accabler un prince français, s'il n'eût été poussé à bout par le complot de Cellamare et par l'accueil que ce conspirateur reçut en Espagne, où, loin de désavouer sa conduite, on le récompensa de la vice-royauté de Navarre. Alors, cédant aux obsessions de Dubois, le régent, malgré sa répugnance, déclara la *guerre à l'Espagne* (2 janvier 1719), et une armée française, sous le maréchal de Berwick, s'avança vers les Pyrénées. Elle emporta rapidement Béhobie, St.-Marcel, Castel-Folit et le port du Passage, où un bel arsenal, de riches magasins et six vaisseaux de guerre en construction devinrent la proie des flammes. Deux mois après, la rade de Santogna fut le théâtre d'un même désastre, et les torches françaises y consumèrent tout ce qui s'y trouvait de navires et de matériaux, destruction barbare que l'Angleterre exigeait pour prix de son alliance et que le régent exécuta avec une honteuse et impolitique docilité. Bientôt après, Fontarabie et St.-Sébastien, les deux barrières de l'Espagne, tombèrent au pouvoir de Berwick. De leur côté, les Anglais faisaient une invasion dans la Galice, et s'emparaient du port de Vigo. Dans le même temps, dix-huit mille Allemands, débarqués en Sicile par la flotte anglaise, vainqueurs du marquis de Leyde dans un combat sanglant, reprenaient, après neuf assauts, la citadelle de Messine. Philippe V avait partout la fortune contraire. Pour dernière espérance, il avait marché en personne à la tête de son armée au-devant des troupes françaises, se

flattant qu'à l'approche du petit-fils de Louis XIV elles poseraient les armes ou passeraient sous ses drapeaux qu'il avait fait peindre de fleurs de lys. Son nom, ses enseignes, ses manifestes avaient été sans puissance, et l'armée française était restée fidèle au régent. Tant de disgrâces retombèrent enfin sur Albéroni, le moteur de cette malheureuse guerre. Philippe V lui ordonna de sortir d'Espagne, et, peu de temps après, accéda à la quadruple alliance (26 janvier 1720). Les Espagnols évacuèrent la Sicile et la Sardaigne, dont l'empereur et le duc de Savoie prirent possession. Philippe V eut pour indemnité l'expectative du duché de Parme et de la Toscane en faveur de son fils don Carlos.

Le régent mit pour condition de la paix avec Philippe V le mariage de sa fille, mademoiselle de Montpensier, avec don Louis, prince des Asturies, et celui de l'infante d'Espagne avec le roi de France. Dubois ouvrit à ce sujet une négociation que favorisa le père d'Aubenton, confesseur du roi d'Espagne, sous la condition que le régent, jusqu'alors contraire aux jésuites, deviendrait leur protecteur et ferait enregistrer la constitution. Complaisant et corrupteur du duc d'Orléans dans son enfance, confident et ministre de ses plaisirs dans sa jeunesse, et depuis, instrument de sa politique dans les traités de la triple et de la quadruple alliance, Dubois, sous l'apparence d'un dévouement servile et sans réserve, s'était emparé de l'esprit de son maître, qui, tout en le regardant comme le plus méprisable des hommes, était pour lui d'une prodigieuse faiblesse et ne savait lui résister en rien. Introduit dans la confiance la plus intime du prince, successivement conseiller-d'état, membre du conseil des affaires étrangères, ministre de ce département et, à ce titre, siégeant au conseil de régence, Dubois aspirait plus haut : il voulait être cardinal et premier ministre. Dans le moment où le succès de la négociation d'Espagne comblait le duc d'Orléans de joie, l'archevêché de Cambrai devint vacant. « J'ai fait, dit aussitôt Dubois au prince, un plaisant rêve cette nuit. J'ai rêvé que vous m'aviez nommé à l'arche-



vêché de Cambrai. » Vainement, dans les termes énergiques du mépris le plus accablant, le régent lui représente qu'il en est indigne par sa bassesse et par les scandales de sa vie. Dubois insiste effrontément. Le régent cède. Les jésuites aplanissent les difficultés à la cour de Rome. Dubois reçoit du pape les bulles de Cambrai. *Eh! qui sera l'infâme qui osera te faire prêtre?* lui avait dit le duc d'Orléans. Il faut le dire avec douleur et indignation : presque tout ce qu'il y avait de plus considérable dans le clergé de France s'associa à cette infamie. Après s'être rendu garant avec l'illustre Massillon lui-même (on a peine à le croire) de *la pureté des mœurs et de la science ecclésiastique de l'abbé Dubois*, Tressan, évêque de Nantes, lui administra dans une matinée depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise. Le cardinal de Rohan célébra la cérémonie de son sacre. Elle se fit au Val-de-Grâce avec une magnificence impudente, en présence de tout ce que la cour et l'Eglise comptaient de plus éminent. Le cardinal de Noailles seul fut incorruptible et refusa de prendre sa part dans cette énorme profanation.

Le siége de Cambrai n'était pour Dubois qu'un marche-pied aux honneurs de la pourpre. Aspirant au premier ministère, au rôle des Richelieu et des Mazarin, il voulait décorer son pouvoir de ce titre imposant de cardinal. Pour l'obtenir, il faisait jouer à Rome tous les ressorts. Le pape Clément XI, en donnant les bulles de Cambrai, n'avait fait que sanctionner le choix du régent. Mais nommer Dubois cardinal, c'était se charger seul de toute la honte. Il éprouvait donc une profonde répugnance à faire entrer dans le sacré collége un homme que ses impiétés, ses débauches, le métier infâme qu'il avait fait auprès du duc d'Orléans, son insolent mépris de toute pudeur, marquaient d'un sceau d'opprobre et d'ignominie. Dubois l'obsédait en mille façons : c'était une expédition continuelle de dépêches, qui tantôt promettaient de courber la France sous l'autorité du St.-Siége, tantôt le menaçaient d'un schisme absolu; c'était un concours étrange de la plupart des cabinets de l'Europe à solliciter

la pourpre romaine pour un homme qui, quelques années auparavant, eût paru souiller l'étole du plus humble presbytère. Avec une incroyable astuce, il intéressait à son ambition les patronages les plus contraires. Il faisait agir le roi Georges I en lui promettant de maintenir le prétendant dans l'impuissance de lui nuire ; il faisait agir le prétendant en lui laissant croire qu'il était disposé à favoriser dans l'occasion son rétablissement. Mais son principal espoir était dans le parti moliniste, qui, exploitant la circonstance, lui vendit cher ses bons offices. Le confessionnal du roi fut rendu aux jésuites ; imposée à Dubois par ces pères, par Dubois au duc d'Orléans, par le prince au parlement, la bulle fut enregistrée le 4 décembre 1720. Malgré tant de condescendances, malgré les intrigues du molinisme et les sollicitations des potentats, Clément XI hésitait, temporisait : la mort lui sauva la honte de la promotion de Dubois. Elle était réservée à son successeur Innocent XIII. Trois mois après l'élection de ce pontife, à laquelle avait puissamment contribué le crédit de la France, Dubois fut fait cardinal (16 juillet 1721).

Cependant la majorité du roi approchait. Le duc d'Orléans, après avoir été régent, ne pouvait, sans décheoir de sa dignité, vouloir être premier ministre. Une raison plus déterminante encore, quoique honteuse, l'en détournait. C'était l'habitude invétérée d'un libertinage effréné, le besoin de l'orgie, de la débauche, des soirées consacrées à l'ivresse, à la licence, et l'impossibilité de sacrifier cette habitude dominante aux devoirs et aux soins du ministère, ou de la satisfaire dans le pompeux et triste séjour de Versailles, où la cour serait désormais fixée. Déjà, depuis long-temps, il se déchargeait sur Dubois du fardeau des affaires ; et sans doute, si c'eût été un homme moins diffamé, il l'aurait nommé de son propre mouvement premier ministre, comme une créature qui, tirée par lui du néant, serait toujours dans sa dépendance, et ne gouvernerait que par lui, lors même qu'il aurait déposé le pouvoir de la régence. Mais il rou-

gissait à l'idée de laisser à un tel homme l'héritage de son autorité. Dubois n'en avait pas moins l'insolence d'y prétendre, et le régent eut la faiblesse de céder encore. Humilié de son choix, confus de prostituer la puissance à un vil et astucieux parvenu, mais subissant un joug (1) dont son indolence ne pouvait plus secouer l'opprobre, le 23 août 1722, il déclara Dubois premier ministre. Le 20 octobre suivant, le jeune roi fut sacré à Reims. Le 15 février 1723, il entra dans sa majorité, et le régent vint se démettre en ses mains de l'autorité souveraine. Quelques jours après, Louis XV tint son lit de justice au parlement; sa majorité y fut déclarée, et Dubois confirmé dans ses fonctions. Les actes de son court ministère furent le rétablissement de quelques anciens droits, une taxe imposée sur les gens obscurs qu'avait enrichis le système et dont les grands déprédateurs furent exempts, la formation d'un conseil de finances, une chambre de justice ouverte à l'arsenal pour connaître des malversations commises dans le *visa* des papiers royaux, et la réintégration des princes légitimés dans leur rang intermédiaire entre les pairs et les princes du sang.

Pour s'élever, Dubois s'était montré souple, insinuant, obséquieux jusqu'à la bassesse. Parvenu au terme de son ambition, il fut insolent jusqu'à la brutalité. Ignoble despote, dans le délire de son inconcevable fortune, il se

(1) « Le pouvoir de Dubois sur l'esprit de son maître était sans bornes.. Il le conduisait, au point que ce prince n'osait sans lui remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis et conformément à son avis, en sorte qu'en grâces et en affaires, en choses courantes et en choses extraordinaires, il ne s'agissait plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre, n'osait aller pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire l'intérêt et le caprice, était devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. M. le duc d'Orléans le voyait, le sentait; c'était un paralytique qui ne pouvait être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avait plus de ressources. » (*St.-Simon*). « Le Régent s'était réservé la feuille des bénéfices et des grâces pour son travail avec le roi; mais s'était laissé assujétir à communiquer auparavant la liste au cardinal, qui rayait insolemment les noms de ceux qui ne lui convenaient pas. Jamais servitude ne fut plus honteuse, que celle où ce prince s'était mis, etc. » (*Mémoires de Duclos*).

livrait aux plus grossiers emportemens. Ni le rang ni le sexe ne protégeait personne contre ses sales et folles boutades. Rien n'égalait son cynisme que la jalousie qu'il avait de son pouvoir. Quiconque lui faisait ombrage était éloigné du maniement des affaires et de la confidence du duc d'Orléans. Il s'empara de la surintendance des postes, comme de la clef du secret des puissances et des familles. L'espionnage lui rendait compte incessamment de ce qui se passait chez le roi et le duc d'Orléans, de l'air de leur visage, des nuances de leur humeur, des mots, des regards même qui pouvaient déceler leurs sentimens ou leurs pensées. L'intrigue et l'inquiétude absorbaient tout son temps, au grand préjudice des affaires de l'état. A sa mort, on trouva des milliers de lettres qu'il n'avait point décachetées; un jour il lui était arrivé d'en jeter au feu un amas énorme, pour se donner la joie de s'écrier qu'il était au courant. Tout languissait et tout tremblait sous sa négligente et ombrageuse administration. Heureusement, ce honteux régime dura peu. Le 10 août 1723, *ce petit homme maigre, effilé, à mine de furet,* ci-devant valet d'un docteur de Sorbonne, et depuis cardinal, premier ministre, surintendant des postes, archevêque de Cambrai, possesseur de sept riches abbayes, et, de plus, maître absolu de l'ex-régent, du roi et du royaume, Dubois mourut des suites de ses débauches.

Le duc d'Orléans, qu'à peine daignait-il consulter depuis qu'il avait mis le comble à sa fortune, et qui regrettait amèrement de s'être donné pour maître le plus méprisable de ses valets (1), apprit avec joie la mort *du*

(1) Il semble « que rien ne manqua au duc d'Orléans pour le plus excellent gouvernement, connaissances de toutes les sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue tandis qu'il ne fut que particulier; réflexions sur le gouvernement des différens pays, et surtout sur le nôtre; mémoire qui n'oubliait et qui ne confondait jamais; lumières infinies, discernement exquis, facilité surprenante de travail, compréhension vive, une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparable de parler en tout genre; infiniment d'esprit et un sens si droit et si juste, qu'il ne se serait jamais trompé, si en chaque affaire il avait suivi son premier mouvement... Et cependant voilà le prince qui se livra totalement à un homme de néant, qu'il connaissait

drôle. Trop bien averti de ne plus confier à personne la place de premier ministre, il la prit pour lui-même. Mais sa mort suivit de près celle de Dubois. Le 23 décembre, il succomba à une attaque d'apoplexie, dans la cinquantième année de son âge. Il a commis de grandes fautes. Le système de Law, dont il ne fut jamais désabusé, et dont sa mort subite prévint, dit-on, la résurrection, l'étonnante faveur de Dubois (1), la dépravation autorisée par l'exemple d'une cour scandaleuse, lui seront éternellement reprochés. L'administration du royaume souffrait beaucoup de sa négligence naturelle. Selon St.-Simon, qui a vécu dans son intimité, « il perdait un » temps infini en famille, en amusemens ou en débauches, » ainsi qu'en audiences trop faciles et trop étendues... Il » prolongeait les affaires, les unes par faiblesse, les autres » par le misérable désir de brouiller et cette maxime » empoisonnée qui lui échappait quelquefois comme » favorite, *divide et impera;* la plupart par une défiance » générale de toutes choses et de toutes personnes. » Comme il s'enfermait chaque soir avec ses *roués* pour ses orgies nocturnes, « les premières heures de ses matinées, » dit le même historien, étaient peu libres. Sa tête, » offusquée encore des fumées du vin et de la digestion » des viandes du souper, n'était pas en état de comprendre, et les secrétaires d'état m'ont souvent dit que » c'était un temps où il ne tenait qu'à eux de lui faire

---

pleinement pour un cerveau brûlé, étroit, fougueux outre mesure, pour un fripon livré à tout mensonge et à tout intérêt, à qui homme vivant ne s'était jamais fié, perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous chapitres, dont les discours et les manières n'avaient rien que de rebutant, et qui sentait le faux en tout et partout à pleine bouche, un homme enfin qui n'eut jamais rien de sacré : cette fascination ne peut paraître qu'un prodige, etc. » (*St.-Simon*).

(1) « Il gémissait en secret depuis assez longtemps sous le poids d'une domination si dure, et sous les chaînes qu'il s'était forgées. Non seulement il ne pouvait plus disposer ni décider de rien, mais il exposait inutilement au cardinal ce qu'il désirait qui fût en grandes et petites choses. Il lui en fallait passer sur toutes par la volonté du cardinal qui entrait en furie, en reproches, et le *pouillait*, comme un particulier, quand il lui arrivait de le trop contredire, etc. » (*St.-Simon.*)

» signer tout ce qu'ils auraient voulu. » Sa perte excita peu de regrets. Ses vices avaient insulté à la pudeur publique et soulevé les honnêtes gens. Son irréligion lui avait aliéné le clergé et les âmes pieuses. Les jansénistes étaient mécontens de ses condescendances pour les molinistes, et les molinistes de sa tolérance. Les parlemens, qu'il avait relevés d'abord, ne lui pardonnaient pas de les avoir finalement mis aussi bas qu'ils avaient été sous Louis XIV. L'armée l'avait vu avec peine avilir les grades par de folles promotions et par des choix indignes. La marine, qui de 1715 à 1719 était tombée de soixante-six vaisseaux à quarante-neuf, était désolée de l'abandon où il la laissait, soit par complaisance pour l'Angleterre, soit par l'aveugle sécurité que lui inspirait Dubois sur son alliance avec cette puissance. Le peuple ne voyait plus en lui que le complice ou la dupe de Law, et lui imputait la ruine d'une multitude d'honnêtes familles. Tant de préoccupations ne permettaient pas de rendre alors toute justice aux belles qualités qui brillaient à travers ses défauts, comme de vifs rayons à travers les nuages. « De toute la race de Henri IV, dit Voltaire, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. » (*Siècle de Louis XV*). Parvenu à l'âge où les passions s'amortissent et n'offusquent plus la raison, l'étendue de ses lumières, la facilité naturelle de sa compréhension, un long usage des affaires dans toutes les parties du gouvernement, pouvaient faire de lui un grand homme d'état.

C'est ce qu'il était impossible d'attendre du *duc de Bourbon,* son successeur dans le ministère. Sans talens pour l'exercer, il ne le dut qu'à sa naissance. Il en abandonna le pouvoir à la marquise de Prie, sa maîtresse, et à Pâris du Verney, son surintendant des finances. Le principal événement de son ministère fut le renvoi de l'infante d'Espagne à son père et le mariage du roi avec la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne. Fiancée à Louis XV à l'âge de six ans, l'infante avait été

amenée à Paris pour être élevée dans les mœurs françaises. Son enfance rejetait à une époque fort éloignée la consommation du mariage et la naissance désirée d'un dauphin. Le duc de Bourbon prit ce prétexte pour la renvoyer en Espagne; ce qu'il fit sans aucune négociation préalable, sans adoucir par la plus légère excuse la dureté d'une telle démarche. Le projet du prince était d'assurer son pouvoir en faisant reine sa propre sœur, Mademoiselle de Vermandois, qu'on élevait au couvent de Fontevraud. Mais la princesse ne convint pas à madame de Prie, qui, étant allée la voir, fut reçue d'elle avec dédain. La favorite chercha une reine plus facile à gouverner, et son choix s'arrêta sur la fille de Stanislas, qui, retirée avec son père à Weissembourg, dans l'obscurité et presque dans l'indigence, serait d'autant plus dévouée aux auteurs de son élévation, qu'elle avait moins lieu de l'espérer. Ce fut une étrange bizarrerie du sort que *Marie Leczinska*, cet ange de vertus, ce modèle de pureté, de modestie, ait dû le trône à une des courtisanes les plus déhontées de son temps. Elle épousa Louis XV le 5 septembre 1725. La marquise de Prie lui fut attachée en qualité de dame du palais. Mais cette intrigante ne jouit pas long-temps de cet honneur. Son crédit scandaleux excitait l'indignation publique, dont elle affectait de se moquer, riant des remontrances des parlemens, et les jetant au feu, sous prétexte qu'elles sentaient le style de province. D'un autre côté, Pâris Duverney, dans l'embarras des finances, inventait de nouveaux impôts, et croyait pouvoir y soumettre les biens du clergé et de la noblesse; ce qui semblait alors un attentat à ces ordres privilégiés. Toute la cour s'éleva contre le ministère du duc de Bourbon : c'était le moment qu'attendait un dangereux ennemi de sa puissance, *Fleuri*, ancien évêque de Fréjus, qui, de précepteur de Louis XV, était devenu son guide et l'unique objet de sa confiance. C'était un vieillard septuagénaire qui plaisait au roi par sa conversation agréable et insinuante, par son esprit naturel et facile, par sa physionomie douce et imposante, tandis que le duc de Bourbon,

moins aimable, lui inspirait une secrète répugnance. Fleuri participait au gouvernement comme directeur des affaires ecclésiastiques, que le duc lui avait abandonnées. Témoin du déchaînement public contre le ministère du prince, il lui demanda le renvoi de madame de Prie. Celle-ci, par représailles, ourdit une intrigue pour le perdre lui-même dans l'esprit du roi. En cette lutte de cour, Fleuri resta vainqueur. Le 11 juin 1726, le duc de Bourbon fut exilé à Chantilli. Avec lui tombèrent la favorite, qui fut reléguée en Normandie, où elle mourut de désespoir, et du Verney, qui fut mis à la Bastille.

Au milieu des saturnales de la régence, on s'était quelquefois occupé du bien public, et quelques fondations utiles datent de cette époque. Ainsi, en 1716, le régent avait établi à Paris les pompes à incendie; en 1717, il avait fait construire plusieurs fontaines, et en 1718 il avait ouvert au Louvre une académie d'arts mécaniques pour le perfectionnement des métiers et la fabrication des instrumens, outils et machines. On s'était beaucoup occupé de l'organisation de l'armée. La solde avait été augmentée, le régime des étapes changé, l'infanterie fortifiée, l'artillerie recréée sur un meilleur plan et dotée de cinq écoles de théorie et de pratique. Deux changemens importans avaient eu lieu dans les rapports de l'armée avec les citoyens par l'établissement d'une multitude de casernes dans l'intérieur du royaume et par l'abolition des tributs que les troupes jusqu'alors avaient perçus sous différents prétextes. De sages réglemens avaient donné plus de liberté au commerce intérieur et extérieur. Enfin, et c'est là le plus beau monument de la régence, un vaste système de grandes routes avait établi une communication facile entre toutes les parties du royaume.

Le court ministère du duc de Bourbon produisit quelques bonnes ordonnances, telles que celle qui abolit l'usage d'affermer les prisons comme un droit domanial. Mais il enfanta aussi une multitude d'édits plus ou moins vicieux dans leur principe ou dans leur exécution. Le

passage des billets de banque et le bouleversement perpétuel des monnaies avaient porté le prix des denrées et de la main-d'œuvre au-delà des proportions naturelles. Duverney entreprit de l'y ramener, et, ce qu'on a peine à comprendre, il voulut réparer le mal par les moyens violens qui l'avaient produit. Il diminua successivement de plus de moitié la valeur légale des monnaies et réduisit l'intérêt au denier trente. Il soutint sa législation par des rigueurs tyranniques, envoyant à la Bastille ceux qui osaient discuter ses principes, employant les troupes du roi à faire main-basse dans la capitale sur les ouvriers qui défendaient leurs salaires, et murant les boutiques des marchands qui n'abaissaient pas leurs prix au niveau des lois monétaires. Mais la résistance générale força bientôt le législateur à révoquer ses édits et à restituer aux monnaies toute leur valeur, ayant fait perdre à l'état, par ces mutations d'espèces, trente-cinq millions sur les sommes que les receveurs eurent ou feignirent d'avoir en caisse. Le projet de lever pendant douze années le cinquantième des revenus de tout genre et d'asseoir ainsi l'égalité de l'impôt sur les débris des priviléges, était à la fois juste et courageux. Mais, par une absurde précipitation, Duverney n'accordait que six semaines à l'établissement d'une perception *en nature*, que la force des choses soumet à mille exceptions et qui eût exigé un vaste code et plusieurs années d'épreuves. Cet essai avorta par cette hâte extravagante et par la résistance des parties intéressées. S'il choquait la noblesse et le clergé, une autre entreprise, de gothique origine, choqua toute la nation. En détruisant pas à pas la féodalité, nos rois s'en étaient réservé pour eux-mêmes un des abus les plus criants, celui de faire payer par les vassaux les événemens heureux qui survenaient dans la famille du suzerain. Ainsi, en montant sur le trône, le nouveau monarque pouvait frapper d'une taxe de confirmation tous les actes précédemment émanés du sceau royal. Ce tribut qu'on appelait de *joyeux avénement* atteignait à la fois l'officier de justice et de finance, l'annobli, l'engagiste, la ville pour ses octrois,

le manufacturier pour sa prise d'eau, l'artisan pour sa maîtrise, le cabaretier pour son débit. Dubois avait évité de charger de cette taxe impopulaire la minorité de Louis XV. Elle fut revendiquée par le duc de Bourbon et vendue pour vingt-quatre millions à des traitans qui extorquèrent le double au peuple. L'inhumaine déclaration du garde-des-sceaux d'Armenonville sur le vol est encore une des mauvaises opérations de cette époque Elle prononçait indistinctement la peine de mort contre tout vol domestique, sans égard à la valeur de l'objet dérobé ou à toute autre circonstance atténuante. L'excès même de la peine protégea les coupables ; les maîtres hésitèrent à invoquer cette loi de sang contre des serviteurs infidèles, et nulle part plus qu'en France le vol domestique ne fut commun et impuni. Une loi non moins déplorable fut la déclaration rendue contre les calvinistes le 14 mai 1724. Elle renouvela tous les édits de proscriptions portés contre les protestans sous Louis XIV et ranima l'esprit de persécution qui avait sommeillé sous la régence.

Au milieu de tant de lois resserrées et entassées dans le court espace du ministère de Duverney, il est juste de signaler celle qui créa la mémorable institution de la milice. « La France enrôlait annuellement de dix-huit à vingt mille hommes, dont les deux tiers sortaient de la corruption des villes. Mais il était démontré que, depuis Charles VII, jamais les engagemens libres n'avaient suffi en temps de guerre. On y suppléait par des moyens violens et irréguliers qui procuraient instantanément des levées d'hommes dont il restait à faire des soldats. Paris-Duverney imagina de constituer une armée secondaire et nationale, tirée du milieu du peuple par le sort, ayant ses régimens et ses officiers, soumise à un service réglé, mais temporaire, et unissant, durant la paix, l'habitude des armes aux travaux de l'agriculture. Cette idée était entièrement neuve dans notre état militaire ; les francs-archers, qui s'en rapprochaient le plus, en différaient par des points essentiels. Duverney donna ainsi à la France

une milice de soixante mille hommes divisée en cent bataillons. Dès le premier jet, la forme en fut si parfaite que, seize années après, le comte d'Argenson ayant voulu la refondre, ne put que l'admirer et la suivre. Mais, altérée dans la suite par d'innombrables injustices, et avilie à dessein par les gens de guerre qui trafiquaient du recrutement, elle n'obtint ni dans les jugemens du public ni dans les affections de la patrie la place qui lui était due. » (*Lemontey.*)

SECTION II.

Ministère de Fleuri jusqu'à la guerre de la succession d'Autriche. (1726-41.)

Après la chute du duc de Bourbon, *Fleuri* se trouva le maître de la France. Mais, esprit solide et prudent, préférant dans les choses la réalité à l'appareil, il se contenta d'être absolu (1), sans aspirer à le paraître. « Richelieu et Mazarin, dit Frédéric II (*Histoire de mon temps*), avaient épuisé ce que la pompe et le faste peuvent donner de considération. Fleuri fit par contraste consister sa grandeur dans la simplicité. » Et, avec cet extérieur modeste, éloigné de l'ostentation du pouvoir, il en eut un plus souverain et moins contredit que Mazarin avec ses intrigues et Richelieu en coupant des têtes. Il ne prit point le titre de premier ministre, quoiqu'à l'imitation de tous les prélats qui ont exercé en France l'autorité souveraine,

---

(1) « Jamais roi de France, non pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre, si éloignée de toute contradiction, et n'a embrassé si pleinement et si despotiquement toutes les différentes parties du gouvernement de l'état et de la cour, jusqu'aux plus grandes bagatelles. Le feu roi éprouva souvent des embarras par la guerre domestique de ses ministres, et quelquefois par les représentations de ses généraux d'armée et de quelques grands distingués de sa cour. Fleuri les tint tous à la même mesure, sans consultation, sans voix de représentation, sans oser hasarder nul débat entr'eux. Il ne les créait que pour recevoir et exécuter ses ordres, sans la plus légère réplique, etc. » (*St-Simon.*)

il ait eu celui de cardinal. Par son âge, par sa profession, par son caractère, il était ami de la paix. Cependant les circonstances voulurent que son ministère commençât et finît au milieu d'une guerre. Mais la première fut courte, et lorsqu'elle menaçait de tout embrâser, il parut sur la scène politique, en génie pacificateur, pour en éteindre l'incendie naissant.

Après l'accession du roi d'Espagne à la quadruple alliance, il restait encore entre ce prince et l'empereur des points litigieux, pour l'examen desquels s'ouvrit en 1722 le *congrès de Cambrai* sous la médiation de la France et de l'Angleterre. La question des renonciations réciproques, celle de l'investiture promise à don Carlos, celle de l'établissement d'une compagnie de commerce fondée à Ostende par l'empereur et dont la création choquait les puissances maritimes, des réclamations des ducs de Savoie et de Parme, du grand-duc de Toscane et du pape contre les dispositions de la quadruple alliance relatives à l'Italie, y furent débattues. Du conflit des prétentions diverses il résulta une telle complication, que le roi d'Espagne, désespérant d'arranger ses différends avec l'empereur au milieu de tant d'intérêts opposés, entama secrètement une négociation directe avec l'Autriche. Le hollandais Ripperda, aventurier qui avait cherché fortune en Espagne, où il était devenu directeur des manufactures, fut envoyé à Vienne, pour ménager un traité de paix séparé avec l'empereur. Un événement imprévu, le renvoi de l'infante, en accéléra la conclusion. Philippe irrité rompit aussitôt le congrès de Cambrai en rappelant ses ministres, et donna ordre à Ripperda de terminer, le plutôt et le mieux qu'il pourrait, l'arrangement qu'il négociait à Vienne. Le motif le plus déterminant qui engagea l'empereur à traiter fut la garantie de la *Pragmatique-Sanction* autrichienne, acte par lequel il voulait assurer sa succession à sa fille Marie-Thérèse, et pour lequel il sollicitait de la part des puissances une sanction que l'Espagne accorda la première. Le *traité de Vienne* (30 avril 1725) confirma de tous points celui de la quadruple alliance,

régla définitivement les droits relatifs aux rénonciations réciproques des deux souverains, à l'investiture éventuelle des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane, et à d'autres intérêts secondaires, qui ne touchaient en rien les autres couronnes. Mais il n'en fut pas de même du traité d'alliance défensive qui fut conclu le même jour entre les deux souverains, et par lequel, oubliant vingt-cinq années d'inimitiés, ils s'unirent du pacte le plus intime. Ce traité déterminait les secours qu'ils se donneraient réciproquement en cas d'attaque. L'empereur promettait à l'Espagne ses bons offices pour procurer la restitution de Gibraltar et de Port-Mahon de la part de l'Angleterre. En revanche, Philippe V accordait aux vaisseaux de l'empereur et de ses sujets la libre entrée de ses ports et toutes les franchises dont jouissaient dans le commerce les nations les plus étroitement liées à l'Espagne. Cet article, relatif à la nouvelle compagnie d'Ostende, fut plus amplement développé dans un traité de commerce signé à Vienne le premier mai, et qui assurait aux sujets de l'empire, pour le commerce de l'Espagne et de toutes ses colonies, les mêmes priviléges dont les Anglais et les Hollandais étaient alors en possession.

Ce qui transpira de ces transactions qu'on s'efforçait de tenir secrètes, les faux bruits qui en exagéraient le danger aux cabinets européens, les projets supposés que faisait imaginer le mystère même dont s'enveloppaient les deux puissances, tels que le mariage de don Carlos avec Marie-Thérèse et le rétablissement du prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne, répandirent de vives inquiétudes. Au traité de Vienne, aux entreprises où le ressentiment du renvoi de l'infante pouvait porter le roi d'Espagne, le duc de Bourbon, alors premier ministre de France, opposa une ligue entre la France, l'Angleterre et la Prusse (3 septembre 1725), par le *traité de Hanovre*, auquel accédèrent successivement la Hollande (1726), la Suède et le Danemarck (1727). Ainsi se formait contre l'Autriche et l'Espagne une confédération formidable. Mais le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, n'y était entré

qu'à regret et s'en laissa aisément détacher. Déjà, après une négociation plus difficile, la cour de Vienne avait réussi à entraîner la Russie dans son alliance. On armait de toutes parts; une guerre générale était imminente. Le signal en était parti du rocher de Gibraltar. Les Espagnols avaient mis le siége devant cette place qui fut alors et devait être plus d'une fois encore l'écueil de leur valeur. La médiation du pape et de ses nonces à Paris et à Vienne, le caractère pacifique du cardinal de Fleuri, qui, en 1726, avait remplacé le duç de Bourbon, et la mort de l'impératrice Catherine I[re] (17 mai 1727), qui priva l'Autriche de sa principale alliée, prévinrent un embrâsement universel. Un traité provisoire, connu sous le nom de *préliminaires de Paris*, stipula qu'il y aurait un armistice de sept ans; que, pendant ce temps, la compagnie d'Ostende serait suspendue, et qu'incessamment un congrès serait assemblé pour arranger tous les différends. Ce *congrès* s'ouvrit à *Soissons* le 14 juin 1728. Sa tâche semblait facile, la paix de Vienne ayant aplani la plupart des difficultés qui avaient entravé les négociations antérieures. Cependant il s'en éleva de nouvelles sur lesquelles on ne put s'entendre. Le roi d'Espagne, par une conséquence naturelle des conventions précédentes, demandait l'introduction d'un corps d'armée espagnol dans les duchés d'Italie, pour en assurer la succession à don Carlos. L'empereur y mettait pour condition la garantie de sa pragmatique-sanction, but principal de sa politique. Le cardinal de Fleuri refusa de traiter sur cette base. L'insistance de la cour de Vienne traînant le congrès en longueur, Fleuri profita de la conjoncture pour détacher l'Espagne des intérêts de l'Autriche, en lui représentant les obstacles apportés à l'établissement de l'infant, comme une preuve des mauvaises dispositions de l'empereur. Les Anglais inclinèrent du même côté que le cardinal, et, le 9 novembre 1729, un traité de paix et d'alliance défensive fut conclu à *Séville*, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Les puissances contractantes garantirent à don Carlos la succession des duchés d'Italie et convinrent

d'y mettre immédiatement six mille espagnols en garnison. On régla en faveur des Anglais certains différends qui s'étaient élevés relativement à leur navigation et à leur commerce dans l'Amérique espagnole. Les Hollandais accédèrent à l'alliance de Séville, moyennant l'engagement que prirent les alliés de procurer l'abolition de la compagnie d'Ostende.

Par ce traité, monument insigne de l'instabilité de la politique européenne au dix-huitième siècle et de la foi précaire des cabinets, l'Espagne abandonnait avec une étrange légèreté un allié dont naguère elle avait recherché l'amitié avec un empressement non moins étrange, et qui peut-être ne lui avait pas fourni un motif suffisant de rupture. D'un autre côté, la France, oubliant qu'elle avait pris le noble rôle de médiatrice pour éteindre les discordes, en semait de nouveaux germes parmi les états européens. Enfin, sans le concours de l'empereur et de l'empire, les alliés disposaient de provinces dont le sort ne pouvait être réglé que du consentement de la diète germanique et de son chef. L'empereur fut vivement irrité. L'espoir de faire garantir sa pragmatique, ce constant objet de ses vœux, par toutes les puissances assemblées à Soissons, lui était enlevé par le traité de Séville. Son orgueil était offensé qu'on prétendît lui faire la loi au sujet de la compagnie d'Ostende, et que, sans son aveu, on voulût introduire des troupes espagnoles en Italie. Cette clause lui paraissait un attentat à la majesté impériale, de laquelle relevaient les provinces adjugées à l'infant. Il rappela son ministre de Madrid, rompit toute relation diplomatique avec l'Espagne, envoya des forces considérables dans le Milanais pour s'opposer à l'entrée des troupes espagnoles; et Antoine Farnèse, dernier duc de Parme, étant mort le 20 janvier 1731, il fit prendre possession de ses états. Mais la versatilité qui caractérise la politique de cette époque le rapprocha bientôt de la cour d'Espagne, et lui fit obtenir la garantie de sa pragmatique, au moment où il ne l'espérait plus. L'Espagne et la Grande-Bretagne se détachèrent insensiblement de

l'alliance française. Le principal ministre de George II, Walpole, aspirait à tenir seul l'équilibre entre les puissances, et partageait à regret cette gloire avec Fleuri. D'un autre côté, la reine d'Espagne, l'impétueuse Isabelle Farnèse, se lassait des lenteurs de ce vieillard à faire exécuter la seule stipulation du traité de Séville où elle eût intérêt, savoir, l'introduction des troupes espagnoles en Italie. Dans un moment d'impatience, elle fit déclarer (janvier 1731) que l'Espagne ne se regardait plus comme liée par ce traité. De concert avec la cour de Madrid, l'Angleterre et les États-Généraux entâmèrent avec l'Autriche une négociation dont le résultat fut le *second traité de Vienne* (mars 1731). L'empereur acheta la garantie de sa pragmatique par son consentement à la mise en garnison des six mille Espagnols dans les duchés réservés à l'infant, par la promesse qu'il réalisa peu de temps après de faire agréer cette mesure aux états de l'empire, et par l'abolition de la compagnie d'Ostende.

Rien ne s'opposait plus à ce que don Carlos prît possession des duchés de Parme et de Plaisance. Quant à la Toscane, Jean Gaston, grand-duc de ce pays, qui jusqu'alors s'était refusé à reconnaître l'héritier qu'on lui imposait, se voyant abandonné de l'empereur, conclut avec l'Espagne (25 juillet 1731), sous le nom de *convention de famille,* un traité, par lequel, voulant paraître disposer librement du grand-duché, il nomma l'infant don Carlos son héritier, à la condition qu'il maintiendrait la constitution du pays et les priviléges de la ville de Florence. L'empereur, seigneur direct et suzerain de la Toscane, témoigna son mécontentement d'un traité par lequel le dernier rejeton de la maison de Médicis disposait de ce duché comme d'un bien de famille. On l'apaisa par des déclarations conciliatoires, et finalement un décret du conseil aulique de Vienne déféra la tutèle de don Carlos au grand-duc de Toscane et à la duchesse douairière de Parme.

Ainsi se terminèrent les contestations que les prétentions rivales à la couronne d'Espagne avaient fait naître.

Après trente années de guerre et de discussions, l'Europe semblait devoir enfin jouir d'un repos durable. Toutes les nations étaient en paix depuis la Russie jusqu'à l'Espagne. La mort d'Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, suscita soudain de nouvelles discordes, après un court intervalle de tranquillité.

Elu roi de Pologne en 1704, par la protection de Charles XII, *Stanislas Leczinski*, depuis les revers de ce prince, avait été obligé de céder le trône à l'électeur de Saxe, Auguste II. Après la mort de l'électeur, Stanislas se porta de nouveau pour candidat à la couronne de Pologne. Mais il trouva un concurrent redoutable dans Frédéric-Auguste, fils du dernier roi, et neveu de l'empereur par son mariage avec une archiduchesse d'Autriche. Ce même mariage donnait à ce prince sur la monarchie autrichienne des prétentions que la pragmatique-sanction avait pour but de rendre nulles. Frédéric-Auguste ayant réclamé la protection de l'empereur pour se faire élire roi de Pologne, Charles VI saisit cette occasion de lui arracher un désistement solennel de ses prétentions à la succession d'Autriche et son adhésion à la pragmatique. L'électeur la garantit en effet, par un traité du 16 juillet 1733, de la manière la plus formelle, et l'empereur s'engagea, en retour, à appuyer son élection par l'argent, et au besoin par les armes. Frédéric rechercha aussi la protection de la Russie, et l'obtint en reconnaissant le titre impérial de la czarine, en s'obligeant à faire reconnaître ce titre par la Pologne après son élection, et à procurer satisfaction à la Russie relativement à certains points litigieux entr'elle et la république. Tandis que les alliés de l'électeur, tout en protestant de leur respect pour la liberté polonaise, préparaient l'intrigue, la corruption et la violence pour donner la couronne à Frédéric-Auguste, l'ambassadeur de France employait aussi l'intrigue et l'argent auprès de la noblesse vénale qui regardait cette enchère d'un trône comme le plus bel attribut et le plus précieux avantage de sa liberté. Au reste, la négociation française fut secondée par les qualités personnelles

de Stanislas. Elu par la majorité de la nation, il fut proclamé roi de Pologne, le 12 septembre 1733, par Théodore Potocki, primat du royaume. Mais quelques palatins, gagnés par Frédéric-Auguste, l'élurent à Praga (5 octobre), sous le nom d'Auguste III. Charles VI reconnut le nouveau roi et fit avancer une armée vers les frontières de la Pologne. Déjà une armée russe y avait pénétré, sous prétexte de *protéger la liberté de l'élection*. Réunie aux troupes saxonnes, elle dispersa le parti de Stanislas et força ce prince de se réfugier à Dantzick où il fut bientôt assiégé. Le cardinal de Fleuri, soit ménagement pour l'Angleterre qui aurait pris ombrage de trop grands préparatifs maritimes, soit répugnance à livrer des forces considérables aux chances si rarement heureuses d'une expédition lointaine, n'envoya au secours de Stanislas qu'une faible escadre avec quinze cents hommes. Arrivé près de Dantzick, l'officier qui les commandait, jugeant qu'il les sacrifierait sans fruit, s'en alla relâcher en Danemarck. L'ambassadeur de France en ce pays, le comte de Plélo, jeune homme qui joignait un cœur héroïque à un esprit cultivé par les lettres, s'indigna de cette retraite, et résolut, avec une glorieuse imprudence, d'aller, à la tête de cette petite troupe, soutenir Dantzick contre une armée, ou d'y périr. Il trouva la mort dans le premier combat. Ses compagnons, faits prisonniers, furent transportés en Russie, où l'impératrice Anne, en les traitant avec générosité, se piqua de démentir les idées répandues en Europe sur la barbarie sarmate. Mais cette barbarie sembla transmise à son général, l'oldenbourgeois Munich. Il mit à prix la tête de Stanislas, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Ce malheureux prince, réduit à l'extrémité, s'échappa, déguisé en matelot, à travers les Russes, et Dantzick capitula peu de jours après (28 juin 1734).

Le détrônement de Stanislas était pour la France une injure qu'elle ne pouvait laisser impunie sans confesser son impuissance. L'éloignement des lieux mettait les

Russes à couvert de ses coups : ils tombèrent sur l'empereur. Elle eut pour alliés dans cette guerre les rois d'Espagne et de Sardaigne. Isabelle de Parme désirait pour son fils don Carlos un plus grand établissement que Parme et Plaisance : elle aspirait à le placer sur le trône de Naples. Cherchant un prétexte de rupture avec l'Autriche, elle parut s'indigner des rapports de vasselage où l'infant, en qualité de duc de Parme et de Toscane, devait se trouver envers l'empereur, et des formalités de son investiture. Comme si ces formes prescrites par le droit féodal et par la coutume eussent été inventées pour l'humiliation d'un infant d'Espagne, elle affecta de les regarder comme autant d'outrages. Dans cet état de choses, elle se rapprocha du cabinet de Versailles, et un traité d'alliance défensive fut conclu, le 25 octobre 1733, à l'Escurial, entre la France, l'Espagne et la Sardaigne. Cette dernière puissance avait une longue habitude de faire la guerre ou la paix selon ses intérêts du moment. Sans motif légitime de se déclarer contre l'Autriche, le roi Charles-Emmanuel prit ce parti dans l'espoir d'acquérir le Milanais, que lui promirent les ministres de Versailles et de Madrid. Quant à la France, elle n'envisageait dans cette guerre d'autre avantage que sa propre gloire, l'abaissement de ses ennemis et le succès de ses alliés. Depuis long-temps l'Angleterre et la Hollande étaient accoutumées à soutenir l'Autriche contre la France. Mais la réputation d'équité et de modération dont jouissait alors le ministère français, les retint dans la neutralité, et ces puissances restèrent spectatrices tranquilles de nos succès rapides. Après s'être rendus maîtres de la Lorraine, dont le duc François-Etienne, futur époux de l'archiduchesse Marie-Thérèse, était destiné à devenir la tige d'une nouvelle maison d'Autriche, les Français, sous le maréchal de Berwick, passent le Rhin, prennent le fort de Kehl (octobre 1733), et s'emparent de Philipsbourg, dont le canon a tué leur général (juin 1734). En Italie, Villars, généralissime, à quatre-vingt-deux ans, des armées française, espagnole et piémon-

taise, termine sa glorieuse carrière par la réduction de Pavie et de Milan. Après lui, les maréchaux de Maillebois, de Coigny et de Broglie, *la monnaie de Villars*, comme on les appela, mais monnaie de bon aloi, poursuivent le cours de ses succès. Les *batailles de Parme* et *de Guastalla* ajoutent deux journées triomphantes aux fastes de notre gloire. Malheureuse pour l'empereur en Lombardie, la fortune de la guerre lui est encore plus contraire dans le royaume de Naples. Après avoir mené don Carlos, sans trouver de résistance, jusqu'à la capitale, le duc de Montemar remporte sur les impériaux la victoire décisive de *Bitonto*. Maître du royaume de Naples, et, bientôt après, de la Sicile, l'infant est couronné roi à Palerme, le 3 juillet 1735.

Ayant perdu presque toutes ses possessions en Italie pour avoir voulu donner un roi à la Pologne, et ne pouvant plus soutenir une lutte inégale, l'empereur fut trop heureux d'accepter les conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Il fut stipulé que Stanislas abdiquerait, mais en conservant les titres et honneurs royaux; qu'en dédommagement de la Pologne, il obtiendrait immédiatement le duché de Bar, et, par la suite, la Lorraine, après que la maison de Lorraine aurait succédé en Toscane au grand-duc actuel, dont la succession lui fut promise; qu'après la mort de Stanislas, la Lorraine et le Barrois seraient réunis à la France; que le royaume des Deux-Siciles appartiendrait à don Carlos, Parme et Plaisance à l'empereur; que le roi de Sardaigne serait mis en possession du Novarais, du Tortonais et des Langhes (1); qu'enfin la France garantirait la pragmatique-sanction autrichienne. « Après ce traité, dit Voltaire, tout fut paisible entre les princes chrétiens, si l'on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La France continua d'être

---

(1) Peu à peu la maison de Savoie *écornait* le Milanais, selon l'expression de Frédéric II. Le roi Charles-Emmanuel comparait ce pays à un artichaut, qu'il fallait manger feuille par feuille.

considérée comme l'arbitre de l'Europe. L'empereur faisait aux Turcs une guerre malheureuse ; l'ambassadeur de France à la Porte-Ottomane conclut, en 1739, avec le grand-visir, la paix dont l'empereur avait besoin. Presque dans le même temps, le ministère français pacifiait l'état de Gênes, menacé d'une guerre civile ; il soumettait et adoucissait pour un temps les Corses, qui avaient secoué le joug des Génois. Le même ministre étendait ses soins sur Genève, et apaisait une guerre civile élevée dans ses murs. Il interposait surtout ses bons offices entre l'Espagne et l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux... Aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée. »

Ayant à peine joui de quatre années de repos, l'Europe vit éclater de nouvelles discordes. L'Angleterre et l'Espagne en donnèrent le signal, malgré l'intervention conciliatrice de la France. La Grande-Bretagne avait profité de la situation avantageuse où elle se trouvait à l'époque de la paix d'Utrecht, pour assurer à ses sujets des bénéfices considérables dans le commerce de l'Amérique espagnole. Ceux-ci, non-contens de la large part que les traités leur assuraient, avaient doublé leur négoce par une contrebande très-nuisible aux intérêts de la cour de Madrid. Philippe V, après diverses tentatives infructueuses pour mettre un terme à ce désordre, avait enfin pris le parti d'établir des vaisseaux garde-côtes, chargés de visiter les bâtimens qui navigueraient dans les parages de l'Amérique espagnole. Il résulta de cette mesure des violences réciproques, qui excitèrent au plus haut point l'animosité des deux nations. Par le traité de *Séville*, en 1729, on était convenu d'ouvrir des conférences pour examiner les griefs respectifs. Elles s'ouvrirent, en effet, à Madrid ; mais on éleva de part et d'autre des prétentions inconciliables qui firent échouer la négociation. Les choses restèrent encore dix années dans cette situation irritante.

Souvent, au parlement anglais, on se plaignit des entraves que le commerce éprouvait, et la nation prit une part si vive à ces querelles, qu'elle demanda plus d'une fois la guerre. La *convention* conclue au *Pardo* (le 14 janvier 1739), pour terminer ces différends, hâta la rupture au lieu de la prévenir. Les Anglais, jugeant ce traité trop avantageux aux Espagnols, en manifestèrent leur mécontentement avec tant d'énergie, que le ministère, cédant à l'opinion publique, déclara la guerre à l'Espagne. L'amiral Vernon s'empara, le 1er. décembre, de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du Nouveau-Monde, et en rasa les fortifications. Mais il échoua complètement dans une tentative sur Carthagène, au mois de mars 1740, et avec d'autant plus de honte, que les Anglais, célébrant d'avance comme certaine la conquête de cette ville importante, avaient fait frapper prématurément en l'honneur de leur amiral, une médaille avec cette légende : *il a pris Carthagène*. Au lieu de la prendre, il en levait le siége.

Dès le commencement de cette guerre, l'Espagne avait réclamé le secours de la France. Cette puissance, dont la marine était depuis long-temps très-négligée, ne se déclarait pas alors ouvertement. Cependant elle armait ce qui lui restait de vaisseaux, tout en protestant de ses intentions pacifiques. Ce fut dans ces circonstances que la mort de l'empereur *Charles VI*, dernier rejeton mâle de la maison de Habsbourg, alluma en Europe une conflagration générale.

SECTION III.

Guerre de la succession d'Autriche. (1741-48.)

Charles, durant un long règne, semblait n'avoir eu qu'un objet, qu'une pensée, c'est-à-dire d'assurer la succession de ses états héréditaires à sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thérèse. C'était dans ce but qu'en 1713 il avait publié sa *pragmatique-sanction*, par laquelle il

réglait qu'à défaut d'enfans mâles de sa race, ses filles lui succéderaient, par ordre de primogéniture, préférablement à celles de l'empereur Joseph I, son frère. Il avait fait approuver ce réglement par les états provinciaux de tous ses pays héréditaires, par ses nièces et par leurs époux, les électeurs de Saxe et de Bavière, et la plupart des puissances européennes l'avaient successivement garanti.

Toutes ces garanties furent insuffisantes, l'empereur ayant négligé de laisser à sa fille ce qui, mieux que les traités, devait en assurer l'observation, savoir, des finances florissantes et une armée nombreuse et bien organisée. L'épuisement où se trouvaient ses états à sa mort encouragea une foule de prétendans à violer la foi jurée et à contester les droits de Marie-Thérèse. De vrai, la tentation devait être grande; il s'agissait d'une belle succession. Elle se composait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes de Habsbourg avaient rendus héréditaires; de la Souabe autrichienne, de la Haute et Basse Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Silésie, de la Moravie, des Pays-Bas, du Brisgaw, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme et de Plaisance. Les concurrens qui disputaient à Marie-Thérèse ces vastes domaines en partie ou en totalité, étaient 1°. *Charles-Albert, électeur de Bavière.* Il réclamait la succession comme descendant de l'archiduchesse Anne, fille de l'empereur Ferdinand I, prétendant qu'en vertu du contrat de mariage de cette princesse avec Albert V, duc de Bavière, ainsi que du contrat de Ferdinand, toute la succession d'Autriche était assurée à l'archiduchesse et à sa postérité, au défaut de mâles issus des archiducs ses frères. Le fait en lui-même était contesté, les deux pièces sur lesquelles Charles-Albert se fondait ne parlant pas de *mâles* issus des archiducs, mais d'*enfans légitimes*, sans distinction de sexe. 2°. L'*électeur de Saxe*, roi de Pologne, Auguste III, alléguait des droits plus récens, ceux de sa femme, fille aînée de l'empereur Joseph I. Selon lui, la

garantie qu'il avait donnée à la pragmatique ne pouvait prescrire contre un acte de succession dressé, en 1703, entre l'empereur Léopold et ses deux fils, Joseph I et Charles VI; cet acte portait que les filles de Joseph seraient, dans tous les cas, préférées aux filles de son frère. 3°. Le *roi d'Espagne* réclamait seulement les royaumes de Bohême et de Hongrie, en vertu d'une convention passée entre l'archiduc Ferdinand de Gratz et Philippe III, par laquelle celui-ci avait cédé à Ferdinand les prétentions qu'il pouvait avoir à ces royaumes comme petit-fils, par Anne sa mère, de l'empereur Maximilien II, sous condition que ces droits revivraient en faveur de ses descendans, à l'extinction de la postérité masculine de l'archiduc. La cour d'Espagne ne cherchait, dans ces prétentions surannées, qu'un moyen de procurer à l'infant don Philippe un établissement en Italie, aux dépens de la maison d'Autriche. 4°. Le *roi de Sardaigne* revendiquait le duché de Milan, se fondant sur le contrat de mariage de son trisaïeul Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne.

Cette cause de tant de têtes couronnées fut d'abord plaidée par des mémoires : mais c'était un de ces procès qui ne se terminent que par les armes. L'Europe s'attendait à une guerre universelle : un cinquième prétendant, auquel personne d'abord n'avait pensé, en donna tout-à-coup le signal. *Frédéric II* venait de succéder, sur le trône de Prusse, à son père Frédéric-Guillaume. Jeune et n'étant connu jusqu'alors que par ses goûts littéraires, on ne l'eût pas cru destiné à la gloire des conquérans. Mais il avait reçu de la nature un génie également propre à la paix et aux armes; et, lorsque du sein de ses studieux loisirs, il parut soudainement sur la scène de la politique et de la guerre, son courage, son audace et ses talens annoncèrent le héros du siècle aux nations étonnées. Le royaume prussien, de date récente (il ne comptait pas encore quarante ans d'existence), ne paraissait pas, lorsqu'il fut érigé par une patente impériale de

Léopold I, devoir s'élever de long-temps au rang des puissances prépondérantes. Ses provinces étaient dénuées de remparts naturels et de toutes parts ouvertes ; son sol était, en général, stérile ; sa population peu considérable pour l'étendue du pays. Mais Frédéric-Guillaume fit défricher les terres incultes ; il attira de nombreux émigrans de la Souabe et de la Franconie, et peupla des cantons déserts. En même temps, à force d'économie, il se composa un trésor immense, qui lui permit de lever et d'entretenir une armée de soixante mille hommes. Frédéric II profita de tout ce que son père avait préparé. La mort de Charles VI lui offrit l'occasion qu'il attendait de se montrer avec éclat. Il réclama en Silésie quatre duchés (Joegerndorf, Liegnitz, Brieg et Vohlau), dont la maison de Brandebourg prétendait avoir été injustement dépouillée par celle d'Autriche ; et, entrant aussitôt en Silésie, il se les adjugea par les armes.

Le roi de Prusse hasardait beaucoup en commençant seul l'attaque contre l'Autriche. Mais il prévoyait que la France serait amenée par la force des choses à le seconder. En effet, l'intérêt de cette puissance semblait être de saisir la plus belle chance que lui eût jamais présentée la fortune pour abaisser son ancienne rivale. Louis XV entra dans cette guerre, non pour faire valoir des droits personnels, quoique par les femmes de Louis XIII et de Louis XIV il descendit de la maison d'Autriche, mais à dessein de dépouiller cette maison d'une grande partie de ses domaines et d'en créer des états secondaires, trop faibles pour balancer le pouvoir de la France. Cependant cette entreprise, ne pouvant s'accomplir que par une lutte sanglante, répugnait au cardinal de Fleuri. Ce ministre, naturellement ami de l'équité et de la paix, retenu par la garantie de la pragmatique, incapable d'ailleurs de grands desseins à l'âge de quatre-vingt-cinq ans où il était parvenu, ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France à une guerre nouvelle. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu presque général des officiers, les conseils surtout de deux

personnages alors très-influens, le maréchal et le comte de Belle-Isle, petits-fils du fameux Fouquet, l'emportèrent auprès du roi sur les raisons du vieux ministre. Les *Belle-Isle* étaient deux hommes à vastes projets, à imagination ardente, à grande ambition. Envisageant dans la guerre future un exercice illustre à leurs talens et une voie rapide à leur fortune, ils en firent prévaloir la résolution contre l'avis du cardinal. Il devait se retirer alors, avec la gloire d'une administration toute paisible et conciliatrice. Il n'eut pas la force de renoncer à la puissance, et compromit l'honneur d'une longue carrière dans une entreprise que désapprouvaient sa conscience et sa prudence, et qui pesait à ses vieux ans.

L'Allemagne avait à se nommer un empereur. Marie-Thérèse, en prenant possession de toutes ses couronnes, avait associé, non à leur souveraineté, mais à leur majesté, sous le titre de *co-régent*, son époux François de Lorraine, grand-duc de Toscane, se flattant que les dignités dont elle ornait ce prince lui prépareraient la couronne impériale. Il n'en arriva point d'abord ainsi. On offrit à l'électeur de Bavière la couronne de l'empire, avec une partie des provinces qu'on espérait enlever à la maison d'Autriche. Le 18 mai 1741, fut conclue à *Nymphembourg*, entre ce prince, la France et l'Espagne, une alliance à laquelle les rois de Prusse, de Pologne et de Sardaigne, l'électeur Palatin et celui de Cologne adhérèrent successivement. On projetait un partage de la monarchie autrichienne entre les différens alliés : à l'électeur de Bavière on destinait la Bohême, la Haute-Autriche, le Tyrol et le Brisgaw ; au roi de Pologne, électeur de Saxe, la Haute-Silésie et la Moravie ; la Basse-Silésie au roi de Prusse, et la Lombardie autrichienne à l'Espagne. On laissait à Marie-Thérèse la Hongrie, les Pays-Bas, la Basse-Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole. Enfin, pour empêcher la Russie, qui paraissait se tourner vers Marie-Thérèse, de lui donner des secours, on excita une guerre entre cette puissance et la Suède.

La fille de Charles VI, à la mort de cet empereur, était d'abord entrée en possession de tous ses domaines héréditaires : elle avait reçu à Vienne les hommages des états d'Autriche ; les provinces d'Italie et la Bohême lui avaient fait serment par leurs députés; elle avait été couronnée à Presbourg reine de Hongrie, et avait gagné le cœur des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André, qui leur reconnaissait le droit de réprimer par les armes, sans pouvoir être traités de rebelles, toute infraction à leurs priviléges. Avec tous ses vastes domaines, elle n'avait réellement qu'une puissance faible et précaire par le mauvais état de ses finances et de ses armées. Cependant, à l'approche de l'orage qui la menaçait, elle resta intrépide, et résolut de montrer qu'elle était le digne sang de vingt empereurs, en défendant avec courage leur patrimoine. Elle ne fut pas tout-à-fait réduite à ses propres ressources. Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, conclut avec elle un traité d'alliance et lui envoya des troupes et des subsides. Mais tandis qu'une armée française, réunie à celle de Bavière, envahissait la Haute-Autriche, une autre armée, sous le maréchal de Maillebois, pénétra en Westphalie, et ses mouvemens, combinés avec ceux d'un corps prussien qui était à Magdebourg sous les ordres du prince d'Anhalt, ayant fait craindre à Georges II l'invasion de son électorat, il crut ne pouvoir la prévenir qu'en signant avec la France un traité de neutralité.

La ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable : seule, elle ne désespéra point. Etant sortie de Vienne, qu'on croyait menacée d'un siége prochain, elle s'était rendue au milieu des Hongrois; elle avait paru au milieu de leur assemblée nationale, tenant entre ses bras son fils presque encore au berceau, et, confiant ses droits, sa couronne, cet enfant royal, à leur fidélité et à leur bravoure, elle avait excité leur enthousiasme. Tous les palatins s'étaient écriés en tirant leurs sabres : *Mourons pour notre* ROI *Marie-Thérèse*.

Tandis qu'elle échauffait le zèle de ses Hongrois, elle

sollicitait et obtenait des secours d'argent de l'Angleterre et de la Hollande ; elle agissait dans l'empire ; elle négociait avec le roi de Sardaigne et réorganisait ses armées. Mais, malgré son activité et son courage, elle avait à soutenir une lutte trop inégale. Le roi de Prusse, après avoir gagné sur le général Neuperg la bataille de *Molwitz* (20 avril), avait terminé la conquête de la Silésie par la conquête de Brieg et de Breslau. De là, il était entré en Moravie, et s'était emparé d'Olmutz. De son côté, l'électeur de Bavière s'était fait couronner archiduc d'Autriche à Lintz. On s'attendait qu'il marcherait sur Vienne, et la prise de cette capitale eût été un coup décisif. Mais, ne s'étant point préparé à ce siége, et n'ayant ni gros canons ni munitions, il tourna ses armes d'un autre côté. L'armée franco-bavaroise, aidée de vingt mille Saxons, envahit la Bohême et assiégea *Prague*, dont le comte Maurice de Saxe s'empara par escalade (26 novembre 1741). L'électeur y prit la couronne de Bohême, et, le 24 janvier suivant, celle de l'empire lui fut déférée à Francfort, sous les auspices de la France, représentée à la diète par le maréchal de Belle-Isle, qui avait dirigé toutes les négociations, ménagé tous les suffrages, et qui paraissait alors, suivant l'expression de Frédéric, comme le législateur de l'Allemagne.

Le triomphe de Charles-Albert semblait assuré, comme la perte de Marie-Thérèse : la fortune changea tout-à-coup. Avec l'argent de l'Angleterre et de la Hollande, au moyen d'emprunts faits à Venise et en Flandre, Marie-Thérèse était enfin parvenue à lever des troupes nombreuses qu'elle remplit de toute l'ardeur qui l'animait. Un corps de Français et de Bavarois, auquel Charles-Albert avait confié la défense de la Haute-Autriche, attaqué par des forces supérieures, capitula dans Lintz le jour même où l'électeur était proclamé à Francfort. Les Autrichiens, poussant leurs avantages, envahirent immédiatement la Bavière, et, le 13 février, Munich se rendit à leurs armes. Quelques jours auparavant, le roi de Sardaigne, alarmé des desseins des Espagnols, qui n'a-

vaient pris part à la guerre que dans l'espoir de s'emparer de la Lombardie pour en former un établissement à l'infant don Philippe, voisinage que craignait Emmanuel, s'était retiré de la coalition, et, par la *convention de Turin* (1er. février), avait fait alliance avec Marie-Thérèse. Dans le cours de la même année, cette princesse désarma, non sans faire un grand sacrifice, un ennemi plus redoutable. Frédéric II ayant battu le prince Charles de Lorraine à la journée sanglante de *Chotusitz* (17 mai), Marie-Thérèse se résigna à satisfaire les prétentions de ce prince, et à lui céder une province pour sauver le reste de ses états. Par le *traité de Breslau* (11 juin), elle abandonna à Frédéric en toute souveraineté la Silésie et le comté de Glatz. Le roi de Prusse n'avait jamais goûté le plan du cabinet de Versailles, d'établir sur les débris de la monarchie de Charles VI quatre souverains entre lesquels la France jouerait le rôle d'arbitre. Peu disposé à combattre pour se créer des rivaux, et encore moins pour se courber sous le patronage d'une puissance dominante, croyant d'ailleurs savoir que le cardinal de Fleuri entretenait des liaisons secrètes avec le ministre du grand-duc de Toscane à la cour de Versailles et sacrifierait volontiers les alliés de la France si la cour de Vienne lui offrait le Luxembourg et une partie du Brabant, étant homme enfin de peu de scrupule et n'ayant que son intérêt pour règle de sa politique, il laissa là l'alliance générale, dès qu'il eut obtenu ce qu'il voulait. Sa défection fut promptement suivie de celle du roi de Pologne, qui adhéra au traité de Breslau.

Alors les Autrichiens furent libres de tourner toutes leurs forces contre les Français qui occupaient une partie de la Bohême. Chaque jour, dans un pays lointain et ennemi, les fatigues, la maladie, la désertion diminuaient l'armée française. Le prince Charles de Lorraine la tenait continuellement en alarmes et la harcelait par ses troupes légères de hussards, de croates, de pandours et de talpaches. Le maréchal de Broglie, qui la commandait, évita, par des manœuvres hardies et savantes, une bataille

où le prince voulait l'amener ; mais, finalement, trop faible pour tenir la campagne, il fut obligé de se renfermer dans Prague, où il fut assiégé par le comte de Kœnigseck. Le cardinal de Fleuri, voyant les affaires prendre un cours si fâcheux après de si heureux commencemens, fit remettre au général autrichien par le maréchal de Belle-Isle une lettre qui contenait des propositions pour l'évacuation de la Bohême, et dans laquelle il s'excusait de la guerre présente, et protestait de sa répugnance aux résolutions qu'on avait prises. Pour toute réponse, on rendit sa lettre publique : ce dont il se plaignit dans une seconde lettre au comte de Kœnigseck, en ajoutant qu'*il ne lui écrirait plus désormais ce qu'il pensait*. Cette seconde lettre fut imprimée comme la première, et acheva de livrer le faible vieillard à la risee des politiques. De son côté, l'empereur bavarois fit porter des projets de paix à la cour de Londres, qui avait repris à la guerre une part active. On insulta à ses offres en les rendant publiques, comme on avait publié les lettres du cardinal, et tous deux comblèrent le mauvais effet de leurs fausses démarches en les faisant désavouer dans les gazettes, c'est-à-dire en ajoutant le mensonge à la faiblesse.

La guerre devint plus vive que jamais, et la France, qui dans l'origine n'y avait qu'un intérêt indirect et n'y était entrée que comme auxiliaire, resta chargée presque seule de tout le fardeau. Le cardinal de Fleuri, trop âgé pour le soutenir, prodiguait à regret les trésors de la France dans une lutte qu'il désapprouvait, et son économie (1), salutaire en temps de paix, mais funeste en des

(1) « Ce ministre tourna cette vertu en défaut. La vie pauvre qu'il avait menée jusqu'à son épiscopat, celle surtout qu'il avait menée dans sa jeunesse dans les colléges et les séminaires, l'avait accoutumé à une vie dure, à se passer de tout, et à une grande épargne. Mais cette habitude n'avait point dégénéré en lui, comme en presque tous ceux qui sortent d'une longue pauvreté, en soif d'argent, de biens, de bénéfices, d'entasser et d'accumuler des revenus, ou en avarice crasse et sordide. C'était l'homme du monde qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il y a paru dans tout le cours de son long

momens difficiles où un grand effort était nécessaire, entravait les opérations de la guerre. La mer et la terre furent à la fois le théâtre de nos revers accablans. Fleuri avait négligé la marine, dont il croyait n'avoir jamais besoin ; le débris de nos forces maritimes fut anéanti par les Anglais. En Allemagne, l'empereur que la France avait fait était chassé de ses propres états, et ses efforts pour y rentrer ne lui avaient produit que la honte d'une triple expulsion. En Bohême, l'armée française, renfermée dans Prague, en butte à un terrible bombardement, en proie aux maladies, et faisant toutefois des sorties journalières et sanglantes, se consumait par tant de causes de destruction. Elle eut un moment l'espoir d'être délivrée. Le maréchal de Maillebois, ayant passé le Rhin à la tête de trente mille hommes, s'avança jusqu'à Egra. Mais, pour arriver jusqu'à Prague, il fallait livrer bataille au duc de Lorraine qui lui disputait le passage, et le cardinal de Fleuri, que l'Autriche amusait par de fausses négociations, avait donné ordre au maréchal d'éviter une bataille décisive (1). Cette circonstance et la désunion survenue entre Maillebois et le maréchal de Saxe, qui l'avait joint avec l'armée française de Bavière, firent manquer le but de l'expédition. Maillebois, sur la fin d'octobre, se retira vers le Haut-Palatinat, et bientôt après il fut remplacé dans le commandement par le maréchal de Broglie. Belle-Isle, resté dans Prague, s'y défendit jusqu'en décembre, où, trompant la vigilance des

---

et toujours tout-puissant ministère. Mais avec ce désintéressement personnel et cetté simplicité, même portée trop loin, de table, de maison, de meubles et d'équipages, et libéral du sien aux pauvres, à sa famille, même à quelques amis, sans faire pour soi le moindre cas de l'argent, il l'estima trop en lui-même, et non content d'une sage et discrète économie, choqué à l'excès des profusions des ministères qui avaient précédé le sien, il tomba dans une avarice pour l'état et pour les particuliers, dont les suites ont été très-funestes.. Il est vrai de dire qu'il excellait aux ménages de collége et de séminaire, et, qu'on me pardonne ce mot bas, aux ménages des bouts de chandelles, etc. » (*Mémoires de St.-Simon*).

(1) « Si l'on avait donné carte blanche à ce maréchal, le destin de la Bohême aurait pu changer; mais de Versailles, le cardinal le menait à la lisière » (Frédéric II, *Histoire de Mon Temps*).

assiégeans, il sortit de la ville avec 12,000 hommes, qu'il ramena à Egra, au travers des glaces et des neiges, sans avoir éprouvé d'échec dans une marche de plus de trente lieues. Il avait laissé dans Prague le brave Chevert, qui, avec 6000 hommes, dont les deux tiers étaient malades, résista jusqu'au 26 décembre, et, par une capitulation honorable, obtint la faculté de rejoindre avec sa vaillante troupe le reste de l'armée française.

Les Espagnols n'avaient pas été plus heureux en Italie que les Français en Allemagne. Le roi de Sardaigne, après avoir occupé les états du duc de Modène, qu'il n'avait pu gagner à son parti, avait repoussé le duc de Montemar jusque sur les terres du pape, où les Napolitains l'avaient quitté, rappelés par le roi don Carlos, que l'apparition d'une flotte anglaise devant Naples avait forcé à se déclarer neutre. Vers ce temps-là, don Philippe, à la tête d'une autre armée espagnole, était entré en Savoie par le Dauphiné, et s'était emparé de Chambéry. Mais, à l'approche de forces supérieures, il avait fait une retraite precipitée.

Au milieu de tous ces désastres, le cardinal de *Fleuri mourut* le 20 janvier 1743, laissant dans un état critique les affaires de la guerre, de la marine, de la finance et de la politique. L'histoire a loué le désintéressement et la prudence de ce ministre. En approuvant son économie, elle lui reproche de l'avoir quelquefois poussée trop loin, et d'avoir évité mal à propos certaines dépenses qu'il aurait dû faire par raison d'état (1). Sa vanité de vieillard, qui lui faisait attribuer à l'estime de sa personne les avances, les louanges, les fausses protestations des étrangers et des souverains, l'exposa souvent à être

(1) « La meilleure économie d'un grand prince, écrivait le roi de Prusse au maréchal de Noailles (12 juillet 1744), est de dépenser l'argent à propos et de ne point le ménager dans les grandes occasions. Si le cardinal de Fleuri en avait usé ainsi, et qu'il n'eût pas voulu, par un esprit d'économie déplacé, ménager les revenus du roi de France l'année 41 et 42, je ne veux point être honnête homme, ou la reine de Hongrie était perdue; et la durée de la guerre fait qu'il en a coûté à présent le triple et le quadruple au roi votre maître. »

trompé. La faute la plus grave de son ministère est d'avoir, par une folle confiance en l'Angleterre, négligé la marine qui, à sa mort, se trouva presque ruinée (1). Cependant son gouvernement fut en général salutaire à la France, qu'il administrait comme une famille; et, ce qui est décisif en sa faveur, « c'est qu'on n'a pas regretté la régence; on a maudit le ministère de M. le duc, et on eût voulu pouvoir ressusciter son successeur. » (*Mém. de Duclos*).

Louis XV, après la mort de son ministre, annonça la résolution de gouverner par lui-même. Mais les désordres auxquels, depuis quelques années, il avait commencé de s'abandonner, le rendaient peu capable de la soutenir. Malgré les efforts des courtisanes pour le corrompre et un naturel et funeste penchant aux voluptés, Louis XV, retenu par des scrupules religieux et par l'ascendant du vieux ministre, qu'il était accoutumé à respecter, s'était long-temps garanti des volages amours reprochés à la jeunesse de Louis XIV, et la reine avait été l'unique objet de ses affections. Mais il était enfin tombé dans les piéges des corrupteurs (1735), et trois sœurs de l'illustre maison de Nesle, la comtesse de Mailly, la marquise de Vintimille et la duchesse de Châteauroux, étaient entrées dans sa couche par une scandaleuse succession d'adultères. Lorsque Fleuri mourut, Louis eut la vanité de paraître conduire les affaires; mais elles furent conduites en effet par la duchesse de Châteauroux. Du reste, cette favorite aimait la gloire, et, nouvelle Agnès Sorel, elle inspirait du moins des sentimens généreux au roi qu'elle captivait, et qui, depuis, s'est dégradé par de si honteuses faiblesses.

En 1743, Louis XV se trouvait dans la même situation où avait été son bisaïeul, dans une autre guerre de succession, ayant à soutenir la France et l'Espagne contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. La

(1) Les Mémoires de Maurepas le justifient jusqu'à un certain point sur cet article, « vû les avantages d'une longue paix avec l'Angleterre, qui, sans la considération qu'elle avait pour l'Éminence, se fût déclarée pour l'Autriche contre nous, et nous eût empêché peut-être d'acquérir la Lorraine. »

fortune lui gardait un favorable dénouement de cette guerre alors si malheureuse. Mais il devait encore éprouver plus d'un revers avant de ramener la victoire sous ses drapeaux. La campagne de 1743 fut, comme la précédente, très-avantageuse à Marie-Thérèse. Le maréchal de Belle-Isle, ne pouvant plus se soutenir en Allemagne, avait ramené en France les débris de son armée, et laissé le général bavarois Minuzzi exposé à toutes les forces du prince Charles de Lorraine, qui le battit et le fit prisonnier près de *Simbach* (9 mai). Dans le même temps, la mésintelligence du maréchal de Broglie et du comte de Seckendorf, général en chef de l'armée bavaroise, acheva de ruiner les affaires de Charles-Albert. La France retira ses troupes de la Bavière et abandonna ce pays à son sort. Délaissé par ses alliés, Charles VII essaya d'obtenir la neutralité pour ses domaines héréditaires. Il n'y put réussir, et, empereur sans états, sans argent et sans armée, réduit à solliciter de la France non-seulement des subsides de guerre, mais un subside alimentaire pour sa personne, *de quoi ne pas mourir de faim*, ce prince infortuné alla tenir sa triste cour dans Francfort, où lui avait été déférée cette couronne impériale qui attirait sur lui tant de disgrâces.

Une armée d'Anglais, de Hessois et d'Hanovriens, rassemblée dans les Pays-Bas, sous le nom d'*armée pragmatique*, pour indiquer qu'elle était destinée à soutenir la pragmatique-sanction, pénétra en Allemagne au mois d'avril. Elle y fut bientôt fortifiée d'un corps de troupes hollandaises, que les Etats-Généraux, depuis long-temps pressés par l'Angleterre de se déclarer ouvertement pour Marie-Thérèse, envoyèrent au-delà du Rhin sous le comte Maurice de Nassau. Le maréchal de Noailles, ayant passé ce fleuve à la tête de 55,000 hommes, livra bataille aux alliés près de *Dettingen* (27 mai). Il la perdit par la témérité des ducs d'Harcourt et de Grammont, qui commencèrent l'attaque avant d'en avoir reçu l'ordre, et déconcertèrent les plans du maréchal. Malgré cet échec, Noailles se maintint en Allemagne jusqu'à ce que l'appro-

che du prince Charles à la tête d'une armée autrichienne l'obligea de repasser le Rhin. Il se retrancha sur la Lauter, tandis que l'armée rappelée de Bavière couvrait la Haute-Alsace menacée par le prince de Lorraine.

Du côté des Alpes, les Espagnols étaient rentrés en Savoie et l'avaient occupée, mais ils n'avaient pu forcer les passages du Piémont. Dans le même temps, le comte de Gages, qui avait remplacé le duc de Montemar, avait tenté de reprendre l'offensive, et, s'étant avancé jusqu'au Tanaro, avait livré bataille, près de *Campo-Santo*, à l'armée austro-piémontaise. Les deux partis s'étaient attribué la victoire, et Gages, n'ayant pu pousser plus loin, s'était retiré à Bologne. Au mois de mars de l'année suivante, menacé par une nombreuse armée autrichienne aux ordres du prince de Lobkowitz, il rétrograda jusqu'au royaume de Naples. Marie-Thérèse avait acheté la paix du roi de Prusse par la cession de la Silésie. Plus récemment, pour fixer dans son alliance le roi de Sardaigne, à qui la convention de Turin n'avait assuré d'autre avantage que de le garantir du voisinage d'un Bourbon, elle lui avait cédé, par le *traité de Worms* (13 septembre 1743), plusieurs districts et villes de Lombardie. Don Carlos, jugeant aux mouvemens des Autrichiens et à l'accroissement de leurs forces en Italie, qu'il entrait dans le plan de Marie-Thérèse de s'indemniser de ses sacrifices par la conquête de Naples, sortit de sa neutralité, joignit ses troupes à celles de Gages, et marcha à la rencontre de Lobkowitz, qui ne put dépasser *Vellétri*, et se retira au mois de novembre, après plusieurs combats sanglans. Dans le nord de l'Italie, don Philippe qui, l'année précédente, n'avait pu entrer en Lombardie par les défilés du Piémont, tenta une autre route. Il alla joindre en Provence vingt mille Français commandés par le prince de Conti. Pour protéger l'entreprise, une flotte espagnole et française sortit de *Toulon*, et le 22 février, livra bataille à l'amiral anglais Mathews, qui insultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence, et interceptait les convois destinés aux Espagnols. Quoi-

que les Anglais eussent pour eux le nombre et le vent, la flotte combinée soutint leur choc avec vigueur, et balança l'avantage de cette journée. Le 1er. avril, le prince de Conti et don Philippe passèrent le Var, prirent possession du comté de Nice, et, à travers mille périls, forcèrent le pas de Villefranche, que le roi de Sardaigne jugeait inexpugnable. Au mois de juillet, ils allèrent, avec non moins de dangers et de gloire, prendre d'assaut Château-Dauphin dans la vallée de Mayra, et le fort Demont dans celle de la Stura. Ils mirent ensuite le siége devant Coni, que le roi de Sardaigne tenta vainement de délivrer. Vaincu au combat de Madonna-Dell'Olmo, il fut mieux servi par les élémens que par ses armes. La crue des eaux, jointe à la disette dont souffrait l'armée des princes, sauva Coni et força les assiégeans à la retraite (21 octobre).

Tandis que, loin du centre principal de l'action, les Français et les Espagnols se signalaient par de beaux et inutiles exploits, la guerre prenait sur le Rhin et en Allemagne une nouvelle activité et une extension nouvelle, présage d'événemens plus décisifs. Depuis l'origine des hostilités, les Anglais et les Français s'étaient trouvés en présence comme auxiliaires des puissances directement intéressées à la querelle, sans qu'il y eût entre les deux nations de déclaration de guerre positive. Dès le commencement de 1744, on vit éclater entr'elles les signes précurseurs d'une rupture plus éclatante. Le fils aîné du prétendant, le jeune Charles Edouard, fut appelé de Rome en France et on arma une flotte dans le port de Brest pour le transporter en Angleterre avec 24,000 hommes de débarquement. Le comte de Saxe devait commander l'expédition; mais elle fut déconcertée par les vents contraires et par la supériorité de la flotte qui protégeait les côtes de la Grande-Bretagne. Cette tentative fut immédiatement suivie d'une déclaration de guerre à Georges II, (15 mars) et, bientôt après, à la reine de Hongrie. Dans le temps que ces déclarations solennelles annonçaient de la part de la France la résolution de pous-

ser les hostilités avec plus d'ardeur que jamais, Frédéric II reparut sur la scène des combats et renouvella les dangers de Marie-Thérèse. Cette princesse, animée d'un implacable désir de vengeance contre Charles VII, ne dissimulait plus son dessein de le forcer à abdiquer la couronne impériale. Le roi de Prusse ne crut pas devoir abandonner au ressentiment de l'Autriche celui que les électeurs avaient nommé chef de l'empire. Cette considération, et surtout le soupçon fondé que la cour de Vienne n'attendait qu'une occasion favorable pour le dépouiller de la Silésie, le déterminèrent à reprendre les armes. Il conclut avec l'empereur, le roi de France, l'électeur Palatin et le roi de Suède un traité qui avait pour objet le maintien de de la constitution germanique, la reconnaissance de Charles VII par la cour de Vienne et le rétablissement de ce prince dans son électorat de Bavière.

Louis XV ouvrit en personne la campagne dans les Pays-Bas à la tête d'une brillante et nombreuse armée, que commandait sous lui le maréchal de Noailles. Les troupes françaises n'avaient point vu de roi à leur tête depuis que Louis XIV avait cessé d'y paraître. Quelques campagnes malheureuses avaient découragé les armées; on crut que la présence du maître serait le seul aiguillon capable de réveiller dans les cœurs l'instinct de l'honneur et de la gloire. Tandis que le maréchal de Saxe, avec un corps particulier, tenait en échec du côté de Bruxelles les généraux anglais et autrichiens, Menin, Ypres, le fort de Knoque, Furnes, Dixmude tombèrent rapidement au pouvoir du roi. Mais, au milieu de ses succès, il reçut tout-à-coup la nouvelle que le prince Charles, en occupant les Français et les Bavarois sur divers points par plusieurs attaques simulées, était parvenu à passer le Rhin du côté de Spire, avait pénétré en Alsace avec soixante mille Autrichiens, pris Lauterbourg et Weissembourg, et coupé au maréchal de Coigny, qui commandait dans cette province, la communication avec la France. Le danger de l'Alsace et, bientôt après, de la Lorraine, où des partis ennemis portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville

dont le roi Stanislas fut obligé de sortir avec sa cour, interrompit les conquêtes de Louis XV en Flandre. Laissant au maréchal de Saxe le soin de les défendre avec un corps d'environ quarante mille hommes, il se hâta de marcher au secours de l'Alsace. Tandis que sa présence dissipait les alarmes des provinces menacées, toute la France trembla pour ses jours. Il fut pris à Metz d'une fièvre maligne, qui mit sa vie en péril. Ce fut une désolation générale parmi les peuples dont il était alors le *bien-aimé*. La force de sa constitution vainquit le mal. D'une extrême douleur on passa subitement à une joie inexprimable, et la retraite du prince Charles mit le comble à l'allégresse publique. Cette retraite, glorieuse pour ce capitaine, qui l'exécuta presque sans perte à la vue d'une armée supérieure en forces, avait été précipitée par la nouvelle de l'invasion du roi de Prusse en Bohême. Frédéric, s'étant avancé jusqu'à Prague sans résistance, investit cette ville le 4 septembre, et, dix jours après, la garnison, forte de quinze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre. Le reste du royaume subit en peu de jours le même sort que la capitale. Mais l'approche du prince Charles, à la tête d'une nombreuse armée que fortifièrent vingt-quatre mille Saxons, arrêta les progrès du roi de Prusse. Ce prince connaissait les liaisons récemment formées entre les cours de Vienne et de Dresde; mais, en ignorant toute l'étendue, il avait espéré détacher Auguste III des intérêts de l'Autriche. Il avait fait offrir à l'électeur-roi une partie de la Bohême et de la Moravie avec la principauté de Teschen; au comte de Brühl, son ministre, le titre de prince d'empire, et à son confesseur le chapeau de cardinal. Mais toutes ses offres avaient été vaines. *Le marteau d'or des Anglais*, selon l'expression de Frédéric, avait définitivement ouvert *les portes de fer des Saxons*, et Auguste avait donné ordre à son armée de se joindre à celle du prince Charles, qui se trouva portée à 90,000 combattans. Le roi de Prusse, que le défaut de vivres avait empêché de se porter à Egra pour s'opposer à la jonction, abandonna précipitamment la Bohême, où il avait

espéré passer les quartiers d'hiver, et se replia sur la Silésie. Mais le désavantage de sa retraite fut compensé par les progrès des Français, qui, ayant repassé le Rhin, mirent le siège devant Fribourg, dont Louis XV, convalescent et faible encore, vint recevoir la soumission (5 novembre), et par la reddition de Munich à un corps Franco-Bavarois, qui, sous le comte de Seckendorf, chassa les Autrichiens de la Bavière et rétablit Charles VII dans son électorat. Ce prince n'y gagna que de ne pas mourir en terre étrangère. Ayant trouvé la calamité dans la grandeur, usé par les chagrins d'une ambition funeste, joignant aux souffrances de l'âme celles d'un corps accablé d'infirmités compliquées et prématurées, tourmenté de la goutte et de la pierre, n'ayant presque pas un membre et un organe qui n'eût sa douleur, il était à peine rentré dans sa capitale, qu'il succomba à quarante-sept ans sous le poids de tant de maux (20 janvier 1745).

« On crut, dit Voltaire, que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme allait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand-duc, sur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministère Anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes (1). La guerre générale se continua, parce qu'elle était commencée. » Elle ne fut pas plus heureuse pour le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien Joseph*, qu'elle n'avait été pour son

(1) L'auteur des mémoires de Noailles impute au ministère français la continuation de la guerre. « Plus la reine de Hongrie, dit-il, désirait avec ardeur l'élection du grand-duc, plus la paix aurait été facile et avantageuse... Mais on ne consulta que l'animosité contre l'héritière de la maison d'Autriche; on ne voulait absolument point que son mari fût empereur. Le marquis d'Argenson déclara qu'on emploierait *jusqu'au dernier soldat* de la France pour l'empêcher de l'être; il l'écrivit aux ministres dans les cours étrangères, et non seulement il ferma toutes les ouvertures de paix, mais il attisa le feu de la guerre, sans prévoir les suites de l'embrâsement. »

père. Dès le commencement d'avril, Maximilien avait été forcé de quitter sa capitale, d'où Charles-Albert avait été chassé tant de fois. Alors, soit penchant naturel pour la maison d'Autriche à laquelle il appartenait par sa mère, soit suggestion du comte de Seckendorf, qu'on accuse de s'être vendu à la cour de Vienne, il se sépara de la France qui avait soutenu la cause de son père au prix de tant de sang et d'argent, et se rapprocha de Marie-Thérèse. Par le *traité de Füssen* (22 avril), cette princesse reconnut le dernier électeur comme empereur, et sa veuve comme impératrice; elle restitua, sans réclamer d'indemnité, les états de Maximilien-Joseph, qui, de son côté, renonça à toutes ses prétentions sur la succession autrichienne et garantit la pragmatique-sanction, reconnut à Marie-Thérèse, en qualité de reine de Bohême, le droit d'exercer le suffrage électoral, et promit de voter en faveur du grand-duc de Toscane à la prochaine élection.

Louis XV, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que d'en obtenir la fin. Avant de s'y résoudre, il provoqua la singulière médiation du sultan Mahomet V, qui s'offrit comme pacificateur aux puissances chrétiennes. Il proposa Venise comme lieu du congrès, et, pour articles préliminaires, un armistice sur le pied du *statu quo,* et la nécessité de l'unanimité des voix pour l'élection de l'empereur. Ces propositions, suggérées par la France, et dont la dernière aurait fait dépendre l'élection impériale du consentement du roi de Prusse, furent rejetées par Marie-Thérèse et ses alliés.

Frédéric II, n'en ayant plus d'autre que la France, que ses propres affaires occupaient assez, se tint sur la défensive à l'entrée de la campagne de 1745, qui devait être pour lui si brillante. Retranché dans la Silésie, il y laissa pénétrer les Autrichiens et les Saxons; et, sortant enfin de son inaction par un coup d'éclat, il les attaqua à l'improviste près de *Friedberg* (4 juin) avec un succès complet. Laissant 6000 hommes sur le champ de bataille et 7000 prisonniers au pouvoir des Prussiens, ils se reti-

rèrent dans la Bohême. Frédéric les y suivit : mais la position avantageuse qu'ils prirent sur la rive droite de l'Elbe, et la nécessité où était le roi de maintenir sa communication avec la Silésie, l'empêchèrent de tirer parti de sa victoire. Il fut même obligé, à la fin de septembre, de rétrograder, et il se porta vers *Sorr*, où, n'ayant que 25,000 hommes, il remporta une victoire éclatante sur le prince Charles, qui l'avait attaqué avec des forces presque doubles (30 septembre).

Ces triomphes de Frédéric, les succès non moins magnifiques de Louis XV en Flandre, l'entrée d'une armée française en Allemagne pour empêcher l'élection du grand-duc, semblaient devoir reculer indéfiniment cette élection que Marie-Thérèse poursuivait avec tant d'ardeur. Mais cette princesse prit de si bonnes mesures, et couvrit Francfort d'une armée si imposante, que les Français repassèrent le Rhin, et laissèrent le champ libre au duc François, qui fut élu le 13 septembre sous le nom de François I. Ainsi fut manqué le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. Le roi de Prusse et l'électeur Palatin protestèrent vainement par leurs ambassadeurs contre une élection faite dans toutes les formes et désormais irrévocable.

Tout en se battant, on ne cessait de négocier. Frédéric avait recherché la médiation de la cour de Londres pour ménager un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche, et les articles préliminaires en avaient été dressés à Hanovre (26 août); mais Marie-Thérèse, qui se flattait toujours de pouvoir reconquérir la Silésie, rejeta les conditions proposées. L'électeur de Saxe fut victime de l'obstination de l'impératrice. Frédéric, irrité contre ce prince qui était entré dans un projet secrètement formé par la cour de Vienne pour démembrer la Prusse, envahit la Lusace avec toutes ses forces, et, l'ayant rapidement conquise, se porta sur Dresde, tandis que le prince d'Anhalt prenait Leipsick et Meissen, et détruisait à *Kesseldorf* (15 décembre) l'armée saxonne, que le prince Charles venait secourir, et dont il ne recueillit que les

débris, avec lesquels il se retira en Bohême. Deux jours après la journée décisive de Kesseldorf, Dresde se rendit à Frédéric. Auguste III y avait laissé ses enfans, en s'enfuyant à Prague. Le roi alla les voir au palais, les embrassa et eut pour eux toutes les attentions qu'on devait attendre d'un prince aussi poli que brave. Rassurant les citoyens alarmés, il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, reçut à sa table tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien, et Dresde ne s'aperçut qu'elle était au pouvoir du vainqueur que par les fêtes qu'il y donna. C'était une étrange manière de prendre possession d'une ville captive. Ce que la France ne dut pas trouver moins étrange, c'est que Frédéric, toujours allié peu sûr et politique peu scrupuleux, lui laissa de nouveau tout le fardeau par la paix qu'il conclut peu de jours après avec l'impératrice et le roi de Pologne. Par le *traité de Dresde* (25 décembre), que subit Marie-Thérèse, comme le seul moyen de préserver les états de son allié d'une ruine totale, cette princesse renouvela la cession de la Silésie et du comté de Glatz, auxquels elle avait renoncé par le traité de Breslau. De son côté, Frédéric II reconnut à Marie-Thérèse le suffrage électoral de Bohême, et adhéra à l'élection de François I.

Pendant les négociations d'Hanovre et de Dresde, qui devaient rendre le repos au nord de l'Allemagne, la guerre s'était poursuivie avec activité dans les Pays-Bas, en Italie et dans les Deux-Indes. Le 11 mai, s'engagea la fameuse bataille de *Fontenoy*, un des plus beaux faits d'armes de la valeur française. Le roi s'y trouva en personne avec le dauphin. Sous lui commandait le maréchal de Saxe, alors presque mourant d'une maladie de langueur, mais qui, ranimant pour ce grand jour ses forces épuisées, déploya sous le poids du mal qui l'accablait ce génie de la guerre que chaque année de cette lutte sanglante avait semblé développer en lui avec plus d'éclat. Les ennemis étaient au nombre de 55,000 combattans, Anglais, Hollandais et Autrichiens, sous deux jeunes capitaines, le duc de Cumberland et le prince de Wal-

deck, impatiens de se signaler, et sous le vieux comte de Kœnigseck, qui avait fait la guerre contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. La victoire, long-temps disputée, se décida enfin pour les Français. Le même jour, le roi fit écrire à l'abbé de la Ville, son ministre à la Haie, qu'il ne demandait pour prix de son triomphe que la pacification de l'Europe. L'Angleterre fit rejeter ses offres. Il fut forcé de continuer à vaincre. La bataille de Fontenoy fut un événement décisif pour la conquête des Pays-Bas. Avant la fin de la campagne, Tournai, Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, tombèrent au pouvoir des Français; et, l'année suivante, Bruxelles, Malines, Louvain, Anvers, Mons, Charleroi, Namur, se rendirent à leurs armes victorieuses.

D'importans événemens s'étaient passés dans le nord de l'Allemagne et dans les Pays-Bas : il en était de même en Italie. Le comte de Gages, après avoir repoussé les Autrichiens du Bolonais vers la Lombardie, était allé joindre sur le territoire de Gênes deux corps d'Espagnols et de Français, commandés par don Philippe et le maréchal de Maillebois. L'armée combinée, forte de 70,000 hommes, prit en quelques semaines Tortone, Plaisance, Parme et Pavie. Vainqueur du roi de Sardaigne à *Bassignano* (28 septembre), Gages poursuivit le cours de ses conquêtes par la prise d'Alexandrie, de Valence, d'Asti et de Casal. Maître du Piémont, il envahit la Lombardie, et le 19 décembre, l'infant fit son entrée à Milan. Le roi de Sardaigne, ébranlé par tant de désastres, désira la paix. Le 26 décembre, il conclut avec la France les préliminaires de Turin, par lesquels tout le Milanais sur la rive gauche du Pô, et quelques cantons sur la rive droite, devaient lui être adjugés, après la ratification de l'Espagne. Mais la reine Isabelle, qui voulait que tout le Milanais fût donné à don Philippe, protesta contre ce traité. Tandis que Louis XV s'efforçait de vaincre l'opiniâtreté de cette princesse, l'impératrice, délivrée par la paix de Dresde du fardeau de la guerre de Prusse, fit

passer en Italie, sous le prince de Lichtenstein, un corps de trente mille hommes dont l'arrivée rendit aux Autrichiens la supériorité qu'ils avaient perdue, et détermina le roi de Sardaigne à rompre ses intelligences secrètes avec la France. Les Autrichiens d'un côté, les Piémontais de l'autre, reprirent partout l'avantage. Diminuée par des échecs redoublés, l'armée française et espagnole fut enfin réduite, par la fatale journée de *Plaisance* (16 juin 1746), à sortir de l'Italie. Cette bataille fut la plus longue et une des plus sanglantes de toute la guerre. Elle coûta aux vaincus plus de 8000 hommes tués ou blessés, et 4000 prisonniers. Dans cette triste conjoncture, la nouvelle de la mort de Philippe V augmenta les embarras de l'armée. On ne savait pas encore si le nouveau roi, Ferdinand VI, ferait pour son frère d'un second mariage ce que Philippe V avait fait pour un fils. Les débris de l'armée vaincue commencèrent une pénible retraite vers le territoire de la république de Gênes, qui naguères, regardant les Bourbons comme maîtres de l'Italie, était sortie de la neutralité, qu'elle avait gardée jusqu'alors, pour faire cause commune avec eux contre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne. Vainement Gênes supplia ses alliés de ne pas l'abandonner à la merci du vainqueur. Ils continuèrent leur retraite précipitée, les Espagnols vers la Savoie, dont les places étaient encore en leur pouvoir, les Français vers la Provence. Alors, dans sa consternation, Gênes s'abandonna elle-même. Au lieu de profiter, pour obtenir au moins une capitulation avantageuse, des puissans moyens de défense que la nature et l'art lui avaient donnés, elle se hâta d'ouvrir ses remparts à l'ennemi, et se soumit à toutes les conditions qu'un vainqueur implacable voulut lui imposer.

En ce temps-là, Louis XV poursuivait ses conquêtes en Flandre ; mais partout ailleurs la fortune lui était contraire. Quarante mille Autrichiens envahissaient et désolaient la Provence ; les Anglais bloquaient les ports de Toulon et de Marseille, faisaient des descentes en Bretagne, attaquaient les possessions françaises en Asie et en

Amérique, et nous enlevaient l'importante colonie du Cap-Breton. Le plus urgent était de sauver la Provence : le maréchal de Belle-Isle y fut envoyé. N'ayant d'abord à sa disposition que de faibles ressources, il se borna à une guerre de défense jusqu'au mois de janvier 1747, où, ayant enfin réorganisé l'armée d'Italie, il reprit l'offensive et refoula les Autrichiens sur le Piémont. Ils furent principalement forcés à la retraite par le manque de subsistances, cet écueil ordinaire des invasions. Ils avaient d'abord tiré leurs provisions de Génes; mais ils furent privés de ce secours nécessaire par la révolution subite et surprenante dont cette ville fut alors le théâtre. Les Autrichiens y avaient cruellement abusé du droit de la victoire. Les Génois, ruinés par d'énormes contributions, voyant leur commerce anéanti, leur crédit perdu, leur banque épuisée, leurs magnifiques maisons de campagne livrées au pillage, les habitans traités en esclaves par le soldat, n'ayant plus enfin à perdre que la vie, frémissaient sous le joug et couvaient ces sourdes fureurs du désespoir qui n'attendent qu'un signal pour éclater. Le 5 décembre 1746, les Autrichiens tiraient des canons de l'arsenal, et employaient les habitans à ce travail. Un capitaine ayant rudement frappé l'un deux qui ne s'empressait pas assez, l'indignation, long-temps comprimée, fit explosion. Ce peuple, qui n'avait pas même pensé à défendre la ville quand les ennemis en étaient loin encore, se souleva pour les en chasser quand ils en étaient les maîtres. Les habitans des vallées se joignirent à ceux de la ville, et, après une lutte sanglante de plusieurs jours contre des bourgeois et des paysans, neuf régimens autrichiens se retirèrent ou plutôt s'enfuirent jusqu'à Gavi, laissant 4000 prisonniers, près de 1000 morts, avec tous leurs magasins et leurs équipages. C'était pour les armes autrichiennes un affront que la cour de Vienne ne pouvait laisser sans vengeance. Egarée par le ressentiment, elle publia contre les Génois (29 mars 1747) un manifeste qui les déclarait rebelles et sujets à toutes les peines que les lois infligent aux criminels de lèze-majesté.

Elle appuya cette déclaration d'une armée que commandait ce comte de Schulembourg, fameux pour avoir résisté au roi de Suède Charles XII, et pour avoir défendu Corfou contre l'empire ottoman. Etroitement resserrée du côté de la terre, Gênes ne pouvait être secourue que par mer, et la flotte anglaise, qui croisait sur les côtes, rendait cette chance très-incertaine. Cependant les galères de Toulon et de Marseille, échappant à la flotte ennemie, débarquèrent à Gênes cinq mille Français sous les ordres du duc de Boufflers, digne fils de ce maréchal de Boufflers, célèbre sous Louis XIV par ses vertus, son patriotisme et ses talens. Il ranima les courages ébranlés et fit une si belle défense que les Autrichiens levèrent enfin le blocus. Gênes respirait; mais le péril n'était point dissipé. Les Piémontais étaient toujours maîtres des environs, les Anglais de la mer, les Autrichiens des principaux passages de l'Apennin. Le jour même de la levée du blocus, une mort soudaine et prématurée avait frappé le duc de Boufflers. Louis XV rassure les Génois en leur envoyant de nouvelles troupes et le duc de Richelieu. Après s'être emparé du comté de Nice, le maréchal de Belle-Isle voulut achever leur délivrance par une diversion qui attirât en Piémont les Autrichiens. Il chargea de cette expédition son frère, le comte de Belle-Isle, qui trouva la mort en attaquant les retranchemens d'*Exilles*, sur le col de l'Assiette, avec une héroïque mais téméraire valeur (19 juillet 1747).

Après la déroute de Plaisance et l'invasion de la Provence par les Autrichiens, c'était beaucoup de les avoir rejetés au-delà des monts, et de tenir en échec les forces autrichiennes et piémontaises dans les défilés des Alpes. Pendant ces variations de la guerre en Italie, la victoire était fidèle en Flandre au roi et au maréchal de Saxe. Ce grand capitaine avait couronné la brillante campagne de 1746 par la journée de *Raucoux* (11 octobre), où le prince de Lorraine laissa 12,000 hommes sur le champ de bataille. A chaque victoire, le roi témoignait le désir de la paix. Il proposa aux Hollandais, avec lesquels il

n'était point encore en guerre directe et déclarée, de s'en rendre les médiateurs. « Ils devaient, plus que toute autre puissance, presser l'heureux effet de ces dispositions pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, et dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de 35,000 hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime; ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régens sentaient tous que, si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder, et par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours insisté pour la neutralité; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. Mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. L'irruption de Louis XIV et l'année 1672 étaient encore dans les cœurs; on ne pouvait concevoir la modération de Louis XV, ni la croire sincère. On regardait toutes ses démarches pacifiques et tous ses ménagemens, tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des piéges. » (*Voltaire.*) Aussi n'apportèrent-ils pas la franche intention de conclure aux *conférences* qui s'ouvrirent à *Bréda* entre leurs ministres et ceux de la France et de l'Angleterre. Les Anglais, qui avaient eu des avantages sur mer et qui s'en promettaient de plus considérables, étaient encore moins disposés à la paix. Leurs plénipotentiaires entravèrent à dessein la négociation, que le roi, las de perdre le temps en pourparlers insidieux et inutiles, rompit tout-à-coup par une déclaration de guerre aux Etats-Généraux (17 avril 1747). Son manifeste, par un dernier reste d'égards pour la Hollande, portait qu'il ne regarderait que comme un dépôt les places et les pays qu'il serait obligé d'occuper pour sa propre sûreté, et qu'il les restituerait aussitôt que les Provinces-Unies cesseraient de donner des secours à ses ennemis. En même temps, le comte de Lowendal

envahit la Flandre hollandaise. Au bruit de ses succès rapides, tout le peuple demande un stathouder. La ville de Veere en Zélande donne l'exemple, bientôt suivi par toutes les autres, et, en peu de jours, *Guillaume IV*, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest, est universellement proclamé et reconnu chef du gouvernement sous le titre de stathouder héréditaire, de capitaine-général et d'amiral de l'Union. Par cette révolution, le stathoudérat, ne différant réellement de la royauté que par le nom, fut fixé dans la maison d'Orange. L'héritage en fut même assuré aux filles et à leur postérité : car, quelque temps après, on passa en loi qu'au défaut de la race masculine, une fille serait stathouder et capitaine-général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari ; et, en cas de minorité, la veuve d'un stathouder dut avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du stathoudérat.

L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir; mais l'animosité contre la cour de France et les anciennes défiances étaient telles, que, le jour même de l'installation du prince d'Orange, un député avait dit aux Etats-Généraux *que la république avait besoin d'un chef contre un voisin ambitieux et perfide, qui se jouait de la foi des traités*. La mauvaise foi était toute entière du côté des Hollandais, qui avaient traîné en longueur les conférences de Bréda, et surtout du côté des Anglais, qui, dans le temps même de la tenue du congrès, remuaient l'Europe pour faire à Louis XV de nouveaux ennemis. Depuis long-temps ils sollicitaient la czarine Elisabeth de mettre à leur solde un corps de troupes russes. Au mois de juin 1747, cette princesse conclut avec eux un traité de subsides, auquel accédèrent quelques mois après les Etats-Généraux, et qui mettait à la disposition de l'Angleterre et de la Hollande cinquante galères russes et un corps de 37,000 hommes.

Cependant le roi de France poursuivait ses conquêtes en Hollande. Le grand but de ses efforts était de prendre

Mastricht. Cette place importante réduite, il était probable que la Hollande demanderait la paix. Mais une armée nombreuse couvrait la ville; pour en pouvoir former le siége, il fallait une grande bataille et une victoire complète. Louis XV livra cette bataille près de *Lawfeld* (2 juillet); elle fut sanglante et le roi victorieux, quoique sans avantage décisif. Le duc de Cumberland, retiré sous les murs de Mastricht, empêcha le maréchal de Saxe de l'assiéger. Mais on trouva la compensation de cette entreprise manquée dans la conquête du Brabant hollandais et de l'importante place de Berg-op-Zoom, regardée comme imprenable, et qui fut emportée d'assaut par un de ces coups hardis où brille l'intrépidité française. Malgré tant de succès, on ne put s'approcher de *Mastricht* et l'investir. Il fallut réserver cette entreprise pour la campagne suivante. Le 13 avril 1748, le maréchal de Saxe, trompant l'ennemi par une habile manœuvre, investit la ville à la vue de près de 80,000 hommes qui ne peuvent s'y opposer. La prise de Berg-op-Zoom, le danger de Mastricht, dont la conquête ouvrait un chemin au cœur de la Hollande, semblaient menacer la république de désastres plus grands que ceux de l'année 1672. Elle inclina enfin à la paix, malgré l'approche des Russes, qui des confins de la Livonie s'étaient acheminés vers le Rhin et étaient déjà en Franconie. L'Angleterre, voyant le péril de son alliée, et ayant d'ailleurs atteint par ses succès maritimes le grand but qu'elle se proposait dans cette guerre, la ruine de notre commerce et l'anéantissement de notre marine, cessa d'être sourde au vœu de pacification générale, tant de fois manifesté par la France. Un congrès s'ouvrit à Aix-la-Chapelle entre toutes les puissances belligérantes. On préluda à la paix par une suspension d'armes dans tous les Pays-Bas, excepté quant au siége de Mastricht, qu'il fut libre au maréchal de Saxe de continuer, et qui se termina le 7 mai par la capitulation de la place. Quoique Louis XV, victorieux sur terre, eût déclaré qu'il voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi, et qu'il offrît la restitution de

toutes ses conquêtes sans demander de dédommagemens, la complication des intérêts divers prolongea la négociation jusqu'au mois d'octobre suivant. Par le *traité d'Aix-la-Chapelle*, la France restitua les Pays-Bas à la maison d'Autriche ; Berg-op-Zoom et Mastricht aux Hollandais ; la Savoie et le comté de Nice au roi de Sardaigne. En retour de ces restitutions, Louis XV obtint pour l'infant don Philippe, son gendre, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Le duc de Modène fut remis en possession de son état qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. La république de Gênes fut réintégrée dans toutes les places et terres qu'elle possédait avant la guerre. La France, protectrice si généreuse de ses alliés, ne stipula pour elle-même que la restitution du Cap-Breton, et, par une clause uniquement destinée à ménager l'orgueil de Louis XV, le maintien des fortifications de Dunkerque du côté de terre. A la vérité, ce qui importait aux Anglais, dont le commerce avait beaucoup souffert de la part des armateurs de Dunkerque, et qui, dans leur colère, avaient dit qu'ils voulaient faire de cette ville un hameau de pêcheurs, c'était de détruire les fortifications du port. Ils insistèrent pour qu'elles fussent rasées. La garantie de la succession au trône de la Grande-Bretagne, déjà stipulée par le traité de la quadruple alliance, fut renouvelée par celui d'Aix-la-Chapelle, ainsi que celle de la pragmatique-sanction autrichienne, sauf les cessions déjà faites par Marie-Thérèse, au roi de Prusse de la Silésie et du comté de Glatz, au roi de Sardaigne d'une partie du Milanais, cessions qui furent garanties par toutes les puissances intéressées au présent traité. Ainsi l'Europe se trouvait remise à peu près au même état où elle se trouvait avant cette lutte longue et meurtrière. « Depuis que l'art de la guerre s'est perfectionné, depuis que la politique a su établir une certaine balance de pouvoir entre les souverains, le sort commun des plus grandes entreprises ne produit que rarement les effets auxquels on devrait s'attendre ; des forces égales des deux côtés, et l'alternative des pertes et des succès,

font qu'à la fin de la guerre la plus acharnée les ennemis se trouvent chacun à peu près dans l'état où ils étaient avant de l'entreprendre. L'épuisement des finances produit enfin la paix, qui devrait être l'ouvrage de l'humanité et non de la nécessité. » (Frédéric II, *Hist. de Mon Temps*).

« Après cette paix, la France se rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis, qui se ménageaient l'un l'autre, et qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, et qui devrait assurer une éternelle paix. Les états de l'impératrice et une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées, et on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre. » (*Siècle de Louis XV*).

SECTION IV.

Puissance de Mme. de Pompadour.—Histoire extérieure de la France depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à ceux de Paris et d'Hubertsbourg. (1748-63.)—Guerre de sept ans.

Ce repos si nécessaire ne fut que de sept années, pendant lesquelles l'Europe épuisée reprit haleine; puis, les ambitions, s'agitant de nouveau, rallumèrent le feu toujours mal éteint des discordes européennes, et les peuples furent encore dévoués au carnage et aux calamités. Hâtons-nous d'achever le récit monotone de ces désastres, après avoir effleuré le tableau des turpitudes qui souillaient, en ce temps-là, la cour de France. Louis XV, dans la dernière guerre, avait montré quelques éclairs de bravoure royale et obtenu quelque gloire militaire; mais il l'avait promptement salie dans les plus honteux

déréglemens. A la duchesse de Châteauroux avait succédé, dans sa faveur, la fille du boucher Poisson. La *marquise de Pompadour* (c'etait le nom dont le monarque avait décoré la nouvelle idole) l'avait captivé par ses artifices. Elle prit un pouvoir absolu sur le roi et sur le royaume, et ce pouvoir survécut à l'amour éteint. Indifférente à la tendresse de Louis, pourvu qu'il laissât le sceptre dans ses mains, elle le domina par le même moyen qu'avait employé le vil Dubois ; elle pourvut à son libertinage et présida à ses désordres. Par ses soins ou avec son aveu, se forma pour le roi très-chrétien ce sérail infâme dont l'ignominie manquait à la régence ; ce séminaire de débauches ouvert à des beautés obscures que la favorite livrait à la lubricité du maître sans craindre de s'en faire des rivales : odieux établissement où le vice était soudoyé à grands frais, et qui, dans dans sa trop réelle et trop longue existence, absorba plus de cent millions. Plongé dans cet abîme de corruption, le roi abandonnait à la marquise le pouvoir suprême. Maîtresse du trésor par le fatal usage des *acquits au comptant*, billets acquittés sur la simple signature du monarque sans spécification du service auquel ils étaient affectés ; relevant par ses agrémens personnels et par une certaine élégance de manières la bassesse de sa naissance ; encourageant les artistes et les écrivains ; secondant les réputations nouvelles ; affectant de répandre sur de pauvres filles, sur des vieillards infirmes, les largesses de son opulence, elle régna par la puissance de l'or, par le prestige des lettres et des arts, par les suffrages des ambitieux et par un charlatanisme assez habile de bienfaisance et de philosophie. Mais il lui était difficile de donner le change à l'opinion publique sur le scandale de son élévation et sur l'opprobre du roi. Louis XV devenait un objet de mépris et même de haine ; et une émeute séditieuse du peuple de Paris (1750) lui apprenait qu'il n'était plus le *Bien-Aimé*. Tel était l'état de la cour de France lorsqu'éclata la guerre nouvelle.

La paix d'Aix-la-Chapelle avait désarmé les Anglais et

les Français, mais non détruit leur éternelle rivalité. La Grande-Bretagne s'était consolée de notre prépondérance continentale par la ruine de notre marine : mais lorsqu'elle vit les efforts extraordinaires de la cour de Versailles pour la rétablir; lorsqu'elle sut qu'il y avait un plan arrêté au ministère de la marine pour fabriquer, dans l'espace de dix ans, cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates, et un nombre proportionné de petits bâtimens, elle craignit de nouveau pour sa supériorité maritime, ce sujet constant de son intraitable jalousie, et ne chercha plus qu'un prétexte de rupture pour prévenir cette résurrection des forces navales de la France.

Il existait entre les deux nations des différends, laissés indécis par la paix d'Aix-la-Chapelle, sur leurs possessions respectives en Amérique. L'île de Tabago, la plus orientale des Antilles, était un des points de litige. Jacques, troisième duc de Courlande (mort en 1682), avait une marine nombreuse, qu'il employait à faire des découvertes et un commerce considérable en Afrique et en Amérique. Dans une de ces expéditions, les Courlandais s'étaient mis en possession de l'île, alors déserte, de Tabago, et l'avaient cultivée avec succès. L'état florissant de cette colonie tenta l'avidité des Hollandais. Deux habitans de la Zélande, les frères Lambsten, conçurent le projet de s'en emparer. Pour se ménager une protection puissante, ils offrirent à Louis XIV de tenir l'île comme un fief de la France ; le roi accepta leur proposition, et créa l'un d'eux baron de Tabago, dont ils parvinrent à se rendre maîtres par la ruse et par la violence. Le duc Jacques, après d'inutiles réclamations auprès des Etats-Généraux, s'adressa au roi Charles II, et consentit, par un traité du 28 novembre 1664, à tenir l'île de Tabago à titre de concession de la couronne d'Angleterre, s'il lui en procurait la restitution. Les Etats-Généraux n'eurent pas plus d'égard aux requêtes du roi qu'à celles du duc, et les Hollandais restèrent en possession de Tabago, qui était une des îles les plus florissantes du Nou-

veau-Monde, lorsqu'en 1678 le maréchal d'Estrées s'en empara, en fit un désert et l'abandonna. Depuis ce temps elle fut toujours regardée comme un terrain neutre entre la France et l'Angleterre, jusqu'en 1748, où il s'éleva des discussions à ce sujet. La nouvelle de la paix n'était pas encore parvenue en Amérique, lorsque le gouverneur de la Barbade publia une ordonnance par laquelle il attribuait à Georges II la souveraineté de Tabago. Le gouverneur de la Martinique protesta contre cette ordonnance. Tel fut le premier germe des discordes nouvelles qui divisèrent les cours de Londres et de Versailles. L'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle fournit matière à une autre dispute. Cet article avait ordonné la restitution des conquêtes faites en Amérique pendant la guerre, en ajoutant que toutes choses seraient rendues telles qu'elles étaient ou *devaient être* avant les hostilités. Ces termes vagues, *devaient être,* servirent de prétexte aux deux peuples pour entreprendre l'un sur l'autre dans les contrées septentrionales de l'Amérique, dont les limites n'avaient jamais été réglées par des traités. La principale contestation se rapportait aux limites de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse. Par le traité d'Utrecht, cette province avait été cédée aux Anglais, *conformément à ses anciennes limites*. Mais quelles étaient ces anciennes limites? c'est ce que, par une étrange inadvertance dans un traité aussi solennel, on avait omis de spécifier. Du reste, il est à croire que les véritables limites de ce pays étaient inconnues, et que l'intérêt des deux puissances les fixait d'après leur convenance réciproque. Il existait enfin un troisième sujet de dispute touchant la souveraineté des rives de l'Ohio, qui, selon les Anglais, appartenaient à la Virginie, et, selon les Français, à la Louisiane. Des conférences ouvertes à Paris, pour arranger ces différends, entre des commissaires des deux nations, traînaient en longueur depuis cinq années, lorsque les Anglais, voyant l'activité déployée dans nos ports pour le rétablissement de notre marine qu'ils croyaient ruinée sans retour, terminèrent la négociation en commençant les hostilités

(1755). Par un procédé barbare dont le cabinet de Londres s'est plus d'une fois rendu coupable, l'amiral Boscawen, sans aucune déclaration de guerre, captura deux navires français à la hauteur de l'île de Terre-Neuve. En même temps, les corsaires anglais nous enlevèrent plus de trois cents vaisseaux marchands, portant huit mille matelots et de riches chargemens. Il était de la politique de l'Angleterre de distraire les Français de la défense de leurs colonies par une guerre continentale. Il était de celle de la France d'éviter cette guerre où elle ne pouvait faire que peu de mal à la Grande-Bretagne, et de se borner à des opérations maritimes. Mais le ministère français succomba à la tentation de conquérir le Hanovre, et s'engagea imprudemment dans une guerre de terre, qui bientôt l'entraîna plus loin que sans doute il n'aurait voulu, et absorba toutes les forces de la France.

Le système des alliances européennes avait changé souvent dans la guerre précédente. Il fut de nouveau bouleversé par celle-ci. Dès le premier indice des desseins de la France sur le Hanovre, Georges II, pour couvrir son électorat, avait demandé à l'impératrice-reine les secours qu'il était en droit d'exiger d'elle, soit comme ancien allié, soit comme garant de la pragmatique. Mais, au mépris des services rendus et de la foi des traités, cette princesse, que son principal ministre, le comte de Kaunitz, disposait depuis long-temps à une étroite liaison avec la France, éluda les demandes de Georges, sous prétexte qu'elle était menacée d'une invasion de la part du roi de Prusse, si elle envoyait ses troupes dans la Basse-Allemagne. Ce refus changea la politique du roi d'Angleterre : on prétextait la crainte du roi de Prusse pour lui refuser un secours légitime et nécessaire ; il le demanda à ce monarque et mit le Hanovre sous sa protection par le *traité de Westminster* (16 janvier 1756), qui avait pour but d'empêcher l'entrée de troupes étrangères dans l'empire. Louis XV venait d'envoyer le duc de Nivernois à Berlin pour renouer les précédentes liaisons de la France et de la Prusse. Averti de celles que Frédé-

ric avait prises avec l'Angleterre, et cédant à madame de Pompadour, dont un billet flatteur de l'impératrice avait enivré la vanité jusqu'à faire croire à la bourgeoise Poisson qu'elle était l'amie et presque l'égale de Marie-Thérèse, il se détermina à l'alliance autrichienne, et le *traité de Versailles* (mai 1756), par un soudain renversement de l'ancienne politique, unit les maisons de Lorraine et de Bourbon (1). L'année précédente, un traité de subsides avait été conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Frédéric s'était flatté que sa liaison avec la cour de Londres le rapprocherait de celle de Saint-Pétersbourg : il fut trompé dans son attente. Par des sarcasmes indiscrets, ce prince naturellement caustique avait offensé l'impératrice. L'amour-propre d'Elisabeth fut irréconciliable, et, renonçant aux subsides de Londres plutôt que de pardonner à Frédéric, elle accéda au traité de Versailles par la convention de Pétersbourg (31 décembre 1756), et conclut même secrètement, peu de temps après, une alliance particulière avec la cour de Vienne contre le roi Prusse. L'Angleterre perdait le secours de la Russie : elle crut pouvoir compter avec plus de certitude sur celui de la Hollande. Elle le réclama, d'après les anciens traités. Mais une déclaration menaçante de Louis XV intimida les Etats-Généraux, qui se prononcèrent pour la neutralité.

Ainsi la France et l'Angleterre se disputaient les alliances pour la guerre future. Elle n'était pas encore déclarée, lorsque, le 10 avril 1756, trois cents bâtimens de transport, escortés de dix-sept vaisseaux de guerre et portant 35,000 hommes commandés par le maréchal de Richelieu, sortirent du port de Toulon. On avait feint le projet

(1) « Aussitôt que le traité fut connu, l'applaudissement fut général. Ce fut une espèce d'ivresse, qui augmenta encore par le chagrin que les Anglais en montrèrent : chacun s'imagina que l'union des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en respect... Peu s'en fallut que l'académie ne donnât, pour sujet du prix de vers, le traité entre les deux cours... Depuis les ministres jusqu'aux derniers sous-ordres, tous voulaient avoir concouru au traité... Les idées ont bien changé depuis. » (*Mémoires de Duclos*).

d'une descente en Angleterre. Georges II, croyant ses rivages menacés, avait fait venir une armée d'Hanovriens et de Hessois pour les défendre. Mais l'expédition française était dirigée contre *Minorque*, dont la possession, autant que celle de Gibraltar, donnait aux Anglais l'empire de la Méditerranée. Le 18 avril, le duc de Richelieu débarqua dans cette île, et, trois jours après, occupa *Port-Mahon*. Les Anglais s'étaient retirés dans le fort St.-Philippe, regardé jusqu'alors comme inexpugnable. Une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Bing, tenta de le dégager; mais elle fut repoussée par la flotte française, que commandait le marquis de la Galissonnière, échec qui blessa si vivement l'orgueil britannique, que le malheureux Bing fut traduit devant une cour martiale et condamné à être arquebusé. Investi par terre et par mer, le fort St.-Philippe semblait ne pouvoir céder qu'à la famine; mais un assaut, plus audacieux encore que n'avait été celui de Berg-op-Zoom, le mit au pouvoir des Français (28 juin).

La déclaration de guerre entre les deux puissances avait suivi de près l'invasion de l'île de Minorque. Presque en même temps, une autre guerre, dont les motifs étaient différens, mais qui se confondit avec la première, éclata en Allemagne. *Frédéric II* craignait les effets de l'étroite correspondance établie entre les cours de Vienne, de Dresde et de Pétersbourg, qui avaient chacune leurs griefs contre lui. Ne doutant pas de leurs projets hostiles, il résolut de prévenir ses ennemis, et, sans alliés que l'Angleterre et le landgrave de Hesse, il osa engager la lutte contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie et de la moitié de l'empire. Il envahit d'abord la Saxe, pour s'en faire un rempart contre la puissance autrichienne et un chemin pour aller jusqu'à elle. Une partie de son armée marche sur Leipsick et s'en empare. Il se présente en personne devant *Dresde*, d'où l'électeur se retire à son approche; il y entre en maître et sous le nom de protecteur. Ayant fait ouvrir les archives, il enlève et publie les dépêches originales qui prouvaient

le projet concerté entre les cours d'Autriche, de Saxe et de Russie, de partager la monarchie prussienne : projet, à la vérité, purement éventuel, qui supposait le cas d'une guerre suscitée par le roi de Prusse, et dont il n'était peut-être pas moins dangereux de prévenir que d'attendre l'exécution, par elle-même incertaine et problématique.

Auguste III, qui n'avait fait aucuns préparatifs hostiles et dont le pays était presque sans défense, s'était flatté qu'on le traiterait en neutre. Pour reconnaître sa neutralité, Frédéric II exigeait qu'il licenciât 17,000 hommes qui composaient toute son armée, et qu'en sortant de Dresde, il était allé joindre dans le camp retranché de Pirna. Sur son refus, le roi de Prusse le bloqua dans cette position : ce qui retarda ses opérations pendant plusieurs semaines, et donna à l'impératrice-reine le temps de rassembler ses forces et d'appuyer d'une armée le manifeste de son conseil aulique, qui, au bruit de l'invasion de la Saxe, avait déclaré l'agresseur rebelle et perturbateur de la paix publique. Frédéric répondit à ce manifeste, en allant chercher les Autrichiens aux frontières de la Bohême et en les battant à *Lowositz* (1er. octobre) : après quoi, il revint presser le blocus de Pirna, où l'armée Saxonne se rendit prisonnière. Les soldats furent incorporés dans les régimens Prussiens ; les officiers s'engagèrent, sur leur honneur, à ne plus servir contre Frédéric, durant cette guerre. Auguste III se retira en Pologne avec des passe-ports et des relais donnés par le vainqueur, et celui-ci demeura maître de toute la Saxe. Mais l'invasion de cette contrée souleva contre lui un terrible orage. L'impératrice-reine, le corps germanique, la France, la Russie et la Suède s'armérent à la fois contre la Prusse. La France qui d'abord s'était bornée à faire marcher vers les frontières d'Allemagne les secours stipulés par son alliance avec la cour de Vienne, déclara qu'elle regardait l'entrée des Prussiens en Saxe comme une violation de la paix de Westphalie dont elle était garante, et, agissant dès-lors comme partie princi-

pale, elle envoya trois puissantes armées en Allemagne, l'une en Westphalie sous le maréchal d'Estrées, l'autre vers le Haut-Rhin sous le maréchal de Richelieu, et la troisième vers le Mein sous le prince de Soubise. En même temps, ses actives négociations entraînèrent la Suède dans la querelle, et, par la convention de Stockholm (21 mars 1757), Adolphe Frédéric déclara sa résolution de joindre ses efforts à ceux de la France et de l'Autriche pour le maintien du traité de Westphalie. L'impératrice Élisabeth accéda au mois de novembre à cette convention par un acte empreint d'une violente inimitié contre le roi de Prusse qu'on y qualifiait de perturbateur du repos des nations. Outre les forces des quatre couronnes, Frédéric eut à combattre celles du corps germanique, qui, dès le 17 janvier, avait décrété qu'il serait formé une *armée d'exécution*. Cependant, quoique d'abord faiblement secondé par l'Angleterre, le conquérant de la Silésie fit face à tous ses ennemis et soutint héroïquement cette lutte inégale.

Tandis que les Français occupaient les duchés de Gueldre et de Cléves, la plus grande partie de la Westphalie et le Landgraviat de Hesse-Cassel, pays allié de la Grande-Bretagne, Frédéric se porta en Bohême, et gagna sur le prince Charles de Lorraine (6 mai) la sanglante *bataille de Prague*. Le prince, s'étant jeté dans la ville avec quarante mille hommes, y fut bloqué plus de deux mois. Il allait être forcé de capituler, manque de vivres. Mais une nombreuse armée, sous le maréchal Daun, s'avance pour le dégager. Frédéric court au devant de cette armée. S'il la dissipe, Prague se rend à discrétion, et la Bohême est en son pouvoir. La journée de *Kolin* (18 juillet) trompe ses espérances. Vaincu dans un choc furieux, après sept assauts inutiles pour déloger les Autrichiens d'une forte position qu'ils occupent, il se retire en Silésie, poursuivi par le prince Charles qu'il croyait tenir à sa merci quelques jours auparavant. Peu de temps après (30 août), un de ses lieutenans, le maréchal Lehwald, fut défait à *Jægerndorf* par le général russe Apraxin. De leur côté, les

Suédois s'emparaient de plusieurs places en Poméranie. L'autrichien Haddick mettait Berlin à contribution. Le maréchal d'Estrées battait près de *Hastembeck* (24 juillet) le duc de Cumberland et l'armée hanovrienne. Successeur de d'Estrées privé de son commandement par une intrigue de cour dans le temps qu'il gagnait une bataille, le défenseur de Gênes, le vainqueur de Mahon (1), Richelieu conquit rapidement la plus grande partie des états de Brunswick et d'Hanovre, poussa le duc de Cumberland jusque dans le pays de Bremen, et le força de capituler avec toute son armée qui, par la convention de *Closterseven* (8 septembre), fut obligée de se retirer au delà de l'Elbe et de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Enveloppé d'ennemis de toutes parts, ce prince paraissait alors si près de sa ruine, que le conseil aulique déclara qu'il avait encouru la peine du ban de l'empire et qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, priviléges, etc. Voisin de sa chûte, il se releva tout-à-coup avec éclat. Une armée française commandée par le prince de Soubise, s'était jointe à *l'armée d'exécution* pour faire en Saxe une diversion en faveur de l'impératrice-reine. Frédéric (5 novembre) la met dans une déroute complète près de *Rosbach*, nom long-temps odieux à la France. Ensuite, il vole en Silésie où il bat les Autrichiens qui, vainqueurs du prince de Bévern, s'étaient emparés de Schweidnitz et de Breslau.

Encouragés par les succès du roi de Prusse, les Hanovriens, sous prétexte que le ministère français différait de ratifier la convention de Closterseven dont certaines clauses lui déplaisaient, déclarèrent qu'ils s'en tenaient pour affranchis. William Pitt (2), replacé par une révolu-

(1) Le brigandage qu'il exerça dans cette guerre lui valut un titre moins illustre. Ses soldats, témoins et imitateurs de ses rapines, ne le nommaient entr'eux que *le père La Maraude*.

(2) « Son éloquence et son génie élevé le rendaient l'idole de sa nation ; c'était la meilleure tête de l'Angleterre. Il avait subjugué la chambre basse par la force de la parole ; il y régnait, il en était, pour ainsi dire, l'âme. Parvenu au timon des affaires, il appliqua toute l'étendue de son génie à rendre sa patrie

tion ministérielle à la tête des affaires, fit annuller cet engagement qu'il regardait comme l'opprobre de la Grande-Bretagne, demanda à Frédéric le prince Ferdinand de Brunswick pour général de l'armée Hanovrienne qu'il fortifia d'un corps de troupes anglaises, et assura un subside de quatre millions d'écus au roi de Prusse, qui voyait les trésors amassés par son père et par lui-même s'engloutir rapidement dans une guerre ruineuse.

Au même temps que l'Angleterre resserrait son alliance avec la Prusse, le Danemarck se joignait à la ligue anti-prussienne. Mais il ne prit point une part active à la guerre, et son accession n'eut aucune influence sur les événemens. Il y eut partout comme un flux et reflux de bonne et de mauvaise fortune, et la guerre devait flotter long-temps encore dans cette sanglante alternative de revers et de succès meurtriers. Ranimée par les secours de l'Angleterre et par les talens du prince de Brunswick, l'armée Hanovrienne chasse les Français des pays d'Hanovre, de Hesse, de Brunswick et d'Ostfrise. Ferdinand défait près de *Crevelt* (23 juin) le prince de Clermont, malheureux successeur du duc de Richelieu dont il perd toutes les conquêtes. La guerre s'approche des Pays-Bas, qui semblent devoir en être désormais le théâtre. Tout-à-coup une diversion des Français dans la Hesse la reporte en Allemagne. La victoire du duc de Broglie sur les Hessois à *Sandershausen* (23 juillet) rapelle des bords du Rhin le prince Ferdinand qui se porte sur Munster pour protéger le Hanovre. Une autre défaite des Hessois par le prince de Soubise près de *Lutternbourg* devait, selon l'apparence, donner un avantage décisif aux Français; mais, à la fin de la campagne, le cours des hostilités les a rejetés hors de la Hesse vers le territoire de Francfort, où ils prennent leurs quartiers d'hiver.

---

la dominatrice des mers, et, pensant en grand homme, il fut indigné de la convention de Closter-Seven, qu'il regardait comme l'opprobre des Anglais. Ses premiers pas dans sa nouvelle carrière tendirent tous à faire abolir jusqu'à la mémoire de ce traité honteux, etc. » (Frédéric II, *Histoire de la guerre de sept ans*).

De son côté, Frédéric, ayant chassé les Autrichiens de Schweidnitz, seule place qui leur restât en Silésie, porte la guerre en Moravie et assiège Olmutz en présence du maréchal Daun et d'une armée autrichienne. Mais le défaut de munitions, la perte d'un convoi considérable et l'approche d'une armée russe l'obligent de lever le siège après deux mois de vains efforts. Le vainqueur de Jægerndorf, Apraxin, au lieu de pousser ses avantages, s'était retiré vers la Pologne et la Courlande, où le chancelier Bestuchef, sollicité par le grand-duc Pierre, l'admirateur de Frédéric II, avait retenu l'armée russe dans l'inaction. Mais, sur les instances pressantes des cours de France et d'Autriche, l'impératrice, au commencement de 1758, avait repris la guerre avec vigueur contre le roi. Les Russes, sous le général Fermor, ayant réduit Kœnigsberg, s'étaient avancés jusque dans la Poméranie et la Nouvelle-Marche. Ils assiègent et bombardent Custrin; Frédéric marche au secours de la place, et, malgré la supériorité de l'ennemi, livre aux Russes la longue et sanglante bataille de *Zorndorf*, qui coûte la vie à plus de 30,000 hommes (25 août). Mais à peine a-t-il délivré Custrin et repoussé les Russes, qu'il lui faut porter la main ailleurs. Il vole en Saxe, où l'appelle le danger du prince Henri, son frère, vivement pressé par le maréchal Daun et par l'armée de l'empire. Attaqué en Lusace, près de *Hoch-Kirchen*, dans une position désavantageuse, Frédéric, après une lutte acharnée, abandonne son camp, ses bagages et cent pièces de canon. Malgré cet échec, il rallie ses troupes à une lieue du champ de bataille; fortifié de celles du prince Henri, il entre en Saxe, délivre Leipsick investi par l'armée des cercles, Dresde menacé par le maréchal Daun, et force les alliés à sortir de l'électorat.

Cependant la position du roi de Prusse devenait de jour en jour plus difficile. Elle s'aggrava encore par l'élévation du *duc de Choiseul* au ministère de France. Ce ministre, personnellement attaché aux princes de la maison de Lorraine, conclut avec l'impératrice-reine (30 dé-

cembre 1758), un traité plus étroit encore que les précédens, et qui convertissait en alliance offensive l'alliance défensive de 1756. Ainsi, une animosité de plusieurs siècles faisait place au concert le plus intime, et, changeant d'objet, se tournait, au gré des passions du moment, contre la maison de Brandebourg. Dans cette étrange situation des choses, la campagne de 1759 s'ouvrit avec une fureur nouvelle. Elle ne fut pas heureuse pour le roi de Prusse.

Dans la Basse-Allemagne, mêmes vicissitudes que l'année précédente. Le prince Ferdinand est battu à *Bergen* (13 avril) par le duc de Broglie, qui, avec le maréchal de Contades, pénètre jusque dans la Hesse et s'empare de Minden, de Cassel et de Munster. A son tour, Ferdinand bat le maréchal de Contades près de *Minden* (1er. août); les Français, chassés de la Hesse, reprennent leurs cantonnemens près de Francfort. De son côté, Frédéric, trop inférieur en forces, se tient d'abord sur la défensive, et temporise. Mais les Russes, après avoir défait le général Wedel à *Zullichau* (23 juillet), ayant pris Francfort sur l'Oder et menaçant Berlin, le roi vient leur présenter la bataille près de *Kunnersdorf* (12 août). Les Russes et les Autrichiens, réunis sous le général Soltikoff, forment une armée de près de 100,000 hommes : Frédéric n'en a pas la moitié. Avec une intrépidité héroïque, il charge plusieurs fois à la tête de ses troupes. Mais enfin, désespérant d'arracher la victoire après des efforts inouis, ayant eu deux chevaux tués sous lui et ses habits percés par les balles, il cède au nombre et se retire, laissant sur le champ du combat 18,000 morts et presque toute son artillerie. C'en était fait de lui, si, plus habiles à profiter de leur avantage, les vainqueurs, ne lui eûssent donné, par la mollesse de leurs opérations, le temps de réparer ses pertes. L'armée de l'empire, sous le prince Frédéric de Deux-Ponts, était rentrée en Saxe, et les principales villes, Leipsick, Torgau, Wittemberg, Dresde même, s'étaient rendues. Le roi, dans la saison déjà avancée, entreprend de recouvrer l'électorat, et, à la fin de la

campagne, il en a repris possession, à l'exception de la capitale, succès balancé par le malheur du général Finck, que le maréchal Daun avait fait prisonnier avec un corps de 10,000 hommes.

En 1760, le maréchal de Broglie envahit de nouveau la Hesse et pénètre dans le Hanovre. Le prince héréditaire de Brunswick est battu à *Cosbach* par le comte de St.-Germain (10 juillet), par le marquis de Castries à *Clostercamp*, lieu fameux par le dévouement de d'Assas (16 octobre). Le siége de Dresde entrepris et levé par Frédéric, la reddition d'un corps de 8000 Prussiens près de Landshut, la conquête du comté de Glatz par le général autrichien Laudon, la défaite de ce général par le roi de Prusse à *Liegnitz* (15 août), Berlin mis à contribution par un corps de Russes et d'Autrichiens, la sanglante bataille de *Torgau* entre le roi et le maréchal Daun, sont en Saxe, en Prusse et en Silésie, les faits principaux de cette campagne. Celle de 1761 n'offre rien de mémorable dans la Hesse et sur le Bas-Rhin. Sur l'autre théâtre de la guerre, elle n'est pas plus féconde en grands événemens. Le roi de Prusse se tient sur la défensive, et évite de commettre au sort d'une bataille le destin de ses états affaiblis par de longs et continuels efforts.

Ceux que la France avait faits pour la guerre continentale avaient ralenti ses opérations maritimes et donné aux flottes de la Grande-Bretagne une immense supériorité. Presque toutes les colonies françaises étaient tombées au pouvoir des Anglais (Voyez l'histoire des colonies). Aux Indes, ils s'étaient emparés de Chandernagor en 1757, de Pondichéry et de Mahé en 1761. En Afrique, ils avaient conquis le fort St.-Louis du Sénégal et l'île de Gorée; en Amérique, tout le Canada, l'île Royale, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, la Grenade, St.-Vincent, Ste.-Lucie et Tabago. Enfin, ils avaient anéanti le commerce et la marine de la France. Dans cette guerre malheureuse, elle avait perdu trente-trois vaisseaux de ligne et soixante-quatorze frégates.

Ce fut après tous ces revers que le duc de Choiseul,

pour balancer la prépondérance anglaise, conçut le projet de réunir en faisceau les diverses branches de la maison de Bourbon, et de n'en former, pour ainsi dire, par leur intime union, qu'une seule et même puissance. Le 15 août 1761, fut signé à Paris le célèbre *pacte de famille*, destiné à réaliser ce plan et à établir une étroite solidarité entre les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie. Quoiqu'on le tînt d'abord secret, l'Angleterre en eut connaissance et en demanda communication à la cour de Madrid. N'ayant pu l'obtenir, elle déclara la guerre à l'Espagne (4 janvier 1762). Jusqu'alors le Portugal était demeuré dans la neutralité. La France et l'Espagne avaient le plus grand intérêt à l'en faire sortir. S'il prenait parti contre les Anglais, leur commerce en recevait un préjudice considérable. S'il se déclarait pour eux, il ouvrait ses provinces à l'invasion espagnole, et l'on savait que l'Angleterre rendrait volontiers la meilleure partie de ses conquêtes pour rétablir l'intégrité du Portugal. Forcé de renoncer à la paix, le roi Joseph I choisit le parti qui lui sembla dans sa position le plus honorable, quoique le plus dangereux : il déclara la guerre à la France et à l'Espagne (mai 1762).

Au moment où un nouvel acteur entrait sur la scène des combats, un événement imprévu prépara la pacification de l'Europe. L'impératrice de Russie mourut subitement, et eut pour successeur *Pierre III*, qu'une vive sympathie intéressait au roi de Prusse. Le nouveau czar suspendit aussitôt les hostilités entre les troupes russes et prussiennes. Peu de temps après, il conclut une alliance étroite avec Frédéric, et mit à son service un corps de 15,000 hommes sous le général Tchernicheff. A la vérité, ce secours fut bientôt rappelé par l'impératrice *Catherine II*, après la révolution qui détrôna Pierre III le 9 juillet ; mais la czarine confirma la paix avec le roi de Prusse, sous la condition de rester neutre entre ce prince et Marie-Thérèse. La Suède, qui n'avait pris à la guerre une part ni très-active ni très-heureuse, suivit l'exemple de la Russie et traita avec Frédéric. Cette

double paix diminua pour lui l'inégalité de la lutte, et contribua puissamment aux succès que ce prince, ses lieutenans et ses alliés obtinrent dans cette campagne. Les maréchaux d'Estrées et de Soubise furent battus par le prince Ferdinand à *Grebenstein ;* le général autrichien Lacy par le prince de Bevern à *Reichenbach ;* l'armée des cercles par le prince Henri à *Freyberg*. Frédéric s'empara de Schweidnitz, malgré les efforts du maréchal Daun, et y fit 9000 Autrichiens prisonniers de guerre. En Portugal, les succès et les revers furent balancés. Mais en Asie les Anglais enlevèrent aux Espagnols Manille et les Philippines, et la Havane en Amérique.

Dès 1760, les rois de Prusse et d'Angleterre avaient témoigné le désir de la paix. La France, qui n'avait cessé d'éprouver des pertes dans cette guerre sans pouvoir en espérer aucun avantage, s'était montrée disposée à un arrangement : mais l'impératrice-reine, qui se flattait d'écraser le roi de Prusse sous le poids de la coalition, et de s'assurer ainsi l'irrévocable restitution de la Silésie, montra moins d'empressement à traiter, et fit avorter cette première tentative de pacification. Il y eut, les années suivantes, de nouvelles et infructueuses négociations, jusqu'au moment où la défection de la Russie et de la Suède ôta aux confédérés l'espoir de la ruine prochaine et facile de Frédéric. La France et l'Angleterre se retirèrent alors de la lutte, et signèrent à Fontainebleau des préliminaires de paix (3 novembre). Le roi de Prusse n'eut plus à combattre que les forces de l'empire et de l'Autriche. Par une subite incursion en Franconie et en Bavière, il effraya les princes de l'empire, et les électeurs de Bavière et de Mayence, les évêques de Bamberg et de Wirzbourg demandèrent aussitôt la paix et retirèrent leurs contingens de l'armée des cercles. Les Autrichiens, qui, avec le secours de toute l'Europe, n'avaient pu accabler le roi de Prusse, désespérèrent d'y réussir avec leurs seules forces. Ils firent à Frédéric des propositions de paix par l'intermédiaire de la Saxe. Des négociations s'ouvrirent au château d'*Hubertsbourg*, non loin de Dresde,

et par le traité conclu le 15 février 1763 entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe, la possession de la Silésie et du comté de Glatz fut confirmée à Frédéric, et la Saxe fut restituée à l'électeur-roi de Pologne. Quelques jours auparavant (10 février), la paix définitive avait été signée à *Paris*, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal. La France abandonnait à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île Royale et tout le fleuve et golfe de St.-Laurent, où, toutefois, par un faible dédommagement, la liberté de la pêche était réservée aux Français, ainsi que sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve, près de laquelle on leur cédait les îles de St.-Pierre et de Miquelon, sous la condition de ne point les fortifier et de n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police. La France cédait, en outre, à l'Angleterre, la Dominique, St.-Vincent, Tabago, la rivière et les établissemens du Sénégal. Elle lui restituait Minorque et le fort St.-Philippe, et recouvrait de son côté la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, l'île de Gorée, et ses possessions des Grandes-Indes dans leurs limites de 1749. L'Espagne céda aux Anglais la Floride, le fort St.-Augustin, la baie de Pensacola, de grands territoires à l'est et au sud-est du Mississipi, et obtint, en retour de ces sacrifices, la restitution de l'île de Cuba et de la Havane.

Après sept années de carnage et le meurtre d'un million d'hommes, il se trouva que cette guerre cruelle n'avait tourné qu'au profit de l'Angleterre, et que les moins maltraitées des autres puissances étaient celles qui se trouvaient sur le même pied qu'auparavant, moins les trésors dissipés et le sang repandu. Un étrange résultat de cette grande lutte, c'est que la Prusse, après avoir combattu les forces réunies de l'Autriche et de l'empire, de la Russie, de la Suède et de la France, sortit, sans perdre un seul village, d'une guerre où tout annonçait sa ruine, tandis que la France, si forte par elle-même et par ses alliances, perdit ses possessions sur le continent d'Amérique. « Si nous examinons, dit Frédéric II dans

l'*Histoire de la Guerre de sept ans*, les causes qui ont tourné les événemens d'une manière si inattendue, nous trouverons que les raisons suivantes empêchèrent la perte des Prussiens : le défaut d'accord et le manque d'harmonie entre les puissances de la grande-alliance; leurs intérêts différens qui les empêchaient de convenir de certaines opérations; le peu d'union entre les généraux russes et autrichiens, qui les rendait circonspects lorsque l'occasion exigeait qu'ils agissent avec vigueur pour écraser la Prusse, comme ils l'auraient pu faire effectivement ; la politique trop raffinée et quintessenciée de la cour de Vienne, dont les principes la conduisaient à charger ses alliés des entreprises les plus difficiles et les plus hasardeuses, pour conserver à la fin de la guerre son armée en meilleur état et plus complète que celle des autres puissances ; d'où, à différentes reprises, il résulta que les généraux autrichiens, par une circonspection outrée, négligèrent de donner le coup de grâce aux Prussiens, lorsque leurs affaires étaient dans un état désespéré; la mort de l'impératrice de Russie, avec laquelle l'alliance de l'Autriche fut ensevelie dans un même tombeau; la défection des Russes et l'alliance de Pierre III avec le roi de Prusse, et enfin les secours que cet empereur envoya en Silésie. »

« Si nous examinons d'un autre côté les causes des pertes que les Français firent dans cette guerre, nous observerons la faute qu'ils commirent de se mêler des troubles de l'Allemagne. L'espèce de guerre qu'ils faisaient aux Anglais était maritime; ils prirent le change, et négligèrent cet objet principal pour courir après un objet étranger, qui proprement ne les regardait point. Ils avaient eu jusqu'alors des avantages sur mer contre les Anglais ; mais, dès que leur attention fut distraite par la guerre de terre-ferme, dès que les armées d'Allemagne absorbèrent tous les fonds qu'ils auraient dû employer à augmenter leurs flottes, leur marine vint à manquer des choses nécessaires, et les Anglais gagnèrent un ascendant qui les rendit vainqueurs dans les quatre parties du

monde. D'ailleurs, les sommes excessives que Louis XV payait en subsides, et celles que coûtait l'entretien des armées d'Allemagne, sortaient du royaume, ce qui diminua de la moitié la quantité des espèces qui étaient en circulation tant à Paris que dans les provinces; et, pour comble d'humiliation, les généraux dont la cour fit choix pour commander ses armées, et qui se croyaient des Turennes, firent des fautes très-grossières. »

SECTION V.

Histoire intérieure de la France depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la mort de Louis XV. (1748-74.)

Plusieurs années avant cette guerre désastreuse, la France avait vu se ranimer l'ancienne et interminable querelle entre la juridiction séculière et la discipline ecclésiastique. En 1749, le contrôleur-général de Machault avait fait rendre l'édit de *main-morte,* qui interdisait à l'Église la faculté de grossir par de nouvelles acquisitions la masse inaliénable de ses biens. Le clergé n'avait osé réclamer contre cette sage ordonnance. Mais, l'année suivante, il avait opposé une violente et victorieuse résistance à un nouvel édit du contrôleur-général, qui enjoignait aux ecclésiastiques et aux religieux de donner un état de leurs biens, afin de les soumettre aux charges publiques dans la proportion de ce qu'ils possédaient. Jusqu'alors, le clergé s'était maintenu dans le droit de discuter l'impôt qui lui était demandé, et de l'accorder librement sous le nom de *don gratuit.* Tout équitable que fût l'édit qui tendait à le ranger à la loi commune, il s'en indigna comme d'un attentat sacrilège, et fit mouvoir tant de ressorts, que le ministère fut obligé de reculer et de renoncer à son projet. Ce malheureux triomphe du clergé dans une question toute temporelle, épreuve délicate où l'intérêt l'emporta sur l'équité, l'exposait à l'animadversion publique et donnait de nou-

velles armes à l'impiété, qui, sous le nom de philosophie, conspirait alors contre l'Eglise et la religion. Ce fut dans ce temps-là que l'imprudente intolérance de M. de Beaumont, archevêque de Paris, en réveillant les querelles religieuses, suscita des troubles et des scandales nouveaux. Egaré par le faux zèle qui ternissait en lui beaucoup de vertus, ce prélat conçut le scrupule de profaner les sacremens de l'Eglise en les accordant à des mourans suspects de jansénisme; et, pour mettre sur ce point sa conscience en repos, il résolut d'exiger des malades des billets de confession attestant leur foi à la bulle *Unigenitus*, et signés d'un directeur orthodoxe. Faute d'avoir satisfait à ces conditions, plusieurs mourans furent privés des secours spirituels. Le parlement s'éleva contre ces excommunications, et, jugeant qu'il y avait lieu à l'appel comme d'abus, il décréta le curé de St.-Etienne-du-Mont, qui avait refusé les sacremens à un conseiller du Châtelet. Le roi crut étouffer cette querelle déplorable de l'autorité judiciaire et du pouvoir épiscopal en attribuant à son conseil privé la connaissance des affaires relatives aux sacremens. Au parlement qui la revendiquait, il répondit qu'il se chargeait de mettre ordre aux prétentions des pasteurs, et témoigna, mais en vain, le désir de voir la discorde assoupie. Un conflit entre l'archevêque et le parlement pour la nomination à une place de supérieure dans un hôpital, acheva d'aigrir les esprits. Le roi ayant donné gain de cause au prélat, la Compagnie cessa de rendre la justice. Sommés par lettres de cachet de rentrer en fonction sous peine de désobéissance, les magistrats reprirent leurs séances; mais il ne s'y présenta point d'avocats.

La querelle tournait au ridicule; mais, au fonds, elle embarrassait le gouvernement. Le roi, usant de modération pour la calmer, exhorta le clergé à s'abstenir de rigueurs dangereuses. Alors, le parlement reprit ses fonctions. Mais, bien tôt après, de nouveaux refus de sacremens provoquèrent ses censures. Le 18 avril 1752, il rendit un arrêt solennel portant défense de refuser les

secours spirituels faute de billets de confession et d'adhésion à la bulle *Unigenitus*. Un arrêt du Conseil annula celui de la Compagnie, déclara de nouveau que le roi se réservait de punir les écarts du zèle ecclésiastique, et finalement recommanda la paix aux deux partis. « Dans ces troubles, Louis XV était comme un père de famille occupé de séparer ses enfans qui se battent. Il défendait les coups et les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres; il ordonnait le silence, défendant aux parlemens de juger du spirituel, invitant les évêques à la circonspection, regardant la bulle comme une loi de l'Eglise, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuse. Ses soins paternels pouvaient peu de chose sur des esprits aigris et alarmés. » (*Siècle de Louis XV*). La guerre continua, au mépris de sa médiation royale incessamment interposée et compromise dans ces querelles. Au commencement de 1753, il y eut un redoublement d'animosité. L'archevêque ayant fait refuser les sacremens à deux religieuses de Ste.-Agathe, les magistrats mirent le prélat lui-même en cause, ordonnèrent la saisie de son temporel et convoquèrent les pairs et les princes du sang. Le roi, voyant l'affaire s'envenimer de plus en plus, et craignant qu'elle ne s'aggravât notablement par la participation des pairs et des princes, leur défendit de se rendre au parlement, et enjoignit aux magistrats de surseoir à toutes poursuites pour refus de sacremens. Ils ne tinrent compte de ses ordres, et continuèrent leurs procédures. « On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêques qui contestaient au parlement sa juridiction; les recors de la justice faisant communier des malades, la baïonnette au bout du fusil. » (*Siècle de Louis XV*). Toute l'attention de la Compagnie était absorbée par la querelle sacramentaire, et l'exercice de la justice était suspendu. Des lettres royales enjoignirent aux magistrats de remplir le devoir de leurs charges, et de vaquer à l'expédition des affaires et aux jugemens des procès. Sur leur refus d'*obtempérer*, ils furent envoyés en exil, et des membres du conseil

d'état commis à leur place pour rendre la justice. Mais toute la Bazoche, avocats, procureurs, greffiers, etc., se ligua contre la chambre royale, et refusa de faire le service. Enfin, après quatorze mois de cette situation à la fois violente et ridicule, la naissance du duc de Berri (depuis Louis XVI) parut au roi une occasion d'indulgence et de réconciliation. Le parlement fut rappelé et rentra dans Paris en triomphe aux acclamations de la multitude (août 1754). Le roi, las des disputes, ordonna expressément le silence et la paix, et chargea même le parlement d'instruire contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre. De nouveaux refus de sacremens furent punis par des bannissemens et des amendes. L'archevêque de Paris, qui continuait d'imposer des billets de confession, les évêques de Troyes et d'Orléans, qui l'imitaient dans leurs diocèses, furent exilés par ordre du roi.

Dans l'ivresse de son triomphe, le parlement passa les bornes de la modération recommandée par le monarque. A l'occasion de quelques nouveaux actes répréhensibles d'intolérance, il reçut le procureur-général appelant comme d'abus de la bulle *Unigenitus* elle-même, et lui contestant le caractère et les effets de règle de foi. C'était tout remettre en question. Une déclaration du Conseil réprima cette hardiesse du parlement, et rappela qu'en maintes circonstances la bulle avait été reconnue loi de l'Eglise et de l'état. En ce temps-là venait d'éclater la guerre maritime avec l'Angleterre, que devait suivre de près la guerre continentale. Il fallait des impôts pour la soutenir. Le parlement voulant mettre des conditions à leur enregistrement, le roi les fit recevoir dans un lit de justice tenu à Versailles (2 août 1756). Le parlement protesta, et, quelques mois après (17 décembre), se livrant de plus en plus à sa mauvaise humeur, il condamna et supprima un bref apostolique, que le sage pontife Benoît XIV, consulté par le roi sur l'affaire des sacremens, adressait, par l'intermédiaire du monarque, à tous les évêques de France, et qui, tout en maintenant au fond l'autorité de la bulle, décidait que, pour éviter

le scandale, le prêtre, après avoir averti les mourans soupçonnés de jansénisme du hasard où ils mettaient leur salut, devait les communier à leurs risques et périls. Dans le même temps, le parlement se liguait avec les autres cours souveraines du royaume pour résister aux empiétemens du Grand-Conseil, et il essayait de former de toutes ces Compagnies un corps unique divisé en différentes classes, dont l'assemblage constituerait les Etats-Généraux perpétuels de la France. Ces prétentions des magistrats, jointes aux difficultés élevées pour l'enregistrement des impôts, choquèrent l'autorité royale, et Louis XV, à cette occasion, tint un nouveau lit de justice (18 décembre) pour la pacification des troubles et la réforme du parlement. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit aux juges séculiers de prescrire l'administration des sacremens, en leur réservant toutefois l'appel comme d'abus, enjoignant du reste aux évêques de recommander à tous les curés la modération et la discrétion, et voulant que toutes les querelles passées fussent ensevelies dans l'oubli. Il supprima la majeure partie des chambres des enquêtes et des requêtes, les plus portées à l'opposition; il statua que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant vingt-cinq ans, et ne pourrait opiner avant dix ans de service. Il fit enfin les plus *expresses inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire,* et déclara *qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir.* A ces actes, à ce langage despotiques, le parlement répondit par la démission de cent quatre-vingt-quinze de ses membres, et tout le peuple de Paris, qui ne voyait dans le parlement que l'ennemi des impôts, par une explosion de murmures et une irritation extrême, prélude d'un attentat parricide. *François Damiens*, originaire d'un village près d'Arras, égaré par le vertige d'une imagination ardente et sombre qui se troubla d'un fanatisme barbare dans l'agitation universelle, se rendit à Versailles le 5 janvier 1757, et frappa le roi d'un coup de couteau au moment où il montait en carrosse. Le coup ne fut pas

mortel; et il paraît qu'en effet l'assassin n'avait pas eu l'intention de tuer le roi, mais seulement, comme il le soutint dans ses interrogatoires, de l'avertir de mieux gouverner. Il fut jugé par le petit nombre de magistrats de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démission, auxquels s'adjoignirent les princes et les pairs pour rendre le jugement plus solennel et plus authentique. Il fut reconnu qu'il avait agi sans instigateur direct et sans complices. « Les seuls complices de ces monstres sont ordinairement, dit Voltaire, des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embrâser des esprits faibles, insensés et atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrâsement. Damiens agit dans la même illusion que Ravaillac, et mourut dans les mêmes supplices. » (28 mars 1757).

Le crime où s'était porté ce scélérat fit une révolution soudaine dans les esprits. Les plus opiniâtres même s'effrayèrent du funeste résultat de leurs querelles. Ils rentrèrent en eux-mêmes, et le roi, jetant un voile sur le passé, rappela quelques prélats qu'un zéle outré pour la bulle avait fait confiner dans leurs diocèses, rétablit le parlement dans ses fonctions (1 septembre), enjoignit de nouveau le silence aux deux parties sur les matières controversées, et vit enfin cesser ces disputes déplorables qui avaient failli terminer son règne et sa vie par un tragique dénouement.

Tous ces orages théologiques crevèrent finalement sur les *Jésuites*, qu'on accusait d'en être les premiers auteurs. Dès son origine, cette société, pour son esprit dominateur, s'était fait partout, et surtout en France, de violens ennemis. La longue querelle de la constitution et les vexations, les persécutions, les coups d'état qui l'avaient accompagnée, avaient redoublé l'animosité publique contre la compagnie de Jésus. Le complot où, vers le même temps, les jésuites furent impliqués en Portugal, et leur expulsion de ce royaume, mirent, pour ainsi dire, le feu aux poudres, et toutes les haînes firent explosion. Parlementaires, Jansénistes, Philosophes demandèrent à grands

cris la destruction d'un ordre qui, disaient-ils, enchaînait le monde et menaçait les rois. Dans ces circonstances, il fournit lui-même l'occasion et les moyens de le frapper et de le perdre. Depuis long-temps, on accusait les jésuites de faire servir les missions à leur profit plus qu'à la propagation de la foi et de couvrir de ce voile les spéculations d'un commerce immense dont le produit leur soudoyait des créatures et soutenait leur crédit dans les cours. Que tel fût ou non l'emploi de leurs richesses, il est certain qu'il faisaient le négoce et en tiraient de grands bénéfices. Un jésuite français, le P. *Lavalette*, visiteur général et préfet apostolique des missions établies dans les Antilles, avait fondé à la Martinique une grande maison de commerce et de banque. Long-temps prospère, elle fut tout-à-coup ruinée par la perte de la plupart de ses vaisseaux, lorsqu'en 1755, par une soudaine et barbare agression, les Anglais se saisirent de tous les bâtimens que la France avait sur les mers. Abandonné de son ordre dans son malheur, le P. Lavalette déclara une faillite de plus de trois millions. Elle entraîna celle de deux négocians de Marseille qui s'y trouvèrent compris pour une somme considérable. Les jésuites commirent l'inconcevable faute de refuser avec ces négocians un accommodement amiable et de se laisser mettre en cause devant le parlement de Paris. Ils prétendirent que le tort du P. Lavalette était personnel et que la société n'en devait pas être solidaire. On leur répondait que, d'après leurs constitutions, tout pouvoir appartenant au général, le P. Lavalette ne pouvait en être regardé que comme l'agent et le délégué. Ils répliquaient que ce religieux avait au contraire transgressé leurs constitutions qui lui interdisaient le commerce et d'après lesquelles ils offraient de prouver d'ailleurs que la société en général et collectivement ne possédait rien; que les biens étaient la propriété de chaque maison en particulier, et qu'elles n'étaient point responsables les unes pour les autres. On les prit au piège où ils s'enlaçaient eux-mêmes, et, sans considérer que leurs constitutions seraient examinées moins dans le cas spécial dont il s'a-

gissait que dans leur ensemble et dans leur esprit, ils les soumirent à leurs ennemis les plus déclarés.

La conclusion de cet examen ne pouvait être douteuse. Condamnés d'abord sur le point de la solidarité, ils furent tenus de satisfaire les créanciers du P. Lavalette et trouvèrent aussitôt d'abondantes ressources dont l'usage prompt et volontaire leur eût évité ce scandaleux procès. Cette tardive satisfaction fut inutile et n'étouffa point le cri de guerre jeté de toutes parts contre leur ordre. Ses constitutions étaient successivement citées à la barre de tous les Parlemens, et les Chauvelin, les Monclar, les la Chalotais, en d'éloquens requisitoires, « dévoilaient le tableau admirable et effrayant à la fois d'un ordre dont tous les membres, faisant abnégation de leur individualité et ne vivant que pour le corps, étaient unis entr'eux comme un seul homme; d'un ordre passivement, aveuglément soumis à un général étranger, milice à la fois ardente et disciplinée, puissante de fanatisme, de dévouement et d'obéissance ; d'un ordre que, des pieds du trône pontifical, un chef absolu faisait à son gré parler, prêcher, agir, combattre d'un bout de l'univers à l'autre ; d'un ordre qui, par des ramifications cachées, s'insinuait, pénétrait partout, saisissait le secret des cabinets et des consciences ; d'un ordre enfin qui, formant un état dans l'état, ne devait plus y être toléré. » Le procès du jésuitisme s'instruisait en même temps devant l'opinion publique dans une foule de brochures émanées du jansénisme et du philosophisme. Enfin « le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour fomentaient la haîne contre les jésuites. La funeste guerre de sept ans n'était point terminée ; une discussion qui détournait les esprits du tableau de tant de désastres se présentait fort à propos. La marquise qui, en combattant le roi de Prusse, n'avait pu justifier ses prétentions à l'énergie du caractère, était impatiente de montrer, en détruisant les jésuites, qu'elle savait frapper un coup d'état. Le duc de Choiseul n'était pas moins jaloux du même honneur. Les biens des moines pouvaient couvrir les dépenses de la guerre et dispenser

de recourir à des réformes qui attristeraient le roi et révolteraient la cour. Flatter à la fois deux partis puissans, les philosophes et les jansénistes, était un grand moyen de popularité. Mais Louis XV craignait l'un et l'autre de ces partis. Le cardinal de Fleuri lui avait constamment répété que, *si les jésuites sont des mauvais maîtres, on peut en faire d'utiles instrumens.* Des scrupules et des terreurs qu'il conservait au milieu de ses débauches, sa politique et peut-être sa faiblesse, lui inspiraient de la répugnance pour une mesure dont l'incrédulité se promettait mille avantages et qui accroîtrait l'orgueil des Parlemens. Le duc et la marquise consentirent à des délais pour ne pas effaroucher le monarque. » (*M. Lacretelle, Histoire du 18me. siècle*). Par une déclaration royale du 2 août 1761, une commission fut nommée pour reviser les pièces du procès. Vers la fin de la même année, et sur la demande des commissaires, une assemblée extraordinaire d'évêques fut consultée sur les motifs d'abolir ou de conserver les jésuites. Presque tout ces prélats se prononcèrent pour le maintien de la compagnie, et la commission conclut à la nécessité, non de la supprimer, comme le voulaient les Parlemens, mais seulement de modifier son existence. La hauteur du général Ricci qui repoussa, dit-on, tout projet d'accommodement par cette réponse lacédémonienne, *sint ut sunt, ant non sint, qu'ils soient ce qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas,* fixa les irrésolutions du roi. Quand ce prince balançait encore et négociait avec la cour de Rome, le Parlement de Paris avait, par un arrêt du 6 août 1762, condamné l'institut des jésuites, sécularisé ces religieux et ordonné la vente de leurs biens. La plupart des autres cours souveraines du royaume avaient successivement rendu des arrêts semblables. Le jansénisme parlementaire agrava par d'odieuses persécutions le malheur de la société proscrite. Louis XV fit cesser ces vexations, mais en même temps confirma la suppression des jésuites par son édit du 26 novembre 1764, où il déclarait que l'ordre n'existerait plus dans le royaume, et permettait néanmoins à ceux qui le composaient d'y vivre en particuliers. En 1773, un bref du pape

Clément XIV prononça l'abolition de la compagnie de Jésus par toute la chrétienté.

Ainsi finit cette société fameuse qui, durant deux siècles, fut militante et dominante dans tout l'univers catholique. « Les Parlemens, dit Voltaire, ne l'ont condamnée que sur quelques règles de son institut que le roi pouvait réformer, sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour la plupart par des jésuites étrangers, et désavouées depuis par les jésuites français. Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant et une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit; la cause était le crédit dont ils avaient long-temps abusé. » Ils eurent le sort finalement réservé à tout pouvoir qui excède ses bornes naturelles et légitimes. Ils furent emportés par cette réaction tôt ou tard inévitable de la liberté contre le despotisme, quel qu'il soit. On a vanté la grandeur de leur institut et le génie de ses fondateurs; leurs établissemens au Paraguay ont forcé l'admiration même de leurs ennemis; qu'ils aient été de zélés missionnaires et d'habiles instituteurs, on ne peut le méconnaître; malgré la morale complaisante et relâchée de leurs casuistes, il est certain que nul ordre n'eut en général des mœurs plus pures et une vie plus exemplaire. La véridique histoire n'envie point ces éloges à leur oraison funèbre. Mais, en rendant hommage à ce qu'ils eurent d'estimable, d'utile et même de grand, elle leur reproche d'avoir corrompu tous ces mérites par l'ambition et par l'intrigue, de s'être mêlés aux passions et aux intérêts du siècle, d'avoir, hantant les cours, assiégeant les trônes, circonvenant les consciences royales, convoité et jusqu'à un certain point réalisé la monarchie universelle. Ayant l'enseignement, les missions, la prédication, la confession pour moyens et la domination pour but, ils ont voulu régir le monde : voilà pourquoi le monde s'est levé contr'eux et a brisé leur sceptre monastique.

L'année qui suivit l'abolition des jésuites, *mourut la*

marquise de Pompadour, dont la santé déclinait depuis long-temps. Environnée sur son lit de mort de tout l'appareil du crédit et du pouvoir, distribuant, au bord de sa tombe, les emplois et les honneurs, richement parée pour paraître toujours souveraine, cachant sous le fard le mal qui la consumait, elle régna jusqu'au dernier soupir. Après tant de scandales, elle expira dans les bras de la religion, avec une fermeté moitié chrétienne et moitié philosophique. Louis la vit sans émotion porter au cercueil, et l'oublia. Les gens de lettres et les artistes la regrettèrent. Le peuple et l'armée, qui imputaient à sa funeste influence les calamités de la dernière guerre, se félicitèrent d'être délivrés de sa honteuse domination, et l'ambition impatiente du *duc de Choiseul*, son protégé, hérita de sa toute-puissance.

Cet homme d'état, brillant, hardi, fécond en moyens, prompt à exécuter, plaisait à l'indolent Louis XV par son habileté à lui sauver les épines de toutes les affaires et à ne lui en montrer que le côté facile. Déjà, du temps de la favorite, il avait été l'homme influent du ministère et le moteur principal de la politique intérieure et extérieure. Au dedans, il avait puissamment coopéré à la ruine des jésuites; au dehors, il avait ménagé le *pacte de famille*. Au lieu d'ébranler son crédit, la mort de madame de Pompadour le confirma en le faisant dériver uniquement de la confiance royale. Son ministère eut un certain éclat qui le rendit agréable à la nation. La révolution opérée dans la tactique par Frédéric II fit sentir au duc de Choiseul la nécessité de changer l'organisation de l'armée. Il y introduisit d'utiles réformes et mit surtout sur un excellent pied les corps de l'artillerie et du génie, qui ont joué depuis un rôle si brillant dans toutes nos guerres. Cherchant à consoler la France de la perte du Canada et de la cession de la Louisiane, il s'attacha à faire fleurir nos possessions des Antilles, leur choisit des gouverneurs habiles et intègres, et répara avec tant d'activité la marine nécessaire à la protection des colonies, qu'en moins de sept ans nos forces maritimes, naguère anéanties, s'éle-

vèrent à soixante quatre vaisseaux de ligne et à cinquante frégates ou corvettes. Il fit une fastueuse et désastreuse tentative de colonisation en Guyane; il réussit mieux à rendre quelque activité au commerce français dans les Indes orientales. En Europe, sa politique eut de la vigueur et nous reconquit une partie de la considération que la malheureuse guerre de sept ans nous avait ôtée. Sans doute ce fut un acte facile de fermeté que l'occupation d'Avignon et du comtat Venaissin en réponse aux anathêmes dont Clément XIII avait frappé Ferdinand de Bourbon, duc de Parme (*Voyez ci-dessus chapitre II*). Mais ce fut une entreprise plus hasardeuse et plus importante que la conquête de la Corse et la réunion de cette île à la France, malgré l'Angleterre (*Voyez pareillement chapitre II*). Choiseul affectait de ne pas craindre cette puissance, et, voyant germer l'insurrection américaine, qu'il fomentait sourdement par ses émissaires, il se tenait prêt à l'appuyer des flottes de la France et de l'Espagne. Attentif aux perfides manœuvres de l'impératrice Catherine II contre l'indépendance de la Pologne, il s'attachait à traverser les projets de cette princesse ambitieuse et poussait la Turquie à lui déclarer la guerre. Il se préparait à soutenir plus directement les confédérés polonais et à leur envoyer un corps de troupes françaises, lorsqu'il succomba lui-même dans la guerre que lui faisaient des ennemis de cour. C'était le *duc d'Aiguillon*, dont la conduite tyrannique dans son gouvernement de Bretagne avait excité les justes plaintes de la province et de son parlement, et dont la vengeance, d'accord avec celle des jésuites qu'il favorisait, avait suscité au procureur-général la Chalotais et à d'autres magistrats respectés une odieuse persécution. C'était le chancelier *Maupeou*, un de ces hommes bilieux, au corps faible et valétudinaire, à la volonté forte et opiniâtre, caractère audacieux, âme basse et corrompue, brûlant d'exercer une influence dominante, profondément irrité contre le parlement de Paris pour des griefs personnels et nourrissant des projets de subversion contre cette compagnie et toutes les autres cours souveraines du

royaume qui réclamaient sur des impôts, établis durant la guerre et conservés depuis la paix, avec une chaleur que la cour appelait séditieuse. C'était l'abbé *Terray*, contrôleur-général, financier sans scrupules et sans pitié, bravant la haine publique, prêt à toutes les violences fiscales, et préconisant les coups d'état (1). Ce triumvirat fondait l'espoir de son triomphe sur la nouvelle favorite qui avait remplacé madame de Pompadour. Pour consommer son ignominie, Louis XV avait ravalé aux embrassemens d'une prostituée sa lubricité sexagénaire, et, sous le nom de comtesse *Du Barry*, l'infâme idole de ses débauches avait été présentée aux adorations de la cour. Le duc de Choiseul, soit fierté naturelle, soit déférence pour l'opinion publique qu'il avait toujours caressée et qui se déclarait avec force contre le choix honteux du monarque, n'avait point caché son dédain pour l'indigne objet de la prédilection royale, et, rejetant les prévenances de la favorite qui, n'osant croire d'abord à la durée de son empire, avait recherché l'appui du ministre dirigeant, il l'avait rangée du parti de ses ennemis. Mais, se croyant considéré par le roi comme un homme nécessaire pour surveiller l'Angleterre et la Russie, entretenir l'amitié de l'Autriche, la docilité de l'Espagne, et suffire à la crise politique dont l'Europe était menacée; ayant conclu le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, ce qui semblait, en quelque sorte, fonder son crédit pour un nouveau règne; se reposant enfin sur le suffrage chaque jour plus déclaré des grands qu'il honorait, des parlemens qu'il ménageait, des gens de lettres qu'il protégeait, et de la partie la plus recommandable du public qui voyait en lui le gardien de l'honneur national, il s'estimait inébranlable aux attaques d'une femme qu'un caprice avait élevée, qu'un caprice pouvait précipiter. Il se trompa : la courtisane l'emporta sur le ministre; et, cédant aux instances de la

(1) « Le peuple n'était, aux yeux de ce contrôleur-général, qu'une éponge qu'il fallait pressurer. Son âme était de bronze devant le tableau du besoin et de la misère, etc. (*Mémoires de l'abbé Georgel.*

syrène qui subjuguait sa vieillesse avilie, craignant d'ailleurs de voir les trésors qui payaient ses plaisirs absorbés par la guerre maritime qu'on *accusait* le duc de méditer, insouciant de la gloire de sa couronne, et n'ambitionnant plus que d'achever en paix ses jours déshonorés, Louis XV, le 24 décembre 1770, disgracia le duc de Choiseul et l'exila à Chanteloup.

Quelques mois avant sa chute s'était ranimé un différend deux fois suspendu et deux fois renaissant entre le duc d'Aiguillon et le parlement de Bretagne. Le procès intenté au duc par cette cour souveraine pour vexations et abus de pouvoir, fut, par ordre du roi, *vu que l'inculpé était pair de France*, déféré à la cour des pairs séante au parlement de Paris. Cette évocation était un piége tendu au parlement par le chancelier Maupeou. En appelant cette compagnie à juger un de ses plus dangereux ennemis, il espérait qu'elle se laisserait emporter à la passion et se compromettrait par quelque imprudence. A l'occasion des excès reprochés au gouverneur de la Bretagne, certains orateurs censurèrent les ordres mêmes d'après lesquels il prétendait avoir agi. Aussitôt on effraya le roi sur les suites d'une discussion qui pouvait conduire à lui demander compte de son gouvernement. Il signifia, par l'organe de son chancelier, qu'il lui plaisait de ne plus entendre parler de ce procès, et fit défense au parlement de s'en occuper. Les magistrats irrités désobéirent, et, le 2 juillet 1770, un arrêt déclara le duc d'Aiguillon *prévenu de faits qui entachaient son honneur*, et suspendu de la pairie jusqu'à son jugement. Le roi, par un arrêt contraire, ordonna au duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de pair, et répondit à de nouvelles remontrances de la Compagnie en allant lui-même, étrange oubli de sa dignité! arracher du greffe du parlement toute la procédure de l'affaire de Bretagne. Un lit de justice tenu à Versailles (7 décembre) fut doublement mortifiant pour les magistrats par la présence du duc d'Aiguillon qui siégeait au rang des pairs, et par la lecture d'un édit qui défendait au parlement de Paris d'employer les termes

séditieux d'*unité*, d'*indivisibilité*, de *classes*, en parlant des autres parlemens avec lesquels il prétendait ne former qu'un tout en plusieurs parties ; lui interdisait, en outre, de leur envoyer des mémoires dont on pourrait induire entr'eux une association ; enfin, de cesser le service et de donner des démissions en corps ; le tout, sous peine d'être cassé. Les magistrats n'en déclarèrent pas moins dès le lendemain que, *dans leur douleur profonde, ils n'avaient point l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi*, et suspendirent leurs fonctions. Maupeou voyait avec joie la Compagnie provoquer ainsi son abolition. Mais le duc de Choiseul le contenait encore. Bientôt, délivré du frein par la disgrâce de ce ministre, il frappe inopinément le coup décisif. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, deux mousquetaires sont expédiés au domicile de tous les membres du parlement pour les sommer, au nom du roi, de reprendre leurs fonctions, et de signer leur consentement ou leur refus par ces seuls mots : *oui* ou *non*. Signer l'un, c'est se soumettre ; signer l'autre, c'est renoncer, en quelque sorte, à leurs charges, et se dissoudre d'eux-mêmes. Quarante seulement, dans la première surprise d'un si brusque réveil, signent un *oui* qu'ils rétractent le lendemain. Le chancelier se hâte d'interpréter le refus des magistrats comme une abdication, et, dès la nuit suivante, il leur fait signifier par des huissiers la confiscation de leurs charges, et leur exil par des mousquetaires.

En brisant ainsi la magistrature, Maupeou n'avait, au fonds, pour but que d'affranchir l'autorité royale et ministérielle du frein parlementaire. Mais il colorait cette mesure despotique de spécieux prétextes de publique utilité. A la cour il représentait l'avantage de n'avoir plus à craindre le contrôle incommode d'un corps qui ne cessait d'entraver la marche du gouvernement. Aussi les courtisans disaient-ils tout haut qu'il avait retiré le sceptre du greffe du parlement pour le remettre entre les mains du monarque. Aux philosophes il rappelait qu'ils s'étaient souvent élevés contre la vénalité des charges et les dé-

fauts de la législation existante, et il leur promettait l'administration gratuite de la justice et un nouveau code de procédure civile et criminelle. Au peuple il annonçait la réduction de l'immense ressort du parlement de Paris, qui s'étendait jusqu'en Artois, en Champagne, en Auvergne et en Poitou, et l'établissement de six nouvelles cours souveraines qui dispenseraient le peuple de leur ressort d'aller chercher au loin une justice lente et ruineuse. Cet établissement ne se fit pas attendre. Un édit royal créa les six nouvelles cours, sous le nom de *Conseils supérieurs*, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers, où la justice serait rendue aux frais du souverain. Enfin, dans un lit de justice tenu le 15 avril, le roi fit lire trois édits, dont l'un cassait l'ancien parlement, l'autre supprimait la cour des aides, qui seule avait porté des remontrances au pied du trône touchant l'exil de la magistrature, et le troisième créait un nouveau parlement que le chancelier avait recomposé, non sans peine, de membres du grand conseil, d'avocats et de jurisconsultes, dont plusieurs ne jouissaient pas dans le public de toute l'estime nécessaire à des magistrats. Ils se recrutèrent insensiblement de quelques personnes plus recommandables. Mais ce parlement, ouvrage du despotisme, ne put effacer le vice de son origine, et l'opinion, comme pour déclarer qu'il n'aurait jamais rien de national, le stigmatisa du nom de son auteur : on l'appela le *parlement Maupeou*.

Le chancelier ne borna point son attaque à la magistrature de Paris. Avant la fin de l'année, tous les parlemens de province furent supprimés et recomposés. Maupeou avait épuisé toutes les ressources de l'intrigue pour tenir ces corps désunis. Il avait gagné les uns par ses insinuations, intimidé les autres par ses menaces. Tous avaient fini par enregistrer successivement l'édit de leur suppression et du remboursement de leurs offices, et l'édit qui les reconstituait avec gages et appointemens. A la rentrée de novembre 1771, le nouvel ordre judiciaire fut en activité par toute la France, et Maupeou se crut le sau-

veur de la monarchie, parce qu'il avait étouffé la voix libre et importune des parlemens.

Tandis que le chancelier violentait la magistrature, le contrôleur-général ne maniait pas moins rudement les finances. Il avait trouvé, en entrant au ministère, un déficit considérable et menaçant. Une réduction dans la dépense lui parut, avec raison, nécessaire. Mais, au lieu de s'attaquer au luxe effréné de la cour, il s'attaqua aux créanciers de l'état. Il suspendit en 1770 le paiement des billets des fermes, réduisit les rentes perpétuelles, les unes d'un cinquième, les autres d'un quart ou de moitié. Il frappa du même coup les rentes viagères et les pensions. Le remboursement des charges de judicature lui fournit un prétexte pour augmenter les tailles; en sorte que, dit M. Lacretelle, l'état paya fort cher le bienfait annoncé de la justice gratuite. Par cet accroissement d'impôt, par la banqueroute partielle des réductions et par une multitude d'édits bursaux qui se succédaient avec une prodigieuse rapidité, on diminua la dette constituée d'environ treize millions d'intérêt; on augmenta de vingt millions la recette générale, et le déficit fut encore de vingt-cinq millions. Les impôts, au commencement de ce règne, ne s'élevaient guère qu'à cent vingt millions, et déjà paraissaient intolérables. Ils s'élevaient en 1771 à la somme énorme pour ce temps, et encore insuffisante, de trois cent soixante-quinze millions, dont le poids portait presque uniquement sur le peuple, et était encore agravé par les dîmes du clergé et les droits seigneuriaux.

Misérable au dedans, la France était méprisée au dehors. Elle semblait n'avoir plus aucun poids dans la balance de l'Europe, et avoir perdu son existence politique avec le duc de Choiseul, remplacé par le duc d'Aiguillon, personnage absolument étranger à la carrière diplomatique, et qui n'avait ni cette pénétration d'esprit ni ces connaissances étendues qui peuvent suppléer au défaut d'expérience. Frédéric, Joseph et Catherine se partageaient la Pologne. Louis XV, sultan abâtardi, les

laissait faire, et, dans sa lâche indolence, oubliait qu'il portait l'épée de Louis XIV et qu'il avait été le vainqueur de Fontenoy. L'iniquité consommée, il se contenta de dire : *Si Choiseul eût été ici, le partage n'aurait pas eu lieu;* et il continua sa vie de sérail à l'ombre des tristes trophées que lui avaient faits Terray aux dépens des rentiers et du peuple taillable, Maupeou aux dépens des parlemens.

Au milieu de ses excès, le ver rongeur de la volupté, l'ennui le consumait. Quelquefois les terreurs de l'autre monde venaient l'agiter. Il cherchait à se rassurer par des pratiques religieuses qui étaient pour lui toute la religion; puis, vaincu par la force de l'habitude, il se replongeait dans ses désordres. Je tire un voile sur les scènes abjectes de sa vieillesse dissolue : elles blesseraient la pudeur de l'histoire. J'ai hâte de sortir de cette fange où Louis XV finit ses jours (10 mai 1774), et dont toutes les vertus de son petit-fils n'ont pu laver le trône.

Louis XV était né cependant avec des qualités heureuses qui pouvaient en faire un roi distingué. Sans parler de ces avantages extérieurs qui préviennent toujours favorablement les peuples et les disposent au respect et à l'obéissance, il avait reçu de la nature ce qui fait en général les bons gouvernemens, un jugement sain et un esprit juste. Mais, tenu par le cardinal de Fleuri dans l'éloignement et dans l'ignorance des affaires, il ne put y forcer sa paresse après la mort de ce ministre, et, la débauche où il tomba achevant de lui ôter toute énergie, il devint entièrement incapable des soins du trône. Né dans un siècle de dépravation, témoin, dans son adolescence, de la grande immoralité du système et de la dégradation de toutes les âmes enivrées de l'amour de l'or; corrompu par des familiers sans principes, corrupteur à son tour, voyant partout l'honneur enseveli, la pudeur étouffée, l'intrigue triomphante et le vice étalé; l'étalant, et, pour ainsi dire, le couronnant lui-même en la personne de ses favorites, il eut le malheur de ne croire ni à la probité ni à la vertu. Dans cette disposition funeste, il lui parut que son siècle était frappé d'un mal sans re-

mède, et, s'épargnant le travail d'une lutte impuissante, il se réfugia dans l'égoïsme et l'insensibilité. Au mal moral de cette époque de dissolution se joignait la plaie matérielle de la misère publique et du délabrement des finances, et Louis, dans son apathie insouciante, aimait mieux la laisser s'envenimer que d'imposer, pour la guérir, des efforts à son indolence, des sacrifices à son luxe et à ses plaisirs. Il rendit la royauté méprisable par ses scandales, odieuse par ses dilapidations dévorantes et par les coups d'état d'un despotisme sans gloire et sans prestiges. Au bout de la route où était engagée la monarchie, sa sagacité naturelle lui montrait l'abîme, et, fainéant, libertin, prodigue, il ne lui venait pas même à la pensée d'essayer ce que pourraient l'activité, la moralité, l'économie, pour retenir le char de l'état sur la pente où il se précipitait. Un symptôme grave frappait ses yeux : c'était cet esprit novateur qui, sous le nom de philosophie, pénétrait partout et ébranlait le vieil édifice social; c'était ce mouvement qui, soulevant le siècle contre des abus invétérés dans l'état et dans l'Eglise, paraissait ne point connaître de règle, et devoir, selon la coutume des réactions, passer jusqu'à la dernière licence. Un prince sage, vigilant et ferme eût pris en main la réforme pour s'en rendre maître. Mais cette tâche excédait les forces de Louis XV. Par fois, s'éveillant de sa léthargie, il prêtait une oreille inquiète au murmure lointain de l'orage; puis, calculant la distance, il se rassurait, pensait que le péril était pour son successeur, et retombait dans son sommeil.

Ce prince tant haï dans sa vieillesse, nous l'avons vu presque adoré sous le doux nom de *Bien-Aimé*. Cet esclave de la Du Barry, il a été l'idole de la France; le héros de Fontenoy a paru ressusciter Louis-le-Grand, et l'enthousiasme français, toujours prêt à dégénérer en adulation, l'a célébré dans mille chants de triomphe et lui a dressé des statues (1). Toute cette gloire s'est promptement

(1) Des statues furent élevées à Louis XV, à Paris, à Bordeaux, à Rennes, à Valenciennes et à Nancy.

flétrie au souffle impur de la volupté, sans parler d'autres turpitudes par lesquelles Louis XV a dégradé son caractère de roi, de ses viles et criminelles spéculations sur les grains, de cette police privée dont il était comme le chef, honteuse inquisition née de ses défiances, et qui, par la violation du sceau des lettres, lui livrait les secrets des familles. Mais il est une vertu qui honorera à jamais Louis XV, c'est l'humanité : il est un jour de sa vie qui brillera dans l'histoire d'un éclat immortel et pur ; c'est le jour où, un feu plus dévorant que le feu grégeois lui-même lui étant révélé, il en acheta le secret pour l'étouffer, et refusa d'ajouter cet agent terrible aux meurtrières inventions que les hommes ont multipliées pour se détruire. Que si, laissant à part les scandales de sa vie privée et les désordres de sa cour, on cherche dans son règne quelques établissemens et réglemens utiles, on ne l'en trouvera pas entièrement dépourvu. Louis XV, par une généreuse émulation, considérant « que si son bisaïeul Louis XIV avait fait construire l'hôtel des Invalides pour être le terme honorable où viendraient finir paisiblement leurs jours ceux qui auraient vieilli dans la profession des armes, il ne pouvait mieux seconder ses vues qu'en fondant une Ecole où la jeune noblesse pût apprendre les principes de l'art de la guerre » (édit de 1751), fonda l'Ecole Militaire où cinq cents jeunes gentilshommes orphelins ou pauvres devaient être entretenus et élevés aux frais de l'état. Cet établissement avait pour but de soutenir en France l'esprit militaire, qui s'était affaibli sensiblement dans la mollesse des mœurs publiques. La même pensée avait dicté l'édit de 1750, portant création d'une noblesse militaire « qui pût s'acquérir de droit par les armes, sans lettres particulières d'annoblissement. » Mais cet édit favorisait les gens de guerre aux dépens du peuple, en multipliant le nombre des personnes exemptes de la taille. Les chemins avaient été fort négligés sous Louis XIV. Le régent donna un soin particulier à cette branche importante de l'administration intérieure. Louis XV suivit son exemple, et de grandes et belles routes

ouvrirent au commerce des communications faciles. Sous ce règne, l'agriculture reçut de la doctrine des Economistes, toute hasardeuse qu'elle était avec ses principes de liberté illimitée, une impulsion salutaire, à laquelle concourut l'esprit public plus encore que la protection du gouvernement. « On étudia de toutes parts les procédés agricoles de l'Angleterre, de la Hollande et des Pays-Bas. Des hommes de cour tinrent à honneur de connaître et même d'essayer l'économie rurale. Les seigneurs de village voulurent être pour leurs paysans des pères de famille. Le laboureur opprimé trouva dans tous les rangs de nombreux patrons. Les écrivains et les magistrats ne cessèrent de déplorer le fardeau sous lequel il était accablé, et les remontrances des parlemens allèrent plus loin encore que les représentations des philosophes. Il se formait dans plusieurs villes des sociétés d'agriculture... On défrichait des landes, on desséchait des marais. Les prairies devenaient plus productives; on s'occupait de la multiplication du bétail. La France s'enrichissait d'arbres et de plantes exotiques. On eût rougi de ne pas aimer les champs, etc. » (*M. Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle*). Cette espèce d'enthousiasme de la vie agricole et les instances des économistes provoquèrent l'édit de 1764, qui permettait la libre circulation des grains d'une province à l'autre, et, bientôt après, celui de 1765, qui autorisait leur exportation hors du royaume, toutes les fois qu'ils n'excéderaient pas un certain taux. Mais la cupidité des monopoleurs les ayant fait renchérir d'une manière alarmante, on revint aux anciens principes, et l'exportation fut interdite en 1770.

Une des ordonnances les plus mémorables de Louis XV est celle de 1749, qui, obviant aux inconvéniens qui résultaient « de la multiplication des gens de main-morte et de la facilité qu'ils trouvaient à acquérir des fonds naturellement destinés à la subsistance et à la conservation des familles, » défendit tout nouvel établissement de chapitres, colléges, séminaires, communautés religieuses et hôpitaux, sans l'expresse permission du gouvernement.

On a aussi loué ses ordonnances sur les testamens, sur les hypothèques, sur les traitemens des curés, sur les registres baptistaires. Mais on regrette de trouver dans la législation comparativement libérale du dix-huitième siècle le barbare édit du 15 décembre 1738, où, se plaignant qu'un grand nombre de colons revenus dans le royaume y gardent des esclaves nègres au préjudice des colonies, le législateur ordonne que les colons qui voudront emmener ou envoyer des esclaves en France pour y apprendre quelque métier, devront en obtenir la permission du gouverneur des îles, et ne les retiendront que trois ans sur le continent, passé lequel terme ces esclaves seront confisqués au profit de la couronne et renvoyés aux colonies.

L'établissement de l'Ecole vétérinaire et de l'Ecole de chirurgie appartient au règne de Louis XV. Ce prince fonda en 1748 la manufacture royale de porcelaine. Assez indifférent à la prospérité des lettres, qui lui semblaient d'ailleurs profanées par la trop grande multitude des écrivains, il aimait la géographie, l'astronomie, la mécanique et l'histoire naturelle. On a de lui un petit traité sur les rivières de France. Il envoya de célèbres astronomes au pôle arctique et sous l'équateur pour déterminer la figure de la terre. Les mécaniciens habiles furent encouragés par sa munificence, et le jardin des plantes lui dut des accroissemens et des embellissemens considérables. Mais, en général, on peut dire qu'il n'eut qu'une faible part aux progrès remarquables de l'esprit humain durant son règne. Les lettres y fleurirent; les sciences agrandirent leur domaine; les arts de luxe conservèrent leur éclat, et les arts nécessaires furent avancés par d'heureuses découvertes ou d'utiles perfectionnemens. Mais Louis XV n'eut point la gloire de marcher, comme son bisaïeul, à la tête du mouvement intellectuel de son époque (1), mouvement, il faut le dire, souvent désor-

(1) L'histoire de ce mouvement, que les limites de cet ouvrage ne me permettent pas d'exposer ici, trouvera sa place dans un *Tableau des révolutions*

donné, et qui avait moins besoin d'encouragement que de direction. Ce n'était point à un prince faible, paresseux et dissolu qu'il pouvait être donné de s'en faire le guide et le modérateur.

SECTION VI.

Règne de Louis XVI jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique. (1774-83.)

Je sors d'une atmosphère impure; j'ai besoin de respirer un air meilleur. J'ai vu trop long-temps la royauté de France dégradée par la débauche et par le vice; j'ai besoin de la voir réhabilitée par la sainteté des mœurs et par la vertu; de voir aux honteux scandales, aux prodigalités ruineuses, au vil égoïsme de Louis XV, succéder l'austère décence, l'exacte économie, la bienfaisante philanthropie de Louis XVI, et l'éclat adultère des Pompadour et des Du Barry effacé par la royale beauté de Marie-Antoinette. Mais déjà une triste pensée me préoccupe: c'est que le torrent de tant d'abus, de désordres, de prostitutions, a miné le trône et creusé l'abîme où le jeune roi, où sa noble compagne doivent être engloutis. C'est que le jour de l'expiation approche, et que Louis XVI et Marie-Antoinette, victimes innocentes, sont marquées pour le sacrifice.

Louis XVI arrivait à la royauté dans des circonstances difficiles; il eut le malheur de s'y trouver inférieur. Son esprit avait de la netteté et de la pénétration; son application, sa mémoire précise et merveilleuse, des connaissances assez variées semblaient devoir le rendre propre aux affaires. A la piété d'un chrétien il joignait la tolérance d'un philosophe. Le soulagement du peuple était le vœu le plus cher de son âme sensible et humaine, et ses premiers actes furent des bienfaits. Ce fut par l'exemption du droit de *joyeux avènement*, par l'affranchissement des

---

intellectuelles de l'Europe, quand des études moins incomplètes m'auront préparé à essayer se sujet difficile.

serfs dans les terres domaniales, par l'abrogation de la loi rigoureuse qui rendait les taillables solidaires pour le paiement de l'impôt, par l'abolition de la question préparatoire, qu'il annonça son règne à la France. Sa sévère probité lui a mérité le titre du plus honnête homme de son royaume. Mais la qualité la plus nécessaire aux rois dans les momens de crise, la fermeté, lui a manqué. Diriger les réformes devenues inévitables, enchaîner à la fois la résistance de leurs adversaires et la fougue de leurs partisans, faire descendre la liberté du trône, mais en modérateur et en maître, cette tâche excédait la portée d'un roi jeune et sans expérience, naturellement timide, irrésolu, et ne sachant pas vouloir. Egalement impuissant à refouler ou à conduire la révolution qui s'avançait, incapable d'en être le vainqueur ou le chef, il n'eut de force que pour en être le martyr.

Roi à vingt ans, il se chercha un guide, et son choix se fixa malheureusement sur le vieux *comte de Maurepas*, qui, à peine adolescent, avait commencé sa carrière ministérielle la dernière année du règne de Louis XIV, et l'avait poussée sous Louis XV jusqu'en 1649, où ayant, par une épigramme imprudente, encouru la colère de madame de Pompadour, il avait été congédié. Rentré dans le ministère à soixante-quinze ans, au lieu de la gravité de cet âge, il y apporta l'incurable légèreté d'un caractère insouciant et frivole, que n'avaient pu mûrir la disgrâce et les années. Il est resté une telle opinion de sa futilité, qu'on a prétendu que le garde-des-sceaux Miroménil, qu'il mit à la place de Maupeou, avait obtenu son estime pour avoir joué très-plaisamment les *Crispins* sur un théâtre de société. Un choix plus sérieux et plus honorable, mais qui lui fut imposé par la voix publique et qu'il travailla trop bien à rendre inutile, fut celui de *Turgot*, qui remplaça l'abbé Terray. Turgot avait montré les talens de l'administrateur et les vertus de l'homme de bien dans l'intendance de Limoges. Les philosophes, dont il était l'ami judicieux et réservé, les économistes, dont il partageait les principes en les modifiant, tous ceux qui

désiraient la réforme des abus et un gouvernement plus équitable, appelaient Turgot au ministère et plaçaient en lui de grandes espérances. Maurepas les rendit vaines en proposant le rappel du parlement. Cette compagnie n'avait eu dans l'origine que des attributions purement judiciaires. Mais, depuis, à la faveur de diverses circonstances, elle avait conquis une sorte d'existence politique, et, les états-généraux ayant cessé d'être convoqués, elle avait eu la prétention de suppléer à ces comices de la France. Dans le fonds, elle n'en était qu'un très-imparfait simulacre. Une aristocratie de robe, avec ses intérêts de corps, ses préjugés, ses priviléges, n'avait, de sa nature, rien de populaire et de national. Sans doute, pour se faire valoir, elle affectait d'être la gardienne des droits du peuple, et maintenait une ombre de liberté retranchée dans les formalités de l'enregistrement et armée du beau langage des remontrances. Elle était ainsi, jusqu'à un certain point, le palliatif de l'arbitraire, mais elle n'en fut jamais le frein. Utile, quoique faible entrave sous un gouvernement absolu, elle devenait obstacle par son esprit personnel, par son attachement à ses usages et à ses prérogatives, sous un gouvernement qui voulait être libéral et réformateur. Sa destruction par Maupeou, dans des vues de despotisme, avait été un coup d'état odieux (1); mais elle était un fait heureux dans la conjoncture du nouveau règne. Le chancelier avait fait place nette, il fallait en profiter, et, sur le terrain qu'il avait préparé pour l'édifice du pouvoir absolu, bâtir celui de la liberté.

(1) « Depuis que l'on avait cessé de convoquer les États-Généraux, la nation s'était accoutumée à considérer les Parlemens comme les seuls protecteurs de la liberté publique; leur résistance poussait sans cesse le gouvernement à prendre contre eux des mesures violentes, et cette opposition toujours contestée et se renouvelant toujours était plus funeste à l'État que si elle eût été régulièrement constituée. Les exils des Parlemens se terminaient quelquefois par des concessions honteuses de la Cour, qui donnaient à leur rentrée toutes les vanités du triomphe; mais lorsqu'enfin ils succombèrent vaincus après une longue lutte, leur défaite ne tourna pas même au profit du gouvernement, et fut considérée comme un abus de la force et un acte de despotisme. » (*Heeren*, *Manuel de l'histoire moderne*.)

Depuis long-temps, dans les livres et dans les cercles, de grands projets se discutaient, qu'on espérait voir enfin réalisés : « La liberté illimitée du commerce amenée graduellement ; la suppression des droits les plus onéreux sur les consommations, et surtout sur la gabelle ; l'abolition des corvées ; celle des usages les plus tyranniques nés de la féodalité ; les deux vingtièmes et les tailles convertis en un impôt territorial qui assujétirait la noblesse et le clergé aux charges communes ; l'égale répartition de l'impôt assurée par le cadastre général des terres du royaume ; la liberté de conscience ; le rappel des protestans ; la suppression de la plupart des monastères, en conservant aux moines les droits de propriétaires usufruitiers ; le rachat des rentes féodales, combiné avec le respect pour la propriété ; l'abolition de la torture ; un code criminel moins effrayant pour les accusés ; un seul code civil substitué aux dispositions incohérentes du droit coutumier mêlé avec le droit romain ; l'uniformité des poids et des mesures ; la suppression des jurandes et maîtrises, et de toutes les entraves apportées à l'industrie ; tout ce qui rendait les provinces françaises étrangères l'une à l'autre, et quelquefois ennemies, modifié ou écarté ; des administrations provinciales composées de grands propriétaires ; la pensée rendue aussi libre que l'industrie ; un nouveau système d'instruction publique où tous les vieux préjugés seraient combattus ; l'autorité civile rendue indépendante du pouvoir ecclésiastique. » (*M. Lacretelle.*) L'exécution de ces projets, presque tous dirigés contre les priviléges, entrait dans le plan d'administration du contrôleur-général. Mais c'était préparer à leur accomplissement des difficultés sans nombre que de rappeler des magistrats qui, faisant eux-mêmes partie des classes privilégiées, se trouveraient naturellement les organes de leurs réclamations et les instrumens de leur résistance. Turgot trouvait encore d'autres obstacles au succès de ses desseins dans leur trop grande étendue qui effrayait beaucoup d'esprits timides ; dans les irrésolutions de Louis XVI, qui hésitait à engager un long combat

contre le clergé, les nobles et les parlemens; dans la sourde opposition de Maurepas, dont la futile vieillesse reculait devant l'œuvre grave et hardie de la réforme, et, par des objections captieuses, nourrissait l'indécision du jeune monarque.

La haine des privilégiés, pour perdre Turgot, ne craignit pas de recourir à des manœuvres séditieuses. Le contrôleur-général, en arrivant au ministère, s'était hâté de rétablir la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume. Sous ce prétexte, des rassemblemens tumultueux, soudoyés par des personnages influens, se formèrent en différentes provinces, et, feignant de redouter la disette, troublèrent la France de leurs fureurs mercenaires et insensées. Des hordes vagabondes, pillant les marchés, brûlant les granges, détruisant les moulins, s'avancèrent jusqu'à Versailles, où le roi, cédant à leurs vociférations et croyant à leurs besoins, eut la faiblesse de paraître sur un balcon du château et de leur promettre de faire baisser le prix du pain. Turgot éclaira sa sensibilité et releva son énergie. L'ordre fut donné de dissiper ces brigands par la force. Quelques exécutions et un décret d'amnistie qui les suivit de près mirent promptement fin à cet essai de troubles. L'influence de Turgot s'en accrut auprès du jeune roi, qui le voyait également zélé pour le soulagement du peuple et pour la défense du trône. Vers ce temps-là, le contrôleur-général fit entrer dans le ministère le sage *Malesherbes*, à qui l'unissait une étroite amitié et un rapport heureux de lumières et de vertus. Ces deux hommes tendaient ensemble au noble but du bien public, et leurs mains pures, fermes et prudentes étaient dignes d'entreprendre la réforme de l'état. C'était aussi un réformateur que le *comte de St.-Germain*, qui, après la mort du comte du Muy, fut appelé au département de la guerre, mais un réformateur téméraire et qui marqua son administration par les plus funestes mesures. Maurepas l'avait désigné au roi (1775), comme pour le dégoûter des novateurs. Esprit inquiet et bizarre, ayant quitté jadis le froc pour l'épée, et, après un duel,

le service de France pour celui de l'Autriche et ensuite de la Bavière, rappelé par le maréchal de Saxe qui estimait ses connaissances en tactique, s'étant expatrié de nouveau durant la guerre de sept ans par suite de quelques démêlés avec le maréchal de Broglie sous qui il commandait un corps d'armée, accueilli en Danemarck où il fut chargé de réorganiser l'état militaire, il était rentré en France après la mort de Louis XV, et, dans un village de la Franche-Comté, il mêlait, à des rêveries mystiques, des mémoires qu'il rédigeait sur l'armée et qu'il envoyait à la cour. Il préconisait l'économie et la discipline, deux choses également nécessaires dans le délabrement des finances et dans le relâchement que l'esprit militaire avait souffert sous le dernier règne. Devenu ministre, il fut économe aux dépens de la splendeur du trône, et sévère aux dépens de l'honneur français. Plusieurs corps de la maison militaire du roi furent supprimés, retranchement que firent regretter dès-lors la renommée de leur bravoure, et, plus tard, les périls du monarque. Le régime germanique fut introduit dans l'armée, et le soldat français, généreux et fier, s'indigna de cette importation tudesque, et surtout de l'ordonnance qui punissait des coups de plat de sabre les fautes contre la discipline.

Tandis que les mesures brutales du comte de St.-Germain irritaient la noblesse et l'armée, Turgot portait au parlement six édits, prémices des sages et populaires réformes qu'il méditait. Un de ces édits supprimait les corvées pour les grandes routes, et les remplaçait par une contribution dont aucune classe n'était exempte. Trois autres étaient relatifs aux jurandes et communautés de commerce, qu'ils déclaraient abolies, et deux autres à l'administration particulière de la ville de Paris. Alors, comme si ces édits inspirés par un esprit libéral eussent été la subversion de l'état, un cri d'alarme partit du parlement et fut répété par tous les corps privilégiés. A les entendre, on se perdait par le système de liberté qu'un ministre imprudent voulait introduire. Le parlement n'enregistra qu'un seul de tous les édits proposés,

et s'éleva avec violence contre les autres et contre les innovations futures. Les magistrats, les nobles, les prélats, les gens de cour, les communautés d'arts et métiers, les mécontens de toutes les classes se liguèrent pour repousser la réforme. Un lit de justice, à défaut du parlement, enregistra les cinq édits qu'avait rejetés la magistrature ; et les économistes, croyant avoir triomphé et entrer dans une ère nouvelle marquée pour le bonheur du genre humain, célébrèrent cette solennité sous le nom de *lit de bienfaisance*. Mais leurs adversaires redoublaient d'efforts pour entraver leurs projets philanthropiques, et, circonvenant, obsédant le faible monarque, lui prédisant un sinistre avenir s'il persistait à suivre les novateurs, ils parvinrent à ébranler ses résolutions. Le roi aimait Turgot, parce que Turgot aimait le peuple. Cependant il n'eut pas la force de le soutenir contre le déchaînement de la ligue anti-réformatrice. Après avoir long-temps reculé devant une démarche que son cœur désavouait, il lui fit demander sa démission. Déjà Malesherbes, cédant aux dégoûts du ministère, venait de donner la sienne. Ainsi, dans cette première lutte entre l'ancien esprit et le nouveau, les hommes du passé restèrent maîtres du champ de bataille. Funeste victoire! Ils n'avaient pas permis à deux sages ministres d'un roi bienfaisant d'élaguer les branches parasites de l'arbre aristocratique : leur résistance aiguisait la hache populaire qui devait le couper dans ses racines.

Le vieux Maurepas n'avait point contrarié hautement ses deux collègues, mais il les avait secrètement traversés, et ses sourdes intrigues n'étaient point étrangères à leur disgrâce. S'il différa celle du comte de St.-Germain, qui ne fut remplacé que six mois plus tard par le *prince de Montbarey*, ce fut sans doute pour achever de décrier les réformateurs. Quant aux opérations de Turgot, il laissa le nouveau contrôleur-général, *de Clugny*, les modifier par des arrêts du conseil, et finalement les abolir. Un édit fut rendu pour le rétablissement des jurandes et maîtrises; celui qui remplaçait les corvées par une con-

tribution pécuniaire fut révoqué : déplorable palinodie par laquelle la royauté s'humiliait devant les priviléges, et donnait aux partis, dans le spectacle de ses contradictions, le secret de sa faiblesse. Clugny mourut (octobre 1776) après quelques mois d'un ministère misérable, qui, à la violence près, retraçait celui de l'abbé Terray. Par une singulière inconséquence dans un ministre qui prétendait maintenir les vieux principes de la monarchie, Maurepas lui donna pour successeur le républicain *Necker* et ranima l'esprit libéral que naguères, en éloignant Turgot et Malesherbes, il avait paru vouloir étouffer.

Necker était originaire de Genève, mais dès long-temps établi en France, où il s'était enrichi par le commerce et par la banque. Une maison opulente où il rassemblait une société distinguée, des goûts nobles, des mœurs graves, lui avaient acquis une grande considération, et quelques écrits sur les finances lui avaient fait une réputation d'homme d'état. Soit conviction réelle, soit calcul d'une ambition adroite et prévoyante, il s'était déclaré contre les économistes. Son opposition à une secte alors en disgrâce, l'empire qu'il exerçait sur les commerçans et les capitalistes dont on avait besoin pour fonder le crédit public, l'espérance de trouver à-la-fois en lui un administrateur habile initié à tous les secrets de la finance et une créature soumise qui ne pourrait se soutenir à la cour que par le premier auteur de sa fortune, une certaine condescendance pour l'opinion qui portait haut le mérite de Necker, le désir enfin d'attirer sur soi-même un reflet de la popularité du Genèvois, déterminèrent le choix de Maurepas en sa faveur. Pour préparer les esprits à son ministère, on parut le subordonner, sous le nom de directeur du trésor, à un fantôme de contrôleur-général, Taboureau, ex-intendant de Valenciennes. Bientôt le fantôme disparut, et le vrai ministre resta. Necker était protestant ; le titre et les fonctions de contrôleur-général exigeant un serment de catholicité, il n'eut que le titre de directeur-général des finances. Avec plus d'ostentation

peut-être que de générosité, il refusa les émolumens de sa place.

Necker a trouvé beaucoup de partisans et beaucoup de détracteurs. Les uns l'ont exalté comme un nouveau Colbert ; les autres l'ont, peu s'en faut, représenté comme un second Law. J'incline à croire avec ceux-ci qu'il ne fut pas exempt de charlatanisme, et que l'engouement public a d'abord trop élevé sa renommée. Mais on ne peut classer parmi les hommes ordinaires celui qui a su, durant cinq années, suffire aux besoins de la position la plus difficile. Il avait à combler le déficit que Turgot avait faiblement réduit dans sa trop courte administration (1), et qui, sous Clugny, s'était augmenté de nouveau ; il avait à préparer les fonds d'une guerre à laquelle l'insurrection d'Amérique semblait inviter contre les Anglais ; il avait à lutter contre une cour depuis long-temps étrangère aux idées d'ordre et d'économie, et récemment victorieuse de Turgot, qui avait prétendu les faire prévaloir ; il avait à ménager, et l'apathie routinière du vieux ministre qui ne voulait charger sa caducité d'aucune innovation hasardeuse, et le caractère timide du jeune roi qui aimait le bien avec passion, mais n'osait l'entreprendre avec énergie. Dans cette situation, Necker se sentait pressé entre deux écueils. Il fallait de l'argent ; le chercher dans un accroissement d'impôt, c'était démentir ses promesses d'économie et provoquer la guerre avec les parlemens ; limiter les dépenses, c'était soulever

---

(1) « Lorsque M. Turgot fut chargé de l'administration des finances, il ordonna la rédaction d'un tableau méthodique et circonstancié, qui contînt les plus grands détails sur chaque partie de recette et de dépense. Il présenta pour l'année 1775 une somme de dépenses qui surpassait de vingt-deux millions trois cent sept mille cent vingt-six livres celle des recettes, tandis que les anticipations étaient déjà portées à soixante dix-huit millions deux cents cinquante mille livres, et qu'il existait de plus dans chaque département une dette exigible arriérée très-considérable. La nécessité de payer des sommes considérables sur cette dette, tant par équité envers ceux qui attendaient la rentrée de leurs fonds, qu'afin de ranimer la confiance, de relever le crédit national et de faire baisser l'intérêt de l'argent, lui parut indispensable. » (*Mémoires sur la vie de Turgot.*) Ce fut ce paiement de l'arriéré qui l'empêcha de réduire davantage le déficit.

les courtisans. Le directeur du trésor, n'osant appliquer à la plaie des finances le remède souverain de l'égalité des charges entre toutes les classes, n'eut de ressource que d'améliorer les recettes en diminuant les frais de perception. A ce moyen louable, mais insuffisant, il fut obligé d'ajouter une multitude de petites combinaisons et d'expédiens minutieux pour suppléer au grand moyen qu'avaient essayé les économistes, et qui avait irrité contr'eux les privilégiés. Quoiqu'il en soit, par l'habileté et la hardiesse de ses démarches financières, il parvint à relever la confiance publique, à remonter la machine du crédit, et la France put faire face aux besoins du présent par des emprunts. « Ils furent remplis avec une promptitude qui devait paraître un phénomène six ans après une violation ouverte de la foi publique. A l'imitation d'un moyen employé en Angleterre, pour attester la puissance du crédit, cinq ou six maisons de banque prenaient d'abord toutes les actions d'un nouvel emprunt, et, les faisant désirer avec art à la masse des capitalistes, ne les cédaient qu'avec un bénéfice assez considérable. Des philosophes, et même des hommes d'état, s'affligeaient des expédiens qu'une nécessité cruelle avait suggérés à Necker pour éveiller la cupidité des prêteurs; une grande partie de ces emprunts se constituait en rentes viagères. Outre que ce mode paraissait le plus onéreux pour l'état, on le trouvait bien opposé à la doctrine d'un administrateur qui faisait profession d'établir une alliance étroite entre les finances et la morale. » (*M. Lacretelle*).

Dans ces circonstances éclata la guerre maritime qui releva l'honneur du pavillon français, mais combla les embarras du trésor. Quelques impôts, arbitrairement établis par les Anglais dans leurs colonies d'Amérique, les avaient soulevées contre la métropole (*Voyez l'Hist. des Etats-Unis*). De la province de Massachuset l'insurrection s'était successivement étendue à toutes les autres. En 1776, elles avaient déclaré leur indépendance, et, grâce à *Washington*, malgré l'infériorité de leurs forces et l'inexpérience de leurs milices, elles n'avaient point

succombé dans une lutte inégale contre les soldats plus aguerris de l'Angleterre. Quelques heureux exploits avaient même signalé leurs armes au début des hostilités, et, si la suite de la guerre leur avait été moins favorable, la prudence et la fermeté du généralissime avaient réparé leurs revers. Cependant le cri de l'insurrection américaine retentissait en France et remuait une nation vive et généreuse. La guerre en faveur des insurgés était le vœu de tous les cœurs. Les philosophes voyaient dans l'Amérique une terre vierge où, libres des entraves d'une société vieillie, leurs principes trouveraient une facile application ; les négocians se promettaient des avantages commerciaux immenses de l'émancipation des colonies anglaises; les gens de guerre aspiraient à couvrir des palmes de la victoire et de la liberté les cicatrices honteuses de la guerre de sept ans. L'arrivée de l'illustre *Francklin*, envoyé par le congrès de Philadelphie pour solliciter les secours de la France, redoubla l'enthousiasme pour la cause américaine. A la noble physionomie, au langage simple et solide de cet homme respectable, on crut reconnaître un sage de l'antiquité. Sa dignité personnelle, ses vertus, sa renommée, furent de puissantes négociatrices auprès d'un peuple prompt à se passionner et à admirer.

Tandis que le ministère hésitait encore ou attendait l'instant de se déclarer, des particuliers avaient fait passer des armes aux insurgés ; de jeunes officiers, *La Fayette* à leur tête, avaient franchi les mers et mis leur courage et leurs talens au service de l'indépendance américaine. La cour de Versailles la reconnut au commencement de 1778, et conclut, un traité d'amitié et de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique. Ce traité avec les insurgés était la guerre avec la Grande-Bretagne, guerre impolitique, qui, empirant le fâcheux état de nos finances obérées, et familiarisant les Français avec les idées républicaines, semait dans une monarchie déjà en proie à l'esprit de réforme et de changement, de nouveaux germes de révolution. Je me bornerai à indiquer

ici les principaux événemens de cette guerre que j'expose ailleurs avec plus de développement.

Notre marine renaissante débuta par le brillant *combat d'Ouessant* (27 juillet 1778), où, sous d'*Orvilliers*, *Duchaffaut*, *Guichen*, *Lamothe-Piquet*, noms célèbres dans ses fastes, elle tint ferme contre la marine anglaise, fière d'un siècle de triomphes, et balança la victoire. Une escadre de douze vaisseaux, commandée par le *comte d'Estaing*, parut avec moins d'éclat sur les rivages de l'Amérique, et, après avoir faiblement secondé une expédition de Washington sur Rhode-Island, et échoué dans un assaut imprudent et meurtrier que d'Estaing livra aux Anglais dans l'île de Ste.-Lucie, se dirigea vers la Martinique pour y attendre des renforts. L'année suivante, l'Espagne, à notre exemple et à notre sollicitation, embrassa la cause des insurgés, et joignit ses armemens à ceux de la France. Au mois d'août, la flotte combinée, forte de soixante-six vaisseaux de ligne et d'une multitude de frégates et de petits bâtimens, entra dans la Manche et menaça l'Angleterre d'un formidable débarquement. Mais une tempête furieuse la repoussa vers les côtes de France, et fit avorter l'invasion projetée. Aux Antilles, le comte d'Estaing s'empara des îles de St.-Vincent et de la Grenade. De là, il fit voile pour la Georgie, déploya une héroïque mais inutile valeur au siége de *Savanah*, et ramena son escadre, partie aux Antilles, partie en Europe, où l'opinion publique lui pardonna un revers qu'il avait honoré par son intrépide courage. L'année 1780 ne commença pas plus heureusement pour les alliés que la précédente n'avait fini. L'amiral anglais *Rodney*, en se portant aux Antilles, battit une escadre espagnole et jeta des secours dans *Gibraltar*. Mais il trouva dans les mers des Antilles un adversaire redoutable, le comte de Guichen, dont le pavillon, dans trois combats glorieux, parut avoir la supériorité. L'arrivée d'une nombreuse escadre espagnole semblait promettre aux Français de nouveaux avantages. Mais la mésintelligence des deux amiraux et les maladies qui désolèrent leurs équipages les

empêchèrent de rien entreprendre. Six mille Français, débarqués à Rhode-Island sous *Rochambeau*, y furent bloqués par une escadre anglaise, et forcés à la même inaction.

Jusqu'alors, la guerre répondait mal aux grandes espérances qu'on en avait conçues et aux dépenses énormes qu'elle nécessitait. Necker la soutenait par les ressources du crédit; mais ce crédit avait besoin lui-même d'être soutenu par des victoires. Le directeur des finances attribuait le peu de succès de nos armemens au défaut d'énergie des ministres de la marine et de la guerre, Sartine et Montbarey. Il fit suggérer à la reine de les remplacer par les *marquis de Castries* et *de Ségur*, deux hommes également recommandables par leurs vertus civiles et par leurs talens militaires. Tandis que, sous leurs auspices, la guerre prenait une activité nouvelle, et que le *bailli de Suffren* partait pour les Indes orientales où il allait se signaler par de brillans exploits, le *comte de Grasse*, pour l'Amérique où d'avance il allait couvrir de la gloire d'une belle campagne la honte de sa défaite future; tandis que le *marquis de Bouillé* s'emparait des îles de Tabago, de St.-Eustache et de St.-Christophe, que Washington, Lafayette et Rochambeau faisaient capituler *Cornwallis* et 8,000 Anglais dans Yorck-Town, que les Espagnols soumettaient la Floride occidentale, que le *comte de Kersaint* reprenait les colonies hollandaises de Démérari, Essequibo et Surinam dont les Anglais, mécontens des états-généraux, s'étaient rendus maîtres par une soudaine invasion, qu'enfin la fortune des alliés prenait de tous côtés une face riante, Necker tomba, comme était tombé Turgot, victime des cabales de cour, de la perfide jalousie de Maurepas et de la faiblesse du monarque. Le premier ministre, malade au moment où avaient été nommés les nouveaux secrétaires d'état de la guerre et de la marine, n'avait point été consulté sur ce changement. Il ne pardonnait point au directeur des finances, sa créature, d'avoir agi avec tant d'indépendance, et n'attendait qu'une occasion de se venger. Elle lui fut fournie par

Necker lui-même. Une démarche, que celui-ci croyait propre sans doute à glorifier et à consolider son pouvoir, hâta sa chute. « Quand Necker (dit M. Lacretelle, qu'il nous est aussi agréable que nécessaire de citer souvent), vit installer au ministère deux hommes chers à l'armée, à la nation, à la reine et à la cour, il crut pouvoir sortir du rôle circonspect d'un économe et développer les plans hardis d'un homme d'état. Il lui tardait de proclamer avec orgueil les succès de son administration, afin de les étendre et de les assurer. Il espérait jouir de l'autorité d'un ministre principal, lorsqu'on verrait en lui un ministre indispensable. Cette ambition, qu'un amour sincère du bien public légitimait à ses yeux, lui fit désirer la publication d'un compte qu'il avait rendu au roi au mois de janvier 1781. Le monarque consentit à donner cette satisfaction à un administrateur qui soutenait avec une confiance intrépide le fardeau des finances... Le résultat des opérations de Necker, depuis quatre années, tel qu'il le présentait, confondait l'imagination. Suivant lui, le déficit annuel du trésor royal, estimé à plus de 27,000,000, avait été comblé ; et l'état, après avoir ouvert d'énormes emprunts sans créer de uouveaux impôts, voyait ses recettes excéder ses charges de 10,000,000. Pour expliquer un tel résultat, il présentait beaucoup de bonifications partielles, de réformes insensibles, de petites économies ; il vantait la dextérité et le bonheur de ses emprunts, enfin les effets qu'il avait obtenus de l'ordre, de la bonne foi et du respect pour l'opinion publique. La somme totale de toutes ces ressources de genres si divers, si minutieux ou si vagues, échappait à l'habileté des calculateurs. » S'il est permis de supposer, avec les ennemis de Necker, que dans son *compte-rendu* il y a plus d'une illusion, que plus d'une fois l'hypothèse y est transformée en certitude, et que, tout honnête homme qu'il était, il a pu prêter un corps à des ombres dans le labyrinthe obscur de la comptabilité de cette époque ; s'il est difficile de croire qu'ayant trouvé les finances grevées d'un déficit annuel de 24,000,000, et ayant, par

ses emprunts de guerre, augmenté la dette publique d'un capital de 530,000,000 produisant 45,000,000 de rente, il ait en quatre années, sans taxe nouvelle et par la seule puissance de ses mesures économiques, rétabli l'équilibre et laissé la balance exacte entre la recette et la dépense, il est cependant certain que, par l'extinction nécessaire d'une partie des créances viagéres, par le remboursement de quelques autres, la réduction du nombre des régies et des bénéfices des régisseurs, la diminution des fermiers-généraux et des intérêts de leurs fonds, la suppression des receveurs-généraux, l'augmentation des baux de quelques administrations, la réforme dans les loteries, les dons gratuits du clergé, l'abolition d'un nombre assez considérable de charges inutiles, une grande réduction sur l'article des dépenses imprévues, etc, il dut notablement améliorer les revenus. Son tort fut de s'exagérer à lui-même et d'exagérer aux autres les résultats de sa gestion, de les étaler dans son *compte rendu* avec un faste intolérable et une orgueilleuse emphase en style d'amplification. Le ton solennel et ambitieux de cette pièce de finances parut à beaucoup de personnes le jargon d'un charlatan. Beaucoup d'autres furent choquées d'y voir le ministre tout rapporter à lui et paraître presque oublier que, dans le bien qui s'était fait, le roi devait entrer pour quelque chose. D'autres regardèrent comme une nouveauté fâcheuse cette publication des actes du gouvernement, ce compte rendu par l'autorité à l'opinion. Déjà, par la réforme d'un certain nombre de charges et offices de cour, Necker avait déplu aux courtisans. Ramené par la force des choses et par la raison au principe des économistes, qu'en matière d'impôts il ne devait point y avoir de priviléges, il avait, dans son *compte rendu*, tâté les esprits sur ce point délicat, et insinué, en termes voilés, que le gouvernement se dirigeait toujours vers une égale répartition des charges publiques. Par là, sans se réconcilier les économistes, dont il avait affecté de condamner généralement la théorie en s'en rapprochant sur un point, il avait jeté l'alarme parmi les privilégiés. Le

vieux Maurepas soutenait secrètement les ennemis du directeur des finances. Il laissait circuler des libelles que son autorité eût pu prévenir, et que ses railleries semblaient favoriser. Un mémoire que Necker avait composé en 1778 pour le roi seul sur l'établissement des assemblées provinciales, tomba, de proche en proche, dans des mains qui, pour soulever les parlemens et les intendans contre son auteur, livrèrent à la publicité une pièce évidemment destinée à rester secrète. Assailli par des haines perfides, Necker, dont on se faisait un système de contrarier les plans dans le conseil, demanda à y être admis pour les défendre. On le refusa; il donna sa démission (25 mai 1781). Inflexible aux représentations de ses amis qui lui conseillaient de supporter la mauvaise volonté d'un ministre octogénaire qui ne le gênerait pas long-temps, aux instances mêmes de la reine qui le sollicita de ne point quitter le ministère, il ne sut pas faire taire son orgueil et attendre. Six mois de patience lui auraient valu sans doute l'héritage de Maurepas qui mourut le 21 novembre de la même année, vieillard égoïste et frivole, qui sacrifia à l'intérêt de son existence ministérielle l'avenir du roi et de la monarchie en faisant échouer les deux hommes les plus capables de prévenir la révolution par la réforme, à une époque où la royauté pouvait encore diriger le mouvement et céder sans se précipiter. La première victime des ombrages du vieux ministre, Turgot l'avait précédé dans la tombe (mars 1781), perte irréparable pour Louis XVI et pour la France dans les jours de crise qui se preparaient. Le peuple, dont il avait voulu être le bienfaiteur, fut moins touché de cette mort que de la disgrâce de Necker, dont le *compte rendu* avait flatté la vanité. Le directeur des finances avait, du reste, des droits légitimes à la reconnaissance publique. On ne pouvait lui imputer les emprunts occasionnés par une guerre qu'il avait blâmée, et, cette guerre une fois déclarée, c'était à lui qu'on devait de l'avoir soutenue par une ressource ruineuse sans doute, mais nécessaire. Il avait rétabli le crédit et

amélioré la comptabilité. C'était sur sa proposition que le monarque, toujours prompt à saisir les occasions offertes à sa bienfaisance, avait aboli le droit de main-morte dans ses domaines. Sous son administration, le fardeau de la taille avait été allégé et mis par une déclaration précise à l'abri des extensions arbitraires. Sa philanthropie, secondant l'humanité du roi, avait introduit les premières réformes dans le régime des hôpitaux où régnaient des abus meurtriers. Il avait créé, par forme d'essai, des administrations provinciales dans le Berry et le Rouergue, et l'on fondait de grandes espérances de bien public sur l'application successive de ce régime à toute la France. Le renvoi de Necker causa donc, en général, un profond regret, que parurent justifier immédiatement de nouveaux impôts établis par son successeur *Joly de Fleury*.

La campagne de 1781, pour laquelle le directeur des finances avait préparé, avant sa disgrâce, les fonds nécessaires, sans être décisive avait été brillante. Celle de 1782 fut moins heureuse. Le 12 avril, le comte de Grasse, après douze heures d'une lutte furieuse, perdit, au *combat des Saintes*, 3,000 marins, 8 vaisseaux et la liberté. Les boulets enflammés de Gibraltar détruisirent ces formidables batteries flottantes que les Français et les Espagnols avaient élevées contre cette place, et 45 vaisseaux des deux nations ne purent empêcher l'amiral Howe d'y introduire des renforts et des munitions. A la vérité, ces revers furent compensés par une expédition de Lapeyrouse qui ruina les établissemens anglais de la baie d'Hudson, par les succès de Washington et de Rochambeau en Amérique, et par les glorieux exploits du bailli de Suffren aux Indes orientales. (*Voyez l'Histoire de l'Inde.*) Quoique l'Angleterre eût soutenu avec une merveilleuse vigueur une guerre où le nombre de ses ennemis était allé toujours croissant, elle sentit qu'elle s'épuisait en efforts inutiles pour disputer aux Américains leur indépendance désormais assurée. Un changement de ministère amena en 1782 un changement de système. Les nouveaux ministres entamèrent immédiatement des négo-

ciations pour la paix ; les préliminaires en furent signés dès le 20 janvier 1783 et convertis, le 3 septembre suivant, en traité définitif. Les Etats-Unis furent reconnus comme puissance indépendante. Quant à la France, elle ne tira que peu de fruit de ses victoires. Fidèle à sa générosité accoutumée, et satisfaite de stipuler pour ses alliés, elle parut ne pas songer que leur triomphe, lui coûtant un milliard, mettait le comble au désordre de ses finances et au péril de la monarchie.

J'interromps ici le règne de Louis XVI. Je m'arrête au milieu de son cours, en son point le plus éclatant, sous les lauriers de nos marins. La gloire vient, pour la dernière fois, d'éclairer l'horizon de la vieille France. Ses rayons brillent sur des précipices. Dix années encore, et la tourmente, qui déjà gronde sourdement, va briser le trône, et Louis va monter à l'échafaud.

CHAPITRE IV.

ANGLETERRE. (1714-83.) (1)

Anne, la *bonne reine*, étant morte, *George I* fut proclamé sans opposition. Il jura de respecter et de maintenir les lois et la constitution d'Angleterre, s'engagea (promesse mal remplie par ce prince et par ses successeurs) à ne jamais entraîner le royaume dans les guerres qu'occasionnerait la défense de ses possessions d'outre-mer, et promit de ne choisir ses ministres et ses conseillers que parmi les sujets britanniques.

(1) Nous ne traiterons dans ce chapitre que l'histoire intérieure de l'Angleterre, l'histoire extérieure se trouvant mêlée à celle des autres États.

La maturité de son âge (54 ans), son expérience, son aptitude et son application aux affaires, ses alliances nombreuses, la tranquillité générale de l'Europe, tout semblait concourir à lui assurer un règne heureux et paisible. Mais son aversion pour les torys et son attachement exclusif pour la faction des Whigs auxquels il livra tout le gouvernement, firent beaucoup de mécontens, et il ne tarda pas à s'élever de dangereux tumultes en plusieurs parties du royaume. Le *prétendant*, qu'on appelait *le chevalier de St.-Georges*, essaya d'en profiter : il publia un manifeste où il se plaignait que, contrairement à la loi fondamentale du droit héréditaire, on eût proclamé un prince étranger. En de telles circonstances, le roi avait besoin d'un parlement dévoué. Il en convoqua un nouveau dont l'influence de la cour dirigea l'élection. Son premier acte fut d'assurer la *liste civile* du roi, qui fut fixée à 700,000 livres sterling. La proclamation par laquelle Georges avait convoqué un nouveau parlement était dans une forme inouie jusqu'alors. Il avait affecté de s'y plaindre des pernicieux desseins de ceux qui étaient mal affectionnés à l'ordre de succession actuel, et il avait exprimé l'espérance et le vœu de voir les électeurs porter leurs suffrages sur des personnes capables de remédier aux désordres présens et particulierement attachées à la succession protestante. Quelques députés osèrent blâmer cette proclamation. Sir Guillaume Windham déclara qu'elle était insoutenable, sans exemple et d'une conséquence dangereuse pour l'essence même des parlemens. Accueilli par les cris, *à la Tour, à la Tour*, il eut ordre de sortir; 129 membres l'accompagnérent. Les autres votèrent pour qu'il fût réprimandé par l'orateur, comme ayant fait un usage impardonnable de la liberté de parler.

Ce n'était là que le prélude des violences auxquelles allait se porter la faction dominante. Cherchant un prétexte à poursuivre les anciens ministres, elle chargea un comité secret d'examiner les négociations conclues vers la fin du dernier règne. En vertu du rapport de ce co-

mité, son président, *Robert Walpole*, accusa l'un des négociateurs, le lord *Bolingbroke*, de *haute trahison, d'autres grands crimes et d'insigne mauvaise conduite*. Quelques membres s'opposant à cette accusation, le lord Coningsby se leva aussitôt et dit : « Le digne président a accusé la main, et moi j'accuse la tête ; il a accusé le clerc, et moi j'accuse le juge ; il a accusé l'écolier, et moi le maître : j'accuse *Robert Harley, comte d'Oxford*, de haute trahison, et d'autres crimes et insignes malversations. » En vain le frère d'Oxford représente que ce ministre n'a rien fait que par ordre de la reine ; qu'après tout, la paix d'Utrecht est avantageuse, et que deux parlemens l'ont approuvée comme telle. Son jugement est déféré à la chambre-haute, et lui-même est conduit à la Tour, quoique souffrant d'une maladie douloureuse. Une semblable accusation fut intentée au *duc d'Ormond* et au *comte de Strafford*. Bolingbroke, prévoyant l'orage qui le menaçait, avait échappé par un exil volontaire à la persécution. Ormond suivit cet exemple et se retira sur le continent. Le bill d'*attainder* passa contre les deux contumaces, et leurs noms furent rayés de la liste des pairs.

Le gouvernement réactionnaire des Whigs irritait le mécontentement chaque jour croissant en Angleterre. Déjà Londres et Westminster avaient été le théâtre de fréquens tumultes. La population avait poussé l'insolence jusqu'à insulter ceux qui célébraient l'anniversaire de la naissance du roi Georges, jusqu'à brûler à Smithfield une image de Guillaume III. Le comte d'Oxford avait été accompagné à la Tour par un prodigieux concours de peuple qui maudissait ses persécuteurs. Dans le comté de Strafford et en d'autres provinces, il y avait eu des mouvemens contre les Whigs. Les communes présentèrent une adresse au roi pour solliciter des mesures vigoureuses contre les perturbateurs. Elles préparèrent un bill portant que, si douze personnes, illégitimement assemblées, demeuraient ensemble une heure après la sommation légale de se séparer, elles seraient jugées coupables de félonie. Le roi, s'étant rendu à la chambre pour ap-

prouver ce bill et quelques autres, déclara qu'il y avait commencement de rébellion dans la Grande-Bretagne, et que le pays, par suite des intrigues des jacobites, était menacé d'une invasion de la part de l'étranger. Aussitôt il fut armé du pouvoir de suspendre l'acte d'*Habeas corpus* et d'arrêter les personnes suspectes. On promit 100,000 livres sterling à quiconque livrerait le prétendant mort ou vif. On mit la flotte sur le pied de guerre, et des ordres furent donnés pour la levée de vingt nouveaux régimens. Comme on redoutait principalement les dispositions de l'Ecosse, on passa une loi par laquelle tout tenancier, qui demeurerait en paix, tandis que son seigneur s'armerait pour le prétendant, serait revêtu de la propriété des terres qu'il tenait à rente. Une clause de la même loi enjoignait aux personnes suspectes de donner caution, sous peine d'être chargées de rebellion. En vertu de cette disposition, tous les chefs des clans jacobites et les autres personnes dont on se défiait furent cités à Edimbourg, et tous ceux qui firent défaut furent déclarés rebelles.

L'insurrection fermentait, et ces mesures étaient plus propres à précipiter l'explosion qu'à la prévenir. Les torys, exclus du gouvernement et de la législation, exposés aux violences d'une faction odieuse, se laissaient aller à des projets de révolution. Plusieurs d'entr'eux étaient en correspondance avec les jacobites du dedans et du dehors. Le ressentiment d'une injuste condamnation avait rangé Ormond et Bolingbroke du parti du prétendant. Appelé par les vœux d'une grande partie de l'Angleterre, assuré des secours de Louis XIV, ce prince pouvait se flatter, avec quelque vraisemblance, d'une heureuse et prochaine restauration. Mais la mort de Louis XIV lui enleva tout-à-coup ces belles espérances. Le régent, Philippe d'Orléans, se lia à la maison d'Hanovre. Les jacobites durent renoncer à l'appui de la France. Toutefois, se croyant trop compromis pour ne pas aller jusqu'à la révolte ouverte, ils se soulevèrent dans les montagnes d'Ecosse sous la conduite du *comte de Marr*, au nombre de 10,000 hommes, et proclamèrent *Jacques III*. Les

comtés septentrionaux de l'Angleterre suivirent cet exemple. Le prétendant, prince de peu de résolution, après avoir promené lentement ses incertitudes sur deux cents lieues de rivages français, tandis que de l'autre côté du détroit on s'égorgeait pour lui, s'embarqua enfin pour l'Ecosse; mais, à son arrivée, il trouva ses partisans affaiblis et découragés par les journées de *Preston* et de *Dumblaine*. Au lieu de les ranimer par des mesures actives et énergiques, il consuma six semaines en vaines parades; puis, se rembarqua brusquement sans avoir combattu, sans même avoir vu l'ennemi, n'emportant de sa royauté éphémère que le souvenir de s'être fait servir à table par des hommes à genou et d'avoir donné lui-même des soins puérils aux apprêts de son couronnement : après quoi, ayant furtivement traversé la France et demandé, en passant, *l'aumône* au prince de Cellamare, il alla se cacher dans Avignon. La victoire des wighs avait été facile, et n'en fut pas moins implacable. Un grand nombre d'insurgés furent pendus, écartelés, décapités, et 1,000, à titre de grâce, furent condamnés à la déportation.

Ces rigueurs barbares irritèrent le mécontentement, au lieu de l'éteindre. Le parlement actuel était soumis aux ministres : mais de nouvelles élections, faites sous l'influence du chagrin national, pouvaient tout changer et exposer le parti dominant à de terribles représailles. Pour s'assurer contre ce péril, le ministère entreprit d'annuler l'acte qui établissait des parlemens triennaux, et d'étendre leur durée à sept ans par un nouveau bill. Un pair (le duc de Devonshire) représenta dans la chambre-haute que les élections rendues trop fréquentes par la triennalité entretenaient les discordes des partis, nourrissaient des haines dans les familles, entraînaient des dépenses ruineuses et favorisaient les intrigues et la malveillance des princes étrangers. D'autres lords défendirent la triennalité comme loi fondamentale du royaume et la plus sûre garantie de la liberté. La *septennalité* n'en

fut pas moins admise par les deux chambres, à la grande majorité des voix.

Ensuite, le roi, ayant fait annuler la clause de la constitution, qui lui ôtait la liberté de sortir de ses états britanniques, alla visiter ses possessions d'Allemagne (juillet 1716.) Il avait acheté, comme électeur d'Hanovre, les duchés de Bremen et de Verden, dont le roi de Suède, Charles XII, avait été dépouillé par ses ennemis durant son absence. Ce prince, de retour dans ses états, réclama vainement la restitution des deux duchés. Dans son ressentiment, il résolut, à l'instigation du baron de Goertz, son principal ministre, de tenter une invasion en Angleterre pour rétablir le prétendant. Le concours de la Russie et de l'Espagne, les intrigues de Goertz en Hollande et en Angleterre, la multitude de mécontens prêts à seconder l'entreprise, semblaient en promettre le succès. Georges opposa au péril l'alliance de la France et de la Hollande et de promptes et énergiques mesures. A la nouvelle de ce qui se trame contre lui, il se hâte de retourner à Londres (janvier 1717). Il fait arrêter le comte de Gillemburg, ambassadeur suédois en Angleterre; en même temps, sur sa demande, les états-généraux font arrêter le baron de Goertz. On trouve dans ses papiers la preuve du complot. Georges en profite pour obtenir du parlement un subside extraordinaire, sous prétexte de se garantir des entreprises de la Suède. Enfin, la mort inopinée de Charles XII, tué au siége de Fridericshall, le délivre de tout danger de ce côté, et les duchés de Bremen et de Verden demeurent à la maison d'Hanovre, acquisition que l'Angleterre paya chèrement par les liaisons dispendieuses où elle l'entraîna avec le continent.

Le roi était en possession de ces duchés, mais il n'en avait pas encore reçu l'investiture de l'empereur. Aussi, se montra-t-il l'allié zélé de Charles VI dans la guerre qu'Albéroni suscita la même année entre ce prince et l'Espagne. Philippe V ayant refusé d'accéder au traité de la quadruple alliance, conclu entre l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande, pour maintenir la tranquillité

de l'Europe et régler les intérêts des Espagnols et des Impériaux en Italie, Georges équipa une puissante escadre qui, sous les ordres de l'amiral Byng, détruisit la flotte espagnole sur les côtes de Sicile (1718). L'année suivante, Albéroni prépara une expédition en faveur du prétendant, ordinaire épouvantail dont les ennemis de l'Angleterre menaçaient la dynastie nouvelle. L'armement consistait en dix vaisseaux de guerre et quantité de bâtimens de transport, avec 6,000 hommes de troupes régulières et des armes pour 12,000. Mais cette flotte fut dispersée à la hauteur du cap Finistère par une violente tempête ; deux frégates seulement abordèrent en Ecosse, où elles débarquèrent 300 Espagnols, qui, joints, puis abandonnés par quelques montagnards, furent promptement faits prisonniers. Dans le même temps, les Impériaux triomphaient en Sicile par la coopération de la marine anglaise, et Philippe V, cédant à l'ascendant de ses ennemis, adhérait à la quadruple-alliance, et renvoyait l'ambitieux et téméraire ministre qui l'avait engagé dans cette guerre.

Albéroni, par ses folles entreprises, Law, par son systême extravagant, venaient de ruiner l'Espagne et la France. A son tour, l'Angleterre fut bouleversée par les projets de *Blunt*. La dette nationale s'élevait à plus de 14,000,000 de livres sterling. La banque et la compagnie de la mer du sud présentaient à l'envi des plans d'amortissement et offraient de se charger de l'opération. La compagnie, par l'organe de Blunt, son directeur, fit des propositions si avantageuses qu'elle obtint la préférence. En vain quelques hommes sages de la chambre des lords représentèrent que ce systême, calqué sur celui de Law, produirait la même crise et la même catastrophe. On s'y attacha avec une ardeur qui dégénéra en une espèce de délire. Les promesses fallacieuses des directeurs de la compagnie et de leurs agens mercenaires, les manœuvres infâmes de l'agiotage, l'avidité et la crédulité publiques élevèrent rapidement les actions de 100 jusqu'à 1,000 livres. Toute la nation, sans distinction de

parti, de culte, de profession, de sexe, s'abandonna à cette frénésie. Elle semblait avoir tout oublié pour le projet de Blunt ou pour d'autres spéculations que chaque jour voyait éclore, brillantes et frêles *bulles de savon*, nom sous lequel on désigna ces chimères de la cupidité trompée. La première noblesse du royaume n'était pas exempte de ce honteux vertige. Le prince de Galles était nommé gouverneur d'une *compagnie du cuivre Gallois*. Le duc de Chandos paraissait à la tête de celle des *bâtimens d'Yorck;* Le duc de Bridgewater présidait celle des *constructions de Londres et de Westminster*. On compta environ cent projets pareils, qui ruinèrent une multitude de dupes. Les sommes qu'on se proposait de lever par ces expédiens montaient à 300,000,000 sterling, ce qui excédait la valeur de toutes les terres du pays (1). La compagnie de la mer du sud, dont le système avait donné le signal de tant de folies, fascinait surtout les esprits. Le prestige ne fut pas de longue durée. Vers le mois de septembre 1720, ses actionnaires commencèrent à entrevoir qu'ils s'abusaient dans leurs espérances. Delà des ventes précipitées, la chute rapide des actions, et le naufrage d'un nombre infini de familles dans ce reflux impétueux d'un crédit factice et mensonger. Georges était alors en Allemagne. Rappelé par les cris de détresse de l'Angleterre aux abois, il se hâta de revenir, et, de concert avec le parlement, prit des mesures vigoureuses et efficaces pour remédier au désordre. Une enquête fut ordonnée contre les principaux moteurs de l'agiotage; on confisqua les biens des directeurs de la compagnie; on avisa aux moyens d'indemniser, au moins en partie, les créanciers; enfin, de sages combinaisons financières ra-

(1) Cette manie de tout risquer en spéculations fut portée jusqu'au plus grossier aveuglement. Un obscur faiseur de projets prétendait en avoir formé un très-avantageux, que cependant il n'expliquait pas. Il invita le public à souscrire, promettant que dans un mois il divulguerait son plan. En même temps il déclara que toute personne qui paierait deux guinées serait inscrite pour une souscription de cent livres qui, chaque année, produirait la même somme. En une matinée, cet aventurier reçut deux mille guinées, avec lesquelles il partit l'après-midi.

nimèrent le crédit public et dissipèrent la crise qui avait menacé l'Angleterre d'un effroyable bouleversement.

Dans l'effervescence délirante de toutes les têtes, le luxe et la corruption avaient été poussés aux derniers excès. Les agioteurs, enivrés de leur opulence imaginaire, s'étaient livrés à une licence effrénée. Leurs débauches monstrueuses, leur scandaleuse impiété, avaient insulté aux mœurs et à la religion. Le comte de Nottingham ayant exhorté la chambre des lords à réprimer ce débordement d'immoralité et d'athéïsme, on dressa un bill contre le blasphême et la profanation (1721). Mais comme il contenait plusieurs articles qui semblaient restreindre la liberté accordée par des lois récentes aux non-conformistes, il éprouva une violente opposition, et finalement il fut rejeté.

Une pétition des *quakers* fut aussi l'occasion de quelques débats dans le parlement. Non-contens d'avoir obtenu, sous le roi Guillaume, que leur affirmation solennelle tînt lieu de serment en justice, ils demandèrent qu'on en retranchât ces mots : *en présence du Dieu tout-puissant*. Les communes, indulgentes à leur scrupule, dressèrent un bill conforme à leur requête. Il fut vivement combattu à la chambre des lords par l'archevêque d'Yorck et par plusieurs autres pairs. Le clergé de Londres présenta une pétition pour se plaindre qu'une législation chrétienne accordât une si singulière condescendance à des gens qui étaient à peine chrétiens, tandis qu'elle imposait aux vrais fidèles des formules si rigoureuses de serment. Cette pétition fut repoussée comme un libelle séditieux, et le privilége des quakers confirmé.

Ce fut le dernier acte de ce parlement si complaisant aux ordres de la cour, et qui fit place (1722) à une assemblée non moins docile. Le roi, en l'installant, lui dénonça une prétendue conspiration nouvellement découverte contre son gouvernement. Malgré le peu de certitude et l'invraisemblance même du complot, on prit l'alarme, comme si la subversion du royaume eût été imminente. Un manifeste absurde, attribué au prétendant,

et qui, selon toute apparence, n'était qu'une imposture ministérielle pour échauffer encore les esprits, acheva de soulever les passions politiques. Plusieurs personnes, entr'autres l'illustre et vertueux *Atterbury*, évêque de Rochester, furent emprisonnées comme coupables de haute-trahison. L'acte d'*Habeas corpus* fut suspendu pour une année entière. On frappa les biens des papistes de contributions extraordinaires. Un jeune homme, nommé Layer, fut décapité à Tyburn, sous prétexte d'avoir enrôlé pour le service du prétendant, dans le dessein d'exciter une rébellion. Il est probable que le complot, s'il n'était pas tout-à-fait imaginaire, n'existait du moins qu'en germe et n'avait pris aucune forme régulière : car que les conspirateurs se fûssent adressés, comme on les en accusait, au régent de France, dont les liaisons avec le roi Georges étaient si connues, c'est ce que le bon sens ne peut admettre. Cependant la chambre des communes proclama qu'il avait été formé une détestable et horrible conspiration pour mettre une main violente sur la personne sacrée de sa Majesté et sur celle du prince de Galles, pour renverser le gouvernement de l'Eglise et de l'État et placer un papiste sur le trône. A la vérité, les preuves manquaient contre les accusés. La chambre n'en condamna pas moins quelques-uns à une prison perpétuelle. Quant à l'évêque de Rochester, il fut dépouillé de son évêché, déclaré indigne et incapable de posséder jamais aucun office, et banni du royaume, avec défense d'y rentrer, sous peine de mort. Il se retira en France, où une honorable hospitalité adoucit son exil et récompensa ses vertus.

Quelques années après (1725), un procès d'une justice plus évidente fut intenté au chancelier *Macclesfield* pour des malversations notoires. Convaincu de vénalité et de brigandage dans l'exercice de ses fonctions, il fut condamné à une amende de 30,000 livres sterling, et à demeurer en prison jusqu'au paiement.

En ce temps-là, les intérêts de Georges comme électeur de Hanovre l'appelèrent encore sur le continent.

Jusque-là sa politique avait été de ménager l'empereur pour ne point exposer ses états d'Allemagne, et pour obtenir l'investiture des duchés de Bremen et de Verden. Mais le retard de cette investiture tant désirée, l'établissement de la compagnie d'Ostende et le rapprochement de l'Autriche et de l'Espagne par le traité de Vienne, l'alarmèrent sur les intentions de l'empereur. Craignant pour ses possessions germaniques, il conclut à *Hanovre* une alliance défensive avec la France et la Prusse, et revint éprouver de nouveau la docilité des chambres, en leur faisant confirmer cette alliance à laquelle l'Angleterre n'avait pas un intérêt direct. Mais on avait eu soin d'insérer dans le traité des articles relatifs au commerce et à la religion protestante. On fit entendre au peuple que les Impériaux avaient des engagemens secrets avec les Espagnols pour les aider à reconquérir Gibraltar et Port-Mahon. On fit retentir ces grands mots, tant répétés depuis et devenus si ridicules par l'abus qu'en fit le ministère, *machinations de gens mal intentionnés, complots du prétendant papiste, intérêts des protestans, balance du pouvoir, liberté et sûreté du royaume :* expressions, dit l'historien Smollett, qui, semblables à des sons cabalistiques, ont fasciné la nation et l'ont entraînée pour les affaires du continent dans les liaisons les plus dangereuses. Une adresse des deux chambres au roi pour approuver le traité de Hanovre, des subsides extraordinaires votés pour le soutenir contre les entreprises de l'Autriche et de l'Espagne, attestèrent l'influence toujours croissante de la cour sur le parlement (1726).

Trois escadres anglaises furent mises en mer, l'une pour bloquer les ports de la Russie, qui avait accédé au traité de Vienne et qui faisait quelques armemens maritimes; l'autre, pour observer les côtes d'Espagne, où elle se borna, du reste, à une croisière inoffensive; la troisième, pour saisir les galions espagnols dans les Indes occidentales, véritable projet de piraterie, qui n'eut aucun succès et méritait ce dénouement.

Cependant le roi d'Espagne répondant à ces démons-

trations hostiles par des préparatifs de guerre, Georges, dans une harangue étudiée, représente avec exagération au parlement que l'alliance de l'Autriche et de l'Espagne constitue une puissance menaçante pour les autres états ; que les projets des deux couronnes mettent en péril les intérêts du commerce anglais et la religion protestante ; qu'il faut ou abandonner Gibraltar et Mahon, et acquiescer au maintien de la compagnie d'Ostende, ou défendre vigoureusement des droits inviolables contre la conspiration austro-espagnole. Aussitôt les deux chambres lui accordent une levée de quarante-six mille hommes et une taxe de quatre shellings par livre sur les terres pour subvenir aux dépenses extraordinaires.

La harangue de Georges choqua vivement l'empereur. Le ministre d'Autriche à Londres eut ordre de présenter une remontrance où on reprochait au discours du trône d'avoir allégué comme certains des faits ou tronqués, ou mal rendus, ou destitués de fondement, injure dont l'empereur demandait réparation. Le parlement se récria contre l'insolence de ce mémoire ; le ministre fut renvoyé du royaume ; les deux monarques s'attaquèrent à la diète de Ratisbonne par des écrits pleins de violence et d'amertume. Tout annonçait la guerre. Georges se fortifia contre l'orage par des traités avec la France, la Suède, le Danemarck, le prince de Hesse-Cassel. Mais, dit Smollett, le roi de France ne pouvait être regardé que comme un allié précaire ; quant aux rois de Suède et de Danemarck et au prince de Cassel, ils vendaient chèrement leurs secours. Ainsi la défense de l'électorat d'Hanovre, dont les artifices du ministère avaient fait une querelle britannique, était à la charge de l'Angleterre.

Non-content d'obtenir des subsides pour soutenir ces traités dispendieux, Georges, par l'organe du secrétaire de la trésorerie, demanda aux chambres le pouvoir d'appliquer les sommes qu'il jugerait nécessaires pour fournir aux dépenses et remplir les engagemens contractés ou qui pourraient l'être avant la fin de l'année. Maître jusque-là de l'emploi des subsides, le parlement, avec

une servile condescendance, se désista de ce droit dont il avait été si jaloux, et en investit la couronne (1727).

Cependant les Espagnols avaient mis le siége devant Gibraltar. Tandis que, bien munie et bien défendue, la place résistait sans peine à leurs attaques mal dirigées, la France, dont le prudent *Fleuri* venait de prendre le gouvernement, s'entremit pour étouffer cette guerre en sa naissance et prévenir un embrâsement général. Son heureuse médiation disposa les esprits à la paix. On stipula, par les *préliminaires de Paris*, la cessation immédiate des hostilités, la suspension de la compagnie d'Ostende pour sept ans, et la prochaine tenue d'un congrès où toutes les affaires seraient terminées. Georges I n'en vit pas la conclusion définitive. Etant retourné en Allemagne, il fut attaqué à Osnabruck d'une paralysie, que suivit promptement la mort (22 juin 1727).

Ce prince avait apporté sur le trône d'Angleterre la réputation d'un sage politique, d'un négociateur habile. Il ne démentit pas ces qualités, mais il les ternit par un gouvernement contraire aux principes et aux intérêts de sa nation. Dans un pays libre, il eut l'art funeste de se rendre presque absolu par un système de corruption plus dangereux pour la liberté anglaise que n'auraient été les violences du despotisme. Il fut aimé de ses peuples d'Allemagne comme Guillaume III des Hollandais; mais l'influence qu'il prit et dont il abusa sur les parlemens lui ôta l'affection des Anglais. Il eut pour successeur son fils *Georges II*, avec lequel il était en mésintelligence et qu'il avait toujours tenu éloigné du gouvernement.

A l'avènement du nouveau prince, cinquante millions deux cent soixante mille livres sterling de dette publique, un labyrinthe de traités et de conventions où le royaume était embarrassé et qui l'obligeaient de payer des subventions continentales pour des intérêts qui n'étaient pas les siens, la dissipation de la richesse nationale en des guerres sans nécessité et en des expéditions infructueuses, des atteintes dangereuses portées à la constitution par l'aboli-

tion des parlemens triennaux, par de fréquentes suspensions de l'*habeas corpus* sur des prétextes frivoles, par les votes de crédit, par la mise sur pied de troupes nombreuses, et surtout par l'établissement d'un systême corrupteur qui tendait à faire du parlement anglais le docile instrument des volontés de la cour, rendaient un changement d'administration désirable. Il n'eut pas lieu. *Walpole*, qui avait joui de toute la faveur de Georges I, et qui avait eu la principale influence dans son gouvernement, n'eut ni moins de faveur ni moins d'influence sous Georges II. D'une origine obscure il s'était élevé au ministère par son zèle pour la maison d'Hanovre. Son éloquence facile et spécieuse lui avait acquis un grand crédit dans la chambre des communes. Très-versé dans les mystères de l'agiotage, il avait d'étroites liaisons avec les corporations de finances, dont l'importance croissait chaque jour avec la soif du gain, répandue dans la nation. La voyant uniquement possédée du désir de s'enrichir, il fit de l'argent le ressort de son administration (1), et cela, sans déguisement et sans pudeur. La majorité du parlement fut ouvertement à sa solde. Corrompre et être corrompu ne fut plus une infamie, tant il y eut d'infâmes!

Cependant il restait encore quelques âmes généreuses, et si, dans les communes, le *parti de la cour* dominait, le *parti de la patrie* livrait encore quelques combats en faveur des libertés publiques. Mais vainement il blâmait les alliances continentales, la profusion des trésors anglais pour d'autres intérêts que ceux de la nation, l'entretien de troupes étrangères qui menaçaient, selon lui, la liberté britannique. Ses protestations étaient impuissantes

---

(1) « Opposer à la fureur des partis et à l'orgueil des vertus publiques les jouissances de la cupidité, asseoir la prérogative royale sur ses largesses, assouplir les ressorts aigres et bruyans de la constitution, calmer enfin les discordes par la corruption, de même que les douleurs physiques sont amorties par la gangrène, telle fut l'œuvre profonde de Robert Walpole, tel fut l'artifice qui jusqu'à ce jour a maintenu la maison d'Hanovre sur un trône orageux. » (*Lemontey*, Histoire de la Régence). Walpole disait qu'il connaissait le prix de chaque Anglais, parcequ'il n'y en avait point qu'il n'eût marchandé ou corrompu.

contre la majorité vendue au ministère; et, presque certain de succomber, il ne combattait que pour signaler son honorable résistance.

Le congrès, qui devait terminer l'œuvre commencée par les préliminaires de Paris, s'était ouvert à Soissons. Mais des difficultés imprévues en avaient entravé les opérations. En même temps, la saisie de quelques vaisseaux marchands anglais par les Espagnols, sous prétexte de contrebande, avait vivement ému la nation et le parlement. On craignit une rupture nouvelle. D'heureuses négociations la prévinrent, et le traité de Séville rapprocha l'Espagne et l'Angleterre. Moyennant les avantages qu'obtint cette dernière puissance, elle s'engagea à protéger, le cas échéant, la succession de don Carlos aux duchés de Parme et de Plaisance, dont, en effet, bientôt après, une flotte anglaise concourut à le mettre en possession.

Durant quelques années, l'histoire d'Angleterre offre peu d'événemens notables. Le plus digne de remarque est l'affaire de la *corporation charitable*, compagnie formée en 1707 dans le but de prêter aux pauvres, à un intérêt légal, sur de faibles gages, et aux riches sur de bonnes hypothèques. Son capital, d'abord de 30,000 livres sterling, s'était, par des souscriptions graduelles, élevé jusqu'à 600,000. Tout-à-coup, au mois d'octobre 1732, le caissier Robinson et le garde-magasin Thompson disparurent, laissant un déficit de plus de 500,000 livres. Un comité secret, nommé par le parlement sur la demande des intéressés, constata que les fugitifs avaient agi de concert avec quelques directeurs pour tromper les propriétaires. Plusieurs membres de la chambre des communes se trouvèrent complices de ces infâmes pratiques. Ils furent chassés du parlement, ainsi que quatre autres députés; les trois premiers, avocats de la couronne, pour la vente frauduleuse des biens confisqués sur le comte jacobite Derwent-Water, et le quatrième pour crime de faux. Tels étaient les fruits de la corruption qui régnait partout, et par laquelle gouvernait Walpole.

Ce ministre tout-puissant ne le fut point assez pour surmonter le déchaînement qu'excita (1733) son projet du bill de l'*excise*. Afin de remédier à la fraude dans la vente du tabac, il imposait aux marchands, au lieu des droits d'entrée en usage, l'obligation de déposer leur tabac dans des magasins surveillés par des officiers de la couronne, et dont il ne sortirait qu'en payant un droit de quatre pences par livre sterling. L'opposition se récria contre une telle mesure qui, sans empêcher la fraude, ruinerait les négocians et grèverait le trésor de l'entretien d'une multitude d'officiers d'excise et de garde-magasins, tyrans du commerce et gagés du ministère, dont leur nombre et leur dépendance augmenterait encore l'influence dans les élections (1). Cette résistance parlementaire qui prit un degré de véhémence inusité, mais surtout les attroupemens tumultueux et menaçans de la populace autour de la salle du parlement, forcèrent Walpole d'abandonner le bill. La chûte en fut célébrée par des réjouissances publiques à Londres et à Westminster ; on y brûla même le ministre en effigie.

Encouragée par sa victoire, l'opposition, l'année suivante, demanda la révocation de l'acte qui établissait la septennalité du parlement. D'énergiques et éloquens orateurs tonnèrent contre cette innovation favorable à la tyrannie. Un d'entr'eux, Guillaume Windham, par la force et la hardiesse de ses paroles, mérita le titre d'orateur sans pair, de Breton incorruptible et de patriote inébranlable. Mais l'ascendant de Walpole l'emporta, et la septennalité fut maintenue.

Plus Walpole bravait l'opinion patriote, plus il encourait la haine populaire. Chaque jour d'amères satires, ouvrages des plumes les plus habiles, flétrissaient la conduite publique et les mœurs privées du ministre. Mal

(1) « Si cette tentative de Walpole avait réussi, dit Frédéric II (*Histoire de Mon Temps*), les sommes que cet impôt devait rapporter auraient suffi pour rendre l'autorité du roi despotique. La nation le sentit ; elle se cabra. Des membres du parlement dirent à Walpole qu'il les payait pour le courant des sottises ordinaires, mais que celle-là était au-dessus de toute corruption. »

défendu par des gazetiers soudoyés, pamphlétaires sans talent et sans crédit, voulant et n'osant détruire la liberté de la presse, il l'attaqua indirectement dans celle du théâtre dont il n'avait pas moins à se plaindre. Il fit passer un bill qui diminuait le nombre des spectacles, et soumettait les ouvrages dramatiques à la censure préalable du lord chambellan (1737).

Par le traité d'Utrecht et plus récemment par le traité de Séville, les Anglais avaient obtenu la faculté d'envoyer tous les ans dans l'Amérique espagnole un vaisseau chargé de marchandises. Ils abusèrent de cette permission, et ce vaisseau, véritable entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le suivaient et renouvelaient incessamment sa cargaison, ne fut que l'agent d'une vaste contrebande. Pour la réprimer, le roi d'Espagne établit des vaisseaux gardes-côtes, dont la surveillance fut plus d'une fois accompagnée de rigueurs vexatoires et même de déprédations et de violences. Les négocians anglais se plaignirent au parlement de ces excès ; la nation partageait leurs ressentimens et criait vengeance ; mais Walpole craignait la guerre, comme devant absorber les fonds que, durant la paix, il employait à maintenir son système de domination corruptrice, et nécessiter des taxes nouvelles, qui mettraient le comble à la haine publique contre sa personne et son ministère. Il entama des négociations avec l'Espagne dans le but de prévenir une rupture, et, le 12 février 1739, le roi Georges II, en faisant l'ouverture du parlement, annonça aux chambres qu'il venait de conclure avec le roi d'Espagne une convention par laquelle S. M. catholique s'engageait à payer 95,000 livres sterling pour dédommager les sujets de la Grande-Bretagne. Cette convention portait en même temps que des plénipotentiaires seraient nommés pour régler définitivement les contestations relatives à l'Amérique, et prévenir de nouveaux griefs. Après de longs et vifs débats, le parlement approuva ce traité. Mais il ne tarda pas à être rompu. Le temps fixé pour le paiement de l'indemnité promise par l'Espagne étant expiré, le lord

Bathurst fit une motion pour savoir si la cour de Madrid avait satisfait à ses engagemens. Le duc de Newcastle, avec la permission du roi, déclara que, sans donner aucune raison de ce retard, elle n'avait point encore acquitté la somme convenue. La rupture alors fut inévitable, et le ministère, jugeant périlleux de contrarier plus long-temps à ce sujet le vœu du peuple, donna des lettres de marque et de représailles contre les Espagnols, et fit de grands armemens maritimes. Ces démonstrations hostiles furent bientôt suivies d'une formelle déclaration de guerre (1739).

Les Anglais débutèrent par un coup d'éclat. L'amiral Vernon s'empara de la riche cité de *Porto-Bello* dans l'Amérique méridionale. Exaltée par ce succès, la nation se livra de plus en plus à son ardeur belliqueuse. Le parlement vota d'abondants subsides de guerre, et d'immenses armemens couvrirent les mers. Le principal, composé de 29 vaisseaux de ligne, fut dirigé contre la Nouvelle-Espagne (1740). L'amiral Vernon, qui le commandait, se trouva à la tête de 15,000 marins et de 12,000 hommes de débarquement, c'est-à-dire de la flotte et de l'armée la plus formidable qui eût encore paru dans les mers de l'Amérique. Après bien des contrariétés et des retards, l'expédition fit voile pour *Carthagène*, entrepôt de toutes les marchandises espagnoles destinées à la Nouvelle-Espagne, et dont la prise aurait interrompu le commerce de la métropole avec cette colonie. La discorde qui régnait entre l'amiral et Wentworth, général des troupes de terre, l'inopportunité et le mauvais succès d'un assaut où les Anglais perdirent 600 hommes, la violence des pluies, l'influence meurtrière du climat firent abandonner l'entreprise. D'un autre côté, les amiraux Haddock et Norris, chargés d'agir directement contre l'Espagne, ne répondirent pas mieux à l'attente publique.

Ces mécomptes et les désastres que les corsaires espagnols firent éprouver au commerce anglais, eurent une grande influence sur l'élection des membres du parlement

qui fut renouvelé à cette époque. Le parti de l'opposition y prévalut, et Walpole, après avoir épuisé vainement tous les artifices pour le dissoudre, se retira de la chambre des communes (11 février 1742). Le lendemain, le roi ajourna le parlement au 1er. mars. Dans l'intervalle, Walpole fut créé comte d'Oxford et résigna tous ses emplois. Sa chute excita dans le peuple des transports d'allégresse universelle. Il semblait qu'avec lui dûssent tomber tous les abus et qu'un changement d'administration dût réparer tous les malheurs et ranimer le commerce abattu. Mais, d'une part, la plupart des ennemis de Walpole l'avaient attaqué par des motifs d'intérêt personnel plutôt que par amour du bien public, et, quand ils furent les maîtres, leur conduite démentit promptement leur beau langage d'opposition. D'autre part, la guerre contre l'Espagne continua avec des succès variés, et diverses expéditions furent tentées infructueusement dans les Indes occidentales. Le mécontentement causé par ces revers fut encore augmenté par la guerre continentale où engagèrent le roi son attachement pour ses possessions hanovriennes et les conseils du *lord Carteret,* ministre influent, qui avait succédé au crédit de Walpole, et qui, en tournant l'attention des chambres et de la nation vers les affaires du continent dont il avait une connaissance particulière, flattait le penchant de son maître et ouvrait une large carrière à sa propre ambition. Dès lors, la guerre avec l'Espagne ne fut plus qu'un objet secondaire.

Celle dont l'Allemagne était alors le théâtre avait suivi de près la mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740. (*Voyez ci-dessus chap.* III, *sect.* 3.) Voyant la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, prête à succomber sous la ligue redoutable formée contre elle, Georges II, alléguant l'intérêt de l'électorat d'Hanovre, dont la sûreté dépendait du juste équilibre de l'empire Germanique, se déclara pour cette princesse et contribua puissamment à la tirer du péril où elle était. En 1743, il assista en personne à la bataille de *Dettingen*, où la témé-

15.

rité française livra la victoire aux Anglais. L'année suivante, le ministère français, à l'aigreur des débats parlementaires, aux cris de mécontentement que jetait le peuple, s'imagina que l'Angleterre était disposée à une révolution, et que la présence du prétendant ou de son fils, le prince *Charles-Edouard,* serait le signal d'une insurrection générale contre la maison d'Hanovre. L'armée d'Angleterre occupée sur le continent, ses flottes dispersées sur les mers d'Europe, d'Asie et d'Amérique, semblaient laisser un libre champ à l'invasion. Le prince Edouard, digne par ses hautes qualités de vaincre la mauvaise fortune attachée à sa famille, fut secrètement appelé en France et embarqué sur une nombreuse escadre qui portait une armée de 15,000 hommes, commandée par le comte de Saxe. Mais, quelque formidable et bien combinée que fût l'expédition, elle échoua par l'activité avec laquelle les Anglais, instruits à temps des desseins de la France, rassemblèrent une flotte supérieure, et surtout par les vents contraires qui rejetèrent la flotte du prétendant sur les côtes d'où elle était partie et y brisèrent plusieurs vaisseaux. Cette expédition fut le prétexte d'un bill qui prononçait les peines de haute trahison contre ceux qui entretiendraient correspondance avec les fils du prétendant, et même, par une clause que la minorité du parlement repoussa vainement comme barbare, contre la postérité des coupables, aussi long-temps que vivraient les princes.

Tandis que les Français échouaient dans leur projet de transporter la guerre en Angleterre, une de leurs flottes, combinée avec une escadre espagnole, livrait bataille, sur les côtes de Provence, aux amiraux Mathews et Lestock, et, malgré l'infériorité de ses forces, maintenait la victoire indécise, action qui humilia l'orgueil anglais et fit citer les deux amiraux devant une cour martiale, dont l'étrange sentence, dictée par la brigue et la passion, acquitta honorablement Lestock qui n'était pas sans reproche, et déclara Mathews, qui avait combattu avec intrépidité, incapable de servir à l'avenir dans la

marine royale. Après la *bataille de Toulon*, les flottes britanniques n'exécutèrent aucune entreprise de quelque importance durant le cours de cette année. Mais l'Angleterre vit avec joie le retour du commodore *Anson*, qui avait fait voile, en 1740, pour la mer du sud avec une petite escadre, dans la vue d'attaquer les établissemens espagnols sur les côtes du Chili et du Pérou. Après une navigation de plus de trois années, il ne ramenait qu'un seul vaisseau de toute son escadre, mais chargé de richesses considérables, fruit du pillage de la ville de Payta et de la prise du galion espagnol qui, chaque année, portait aux Philippines le tribut des trésors du Mexique.

Vers le même temps, une intrigue parlementaire renversa le lord Carteret. Mais il n'y eut point changement de système. Les chambres continuèrent d'accorder libéralement les subsides nécessaires à la guerre maritime et continentale, et elle se poursuivit avec plus d'ardeur que jamais. L'année 1745 fut malheureuse pour les Anglais dans les Pays-Bas, où ils perdirent la célèbre bataille de Fontenoy. (*Voy. le règne de Louis XV.*) Mais, sur mer, ils eurent de grands avantages. L'amiral Rowley, qui avait succédé à Mathews, obtint une supériorité décidée dans la Méditerranée. Les chefs d'escadre Barnet et Townshend firent de riches prises sur les Français dans les Deux-Indes; l'amiral Warren leur porta un coup plus sensible en s'emparant de Louisbourg et de l'île du cap Breton. Mais, pendant que le pavillon anglais triomphait au loin, une intrépide et aventureuse tentative du prince Edouard mettait en péril la maison d'Hanovre.

La partialité de Georges II pour ses états d'Allemagne excitait un vif mécontentement en Angleterre. Le surnom d'Hanovrien y était devenu l'épithète la plus odieuse, et dans les clubs, dans les repas de corporation, on ne craignait pas de porter le toast : *Point de roi de Hanovre.* Cette disposition des esprits, la violence des débats parlementaires auxquels l'Europe, encore peu habituée à ces combats de la tribune, ne comprenait pas que le trône

de Georges II pût résister, les lettres que les Stuarts recevaient incessamment de leurs adhérens et qui, avec l'exagération familière aux partis, leur peignaient la nation gémissante sous le sceptre de *l'électeur* et appelant ses princes légitimes à sa délivrance, déterminèrent *Charles-Edouard* à tenter de nouveau les chances d'une restauration. Avec sept officiers irlandais ou écossais, seuls confidens et premiers compagnons de son hardi projet, il s'embarqua sur une frégate fournie par l'irlandais Walsh dont la famille s'était exilée avec les Stuarts, et qui était alors établi à Nantes comme armateur. Pour une expédition où il s'agissait de la couronne de trois royaumes, le prince emportait environ 100,000 francs d'argent, 2,000 fusils et 600 sabres. Ayant échappé à une croisière anglaise, il descendit sur la côte occidentale de l'Ecosse, dans la petite île d'Eriska, le 18 juillet 1745. Les premiers habitans auxquels il se déclara tombèrent à ses genoux: *Mais, que pouvons-nous faire?* lui dirent-ils. *Nous ne mangeons que du pain noir, nous sommes pauvres et désarmés.*—*Je mangerai de ce pain avec vous,* répondit le prince; *je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes.* Bientôt le bruit de son arrivée, de ses nobles sentimens, de son généreux courage, s'est répandu dans les montagnes. Au son des pibrochs nationaux, les clans fidèles accourent se ranger autour de l'héritier des Stuarts, et Charles, à peine arrivé à Glenfinnin, compte 1,200 hommes sous son étendard. Il renvoie en France la frégate qui l'a porté aux rivages d'Ecosse, et annonce aux rois de France et d'Espagne que les peuples s'empressent de venir le joindre. Les deux rois lui répondent en le traitant de frère et lui font passer quelques secours. Jamais la dynastie d'Hanovre n'avait paru plus menacée. Georges II était alors sur le continent; il venait de perdre ses meilleurs soldats à Fontenoy; on ne comptait pas dans toute l'Angleterre 6,000 hommes de troupes réglées. Quelques compagnies envoyées d'Edimbourg contre la petite armée du prince sont entièrement détruites. Ce premier succès donne une impulsion nouvelle à l'insur-

rection qui s'étend rapidement. Tandis que les lords régens, en l'absence du roi Georges, dont ils pressent le retour, font marcher vers les Highlands, sous le commandement de sir John Cope, ce qu'ils ont de troupes disponibles, mettent le prétendant hors la loi et offrent pour sa tête 30,000 livres sterling, Charles, à la tête de ses montagnards dont il a adopté le costume et les habitudes et qu'il électrise par sa vivacité, par son audace, par ces mots heureux qui transportent le soldat, traverse les pays de Badenoch et d'Athol, s'empare de l'importante ville de Perth, s'y fait proclamer régent des trois royaumes pour son père Jacques III, et, de là, marche sur Edimbourg qui lui ouvre ses portes. Cependant John Cope, revenant sur ses pas, s'avance pour le combattre. Charles vole à sa rencontre, l'attaque à *Preston-Pans* sans cavalerie et sans artillerie, déconcerte sa science militaire par une irruption impétueuse, et, sans perdre plus de 60 hommes, en tue 500 à l'ennemi et lui en prend plus de 1,000, avec ses bagages, ses canons et ses drapeaux. Aux proclamations de la régence qui le dévouaient au poignard des assassins, Charles avait répondu par des manifestes où il défendait à ses adhérens d'attenter aux jours de Georges II et d'aucun prince de la maison de Hanovre. Fidèle à cette politique généreuse, il honore sa victoire en prodiguant aux blessés anglais les soins de l'humanité.

Le prince excitait un enthousiasme général, et qui, en d'autres temps, eût réuni autour de sa bannière ces nombreuses légions qui répondaient à l'appel des Bruce et des Wallace. Mais l'énergie du caractère écossais n'était plus la même. « La civilisation avait fait disparaître les mœurs militaires ; il ne restait plus que des opinions pour *applaudir* au courage des *barbares* montagnards, au lieu de les imiter. On ne fut pas avare de complimens et de toasts publics *au prince qui dormait sur la dure, qui dînait en quatre minutes et battait l'ennemi en cinq*. Les épigrammes, les brocards et les chansons satyriques pleuvaient sur John Cope ; la muse jacobite était féconde en-

core pour célébrer *Charlie my darling* (Charles mon mignon). On multipliait ses portraits sur les tabatières, sur les médaillons, sur les rubans ; on accueillait, on fêtait, on caressait les braves Highlanders; quelques bourses même s'ouvrirent : mais le tambour battait en vain dans les rues et dans les carrefours, quand il précédait les recruteurs jacobites. La cornemuse seule ne réveillait point inutilement les échos des montagnes : encore, en 1715, avait-elle réuni tout d'abord dix mille hommes sous l'étendard royaliste, et le bruit de la victoire de Preston ne put guères donner à Charles que la moitié de ce nombre. » (*A. Pichot, Hist. de Charles-Edouard.*) Cependant les premiers succès des jacobites avaient tellement alarmé Georges II qui, à la nouvelle du péril dont son trône était menacé, s'était hâté de repasser la mer, que, ne se croyant pas en état de résister avec les milices anglaises, il avait fait venir 6,000 hommes de ses troupes de Flandre et un pareil nombre de Hollandais. Après la victoire de Preston, la première idée de Charles-Edouard avait été de suppléer par l'audace et l'activité à la faiblesse de son armée et de marcher sur Londres, comme il avait marché sur Edimbourg. Les conseils d'une prudence timide avaient arrêté son élan. On l'avait détourné d'une tentative trop hasardeuse avant l'arrivée des renforts qu'on lui promettait. Lorsqu'après six semaines d'attente ces renforts n'eurent porté son armée qu'à 6,000 hommes, il se repentit amèrement d'avoir laissé au gouvernement de Georges le loisir de revenir de sa surprise et de sa terreur. Il n'en persista pas moins dans sa première résolution, et, entraînant les chefs indécis, il se mit en marche au commencement de novembre, après avoir adressé au peuple anglais un manifeste où il annonçait l'intention de fermer les plaies de l'état par la liberté, par la tolérance et par des lois convenables votées dans un parlement libre. Il fut bientôt maître de Carlile, de Manchester, et, trompant par une marche hardie le *duc de Cumberland* qui le cherchait pour le combattre, il s'avança jusqu'à Derby (4 decembre). L'effroi fut grand à

Londres. Les boutiques, la banque même y furent fermées. Georges fit tenir prêts ses yachts au quai de la Tour, y cacha ses trésors et disposa tout afin de pouvoir, à la première nouvelle, mettre à la voile pour la Hollande; car la renommée, qui se plaît à exagérer, publiait que 15,000 hommes avaient joint le prétendant et que 10,000 Français étaient débarqués. Dans la réalité, Charles n'avait fait que peu de recrues en Angleterre; une expédition française, préparée à Dunkerque et à Ostende, et que le duc de Richelieu devait commander, n'osa s'aventurer en présence des escadres anglaises, et on ne put faire passer au prince que de faibles secours d'hommes et d'argent par la mer germanique et par l'est de l'Ecosse. Cependant il se trouvait entre trois armées; l'une, sous le maréchal Wade, campait à Newcastle; l'autre s'approchait sous le duc de Cumberland; une troisième était réunie à Finchley et barrait aux jacobites la route de Londres. Dans cette situation, le conseil de guerre fut d'avis de rétrograder; et, malgré les vives instances du prince, malgré ses larmes généreuses, la retraite fut résolue (6 décembre). Tandis que Charles, de retour en Ecosse, assiége la forte place de Stirling, il apprend que Carlile et Edimbourg sont retombées au pouvoir des Anglais, et que le général Hawley s'avance avec 15,000 hommes et n'est plus qu'à quelque distance. Charles court à lui, et la même impétuosité qui a gagné la bataille de Preston, décide la victoire de *Falkirk* (28 janvier 1746). Mais le duc de Cumberland pénètre en Ecosse à la tête d'un corps considérable qui avait la supériorité du nombre, de la cavalerie et de l'artillerie. Charles lève le siége de Stirling et se retire dans les Highlands où il est suivi par les Anglais. Le 27 avril 1746, les deux princes sont en présence dans la plaine de *Culloden*, théâtre du combat décisif. En y marchant, les montagnards ont remarqué, comme un présage funeste, que le ciel se couvre de sombres nuages, et que le vent du nord-est leur souffle avec violence la neige et la pluie. Repoussés dans un premier choc, ils sont saisis d'une terreur pani-

que et entraînent dans leur fuite précipitée le prince blessé qui s'efforce en vain de les retenir. Charles-Edouard s'était toujours montré humain après le combat; Cumberland se montra féroce, et les cruautés de cannibale dont il souilla sa victoire lui valurent le surnom de *boucher*. Transformés en massacreurs par ses ordres barbares, ses soldats allèrent, pendant trois jours, mutilant les morts, achevant les blessés, pendant, égorgeant, brûlant les prisonniers, et jouant horriblement avec le sang, dont on les vit se tremper les mains et s'éclabousser les uns les autres, abominations trop faiblement expiées par les *fourches caudines* de Closterseven. Ensuite commença la *chasse aux rebelles;* les régimens anglais et les soldats de milices furent divisés en détachemens et échelonnés de manière à traquer, pour ainsi dire, les victimes, et la vengeance impitoyable du vainqueur porta le fer et le feu dans tous les Highlands. A ces dévastations succédèrent les meurtres juridiques. On voyait à chaque instant des exécutions, ou plutôt de véritables boucheries de jacobites. Plus de 200 personnes, dont cinq lords, périrent sur l'échafaud. Tandis que la hache hanovrienne frappait sans relâche et sans pitié, les assassins, stimulés par le salaire promis, suivaient à la piste Charles-Edouard. Pendant cinq mois, avec de tristes et romanesques vicissitudes, il erra dans les forêts, dans les montagnes et dans les îles; et lorsqu'enfin, merveilleusement échappé aux périls de la proscription, il revit le sol de la France ce fut pour y retrouver bientôt le malheur attaché à sa race et une dernière et lâche persécution (1).

Durant l'héroïque et sanglant épisode jeté par cet effort désespéré des Stuarts au milieu de la guerre générale, la bataille de *Raucoux* avait achevé de livrer les Pays-Bas aux armes de la France, et, dans les Indes orientales,

(1) Dans le traité d'Aix-la-Chapelle, le ministère français s'engagea à le faire sortir du royaume, pour satisfaire les Anglais. Le prince ayant résisté aux remontrances, aux prières et aux ordres, on se crut obligé de se saisir de sa personne; il fut arrêté, garotté, mis en prison et conduit hors de cette France qu'on ne pouvait plus appeler *l'asyle des rois malheureux*.

son pavillon, vainqueur d'une flotte anglaise, avait été arboré sur les murs de Madras par Labourdonnaie, gouverneur de Pondichéry. L'année suivante, ses troupes menacèrent la Hollande, où leur approche fit rétablir le stathoudérat ; victorieuses à Lawfeld, elles s'emparèrent de Berg-op-Zoom, la plus forte place du Brabant hollandais, et se virent maîtresses de la navigation de l'Escaut. Les Anglais contrebalancèrent ces échecs par les succès de leur marine qui, en 1747, détruisit plusieurs escadres françaises et fit de nombreuses et riches captures.

Au milieu de ces vicissitudes d'une guerre ruineuse pour tous les partis, l'épuisement leur fit enfin tomber les armes des mains. Après tant de trésors dissipés et de sang répandu, on convint, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), de se rendre tout ce qu'on s'était pris de part et d'autre durant la guerre. Les Anglais virent avec douleur la restitution du Cap-Breton et de leurs autres conquêtes maritimes, et, pour tout résultat d'une lutte si longue et si opiniâtre, l'élévation de leur dette nationale à la somme de 80,000,000 sterling. Ils étaient particulièrement offensés d'une clause par laquelle le roi Georges s'était soumis à envoyer en France deux ôtages de rang et de distinction jusqu'aux restitutions accomplies. Ils se plaignaient enfin que le droit revendiqué par les sujets anglais de naviguer dans les mers d'Amérique sans être assujétis aux visites, ce droit, source première des contestations entre l'Angleterre et l'Espagne, n'eût pas même été mentionné dans le traité. Mais le rétablissement du commerce et l'espérance d'être promptement soulagés du poids accablant des impôts adoucissaient l'amertume d'un traité peu honorable et portaient même le plus grand nombre à se féliciter de sa conclusion.

Le gouvernement et les chambres s'empressèrent de remplir l'attente de la nation par quelques réglemens relatifs au commerce. On s'occupa, entr'autres choses, d'encourager la pêche maritime, à l'exemple des Hollandais qui en tiraient tant de richesses. Outre les profits commerciaux qu'on s'en promettait, on y trouvait l'a-

vantage de former une pépinière de matelots. On accorda une prime de vingt schellings par tonneau à tout vaisseau équipé pour la pêche de la baleine à la côte du Spitzberg, et cette pêche a été poussée depuis avec autant d'activité que de succès.

La diminution de l'armée depuis la paix laissait sans ressources un grand nombre de soldats qui, accoutumés à une vie licencieuse, troublaient journellement le pays par le brigandage, le meurtre et d'autres excès. Le gouvernement, pour en purger l'Angleterre, favorisa les émigrations à l'*Acadie* ou *Nouvelle-Ecosse*, grande contrée située à l'orient du Canada, et que la France avait cédée aux Anglais par le traité d'Utrecht (1713). On résolut d'y fonder une nouvelle colonie pour défricher les terrains incultes, entreprendre la pêche sur toute l'étendue de la côte, et ouvrir à la métropole une nouvelle source de richesses et de commerce. A chaque matelot ou soldat congédié qui voudrait aller s'établir en Acadie, on donnait cinquante acres de terre, libres de toute imposition durant dix années, et dont chacun, ce terme passé, ne pourrait être taxé qu'à un droit d'un schelling par an. Outre ces cinquante acres, on en accordait dix de plus par personne à chaque individu qui émigrerait avec sa famille. Les officiers, selon leur grade, devaient avoir depuis quatre-vingts jusqu'à six cents acres. Environ 4,000 aventuriers se laissèrent tenter par ces offres et passèrent à la Nouvelle-Ecosse, la plupart avec leur famille. Ils y bâtirent la ville d'Halifax. Mais les succès de la colonie ne répondirent point aux grandes dépenses faites pour son établissement, et elle n'eut long-temps qu'une existence précaire.

En 1750, le parlement passa de nouveaux bills dans l'intérêt du commerce et de l'industrie. On établit une compagnie pour la pêche du hareng; mais le résultat en fut médiocre et rassura bientôt les Hollandais qu'avait d'abord effrayés la concurrence. On supprima les droits sur les fers venant des colonies anglo-américaines et sur les soies de la Caroline et de la Géorgie. Enfin, on s'oc-

cupa d'alléger les charges de l'état par la diminution de l'intérêt de la dette publique. Il fut décrété qu'à partir du 25 décembre 1750, il serait réduit de quatre à trois et demi pour cent, et ensuite à trois, après le 25 décembre 1757.

La paix entre la France et l'Angleterre ne devait pas être de longue durée. Les Anglais voyaient avec dépit la marine française se relever rapidement de sa ruine et leur jalousie maritime appelait déjà une guerre nouvelle. Les hostilités n'avaient même pas cessé dans les Indes orientales, et si les deux nations n'y combattaient plus comme parties principales, elles en venaient souvent aux mains comme auxiliaires dans les querelles des princes du pays. En Amérique, l'incertitude sur les limites respectives non définies par le dernier traité, les contestations, les envahissemens réciproques, étaient une cause toujours subsistante de rupture. En 1751, des commissaires furent nommés de part et d'autre pour régler ce différend. On rédigea, on publia de volumineux mémoires; on en appela à l'opinion de l'Europe et du monde; et cependant, on se précautionnait, on se fortifiait pour l'attaque et pour la défense; on se disputait l'amitié et l'alliance des nations sauvages. Cet état de choses, qui n'était ni la paix ni la guerre, dura, s'envenimant toujours, jusqu'en 1755, où les Anglais commencèrent les hostilités en Amérique sur quatre points à la fois, et en même temps, sans déclaration préalable, par une indigne violation de la bonne foi publique et du droit des gens, déchaînèrent une soudaine et odieuse piraterie contre le commerce français. En peu de temps, 300 vaisseaux marchands et 8,000 matelots tombèrent au pouvoir de leurs corsaires, irréparable tort pour la France au commencement d'une guerre maritime, que les Anglais entreprenaient d'ailleurs avec une immense supériorité : leur marine militaire comptait plus de 200 gros vaisseaux, tandis que celle de la France, malgré les efforts du ministère pour la rétablir, s'élevait à peine à la moitié de ce nombre.

Le début de la guerre n'avait pas été heureux pour les

Anglais en Amérique. La plupart de leurs tentatives contre les établissemens français avaient échoué. Les hostilités ne leur furent point d'abord plus favorables en Europe. Une armée française, commandée par le maréchal de Richelieu, leur enleva l'île de *Minorque* (1756). L'amiral *Byng*, envoyé au secours de cette île, arriva trop tard. A la vue de Mahon, il fut arrêté par une flotte française qui lui présenta le combat. Après un engagement de quelques heures, de mauvaises manœuvres ayant mis la confusion dans la ligne de la flotte anglaise, Byng jugea la retraite nécessaire pour sauver plusieurs de ses vaisseaux menacés d'une perte inévitable, et fit voile pour Gibraltar. Son départ livra aux français le fort St.-Philippe qui tenait encore et dont la prise compléta la conquête de l'île. Cet évenement, auquel les ministres avaient contribué par leur négligence à envoyer des secours efficaces en temps convenable, retomba tout entier sur l'amiral Byng. Par de lâches et odieuses menées, le ministère, pour se justifier lui-même, détourna sur ce malheureux officier l'indignation populaire violemment excitée par la perte de Minorque. Rappelé en Angleterre, il fut arrêté aussitôt après son débarquement, et enfermé dans un galetas de l'hôpital de Greenwich. Mis en jugement (1757), il fut condamné à mort par la cour martiale, comme n'ayant pas rempli son devoir devant l'ennemi. Il subit sa sentence avec un ferme courage, laissant un reproche ineffaçable d'iniquité sur la mémoire de ses ennemis.

Comme dans la guerre précédente, les hostilités, commencées sur mer, s'étaient bientôt étendues sur le continent et s'étaient compliquées de causes et de matières nouvelles. Les Français avaient envahi l'électorat d'Hanovre. Le roi de Prusse recevait un subside des Anglais pour concourir à la défense de ce pays. Il avait lui-même à se défendre contre Marie-Thérèse qui voulait reprendre la Silésie et qui était appuyée de la France, de la Saxe, de la Suède et de la Russie. Nous avons raconté ailleurs les événemens de cette guerre universelle (*Voyez le règne de Louis XV*). Nous nous bornerons à mentionner ici

ceux qui résultèrent plus directement de la querelle primitive et particulière de la France et de l'Angleterre.

Les Français avaient en Amérique trois objets principaux, savoir, de couper toute communication d'alliance ou de commerce entre les Anglais et les Sauvages, alliés ou dépendans de la France ; de contenir les Anglais dans leurs anciennes bornes au moyen de forts construits sur les limites françaises ; enfin d'entretenir la correspondance entre le Canada et la Louisiane en conservant la possession des lacs qui communiquent de l'un à l'autre pays. Les Anglais, par contre-coup, avaient pour but de s'ouvrir une communication libre avec les nations indiennes, d'intercepter la correspondance entre le Canada et la Louisiane, et de ruiner ou de réduire les forts que les Français opposaient à leurs projets d'agrandissement. En 1756, ils perdirent eux-mêmes le fort *Oswego* qu'ils avaient construit en pleine paix sur un terrain appartenant à la France et dont la garnison de seize cents hommes se rendit prisonnière de guerre. En 1757, les Français brûlèrent tous les bâtimens que les Anglais avaient sur les lacs et y restèrent maîtres de la navigation. Ils s'emparèrent aussi du fort William, tandis que les Anglais entreprenaient contre Louisbourg une expédition inutile suivie d'une honteuse retraite, comme celle où, dans le même temps, était réduit un nombreux armement qu'ils avaient dirigé contre les côtes de France et qui, destiné à détruire tous les vaisseaux qui étaient dans les chantiers et dans le port de Rochefort, se borna à l'occupation et au saccagement de la petite île d'Aix, à l'embouchure de la Charente. Cette année, les Anglais ne furent pas plus heureux en Allemagne, où ils perdirent la bataille *d'Hastembeck* et subirent l'humiliante convention de *Closter-Seven*. Mais la fortune leur fut plus propice en Asie, où, après avoir battu le Soubah du Bengale, ils enlevèrent aux Français Chandernagor, un de leurs plus considérables établissemens dans l'Inde, rempli de richesses immenses et défendu par cent quatre-vingt pièces de canon.

Jusque-là, la guerre avait été généralement peu favo-

rable aux armes britanniques. Le peuple attribuait, non sans raison, ce résultat à la faiblesse et à la négligence du ministère. En butte à la haîne universelle, les ministres, cédant au cri public, avaient fait entrer dans le gouvernement *Pitt* et *Legge*, deux hommes chers à toute la nation par leur zèle patriotique. Ce mélange d'élémens divers mit la division dans le conseil. Les anciens ministres se repentirent de s'être donné des collègues, qui, dans leur inflexible indépendance, refusaient de se prêter à toute mesure qu'ils jugeaient contraire à l'intérêt public. Pitt et son ami, représentés au roi comme des sujets impérieux, opiniâtres, peut-être même peu affectionnés, furent tout-à-coup éloignés du ministère (avril 1757), courte et triomphante disgrâce, qui les ramena bientôt plus puissans. Appuyés par la sympathie, portés par le vœux de toute la nation, réclamés comme ses gardiens et ses sauveurs par des adresses pressantes de toutes les ville et des principaux corps de l'état, ils furent rétablis dans leurs emplois, et dès-lors, agissant avec une autorité plus décisive, ils imprimèrent au gouvernement une impulsion qui ne tarda pas à changer la face des choses.

Si les Anglais renouvellèrent encore avec peu de succès en 1758 leurs incursions sur les côtes de France ; s'ils éprouvèrent en Asie quelques pertes sur la côte de Coromandel, ils en furent amplement dédommagés par les avantages qu'ils obtinrent en Amérique. La conquête de l'île du Cap-Breton, depuis long-temps convoitée par eux, leur assura une importante position pour le commerce de pêcherie. Ils s'emparèrent ensuite de l'île St.-Jean, abondante en bled et d'où la ville de Québec tirait une partie de son approvisionnement. A la vérité, ils échouèrent dans l'attaque de Ticonderago ; mais ils prirent le fort de Frontenac, le centre du commerce entre les Français et les Indiens, et, peu après, le fort Du Quesne. Ces conquêtes en préparèrent de plus grandes pour l'année suivante. Le général Johnson réduisit le fort de Niagara, le poste le plus important de l'Amérique française, et qui à la fois tenait en respect les Indiens des six nations, assu-

rait la navigation des grands lacs et la communication entre le Canada et la Louisiane, et ouvrait un passage pour les incursions dans les colonies britanniques. Le général Amherst marcha contre les forts de Crown-Point et de Ticonderago, qu'il trouva abandonnés et détruits. Enfin, le général *Wolf*, digne adversaire du brave *Montcalm*, qui commandait dans *Québec*, assiégea cette capitale. Aprés plusieurs efforts infructueux, il désespérait de l'entreprise, lorsque, par un coup hardi, s'étant rendu maître d'une hauteur qui dominait la ville, il força l'ennemi de hasarder une bataille décisive. Les deux généraux y trouvèrent la mort. *Je meurs heureux*, dit Wolf en apprenant que les Françaisétaient en fuite. Montcalm expira en exhortant ses soldats à retourner au champ de bataille. Mais, consternés de la mort de leur chef, les officiers réunis en conseil de guerre ne crurent pas devoir suivre ses généreux conseils. Les débris de l'armée se retirèrent, dans le premier moment de trouble, jusqu'à dix lieues au dessous de *Québec*. Le lendemain, ayant raffermi leur résolution, ils revinrent sur leurs pas pour secourir la place; mais elle avait capitulé. L'année suivante, après une vaine tentative pour la reprendre, les Français resserrés dans *Montréal*, leur dernier asyle, cedèrent à des forces supérieures, et le *Canada* fut perdu pour la France, qui déjà déplorait la perte récente de la Désirade, de la Guadeloupe et de plusieurs autres de ses îles de l'Amérique.

L'empire des mers était aux Anglais. Tandis qu'ils dominaient dans celles du Nouveau-Monde, ils avaient fait échouer un projet formidable de descente en Angleterre et, par la destruction des escadre qui devaient l'opérer, avaient achevé d'anéantir les forces maritimes de la France. Cependant, si l'éclat de tant d'heureux succès flattait leur orgueil, les efforts immenses dont ils étaient le prix commençaient à leur peser. La guerre d'Allemagne surtout, qui ne leur offrait aucune compensation réelle de leurs sacrifices, leur était à charge, et ils en désiraient généralement la fin. Telles étaient les dispositions du peuple, lorsque Georges II mourut subitement (25 octobre 1760).

La situation triomphante où ce prince laissait l'Angleterre fit éclater, à sa mort, un concert des louanges les plus outrées et des regrets les plus exagérés. Il ne paraît pas, toutefois, selon plus d'un historien, qu'il se soit distingué de la foule des princes par des qualités et des talens supérieurs. On lui reproche d'avoir poussé la vivacité jusqu'à l'emportement et l'économie jusqu'à l'avarice. Un aveugle prédilection lui fit sacrifier tout autre intérêt à celui de son pays natal et gouverner l'Angleterre par les intérêts de l'électorat. Le commerce de la Grande-Bretagne augmenta constamment sous son règne, mais sans qu'on puisse attribuer ce progrès à aucun encouragement extraordinaire. Au contraire, les besoins du gouvernement, l'énormité des dépenses publiques, l'accroissement continuel de la dette nationale firent charger le commerce d'un grand nombre d'impôts très-onéreux. Il prospéra par l'industrie des sujets, par l'esprit d'entreprise, et par la guerre même, qui, tandis qu'elle a pour effet de suspendre le trafic des autres nations, en ouvrit de nouvelles sources à l'Angleterre. Ayant, par ses forces navales, écrasé la marine et la navigation française, elle fournit les nations étrangères de marchandises qu'en temps de paix elles recevaient de la France à un prix plus modéré. Ainsi s'accrut prodigieusement le commerce britannique, soutenu par la guerre et servant à la soutenir.

Cette prépondérance décidée que prit la marine de la Grande-Bretagne, l'immense développement du commerce anglais et l'heureux succès de la guerre du Canada, furent des avantages chèrement achetés. A la mort de Georges II, la dette publique montait à plus de cent millions de livres sterling. Malgré le poids de cette dette, la nation croyait de son honneur de ne poser les armes qu'après s'être mise en état de dicter la paix et de conserver toutes ses conquêtes. Les hostilités furent donc poussées avec une vigueur nouvelle sous Georges III, petit-fils et successeur du dernier roi. Les Anglais s'emparèrent de Belle-Isle, sur les côtes de France (1761). La prise de Pondichéry et de Mahé détruisit la puissance française

dans l'Inde, comme celle de Québec et de Montréal l'avait détruite en Amérique. Dans cette favorable situation, le ministère anglais prêta l'oreille aux propositions de paix que lui fit porter celui de France. Des plénipotentiaires furent nommés pour régler les bases et les conditions d'un arrangement. Mais dans le même temps se négociait entre la France et l'Espagne le *pacte de famille*, par lequel la cour de Madrid, sortant de la neutralité qu'elle avait gardée depuis le commencement de la guerre, s'engageait à prendre les armes en faveur de la France. Instruit de ce pacte encore secret, Pitt, qui sous le nouveau règne avait conservé la direction des affaires de la Grande-Bretagne, proposa aussitôt, dans le conseil privé, de prévenir les desseins des Espagnols par une prompte déclaration de guerre. Mais la majorité du conseil, alléguant l'épuisement de la nation, les avantages considérables qu'elle retirait de son commerce avec l'Espagne, l'incertitude qui régnait encore relativement aux dispositions hostiles du roi catholique, fut d'un contraire avis. Le génie altier du ministre ne supporta point cette contradiction. Appelé, disait-il, au ministère par la voix du peuple, auquel il se regardait comme responsable de sa conduite, il abdiqua le gouvernement qu'il ne pouvait plus diriger et se démit de ses emplois. La mesure qu'il avait proposée prévalut après sa retraite. La guerre fut déclarée à l'Espagne, qui se vit enlever en peu de temps la Havane et Manille, tandis que les Français, ses alliés, perdaient la Martinique, la Grenade, les Grenadilles, St.-Vincent et Ste.-Lucie (1762). Les revers des deux puissances les portèrent bientôt à demander la paix. Le *comte de Bute*, principal ministre de Georges III, désirait la fin des hostilités, et, malgré les efforts de Pitt et de son parti, des *préliminaires de paix* furent arrêtés en quelques semaines entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, et définitivement signés à *Paris* au mois de février 1763 (*Voyez le règne de Louis XV*). Ce traité, dont les Anglais eurent tout l'avantage, fut bientôt suivi de celui d'*Hubertsbourg*,

16.

qui, en terminant la guerre d'Allemagne, acheva la pacification de l'Europe.

Le traité de 1763, qui excita en France un juste mécontentement, ne satisfit pas plus l'Angleterre, où lord Bute fut accusé de trahison pour avoir cédé une partie de la pêcherie de Terre-Neuve et abandonné le roi de Prusse. Un impôt sur le cidre, que le ministre proposa au parlement pour couvrir les intérêts d'un nouvel emprunt, rendu nécessaire par les frais énormes de la guerre récente, accrut l'irritation générale. Cet impôt, malgré les efforts de l'opposition, malgré les clameurs du public et le déchaînement des pamphlétaires, fut approuvé par les deux chambres. Lorsque son adoption semblait confirmer le crédit immense de Bute et consolider son pouvoir, on apprit tout-à-coup avec étonnement qu'il avait résigné tous ses emplois et cédé sa place à *Georges Grenville*. Heureux, disait-il, d'avoir rendu la paix au monde, il voulait désormais goûter les douceurs de la vie privée et prouver qu'il n'avait eu d'autre ambition que l'intérêt de son pays. Cette déclaration n'en imposa point. Le nouveau ministère, dont tous les membres étaient liés avec lord Bute, parut n'être qu'un rempart à l'abri duquel son influence occulte voulait braver la haine publique et s'exercer impunément. L'animosité des partis s'en redoubla, et la presse vomit contre les ministres un déluge de pamphlets injurieux. Le plus violent de ces écrits était la feuille périodique *The North Briton, le Breton du Nord*, qui, dans son numéro 45, attribué à *Jean Wilkes*, membre du parlement, osa attaquer le roi lui-même avec une insolence et une audace intolérables. Ce libelle fut déféré à la chambre des communes, qui le qualifia de scandaleux et de séditieux, ordonna qu'il serait brûlé par le bourreau, et déclara Wilkes déchu de son privilége de parlement et de ses fonctions de député. Ces mesures rendirent le ministère encore plus odieux, et excitèrent l'enthousiasme populaire en faveur de Wilkes, qui fut regardé comme le champion de la liberté. Lors du renouvellement de la chambre en 1768, il fut réélu trois fois

de suite par le comté de Middlesex sans y avoir trouvé de compétiteur, et trois fois son élection fut cassée. Elu pour la quatrième fois à la majorité de onze cent quarante-trois voix contre deux cent quatre-vingt-seize obtenues par le colonel Luttrel que lui avait opposé le ministère, il fut encore rejeté par la chambre qui déclara Luttrel dûment élu.

Tandis que le parlement exerçait sur un de ses membres cette suprême omnipotence et soumettait à son contrôle les suffrages du peuple, le même despotisme affecté par l'Angleterre sur ses colonies d'Amérique enfantait une lutte qui devait avoir pour la métropole de funestes conséquences. En 1764, Georges Grenville, cherchant à alléger par l'amélioration du revenu les charges énormes qui pesaient sur l'Angleterre, entreprit de restreindre la contrebande au moyen d'un certain nombre de petits bâtimens de guerre stationnés sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Il étendit ensuite cette mesure aux îles et au continent de l'Amérique, et, sous prétexte de faire supporter à ces colonies une partie des dépenses qu'entraînait la protection de leur commerce et la surveillance des contrebandiers, il établit d'abord certains droits sur les marchandises importées en Amérique. Il finit par proposer de frapper les colonies d'un impôt direct, et, le 22 mars 1765, il fit adopter, après une longue et orageuse discussion, la fameuse *taxe du timbre*. Les Américains protestèrent hautement contre cet impôt et soutinrent que le parlement anglais n'avait pas le droit de les taxer, puisqu'ils n'y étaient pas représentés. Le mécontentement se manifesta surtout avec violence dans la province de Massachuset, qui donna aux autres le signal de la résistance et les invita à se réunir en un congrès général pour y concerter les moyens de défendre leurs droits contre les prétentions de la métropole. Sur ces entrefaites, le ministère Grenville, succombant à son impopularité et à quelques intrigues de cour, fut remplacé par celui auquel le marquis de *Rockingham* donna son nom. Entre les partisans et les adversaires de la taxation

des colonies, la nouvelle administration prit un parti mitoyen qui ne satisfit personne. Elle révoqua l'acte du timbre, mais en même temps elle fit proclamer par le parlement et maintenir en principe le droit de l'Angleterre à taxer ses colonies (mars 1766). Le ministère Rockingham, indécis dans sa marche et intérieurement divisé, fut de courte durée. Au mois de juillet, l'illustre Pitt, adversaire déclaré de la taxation, fut chargé de former un nouveau cabinet; mais, l'ayant composé d'hommes de tous les partis, il ne put lui donner ni cette unité de vues ni cette vigueur d'action qui avaient manqué au précédent. Accablé d'infirmités et souvent incapable de suffire au travail des affaires publiques, il refusa d'en prendre la direction, et n'accepta que le poste de garde-des-sceaux avec sa nomination à la chambre-haute, où il passa sous le titre de *comte Chatham*. Vers la fin de 1768, sentant ses forces s'affaiblir de plus en plus et désapprouvant, du reste, un droit imposé par ses collègues sur le thé, le verre, le papier et les couleurs importées en Amérique, il se retira du ministère. *Lord North*, en étant devenu le chef en 1770, fit révoquer tous ces droits, excepté celui du thé. Mais ce n'était point la quotité des impôts, c'était le principe sur lequel ils étaient fondés, qui révoltait les Américains. L'impôt sur le thé, quoique modique, leur était odieux, parce qu'il était arbitraire. Ils résolurent de frustrer les calculs de la métropole, en renonçant à l'usage du thé; et sur la fin de 1773, le ministère anglais ayant fait expédier plusieurs navires chargés de cette denrée pour le port de Boston, leurs cargaisons furent jetées à la mer par la populace. Les mesures rigoureuses de lord North contre les habitans de cette ville hâtèrent l'insurrection des colonies. Elles y préludèrent par une *déclaration de droits* que publia le congrès-général assemblé à Philadelphie. Lord Chatham proposa vainement un bill pour rappeler les troupes envoyées contre Boston et pour prévenir, par des mesures conciliatrices, une entière et irrévocable rupture. Le ministère persévéra dans ses desseins de vengeance e

d'oppression ; les colonies s'armèrent pour leur défense, et, le 19 avril 1775, la guerre s'ouvrit par le combat de Lexington.

Depuis ce moment, l'histoire d'Angleterre jusqu'en 1783 se confond avec celle des colonies insurgées. Nous renvoyons le lecteur au chapitre où nous traitons de la révolution des Etats-Unis.

Dans le temps où l'Angleterre perdait la plus importante partie de ses possessions d'Amérique, elle avait à lutter au Bengale contre un prince entreprenant qui un moment ébranla sa vaste puissance dans cette contrée (*Voyez l'Hist. des Indes orientales*).

Le règne de Georges III se prolonge près de quarante ans encore au-delà de l'époque où s'arrête notre récit. Durant cette période féconde en agitations, l'Angleterre, sous un roi tombé en démence, joue un rôle brillant, grâce aux talens de quelques ministres et surtout au génie du second Pitt.

CHAPITRE V.

SECTION PREMIÈRE.

Provinces-Unies et Pays-Bas autrichiens. (1715-90.) — Confédération helvétique. (1712-83.)

PROVINCES-UNIES. — Pour la révolution hollandaise de 1747 en faveur du stathoudérat, je renvoie le lecteur au Chapitre III, Section III. J'emprunte au *Tableau des Révolutions* de Koch, en me permettant quelques changemens, l'esquisse suivante de l'histoire de la Hollande pendant le reste du siècle.

« Il s'était élevé des différends entre les Hollandais et le gouvernement-général des Pays-Bas autrichiens sur l'exécution du traité de la barrière, de 1715, et de celui de La Haye, de 1718. On avait négligé de déterminer d'une manière précise les limites de la Flandre hollandaise, telles que ces traités les ont réglées, et bientôt la cour impériale cessa de payer aux Hollandais le subside que le traité de la barrière avait stipulé en leur faveur. Cette cour ne consentait à un réglement définitif de limites et au paiement du subside, qu'autant que l'Angleterre et la Hollande se concerteraient avec elle sur le rétablissement des places de la barrière, dont les fortifications avaient été ruinées pendant la guerre pour la succession d'Autriche. Elle exigeait pareillement que ces mêmes puissances se réunîssent pour la conclusion d'un traité de commerce et de tarif avantageux aux Pays-Bas, ainsi qu'elles en avaient pris l'engagement par les traités antérieurs. Enfin, l'empereur Joseph II crut devoir profiter de l'événement de la guerre survenue, en 1781, entre l'Angleterre et la Hollande (*Voyez l'Hist. de la révolution des Etats-Unis d'Amérique*), pour affranchir entièrement les Pays-Bas autrichiens des chaînes que le traité de la barrière leur avait imposées. En ordonnant alors la démolition de toutes les places fortes des Pays-Bas, il comprit dans cet ordre les places de la barrière, et somma les Hollandais d'en retirer leurs troupes. Ne pouvant point invoquer la garantie de l'Angleterre avec laquelle ils étaient en guerre, ils furent forcés de déférer à cette sommation (1782). Leur docilité encouragea l'empereur à pousser plus loin ses prétentions. Non-content de résilier les traités de 1715 et 1718, il exigea que les limites de la Flandre fussent rétablies sur le pied d'une autre convention passée en 1664 entre l'Espagne et les Etats-Généraux ; et, au lieu de faire de sa nouvelle demande un objet de négociation, il prit, en 1783, possession des forts, places et districts renfermés dans les limites qui avaient été fixées par cette dernière convention.

Sur les plaintes des Hollandais, il consentit à ouvrir

des conférences à Bruxelles pour régler ces différends à l'amiable (1784). Il y fit déclarer qu'il se désisterait de toutes ses prétentions, moyennant l'ouverture et la libre navigation de l'Escaut en faveur des provinces belgiques, et la faculté de naviguer et de commercer directement aux Indes, de tous les ports des Pays-Bas. En même temps, il annonçait la ferme résolution où il était de regarder dès à présent l'Escaut comme libre, et la moindre opposition de la part des Etats-Généraux comme une hostilité ouverte et une déclaration de guerre. Les Hollandais, sans être intimidés par ces menaces, firent occuper l'embouchure du fleuve par une escadre qui eut ordre d'en fermer l'entrée à tout vaisseau impérial ou flamand. Deux bâtimens, qui voulaient forcer le passage, ayant été contraints d'amener pavillon, l'empereur, regardant la guerre comme déclarée, rompit les conférences de Bruxelles. La France, qui négociait alors un traité d'alliance avec la république, offrit sa médiation... Il s'en suivit une négociation longue et épineuse pendant une grande partie de l'année 1785. L'empereur insista beaucoup sur la cession de Mastricht et des pays d'Outre-Meuse; il ne s'en départit qu'en exigeant une forte somme d'argent en indemnité, et une autre en réparation des dommages que les inondations de la Flandre, ordonnées par les Etats-Généraux, avaient causés aux sujets autrichiens. Par la *paix* qui fut signée à *Fontainebleau* le 8 novembre 1785, le traité de Munster (1648) fut renouvelé, sans faire mention des traités subséquens. On convint de la fermeture de l'Escaut depuis Saftingen jusqu'à la mer, ainsi que de quelques canaux et bouches de mer y aboutissant. Les états-généraux s'engagèrent à payer à l'empereur, pour ses prétentions sur Mastricht et le pays d'Outre-Meuse, la somme de neuf millions cinq cent mille florins d'Hollande, et celle de cinq cent mille florins pour réparation des dommages causés par les inondations. Ce traité de paix entre l'empereur et la Hollande fut immédiatement suivi d'un traité d'alliance entre la France et la république (novembre 1785).

« Des troubles intestins agitaient alors les Provinces-Unies. L'animosité du parti républicain contre le stathouder et ses adhérens s'était réveillée plus fortement que jamais à l'occasion de la guerre d'Amérique entre l'Angleterre et la France. Le parti républicain reprochait au stathouder son dévouement aux intérêts de l'Angleterre, qui lui avait fait négliger la marine et manquer à la protection qu'il devait au commerce hollandais, en sa qualité d'amiral-général des forces navales des Provinces-Unies. Les diverses magistratures des villes municipales, pour décréditer le stathoudérat dans l'opinion publique, encouragèrent les écrivains périodiques à se déchaîner contre la personne de *Guillaume V* et son administration. On s'en prenait à ses conseillers, et nommément au duc Louis de Brunswick, qui, comme gouverneur du stathouder, avait eu, pendant sa minorité, la principale direction des affaires, et qui continuait encore à l'aider de ses conseils. La ville d'Amsterdam, toujours distinguée par son opposition au stathoudérat, demanda la première l'éloignement du prince, qui fut forcé, en 1784, de donner sa démission et de sortir même du territoire de la république. Sa retraite ne fit qu'enhardir le parti anti-stathoudérien, qui bientôt ne garda plus de mesure. Ce parti, purement aristocratique dans son origine, fut renforcé depuis par une foule de démocrates qui, non-contens de rabaisser le stathoudérat, attaquaient aussi le pouvoir des magistrats des villes, et tendaient à changer la constitution en rendant le gouvernement plus populaire et plus démocratique. Dans les villes principales, des associations se formèrent sous la dénomination de corps francs, pour exercer les citoyens au maniement des armes... Le prince d'Orange quitta La Haye pour fixer sa résidence dans la province de Gueldres, dont les états lui étaient plus particulièrement dévoués. L'attaque dirigée par le prince contre les villes d'Elbourg et de Hattem, qui refusaient d'exécuter les ordres qu'il leur avait intimés au nom des états de Gueldre, exaspéra tous les esprits; elle donna un accroissement de forces au

parti patriotique, et encouragea les états de Hollande à attaquer directement le stathoudérat et à aller même jusqu'à suspendre le prince de ses fonctions de capitaine-général de la province. Frédéric-le-Grand, et, après lui, Frédéric-Guillaume II, tentèrent vainement de concilier les deux partis. L'animosité s'accrut sans cesse, et le parti patriotique se porta même à toutes sortes de violences. Il destitua par la force les magistrats des villes principales et les remplaça par ses adhérens. La guerre civile semblait inévitable.

Dans ces circonstances, la princesse d'Orange, épouse du stathouder, résolut de se rendre à La Haye, dans le dessein d'y travailler au rétablissement de la paix. Elle fut arrêtée dans sa route par un détachement du corps franc de Gouda, et conduite à Schonhoven, d'où elle se vit forcée de retourner à Nimégue, sans avoir pu remplir l'objet de son voyage. Le roi de Prusse demanda satisfaction de l'outrage fait à sa sœur. Les états de Hollande ne s'étant pas empressés de la donner dans les termes exigés, le roi, au mois de septembre 1787, fit entrer en Hollande un corps de 20,000 hommes sous le commandement du duc de Brunswick, qui, en un mois, se rendit maître de tout le pays et d'Amsterdam. Toutes les résolutions antérieures qui avaient été prises pour limiter le pouvoir du stathouder furent alors annulées et le prince rétabli dans la plénitude de ses droits. » (*Koch, Tableau des révolutions de l'Europe*).

PAYS-BAS AUTRICHIENS. — Les troubles de Hollande furent suivis de près de ceux que les innovations de l'empereur *Joseph II* soulevèrent dans les Pays-Bas autrichiens.

Chacune des provinces belgiques formait un état souverain, qui avait sa constitution particulière. Leurs droits et priviléges étaient fondés sur la tradition ou sur la prescription, excepté dans le Brabant et le Limbourg, où ils étaient spécifiés dans une charte connue sous le nom de *joyeuse entrée*, parce qu'elle avait été promulguée

à l'entrée de Philippe-le-Bon dans la ville de Bruxelles. Elle défendait de donner les places à des étrangers, et de traduire les nationaux en justice hors du pays; assurait aux membres des états toute liberté d'exprimer leur opinion, et se terminait par une déclaration semblable au célèbre serment d'André II, portant que si le souverain cessait de respecter les priviléges de ses sujets, ils pourraient cesser de lui obéir jusqu'au redressement de leurs griefs. Chaque province avait, sous le nom d'états, une assemblée représentative, composée de membres du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, et partageant l'autorité suprême avec le gouverneur-général. Ces états votaient l'impôt, en réglaient la levée et l'emploi, et, dans l'intervalle des sessions, étaient suppléés par un comité de leurs délégués. Il y avait un grand nombre de tribunaux, dont le plus respectable par l'impartialité de ses jugemens et l'état indépendant de ses membres était le grand-conseil de Brabant. Il ne se bornait pas à l'administration de la justice, et vérifiait les édits du souverain, qui n'avaient force de loi que lorsqu'il les avait approuvés et revêtus du grand-sceau. L'extrême attachement du peuple à la religion de ses pères donnait au clergé une grande influence. On comptait une multitude de couvens et d'abbayes, et l'instruction de la jeunesse était confiée aux ecclésiastiques. La prospérité du pays était la preuve certaine de la parfaite convenance du gouvernement au génie et aux mœurs des habitans. Joseph II n'entreprit pas moins d'y introduire les mêmes réformes que dans ses autres états héréditaires. Il irrita le clergé en supprimant plusieurs couvens, en interdisant les processions, les pélerinages et les confréries, en faisant dépouiller de leurs ornemens plusieurs images ou statues, en abrogeant les priviléges de l'université de Louvain (1786), et en instituant pour les jeunes clercs un séminaire-général, dont il remit la direction à des prêtres étrangers, qu'il affranchit de la surveillance des évêques. Il bouleversa ensuite le gouvernement civil par la suppression du comité permanent des délégués et par l'abolition de tous

les conseils et de toutes les cours de justice, qu'il remplaça par les mêmes tribunaux qu'il avait institués dans ses autres états. Il déclara que les Pays-Bas n'étaient qu'une province de la monarchie autrichienne, les divisa en neuf cercles ou intendances et les soumit à un conseil suprême, exempt du contrôle des états et présidé par un ministre impérial.

Ces actes arbitraires et d'autres violations non moins despotiques de la constitution excitèrent un profond et universel mécontentement. Les états de Brabant, donnant le signal de la résistance, refusèrent les subsides jusqu'au redressement des griefs, défendirent aux collecteurs des taxes de reconnaître l'autorité des nouveaux intendans, supprimèrent le séminaire-général de Louvain, invitèrent les autres états à former une confédération générale, et réclamèrent la garantie des puissances étrangères et particulièrement de la France. L'exemple du Brabant fut suivi par les autres provinces; le peuple prit la cocarde nationale, et tout annonça un prochain soulèvement. Joseph II, invité par de sages conseils à la circonspection et à la clémence, répondit d'abord : « Le feu de la révolte ne peut s'éteindre que dans le sang », et ordonna de faire marcher des troupes vers les Pays-Bas. Mais ensuite, réfléchissant qu'il était dangereux de pousser ces provinces au désespoir dans le temps où il avait à soutenir la guerre contre les Turcs, il s'adoucit, révoqua ses ordonnances et remit les choses sur l'ancien pied (septembre 1787). Cette condescendance rétablit temporairement la tranquillité. Mais bientôt l'animosité assoupie se réveilla et enfanta de nouveaux troubles. En 1789, irrité d'un refus de subside, l'empereur révoqua l'amnistie qu'il avait accordée, cassa les états et le conseil souverain de Brabant, et abrogea la joyeuse entrée. Ces violences portèrent une foule de citoyens à se retirer en Hollande, où ils trouvèrent un chef habile dans l'avocat *Vander-Noot*, principal auteur du refus de subside. Par ses soins, dix mille émigrans, rassemblés dans les environs de Bréda, furent enrégimentés et armés. Le colonel Van-

der-Mersch, qui s'était distingué au service de l'Autriche durant la guerre de sept ans, fut nommé leur chef, et Vander-Noot, prenant le titre d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon, publia un manifeste où il déclarait, au nom du clergé, du tiers-état et d'un grand nombre de membres de la noblesse, qu'ils renonçaient à l'obéissance de Joseph II. Un corps d'insurgés, armés pour la plupart de fourches, de massues et de bâtons, et dépourvus d'artillerie, ayant battu près de *Turnhout* une division autrichienne, cette victoire, que le clergé proclama comme miraculeuse, donna un mouvement rapide à l'insurrection et la propagea du Brabant aux autres provinces. Les Autrichiens abandonnèrent successivement toutes les villes et places principales, et se replièrent sur le Luxembourg, la seule province restée fidèle. Le 18 décembre 1789, les insurgés entrèrent en triomphe dans Bruxelles, aux cris de : *Vivent les patriotes ! vive Vander-Noot!* Huit jours après, les états de Brabant, assemblés dans cette même ville, s'attribuèrent le pouvoir souverain et se déclarèrent indépendans. Les autres états les imitèrent, et, le 11 janvier 1790, toutes les provinces formèrent une confédération sous le titre d'*Etats Belgiques-Unis*. Une assemblée, composée de leurs députés sous la dénomination de *congrès souverain des Etats Belgiques*, fut investie de la souveraineté. L'union était déclarée permanente et irrévocable. Chaque province conservait, du reste, son indépendance et l'exercice du pouvoir législatif.

La nouvelle république fut bientôt livrée aux discordes intestines. Ces divisions facilitèrent à l'empereur *Léopold II*, qui succéda le 20 février 1790 à son frère Joseph II, le recouvrement des Pays-Bas. 30,000 hommes, envoyés pour les reconquérir, ne trouvèrent qu'une faible résistance. En même temps, l'empereur se montra disposé à extirper par de justes concessions la cause des troubles. Il prit l'engagement formel, sous la garantie de la Prusse, de l'Angleterre et de la Hollande, de gouverner désormais les Pays-Bas selon les constitutions qui

étaient en vigueur sous Marie-Thérèse, et d'annuler toutes les innovations de Joseph II. Il accorda une amnistie générale et illimitée en faveur de tous ceux qui, dans un temps fixé, mettraient bas les armes. Tout parut soumis ; mais l'esprit républicain fermentait encore, et les mesures les plus vigoureuses ne soutenaient qu'avec peine le gouvernement autrichien dans les Pays-Bas, lorsqu'il y fut renversé par la révolution française.

Confédération helvétique.—Vers la fin de la guerre de la succession d'Espagne, la mésintelligence qui régnait entre le *prince-abbé de St.-Gall* et ses sujets du *Tockembourg*, occasionna en Suisse une guerre civile, que l'ambassadeur français fut soupçonné d'avoir fomentée pour empêcher les Suisses de se joindre aux ennemis de la France. Sous les anciens comtes de Tockembourg, le peuple de cette contrée avait joui de grands priviléges qui lui avaient été garantis, lorsqu'il était passé sous la domination des abbés de St.-Gall. En vertu de ces priviléges, il devait avoir son assemblée législative, un conseil de régence composé de notables du comté, et des tribunaux particuliers jugeant définitivement et sans appel; les baillis et autres fonctionnaires de l'abbaye devaient être des hommes du pays; les Tockembourgeois pouvaient conclure des alliances, lever des troupes, faire la guerre sans le consentement de l'abbé. La liberté du commerce, la liberté plus précieuse encore de leur conscience, leur étaient assurées. Attaqués dans ces droits par leurs abbés, ils se plaignirent vivement au corps helvétique. Plusieurs diètes furent convoquées pour régler ce différend. Les cantons catholiques prononcèrent en faveur de l'abbé ; les cantons réformés protestèrent. Il s'en suivit une guerre meurtrière où les Tockembourgeois furent soutenus par les cantons de Berne et de Zurich, et l'abbé par ceux de Lucerne, Uri, Zug, Schwitz et Underwald. La bataille décisive de *Villmergen*, où les catholiques furent vaincus avec une perte considérable (25 juillet 1712), amena le *traité d'Arau*, qui les força d'accorder la liberté

de conscience aux sujets de la confédération, et leur enleva leur part de souveraineté sur le comté de Bade et cette portion des bailliages libres qui sépare le canton de Zurich de celui de Berne. Deux années après, les cantons catholiques renouvelèrent leur ancienne alliance avec la France, pour s'en assurer les secours, en cas d'une nouvelle rupture. Heureusement cette occasion prévue ne se présenta pas, et la confédération fut délivrée pour long-temps du fléau de la guerre civile. Mais plus d'une fois encore le dix-huitième siècle vit éclater des discordes dans les états particuliers. Les agitations de ces petites républiques ne méritent guères de figurer dans une histoire générale. Je me bornerai à l'indication sommaire des événemens les plus essentiels.

En 1723, le major Jean Davel fait une tentative pour affranchir le *pays de Vaud* de la domination bernoise. Il échoue dans son entreprise et périt sur l'échafaud. Vers le même temps, des troubles s'élèvent dans le canton de *Zug*. Depuis plus de deux siècles, la famille des Zurlauben y tenait les principales dignités. Elle devait une grande partie de son ascendant à l'argent que la France, par son intermédiaire, distribuait en gratifications et en pensions. Cette prépondérance lui faisait, du reste, beaucoup d'envieux et d'ennemis. On donnait le nom de *Rudes* aux adversaires des Zurlauben et de la France, dont les partisans étaient désignés sous le nom de *Doux*. En 1731, Antoine Schumacher, chef de la faction des Rudes, étant devenu landamman, rompt l'alliance du canton avec la France, et suscite aux Doux une cruelle persécution. Mais ses violences le rendent odieux; une réaction rappelle les Doux à la tête des affaires, et Schumacher est condamné au bannissement perpétuel (1737).

Deux partis existaient, à la même époque, sous les mêmes dénominations, dans le canton d'*Appenzell*, parmi les habitans des rives de la Sitter. En 1732, ils sont sur le point de s'égorger pour des contestations sur un droit de péage. De bons citoyens et de courageux magistrats s'opposent à leur fureur et préviennent l'effusion du sang,

Les Doux, cédant à leurs adversaires, sont éloignés des emplois publics et privés pour un temps de toute influence.

Dans la république de *Berne*, la bourgeoisie avait laissé un certain nombre de familles nobles ou opulentes s'emparer de l'autorité souveraine. Toutes les hautes dignités, toutes les places du grand conseil étaient devenues la propriété de ces familles privilégiées, et le gouvernement avait dégénéré en oligarchie. En 1749, quelques bourgeois, ayant à leur tête le capitaine Samuel Henzi, forment un complot pour le rétablissement de la liberté et des anciennes lois. Mais la conspiration est découverte. Henzi et deux de ses amis ont la tête tranchée. Les autres conjurés sont bannis de la Suisse.

Quelques années après, les paysans souverains d'*Uri* vengent plus terriblement encore que les aristocrates de Berne leur autorité méconnue (1755). Les habitans de la Lévantine s'étant soulevés contr'eux, la peuplade, à genoux et la tête découverte, est forcée d'assister au supplice d'une partie des chefs de la révolte. Les autres, au nombre de huit, sont conduits, chargés de chaînes, à Uri, où ils sont exécutés.

En 1757, les Neufchâtelois se tirent à meilleur marché d'une révolte contre le roi de Prusse. Après avoir successivement dépendu du royaume de Bourgogne, de l'empire Germanique, des maisons de Châlons, de Hochberg et de Longueville, les *comtés de Neufchâtel* et *de Valengin*, étaient échus au roi de Prusse Frédéric I par l'extinction de cette dernière famille, à l'héritage de laquelle il avait des prétentions que les états des deux comtés trouvèrent fondées. Frédéric jura de respecter leurs droits et priviléges et d'observer *les bonnes et anciennes coutumes écrites ou non-écrites, dont le peuple avait notoirement usé dans les temps passés*. Une de ces coutumes donnait à la ville de Neufchâtel le droit de régir elle-même la perception des impôts et des revenus du prince dans tout le pays. Le roi avait néanmoins affermé cette régie en 1748. Le mécontentement qu'avait éxcité cette innovation redouble de

violence en 1767, au renouvellement du bail. Une sédition éclate; il était facile à Frédéric-le-Grand de maintenir son autorité par la terreur; cependant il n'ordonne point de supplices, borne sa vengeance à quelques exils ou emprisonnemens temporaires, et s'affectionne les cœurs en rendant aux Neufchâtelois la régie de la perception des impôts, et en améliorant la législation et l'administration du comté.

La ville de *Fribourg* eut aussi des dissensions causées par le mécontentement de la bourgeoisie contre une aristocratie dominante. La même cause suscita dans *Genève* de longues discordes et plusieurs révolutions dans le cours du dix-huitième siècle. Malgré les complots, les séditions, les révoltes qui, durant cette période, agitèrent les états helvétiques, la Suisse ne laissa pas de prospérer. Le commerce et l'industrie y firent de rapides progrès. En même temps, des hommes illustres y cultivèrent avec éclat les lettres et les sciences. Parmi ses titres de gloire, la Suisse compte au premier rang les travaux d'un Lavater et d'un Haller. d'un Saussure, d'un Muller et de l'éloquent auteur d'Emile.

SECTION II.

Electeurs et princes d'Allemagne.

ELECTEURS DE COLOGNE. — *Joseph-Clément*, qui monta sur le siége de Cologne en 1688, n'était alors âgé que de dix-sept ans. Il était né en 1671 de Ferdinand-Marie-François, électeur de Bavière, et d'Adélaïde de Savoie. Evêque de Ratisbonne et de Frisingue depuis 1685, il avait été déclaré par bref du pape Innocent XI, dès l'âge de onze ans, éligible aux siéges de Cologne, d'Hildesheim, et de Liége. Malgré ce titre, l'élection de Cologne fut disputée. A la mort de Maximilien-Henri, une partie du chapitre élut Joseph-Clément, et l'autre, le cardinal de Furstemberg. Ce débat fut terminé par l'autorité papale.

Innocent XI intervint, et, toujours favorable au jeune Clément, le confirma sur le siége de Cologne nu par bref du 20 septembre 1688.

Joseph-Clément était paisible possesseur de l'électorat, lorsqu'éclata la guerre de la succession d'Espagne. Il se jeta dans le parti de la France, malgré les efforts de l'empereur pour le détourner de cette alliance qu'il conclut en 1701. Ayant éprouvé des revers, il fut contraint de chercher un refuge dans les Pays-Bas. L'électorat se trouvant ainsi privé de son chef, l'empereur en donna l'administration au doyen du chapitre de Cologne. Mais cette mesure n'empêcha pas les forces réunies de la Prusse et du Palatinat d'en prendre possession. Toutes les villes, excepté celle de Bonn, reçurent des garnisons étrangères, et Joseph-Clément fut, ainsi que son frère l'électeur de Bavière, mis au ban de l'empire par un décret du 29 avril 1706.

Le traité de Bade le fit rentrer dans ses états en 1714. Il stipulait la démolition des fortifications de Bonn. Joseph-Clément essaya de se soustraire à cette condition onéreuse. Mais il fallut céder à la force, et la ville de Bonn fut démantelée malgré sa résistance (1717). Paisible possesseur de l'électorat, Joseph-Clément songea à le faire passer après lui dans sa famille. Malgré l'opposition des Hollandais, il fit élire co-adjuteur son neveu Clément-Auguste, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel. Sa mort suivit de près (1723) la conclusion de cette affaire.

Son neveu et son co-adjuteur *Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe* lui succéda. Il était à peine âgé de vingt-trois ans, et avait déjà reçu nombre de dignités ecclésiastiques. Fait prisonnier à Munich avec ses frères par les Impériaux, puis remis en liberté par la paix de Radstadt, il avait étudié à Rome sous la direction du pape Clément XI. Il n'avait pas encore quinze ans qu'il fut nommé co-adjuteur de l'évêché de Ratisbonne. Il devint successivement évêque de Munster (1719), évêque de Paderborn (même année), archevêque de Cologne (1723), évêque d'Hil-

17.

desheim (1724), évêque d'Osnabruck (1728), et enfin grand-maître de l'ordre teutonique (1732). Pour ajouter à toutes ces distinctions ecclésiastiques, le pape lui-même l'avait sacré à Viterbe le 10 novembre 1727.

Il suivit d'abord la politique de son prédécesseur, et, dans la guerre qui s'alluma après la mort de l'empereur Charles VI en 1740, il prit le parti de la France. L'intérêt de sa famille le jetait dans cette alliance. Son frère, l'électeur de Bavière, avait élevé des prétentions à l'empire, prétentions appuyées par le roi de France. Clément-Auguste concourut à l'élection de son frère le 21 janvier 1742, le sacra lui-même à Francfort, et un mois après couronna l'impératrice.

Mais il changea bientôt de sentimens. D'abord des discussions assez vives s'élevèrent entre lui et le nouvel empereur. Le comte de Neuhaus exigea et reçut au nom de Charles VII l'hommage direct de la ville de Cologne, malgré les protestations de l'électeur. Ensuite, les succès des Autrichiens achevèrent de détacher Clément-Auguste d'un parti que la fortune abandonnait. Il traita avec la reine de Hongrie (1744), et l'année suivante, l'empereur son frère étant mort, il n'hésita pas à voter par député en faveur de François de Lorraine. Au mois de février 1761, se rendant en Bavière, il mourut subitement chez l'électeur de Trèves, dans le château d'Ehrenbreitstein.

Il eut pour successeur, le 16 avril, le doyen de l'église métropolitaine de Cologne, *Maximilien-Frédéric*, fils du comte de Kœnigsegg. Cet électeur, d'un âge mûr (53 ans) et d'un esprit distingué, se voua tout entier aux réformes ecclésiastiques et aux progrès des lumières. Parmi les travaux auxquels il se livra et les institutions dont il fut le fondateur, il faut remarquer l'adoption du catéchisme romain, une réforme complète du bréviaire; ensuite l'établissement d'une académie destinée à l'enseignement public de la littérature et des sciences, la fondation d'un hôpital à Bonn : son administration sage et éclairée fit goûter au peuple de l'électorat les bienfaits de la paix qui régnait alors sur le continent.

Il mourut en 1784. Son successeur fut *Maximilien-François-Xavier*, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse. Il paraissait vouloir suivre la marche pacifique de son prédécesseur et continuer ses améliorations administratives. C'est dans ce but qu'il avait établi en 1786 un tribunal suprême de révision; mais il se fatigua bientôt des affaires publiques, et la révolution française vint changer la face de l'Europe. La coalition des rois contre la France et les guerres terribles qui s'en suivirent, amenèrent les Français dans l'électorat de Cologne. Bonn fut prise en 1794. L'électeur Maximilien, fuyant devant la marche victorieuse des armées républicaines, se réfugia à Munster, puis à Mergentheim. Lorsque la paix fut conclue entre les parties belligérantes, ses intérêts furent sacrifiés dans les arrangemens secrets pris entre la France et la Prusse, et il mourut enfin à Herrendorf (1801), sans avoir recouvré son électorat.

Electeurs de Trèves.—A la mort de l'archevêque *Hugues d'Orsbeck*, en 1711, l'électorat de Trèves étant occupé par les Français depuis 1703, le chapitre, retiré à Coblentz, élut *Charles*, fils de Charles V, duc de Lorraine. La paix de Radstadt mit le nouvel archevêque en possession de l'électorat, où il eut pour successeur, en 1716, *François-Louis de Neubourg*. Ce prince chercha à réparer les maux de la guerre par les soins qu'il donna à l'administration. Il obtint en 1721 de l'empereur Charles VI le rétablissement de plusieurs priviléges négligés par ses prédécesseurs, reconstruisit et la cathédrale incendiée et les fortifications qui avaient été démolies par les Français. En 1729, il abdiqua pour passer au siége de Mayence, vacant par la mort de Lothaire-François de Schœnborn, et il eut pour successeur à Trèves *François-Georges de Schœnborn*, élu le 2 mai de la même année.

La guerre se ralluma en Europe en 1733, et l'électorat de Trèves servit encore de champ de bataille aux puissances belligérantes. Ce n'est pas ici le lieu de retracer les diverses opérations militaires qui en firent un théâtre

de dévastation. François-George de Schœnborn fit élire pour son co-adjuteur *Philippe de Valderdorf*, qui lui succéda en 1756. Il avait à réparer les maux causés par une longue guerre à son électorat. Aucun événement remarquable ne signala d'ailleurs les douze années de son administration terminée soudainement par une attaque d'apoplexie, le 11 janvier 1768.

Après lui, régna *Clément Wenceslas*, fils d'Auguste, roi de Pologne. Ce fut un prince tolérant et éclairé. Mais, comme prince et évêque, il ne pouvait être favorable à la révolution française, et, lorsqu'elle éclata, il donna asyle aux princes et aux nobles français émigrés, qui se réfugièrent à Coblentz et firent dans ses états leurs premiers armemens. La guerre ne tarda pas à s'allumer. Le 9 août 1794, les troupes françaises occupèrent Trèves. Par suite des événemens politiques et militaires, tout l'archevêché fut incorporé à la France, et Clément Wenceslas n'obtint en échange qu'une pension dont il vécut à Augsbourg jusqu'en 1812.

Electeurs de Mayence. — *Lothaire-François*, fils d'Erwin de Schœnborn, co-adjuteur de Mayence depuis 1693, succéda en 1695 à l'électeur Anselme-François. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il prit avec chaleur le parti de l'Autriche, et convoquant à Heilbronn les états du cercle du Rhin, il les exhorta à embrasser la même cause. En même temps, par ses députés, il animait contre la France les cercles de Souabe et de Franconie, et sollicitait l'électeur de Bavière. Non-content de ces démarches, il envoya pendant la guerre des secours positifs en hommes et en argent au roi des Romains, qui assiégeait Landau.

Il ne laissa passer aucune occasion de montrer son animosité contre la France. Après la mort de l'empereur Joseph I, il indiqua en qualité d'archi-chancelier la diète électorale, et fut l'un des plus ardens promoteurs de l'élection de l'archiduc Charles d'Autriche, qu'il couronna lui-même le 22 décembre 1711. Plus tard, il s'opposa de

tout son pouvoir aux conférences ouvertes pour la paix, et lorsqu'elle fut conclue à Utrecht entre plusieurs des parties belligérantes, il soufflait encore le feu de la guerre et faisait augmenter les fortifications de sa capitale. Mais les succès de la France contre l'Autriche amenèrent la paix définitive de Radstadt (1714), et alors il se donna tout entier à l'administration de l'électorat. Il embellit sa capitale, construisit un hôpital, etc., et mourut le 30 janvier 1729.

François-Louis de Neubourg, fils de l'électeur palatin, co-adjuteur de Mayence depuis 1710, et archevêque électeur de Trèves, vint à sa mort prendre possession du siége de Mayence. Nul événement remarquable ne signala son administration fort courte d'ailleurs, puisqu'il mourut à Neiss en Silésie, le 18 avril 1732.

Le conseiller intime de François-Louis de Neubourg, *Philippe-Charles d'Eltz Campenich,* fut choisi pour lui succéder. Ce prélat, comme ses prédécesseurs, s'attacha dans les guerres qui s'élevèrent de son temps au parti de la maison d'Autriche. Il mourut le 21 mars 1743, avec une réputation brillante et méritée comme protecteur des arts, des sciences et de la justice.

L'élection de son successeur fut une cause de troubles. D'un côté les Autrichiens, de l'autre les Français, cherchaient à placer sur le siége de Mayence un prélat dévoué à leurs intérêts. Déjà les deux nations faisaient marcher leurs armées sur Mayence pour trancher la question, lorsque le chapitre, pour sortir d'embarras, élut précipitamment *Jean-Frédéric-Charles,* fils du baron d'Ostein et custode de l'église de Mayence. Le règne de ce prince avait commencé au milieu de la guerre pour la succession d'Autriche, et finit avec celle de sept ans (1763).

Emeric-Joseph de Breidbach, grand-doyen de l'église métropolitaine, fut élu pour le remplacer. Son administration fut consacrée tout entière aux soins intérieurs et aux travaux réparateurs des désastres de la guerre. Il mourut le 11 juin 1774.

Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, trésorier du

grand chapitre, fut élu le 18 juillet de la même année. Quoique jeune, il désira un co-adjuteur, et cette élection donna lieu à de nombreuses intrigues de la part des puissances voisines. L'influence de la Prusse prévalut, et le baron de Dalberg fut élu. Mais de plus graves événemens se préparaient. La révolution française éclata, et les guerres qui s'en suivirent eurent en partie l'électorat pour théâtre. Les Prussiens occupèrent Mayence en 1792; l'armée républicaine leur enleva cette ville, et ils la reprirent après un siége mémorable. A la fin de la guerre, le traité de Lunéville démembra l'archevêché. L'électeur n'en conserva qu'une faible partie, et l'espérance d'une indemnité octroyée par la diète germanique. Mais il l'attendit en vain, et mourut à Aschaffenbourg le 25 juillet 1802.

Electeurs palatins. — En 1716, *Charles-Philippe*, de la maison de Neubourg, succède comme électeur palatin à son frère Jean-Guillaume. Il trouve les finances obérées et les rétablit par une sage administration qui lui permet, dès la première année de son règne, de supprimer l'odieux impôt de l'*accise*. — En 1720, ayant eu de fâcheux démêlés avec ses sujets calvinistes d'Heidelberg, il transporte le siége de son gouvernement de cette ville à Manheim, qui est restée la résidence des électeurs palatins jusqu'en 1778. — En 1724, il conclut secrètement avec l'électeur de Bavière l'*union de Munich*, ayant pour but : 1°. d'assurer à la branche de Sulzbach, appelée à la succession après celle de Neubourg, dont Charles-Philippe était le dernier, la totalité de la succession, c'est-à-dire, outre l'électorat, que personne ne pouvait lui contester, les duchés de Berg et de Juliers; 2°. d'assurer à la ligne cadette de la maison de Wittelsbach, c'est-à-dire à la ligne de Bavière, ses droits à la succession d'Autriche, dont on attendait l'ouverture. Lorsqu'en effet elle s'ouvrit en 1741 par la mort de l'empereur Charles VI, l'électeur palatin eut part à l'élection de celui de Bavière

comme empereur (Charles VII), et lui fournit des secours pour faire valoir ses prétentions.

Charles-Philippe, dernier mâle de la maison de Neubourg, meurt le 31 décembre 1742, et a pour successeur, dans les états de la maison palatine du Rhin, son plus proche agnat, *Charles-Théodore*, comte palatin de Sulzbach. Le nouvel électeur continue ses secours à l'électeur de Bavière, et prend part, comme son allié, à la guerre pour la succession d'Autriche. Dans la guerre de sept ans, il fait cause commune avec la France et l'Autriche contre le roi de Prusse. En 1771, il conclut avec la maison de Bavière un statut de famille, portant que si la ligne de Bavière, descendante de l'empereur Louis-le-Bavarois, ou la ligne palatine, descendante de Rodolphe son frère, manque dans les mâles, le chef de la ligne survivante héritera de toutes les possessions de la ligne éteinte. Ce fut en vertu de ce pacte de famille et des statuts antérieurs qui lui servaient de base, qu'à l'extinction de la ligne bavaroise en 1777, Charles-Théodore joignit au Palatinat l'électorat de Bavière. Ce prince fonda, en 1557, à Manheim, une académie des beaux-arts, et, en 1763, une académie des sciences; il enrichit la bibliothèque de cette ville, son cabinet d'histoire naturelle, celui des antiquités et des médailles. Il aima la musique et on citait en Europe sa chapelle et son opéra. Mais s'il se distingua par son amour pour les arts, il dut une célébrité moins honorable à la licence de ses mœurs.

Ducs de Deux-Ponts. — La maison de Deux-Ponts, subdivision de la maison palatine, s'était elle-même divisée en plusieurs rameaux, dont celui de Kleebourg subsistait seul au dix-huitième siècle.

Jean-Casimir, comte palatin de Kleebourg, et fondateur de cette branche, avait épousé Catherine Wasa, fille de Charles IX, roi de Suède. Son fils Charles-Gustave, qui lui succéda en 1652, comme comte Palatin de Kleebourg, monta, en 1654, par suite de ce mariage, au trône de Suède sous le nom de Charles X. Son fils

Charles XI réunit en 1681 les possessions des branches de Landsberg et de Deux-Ponts. Après Charles XII, qui mourut sans enfans, tout le duché de Deux-Ponts fut dévolu à *Gustave-Samuel-Léopold*, d'une branche cadette de la maison de Kleebourg. Ce prince mourut pareillement sans postérité (1731), et son duché passa à la subdivision palatine de Birkenfeld, en la personne de Christian III de Birkenfeld, qui eut pour successeur en 1735 son fils Christian IV, nommé, comme duc de Deux-Ponts, Christian I. Ce duc, ainsi que Frédéric, son frère, qui commanda en 1758 l'armée impériale, embrassa la religion catholique. Il poussa son règne jusqu'en 1775, où, n'ayant pas d'héritiers directs, il laissa un état fort endetté à son neveu *Charles II*, dernier duc de Deux-Ponts. Son frère Maximilien-Joseph succéda à son titre en 1795, mais sans pouvoir entrer en possession du pays envahi par la république française.

Electeurs de Bavière (de la ligne ludovicienne ou descendant de l'empereur Louis-le-Bavarois).

Après un long exil, *Maximilien-Marie-Emmanuel* avait été, par les traités de Rastadt et de Bade, rétabli dans ses états dévastés. Il mourut en 1726, deux ans après avoir conclu l'union de *Munich* avec l'électeur palatin. Fastueux et prodigue, entretenant une écurie de 1200 chevaux, une meute de 4000 chiens, une domesticité nombreuse, prodiguant ses revenus à l'achat des tableaux dont il enrichit la galerie de Munich, à l'embellissement de ses châteaux de Nymphembourg, de Schleisheim, de Lustheim, de Dacham et de Furstenried, à la magnificence de ses fêtes, de ses bals et de ses spectacles, il avait aggravé le désordre de ses finances. Il laissait une dette de 30,000,000 de florins. Au lit de mort, il éprouva de vifs regrets de ses profusions, fit une confession publique de ses fautes et exhorta son fils à travailler au soulagement de ses sujets. *Charles-Albert* remplit d'abord le vœu de son père. Il diminua les charges publiques par de grandes économies, supprima les pensions, retrancha la moitié

de son écurie et de sa chasse, congédia les virtuoses et les baladins, abandonna 200,000 florins de ses revenus pour contribuer au paiement des dettes, et réduisit l'armée à 12,000 hommes. Mais, en adoptant ce régime économique, il faisait violence à ses goûts qui le portaient naturellement au luxe et à la prodigalité. Aussi les anciens abus reparaissent bientôt. Les frivolités absorbent de nouveau les revenus, et, après dix ans de règne, Charles-Albert n'a pu racheter encore les joyaux que son père, dans sa détresse, a engagés à des négocians d'Amsterdam. Il grève ses finances par des emprunts onéreux, ses peuples par des impositions arbitraires. C'est au milieu de ces difficultés que l'ouverture de la succession d'Autriche vient donner à son ambition un funeste signal. Le titre d'empereur, qui lui est déféré en 1742, ne lui apporte que disgrâces (*voyez la guerre de la succession*), et consomme la ruine de ses états. Son fils, *Maximilien-Joseph* lui succède en 1745. Ce jeune prince renonce à la guerre que lui a léguée son père, et, réconcilié par la *paix de Füssen* avec Marie-Thérèse, ne songe plus qu'à réparer les maux accumulés sur son pays dans l'espace de quarante ans par deux guerres dévastatrices et deux princes dissipateurs. Sans supprimer tout ce qui tenait au faste, il modéra dans une juste mesure les dépenses de sa cour. Il pourvut par de sages dispositions à l'amortissement successif de la dette publique qui s'élevait à 40,000,000 de florins. Il publia beaucoup d'ordonnances pour le perfectionnement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. La plupart de ces réglemens avaient un but louable et utile; mais, fondés sur la spéculation plutôt que sur l'expérience, ils ne cadraient pas toujours au sol et au climat du pays, ou, portés avec précipitation, ils étaient rejetés par l'ignorance du paysan dont cette civilisation forcée violentait les habitudes. La Bavière dut à Maximilien deux améliorations plus immédiatement sensibles, les nombreuses chaussées qui la traversent en tout sens et le reculement des barrières à l'extrême frontière. Le chancelier Kreitmayr rédigea deux recueils de lois, un

code judiciaire et un code civil, que Maximilien promulgua en 1753 et 1756, et qui surpassaient toutes les législations connues jusqu'alors en Allemagne. Mais le code criminel, rédigé en 1751 par le même Kreitmayr, respire une sévérité draconienne. La Bavière était infestée d'une multitude de vagabonds et de brigands. Des maisons de travail et de correction établies par l'électeur n'ayant point paru un remède assez efficace à un mal invétéré, on crut devoir employer la terreur. Le code de Kreitmayr prodigua la peine de mort. Non-seulement l'homicide, mais le vol de valeurs même assez minces; non seulement le sacrilége, mais aussi les crimes imaginaires de sorcellerie, de pacte avec le diable, conduisirent à la potence ou au bûcher. La Bavière se couvrit d'échafauds; les exécutions devinrent si fréquentes que le peuple, par son absence ou son insensibilité, témoigna de son indifférence à ce spectacle. En dix-huit ans, dans le seul bailliage de Burghausen, 1100 individus furent, dit-on, exécutés. Il est triste de voir la mémoire d'un prince naturellement bon et humain, chargée de tant de cruautés juridiques, commises sans doute au nom de la nécessité, mais avec un excès qui faisait de la justice une boucherie et un objet d'horreur plus encore que d'épouvante. C'est une consolation de détourner les regards de ce spectacle pour contempler Maximilien, dans la disette de 1770-71, déployant son active bienfaisance, ouvrant ses greniers au peuple affamé et faisant venir des grains de l'étranger pour 700,000 florins. Un des titres de gloire de ce prince est la fondation de l'académie des sciences de Munich (1758), qui fut honorée, dès son origine, par les travaux de plusieurs hommes célèbres, entr'autres du mathématicien Lambert et du publiciste Pfeffel. L'esprit philosophique commença dès-lors à se répandre en Bavière. En 1764, il inspira la loi portée par Maximilien sur la main-morte et qui défendit aux maisons religieuses de recevoir des legs de plus de 2000 et aux religieux de plus de 100 florins.

Maximilien-Joseph mourut en 1777. L'électeur palatin

Charles-Théodore hérita de ses états, en vertu du pacte de famille conclu en 1771. Nous exposons ailleurs (voyez section III de ce chapitre) la convention qu'il signa peu de temps après avec l'Autriche, et la guerre qui se termina en 1779 par la paix de Teschen.

Charles-Théodore, qui avait consenti à démembrer la Bavière et qui avait peu d'affection pour ce pays, n'y fut lui-même jamais aimé. Le désordre de ses mœurs domestiques, sa faiblesse pour ses maîtresses, pour ses enfans naturels, pour ses favoris, lui aliénaient les cœurs. On ne peut toutefois lui reprocher d'avoir négligé l'administration du pays. Comme ses prédécesseurs, il donna ses soins à l'agriculture et multiplia avec plus de zèle que de discernement ses tentatives d'amélioration que contrarièrent souvent le sol et le climat. Un de ses conseillers les plus actifs et les plus utiles fut le comte de Rumford, qui publia plusieurs ordonnances tendant à simplifier l'administration, à faire graduellement et sans secousse des économies considérables, à embellir la capitale et ses environs. Ce même ministre fonda une maison de pauvres qu'on pouvait regarder comme modèle et réforma l'organisation de l'école militaire. Mais l'électeur plaça moins heureusement sa confiance dans le P. Franck, son confesseur, ancien jésuite, qui le gouvernait et se laissait conduire lui-même par le conseiller Lippert, homme de peu de considération.

La faveur odieuse et le pouvoir abusif de ces deux hommes n'étaient pas propres à amortir l'esprit anti-monarchique et anti-religieux qui, émané de la philosophie française, commençait à se répandre en Allemagne et fit en Bavière de grands progrès. « *Adam Weishaupt*, professeur à l'université d'Ingolstadt, pensa que les novateurs parviendraient mieux à leur but en employant des moyens secrets qu'en travaillant en plein jour à corrompre l'opinion publique. Combinant deux institutions, susceptibles l'une et l'autre de devenir les instrumens de conspirateurs habiles, la franc-maçonnerie et l'ordre des jésuites, il y enta une société qui devait avoir pour but d'anéantir

toute supériorité ecclésiastique et politique, de rendre à l'homme la liberté et l'égalité primitive, « dont il avait été dépouillé par la religion et les gouvernemens », et d'établir ainsi une indépendance absolue, à l'ombre de laquelle la nouvelle société, exerçant une curatelle invisible sur le genre humain, régirait le monde, non en renversant les gouvernemens, mais en les dirigeant comme ses instrumens. Les hommes les plus capables et les plus hardis de tous les pays devaient, par le lien de l'ordre des *Illuminés* (tel fut le nom que Weishaupt donna à cette institution), être réunis pour se préparer, par l'obéissance la plus aveugle, à se rendre dignes de commander. L'ordre était divisé en grades ; dans les grades inférieurs, le but de l'institution devait paraître purement littéraire : mais, lorsque l'initié paraissait mériter une plus grande confiance, il était chargé d'observer les hommes qui pourraient être admis dans l'ordre, d'approfondir leurs penchans, leur existence domestique, leurs secrets et leurs faiblesses. Une grande sagacité, l'obéissance, l'activité faisaient monter à un grade plus élevé. Chaque membre ne connaissait que sa classe et les classes subordonnées, et aidait à diriger les travaux de celles-ci ; mais il ne connaissait pas les grades supérieurs par lesquels lui-même recevait sa direction, etc. » (*Schœll, Hist. des états européens.*) Le mysticisme qui, à cette époque, s'était emparé des têtes allemandes, favorisa le grand succès qu'obtint cet ordre dans toutes les classes et dans toutes les parties de l'Allemagne. Les princes ne tardèrent pas à avoir des indices de son existence et le combattirent par des réglemens sévères. L'électeur Charles-Théodore prohiba en 1784 toutes les sociétés secrètes. Celle des Illuminés ayant continué ses assemblées, il la proscrivit nommément, en 1785, par un décret plus rigoureux, qui détermina Weishaupt et ses affidés à quitter la Bavière.

Par la mort de Charles-Théodore en 1799, la maison de Sulzbach s'éteignit, et sa succession passa à celle de Deux-Ponts.

Électeurs de Saxe. — *Frédéric-Auguste II*, électeur de Saxe depuis 1694, roi de Pologne depuis 1697, régna jusqu'en 1733. La Saxe lui dut la réforme de son code de procédure. Il se distingua par sa magnificence et par son amour pour les arts. Il embellit beaucoup la ville de Dresde, fit construire le fameux pont de l'Elbe, toute la Ville-Neuve, l'*Augusteum*, la galerie des gravures, et fonda, en 1729, l'académie équestre. Il était vaillant, et dans sa guerre malheureuse avec la Suède, il avait montré des talens militaires dignes d'un plus heureux succès. Après lui régna *Auguste III*. L'élévation de ce prince au trône de Pologne, la guerre pour la succession d'Autriche et celle de sept ans, sont les trois grands événemens de son règne. Nous nous bornerons à les mentionner ici, en renvoyant le lecteur aux chapitres où ils sont traités avec détail.

Frédéric-Auguste II, dans les premières années, eut pour principal ministre le comte Alexandre Sulkowski. Mais, en 1738, le *comte de Brühl*, qui déjà, sous le dernier règne, avait eu la faveur de l'électeur, parvint, aidé de la reine et du confesseur, le P. Quarini, à supplanter Sulkowski et à s'emparer du pouvoir. En 1746, il fut déclaré premier ministre. « Il portait, dit Rulhières, dans les affaires de la politique générale de l'Europe, cet esprit d'intrigues sourdes, de mensonges et de doubles manœuvres, qu'on prend si souvent dans les cours; rampant devant son maître, séduisant dans la société par sa grâce et par sa douceur, faible et perfide dans les affaires, et partout ailleurs le plus superbe des hommes. » Il cumula une foule d'emplois dont les revenus ne suffisaient pas à ses dépenses et à son faste inoui. Mais les largesses du roi y suppléaient, et enrichirent démesurément ce ministre dont l'influence malfaisante et la politique vénale ruinaient la Saxe.

Brülh et Frédéric moururent en 1763. L'électeur, après la paix d'Hubertsbourg, avait établi une commission de restauration et convoqué les états du pays pour aviser aux moyens de guérir les plaies que la guerre de sept ans

avait faites ; mais sa prompte mort ne lui permit pas de voir les fruits de leurs travaux. La même année, il avait publié un édit qui mettait hors de cours les mauvaises monnaies dont la Saxe était inondée et qui formaient une telle masse que, dans la seule ville de Freybourg, il en fut fondu, de 1763 à 1768, un poids de 4,888 quintaux.

Frédéric-Auguste IV était un prince indolent, abandonnant le soin des affaires à ses ministres. Il avait le goût de son père pour la magnificence, et, comme lui, fut ami des arts. Dresde lui doit les principales richesses de son brillant musée.

Il eut pour successeur *Christian-Frédéric*, son fils aîné, qui, de concert avec les états encore asssemblés, s'occupa du rétablissement des finances saxonnes. Indépendamment des dettes particulières de la chambre électorale, la dette publique s'élevait à près de 30,000,000 de reichsthalers. On rédigea un plan d'amortissement, que les états approuvèrent, et qui, fidèlement suivi, avait, malgré les guerres survenues, amorti, vers la fin du siècle, la dette saxonne de près de moitié.

Frédéric-Christian, dont le règne promettait de salutaires réformes, n'occupa le trône que deux mois et demi. Son fils aîné, *Frédéric-Auguste IV*, n'étant âgé que de treize ans, le prince Xavier, son oncle, gouverna en qualité de régent jusqu'à la majorité du jeune électeur et continua le sage système qui avait signalé le règne si court de son frère. Un des actes les plus mémorables de sa régence est la fondation de l'académie des mines de Freyberg, qui a rendu les plus grands services à la science minéralogique.

Frédéric-Auguste IV, parvenu à sa majorité en 1769, prit les rênes du gouvernement et les conserva jusqu'en 1827. Le principal événement politique de la partie de son règne qui appartient à l'époque que nous traitons, est la guerre pour la succession de Bavière. Frédéric-Auguste forma des prétentions à la succession allodiale, qu'il portait à 47,000,000 de florins. Il fit cause commune avec

la Prusse dans la courte guerre qui s'éleva à ce sujet, et grossit de 22,000 hommes l'armée du prince Henri. Mais la paix de Teschen ne lui accorda, pour toutes ses prétentions, que 6,000,000 de florins payables en douze années.

Le long règne de Fréderic-Auguste IV fut entièrement consacré au bonheur de ses sujets. Education de la jeunesse, agriculture, industrie, commerce, mines, législation, finances, arts et sciences, toutes les branches de l'administration ont été les objets de sa paternelle sollicitude, dont il trouva le prix dans l'amour immense de ses peuples.

Maison ducale de Saxe. —*Ligne de Saxe-Weimar*. — *Ernest-Auguste* fut duc de Saxe-Weimar depuis 1707 jusqu'en 1748. Ce prince, qui entretenait un état militaire au-dessus des forces de sa principauté, fournit en 1732 à l'empereur deux régimens qui servirent sur le Rhin en Italie. Son fils *Ernest-Auguste-Constantin* lui succéda à l'âge de onze ans, sous l'administration du duc de Gotha, et mourut en 1758, trois ans après sa majorité. Il laissait un enfant de neuf mois, *Charles-Auguste*. Sa mère, Anne-Amélie de Brunswick, eut la tutèle, et signala les seize années de sa régence par une administration bienfaisante. Charles-Auguste régna par lui-même à partir de 1775. Elevé dans l'amour des lettres, il attira à sa cour des littérateurs illustres, Herder, Knebel, Schiller, Wieland. Il éprouva surtout une vive sympathie pour le génie de Goëthe, fixa ce grand poëte à Weimar, et lui voua une amitié et une confiance qui ne se sont pas démenties pendant une liaison de plus de cinquante années. A ses goûts littéraires, qui firent de sa petite capitale l'*Athènes de la Thuringe*, Charles-Auguste joignit la conscience de tous ses devoirs de souverain et dota son pays d'une foule d'institutions utiles qui doivent faire ranger ce prince au nombre des meilleurs de son temps.

Saxe-Gotha. — *Frédéric II*, duc de Saxe-Gotha de 1691 à 1632; Frédéric III, de 1632 à 1772. Ces deux petits princes mirent leur faste dans un nombreux état militaire

et entretinrent jusqu'à six régimens. — *Ernest II* (1772-1804); simple et économe dans son intérieur, il dépensa des sommes considérables pour le perfectionnement de l'agriculture. Il fonda l'observatoire du Seeberg et diverses institutions scientifiques. Son règne fut une époque heureuse pour le pays de Gotha.

Saxe-Meiningen. — *Ernest-Louis I*, de 1706 à 1724. — Ernest-Louis II, fils du précédent, meurt en 1729, est remplacé par son frère *Charles-Frédéric*, qui meurt lui-même sans postérité en 1743. Après lui, ses oncles et tuteurs *Frédéric-Guillaume* et *Antoine-Ulric*, régnent conjointement. Par la mort de Frédéric, en 1746, Antoine-Ulric reste seul souverain. Il avait épousé en 1711 la fille d'un capitaine au service de Hesse. Il ne put obtenir que les enfans de ce mariage inégal fussent élevés au rang de princes d'empire et déclarés habiles à lui succéder. Mécontent de ses collatéraux, et ne voulant pas leur laisser son héritage, en 1750 il épousa en secondes noces une princesse de Hesse-Philippsthal, et en eut deux fils, *Charles* et *Georges*, qu'en mourant (1763) il laissa sous la tutèle de sa veuve et des deux fils qu'il avait eus du premier lit. Les ducs de Saalfeld, Gotha et Hildbourghausen refusèrent de reconnaître cette régence et s'emparèrent à main armée de Meiningen, non sans une sanglante résistance de la part des co-régens. Un arrêt du conseil aulique les condamna à une amende de 2000 marcs d'or comme perturbateurs du repos public, et déclara la duchesse seule régente, à l'exclusion des fils du premier lit. Le duc Charles mourut en 1782 sans laisser d'enfans. Son frère George, qui avait régné conjointement avec lui par forme de paréage, fut alors seul duc. Depuis (en 1801), il introduisit le droit de primogéniture dans sa maison.

Saxe-Hildbourghausen. — *Ernest-Frédéric I*, de 1715 à 1724. — *Ernest-Frédéric II*, son fils, de 1724 à 1745. — *Ernest-Frédéric-Charles*, fils du précédent, de 1745 à 1780. Celui-ci a pour successeur son fils *Frédéric* destiné à fournir un règne de plus de cinquante ans. — Rien de remarquable sous ces princes, que le mauvais état de

leurs finances. En 1769, elles étaient tellement dérangées que l'empereur fut obligé de mettre leur pays sous administration.

Saxe-Cobourg-Saalfeld.—*Jean-Ernest*, de 1680 à 1729. Ses deux fils, *Christian-Esnest* et *François-Josie* lui succèdent. Le premier meurt en 1745; le second en 1764. Il avait établi le droit de primogéniture. Son fils aîné, *Ernest-Frédéric*, lui succéda et régna jusqu'en 1800. Le même dérangement de finances que dans la maison d'Hildbourghausen fit mettre en 1773 le pays de Saalfeld sous administration impériale.

Maison électorale de Brandebourg (Voyez le chapitre VI).

Maison électorale de Brunswick-Lunebourg ou Hanovre. — (Voyez l'histoire d'Angleterre et les règnes de Georges I, Georges II et Georges III).

Ducs de Brunswick-Wolfenbuttel. — *Auguste-Guillaume*, de 1714 à 1731; *Louis-Rodolphe*, son frère, beau-père du malheureux Alexis Petrowitz, de 1731 à 1735. Il eut pour successeur son cousin-germain *Ferdinand-Albert II*, qui mourut la même année, et laissa son duché à son fils aîné *Charles*, qui prit une part active à la guerre de sept ans comme auxiliaire des Anglo-Hanovriens. Les désastres de cette guerre, des emprunts onéreux, un goût ruineux pour la magnificence, un état militaire trop considérable, chargèrent ce prince d'une dette de dix à douze millions de reichsthalers. En 1773, son fils aîné, *Charles-Guillaume-Ferdinand*, l'un des héros de la guerre de sept ans, prit une grande et heureuse influence dans le gouvernement. Il opéra beaucoup de réformes qu'il continua après la mort de son père, arrivée en 1780, et parvint à rétablir les finances de l'état.

Ducs de Holstein-Gottorp. — Jusqu'en 1739 régna *Charles-Frédéric*, époux d'Anne de Russie et père de

18.

Charles-Pierre-Ulric, qui fut depuis le czar Pierre III. Ce jeune prince, duc de Gottorp depuis la mort de son père, fut appelé en 1742 à Pétersbourg par l'impératrice Elisabeth, sa tante maternelle, et proclamé grand-duc de Russie. En 1762, il succéda, sous le nom de Pierre III, à Elisabeth. La même année, une tragique révolution lui ôta le trône et la vie, et fit passer son duché de Holstein-Gottorp à son fils Paul, qui fut empereur de Russie en 1796.

Ducs de Mecklembourg-Schwerin.—*Charles-Léopold*, de 1713 à 1747. Règne agité, querelles avec la ligne de Strélitz, avec la ville de Rostock, dont le duc violait les priviléges, et surtout avec la noblesse. *Christian-Louis*, frère et successeur de Léopold, de 1747 à 1756. Ce prince laissa pour héritier de son duché son fils aîné *Frédéric*, qui publia de sages réglemens pour faire fleurir l'agriculture et le commerce, rebâtit plusieurs villes endommagées par des incendies, rendit quelques rivières navigables, favorisa les manufactures, surtout celles d'étoffes de laine, réforma la justice, abolit la torture, interdit les jeux de hasard, etc. Il eut pour successeur, en 1785, son neveu *Frédéric-François*.

Mecklembourg-Strelitz.—Les longs règnes d'*Adolphe-Frédéric III* (1708–1752) et d'*Adolphe-Frédéric IV* (1752–1794) remplissent presque tout le dix-huitième siècle. Ils ne présentent rien d'intéressant.

Maison d'Anhalt.— *Ligne d'Anhalt-Dessau. Léopold I* (1693–1747) fut un des plus grands capitaines du dix-huitième siècle, et un des héros de l'armée prussienne sous trois rois. Comme administrateur, il travailla avec succès à relever son pays de la décadence où il était encore depuis la guerre de trente ans. Il opposa des digues à l'Elbe et à la Milde, changea ainsi des marécages en terres labourables et assainit la contrée, dont la population s'accrut dès-lors rapidement. Il agrandit et embellit

Dessau, construisit des temples, fonda des écoles et de nouveaux villages. Il accomplit toutes ces améliorations sans imposer de nouvelles taxes et par les ressources qu'il trouva dans son économie et dans une bonne administration.

En 1727, il établit dans sa maison la loi de primogéniture. Il avait épousé en 1698 la fille d'un apothicaire de Dessau. En 1701, il obtint de l'empereur l'élévation de cette dame au rang de princesse, et les enfans nés ou à naître de ce mariage furent déclarés habiles à succéder. L'aîné d'entr'eux, *Léopold-Maximilien*, devint prince d'Anhalt par la mort de son père, et fut comme lui un capitaine distingué et un administrateur habile. Il mourut en 1751. Son fils, *Léopold-Frédéric-François*, resta mineur sous la tutelle de son oncle Thierry, jusqu'en 1758 où il régna par lui-même. Son règne, qui embrasse toute la seconde moitié du dix-huitième siècle et les dix-sept premières années du dix-neuvième, fut celui d'un prince accompli. Il vit s'élever de beaux édifices, fruit du goût du prince pour les arts, et continuer les améliorations administratives des deux règnes précédens. D'utiles réglemens de police furent publiés; des établissemens de bienfaisance procurèrent de l'occupation aux pauvres et du pain à ceux qui ne pouvaient en gagner par leur travail; des écoles de toute espèce furent fondées; on perfectionna l'agriculture; on établit des haras; on construisit des chaussées : le pays prospéra sous un gouvernement dirigé tout entier vers le bien-être des sujets.

Nous ne dirons rien des *lignes* d'*Anhalt-Bernbourg* et d'*Anhalt-Cothen*. La ligne de *Zerbst* est célèbre pour avoir produit l'impératrice Catherine II, mariée en 1745 au grand-duc Pierre.

Maison de Bade. — La *ligne de Bade-Bade*, très-célèbre dans le dix-septième siècle par les margraves *Léopold-Guillaume* et *Louis-Guillaume*, deux des plus grands capitaines de leur temps, ne jeta aucun éclat dans le dix-huitième siècle, et s'éteignit en 1771.

Ligne de Bade-Dourlach. — *Charles-Guillaume* (de 1709-1738), prince éclairé, ami des arts, fondateur du château de Carlsruhe. Il a pour successeur son petit-fils *Charles-Frédéric* (1738-1811). Ce prince, mineur jusqu'en 1746, prit à cette époque le gouvernement de son état. Dans le cours de son règne long et bienfaisant, « il publia, dit l'historien Schœll, une foule d'ordonnances pour l'amélioration de la justice, pour la simplification de la procédure civile et criminelle, pour la police des arts et métiers, pour la suppression d'une multitude d'abus, pour le gouvernement intérieur des communes, pour l'adoucissement du sort des pauvres, des veuves et des orphelins, pour le perfectionnement de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux, pour les progrès de l'industrie et l'introduction de manufactures auxquelles le pays fût propre, pour la construction de grandes routes, pour l'éducation et l'instruction publique. » Parmi ses réglemens, on remarque ceux par lesquels il abolit la torture et la servitude (1767 et 1783).

En 1771, il réunit les états des deux branches de sa maison par la mort d'Auguste-Georges, dernier margrave de Bade-Bade.

Ducs de Wirtemberg. — *Eberhard-Louis* (1677-1733), mineur jusqu'en 1692. Il combat pour l'Autriche dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se prend, vers 1708, d'une folle passion pour une demoiselle de Gravenitz, intrigante et artificieuse, et l'épouse secrètement, quoique déjà marié à une princesse de Bade-Dourlach. Subjugué par cette femme, il lui abandonne le gouvernement de l'état, qu'elle ruine par ses prodigalités. Après une longue et funeste domination, elle est enfin exilée en 1731 et laisse la chambre des finances du duc chargée d'une dette considérable. Eberhard-Louis meurt sans enfans en 1733; il a pour successeur son cousin-germain *Charles-Alexandre*, qui gouverna sagement, mais ne régna que trois ans et demi. Son fils Charles-Eugène n'imita point son économie. Sa magnificence, sa passion

pour les spectacles, ses voyages, ses volages amours, son fastueux état militaire, l'entraînèrent dans de grandes dépenses. Il s'éleva de graves contestations entre ce prince et les états de Wirtemberg au sujet de ses profusions. Charles-Eugène reconnut enfin ses torts (1778), promit, dans un manifeste solennel, de mieux gouverner à l'avenir, et tint parole. Il retrancha toutes les dépenses inutiles et ne continua que celles, qu'au milieu de vaines prodigalités, il avait déjà utilement consacrées à encourager l'industrie, l'agriculture, et à protéger les sciences et les arts, qui lui doivent une académie de sculpture, d'architecture et de peinture, la bibliothèque publique de Stuttgard et l'université connue sous le nom d'*Institut de Charles*. En 1793, il eut pour successeur son frère Louis-Eugène.

Maison de Hesse. — *Ligne de Hesse-Cassel*. Le landgrave *Charles* (1670-1730) prend une part active aux guerres contre Louis XIV, de 1688 à 1714. En 1718 et 19 il fournit des secours à l'empereur dans les guerres de Hongrie et de Sicile. En 1726, il accède à l'alliance d'Hanovre et met 12,000 hommes à la solde de l'Angleterre. Il a pour successeur, en 1730, son fils *Frédéric*, élu roi de Suède depuis 1720, et qui remet à son frère Guillaume l'administration du landgraviat de Hesse. Frédéric étant mort en 1751 sans postérité légitime, *Guillaume*, huitième du nom, lui succède dans le landgraviat. Sous son règne éclate la guerre de sept ans, qui attire sur le pays de Cassel les armées françaises et de grands désastres. *Frédéric II* succède à Guillaume VIII, son père, en 1760. Après la paix d'Hubertsbourg, il s'occupe avec succès à remettre l'ordre dans ses finances et spécule sur sa nombreuse armée, qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il vend pour des subsides. Il fonde à Cassel une académie de peinture et signale son règne pacifique par plusieurs institutions utiles. Il meurt en 1785, laissant à son fils *Guillaume IX* un état florissant et un trésor que des

calculs, sans doute exagérés, ont estimé à 65,000,000 de florins.

Hesse-Darmstadt. — *Ernest-Louis*, 1678-1739; *Louis VIII*, 1739-68; *Louis IX*, 1768-90. — Rien de remarquable dans le règne de ces princes.

PRINCIPAUTÉS DIVERSES. — Outre les maisons souveraines dont nous venons d'effleurer l'histoire, l'Allemagne compte un grand nombre de maisons princières qui n'ont pour nous aucune importance, et dont nous nous dispenserons même de donner la nomenclature.

SECTION III.

Maison d'Autriche. (1715-90.)

Charles VI était à peine sorti de la longue guerre de la succession, qu'il fut engagé dans une guerre nouvelle. En 1715, les Turcs, rompant le traité de Carlowitz, conquirent la Morée sur les Vénitiens et mirent le siége devant Corfou. Venise réclamait le secours de l'empereur. Vainqueur au sanglant combat de *Carlowitz*, sur ce champ même où, dix-sept ans auparavant, avait été signée la trève que les Turcs avaient enfreinte par l'invasion de la Morée, le prince Eugène s'empara du Bannat, de la Valachie (1716), investit *Belgrade* l'année suivante, la réduisit après un combat opiniâtre où 40,000 Autrichiens mirent en déroute 200,000 Ottomans, et, le 21 juillet 1718, imposa à la Porte le traité de *Passarowitz* par lequel la maison d'Autriche acquit le Bannat de Temeswar, la partie occidentale de la Valachie et de la Servie, une partie de la Bosnie et Belgrade. Quelques jours après (2 août), Charles VI conclut avec la France et la Grande-Bretagne le traité que l'accession probable des Provinces-Unies fit nommer de la *quadruple-alliance*,

et qui donnait à l'empereur la Sicile en échange de la Sardaigne, à condition qu'il reconnaîtrait Philippe V pour roi d'Espagne, et que la Toscane et l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Plaisance seraient accordées à l'infant don Carlos (*V. chap. III, Sect. II*).

Ce fut vers ce temps-là que Charles VI promulgua, sous le titre de *pragmatique-sanction*, une nouvelle loi de succession pour les états de la maison d'Autriche. D'après un pacte de famille fait par Léopold I et confirmé par ses fils Joseph et Charles, les états héréditaires devaient passer aux filles de Joseph, de préférence à celles de Charles, si ces deux princes mouraient sans héritier en ligne masculine. Charles dérangea l'ordre établi par son père, et régla qu'à défaut d'héritier mâle, sa succession serait dévolue : 1°. à sa fille et à ses descendans; 2°. à ses autres filles et à leurs descendans, selon le droit d'aînesse; 3°. aux archiduchesses ses nièces, filles de Joseph, et aux descendans de ces princesses. En les mariant aux électeurs de Saxe et de Bavière, il les força de renoncer à leurs prétentions; et, voulant assurer les droits de sa fille mieux que par ces renonciations toujours peu respectées par qui peut les rétracter impunément, il fit reconnaître sa pragmatique par les différens états de ses provinces. Depuis, il ne cessa de solliciter des puissances de l'Europe la garantie de cet acte, qui a été la plus importante affaire de sa vie et le mobile principal de sa politique.

Empereur d'Allemagne, souverain héréditaire de la Hongrie, de la Transilvanie, de la Bohême, de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol et du Brisgaw, et venant d'acquérir par des traités récens les royaumes de Naples et de Sicile, le Milanais et les Pays-Bas, Charles VI, à l'époque de la quadruple-alliance, paraissait le plus puissant monarque de la chrétienté. Il régnait, à la vérité, sur un vaste empire, mais dont les états épars n'avaient point la force de l'unité. La population de cet empire pouvait lui fournir des armées nombreuses; mais ses revenus faibles et mal administrés

n'auraient pu suffire à leur entretien. Dans cet état de choses, l'intérêt de Charles VI était de conserver la paix au-dedans et au-dehors, de suppléer par une sage économie à la modicité de ses revenus, et de fermer les plaies des guerres passées. Mais Charles, se laissant plus diriger par le souvenir de l'antique grandeur impériale que par le sentiment de sa faiblesse réelle, ne consultait point ses forces pour agir. C'était par un vif désir d'obtenir la Sicile qu'il avait accédé à la quadruple-alliance et consenti à soumettre ses contestations avec l'Espagne à la décision d'un congrès qui devait être tenu à Cambrai. Mais, dès que cette île fut en sa possession, il n'envisagea plus que le danger de laisser un Bourbon régner sur la Toscane, sur Parme et Plaisance, et ne songea qu'à éluder ses engagemens. Il ne les avait pris que dans l'espoir que l'Angleterre aurait le même intérêt que lui d'en empêcher l'exécution. Mais lorsqu'il vit que Georges I restait fidèle à sa parole, non-seulement, dans son courroux, il retarda, tant qu'il lui fut possible, l'ouverture du congrès, mais il conçut le projet de nuire au commerce des puissances maritimes, et établit à Ostende une compagnie des Indes orientales (19 décembre 1722). Cependant, les prétentions du roi d'Espagne étant soutenues par l'Angleterre et par la France, Charles ne put, au commencement de l'année 1724, refuser l'acte d'investiture ni différer plus long-temps la tenue du congrès projeté. Il eut cette singulière issue que, mécontentes des puissances médiatrices, les deux puissances contendantes changèrent tout-à-coup leur inimitié en une étroite union par *l'alliance de Vienne* (avril 1725). A cette alliance l'Angleterre et la France opposèrent celle de Hanovre, dans laquelle entrèrent successivement la Prusse, la Hollande, la Suède et le Danemarck. Charles, ayant reçu de l'Espagne des sommes considérables, se prépara à la guerre et parut braver la confédération. Il se vanta d'écraser les protestans en Allemagne, et de faire de la branche cadette de la maison de Bourbon une nouvelle maison de Bourgogne qui humilierait l'orgueil de la branche aînée. Il traita le

gouvernement des Provinces-Unies de gouvernement de colporteurs et de marchands, et déclara que, si Georges I ne restituait Gibraltar et Minorque, il exciterait contre lui son parlement et le ferait descendre du trône. En même temps, il signait un traité d'alliance défensive avec l'impératrice de Russie, qui lui promettait 30,000 hommes en cas d'attaque. Il gagnait à son parti les électeurs ecclésiastiques et l'électeur palatin. Il arrachait à la Saxe une promesse de neutralité, et parvenait à détacher le roi de Prusse de la ligue de Hanovre. L'Espagne commença la guerre par le siége de Gibraltar. La mort de l'impératrice de Russie, qui priva Charles VI d'un secours puissant, le blocus des galions espagnols par les Anglais dans les ports d'Amérique et l'interruption des subsides de Madrid, la défection de plusieurs états d'Allemagne et les hésitations du roi de Prusse, refroidirent bientôt l'ardeur belliqueuse de l'empereur. La promotion du cardinal de Fleuri au principal ministère de France hâta le rétablissement de la *paix*, qui fut signée à *Paris* le 31 mai 1727. Nous avons rapporté ailleurs les conditions de cette paix, ainsi que la rupture des liaisons passagères de l'Autriche avec l'Espagne, le retour de Charles VI à l'alliance des puissances maritimes, le renouvellement des contestations au sujet de l'investiture des duchés de Parme et de Plaisance, les efforts de l'empereur pour obtenir des puissances de l'Europe la garantie de sa pragmatique, la guerre de 1733 au sujet de l'élection de Pologne, les revers de la maison d'Autriche dans cette guerre, et le traité qui la termina en 1735 (*Voyez Chap. III, Sect. II*).

Deux années après, Charles s'engagea, malgré l'épuisement de ses finances, dans une nouvelle guerre suscitée en Europe par l'ambition de la Russie. Pierre-le-Grand avait tenté de faire un établissement sur la mer d'Azof, pour procurer à ses vaisseaux la libre entrée du Pont-Euxin. Ce dessein avait échoué par le mauvais succés de la campagne de 1711 contre les Turcs. L'impératrice Anne le reprit en 1736. Voyant la Porte en guerre avec la Perse, elle prit prétexte des incursions de quelques

hordes de Tartares pour attaquer les Ottomans. Deux armées russes, sous Munich et sous Lascy, firent rapidement la conquête de la Crimée et d'Azof. L'empereur, soit fidélité aux engagemens qu'il avait avec la czarine et reconnaissance des secours qu'elle lui avait prêtés dans la dernière guerre contre la France, soit désir de se dédommager, du côté de la Bosnie, des pertes qu'il avait faites en Italie, joignit ses armes à celles des Russes. L'armée impériale, dans la campagne de 1737, n'éprouva que des revers. Ils provenaient de sa faiblesse numérique, du défaut de vivres et de munitions, de la discorde qui s'était mise entre les généraux, et surtout des ordres émanés de la cour, qui traversaient les plans du généralissime, *comte de Seckendorf*, et nuisaient aux opérations militaires. Cependant Seckendorf fut rendu responsable des événemens. Il fut privé de son commandement et de la liberté. La guerre, sous le *duc de Lorraine* et le *comte de Kœnigseck*, ne fut pas plus heureuse en 1738. L'année suivante, le feld-maréchal *Wallis*, nommé généralissime, fut battu à *Grotzka*, ne put empêcher les Turcs d'investir Belgrade, et repassa le Danube, dont la rive septentrionale fut occupée par l'ennemi. La consternation se répandit dans Vienne. Wallis, chargé de négocier la paix, signa de honteux préliminaires dont la fierté de l'empereur fut révoltée. Un nouveau négociateur, le *comte de Neuperg*, n'obtint que de faibles adoucissemens aux conditions imposées par le vainqueur ; et, par la paix définitive, l'empereur céda la Servie avec les villes de Belgrade et de Szabatch, et la Valachie autrichienne avec le Nouvel-Orsova, cessions dont il crut rejeter et ne fit qu'aggraver l'opprobre en punissant Wallis et Neuperg d'une injuste captivité.

« Après la conclusion de cette paix, l'armée autrichienne se trouva dans un état de délabrement affreux. La plus grande partie des troupes demeura en Hongrie ; mais leur nombre ne passait pas 43,000 combattans ; l'empereur n'avait d'ailleurs que 16,000 hommes en Italie, 12,000 au plus en Flandre, et cinq ou six régimens

répandus dans les pays héréditaires. Au lieu donc que cette armée devait faire le nombre de 175,000 hommes, l'effectif ne montait pas à 82,000. Outre cela, les finances de Charles VI étaient dans la plus grande confusion. Une mésintelligence ouverte régnait entre ses ministres; la jalousie divisait les généraux, et l'empereur lui-même, découragé par tant de mauvais succès, était dégoûté de la vanité des grandeurs. Cependant l'empire autrichien, malgré ses vices et ses faibles cachés, figurait encore l'année 1740 en Europe au nombre des puissances les plus formidables : l'on considérait ses ressources, et qu'une bonne tête y pouvait tout changer; en attendant, sa fierté suppléait à sa force, et sa gloire passée à son humiliation présente. » (*Frédéric II, Hist. de Mon Temps*).

Cette humiliation affligeait vivement Charles VI. Le chagrin altéra la santé de ce prince, et contribua à sa fin prématurée. Il mourut le 20 octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Charles VI peut être rangé parmi les protecteurs des lettres et des sciences. Il fonda une bibliothèque publique, et commença le superbe cabinet des médailles. Il rétablit les académies de peinture, de sculpture et d'architecture, et sans doute il excéda ce que permet à un prince l'amour des arts en composant la musique d'un opéra qui fut représenté sur le théâtre de la cour par des personnes de la plus haute noblesse, et en prenant place parmi les musiciens de l'orchestre. Le commerce et les manufactures furent l'objet de son attention. Il facilita les communications entre les différentes parties de ses vastes états par la construction d'un grand nombre de chemins. Comme législateur, il corrigea divers abus dans les cours de justice, et donna une meilleure forme au gouvernement de la Hongrie. Il avait des qualités qui pouvaient rendre son règne utile et illustre. Mais ses projets de guerre et d'ambition en firent une époque funeste à ses sujets. Il était réservé à une femme de relever l'Autriche de l'abaissement où il la laissa.

A l'âge de vingt-quatre ans, *Marie-Thérèse*, fille aînée

de Charles VI, mort sans postérité masculine, succéda, en vertu de la pragmatique-sanction, à tous les états de la maison d'Autriche. Aux grâces les plus séduisantes de son sexe, cette princesse, véritablement formée pour le trône, joignait une force d'esprit supérieure et un courage viril. Elle en avait besoin dans les conjonctures où elle se trouvait. Elle n'avait, pour ainsi dire, ni trésor ni armée. Le mécontentement excité par la disette faisait craindre un soulèvement dans la capitale. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, réclamait la succession de Charles VI, et, malgré les actes solennels qui avaient garanti la pragmatique, on prévoyait qu'il ne serait pas le seul compétiteur de Marie-Thérèse. Les esprits troublés voyaient déjà, sous une jeune reine sans expérience et un ministère sans vigueur, l'empire autrichien voisin d'une dissolution générale, les Turcs en Hongrie, les Hongrois révoltés, les Saxons en Bohême, les Bavarois aux portes de Vienne, et la France les animant tous. Néanmoins, l'avénement de Marie-Thérèse fut tranquille. Une sage police calma les agitations de la capitale. Toutes les provinces, la Hongrie surtout, disputèrent de fidélité. La plupart des cabinets étrangers, quelles que fussent d'ailleurs leurs dispositions secrètes, se montrèrent favorables à la nouvelle reine. Elle parut n'avoir d'abord affaire qu'au seul électeur de Bavière, qui persista invinciblement dans ses prétentions.

Cependant la cour de Vienne commençait à peine à se rassurer, qu'un nouvel ennemi s'éleva tout-à-coup contre elle. Jeune, ambitieux, jaloux de signaler par quelque action d'éclat le début de son règne, commandant à une des plus belles armées de l'Europe, *Frédéric II* résolut de profiter de la faiblesse de la maison d'Autriche, et, faisant revivre des droits surannés sur quelques parties de la *Silésie*, il envahit soudainement cette province qu'il soumit presque entière en quelques semaines. Ayant réclamé, mais en vain, les secours des puissances qui avaient garanti la pragmatique, Marie-Thèrèse fit un malheureux essai de ses forces contre Frédéric à la ba-

taille de *Molwitz*. La défaite des Autrichiens fut comme un signal aux prétendans qui convoitaient l'héritage de Charles VI. Outre Charles-Albert, l'électeur de Saxe, les rois d'Espagne et de Sardaigne revendiquèrent à divers titres, un droit dans cette succession et le maréchal de Belle-Isle, ambassadeur de France à la diète de Francfort, se rendit auprès du roi de Prusse pour lui proposer le démembrement de la monarchie autrichienne. Frédéric, qui ne voulait pas contribuer à augmenter l'ascendant de la France en Allemagne, ni concourir à l'agrandissement des électeurs de Bavière et de Saxe par le partage des états autrichiens, fit offrir à la reine de Hongrie des conditions modérées d'accommodement. Malgré le péril, la fierté des Césars se révolta d'abord dans cette princesse à l'idée de céder volontairement la moindre portion de leur héritage. Cependant l'électeur de Bavière avait commencé les hostilités par la prise de Passaw; et, secondé d'une armée française sous le commandement de Belle-Isle, il se rendait maître de Lintz, où il était reconnu archiduc d'Autriche. Un autre corps de troupes françaises, sous le maréchal de Maillebois, passait la Meuse et forçait les Anglo-Hanovriens, alliés de Marie-Thérèse, à conclure un traité de neutralité. L'électeur palatin et ceux de Saxe et de Cologne entraient dans la grande confédération formée contre cette princesse. Les Espagnols et les Piémontais se disposaient à l'attaquer en Italie. Le roi de Prusse poussait vivement ses succès en Silésie et tendait à se mettre en rapport avec les Français et les Bavarois qui avaient envahi la Bohême. Marie-Thérèse semblait perdue. Sa fermeté, les subsides de la Grande-Bretagne et le zèle des Hongrois la soutinrent. A son avénement, elle a prêté le serment d'André II, qui avait été aboli par Léopold I à la diète de Presbourg. Les Hongrois reconnaissans font celui de mourir pour elle, et leurs nombreuses phalanges, Croates, Pandours, Esclavons, Talpaches, se pressent autour de l'étendard royal. L'élan se communique aux autres provinces, et toutes les forces de la monarchie se déploient pour la défendre. Mais, menacée de succom-

ber sous tant d'ennemis qui l'attaquent de toutes parts, Marie-Thérèse se résigne enfin à désarmer le plus redoutable par un pénible sacrifice. Ayant obtenu par le traité de *Schnellendorf* la Basse-Silésie et les villes de Breslaw et de Neisse, Frédéric II se retire de la lutte, et Marie-Thérèse est libre de concentrer et de diriger toutes ses forces contre les Français, les Bavarois et les Saxons.

Elle ne peut empêcher l'électeur de Bavière de se faire couronner roi de Bohême à Prague, puis d'être, sous le nom de *Charles VII*, proclamé empereur à Francfort (1742). Mais tandis que ce prince acquiert de vains titres, il perd toutes ses conquêtes en Bohême et en Autriche; son électorat devient la proie de l'ennemi, et, le jour même où il est élu empereur, Munich tombe au pouvoir des Autrichiens. Les succès de Marie-Thérèse font craindre au roi de Prusse qu'elle ne veuille recouvrer la Silésie. Ce prince reprend les armes, bat les Autrichiens à *Chotusitz*, et, prompt à recueillir le fruit de sa victoire, il se fait céder, par la *paix de Breslaw*, la Haute et la Basse-Silésie et le comté de Glatz en toute souveraineté. L'électeur de Saxe, compris dans le traité, reconnaît de nouveau la pragmatique, et rappelle ses troupes qui étaient à l'armée française. Un moment interrompus par l'agression de Frédéric, les succès de l'Autriche reprennent leur cours. Ils sont puissamment secondés par l'argent et par les soldats de l'Angleterre, par les subsides de la Hollande, et par la défection du roi de Sardaigne qui, changeant, comme le roi de Prusse, au gré de ses intérêts, se déclare pour la reine de Hongrie, moyennant la cession de quelques territoires du Milanais. Voyant la France abandonnée de la Prusse et de la Saxe et n'ayant plus pour allié dans l'empire qu'un empereur chassé de ses états, le cardinal de Fleuri offre la paix à Marie-Thérèse qui la refuse. Les Français, naguères victorieux en Allemagne, sont bloqués dans Prague, d'où le maréchal de Belle-Isle s'estime enfin heureux de s'échapper avec 12,000 hommes, débris d'une armée de 40,000. La Bavière, où Charles VII avait rétabli sa domination chan-

telante, est occupée de nouveau par les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuse armée, les Anglo-Hanovriens, vainqueurs à *Dettingen*, menacent les frontières de la France (1743). Cette puissance sur laquelle retomba tout le poids d'une guerre où originairement elle n'avait point un intérêt direct, redoubla d'efforts pour la soutenir. Le roi qui, depuis la mort du cardinal de Fleuri, s'est mis à la tête des affaires, envahit la Flandre avec 100,000 hommes. Ses rapides succès sont interrompus par l'entrée des Autrichiens en Alsace et en Lorraine. Redoutant la prépondérance de l'Autriche et se défiant des intentions de Marie-Thérèse humiliée du sacrifice de la Silésie, Frédéric, pour la troisième fois, au mépris des traités récens, intervient dans la querelle et fait tourner la chance des combats (1744). Marie-Thérèse rappelle son armée d'Alsace pour l'opposer aux Prussiens en Bohême. Frédéric bat les Autrichiens à *Friedberg* et à *Sorr* (1745), leurs alliés les Saxons à *Kesselsdorf*, et, maître de Dresde et de l'électorat, dicte les conditions d'une troisième paix qui lui confirme la possession de la Silésie et du comté de Glatz. Dans le même temps Louis XV triomphait à *Fontenoi*. Les Espagnols avaient l'avantage en Italie. Toute cette campagne n'eût été marquée pour Marie-Thérèse que par des disgrâces, sans l'élection de son époux, *François de Lorraine*, au trône impérial vacant par la mort de Charles VII.

En 1746 et 47, les Autrichiens reprennent l'offensive en Italie, repoussent même les Français et les Espagnols au-delà des Alpes, et pénètrent jusqu'en Provence ; mais ils ne peuvent s'y maintenir. Les Français continuent de vaincre dans les Pays-Bas. Les journées de *Rocoux* et de *Lawfelt*, la prise de Berg-op-Zoom, l'investissement de Mastricht, mettent la Hollande en péril. L'Angleterre et les états-généraux prêtent enfin l'oreille aux propositions du roi de France, qui, à chaque victoire nouvelle, n'a cessé de demander la paix. Marie-Thérèse n'ayant plus à combattre le roi de Prusse et s'étant fortifiée de l'alliance

de la Russie qui lui envoyait un secours de 30,000 hommes, se flattait de regagner la supériorité qu'elle avait perdue. Elle répugnait à la paix ; mais lorsqu'elle voit que la France, la Hollande et l'Angleterre en ont signé les préliminaires, elle y accède à regret, et le traité d'*Aix-la-Chapelle* (1748) fait trève aux calamités des peuples.

Dans le silence des armes, Marie-Thérèse, par d'utiles réformes, améliora l'administration de ses états. « Elle mit dans ses finances un ordre inconnu à ses ancêtres ; et non-seulement répara, par de bons arrangemens, ce qu'elle avait perdu par les provinces cédées au roi de Prusse et au roi de Sardaigne, mais même augmenta considérablement ses revenus. Ils montèrent à 36,000,000 de florins. L'empereur Charles VI, possesseur du royaume de Naples et de la Silésie, n'en avait pas eu autant... Marie-Thérèse avait senti, dans la guerre précédente, la nécessité d'une meilleure discipline. Elle choisit des généraux actifs, capables de l'introduire dans ses troupes. On formait toutes les années, dans les provinces, des camps où les soldats étaient exercés par des inspecteurs très-versés dans les grandes manœuvres militaires. L'impératrice se rendit elle-même, à différentes reprises, dans les camps de Prague et d'Olmutz pour animer les troupes par sa présence et par ses libéralités... Elle fonda près de Vienne un collége où la jeune noblesse était instruite dans tous les arts qui ont rapport à la guerre. Par tous ces soins, le militaire acquit, dans ce pays, un degré de perfection où il n'était jamais parvenu sous les empereurs de la maison d'Autriche ; et une femme exécuta des desseins dignes d'un grand homme. » (*OEuvres posthumes du roi de Prusse.*) Jusqu'alors, la manière d'exercer les troupes n'était pas la même pour tous les régimens, ce qui produisait beaucoup de confusion un jour de combat. Un système général fut combiné sous la direction du comte de Daun, qui s'était distingué dans les dernières campagnes, et qui fut depuis, dans la guerre de sept ans, le plus redoutable adversaire de Frédéric. L'admi-

nistration de la justice attira aussi l'attention de Marie-Thérèse, et elle en bannit plusieurs abus qui résultaient principalement de ce que la justice et la police étaient remises aux mêmes tribunaux. Elles furent désormais séparées.

L'impératrice ne trouvait, dans la plupart des membres de son conseil, ni assez de vigueur ni assez de capacité pour la conduite des affaires. En 1753, elle en confia la direction principale au prince de *Kaunitz*, homme doué d'un génie supérieur, profondément instruit de la situation politique de l'Europe, ministre d'un secret impénétrable, d'une incorruptible intégrité, d'un inviolable dévouement à sa souveraine ; du reste, vain, opiniâtre et impérieux. Dans le temps de son avénement au ministère, des différends touchant le commerce des Pays-Bas commençaient à relâcher les nœuds de l'étroite alliance qui subsistait entre les cours de Londres et de Vienne. D'une autre part, l'agrandissement rapide de la maison de Brandebourg était pour l'Autriche un grave sujet de douleur et d'inquiétude. Marie-Thérèse regrettait amèrement la perte de la Silésie, ce riche et beau pays, et ne pouvait, dit-on, sans répandre des larmes, jeter les yeux sur un silésien. L'abaissement de la puissance prussienne fut la principale fin de la politique de Kaunitz, et, renversant les idées reçues, écartant les vieux préjugés, il conçut l'étrange et hardi dessein d'arriver à son but par une alliance avec la France. La marquise de Pompadour, dont la fière Marie-Thérèse ne dédaigna point de flatter la vanité en écrivant du ton le plus amical à cette courtisane parvenue, fut l'instrument de cette alliance. Louis XV, dans la licence de ses mœurs, avait conservé un fonds de religion qui lui donnait de l'éloignement pour Frédéric le philosophe et l'esprit fort. De son côté, Frédéric tournait en ridicule un prince libertin qui se piquait de religion. La favorite, exploitant les plaisanteries que se permettait ce monarque railleur, redoubla pour lui l'antipathie de Louis XV, qui, pénétré d'ailleurs d'une haute estime pour Marie-Thérèse, se laissa tourner insensible-

ment du côté de l'Autriche. Dans ce temps-là, pour quelques territoires incultes en Amérique, la guerre était près d'éclater entre la France et l'Angleterre. Le cabinet britannique réclama de la maison d'Autriche le même appui qu'il lui avait prêté naguère et les secours qu'elle lui devait en vertu des traités. Les longues tergiversations, les réponses équivoques de Kaunitz, annoncèrent à Georges II qu'il ne pouvait plus compter sur l'alliance de l'impératrice. Il rechercha celle du roi de Prusse qui, soupçonnant ce qui se tramait entre l'Autriche et la France, accueillit les propositions du monarque anglais, et conclut avec lui la convention de *Westminster*, dont l'objet était d'empêcher l'entrée de troupes étrangères en Allemagne. Ce traité hâta celui de *Versailles* (1er. mai 1756) qui unit, après tant de haines, les maisons d'Autriche et de France; et, quoiqu'il se négociât depuis longtemps, le cabinet de Vienne, avec une impudence toute diplomatique, le représenta comme la conséquence forcée de celui de Westminster et de l'inconstance de la cour de Londres.

Marie-Thérèse se flattait d'accomplir désormais avec facilité ses desseins contre le roi de Prusse. Dans la guerre commencée l'année précédente avec l'Angleterre, la France était victorieuse. Les Anglais avaient fait d'inutiles tentatives contre ses établissemens d'Amérique. En Europe, ils craignaient une descente dans leur île, et le duc de Richelieu leur avait enlevé celle de Minorque. Enfin, l'électeur de Saxe et l'impératrice de Russie devaient seconder les armes de Marie-Thérèse. La perte de Frédéric semblait certaine. Ce prince, avec sa célérité accoutumée, prévient ses ennemis. Il bat les Autrichiens à Lowositz, force les Saxons à capituler dans le camp de Pirna jugé inexpugnable, et marche sur la Bohême, où il prend ses quartiers d'hiver. L'invasion de la Bohême et de la Saxe est présentée au corps germanique comme une violation de la paix publique, et la diète ordonne contre l'infracteur la formation d'une *armée d'exécution*. Enfin, le roi de Suède accède à la ligue autrichienne.

Frédéric lutte avec des succès variés, mais avec un courage inébranlable, contre la terrible coalition qui le presse de tous côtés. Vainqueur des Autrichiens sous les murs de *Prague* (1757), mais, bientôt après, vaincu à *Kollin* par le maréchal Daun, voyant les Suédois en Poméranie, les Russes dans le Brandebourg, Berlin surpris par un parti de Hongrois, les Français et l'armée d'exécution en Saxe, les Autrichiens victorieux en Silésie, deux coups éclatans, la défaite du prince de Soubise à *Rosbach*, du maréchal Daun à *Lissa*, relèvent ses affaires qu'on croyait désespérées. La guerre se poursuit avec les mêmes alternatives de succès et de revers. Ayant vaincu les Russes à *Zorndorf* (1758), Frédéric, à son tour, est battu par les Autrichiens à *Hochkirken*, par une armée austro-russe à *Kunnersdorf* (1759). Il prend sa revanche à *Liegnitz* et à *Torgau* (1760). Cependant ce prince s'épuise par ses victoires mêmes. Sa position, chaque jour plus difficile, s'empire encore par la retraite du célèbre Pitt, qui dirigeait avec vigueur le gouvernement britannique; puis, dans son point le plus critique, elle prend tout-à-coup une face nouvelle par le changement que la mort de l'impératrice Elisabeth produit dans la politique de la Russie (1762). Marie-Thérèse, abandonnée de cette puissance, consent à la paix. Le *traité d'Hubertsbourg* (1763) lui enlève définitivement la Silésie et le comté de Glatz, et, après tant de sang versé, rétablit toutes choses dans l'empire sur le pied où elles étaient avant les hostilités.

La pacification de l'Allemagne amena l'élection de l'archiduc Joseph en qualité de roi des Romains (27 mai 1764), heureux événement qui confirma la couronne impériale dans la maison de Lorraine, et prévint les malheurs qui auraient pu résulter de la mort inopinée de l'empereur. Le 18 août 1765, François I succomba à une attaque d'apoplexie. C'était un prince affable, poli, mais au-dessous de la dignité de son rang suprême et sans autorité dans le gouvernement. « N'osant, dit Frédéric, se mêler des affaires de l'état, il se jeta dans celles du négoce. Il ménageait tous les ans de grosses sommes de ses

revenus de Toscane et les faisait valoir dans le commerce. Il établissait des manufactures et prêtait sur gages. Il entreprit la livraison des uniformes, des armes, des chevaux et des habits d'ordonnance pour toute l'armée impériale. Associé à un comte Boltza et à un marchand nommé Schimmelmann, il avait pris à ferme les douanes de la Saxe, et, en l'année 1756, il livra même le fourrage et la farine à l'armée du roi de Prusse, qui était en guerre contre l'impératrice son épouse. Durant la guerre, il avançait des sommes considérables à cette princesse sur de bons nantissemens. Il était, en un mot, le banquier de la cour. » Au dix-huitième siècle, il n'était pas désabusé des chimères de l'alchimie et cherchait la pierre philosophale. Toutefois, l'amour de l'argent n'altéra point la bonté de son cœur. Une foule de traits de bienfaisance honorent sa mémoire. Il se distingua, en outre, par sa tolérance en matière de religion et par la protection qu'il accorda aux lettres et aux sciences. Vienne lui doit un riche cabinet d'histoire naturelle et de médailles.

Marie-Thérèse chercha une consolation à la perte d'un époux qu'elle chérissait dans le bonheur de ses sujets. Trop long-temps distraite par la guerre des soins paisibles du gouvernement, elle put enfin s'y livrer avec plus de suite et d'application. « Elle institua, dit l'historien William Coxe, plusieurs académies pour le perfectionnement des sciences et des arts, fonda de nombreuses maisons d'éducation pour des enfans de toutes les classes et réforma les écoles publiques. Elle encouragea par des récompenses toutes les branches d'industrie ; elle tourna particulièrement son attention vers l'agriculture, qui, dans une médaille frappée par ses ordres, fut appelée nourrice de tous les arts ; elle établit à Milan une société chargée de distribuer des prix aux agriculteurs dont les terres auraient produit le plus ; elle imposa d'étroites limites au droit de chasse, et modéra la féodalité en Bohême. Un des principaux ouvrages de sa sagesse fut la réforme de plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'église et les monastères. Voulant diminuer les inconvé-

biens qui résultaient des legs pieux, elle défendit à tout ecclésiastique d'être présent à la rédaction d'un testament. Elle fixa à l'âge de vingt-cinq ans accomplis l'émission des vœux monastiques. Elle abolit une taxe de dix pour cent que, sous le nom de droit de mitre, tout abbé nouvellement nommé levait sur ses vassaux. Elle détruisit le droit d'asile dans les églises et les couvens, ainsi que l'inquisition qui, bien que contenue par l'autorité civile, subsistait encore à Milan. Elle supprima la société des jésuites, quoique son confesseur en fût membre; mais, loin d'imiter la rigueur tyrannique dont usèrent contr'eux d'autres gouvernemens, elle adoucit leur sort autant que le permirent les conjonctures. Enfin, elle abolit la torture dans tous ses états.

« Elle laissa à son fils *Joseph II*, qui avait pris le titre d'empereur, le soin de régler tout ce qui concernait l'armée. Ce prince, aidé du maréchal Lascy, établit dans l'administration militaire une économie qui passa ce qu'on admirait le plus en ce genre dans les réglemens de Frédéric II. A l'imitation du système prussien, la conscription militaire fut, en 1762, introduite dans tous les états autrichiens, excepté les Pays-Bas, le Milanais, le Tyrol et la Hongrie, institution rendue nécessaire par le voisinage du roi de Prusse, qui, dans les guerres précédentes, avait pénétré jusqu'au cœur des provinces héréditaires, avant que la cour de Vienne eût été en mesure de lui opposer une armée. »

Nous voudrions qu'à ces améliorations intérieures se fût bornée désormais l'ambition de Marie-Thérèse et que celle de s'agrandir ne l'eût point rendue complice de l'odieux *partage de la Pologne*. Après la mort d'Auguste III et l'élection de Poniatowski, des troubles funestes, fomentés par la Prusse et la Russie, désolèrent ce malheureux royaume. Frédéric conçut l'idée d'en profiter pour s'approprier la Prusse polonaise qu'il convoitait depuis long-temps; mais il ne pouvait y parvenir sans l'appui de l'Autriche et de la Russie. Il leur fit proposer un partage auquel accéda Marie-Thérèse, après avoir montré

des scrupules que démentit trop l'événement et qui semblent n'avoir eu pour but que de mettre son accession à plus haut prix. Ce fut le 5 août 1772 que fut signé à St.-Pétersbourg l'inique traité qui résolut le premier démembrement de la Pologne. Les trois puissances conspiratrices l'annoncèrent par un manifeste où, avec une dérision insultante, elles donnaient pour motif de leur violation des droits des peuples, les désordres d'une anarchie qu'elles-mêmes avaient entretenue, et les pays qu'elles s'étaient adjugés furent immédiatement envahis par leurs armées. La Russie-Rouge, la Galicie, une partie des palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Beltz, de Volhinie et de Podolie, formèrent le lot de Marie-Thérèse dans cette grande usurpation.

L'impératrice, dont la puissance s'appuyait alors sur une armée de 200,000 hommes et sur des finances si bien réglées que ses revenus excédaient de deux millions de couronnes sa dépense annuelle, accrut encore ses états, en 1777, par l'acquisition de la Buchovine que lui céda la Porte-Ottomane, et, la même année, la mort de l'électeur de Bavière sans postérité masculine parut offrir à la maison d'Autriche l'occasion d'un nouvel agrandissement. Tout l'héritage de l'électeur de Bavière, excepté les terres allodiales, revenait à l'électeur palatin, Charles-Théodore. L'empereur n'en éleva pas moins, à différens titres, des prétentions sur près de la moitié de la succession vacante, et la Bavière fut immédiatement occupée par les troupes autrichiennes. La cour de Vienne, comptant sur le concours de la France, et voyant la Russie engagée dans des contestations avec la Porte au sujet de la Crimée, l'Angleterre absorbée par le soulèvement de ses colonies d'Amérique, le roi de Prusse affaibli par les années et les infirmités, se croyait assurée du succès. Mais Frédéric, secrètement d'accord avec les cours de St.-Pétersbourg et de Versailles, soutint l'indivisibilité de la Bavière, d'abord par des mémoires et des manifestes et ensuite par les armes. Dans une campagne qui se passa en mouvemens de troupes, sans siége et sans combat im-

portant, sa tactique déconcerta la fougue du jeune empereur qui, à la tête d'une armée formidable, brûlait de se signaler. Joseph II avait entrepris cette guerre contre le gré de Marie-Thérèse. Elle s'était efforcée de la prévenir, puis de l'arrêter en ouvrant avec Frédéric une secrète correspondance, où elle déplorait qu'ils fussent sur le point de s'arracher l'un à l'autre leurs cheveux blancs. La médiation de la France et de la Russie ménagea entre les parties belligérantes le traité de *Teschen* (13 mai 1779), par lequel la maison d'Autriche renonça, en faveur de l'électeur palatin, à toute prétention à la succession de Bavière, et obtint pour dédommagement cette partie du cercle de Burckhausen, qui, située entre le Danube, l'Inn et la Saltz, établissait une communication directe de l'archiduché d'Autriche avec le Tyrol.

Marie-Thérèse termina sa glorieuse vie (29 novembre 1780) dans l'année qui suivit la paix de Teschen : princesse d'un grand cœur et d'un jugement droit et ferme, laborieuse, économe et toutefois généreuse, répandant ses bienfaits sans ostentation, affable et de facile accès, unissant la condescendance à la dignité et les vertus privées aux plus brillantes qualités royales. Adorée de ses peuples, elle emporta leurs regrets universels, et sa mémoire resta gravée dans les cœurs.

On attendait beaucoup de *Joseph II*, qui lui succéda à quarante ans, dans toute la force de son âge, et il remplit trop cette attente en se livrant à l'inquiète activité et à l'ardente impatience de son imagination (1). Du vivant de sa mère, prenant peu de part au gouvernement, il s'était instruit par les voyages. L'Europe avait admiré un empereur qui, sans faste et sans suite pompeuse, visitait les pays lointains, et, noble émule du grand czar Pierre, examinait tout avec une sérieuse attention, la marine,

---

(1) « Avec le désir d'apprendre, il n'avait pas la patience de s'instruire » a dit de lui Frédéric II dans ses mémoires. Ce peu de mots explique presque tout son regne.

le militaire, les cours de justice, les établissemens de charité, les arts et les manufactures. Pendant ses fréquentes excursions dans les provinces autrichiennes, on l'avait vu s'intéresser à la situation de tous ses sujets, surtout de ceux de la dernière classe, et, pénétrant dans leurs chaumières, soulager les besoins des infortunés. Il montrait le désir d'affranchir les paysans de la servitude, et déclarait que son plus grand honneur serait de régner sur des hommes libres. Animé d'intentions pures et pouvant, dans son rang suprême, donner un libre essor à ses talens, il parut aux politiques devoir éclipser tous les réformateurs des âges anciens et modernes. Ses œuvres démentirent ce présage.

A l'avènement de Joseph II, la monarchie autrichienne comptait autant de nations que de provinces, ayant toutes un langage, un gouvernement, des lois et des usages différens. Le système féodal subsistait partout, modéré en quelques états par des lois écrites et par la coutume, conservant ailleurs, et particulièrement en Hongrie, toute sa force primitive. Le clergé et la noblesse étaient tout puissans, les habitans des villes peu considérés, et les paysans serfs, excepté dans les Pays-Bas, dans le Tyrol et dans l'Autriche proprement dite. Chaque province avait une assemblée d'états que composaient les deux ordres privilégiés et quelques délégués des villes royales, et qui partageait avec le souverain le droit d'administrer la justice et d'établir des impôts dont le peuple portait presque tout le poids. Marie-Thérèse avait réduit les priviléges excessifs de la noblesse et du clergé, et allégé, autant que l'avaient permis les circonstances, les charges des autres classes. Elle avait procédé par des réformes modérées et successives. L'impétueux Joseph II voulut aller plus vite, et, pour ainsi dire, atteindre le but d'un seul bond. Extirper la féodalité, anéantir la superstition, faire fleurir l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts, abolir toute distinction de langage et de coutumes entre ses états, former de tant d'élémens divers un tout homogène et un grand corps régi par un

système uniforme d'administration et animé d'un même esprit, tout embrasser enfin et tout refondre, tel fut le travail immense dont il fit la tâche d'un seul règne, en dépit de mille obstacles accumulés par le temps et par des habitudes invétérées.

Il commença l'exécution de son vaste plan de réforme par abolir les juridictions particulières qui existaient en grand nombre dans un empire bigarré de tant de coutumes. Il divisa ensuite la monarchie en treize gouvernemens subdivisés en cercles, dont chacun fut administré par un magistrat ou capitaine chargé de faire exécuter les lois et de protéger les paysans contre les abus du système féodal. Une cour de justice, divisée en deux chambres, l'une pour la noblesse, l'autre pour la bourgeoisie, fut instituée dans chaque capitale de gouvernement. On devait appeler des jugemens à une seconde cour, puis à une troisième, et enfin au tribunal suprême de Vienne. Un magistrat relevant du commandant militaire et du gouverneur-général, qui présidaient les tribunaux, eut le soin de la police. Le gouvernement se composa de quatre départemens, la politique, l'administration, la justice et la guerre. Tous les magistrats et officiers furent subordonnés aux chancelleries d'état de Vienne, dont les résolutions étaient soumises à l'approbation du souverain. C'était un grand bien que de simplifier la forme du gouvernement et de supprimer une multitude de tribunaux inutiles et d'offices féodaux, qui ne servaient qu'à l'oppression du peuple ; mais c'était un grand mal que de faire de la volonté absolue du monarque la base de l'administration. La violence et le despotisme accompagnèrent l'exécution des plans de Joseph II. Les états provinciaux, qui limitaient le pouvoir du prince, furent supprimés ou réduits à une existence précaire et nulle. Quoique l'empereur eût reconnu d'abord les droits et priviléges de ceux de Hongrie, il ne voulut point être couronné, pour ne pas les confirmer par un serment solennel.

Joseph II déclara dominante la religion catholique

romaine, et toutefois diminua l'autorité du pape. Il enjoignit aux évêques de ne recevoir pour valide aucune bulle qui ne leur aurait pas été transmise par le gouvernement. Il soumit les ordres religieux à la juridiction de l'ordinaire, et leur défendit de reconnaître celle des généraux établis à Rome. Il érigea quelques évêchés, en réunit d'autres et réduisit les revenus des plus riches. Pour faciliter l'exercice du culte public, il fonda quatre cents paroisses nouvelles. Il supprima plus de deux mille couvens, qu'il convertit en hôpitaux, en maisons d'instruction et en casernes pour les troupes. Mais il manqua à l'humanité et à la justice en n'assignant aux religieux des deux sexes, qu'il chassa de leurs maisons, qu'une pension dont la modicité ne pouvait les garantir de l'indigence.

Pour épurer la religion du peuple, Joseph II défendit les pélerinages et fit dépouiller de leurs ornemens plusieurs images révérées par la superstition. C'était un louable dessein, mais qui, poursuivi avec trop peu de précautions et de ménagemens, attaquait peut-être l'essence de la religion même chez un peuple accoutumé aux cérémonies religieuses, et qui n'était pas préparé à un rit plus simple. Le droit de primogéniture fut aboli, et la sainteté du mariage fort diminuée par la déclaration que ce n'était qu'un contrat civil, par les facilités qui furent données au divorce, et par le droit de succéder qui fut accordé aux enfans naturels.

Un des actes les plus célèbres de Joseph II est l'édit de tolérance, qu'il donna le 13 octobre 1781, et par lequel il accorda le libre exercice de leur culte aux églises grecque et protestante, déclara tous les chrétiens égaux en droit, quelle que fût leur dénomination, et autorisa toute aggrégation de 3,000 âmes à faire élever un temple, à la charge de fournir un fond suffisant pour l'entretien d'un ministre et le soulagement des pauvres. Il permit aux Juifs d'exercer les arts et les métiers, de se livrer à l'agriculture et même de fréquenter les écoles publiques et les universités. Enfin, il ordonna de faire en

allemand une nouvelle traduction de la Bible. Ces innovations précipitées, en une matière si délicate et de la part d'un prince dont les ancêtres avaient été les constans et fermes soutiens de la religion catholique, alarmèrent la cour de Rome et portèrent le pape Pie VI, malgré son âge, ses infirmités et une saison rigoureuse, à entreprendre le voyage de Vienne. L'empereur lui prodigua les respects et fut sourd à ses remontrances.

En 1780, ce prince publia un édit qui, en changeant la nature de l'impôt territorial, avait pour objet principal l'affranchissement des paysans. Joseph, ayant ordonné un cadastre dans tous ses états héréditaires, abolit dans ceux d'Allemagne les dîmes, les corvées et généralement tous les droits seigneuriaux. Comme on prétendait que le serf était attaché à la glèbe pour assurer le paiement de l'impôt, l'empereur ôta ce prétexte en autorisant chaque village à choisir un collecteur des taxes qui les verserait au trésor public, et de la solvabilité duquel les habitans seraient responsables. La liberté et l'humanité eûssent applaudi à cette mesure, si les propriétaires avaient été dédommagés par d'équitables indemnités, et si, en plusieurs lieux, le nouvel impôt ne s'était élevé au taux énorme de soixante pour cent, rapacité fiscale qui détruisit l'effet que le législateur en avait attendu, et qui empêcha de l'étendre à la Hongrie et aux provinces annexées à ce royaume.

Joseph II n'était point lettré; cependant il encouragea les sciences et les arts utiles. Il institua plusieurs universités, fonda des bibliothèques publiques, créa des chaires de médecine, de chirurgie, de botanique, de physique, d'histoire naturelle, et édifia un grand nombre d'observatoires et de laboratoires. La censure des livres fut enlevée aux ecclésiastiques, qui l'avaient exercée avec un esprit trop exclusif de toute idée nouvelle, et elle fut confiée à des gens de lettres éclairés auxquels l'empereur laissa une grande indépendance dans leurs jugemens. Mais, par une singulière contradiction, ce prince, qui favorisait la propagation des lumières, réprima une juste

curiosité en défendant à tous ses sujets de visiter les pays étrangers avant l'âge de vingt-sept ans.

Le commerce fut un des principaux objets de l'attention de Joseph II. Il encouragea l'industrie nationale et fonda diverses manufactures. Mais, par un faux calcul, il frappa l'entrée des marchandises étrangères d'un droit énorme, équivalant à une prohibition absolue. La circulation intérieure fut facilitée par la suppression des douanes provinciales, et il fut permis aux diverses provinces d'échanger entr'elles leurs produits, ce qui jusqu'alors leur avait été défendu. De nouveaux chemins furent ouverts à grands frais, des canaux creusés ou réparés, Trieste et Fiume déclarés ports francs, et un port construit à Carlo-Pago, sur la côte de la Dalmatie autrichienne. En 1784, Joseph II obtint de la Porte-Ottomane la libre navigation du Danube et celle de la mer Noire jusqu'aux Dardanelles, et il accorda à une compagnie de négocians italiens une exemption de tout droit, et même une prime, pour les grains qu'ils tireraient de la Hongrie et de ses dépendances.

Pour assurer l'exécution de ses plans de réforme et de perfectionnement, il devait s'efforcer de vivre en paix avec toutes les puissances. Cependant son règne entier n'offre qu'une suite de projets ambitieux ou impolitiques, et il s'est jeté lui-même en de si grands embarras, qu'il s'est vu forcé de révoquer plusieurs de ces édits auxquels il attachait sa gloire et son orgueil.

Joseph II désirait vivement l'abrogation du traité de la Barrière, qui blessait l'orgueil de la maison d'Autriche, et qui, depuis l'alliance de cette maison avec la France, semblait être sans objet. Mais, tant que Marie-Thérèse avait vécu, cette princesse, trop prudente pour offenser les puissances maritimes et pour se mettre à la discrétion de la cour de Versailles, avait résisté à toutes les sollicitations de son fils, qui la pressait d'expulser des Pays-Bas les garnisons hollandaises et d'abroger un traité odieux. Dès qu'il fut le maître, il se hâta d'exécuter ses projets à cet égard, et s'engagea avec les Provinces-Unies en des

démêlés qui se terminèrent en 1785 par la *convention de Fontainebleau* (*Voyez la première Section de ce Chapitre*).

Sous le règne de Marie-Thérèse, les armes du roi de Prusse avaient empêché Joseph II de faire la conquête de la Bavière. Mais ce prince ne renonça point à devenir maître de ce beau pays, dont l'acquisition aurait étendu les états autrichiens sans interruption depuis les confins de la Pologne et de la Turquie jusqu'aux rives du Rhin et de la Méditerranée. Il fit consentir l'électeur à échanger la Bavière contre les Pays-Bas, qui devaient être érigés en royaume de Bourgogne ou d'Austrasie. Par d'habiles négociations auprès des puissances, il croyait avoir levé les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de son projet. Mais le constant ennemi de la maison d'Autriche, ce prince qui, à soixante et quatorze ans, conservait toute l'activité de la jeunesse, Frédéric II, fit encore échouer son ambition. Il souleva dans l'empire une opposition si violente, que l'électeur démentit le bruit d'une convention d'échange qu'il aurait faite avec l'empereur, et que celui-ci n'osa entreprendre de le forcer à tenir son engagement. Le seul résultat des desseins de Joseph II sur la Bavière fut une confédération conclue à Berlin, le 3 juillet 1785, entre le roi de Prusse, le roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre, les électeurs de Saxe et de Mayence, le margrave d'Anspach, le duc de Deux-Ponts et d'autres princes, ligue dont le motif apparent était de maintenir la constitution de l'empire, et le but réel, d'arrêter les envahissemens de la maison d'Autriche.

Joseph II, contenu en Allemagne, chercha à s'agrandir aux dépens de la Turquie. La guerre ayant éclaté entre la Russie et la Porte, il prit le prétexte de son alliance avec l'impératrice Catherine II pour attaquer les Turcs, qui ne lui avaient donné aucun sujet de rupture (1788). Il avait fait d'immenses préparatifs qui annonçaient le projet de renverser l'empire ottoman ; il se rendit en personne à son armée, la plus formidable que jamais la maison d'Autriche eût mise sur pied. Tantôt précipité, tantôt irrésolu dans ses mesures, il n'exécuta rien d'im-

portant, eut deux fois la honte de reculer devant le grand-visir, et, après avoir perdu 30,000 hommes en divers combats inutiles et 40,000 de la peste, il revint à Vienne, malade de fatigue et de chagrin, faire les préparatifs d'une campagne nouvelle. Il laissa ses lieutenans, le prince de Cobourg et Loudon, en diriger les opérations, et, par leurs succès, effacer ou peut-être combler le deshonneur de leur souverain. Cobourg, secondé d'un corps russe commandé par Souwaroff, remporta sur le grand-visir une victoire signalée près de *Rimnick* (22 septembre 1789). Loudon s'empara de Belgrade et de Semendria, tandis que les Russes, sous Potemkin, détruisaient une nombreuse armée turque en Bessarabie. Ainsi les deux cours alliées triomphaient partout, et l'empire turc était menacé pour la prochaine campagne de son renversement en Europe. Mais des troubles qui s'élevèrent en Hongrie, le soulèvement des Pays-Bas (*Voyez première Section de ce Chapitre*), et surtout l'interposition des puissances maritimes et de la Prusse, suscitèrent à Joseph II de nouveaux obstacles, et il mourut le 20 février 1790, avec la douleur d'avoir vu échouer tous ses projets. Il emporta dans la tombe le sentiment amer de son impuissance et le doute cruel de ne passer que pour un brouillon, après avoir aspiré à la gloire des législateurs et des conquérans.

CHAPITRE VI.

ROYAUME DE PRUSSE. (1701-86.)

Les burgraves de Nuremberg, de la maison de Hohen-Zollern, tenaient un rang considérable dans l'empire par leur dignité, leur naissance et leurs richesses. Au com-

mencement du quinzième siècle, le burgrave Frédéric, pour prix d'importans services rendus à l'empereur Sigismond, obtint le margraviat de Brandebourg, et fut reconnu, quelque temps après, en qualité d'électeur au concile de Constance (1414). Ayant élevé la maison de Zollern à la dignité électorale et fondé une puissance qui, progressivement accrue, partage aujourd'hui avec la famille impériale d'Autriche la suprématie de l'Allemagne, *Frédéric I* mourut en 1440. Son fils Frédéric II *Dent-de-Fer* lui succéda. Après une guerre heureuse contre Podiebrad, roi de Bohême, ce prince, par le traité de Guben, acquit Cotbus en fief de la couronne de Bohême, ainsi qu'une partie de la Lusace. La Nouvelle-Marche était engagée à l'ordre Teutonique ; il la racheta pour 100,000 florins. En 1469, accablé d'infirmités, il abdiqua en faveur de son frère *Albert*, surnommé l'*Ulysse* à cause de sa prudence, et l'*Achille* à cause de sa valeur. Albert fit une ordonnance de succession qui favorisa singulièrement l'agrandissement de sa race. Il statua que les deux princes puînés de sa maison auraient les souverainetés d'Anspach et de Bareith, et que toutes les autres possessions de la maison de Brandebourg, présentes et à venir, seraient toujours indivisiblement réunies à l'électorat. Après Albert, vint *Jean*, dit le *Cicéron* (1486), célèbre par son éloquence et par son goût pour les sciences et les lettres. Il eut pour successeur, en 1499, son fils *Joachim I*, surnommé le *Nestor*, prince fort versé dans l'astrologie et dans les mathématiques, et fondateur de l'université de Francfort-sur-l'Oder. *Joachim II* (1535-71) introduisit la religion luthérienne dans ses états. Ensuite régnèrent *Jean-George* (1571-98), *Joachim-Frédéric* (1598-1608), *Jean-Sigismond* (1608-19), qui trouvant que la religion de Luther tenait encore trop de la religion catholique, embrassa vers 1614 le culte réformé, *George-Guillaume* (1619-40), qui eut beaucoup de part aux affaires de l'empire durant la guerre de trente ans, et *Frédéric-Guillaume*, surnommé le *grand électeur* (1640-88), qui se montra un des plus redoutables anta-

gonistes de Louis XIV, accueillit avec empressement dans ses états les calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, et fut le premier électeur de Brandebourg qui songea à se faire reconnaître roi. Il laissa cet ouvrage imparfait; mais son fils *Frédéric III* le poursuivit avec succès, et enfin, en 1701, il fut reconnu pour roi de Prusse par la cour de Vienne, et sacré le 10 janvier à Kœnigsberg, où il se couronna de ses propres mains (1). *Frédéric I* (depuis qu'il était roi, on avait cessé de le désigner par le nom de Frédéric III, qu'il portait dans la nomenclature des électeurs de Brandebourg) mourut en 1713. Il fut un des monarques les plus magnifiques qu'ait eus la Prusse, comme le témoignent le Palais-Royal, l'arsenal et divers autres monumens qu'il fit construire. En 1694, il fonda l'université de Halle, qui fut bientôt une des plus célèbres de l'Allemagne. Berlin lui dut en 1696 une académie de peinture, et en 1707 la société royale des sciences et belles-lettres, dont l'illustre Leibnitz devint le président. Il augmenta son état militaire et entretint une garde brillante. Les Français réfugiés se ressentirent de ses libéralités; il augmenta leurs priviléges, leur fit bâtir des églises pour leur culte, un collége pour l'instruction de leurs enfans, et assigna des pensions à leurs ministres.

Autant il avait de penchant au faste, autant son fils *Frédéric-Guillaume I* en fut éloigné. Pensant que le luxe ne convenait pas à un royaume pauvre comme la Prusse, il donna à ses sujets l'exemple de l'économie. Son père avait dérangé les finances par ses dépenses immodérées.

---

(1) Prince vain et fastueux, « Frédéric III n'était en effet flatté que par les déhors de la royauté et par l'éclat de la représentation. Mais ce qui fut dans l'origine l'ouvrage de la vanité, se trouva dans la suite un chef-d'œuvre de politique. La royauté tira la maison de Brandebourg de ce joug de servitude où la maison d'Autriche tenait alors tous les princes d'Allemagne : c'était une amorce que Frédéric III jetait à toute sa postérité et par laquelle il semblait lui dire : *je vous ai acquis un titre, rendez vous en digne ; j'ai jeté les fondemens de votre grandeur, c'est à vous d'achever l'ouvrage.* » (*Mémoires de Brandebourg.*)

Pour les rétablir, il supprima les fêtes, les jeux, les profusions qui, sous le règne précédent, avaient absorbé des sommes immenses. Il réforma une foule inutile de chambellans, d'officiers et de domestiques dont sa maison était surchargée. Par la simplicité de sa table, de ses vêtemens et de ses meubles, il décria le faste des courtisans, et les nobles cessèrent de vendre leurs terres pour avoir du drap d'or et des galons. « Sous Frédéric I, Berlin était l'Athènes du nord ; sous Frédéric-Guillaume, elle en devint la Sparte. » Tout le gouvernement fut militaire, toutes les dépenses du roi pour le militaire, dont il s'occupa avec un soin si minutieux, qu'on l'a surnommé le *Roi sergent*. Georges II l'appelait *mon frère le caporal*. Il travailla à rendre son armée célèbre par la haute taille de ses soldats, par leur adresse aux exercices et par la sévérité de leur discipline. Il entretenait par tout pays des enrôleurs pour recruter des espèces de colosses qui formaient le régiment de ses gardes, les *grands grenadiers de Postdam*, dont le plus petit avait plus de six pieds. Il acheta quelquefois un de ces soldats-géans 2,000 écus. Ce régime militaire réagit sur les mœurs et même sur les modes de la nation. Le public prit par affectation un air raide et serré, « et, dit Frédéric II, personne dans tous les états prussiens n'eut plus de trois aunes de drap dans son habit, ni moins de deux aunes d'épée pendues à son côté. »

L'année même de son avènement au trône, le traité d'Utrecht mit fin à la guerre générale qui, depuis longtemps, désolait l'Europe, et à laquelle la Prusse n'était pas restée étrangère. Louis XIV, par ce traité, reconnut l'électeur de Brandebourg en qualité de roi de Prusse et de prince souverain de Neufchâtel et de Valengin : ce prince, de son côté, céda à la France les droits qu'il avait sur la principauté d'Orange en vertu du testament du prince Frédéric-Henri, et reçut en échange la ville de Gueldres et la partie espagnole de ce duché, excepté Ruremonde et Venloo.

A cette époque, le royaume de Prusse comprenait le

margraviat de Brandebourg, acquis vers 1414 ; la Prusse teutonique, sécularisée en 1525 en faveur du margrave Albert, et érigée en duché, qui passa en 1618 de la branche ducale à la branche électorale de Brandebourg ; le duché de Clèves et les comtés de la Marck et de Ravensberg, litigieux entre plusieurs prétendans depuis l'ouverture de la succession de Juliers en 1609, et définitivement adjugés aux princes de Brandebourg par le traité de Clèves en 1666 ; le duché de Magdebourg et les principautés d'Halberstadt, de Minden et de Camin, cédés au grand-électeur Frédéric-Guillaume en 1648 par le traité de Munster ; la principauté de Neufchâtel et de Valengin, que Frédéric I avait héritée en 1707 de la maison d'Orange ; et enfin la ville et le duché de Gueldres, qu'il avait obtenus au congrès d'Utrecht (1713), en qualité d'héritier des ducs de Clèves.

Pour faire respecter cet empire déjà considérable et destiné à de nouveaux accroissemens, Frédéric-Guillaume avait dès-lors une armée de 80,000 hommes, qu'il composait avec un soin extrême, et par des moyens souvent tyranniques, de l'élite de la jeunesse prussienne. Voulant n'avoir que des hommes d'une haute stature, il assigna à chaque capitaine, dans toute l'étendue de ses états, un certain district où il pourrait prendre de gré ou de force les hommes qui lui conviendraient le mieux, pourvu qu'ils ne fussent pas mariés ; mais pour que les jeunes gens ne pussent se dispenser de servir en contractant des mariages prématurés, et que la crainte d'être soldats ne les précipitât point dans des alliances mal assorties, il subordonna leurs mariages au consentement du capitaine sur le rôle duquel ils étaient inscrits. Ce réglement donna lieu à des vexations sans nombre.

Avec de si belles et de si nombreuses troupes, le roi de Prusse devait mettre un grand poids dans la balance politique du nord. Après son retour de Turquie, Charles XII s'empressa de solliciter son amitié. Mais une entreprise imprudente du roi de Suède sur l'île d'Usedom, gardée par des troupes prussiennes, fut considérée par

Frédéric-Guillaume comme un acte d'hostilité, et ce prince entra dans la ligue qui acheva d'accabler le téméraire et infortuné Charles XII. Les rois de Prusse et de Danemarck firent de concert le siége de Stralsund soutenu par la valeur suédoise avec une héroïque opiniâtreté qui céda enfin à des forces trop supérieures (1715). La guerre continua, mais sans activité, jusqu'à la mort de Charles XII, tué au siége de Fredericshall, en 1718. Alors s'ouvrirent des négociations qui amenèrent (21 janvier 1720) le traité de Stockholm, par lequel le roi de Prusse, moyennant 2,000,000 d'écus payés à la Suède, acquit les îles d'Usedom et de Wollin, les villes de Stettin, de Golnau, et généralement tous les districts de la Poméranie situés en-deçà de la rivière de Péene, qui devint une limite naturelle entre les deux puissances. Pour faire fleurir Stettin, il y établit une colonie de Français et autres réfugiés, auxquels il accorda de grands priviléges, entr'autres celui de se gouverner par leur justice particulière, à moins qu'ils ne préférâssent la juridiction allemande.

Lorsqu'en 1724, divers symptômes parurent faire craindre la rupture de la paix européenne, Frédéric-Guillaume se déclara d'abord pour l'alliance de Hanovre, par laquelle la France, l'Angleterre et la Prusse s'unissaient pour leur défense commune et pour le maintien des traités d'Oliva et de Westphalie. Mais, l'année suivante, il se détacha de cette alliance, et conclut avec l'empereur Charles VI le traité de Wusterhausen, par lequel ils se garantissaient réciproquement divers intérêts importans. L'armée de Frédéric lui servait à satisfaire son goût pour les manœuvres militaires et à prendre une position influente dans la politique générale. Du reste, il n'était pas conquérant, et il chercha toujours à conserver la paix. Cependant, quand la guerre eut éclaté en 1733, à la mort d'Auguste II, roi de Pologne, il ne put s'empêcher d'envoyer à l'empereur des troupes auxiliaires sur le Rhin ; mais il se déclara neutre du côté de la Pologne, et il donna même un asile au roi Stanislas dans Kœnigsberg,

lorsqu'après un siége de cinq mois ce prince eut été forcé par les Russes d'abandonner Dantzick (1734).

La haine que Frédéric-Guillaume portait au luxe s'était étendue jusque sur les beaux-arts. Dans sa prédilection pour la soldatesque, il avait congédié les peintres, les sculpteurs et les artistes dont Frédéric I avait environné son trône. Il avait témoigné son mépris pour les savans en nommant pour successeur du grand Leibnitz, à la présidence de la société des sciences et belles-lettres, une espèce de bouffon, nommé Gundling, qui, étant mort en 1732, fut, en qualité d'ivrogne, enseveli dans un tonneau. Bannissant l'étiquette et l'appareil observés avec soin sous le règne précédent, il avait adopté un genre de vie grossier, plus digne d'un soldat que d'un roi. Une tabagie était son rendez-vous favori, où tous les soirs il allait fumer du tabac et boire de la bière avec ses généraux, dont il souffrait alors la familiarité, quoique partout ailleurs il fût dur et absolu. La reine Sophie-Dorothée lui avait donné en 1714 un fils, Charles-Frédéric, qui fut depuis Frédéric-le-Grand. Porté par son goût naturel vers la littérature et les arts, cultivant la musique et la poésie, le jeune prince ne pouvait cacher son éloignement pour le genre de vie introduit à la cour. Dirigé par sa mère, sœur de Georges II, roi d'Angleterre, il projetait à la fois d'épouser la fille de ce monarque, et de donner sa sœur Frédérique pour épouse au prince de Galles. Par haine des lettres et des arts, et par une antipathie personnelle contre Georges II, le roi désapprouvait les goûts littéraires et les projets de son fils, qu'il mortifiait avec dureté et publiquement. *Ce n'est,* disait-il souvent avec colère, *qu'un petit-maître, un bel-esprit français qui gâtera toute ma besogne.* Le prince, de concert avec un jeune officier nommé Katt, admis dans sa confidence, forma le dessein de se soustraire à ces mauvais traitemens. Pendant un voyage dans l'Allemagne méridionale où il accompagna son père, il tenta, mais en vain, de s'échapper. Le roi, par un hasard funeste, instruit de son dessein et de la complicité du malheureux Katt, les fit

arrêter l'un et l'autre. Jugés par un conseil de guerre, ils furent tous deux condamnés à la peine capitale. De la citadelle de Custrin où il était renfermé, Frédéric fut obligé d'assister au supplice de son ami, qui fut exécuté sous ses fenêtres. Il fut lui-même en péril de subir son arrêt de mort ; et, long-temps inexorable aux supplications de sa famille et de sa cour, Frédéric-Guillaume ne se laissa enfin fléchir que par les représentations des puissances étrangères, et surtout par une lettre de l'empereur. Il pardonna à son fils; mais il le laissa encore près d'un an dans Custrin, réduit à une condition privée, avec défense de reprendre son uniforme et injonction de ne s'occuper que des affaires d'administration portées devant la chambre des domaines : après quoi, ayant reçu des nouvelles satisfaisantes de sa conduite, il le rappela, lui donna un régiment, et parut désormais mieux apprécier un fils qui devait être la gloire de sa race.

Frédéric-Guillaume avait toujours administré avec un soin particulier le pays de Prusse ; il y fit plusieurs voyages vers la fin de son règne, et les protestans de Saltzbourg ayant été persécutés par l'archevêque en 1738, il en attira en Prusse plus de 20,000, qui réparèrent la population ravagée par une peste récente.

Ce fut au retour d'un de ses voyages en Prusse, qu'il tomba dans un état de langueur, dont le rapide progrès mit bientôt fin à ses jours : il mourut le 31 mai 1740. Ce fut un prince singulier, despote bizarre, tyran sordide de sa famille, intempérant jusqu'à la crapule et dévot jusqu'au piétisme, lisant la bible, et voulant que le soldat fût aussi exact au sermon et à la communion qu'à la parade, mais battant ses enfans et ses domestiques, et donnant des coups de canne aux juges mêmes, quand ils ne jugeaient pas à sa fantaisie. Du reste, il laissa son état florissant. Il avait introduit dans l'administration un ordre sévère. Le système des finances était sur un pied très-solide; elles étaient régies par un directoire-général, divisé en quatre départemens, dont chacun était présidé par un ministre-d'état. A cette direction supérieure était

subordonné, dans chaque province, un collége de justice et de finances. Frédéric-Guillaume, en opprimant les sciences, avait favorisé la population et les manufactures (1); il accordait des avantages et des encouragemens aux étrangers qui venaient s'établir dans son royaume. La vigueur du gouvernement qu'il avait institué, son revenu libre de toutes dettes, 8,700,000 écus qu'il laissait dans son épargne, et l'armée qu'il avait portée à quatre-vingt-cinq bataillons et cent onze escadrons, furent d'un grand secours à son fils pour les choses étonnantes qu'il exécuta.

Frédéric II, lors de la mort de son père, habitait depuis plusieurs années l'agréable retraite de Rheinsberg, où il vivait entouré d'artistes et de littérateurs, cultivant les muses, lisant les anciens, et préparant des trompettes à sa gloire future par une correspondance active avec les philosophes, les poètes, les gens de lettres célèbres, qui lui rendaient avec usure les complimens flatteurs et les louanges outrées dont il chatouillait leur amour-propre. Mais en même temps qu'il se livrait à l'étude des sciences et au commerce des savans, il se formait à l'art du gouvernement, comme il y parut bien dès les premiers jours de son règne. Il laissa la monarchie sur le pied militaire où l'avait mise Frédéric-Guillaume; il augmenta même l'armée de quelques régimens, sans toucher à sa constitution. Mais s'il continua de soumettre les soldats au régime despotique de son père, il s'en relâcha par rapport au reste de la nation. Il rendit aux Luthériens la liberté que leur avait ôtée Frédéric-Guillaume de célébrer le service divin selon leurs rits. Il fit cesser la cherté du

(1) « Le roi s'attacha avec une attention singulière au rétablissement et aux progrès de l'industrie. Il défendit par un arrêt sévère la sortie de nos laines; il établit (1714) le Lagerhaus, magasin d'où l'on avance des laines aux pauvres manufacturiers, qu'ils restituent par leur ouvrage; nos draps trouvèrent un débit assuré dans la consommation de l'armée qui fut habillée de neuf tous les ans; ce débit s'étendit jusque chez l'étranger où, dès 1733, nos manufactures débitèrent 44,000 pièces de draps de 24 aunes chacune.» (*Mémoires de Brandebourg.*)

grain en ouvrant tous les magasins royaux, qu'il remplit ensuite par de nouveaux achats de bleds en Pologne; il abolit toutes les entraves précédemment mises au mariage, et permit à chacun de se marier à sa fantaisie dans tous les cas qui n'étaient pas clairement défendus par la Bible. Parmi les autres ordonnances qu'il porta dans les premiers mois qui suivirent son avènement, on distingue celle qui défendit de donner des places aux jeunes gens qui n'avaient pas étudié dans une université prussienne; celle qui abolit la coutume barbare d'enfermer toutes vives dans un sac de cuir et de jeter à la rivière les filles convaincues d'infanticide; celle enfin qui fonda l'ordre du Mérite, particulièrement destiné à récompenser les militaires.

Mais bientôt toute son attention fût absorbée par la politique extérieure. L'empereur Charles VI mourut le 20 octobre 1740. Une guerre européenne s'en suivit. En Charles VI s'éteignait la descendance mâle des comtes de Habsbourg, empereurs autrichiens. Il ne restait que deux archiduchesses, Marie-Thérèse et Mariane. Par la pragmatique-sanction de Charles VI, *Marie-Thérèse,* reine de Hongrie, sa fille aînée, était l'héritière de ses vastes états. Ce prince, pour lui en assurer la possession paisible, avait sollicité la plupart des puissances de l'Europe, et même la France et l'Espagne, de se rendre garantes de sa pragmatique. Mais l'avénement d'une femme parut à l'ambition des puissances jalouses une trop belle occasion d'abaisser la maison d'Autriche. L'électeur de Bavière, les rois d'Espagne et de France, de Pologne, de Sardaigne et de Prusse, se jetèrent à différens titres sur l'héritage de Marie-Thérèse. « Ayant une armée toute prête à agir, des fonds tout trouvés, et peut-être l'envie de se faire un nom » (*Hist. de Mon Temps.*), Frédéric, le premier, avec une merveilleuse célérité, envahit la Silésie sur laquelle ses ancêtres lui avaient transmis des droits ou des prétentions. Il publie, dans un manifeste, que les Prussiens viennent prendre possession du pays pour le garantir contre l'irruption d'un tiers. La religion cen-

court d'ailleurs à lui rendre les esprits favorables, les deux tiers de la Silésie étant composés de protestans long-temps opprimés par le fanatisme autrichien. En quelques semaines, il est maître de la province presque sans coup férir. Cependant une armée autrichienne s'avance pour la reconquérir. Après une lutte acharnée (10 avril 1741), Frédéric est vainqueur près de *Molwitz*. A la force qui gagne les batailles, il joint la modération qui gagne les cœurs. Il se concilie les nobles par des titres qui flattent leur vanité, les sectes diverses par sa tolérance, le peuple par la diminution et par une répartition plus équitable des impôts. Aux paysans qui ont souffert des ravages de la guerre, il distribue du bled pour leur subsistance et pour la culture de leurs terres; aux habitans des villes, de l'argent et des secours pour rebâtir leurs maisons.

Le roi d'Angleterre, allié de Marie-Thérèse, menaçant la Prusse du côté du Hanovre, Frédéric, après avoir rendu ses tentatives inutiles par d'actives mesures et la coopération de la France, entre en Bohême, bat le prince Charles de Lorraine près de *Chotusitz* (17 mai 1742), et impose à la cour de Vienne la *paix de Breslau*, par laquelle il se fait céder la Silésie et le comté de Glatz, s'engageant du reste à rembourser les sommes que quelques maisons anglaises et hollandaises avaient prêtées aux princes autrichiens sur cette province, à laisser pendant cinq ans les habitans libres de passer dans les domaines impériaux, sans payer aucun droit à la Prusse, et à conserver la religion catholique sur l'ancien pied. « La Prusse tâcha de profiter de la paix dont elle jouissait pour rétablir ses finances que la guerre avait usées; il fallut assembler de nouvelles ressources, perfectionner ce qu'il y avait de défectueux encore dans les recettes de la Silésie, payer les dettes des Autrichiens aux Anglais. On entreprenait en même temps de fortifier cinq places à neuf, Glogau, Brieg, Neisse, Glatz et Cosel; on faisait dans les troupes une augmentation de 18,000 hommes; la garde de la Silésie était commise à 35,000 hommes qui avaient servi d'instrumens à cette conquête. Ainsi,

la paix même était pour les troupes prussiennes une école de guerre... D'un autre côté, on fit le grand canal de Plauen pour abréger la communication de l'Elbe à l'Oder. On creusa le port de Stettin; on rendit navigable le canal de la Swine; des manufactures de soie s'élevèrent; l'insecte qui produit cette matière précieuse devint une nouvelle source de richesses pour les habitans de la campagne et l'on ouvrit toutes les portes à l'industrie. » (*Hist. de Mon Temps.*) En même temps, Frédéric se délassait des combats par la musique et par les arts. Il faisait construire à Berlin une salle d'opéra, appelait des chanteurs d'Italie, des danseurs et des danseuses de Paris, et, par une libéralité de jeune conquérant non moins ami des plaisirs que de la gloire, rétribuait les principaux d'entre ces artistes mieux que ses propres ministres.

La guerre continue en Bohême entre les armées de Marie-Thérèse et celles de Louis XV et de l'électeur de Bavière Charles-Albert, élu empereur sous le nom de Charles VII. Les Français et les Bavarois éprouvent désastres sur désastres. Marie-Thérèse les chasse de la Bohême, où elle se fait couronner à Prague (avril 1743). Ses troupes envahissent la Bavière, et l'empereur, expulsé de ses états héréditaires, doit à la condescendance du lord Stair, général anglais, un asyle à Francfort-sur-le-Mein. Les Français, battus près de *Dettingen*, sont forcés de repasser le Rhin. Enfin, Marie-Thérèse victorieuse, puissamment secourue par la Hollande et par l'Angleterre, n'ayant plus à combattre Frédéric, s'étant ménagé récemment l'alliance de la Sardaigne et de la Saxe, et voyant la plupart des électeurs et des princes d'Empire pencher pour sa cause, depuis qu'elle était favorisée de la fortune, semblait toucher à un prochain triomphe. Mais Frédéric ne lui permet pas d'accabler ses ennemis et d'acquérir trop de prépondérance. D'abord il se présente comme arbitre et médiateur des puissances belligérantes et propose des moyens d'accord qui, rejetés par la cour de Vienne, lui servent de prétexte à se mêler de nouveau dans la guerre (1744), et à soutenir l'empe-

reur Charles VII. Il entre en Bohême et s'empare de Prague. Mais le prince Charles de Lorraine, après avoir poursuivi les Français jusqu'en Alsace, accourt avec une armée de 90,000 hommes, et après une campagne marquée par une lutte habile de science et de tactique militaire, il force les Prussiens de se retirer en Silésie et tente, mais en vain, de reconquérir cette province à Marie-Thérèse. Frédéric lui tue 4,000 hommes à la bataille de *Friedberg* (juin 1745) (1), en prend 9,000, et le repousse en Bohême où la bataille de *Soor* (20 septembre) coûte encore aux Autrichiens 6,000 hommes tués ou prisonniers.

Malgré cet avantage, le roi ne juge pas à propos de demeurer dans un pays ruiné par la guerre et regagne de nouveau la Silésie. Marie-Thérèse, enhardie par sa retraite, songe à l'attaquer dans ses propres états. Le prince Charles de Lorraine cherche à pénétrer par la Lusace dans la marche de Brandebourg. Frédéric le rejette une seconde fois vers la Bohême, puis, prompt à se venger des Saxons qui avaient attaqué la Silésie, il va s'emparer de Leipsick et de Torgau. Bientôt après, son lieutenant, le prince d'Anhalt, bat l'armée Austro-Saxonne à *Kesseldorf* (15 décembre). Cette victoire ouvre à Frédéric les portes de Dresde dont la garnison et les habitans se rendent sans essayer de résistance. Le vainqueur offre la paix au roi Auguste du milieu de sa capitale; le 25 décembre, elle est signée à *Dresde*. Frédéric se contente d'un million d'écus et d'une nouvelle cession de la Silésie : de son côté, il reconnaît pour empereur l'époux de la reine de Hongrie, François de Lorraine, élu à la place de Charles VII, mort le 20 janvier 1745. L'année précédente, le roi de Prusse avait ajouté à ses états la principauté d'Ostfrise, dont l'empereur Léopold avait donné

---

(1) Louis XV avait envoyé au roi de Prusse un officier, nommé Latour, pour lui annoncer la victoire de Fontenoi. Cet officier fut témoin de la bataille de Friedberg : aussitôt après, Frédéric écrivit au roi de France : *J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous aviez tirée sur moi à Fontenoi.*

l'expectative, en 1694, à la maison de Brandebourg. Le dernier prince, Charles-Edouard, étant mort, Frédéric s'était hâté de réaliser cette éventualité en prenant possession de l'état vacant. L'empereur, en 1745, lui en accorda l'investiture.

La paix de Dresde dura dix ans et le roi en employa heureusement les loisirs à faire fleurir ses états. Au milieu des soins du gouvernement, il suivait d'un œil attentif la politique de ses voisins : il savait que leur jalousie, excitée par ses premiers succès, n'attendait pour éclater qu'une occasion favorable. La France était mécontente des traités de Breslau et de Dresde, conclus sans sa participation ; Frédéric, naturellement caustique, avait offensé l'impératrice de Russie par des épigrammes imprudentes sur la vie privée de cette princesse, dont le chancelier Bestucheff, ennemi déclaré des Prussiens, aigrissait les ressentimens ; enfin, l'Autriche, irritée par deux agressions et par la perte de la Silésie, aspirait à refouler la Prusse dans ses anciennes limites. L'Angleterre, entre les grandes puissances, était seule disposée à s'unir aux Prussiens. Menacé d'une descente par les Français, Georges II avait retiré toutes les troupes qu'il avait dans le Hanovre : craignant pour cet électorat, il conclut une alliance avec la Prusse. La France, perdant dès-lors l'espoir d'engager Frédéric dans son parti, ou même de le retenir dans la neutralité, oublia ses vieilles inimitiés contre l'Autriche et conclut avec la cour de Vienne (mai 1756) un traité de défense réciproque. La Russie ne tarda pas d'accéder à cette alliance. Ainsi se fit un changement soudain dans l'ancien système de la politique Européenne.

Frédéric voit s'armer contre lui tout le continent. Il ne s'en effraie pas, et, selon son habitude, il prévient ses ennemis. Par l'infidélité d'un secrétaire de la chancellerie saxonne, il sait que la Saxe est entrée dans la coalition. Sans déclaration de guerre et sans s'inquiéter des clameurs de l'Europe contre une invasion subite, il entre en Saxe avec 40,000 hommes, resserre l'armée

saxonne dans le camp de *Pirna*, s'avance avec une partie de ses troupes contre le maréchal Brown, qui venait pour la dégager, le bat près de *Lowositz* (1er. octobre), désarme sans combat les Saxons qui, désespérant d'être secourus, et s'étant hasardés à sortir de leur camp, s'étaient fourvoyés en des chemins impraticables. Cependant, cette invasion soudaine et sans provocation apparente, excitait de grandes réclamations. La cour de Dresde faisait retentir ses plaintes dans toute l'Europe, et le conseil aulique de Vienne déclarait le roi de Prusse perturbateur de la paix publique. Frédéric publie un mémoire justificatif d'après les pièces qu'il a saisies lui-même à Dresde dans le palais de l'électeur, et que l'électrice s'est vainement efforcée de lui dérober. Du reste, cette publication ne change rien aux dispositions des alliés, et le cabinet de Versailles, loin de reculer dans la voie politique où il est entré, s'y lance avec une ardeur nouvelle. Il n'avait promis à Marie-Thérèse que 24,000 hommes; il en met 100,000 sous les armes: non moins étrangement empressée à servir l'Autriche, la diète de Ratisbonne lui en fournit 60,000. Le roi de Prusse affronte l'orage. Dès le mois de mars 1757, il est en Bohême, et le 6 mai, il livre bataille au prince Charles de Lorraine sous les murs de *Prague*. Après une lutte longue et sanglante, les Prussiens pliaient. Le maréchal *Schwérin* arrache un drapeau des mains du porte-enseigne, l'agite dans les airs et s'écrie: *Lâche qui refuse de me suivre!* On s'élance sur ses pas; il tombe mort dans la mêlée; mais ce sacrifice héroïque est le signal de la victoire. Les Autrichiens ont perdu le maréchal Brown et 15,000 hommes tués ou prisonniers; Frédéric n'en regrette pas moins de 10,000, et cependant cette journée si terrible ne décide rien. Le roi ne peut dans le même temps assiéger Prague où il a renfermé 40,000 Autrichiens et résister à une nouvelle armée venue de la Moravie sous les ordres du maréchal *Daun*, de Daun le Temporiseur, qui, par sa froide prudence, sut le premier balancer le génie de Frédéric. Laissant une partie de son armée de-

vant Prague sous le général Keith, le roi vole à la rencontre de son nouvel adversaire, l'attaque près de *Kollin* (18 juillet), dans un poste avantageux où il essaie vainement de le forcer, et lui cède enfin une victoire disputée avec une meurtrière opiniâtreté. En quatre heures, l'infanterie prussienne avait été menée sept fois à la charge et plus de la moitié de cette vaillante troupe était restée sur le champ de bataille. Frédéric s'était hâté de combattre dans l'espoir d'étonner et d'arrêter par un prompt et éclatant succès ceux des alliés qui n'avaient point encore achevé leurs préparatifs de guerre. Trompé dans ses desseins par un sanglant revers, il leva le siége de Prague, et voulant en même temps couvrir la Saxe et la Silésie, il divisa son armée en deux corps. Celui qu'il commandait exécuta heureusement sa retraite; mais celui qu'il confia au prince royal son frère fit des pertes considérables, revers qui attirèrent au prince de si vifs reproches de la part du roi qu'il en mourut de chagrin peu de mois après. Dans le même temps, Apraxin, avec 100,000 Russes, bat le maréchal de Lehwald à *Jagerndorf* (30 août), tandis que les Français s'emparent des duchés de Clèves et de Gueldres dont Frédéric a laissé la défense aux troupes anglo-hanovriennes, passent le Weser malgré le duc de Cumberland qu'ils défont à *Hastembek*, et enfin forcent l'armée anglaise de capituler à *Closter-Seven* (8 septembre). Bientôt après, le maréchal de Richelieu menaça Magdebourg, où la famille royale s'était réfugiée, et une seconde armée française, conduite par le prince de Soubise, se réunit à celle des cercles et s'avança vers la Saxe. Ainsi quatre armées enveloppaient à la fois les états prussiens, et l'arrêt de la diète qui venait de mettre Frédéric au ban de l'empire, semblait devoir être suivi d'une prompte et facile exécution. On voit par la lettre que le roi écrivit alors à son frère, qu'il sentait vivement ses dangers. Même, dans un de ces momens funestes où le désespoir subjugue la raison, il lui prit envie de se tuer, comme le témoigne une longue épître en vers qu'il adressa, en chant d'adieu, au marquis d'Argens. Mais

bientôt, reprenant courage, il écrivit à Voltaire l'épître terminée par ces vers :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Après de vaines tentatives pour obtenir la paix, il ne songe plus qu'à faire la guerre avec vigueur, et laissant un faible corps en Silésie sous les ordres du duc de Bévern, il marche avec 25,000 hommes contre Soubise qui en commande plus de 60,000. Ayant, par ruse, tiré l'ennemi d'une position avantageuse, il l'attaque près du village de *Rosbach* (5 novembre), au moment où, trompé par une retraite simulée des Prussiens, il se croit sûr de la victoire. Surprise par ce choc imprévu, l'armée française est mise en déroute, avant d'avoir pu former ses lignes. Mais, assailli de toutes parts, Frédéric est à peine vainqueur sur un point, qu'une faute ou un revers de ses lieutenans l'appelle ailleurs. Tandis qu'il triomphe de Soubise, Winterfeld, un de ses généraux, est battu et tué à *Gorlitz ;* un parti de Hongrois met Berlin à contribution ; l'importante place de *Schweidnitz* est prise par les Autrichiens, et le duc de Bévern est défait à *Breslau.* Frédéric répare d'un seul coup tous ces échecs. Ayant rallié à son armée les débris de celle de Bévern, il se porte avec rapidité contre le prince Charles de Lorraine et le maréchal Daun, et par ses habiles dispositions, par sa tactique savante et la vigueur de son attaque, bat près de *Lissa* (5 décembre) l'armée ennemie une fois plus nombreuse que la sienne, lui tue 6,000 hommes, fait 20,000 prisonniers, s'empare de Breslau peu de jours après, malgré une garnison de 15,000 hommes qu'il force à capituler. En moins d'une semaine, les Impériaux ont perdu 40,000 combattans, livré une forte place et abandonné la Silésie. « Jamais, dit Frédéric, campagne » n'avait été plus féconde en révolutions subites de la » fortune. Cette suite d'événemens décisifs et contraires » avait étourdi l'Europe. Il fallut quelques momens de

» tranquillité pour que les esprits se recueillissent, et » pour que chaque puissance pût considérer de sang-froid » sa situation. D'un côté, le désir de la vengeance, l'am- » bition blessée, le dépit, le désespoir, remirent les armes » à la main; de l'autre, la nécessité de se défendre, et » quelques rayons d'espérance, portèrent à faire les plus » grands efforts. » Alors eut lieu dans le ministère anglais un changement qui amena des mesures plus énergiques en faveur de la Prusse. Pitt, devenu premier ministre, obtint du parlement un subside annuel de douze millions pour Frédéric, et envoya de nouvelles troupes sur le continent pour venger l'affront de Closter-Seven. Le roi ne pouvait fortifier ses alliés que de quelques régimens; mais il leur donna un chef qui valait lui seul une armée, son cousin le prince Ferdinand de Brunswick. Dès le commencement de 1758, une armée française avait envahi le Brandebourg. En deux mois, Ferdinand la repoussa au-delà du Weser et du Rhin, belle et rapide campagne que Frédéric n'hésita point à comparer à celle de Turenne en Alsace.

Tandis que son lieutenant se couvre de gloire, lui-même a repris Schweidnitz sans avoir perdu cent hommes, et, faisant une marche de quarante lieues dans l'espace de trois jours, il va mettre le siége devant Olmutz. Mais ce siége traîne en longueur; Daun arrive au secours de la place, enlève aux Prussiens un convoi considérable, et les force à la retraite. Frédéric transporte la guerre en Bohême; mais à peine a-t-il pénétré dans ce pays, qu'il lui faut voler au-devant d'une armée russe, qui a bombardé et incendié Custrin. Il la rencontre près de *Zorndorf*, où dix heures de combat et un carnage de plus de 20,000 hommes laissent la victoire indécise. Cependant la plus grande perte est du côté des Russes, qui, deux jours après, se retirent du côté de Landsberg. Frédéric charge le comte Dohna de leur tenir tête, et va secourir en Saxe le prince Henri qui, après une campagne savante, était sur le point d'être accablé par les forces supérieures du maréchal Daun. Long-temps le général

autrichien évite habilement la bataille que cherchent les Prussiens, et les fatigue de ses manœuvres calculées et de sa tactique patiente. Enfin, il les resserre près du village de *Hochkirchen* dans un poste désavantageux. *Si Daun ne nous attaque point ici,* dit le maréchal Keith à Frédéric, *il aura mérité d'être pendu.*—*J'espère,* répond le roi, *qu'il aura plus peur de nous que de la corde.* On avait trop compté sur sa circonspection. Saisissant l'avantage de sa position, il déguise sa marche à travers un bois épais, et tombe à l'improviste sur l'armée de Frédéric. 10,000 Prussiens et l'illustre Keith restent sur la place. Le roi est blessé, ainsi que la plupart de ses généraux. Mais, après avoir combattu avec une valeur héroïque, il rallie avec une merveilleuse présence d'esprit ses troupes vaincues, rétrograde en bon ordre à une demi-lieue du champ de bataille, et offre le combat à l'ennemi qui n'ose l'accepter. Ayant défié durant deux jours les Autrichiens victorieux, il se retire par une marche habile, va faire lever le siége de Neiss, puis celui de Dresde, et enfin, après une campagne aussi pénible que meurtrière, où, *faisant la navette avec une armée,* selon l'expression de Belle-Isle, il avait parcouru plus de 560 lieues, et qui avait consumé 130,000 hommes dont plus des trois quarts appartenaient aux puissances liguées, il prend à Breslau ses quartiers d'hiver, et accorde enfin à ses soldats un nécessaire, mais trop court repos.

La guerre se poursuit en 1759, plus cruelle et plus désastreuse. Le roi commit d'abord quelques fautes. Une armée russe s'avançait sous le commandement de Soltikoff. Avant son arrivée, Frédéric pouvait accabler les Autrichiens; il se contenta de les observer. Il devait marcher aux Russes avec toutes ses forces; il n'envoya contre eux que des détachemens qui furent successivement écrasés. Il perdit lui-même (12 août 1759) 20,000 hommes à la terrible bataille de *Kunnersdorff,* qui, à la vérité, en coûta aux Russes presque un pareil nombre. *Que je remporte encore une victoire comme celle-là,* écrivait Soltikoff à sa souveraine, *et je retournerai seul, un bâton à la main,*

en porter la nouvelle à Pétersbourg. Cependant, après tant de revers, Frédéric semblait sans ressource. *C'en était fait des Prussiens*, a-t-il dit lui-même, *si les Russes avaient su profiter de leurs succès ; ils n'avaient qu'à donner le coup de grâce*. Mais les Russes étaient mécontens de ce que les Autrichiens leur avaient laissé tout le poids de la guerre, et Soltikoff, sous prétexte que son armée était trop affaiblie, refusa de concourir aux opérations ultérieures. Frédéric n'en fut pas d'abord plus heureux. Vers ce temps là, un de ses lieutenans, le comte de Schmettau, rendit Dresde par capitulation ; un corps de 10,000 Prussiens, sous le général Finck, mit bas les armes dans les défilés de la Bohême ; un autre corps de 3,000 hommes eut le même sort près de Meissen. Mais ces disgrâces furent compensées par quelques avantages. Le prince Henri se soutint en Silésie, et, par une marche savante, vint se réunir à l'armée du roi. Le duc Ferdinand remporta en Westphalie la victoire de *Minden*, et se trouva assez fort pour envoyer au roi un secours de 12,000 hommes. La campagne se prolongea jusqu'au mois de décembre, et laissa l'armée prussienne, malgré ses pertes, dans une attitude respectable.

Frédéric employa l'hiver en négociations auprès des cours de Vienne et de Versailles, mais ses instances mêmes pour la paix parurent à ses ennemis un indice de sa détresse et accrurent leurs espérances. « Il fut bientôt convaincu que, dans les conjonctures présentes, il ne fallait s'attendre à rien de la part des cours de l'Europe. Les passions étaient encore trop impétueuses, et les agitations qu'elles causaient dans les esprits étaient encore trop violentes, pour qu'il fût possible de les calmer. Il ne restait donc au roi que deux alliés, la valeur et la persévérance, par le secours desquels il pût sortir honorablement de cette funeste guerre. » (*Frédéric II*, *guerre de sept ans*.) Elle recommençe dès le mois de mars 1760. Le général autrichien *Laudon* taille en pièces 10,000 Prussiens près de Landshut, et s'empare de Glatz, d'où il s'avance contre Breslau que sauve l'activité du prince

Henri. Le roi, de son côté, dirige contre Dresde ses principales forces; mais Daun l'oblige à lever le siége de cette ville, et à se retirer en Silésie. Les annales militaires ne citent pas de plus belles retraites. Manœuvrant au milieu de trois armées autrichiennes et d'une armée russe, il contient à la fois tant d'ennemis, bat Laudon près de Liegnitz (15 août), fait face au maréchal Daun qui partout s'attache à ses pas avec des forces supérieures, délivre sa capitale surprise par les Russes et les Autrichiens, reprend à son tour l'offensive et attaque Daun près de *Torgau* dans une position formidable (3 novembre). Environ 15,000 hommes succombent de part et d'autre. Le roi et le maréchal sont blessés. Mais la retraite de Daun laisse l'avantage à Frédéric. A la fin de cette campagne laborieuse, il est maître encore des deux tiers de la Saxe. Les Russes ont regagné la Pologne pour y prendre leurs quartiers d'hiver; le général prussien Werner a repoussé les Suédois jusqu'à Stralsund; le duc Ferdinand de Brunswick a fait échouer les desseins des Français sur le Hanovre et le Brandebourg.

Quoique les alliés n'eussent guères obtenu, pour fruit de leurs efforts, que la petite forteresse de Glatz, cependant la disproportion des forces de la Prusse à celles de la coalition leur faisait regarder la ruine de Frédéric comme tôt ou tard infaillible. Ce prince était, en effet, dans un état d'épuisement qui lui inspirait de sérieuses inquiétudes. « Croyez qu'il faut encore du miraculeux, » écrivait-il au marquis d'Argens, pour surmonter tou- » tes les difficultés que je prévois. Ce sont des travaux » d'Hercule que j'ai à faire dans un âge où la force » m'abandonne, et où l'espérance, seule consolation des » malheureux, commence à me manquer. » Aussi, dans la campagne de 1761, resta-t-il sur la défensive. N'ayant pu empêcher, malgré ses savantes manœuvres, la jonction des deux grandes armées russe et autrichienne, à laquelle il s'était opposé avec succès pendant quatre ans, il se vit assiégé par 120,000 hommes dans son camp de Bunzelwitz. Il se maintint plus d'un mois dans cette posi-

tion où les ennemis n'osèrent l'attaquer. Enfin les Russes, manquant de vivres, repassèrent l'Oder, et se dirigèrent sur la Poméranie, où ils prirent la forteresse de Colberg. Frédéric sortit de ses retranchemens, dans l'espoir d'attirer à une bataille le général autrichien Laudon, qui trompa ses calculs, et, par un coup de main hardi, se rendit maître de Schweidnitz. Après la perte de cette place, il ne restait plus au roi, pour la défense de la Silésie, que Glogau, Breslau et Neiss. La perte de Dresde rendait également la défense de la Saxe fort difficile, et le prince Henri ne s'y soutenait que péniblement. Pour comble de malheur, l'Angleterre, n'étant plus dirigée par le grand Pitt, refusa les subsides que naguères le parlement avait accordés avec enthousiasme. Frédéric parut accablé de tant de revers. Il passa deux mois dans Breslau, triste et solitaire, n'allant pas même à la parade. Une conspiration tramée par le baron de Warkotsch, gentilhomme silésien, et par un prêtre de Streelen, pour le livrer aux Autrichiens, acheva de le mettre au désespoir. Craignant un tel malheur plus que la mort, il porta long-temps sur lui du poison destiné à terminer ses jours. Cependant, comme il le dit lui-même, « l'état qui paraissait perdu ne le fut point, et la persévérance fit surmonter tous les périls. » Au reste, il est probable que cette persévérance, quelque étonnante qu'elle fût, eût seulement retardé la chûte de Frédéric, sans l'heureux événement qui changea tout-à-coup sa situation au commencement de 1762. L'impératrice *Elisabeth* meurt le 5 janvier de cette année. « Sa mort trompe tous les politiques de l'Europe, et renverse une infinité de plans et de desseins arrangés avec soin et laborieusement combinés. » (Frédéric II, *guerre de sept ans*). Conservant jusqu'à la fin sa haine irréconciliable contre Frédéric, l'impératrice avait ordonné en expirant que la guerre fût continuée. Mais son successeur *Pierre III*, admirateur du roi de Prusse, se hâta de conclure la paix avec ce prince; et ce traité fut suivi d'une alliance offensive et défensive, en vertu de laquelle un corps russe, sous la

conduite de Czernicheff, marcha au secours des Prussiens. A la vérité, ils furent bientôt privés de cet avantage par la révolution subite qui ôta à Pierre III le trône et la vie. L'impératrice Catherine rappela ses troupes, et se prononça pour la neutralité. Malgré ce contre-temps, le roi battit le maréchal Daun sur les hauteurs de Burkersdorf, le força à se retirer en Bohême, et, par la prise de Schweidnitz, recouvra la supériorité en Silésie et la conserva tout le reste de la campagne. Le prince Henri ne fut pas moins heureux en Saxe où, le 29 octobre, il battit près de *Freyberg* l'armée combinée des Autrichiens et des cercles. Vers ce temps-là, la France, accablée de ses désastres maritimes et de la perte de ses flottes et de ses colonies, fit la paix avec l'Angleterre et cessa d'envoyer des armées en Allemagne. Cette contrée soupirait après la fin de la guerre; cependant le ministère autrichien s'obstinait à vouloir la continuer. Mais la France et la Russie insistèrent pour la pacification générale. Des négociations s'ouvrirent au château d'*Hubertsbourg*, près de Dresde, et, le 15 février, fut signée cette paix si nécessaire à tous les partis, et qui arracha les armes des mains de l'impératrice et du roi de Prusse, restés seuls sur le champ de bataille, « à peu près comme deux champions abandonnés de leurs seconds dans un combat à outrance. » Pour la troisième fois, Frédéric fut confirmé dans la possession de la Silésie. La seule concession qu'il fit à l'Autriche fut de promettre, par un article secret, sa voix électorale à l'archiduc Joseph, qui, bientôt après, fut élu roi des Romains.

Ainsi finit cette guerre qui, dans le court espace de sept années, avait rassemblé sur l'Allemagne autant de désolations que ce pays en avait jadis souffert durant la fameuse guerre de trente ans. Elle fit de Frédéric le héros de son siècle, et l'éleva au plus haut point de gloire et de puissance. Mais elle ne lui laissait qu'un royaume dévasté et réduit au dernier degré de misère et de détresse. « On ne peut, dit l'historien-roi, se représenter cet état » que sous l'image d'un homme criblé de blessures, affai-

» bli par la perte de son sang, et près de succomber » sous le poids de ses souffrances. La noblesse était dans » l'épuisement, le petit peuple ruiné, nombre de villages » brûlés, beaucoup de villes détruites. Une anarchie » complète avait bouleversé tout l'ordre de la police et du » gouvernement. En un mot, la désolation était géné- » rale... L'armée ne se trouvait pas dans une meilleure » situation ; dix-sept batailles avaient fait périr la fleur » des officiers et des soldats. Les régimens étaient délabrés » et composés, en partie, de déserteurs ou de prison- » niers. L'ordre avait disparu, et la discipline était relâ- » chée au point que nos vieux corps d'infanterie ne » valaient pas mieux qu'une nouvelle milice. » Tant de maux avaient appris à Frédéric à détester le métier de conquérant. « Je ne sais si je survivrai à cette guerre, » écrivait-il en 1760 au marquis d'Argens ; mais je suis » bien résolu, au cas que cela m'arrive, de passer le » reste de mes jours dans la retraite, au sein de la phi- » losophie et de l'amitié. » En effet, il renonça franche-ment à la carrière des combats, et, s'attachant à éviter jusqu'aux moindres prétextes de guerre, il conclut une alliance avec la Russie vers la fin de 1763, et deux confé-rences qu'il eut avec le jeune empereur Joseph II prépa-rèrent un plus étroit rapprochement entre la Prusse et l'Autriche.

Dès-lors, Frédéric fut uniquement occupé de réparer les ruines de la guerre par une bonne administration. La Silésie, cause et prix de la lutte, en avait aussi le plus souffert. Elle attira les principaux soins du roi, qui cica-trisa ses blessures avec une habileté et une promptitude merveilleuse. Pendant toute la guerre de sept ans, Fré-déric, grâce à son économie et aux subsides de l'Angle-terre, n'avait mis aucun nouvel impôt, n'avait exigé aucune avance de ses sujets, ni fait aucun emprunt chez l'étranger. Néanmoins, à la paix, il put remettre à la Silésie six mois de taxes, distribua dans les campagnes 17,000 chevaux pour l'agriculture, et ouvrant, avec ses magasins, ceux qu'il avait achetés des Russes en Pologne,

fournit au laboureur du pain et de la semence. Avant lui, l'assiette des impôts était fort inégale dans cette province. On remarquait dans leur répartition des traces sensibles de partialité et de mauvaise foi. Il fit dresser un cadastre complet et exact de tous les objets soumis à l'impôt, et les assujetit à une contribution équitable et proportionnelle. Elle s'étendit sans exception sur toutes les classes de propriétaires, et la Silésie fut alors le seul pays où les terres de l'évêque, du clergé, des chapitres et des couvens, des princes et de la noblesse, fussent soumises à la taille comme celles du paysan, et où le souverain payât lui-même la taille de ses domaines, comme le dernier de ses sujets. Ce fut par cet ordre dans les finances que Frédéric parvint à entretenir en Silésie une armée de 40,000 hommes, c'est-à-dire dix fois plus nombreuse que celle qu'y entretenaient auparavant les princes autrichiens; qu'il rétablit les anciennes forteresses et en éleva de nouvelles; qu'il rebâtit quinze villes considérables, non plus en bois, comme elles étaient avant la guerre, mais en pierre et avec des habitations également régulières et commodes; qu'il construisit et peupla près de trois cents nouveaux villages, et qu'il rendit à la culture une foule de fermes abandonnées en attirant de nouveaux laboureurs par le don d'un logement commode et des bestiaux nécessaires à l'exploitation des terres. Ce bon gouvernement eut de si heureuses influences, que dans l'espace de douze années la Silésie vit se combler un vide de 150,000 âmes, que la guerre avait fait dans sa population, et même excéda de plus de 60,000 âmes celle qu'elle comptait avant 1756. On eût obtenu, sans aucun doute, des résultats plus beaux encore, sans le mauvais mode de perception qui fut établi pour les impôts. Soit qu'Helvétius, dans un voyage à Potzdam, ait vanté au roi l'administration des finances françaises, qui cependant se trouvaient alors dans l'état le plus déplorable, soit que Frédéric ait seulement suivi ses préventions en faveur des usages français, il introduisit, en 1766, la régie française dans ses états. Alors se répandit dans

toutes les villes une colonie de Français, qui s'établirent sous les noms de directeurs, sous-directeurs, inspecteurs, contrôleurs, etc., gens de rapine, dont la science fiscale (1) tourmenta les peuples pendant vingt années et brava la haine publique sous la protection du souverain, qui, malgré son désir de soulager ses sujets, soutint par erreur ou par amour-propre le système qu'il avait adopté. Frédéric eut aussi la manie des monopoles et créa une foule de compagnies exclusives de commerce, compagnies de l'Elbe, de l'Oder, du Levant, des Indes, des harengs, du sel, d'assurance maritime, du bois à brûler, etc. Tous ces établissemens échouèrent. L'impérieuse nécessité ne le justifie pas d'avoir altéré les monnaies (2) pendant la désastreuse guerre de sept ans, exemple trop suivi par les princes d'Allemagne, qui frappèrent à l'envi des monnaies de mauvais aloi, de sorte qu'on vit reparaître ces temps déplorables de la guerre de trente ans, *les temps des coupeurs et des rogneurs*. Un autre fléau, la loterie, pénétra en Prusse sous la protection du fisc, et mit à contribution la crédule cupidité du peuple. Mais, malgré quelques mesures ou institutions funestes, la prospérité nationale se développa rapidement.

Un prince lettré comme Frédéric ne pouvait négliger l'éducation publique. « Il donna ses soins à la réforme

---

(1) Mitchel, envoyé d'Angleterre à Berlin, disait au sujet de ces gens : *Les Français ont été battus une fois à Rosbach par les Prussiens, mais ils prennent tous les jours leur revanche.*

(2) « Cette opération se fit surtout dans les hôtels de la monnaie de Saxe, à Dresde et à Torgau. Pour l'exécuter, le roi employa un négociant juif de Berlin, appelé Ephraïm. Cet homme se servit des orfèvres, des fripiers, des courtiers de sa nation, très-habiles dans de tels métiers, pour répandre en Saxe, en Pologne et partout la nouvelle monnaie qui, avec l'empreinte ordinaire, n'avait pas le tiers de la valeur intrinsèque qu'elle devait avoir. Le roi faisait payer les troupes et tous les employés avec cet alliage. Mais, lorsque la paix fut faite, la monnaie courante ne fut plus reçue dans les caisses royales ; ce qui causa une altération considérable dans les fortunes et un très-grand bouleversement dans le commerce. On fut enfin forcé de se défaire de cette monnaie, en la vendant comme une composition métallique au tiers de la valeur qu'elle avait eue au commencement. » (*De Nina, vie de Frédéric II*).

de tous les colléges fondés pour l'instruction de la jeunesse. Les maîtres ne s'appliquaient qu'à remplir la mémoire de leurs élèves, et ne travaillaient point à former et à perfectionner leur jugement. Cet usage, qui était une continuation de l'ancienne pédanterie tudesque, fut corrigé, et sans négliger ce qui est du département de la mémoire, les instituteurs furent chargés de familiariser dès la jeunesse leurs élèves avec la dialectique, afin qu'ils apprissent à raisonner. » (*Frédéric II*, *Mémoires historiques*).

Une des plus nobles et plus persévérantes tentatives du roi, quoiqu'elle n'ait qu'imparfaitement réussi, fut la réforme de la jurisprudence prussienne. Elle n'était, depuis long-temps, qu'un mélange de droit romain, de droit canon et de coutumes allemandes et saxonnes. L'incertitude régnait dans les tribunaux et dans les jugemens. On croyait remédier aux abus par une multitude d'édits particuliers, et on augmentait seulement les contradictions et l'embarras. En 1746, Frédéric dressa lui-même un plan de réformation de la justice. Il voulait que tous les procès fussent terminés par trois instances dans le cours d'une année, et que les frais fussent diminués. Le grand-chancelier *Cocceji*, « homme, selon Frédéric, d'un caractère intègre et droit, dont la vertu et la probité étaient dignes des beaux temps de la république romaine », fut chargé de rédiger un nouveau code. Il poursuivit avec un zèle ardent et pur le travail confié à ses talens. Il introduisit l'ordre et la régularité dans les procédures, et purgea les tribunaux d'une foule de membres indignes et d'abus révoltans. Il régla qu'il se ferait tous les trois ans une visite générale des cours souveraines de justice, pour tenir la main à l'observation des nouvelles lois, et pour punir les prévarications. Il établit une caisse d'épices destinée à desservir les honoraires des officiers de judicature, et par là ôta tout prétexte à la subornation et à la rapacité. Les formalités furent tellement abrégées, qu'en 1752, sur 9,366 procès, trois seulement ne furent point terminés dans l'année.

Vers le même temps où fut publiée l'ordonnance sur la procédure, parut le nouveau code, sous le nom de *code Frédéric*. « Ce n'est, dit Mirabeau (*Monarchie prussienne*), qu'une analyse des lois romaines ajustées aux coutumes prussiennes par un jurisconsulte qui, prenant comme tant d'autres l'érudition pour la science et les lois positives pour la sagesse, avait établi dans un gros livre, *qu'il n'y a point de droit naturel bien fondé, s'il n'est puisé du droit civil romain*. Il est aisé de deviner quel inextricable amas de difficultés et d'incertitudes a produit un tel système, adapté à un état civil déjà constitué. Frédéric s'est vu contraint de laisser périmer son code, qui même n'a jamais reçu la sanction royale. » Les étrangers, ne considérant que le but de l'auteur, avaient applaudi ce code avec enthousiasme. Mais les tribunaux prussiens, précipités dans la réforme, ne surent ni la comprendre ni l'appliquer. La guerre de sept ans l'entrava encore davantage, et les désordres continuèrent. La paix n'y mit pas un terme, et on vit combien il est difficile de faire accepter par ordonnance une jurisprudence qui renverse les habitudes invétérées d'un peuple, et d'improviser une révolution dans les lois, lorsqu'elle n'est point encore faite par les mœurs. En 1776, le roi reprit ses projets de réforme, et en 1781 le grand-chancelier Carmer publia un nouveau code; mais il ne rencontra pas moins d'obstacles que Cocceji : et, à dire vrai, l'ordre judiciaire qu'il établit était loin d'être sans défauts. On lui reprochait principalement l'abolition de l'office des avocats, l'obligation qu'il imposait de comparaître personnellement en justice, celle de ne prendre un conseil que parmi des jurisconsultes salariés par l'état sous le nom de *conseillers d'assistance*, et la marche inquisitoriale qu'il prescrivait pour l'instruction des procès. Mais quand il eût été un modèle de perfection et de sagesse, et quand on fût parvenu à former de bons tribunaux pour son exécution, il existait un vice radical qui eût paralysé les meilleurs plans de réforme : c'était le pouvoir dont Frédéric, à l'exemple de ses prédécesseurs, se croyait investi, d'in-

firmer à son gré les sentences des tribunaux, et dont il ne sut pas s'interdire le funeste usage. Plus d'une fois on l'a vu changer, mutiler, révoquer des lois selon son bon plaisir, en établir à différens temps de contradictoires; envoyer un ou deux officiers pour examiner des affaires dont ils n'avaient nulle intelligence et casser les arrêts des présidens et des conseillers; avilir les tribunaux par des menaces, par des injures, et dire aux magistrats avec colère : *Je vous donnerai sur les doigts ; le compérage fait plus chez vous que la justice; je veux qu'on destitue tel juge. Vous êtes des ânes, des ignorans,* etc. Un corps de judicature, traité par le souverain avec ce grossier mépris, ne pouvait avoir le sentiment de sa propre dignité ni respecter beaucoup les lois qui ne mettaient point ses jugemens à l'abri de telles avanies. Aussi, les affaires civiles, malgré les plaintes continuelles des peuples et quelques punitions éclatantes, étaient livrées en Prusse au brigandage. Les affaires criminelles étaient mieux administrées; Frédéric les surveillait avec une attention particulière, et les précautions qu'il prit pour épargner la vie des hommes lui font le plus grand honneur. Il obligeait les tribunaux à examiner avec la plus grande exactitude non-seulement le crime en lui-même, mais encore les circonstances atténuantes qui pouvaient porter à adoucir la peine; il voulait que l'accusé fût admis à se défendre deux et trois fois, et se réservait la révision de tous les actes des procès et la confirmation de la sentence. Il ne protégea pas moins la liberté que la vie des citoyens contre l'arbitraire de ses agens. Aucun commandant de forteresse ne pouvait, sans un ordre signé du roi, recevoir un prisonnier; aucun ministre ne s'avisait d'attenter, de sa propre autorité, à la liberté du moindre d'entre les sujets. A la vérité, s'il garantit la liberté des tyrannies subalternes, il ne la garantit point du despotisme royal, et, quelque juste que fût Frédéric, quelque importance surtout qu'il attachât à le paraître, il eut le tort d'ordonner plus d'un emprisonnement sans aucune forme de

procès, et des cachots de Spandau s'élève plus d'une voix qui l'accuse dans la postérité.

Si le régime judiciaire laissa beaucoup à désirer sous son règne, il fut plus heureux dans les autres parties de l'administration. Avant la guerre de sept ans, dans les loisirs que lui laissa la paix de Dresde, il avait déjà signalé par d'utiles travaux son zèle pour la prospérité de ses sujets. Dans cette période de tranquillité, « on forma le projet de défricher de vastes marais qui s'étendaient le long de l'Oder, depuis Swinemunde jusqu'à Kustrin. On tira un canal qui saigna ces terres marécageuses, où 2,000 familles furent établies. On continua depuis Schwedt jusqu'au-delà de Stettin ces établissemens, et 1,200 familles y trouvèrent une vie aisée et abondante; cela fit une nouvelle petite province, que l'industrie conquit sur l'ignorance et sur la paresse. Les fabriques de laine, qui étaient assez considérables, manquaient cependant de fileurs; on en fit venir des pays étrangers, et l'on en forma différens villages de 200 familles chacun. Dans le duché de Magdebourg, c'était un usage immémorial que les habitans du Vogtland vinssent y faire la récolte, après laquelle ils s'en retournaient chez eux. Le roi leur donna des établissemens dans le duché, et fixa ainsi dans ses états un grand nombre de ces étrangers. Par ces différentes opérations, le pays s'accrut pendant cette paix de 280 nouveaux villages. Le soin des campagnes ne fit pas négliger celui des villes. Le roi en bâtit une nouvelle sur la Swine, et en fit en même temps un port nommé Swinemunde, à l'embouchure de l'Oder... Il établit partout de nouvelles manufactures; celles d'étoffes riches et de velours trouvèrent à Berlin la place qui leur convenait le mieux; les velours légers et les étoffes unies s'établirent à Potzdam. Une fabrique de basin rendit la ville de Brandebourg florissante. A Francfort-sur-l'Oder on fabriqua du cuir de Russie; à Berlin, à Magdebourg et à Potzdam, des bas et des mouchoirs de soie... Dans des lieux où il y avait du bois en abondance, que l'éloignement des rivières empêchait de débiter, on éta-

blit des ferronneries, qui dans peu fournirent aux forteresses et aux besoins de l'armée des canons de fer, des boulets et des bombes. On trouva dans la principauté de Minden et dans le comté de La Marck de nouvelles salines, qui furent raffinées... La compagnie d'Emden établit un négoce important à la Chine. En diminuant les droits d'exportation à Stettin, Kœnigsberg et Colberg, les revenus des douanes augmentèrent du double. Il résulta de ces diverses opérations de finances, que, sans compter les revenus de la Silésie et de l'Ostfrise, et sans que le roi chargeât ses peuples d'un denier de nouvel impôt, les revenûs de la couronne se trouvèrent augmentés en 1756 de 1,200,000 écus. » (Frédéric II, *Histoire de la guerre de sept ans*).

Après la paix de Hubertsbourg, Frédéric reprend le cours de ses bienfaisantes occupations. Il parcourt les provinces, connaît par lui-même tous leurs maux et en cherche le remède. Partout il vient au secours du pauvre par des distributions de pain et de farine, fournit au laboureur du bled pour ensemencer ses terres, des chevaux pour les cultiver, de l'argent aux villes et aux villages pour reconstruire leurs habitations; et, dans l'année 1763, douze cents maisons s'élèvent dans la seule Poméranie aux dépens du trésor royal. Cependant Berlin, Kœnigsberg, Magdebourg, Breslau, Stettin et Colberg voient relever leur commerce par plusieurs établissemens utiles. Le canal de Bromberg réunit l'Oder à la Vistule. Des digues s'élèvent sur la Netze et la Warthe depuis Driesen jusqu'à Custrin; le long de l'Oder, depuis Custrin jusqu'à Oderberg; le long de la Havel et de l'Elbe, autour du grand lac de Madue en Poméranie; aux environs de Potzdam et dans plusieurs autres contrées. Plus de deux cent mille arpens de terres naguère sujettes aux inondations, sont conquis à l'agriculture; trois cents villages ou hameaux paraissent tout-à-coup sur ces plaines, et 34,000 familles y trouvent leur subsistance.

Frédéric avance plusieurs millions à un grand nombre de gentilshommes ou possesseurs de terres pour y faire

des défrichemens et des améliorations. Ces sommes sont ou des présens ou des prêts à un ou deux pour cent, intérêt destiné à solder des pensions à des maîtres d'écoles ou à des veuves ou filles de pauvres officiers.. De sages ordonnances (1773 et 1784) règlent les rapports des paysans avec leurs seigneurs et font disparaître une partie des abus qui pesaient sur l'habitant des campagnes. La création d'une *caisse hypothécaire* (1770) permet aux propriétaires fonciers, auparavant écrasés de dettes usuraires dans presque tout le royaume et livrés à la merci de leurs créanciers, d'emprunter à un taux modéré. L'agriculture se développe d'année en année, et quoiqu'en général, les terres des états prussiens soient naturellement peu fertiles, l'abondance y règne sous Frédéric. Le prévoyant monarque forme des magasins immenses qui sont pour ses armées et pour ses peuples une ressource toujours prête, et qui, ouverts ou fermés selon les circonstances, empêchent la disette ou la dépréciation des grains. Ces réserves sont une ressource même pour les peuples étrangers, et, durant la famine de 1772, la Prusse offre le singulier spectacle d'un pays sablonneux, en quelque sorte condamné par la nature à la stérilité, et néanmoins nourrissant ses voisins. Plus de 40,000 paysans bohémiens ou saxons viennent chercher du pain en Prusse, et la plupart s'y établissent. Toujours prêt à soulager le peuple, Frédéric veut d'ailleurs qu'il soit laborieux, et interdit la mendicité; des hopitaux sont institués pour les malades, les vieillards et les infirmes; les vagabonds sont enfermés dans une maison centrale où l'on règle l'emploi de leur temps. Le roi, attentif à tout ce qui peut développer l'activité du commerce, encourage la création d'une banque nationale (1765), d'abord fixée dans la capitale, puis étendue aux principales villes du royaume (1). L'indus-

(1) « Outre l'avantage que cet établissement procurait pour la facilité du commerce, il en résulta encore un autre bien pour le public. Dans les temps précédens, c'était l'usage que l'argent des pupilles fût déposé à la justice, et ces pupilles, qui ne tiraient pendant la durée des procès aucun revenu de leurs capitaux, devaient encore en payer un pour cent par année; depuis, ces som-

trie prospère, et des manufactures de toute espèce permettent aux Prussiens de se passer de presque toutes les marchandises étrangères, dont l'entrée est prohibée. Dès l'année 1773, on compte dans les provinces 264 fabriques nouvelles. Il se fait annuellement une exportation considérable de toiles, de draps et d'étoffes de laine. Des raffineries de sucre établies à Berlin affranchissent la Prusse du tribut qu'elle payait pour cette denrée aux Hambourgeois. On travaille le coton et la soie; cette dernière branche occupe, sur la fin du règne de Frédéric, plus de 5,000 ouvriers. Une manufacture de porcelaine, qui surpasse bientôt celles de Saxe, est établie à Berlin et envoie ses produits chez l'étranger. Des cours publics sont consacrés à l'enseignement des sciences exactes, fécondes en applications industrielles. Le commerce maritime fleurit, en même temps que le commerce intérieur, et le pavillon prussien, protégé par le grand nom de Frédéric, est respecté sur toutes les mers.

Mais la partie la plus brillante de l'administration de ce prince, celle qui lui a donné la supériorité sur tous ses voisins, c'est la constitution de son armée. Frédéric-Guillaume avait posé les fondemens de cette armée qui devait devenir si redoutable. Mais elle n'avait guères été pour lui qu'un objet d'amusement et de parade; jamais ses troupes n'avaient servi que par détachemens ou petits corps auxiliaires. « La longue paix, dit Frédéric II dans » les Mémoires de Brandebourg, avait abâtardi le service: » au commencement du règne de Frédéric-Guillaume, » on avait rafiné sur l'ordre des régimens et sur la disci- » pline; mais lorsqu'il n'y eut plus rien à faire de ce côté » là, les spéculations s'étaient tournées sur ces sortes de » choses qui ne donnent que dans la vue; le soldat ver- » nissait son fusil et sa fourniture; le cavalier sa bride, » sa selle et même ses bottes; les crins des chevaux » étaient tressés avec des rubans, et à la fin, la propreté,

---

mes furent déposées à la banque, qui en donna trois pour cent aux pupilles, de sorte qu'effectivement, en comptant ce qu'ils payaient autrefois à la justice, ils en gagnaient quatre » (*Frédéric II, Mémoires Historiques*.)

» qui de soi-même est utile, dégénéra en abus ridicule.
» Si la paix avait duré au-delà de l'année 1740, il est à
» croire que nous en serions à présent au fard et aux
» mouches : mais ce qui était plus déplorable encore,
» c'est que les grandes parties de la guerre étaient tout-
» à-fait négligées, et que notre génie se rétrécissait de
» jour en jour davantage par les petits détails. »

Frédéric, tout en respectant au fond la constitution militaire établie par son prédécesseur, y apporta de grands perfectionnemens. La discipline la plus sévère fut toujours observée dans ses troupes, et, malgré son humanité naturelle et sa répugnance pour les arrêts de mort, il fut inexorable pour tout soldat qui avait manqué à la subordination. Les attributions et les devoirs de chacun étaient réglés avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Chaque jour, on faisait un état de ce qui se passait dans chaque régiment, et on le mettait sous les yeux du roi. Frédéric acheva de constituer la Prusse comme monarchie militaire en portant successivement l'armée à 200,000 hommes. Il la divisa en trois classes, régimens de campagne, régimens de garnison et bataillons francs. Il la tenait en haleine par des exercices continuels. A Potzdam, il exerçait lui-même ses gardes-du-corps, et ne passait pas un jour sans aller à la parade. Durant tout l'été, il allait de province en province faire la revue de l'armée entière, redresser les fautes, observer et encourager les progrès. L'automne était consacrée aux grandes manœuvres de Potzdam. On y représentait ordinairement quelque bataille que le roi avait gagnée ou perdue. Elles étaient l'école de ses officiers auxquels il faisait remarquer les circonstances qui avaient amené les revers ou les succès. La cavalerie avait été fort négligée sous le règne précédent ; Frédéric parvint à la rendre digne de son infanterie et la forma à des évolutions rapides et précises qui firent l'admiration des gens de l'art.

Maître d'une aussi puissante armée, Frédéric semblait la regarder désormais moins comme un instrument de conquêtes que comme un moyen de conserver la paix en

imprimant le respect et la crainte aux étrangers. Cependant, en 1772, une occasion lui étant offerte d'agrandir ses états sans verser de sang, il la saisit, sinon en roi juste et philosophe, du moins en politique habile. La Pologne, travaillée de dissensions, perpétuel et inévitable fruit de sa constitution vicieuse, offrait une proie facile à l'ambition de ses voisins. Les cours de Berlin, de Pétersbourg et de Vienne, abusant de la faiblesse où ce malheureux royaume était réduit par l'anarchie, complotèrent son démembrement, et conclurent un traité de partage en vertu duquel le roi de Prusse acquit la Poméranie, les palatinats de Culm et de Mariembourg, l'évêché de Varmie, la ville d'Elbing et une partie de la Cujavie et de la Posnanie. « L'avantage de cette acquisition consistait principalement en ce que, joignant la Poméranie à la Prusse royale, elle rendait le gouvernement maître de la Vistule, par conséquent du commerce de la Pologne; et en ce que, vu la quantité de blé que ce royaume exporte, les états prussiens n'avaient plus à craindre désormais ni la disette ni la famine. Mais lorsque cette province tomba sous la domination prussienne, tout s'y ressentait de l'anarchie et de la confusion qui doivent régner chez un peuple barbare, croupissant dans l'ignorance et dans la stupidité. On cadastra les terres pour proportionner les charges; la contribution fut réglée sur le même pied que dans la Prusse royale; les ecclésiastiques payèrent à l'instar des évêques et des abbés de la Silésie; les starosties devinrent les biens de la couronne; elles avaient été des fiefs donnés à vie comme ceux des Timariots chez les Turcs; le roi dédommagea les propriétaires par une somme de 500,000 écus, qui leur fut payée une fois pour toutes. On introduisit des postes dans ce pays agreste et sauvage, surtout des colléges de justice, dont le nom avait à peine été connu dans ces contrées. On réforma quantité de lois aussi bizarres qu'extravagantes. On appelait en dernier ressort de la sentence de ces colléges au tribunal supérieur de Berlin. Le roi fit creuser un canal pour joindre, de Nakel à Bromberg, la Netze avec la

Vistule, au moyen duquel ce grand fleuve avait une communication directe avec l'Oder, la Havel et l'Elbe. Les villes étaient dans l'état le plus pitoyable ; elles furent rebâties et repeuplées. On établit des maîtres en différens endroits pour l'instruction de la jeunesse ; on ne savait ce que c'était que l'éducation dans ce malheureux pays ; aussi était-il sans mœurs comme sans connaissances. On renvoya en Pologne plus de 4,000 juifs qui mendiaient ou volaient les paysans. Enfin, on rechercha soigneusement tout ce qui pouvait étendre le commerce ; la ville d'Elbing y gagna le plus, en attirant à elle celui qui précédemment s'était fait par Dantzick, etc. » (*Frédéric II, Mém. historiques de* 1763 *à* 1775.)

Quelques années après le premier partage de la Pologne, un autre événement menaça la paix de l'Europe, et arma de nouveau deux puissances rivales, dont la paix d'Hubertsbourg semblait avoir affermi la bonne intelligence. En 1777, mourut Maximilien-Joseph, électeur et duc de Bavière, et avec lui s'éteignit la ligne masculine de sa maison. L'empereur Joseph II prétendit à son héritage et se prépara à l'envahir. Le duc de Deux-Ponts, qui avait des droits réels à cette succession, les maisons de Saxe et de Mecklembourg, qui en réclamaient aussi une partie, recherchèrent l'appui de Frédéric. Ce prince, trouvant à la fois l'occasion d'empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche et d'acquérir une nouvelle espèce de gloire en se présentant comme le défenseur désintéressé de la liberté et de la constitution germanique, mit en campagne deux armées, l'une sous son propre commandement, l'autre sous les ordres du prince Henri. On développa de part et d'autre, dans une courte guerre, des forces nombreuses ; mais il n'y eut ni choc important, ni grand événement militaire. Pendant six mois, trois ou quatre cent mille hommes semblèrent épuiser toutes les ressources de la stratégie pour éviter plutôt que pour livrer une bataille : après quoi, par la médiation de l'impératrice de Russie, la paix fut conclue à *Teschen* (13 mai 1779). L'Autriche eut quelques districts de la Ba-

vière; le reste de cet électorat passa à la maison de Deux-Ponts. La cour de Dresde obtint 6,000,000 de florins. Le duc de Mecklembourg ne resta point sans indemnité. Seul, Frédéric n'exigea rien, et ne voulut retirer de cette guerre que la gloire d'avoir été l'arbitre de l'Allemagne et le défenseur de sa constitution. Son véritable profit était d'avoir mis obstacle aux ambitieux desseins de l'Autriche, comme il y réussit encore quelques années plus tard, lorsque l'empereur voulut céder les Pays-Bas à l'électeur palatin en échange de la Bavière. Sentant combien l'Autriche gagnerait à cet arrangement par la concentration de sa puissance, Frédéric forma dans l'empire une ligue qui obligea les deux souverains d'abandonner un projet dont ils attendaient des avantages réciproques, mais qui eût compromis les intérêts de la Prusse. Ce fut son dernier acte politique : il mourut le 17 août 1786, après un règne de 46 ans.

Frédéric s'est placé au premier rang parmi les grands capitaines. Il fut conquérant ; cependant il n'était point né belliqueux. Les douceurs d'une vie tranquille et studieuse l'eussent exclusivement charmé, s'il n'avait point occupé un trône. Mais, désireux de gloire et de renommée, sentant d'ailleurs qu'un état fondé par les armes ne pouvait se soutenir que par les armes, il fut guerrier, contre son penchant naturel, par calcul et par nécessité. Que s'il fit la guerre avec autant d'éclat et de succès que les conquérans les plus passionnés pour la vie militaire, c'est qu'il avait un de ces génies supérieurs qui dominent toutes les circonstances par la force de leur volonté et l'énergie de leur résolution. Il nous apprend lui-même dans son *Epître à son Esprit*, que, bienqu'*admirateur de César et d'Alcide, il eût suivi par goût les vertus d'Aristide.* Aussi, lorsque l'heureux dénouement de la guerre de sept ans lui eut permis de se reposer dans sa gloire, on le vit renoncer à la guerre pour ne plus s'occuper que des soins paisibles du gouvernement et de la culture des lettres, des arts et de la philosophie. Il avait contracté dès l'enfance et il conserva toute sa vie l'amour de la littéra-

ture, principalement de celle de France. Il cultiva la poésie et l'éloquence ; il étudia et écrivit l'histoire. Il eut un goût très-vif pour la musique dont il a composé des morceaux très-remarquables, et il excellait à jouer de la flûte. Il avait puisé de bonne heure dans la lecture des poètes français une urbanité qui n'était point d'abord dans son caractère et une élégance de langage qu'il perfectionna dans le commerce des littérateurs célèbres avec lesquels il fut en intimité ou en correspondance, tels que d'Alembert, Maupertuis, Algarotti, Voltaire, etc. Maupertuis fut nommé président de l'académie de Berlin avilie par Frédéric-Guillaume et relevée par Frédéric II. Voltaire, après quelques voyages momentanés à Berlin, y fixa sa résidence, en 1750, en qualité de chambellan du roi, avec 20,000 francs de pension. Frédéric le reçut avec enthousiasme et, pour ainsi dire, avec tendresse, et pendant un an il travailla régulièrement deux heures par jour avec le grand homme qu'il appelait son maître et son ami. Mais des brouilleries entre Voltaire et Maupertuis élevèrent des nuages qui troublèrent l'horizon littéraire de Berlin et, finalement, l'intimité du roi et du poëte-chambellan. Les circonstances qui désunirent ces deux hommes célèbres sont peu dignes de l'un et de l'autre ; mais les principaux torts paraissent avoir été du côté de l'homme de lettres.

Frédéric avait la conversation facile et gracieuse. Il y mettait beaucoup d'abandon et de liberté, et jamais, dans ses entretiens, il ne fit sentir le pouvoir du roi. Seulement on peut lui reprocher d'avoir trop aimé le sarcasme et l'épigramme dont il avait pris l'habitude à l'école de Voltaire. En revanche, il souffrait aisément tout ce qu'on pouvait dire, écrire ou imprimer contre lui. Sous son règne, malgré quelques ordonnances de censure, la liberté de la presse fut réellement sans bornes et poussée jusqu'à la licence. Jamais souverain ne fut en butte à plus de libelles sans en punir un seul. Voyant un jour la foule assemblée devant une affiche satirique contre sa personne, il la fit placer plus bas pour en faciliter la lecture. Trop in-

différent sur la religion, il se montra du moins fort tolérant envers tous les cultes, et les catholiques de la Silésie, qui l'avaient d'abord redouté, n'eurent point à se plaindre de sa domination. Il accueillit même dans ses états les jésuites que repoussaient les souverains catholiques, et il les employa dans l'enseignement. Très-sévère pour l'exécution de ses ordres, il ne fut jamais cruel et ne prit jamais sur lui d'ordonner la mort d'un homme. On cite de lui divers traits de clémence et d'humanité, et il oublia les injures avec une magnanimité vraiment royale. Plusieurs circonstances de sa vie prouvent qu'il ne manquait pas de sensibilité; quelques autres, qu'il n'eut pas toujours assez de reconnaissance.

Malgré quelques défauts de caractère et certaines singularités, ce fut un grand roi. Par l'éclat de ses victoires et la forte organisation de ses armées, il a élevé la Prusse au rang des puissances prépondérantes. Par son amour pour les lettres et par ses principes de tolérance, il a étendu les lumières dans ses états. Sous son règne, la liberté de penser et d'écrire excita l'esprit d'examen, et les sciences reçurent une impulsion rapide. Ses efforts pour réformer les tribunaux, quoiqu'ils n'aient pas atteint leur but, ne sont cependant pas restés sans fruit. Les procès ne furent plus éternisés par l'art odieux de la chicane; on fit moins de cas des formes pour s'attacher plus au fonds; la philosophie pénétra dans la jurisprudence auparavant livrée au pédantisme scholastique; on perdit enfin l'usage barbare d'écrire en latin sur des objets que le peuple a le plus grand intérêt de connaître, et d'où dépendent la vie, la liberté et la sûreté des citoyens. Par la simplicité de sa vie et de ses manières, Frédéric a décrédité le luxe chez ses courtisans, chez ses sujets, chez la plupart des princes d'Allemagne. De tous côtés, on vit les souverains, renonçant à l'émulation folle et ruineuse du faste de Louis XIV, comprendre que la véritable grandeur consiste moins dans l'étalage d'une vaine pompe que dans le zèle du bien public et dans cette affabilité populaire dont Frédéric avait donné l'exemple et dont la

tradition s'est perpétuée chez ses successeurs. On s'occupa moins des orgueilleuses puérilités de l'étiquette, et davantage de milice, de population, de législation, de finances, d'agriculture, des principaux objets du gouvernement. Le prince qui a préparé cette heureuse révolution et qui a fait tant de choses utiles ou éclatantes, l'Europe lui a donné le surnom de *Grand*, l'Allemagne lui a décerné celui d'*Unique*. Il a mérité ces titres glorieux.

CHAPITRE VII.

SECTION PREMIÈRE.

Danemarck. (1720-1808.)

Après une longue guerre (*Voyez la section suivante*), la paix de Stockholm réconcilia la Suède et le Danemarck (1720). Elle est pour cette dernière puissance le commencement d'une longue période de tranquillité et de bien-être. Ce fut un bonheur pour le Danemarck de sentir que désormais il lui fallait renoncer à l'espoir de reconquérir les provinces que la Suède lui avait enlevées. L'abolition de l'immunité des droits du Sund, dont les Suédois avaient joui, ne fut pas moins avantageuse aux Danois, soit parce qu'elle accrut leurs revenus, soit parce qu'elle détruisit une des principales causes des disputes qui avaient si long-temps troublé le nord. L'affaiblissement de la Suède par la constitution vicieuse qui lui fut imposée après la mort de Charles XII fut encore un événement favorable au Danemarck, qui trouva, de

plus, un grand soulagement pour ses finances dans le paiement de 600,000 reichsthalers, moyennant lesquels la reine de Suède avait racheté la Poméranie, occupée par les troupes danoises. Cette somme, la diminution de l'armée, de sages économies et diverses opérations de finances, mirent *Frédéric IV* en état de supprimer ou de réduire les impôts extraordinaires que la guerre avait nécessités.

Ce prince s'intéressa vivement aux progrès du commerce et de la navigation. Il essaya de faire revivre les rapports que les royaumes du nord avaient anciennement eus avec le Groënland, et qui avaient été interrompus depuis la grande peste de 1349. Il fit passer une colonie dans ce pays; mais elle eut tant à souffrir de la rigueur du climat, que la plupart des colons se hâtèrent de retourner en Europe. En 1726, il octroya à la ville de Copenhague la charte connue sous le nom de *Privilége des quatre espèces*. Elle concédait aux habitans de cette capitale le monopole et le droit d'entrepôt du vin, du sel, de l'eau-de-vie et du tabac, sous la condition que ces denrées y seraient portées sur des navires danois, qui gagneraient ainsi le nolis qu'on avait payé jusqu'alors aux étrangers pour l'introduction de ces objets. Le roi espérait en même temps augmenter le produit de ses douanes en mettant fin à la contrebande étrangère qui versait ces marchandises dans les ports du Jutland occidental, d'où elles entraient dans le royaume sans payer de droit. Mais on manqua de moyens pour empêcher ce commerce interlope, et la révocation du Privilége des quatre espèces fut un des premiers actes du règne suivant. Frédéric ne fut pas plus heureux dans ses tentatives pour relever la compagnie danoise des Indes orientales. Cette société, d'abord florissante, et possédant, outre Tranquebar, des factoreries sur la côte de Malabar, au Bengale et à Bantam, s'était affaiblie par les fautes de ses gouverneurs, par ses guerres contre le roi de Tanjore, et une commission avait été nommée en 1726 pour examiner sa situation. Tandis qu'on procédait à cet examen, un

Hollandais, Josie d'Aspern, naguères membre de la compagnie d'Ostende, proposa au roi de fonder à Altona, pour le commerce de Tranquebar, du Bengale, de la Chine et des Indes orientales en général, une société nouvelle qui jouirait de tous les priviléges de l'ancienne, et se chargerait de ses dettes, si elles ne dépassaient pas la somme présumée de 160,000 reichsthalers. Cette entreprise, pour laquelle il se présenta de nombreux actionnaires, fut étouffée dès sa naissance par la jalousie des Anglais et des Hollandais. Georges II et les États-généraux signifièrent à Frédéric leur opposition formelle à un pareil établissement dans la proximité de l'Elbe. La ville d'Amsterdam fit emprisonner la femme et les enfans d'Aspern, confisqua ses biens, et le condamna à être pendu, parce que, citoyen d'Amsterdam, il était entré dans une compagnie de commerce étrangère. La société d'Altona ne put donc se former, et l'ancienne compagnie, ayant remis au roi ses priviléges, fut dissoute en 1729. Vers le même temps, un négociant de Brême, Pierre Backer, fondait sous les auspices du prince royal une société asiatique, à laquelle le roi accorda un privilége de quarante ans, et qui eut une existence durable et prospère.

En 1728, un horrible incendie éclata dans Copenhague et consuma les deux tiers de cette capitale, six églises, l'hôtel-de-ville, tous les bâtimens de l'université et plusieurs bibliothèques. Frédéric IV mourut deux années après ce désastre, le 12 octobre 1730. Il eut pour successeur son fils *Christian VI*. Ce prince, comme la plupart de ses prédécesseurs depuis plus d'un siècle, avait une grande piété, un zèle extrême pour la conservation des bonnes mœurs et un vif attachement à la religion protestante. En 1736, il célébra l'anniversaire biséculaire de la réformation en Danemarck. La même année, il institua la confirmation solennelle et publique des jeunes gens qui se présentaient pour la première fois à la Table sainte, et il prescrivit aux pasteurs de n'y admettre que ceux qu'ils auraient reconnus assez instruits dans les vérités de la religion. Il fit rédiger un livre de cantiques à l'usage des

protestans, et ordonna de faire dans les églises des villes des instructions publiques sur le catéchisme (1737). Un *collége général de l'inspection des églises* fut chargé de veiller à ce que la crainte de Dieu fût maintenue dans le royaume, l'évangile prêché dans toute sa pureté, et les pasteurs uniquement adonnés à leurs devoirs, sans se mêler d'affaires mondaines et de fonctions étrangères à leur état. Mais Christian VI excéda les bornes d'un zèle sage en soumettant à l'amende quiconque n'assisterait pas régulièrement au service divin, en portant des peines rigoureuses contre les juremens et blasphêmes, et en défendant toute espèce de représentation théâtrale. Cependant, ce même prince dont la piété paraissait dégénérer en bigoterie et tourner à l'inquisition, rendit en 1739 une ordonnance digne d'un esprit éclairé et libéral, par laquelle il enjoignait à tout seigneur territorial de faire bâtir dans chaque village une école et une habitation pour un instituteur. Toutes ces écoles furent ouvertes en 1742.

En 1732, Christian VI confirma la société asiatique fondée sous le règne précédent. En 1733, la compagnie danoise du commerce de la Guinée et des Indes occidentales acheta du roi de France l'île de Ste.-Croix, la plus grande et la plus florissante des Antilles danoises, surtout depuis qu'en 1755 elle fut devenue domaine de la couronne. En 1735, Christian VI érigea un *département-général de l'économie rurale et du commerce*. Ce département ou collége fit interdire dans tous les états danois l'usage des joyaux, dentelles, galons et étoffes de laine et de soie, fabriqués à l'étranger. L'année suivante, le roi fonda la banque d'assignation de Copenhague. Trois années après, il approuva la *Compagnie noire* ou société d'économie rurale de Norwège, qui s'occupait des moyens d'introduire ou de perfectionner la fabrication de la poix, du goudron, du noir de fumée, de la poudre, du fer, du souffre, de l'alun, du vitriol, etc., et qui a vivifié l'industrie par de puissans encouragemens.

Christian VI protégea les sciences. En 1732, il créa de nouvelles chaires dans l'université de Copenhague. Il

fonda le théâtre d'anatomie et de chirurgie en 1736, le collége de médecine en 1740, et la société d'histoire et de langue danoises en 1746. Le château royal de Friedrichsbourg à Copenhague et le chantier de Christianshaven sont de beaux monumens de son règne.

En 1734, Christian VI avait conclu avec la Grande-Bretagne un traité par lequel les deux puissances contractantes se promettaient assistance réciproque dans l'occasion. Ce fut en vertu de cette convention que le roi de Danemarck, lorsque la guerre pour la succession d'Autriche éclata, fit marcher au secours de l'électorat d'Hanovre un corps de 6,000 hommes. En 1742, la paix fut sur le point d'être troublée entre Christian VI et la Suède. Christian aspirait à faire désigner son fils successeur futur au trône de ce royaume. Le duc de Holstein-Gottorp, et, immédiatement après, l'administrateur de Lubeck, ayant obtenu cette succession éventuelle, quoique le clergé et les paysans eussent donné leurs voix au prince de Danemarck, Christian protesta, et fit des préparatifs de guerre. Des négociations prévinrent une rupture totale, et furent suivies en 1744 d'un arrangement par lequel le prince royal de Danemarck renonça à ses prétentions au trône de Suède, moyennant quoi le roi et les états de ce royaume promirent d'employer leurs bons offices pour obtenir du prince successeur une renonciation à ses droits éventuels sur le Sleswick. Christian VI mourut deux ans après, le 6 août 1746.

Christian VI eut pour successeur son fils *Frédéric V*, un des plus illustres et des plus bienfaisans monarques du dix-huitième siècle. Le Danemarck lui doit une foule de bonnes lois et d'établissemens utiles. Il commença son règne par la diminution des charges du peuple, par de sages réglemens destinés à accélérer la conclusion des procès, à faire administrer une justice exacte, à faire fleurir l'industrie et le commerce. Le 4 septembre 1747, jour de son sacre et de son couronnement, il fonda la société générale du commerce, dans le but de rendre Copenhague l'entrepôt de toutes les marchandises de la

Baltique. Il conclut en 1748 un traité de commerce avec le roi des Deux-Siciles, et, en 1751, avec les états barbaresques. Deux années après, il accorda à une compagnie, qui fut nommée société africaine, le privilége du commerce de Barbarie pendant quarante ans. Cette entreprise n'eut qu'un médiocre succès, et la compagnie cessa d'exister en 1768. Frédéric V resta neutre dans la guerre qui éclata en 1755 entre la France et la Grande-Bretagne. A cette occasion, il signa avec la Suède, qui observait le même système pacifique, un traité pour la défense commune de la liberté et de la sûreté du commerce danois et suédois. La même année (1756), il s'unit à la république de Gênes et à la Porte-Ottomane par des traités d'amitié, de commerce et de navigation. En 1754, il racheta pour la somme de 2,000,000 le privilége de la société des Indes occidentales et de la Guinée, et déclara le commerce libre pour tous ses sujets en Afrique et en Amérique. En 1757, il fit venir des mineurs allemands pour perfectionner l'exploitation des richesses que renferment les montagnes de la Norwége, et institua une école des mines à Kongsberg. Parmi les nombreuses institutions de Frédéric V, on remarque le magnifique jardin des plantes, la maison des invalides de Copenhague, un grand hôpital dans la même ville, l'institut d'éducation de Christianshafen pour deux cents jeunes gens qui se destinent à des métiers, l'académie de peinture, sculpture et architecture, l'académie militaire de Soroë. Il fut puissamment secondé par son ministre, le comte *de Bernstorff*, qui a mérité d'être surnommé le Grand, et que son zèle pour les progrès de l'industrie et des manufactures a fait appeler le Colbert du Danemarck. Frédéric fut un prince lettré. Plusieurs écrivains distingués fleurirent en Danemarck sous son règne, et la fondation d'un opéra italien, d'un théâtre français, et enfin d'un théâtre danois pour perfectionner la littérature nationale, y répandit le goût de l'art dramatique.

Frédéric V mourut en 1766, et son fils *Christian VII* lui succéda à l'âge de dix-sept ans. Ce jeune prince,

entraîné par l'amour des plaisirs, négligea les affaires. Leur direction demandait cependant une main ferme et vigilante. Le goût du dernier roi pour le luxe, le faste de sa cour, les avances faites aux entrepreneurs des fabriques, une multitude de fondations utiles, mais dispendieuses, la création d'une marine nombreuse, et, pendant la guerre de sept ans, l'entretien d'une armée d'observation en Holstein, avaient élevé la dette de l'état à 26,000,000 de reichsthalers. Christian VII eut d'abord le bon esprit de conserver les ministres de son père, auxquels il adjoignit son ancien précepteur, Reverdil, homme de bien, qui se fit le promoteur de l'affranchissement des serfs. Il engagea le roi à nommer une commission chargée de proposer les moyens d'accomplir cet acte de bienfaisance. Il fut disgrâcié peu de temps après, par suite d'intrigues de cour. Mais la commission subsista sous le nom de *Collége général de l'industrie rurale*, et eut ordre de procéder au partage des biens communaux, à la diminution des corvées et à l'adoucissement du mode de perception de la dîme. Ses travaux provoquèrent diverses ordonnances royales qui préparèrent peu à peu l'affranchissement.

En 1768, Christian VII voyagea en Hollande, en Angleterre, en France et en Allemagne. Dans sa suite était le médecin *Struensée*, attaché depuis peu à sa personne, et qui lui plut extrêmement par sa conversation agréable et spirituelle. Il ne plut pas moins à la jeune reine *Caroline-Mathilde* par les soins qu'il prodigua au prince royal, lorsque cet enfant fut inoculé en 1769. L'adroit médecin jouit bientôt de la plus haute faveur. Il était ambitieux, Mathilde l'était pareillement, et souffrait avec peine d'être sans influence à la cour. Elle se servit de Struensée pour renverser les anciens ministres, et le nouveau favori prit leur place. Dans son élévation subite, il n'était point préparé au rôle qu'il se trouvait appelé à jouer. Son instruction était variée, mais superficielle; il était philosophe et philanthrope; mais, avec des intentions pures, il manquait d'expérience et de discernement.

Comme plusieurs réformateurs du dix-huitième siècle, il entreprit trop et alla trop vîte. Dans l'espace d'une seule année (1770), on le voit attaquer le faste de la cour par des réductions ou suppressions d'offices, abolir presque entièrement les corvées et poursuivre l'affranchissement des serfs, diminuer le nombre des fêtes religieuses, changer divers articles de la législation, proclamer la liberté de la presse, borner l'action de la police à l'extérieur et lui défendre de pénétrer dans l'intérieur des maisons, licencier la garde à cheval, etc. Plusieurs de ses réformes, quoique louables en elles-mêmes, étaient imprudentes par leur précipitation. Elles irritaient contre lui le clergé et l'aristocratie, avant qu'il se fût mis en mesure de braver leur mécontentement. Il croyait se concilier la populace par des distributions de vin et de viandes; mais il en recueillait moins de popularité que de mépris. Sa prédilection pour les Allemands et pour la langue allemande choquait l'esprit national. Quelques-unes de ses ordonnances, dictées par un philosophisme outré, offensaient la morale publique : ainsi, il avait donné la liberté à l'adultère d'épouser sa complice après la mort de l'époux, et aboli la différence entre les enfans légitimes et naturels. Cet oubli des principes, la licence de mœurs qu'il avait introduite à la cour et ses liaisons suspectes avec la reine soulevaient les âmes honnêtes. Pour des raisons diverses, l'opinion lui était plus ou moins contraire dans toutes les classes, lorsqu'en septembre 1770 des mouvemens excités par des matelots congédiés sans paie, et qu'il n'apaisa qu'en accordant tout aux rebelles, encouragèrent ses ennemis en dévoilant la faiblesse de son caractère. Quelques mois après, il ne sut pas mieux réprimer une insurrection des gardes à pied dont on avait prononcé le licenciement. La pusillanimité du ministre invitait à l'attaquer. La reine-douarière Juliane, épouse de Christian VII en secondes noces, qui abhorrait Caroline-Mathilde et Struensée, machina leur perte, et eut pour principaux coopérateurs son fils Frédéric, Guldberg, précepteur du jeune prince, le comte de Rantzau, mé-

content de Struensée, et le colonel Koller, dont le régiment était en garnison à Copenhague. Après un bal où les soldats de Koller étaient de garde au château, les conjurés pénétrèrent dans l'appartement du roi et le forcèrent de signer l'ordre d'arrêter la reine et ceux qu'ils appelaient ses complices. L'ordre fut immédiatement exécuté. Struensée, mis en jugement comme coupable de desseins abominables contre la personne sacrée du roi, de commerce illicite avec la reine, de prévarication et de tyrannie dans l'administration des affaires, fut condamné à la peine capitale. Il subit sa sentence le 28 avril 1772. Le divorce de la reine Mathilde fut prononcé. Elle mourut trois années après, à l'âge de vingt-quatre ans.

Après la chute de Struensée, le comte *André de Bernstorff*, neveu du grand Bernstorff, eut la principale direction des affaires de Danemarck. Il fut disgrâcié en 1780 et rappelé en 1784, lorsque le prince royal Frédéric fut admis à siéger au conseil. Ce prince, dans sa co-régence, réforma un grand nombre d'abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement par la négligence de son père, améliora les finances, et rendit plusieurs ordonnances qui complétèrent l'affranchissement des serfs auquel Struensée n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main. Un édit du 8 juin 1787 détermina les rapports entre les seigneurs et les paysans. Le 20 juin 1788, le *Sternsband*, c'est-à-dire le lien qui attachait le paysan à la glèbe, fut déclaré devoir cesser au 1er. janvier 1800. D'autres ordonnances déterminèrent ce qui restait à régler par rapport aux corvées et au partage des biens communaux. Le prince royal succéda en 1808 à son père Christian VII, sous le nom de Frédéric VI.

SECTION II.

Suède. (1697-1792.)

En 1697, *Charles XII*, âgé de quinze ans, succéda à son père Charles XI sur le trône de Suède. Depuis long-

temps, l'ascendant que les victoires de Gustave-Adolphe, de Charles-Gustave, et le génie du chancelier Oxenstiern avaient donné à la Suède, excitait la jalousie des puissances du nord. Cette jalousie ne s'était point affaiblie sous le règne moins guerrier, mais sage, ferme et vigoureux de Charles XI. Une coalition se forma contre son fils, qui, jeune et sans expérience, semblait facile à humilier. L'électeur de Saxe, récemment élevé au trône de Pologne sous le nom d'Auguste II, aspirait à reprendre la Livonie; le roi de Danemarck, Frédéric IV, se souvenait que la Scanie avait long-temps relevé de son royaume, et, d'autre part, il avait des démêlés avec le duc de Holstein-Gottorp, beau-frère de Charles XII; le czar Pierre I, se voyant affermi sur le trône de Russie par la destruction des Strélitz, convoitait l'empire de la mer Baltique. Ces trois princes se concertèrent pour accabler le jeune roi de Suède.

En 1692, un gentilhomme livonien, *Reynold Patkul*, avait été condamné à mort pour des écrits et des actes réputés séditieux et contraires à la domination suédoise. Etant parvenu à s'évader, il avait erré de contrée en contrée jusqu'en 1698, où il avait été accueilli à la cour de Saxe. Attaché comme général-major à l'armée saxonne qui envahit en 1700 la Livonie, il tenta vainement de soulever le pays et de s'emparer de Riga, au siége de laquelle Auguste II échoua en personne quelque temps après.

Pendant que ce prince attaquait la Livonie, le roi de Danemarck avait fait une invasion dans les états du duc de Holstein. Charles XII, vivement attaché à son beau-frère et le regardant comme victime d'une injuste agression, s'était hâté de voler à son secours. S'arrachant aux plaisirs de son âge, l'adolescent avait soudain paru un homme mûr pour la guerre et pour la victoire. Il descend en Zéelande sous le feu de l'ennemi, et campe à deux lieues de Copenhague; tremblant pour sa capitale, Frédéric IV signe la paix à *Travendal* (8 août 1700) et donne toute satisfaction au duc de Holstein. De la Zéelande,

Charles passe en Livonie, où il apprend que le czar de Russie, qui jusque-là lui prodiguait des assurances de paix, lui a tout-à-coup déclaré la guerre, et qu'entré en Ingrie, il assiége *Narva*, à la tête de 80,000 hommes. Le jeune roi, avec 5,000 hommes d'infanterie, 3,000 de cavalerie, et 37 pièces de campagne, court affronter cette multitude (20 novembre). Le czar n'était plus à son armée. Il l'avait laissée sous les ordres du duc de Croy. La jalousie qu'excitait le commandement de cet étranger, une forte neige que le vent chassait au visage des Russes, la supériorité de la discipline, la présence, le religieux et intrépide courage du roi, dont le mot d'ordre était *Avec l'aide de Dieu*, donnèrent la victoire aux Suédois. Elle frappa l'Europe d'admiration et les Russes d'une superstitieuse épouvante. Ils crurent avoir été vaincus par un pouvoir surnaturel et que les Suédois étaient des magiciens. Ils adressèrent des prières publiques à St.-Nicolas, patron de la Moscovie, pour lui demander de la soustraire à la fureur de ces sorciers.

Cependant le czar, affectant de publier que l'échec de Narva était sans importance, travaillait activement à le réparer. Il levait de nouvelles troupes; il sollicitait le roi de Danemarck de rentrer dans la lutte, et resserrait ses liaisons avec le roi de Pologne. Charles XII, animé par le succès, s'apprête à poursuivre ses triomphes. Tandis qu'il envoie un corps de troupes en Poméranie pour observer les Danois et un autre sur les frontières de la Livonie pour contenir les Russes, lui-même, à la tête de sa principale armée grossie de déserteurs saxons et de recrues suédoises, il dirige ses plus grands efforts contre *Auguste II*. Le 9 juillet 1701, il passe la Düna a la vue d'une armée saxonne et russe, lui tue 2,000 hommes, disperse le reste, et s'empare du camp, des magasins et de l'artillerie de l'ennemi. Bientôt il est maître de Mittau et de tout le duché de Courlande. Un sage ministre, Benoît Oxenstiern, conseillait au prince victorieux de faire la paix. Mais, à vingt ans, il était difficile de résister au prestige de la gloire et à l'enivrement du triomphe.

Charles poursuit Auguste en Pologue, bat les Saxons à *Clissow* (1702) et à *Pultusck* (1703), se rend maître de Thorn et d'Elbingen la même année, et, *plus flatté de donner que de gagner des royaumes*, comme il le dit au comte Piper qui lui conseillait de prendre pour lui-même la couronne de Pologne déclarée vacante par la diète, il la fait décerner au jeune *Stanislas Leczinski*, palatin de Posnanie (1704).

Les Polonais étaient peu satisfaits d'Auguste II. Les troupes allemandes qu'il avait introduites dans le pays, leur faisaient craindre pour leur liberté. Ils voyaient avec peine la guerre entreprise par le roi sans leur aveu, ses tentatives pour donner aux étrangers les plus importantes charges du royaume, et son alliance avec le czar. Aussi n'avait-il trouvé que peu d'appui en Pologne contre les Suédois, et son parti s'y était enfin trouvé si faible qu'il n'avait pu le garantir de la déchéance. Cependant Auguste tente pour se relever un nouvel effort. Tandis que Charles, après la proclamation du nouveau roi, va soumettre le reste de la Pologne, Stanislas est resté dans Varsovie pour régler quelques affaires qui demandent sa présence. Tout-à-coup il apprend que, par une marche habile, Auguste, à la tête de 20,000 hommes, s'approche pour l'enlever dans sa capitale. N'ayant point assez de forces pour la défendre, il est obligé de l'abandonner et va rejoindre le roi de Suède, pendant que le Saxon entre dans Varsovie en maître irrité et victorieux. Auguste ne jouit pas long-temps de cet avantage. Charles, avec l'élite de ses troupes, revient chercher son ennemi. Partout l'armée saxonne fuit devant les Suédois. Le comte de Schullembourg en sauve les débris par une admirable retraite, plus profitable toutefois à sa gloire qu'à son maître. Auguste abandonne une seconde fois la Pologne et se retire en Saxe, où il lève de nouvelles troupes, qui, vainement secourues par une puissante diversion des Moscovites, sont dissipées, après un quart-d'heure de combat, à la journée de *Frauenstadt* (12 février 1706), par le grand-maréchal Renschild, digne lieutenant de

Charles XII et le Parménion de l'Alexandre du nord. Auguste désormais se voit perdu sans ressources; il ne lui restait plus que Cracovie où il s'est enfermé avec quelques faibles régimens, lorsqu'il apprend que, vainqueur des Russes en Lithuanie, Charles XII a enfin tourné ses armes contre la Saxe, et que, de son camp d'*Altranstadt*, non loin de ce champ de Lutzen, fameux par la victoire et par la mort de Gustave-Adolphe, il dicte des lois à l'électorat. Dans cette extrémité, il se résigne à subir celles d'une paix humiliante. Charles exigea non-seulement qu'il renonçât à la couronne de Pologne et qu'il en renvoyât à Stanislas les pierreries et les archives, mais encore qu'il écrivît à son rival une lettre de félicitations sur son avénement. A ces dures conditions, il ajouta celle de lui livrer le livonien Patkul, qui, du service de la Saxe, était passé à celui de la Russie, et qui, ambassadeur du czar auprès d'Auguste II, avait été récemment arrêté, malgré son titre, sous prétexte d'une intrigue que le général Fleming, favori du roi, et le chancelier de Saxe l'accusaient de tramer contre les intérêts de leur maître. Charles, affectant de ne voir en lui qu'un sujet révolté, au lieu de l'ambassadeur du czar, le fit juger par un conseil de guerre qui le condamna à être rompu vif et mis en quartiers. Patkul mourut d'un long et horrible supplice, dont la rigueur cruelle laissa trop voir, pour l'honneur de Charles XII, que ce prince avait moins voulu punir que se venger.

Tandis que le roi de Suède imposait des lois à Auguste et aux Polonais, le czar avait formé ses troupes par une guerre heureuse contre les lieutenans de Charles dans les provinces suédoises voisines de la Russie. Il avait jeté les fondemens de Pétersbourg, et bientôt sa marine allait dominer sur la Baltique. Au milieu de ses triomphes, Charles faisait peu d'attention à ce qui se passait dans les marais de l'Ingrie, et, dédaignant les efforts d'un prince dont il n'appréciait pas les talens et les projets, il ne voyait en lui que le chef d'un peuple barbare dont le vainqueur de la Saxe et de la Pologne tirerait facilement

raison. Dès qu'il eut dicté à Auguste II les conditions de la paix d'Altranstadt, il tourna enfin ses armes contre la Russie et résolut d'abattre la puissance naissante du czar. Riche des dépouilles de l'ennemi vaincu, et pouvant avec le fruit de la guerre récente nourrir une guerre nouvelle, il quitte la Saxe à la tête de 43,000 hommes. Un de ses meilleurs généraux, Lewenhaupt, en avait 20,000 en Pologne; 15,000 défendaient la Finlande, et un grand corps de recrues suédoises était en route pour rejoindre le roi.

Au mois de janvier 1708, Charles passe le Niemen, et, chassant devant lui les Moscovites, il arrive au mois de juin sur les bords de la Bérézina dont il force le passage, défait 20,000 Russes dans les marais d'Hollosin, franchit le Boristhène, taille en pièces un corps de cavalerie près de Smolensk, et répond à des propositions de paix que lui fait porter le czar : *Je traiterai dans Moscou.* Gonflé de l'orgueil de Narva, il partage d'avance entre ses officiers les dignités de l'empire russe. *Son fouet,* disait-il, *suffirait pour chasser cette canaille moscovite, non-seulement de Moscou, mais du monde entier.* Cette jactance fut promptement rabattue. L'approche de l'hiver, le mauvais état des chemins, le défaut de vivres, les retards du général Lewenhaupt qui devait lui amener des renforts, arrêtèrent sa marche vers la capitale, et les promesses de *Mazeppa,* hetman des cosaques de l'Ukraine, qui cherchait à se rendre indépendant des Russes, l'attirèrent dans cette contrée. Il comptait, après s'en être assuré, aller, au printemps prochain, conquérir la Russie. Son espoir fut tristement déçu. Ayant traversé, avec des peines infinies, des pays couverts de bois et de marécages, il voit enfin arriver Mazeppa, mais plutôt comme un fugitif que comme un puissant allié. Instruits des desseins de ce cosaque, les Russes l'avaient accablé par une attaque imprévue, avaient réduit ses villes en cendres, pillé ses trésors, saisi les provisions qu'il préparait au roi de Suède : à peine avait-il pu échapper avec 6,000 hommes et quelques chevaux chargés du débris de ses richesses.

Dans le même temps, Charles attendait Lewenhaupt avec 15,000 Suédois. Mais, attaqué dans sa marche par le czar, ce général, après cinq combats glorieusement soutenus contre des forces triples, n'amena au roi que 5,000 soldats, reste de sa vaillante armée. Occupé en Pologne par les Moscovites et par des troubles domestiques, Stanislas ne pouvait porter secours au roi de Suède. Pour comble de malheur, l'hiver se déclara avec une rigueur inouie (1709), et décima l'armée suédoise dans ces régions inconnues où le défaut de provisions et de ressources doublait pour elle l'inclémence de la saison. Consumée par ses souffrances et par de petits combats que sans cesse lui livrait le czar, elle n'était plus, au mois d'avril, que de 18,000 Suédois et d'un nombre à peu près égal de cosaques qui avaient rejoint Mazeppa.

Charles, avec ces forces diminuées, rêvait encore la conquête de Moscou. Vers la fin de mai, il va mettre le siége devant *Pultava*, qui, étant prise, lui rouvrait le chemin de cette capitale, ou du moins lui donnait une place d'armes où il pouvait attendre dans l'abondance de toutes choses les secours qu'il attendait encore de Suède, de Livonie, de Poméranie et de Pologne. Tandis qu'il presse le siége avec ardeur, un coup de carabine lui fracasse l'os du talon. Malgré la douleur de sa blessure, il ordonne un assaut pour le lendemain. A peine a-t-il donné cet ordre, qu'on lui apprend que le czar approche avec 70,000 hommes. Charles commande aussitôt au maréchal Renschild de tout disposer pour attaquer les Russes le lendemain (8 juillet). Dès l'aube du jour, porté sur un brancard à la tête de son infanterie, il marche à l'ennemi. Dans cette journée décisive, la fortune trahit son courage. L'avantage du nombre et d'une formidable artillerie, tandis que les Suédois étaient presque sans canons, donna la victoire aux Moscovites. Ayant perdu 18,000 hommes tués ou prisonniers, Charles, arraché malgré lui du champ de bataille par le polonais Poniatowski, et suivi de 500 cavaliers qui se firent jour à travers l'armée russe, gagna les bords du Boristhène. Là,

il fut joint par Lewenhaupt et par le débris fugitif de ses troupes. Il avait encore près de 20,000 hommes, Suèdois, Polonais et Cosaques. S'il avait eu toute sa force physique et morale, intrépide et téméraire comme il était, il eût sans doute livré un dernier combat. Mais, faible et malade, ayant la fièvre par suite de sa blessure, il se laisse entraîner au-delà du fleuve, et l'armée, sortant d'une bataille perdue, ayant fui pendant deux jours, épuisée de fatigues, ne voyant plus son prince et n'étant plus soutenue d'aucune espérance, se rendit prisonnière de guerre : triste contrepartie de ce qui s'était passé à Narva neuf années auparavant.

Charles, en un jour, a perdu le fruit de tous ses travaux et de tous ses combats. Poursuivi par les Moscovites, dangereusement blessé, il fuit, avec une petite troupe, au milieu des déserts. Pour échapper à l'ennemi qui le presse, il est obligé de demander asyle aux Turcs, et il est conduit à *Bender*, où le sultan Achmet III pourvoit généreusement à son entretien et à celui de sa suite. C'est de là que toujours attaché à son projet de soumettre la Moscovie, il intrigua long-temps à Constantinople pour armer les Ottomans contre le czar, méditant dans son exil des conquêtes chimériques, tandis que, réveillés par ses disgrâces, tous ses ennemis attaquaient ses états. La bataille de Pultava fut immédiatement suivie d'une révolution en Pologne. Auguste, désavouant son abdication et le traité d'Altranstadt, rentra dans ce royaume à la tête d'une armée brillante d'or, d'argent et de soie, et fut de nouveau proclamé à Varsovie. Le czar Pierre s'empara de Vibourg et de la Carélie, envahit la Finlande, assiégea Riga, et envoya un corps d'armée pour soutenir Auguste en Pologne. Le roi de Danemarck, oubliant le traité de Travendal, comme l'électeur de Saxe celui d'Altranstadt, renouvela ses prétentions sur les duchés de Holstein et de Brême. Ces trois monarques, dans une entrevue qu'ils eurent à Dresde, réglèrent le partage de leurs conquêtes futures. Le roi de Prusse entra dans leur alliance pour faire revivre d'anciens droits sur la Promé-

ranie suédoise. Le duc de Mecklembourg aspirait à reprendre la ville de Wismar. Les dépouilles de Charles tentaient aussi l'électeur de Hanovre et l'évêque même de Munster.

Pendant que les généraux du czar bloquaient Riga et s'emparaient du reste de la Livonie, 17,000 Danois débarquaient en Suède et prenaient Helsimbourg. La Suède à qui la guerre avait coûté plus de 250,000 soldats, n'avait alors pour sa défense, outre ses milices provinciales, que 8,000 hommes d'anciennes troupes. Avec ces vétérans, et 12,000 hommes de milices qui suppléèrent à l'expérience par l'intrépidité, le général *Steinbock* tailla les Danois en pièces et força leurs débris à se rembarquer. Charles reçut cette nouvelle dans son camp près de Bender au mois de juillet 1710. Peu de temps après, un autre événement le confirma dans les espérances qu'il s'obstinait à conserver. Le grand-visir Couprougli, qui s'opposait à ses desseins, ayant été déposé, le parti de la guerre l'emporta dans le sérail, et le premier ordre que reçut le nouveau grand-visir, *Baltagi-Méhemet*, fut d'aller combattre les Moscovites avec 200,000 hommes. Dans cette guerre qu'il s'était efforcé d'éviter, le czar courut le plus grand péril. Entouré sur les bords du *Pruth* par une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne, il se crut perdu sans ressources. Il dut son salut à son épouse Catherine. Lorsque Pierre se préparait à risquer une bataille où sa défaite semblait certaine, elle le dissuada de hasarder cet effort désespéré avant d'avoir tenté la voie des négociations, et le fit consentir à demander la paix au grand-visir. Méhémet n'était point guerrier; il crut faire assez pour les intérêts de son maître de conclure une paix avantageuse, et signa, le 21 juillet 1711, un traité par lequel le czar s'étant engagé de rendre Azow, de brûler les galères qui étaient dans ce port, de démolir les citadelles bâties sur les Palus-Méotides et de retirer ses troupes de la Pologne, eut la liberté de se retirer avec son armée, son artillerie et son bagage.

Au moment où s'exécutait cette retraite, le roi de Suède, informé de la mauvaise position des Russes, ar-

rivait au camp de Méhemet (1), ayant couru plus de cinquante lieues à cheval, impatient de combattre et d'avoir son ennemi en son pouvoir. Il eut la douleur de voir cet ennemi lui échapper, et, le désespoir dans l'âme, il reprit la route de Bender. Toutefois, il ne cessa pas de solliciter la Porte de le renvoyer en Pologne avec une nombreuse armée. Les retards du prince moscovite à exécuter le traité du Pruth parurent un instant devoir renouveler la guerre entre les Russes et les Ottomans. Mais la politique de Pierre écarta cet orage. Le czar parvint même à prévenir la Porte contre Charles en insinuant que le projet de ce prince était de se rendre maître de la Pologne sous le nom de Stanislas, et d'attaquer ensuite les Turcs, de concert avec l'empereur d'Allemagne. Le sérasquier de Bender eut ordre d'engager le roi de Suède à partir, et, s'il refusait, de le conduire mort ou vif à Andrinople. Chacun sait comment Charles s'opiniâtra à rester et se défendit avec les officiers de sa maison et 300 Suédois dans son petit camp qu'il avait transporté à Varnitza, contre 6,000 Turcs et 20,000 Tartares (février 1713). Ayant été forcé, non sans peine, dans ses retranchemens, il fut conduit à la petite ville de Demotica, dans le voisinage d'Andrinople, où la pension de cinq cents écus par jour, que la Porte lui avait faite jusqu'alors, fut réduite à vingt-cinq. Ne voulant avoir aucune communication avec les Turcs, il resta dix mois au lit, feignant d'être malade, et s'occupant à écrire et à lire. Quelques jours après l'étrange combat de Varnitza, Stanislas était arrivé à Bender où il croyait trouver le roi de Suède, pour l'engager à consentir au traité d'abdication qu'il s'était vu réduit à conclure avec Auguste. Charles s'indigna de ce traité : *S'il refuse d'être roi*, dit-il en par-

(1) « Le roi de Suède se mit à reprocher au Vizir d'avoir conclu en son absence la paix avec le Czar ; il lui représenta qu'il aurait pu prendre prisonnière toute l'armée russe, et qu'il n'avait qu'à lui donner encore le commandement de ses troupes ; qu'il l'attaquerait et la battrait... En effet, la grande supériorité de l'ennemi aurait causé notre perte assurée, s'il eût agi suivant les conseils du roi de Suède » (*Journal de Pierre le Grand*).

lant de Stanislas, *j'en saurai bien faire un autre*. Toujours obstiné dans ses desseins et dans ses espérances, il poursuivit ses secrètes tentatives auprès du sultan pour l'armer contre la Russie. Cependant une guerre cruelle désolait ses provinces d'Allemagne. Le général Steinbock, après avoir quelque temps soutenu l'honneur des armes suédoises et l'éclat de la victoire d'Helsimbourg, était obligé de céder aux forces réunies du czar, des rois de Prusse et de Danemarck, et de capituler dans Tonningen. (mars 1713). La mort violente du grand-visir Ibrahim Mollah, qui se montrait favorable aux projets de guerre contre le czar, les tristes nouvelles mandées de Suède à Charles XII par sa sœur Ulrique-Eléonore, déterminèrent enfin ce prince à retourner dans ses états. Mais, avant de quitter la Turquie, il voulut étaler la pompe d'un grand roi, quoiqu'il fût dans la misère d'un fugitif, et il envoya à Constantinople une ambassade extraordinaire pour prendre congé dans les formes. Ensuite le 1er. octobre 1714, il se mit en route avec une escorte turque. Il la congédia à Targovitz sur les frontières de la Transilvanie, et, devançant les gens de sa suite auxquels il donna rendez-vous à Stralsund en Poméranie, il partit déguisé avec un seul officier, courut à cheval durant seize jours à travers les états de l'empereur et de l'empire, arriva à Stralsund dans la nuit du 11 novembre, et, après six ans d'exil, revit ses sujets également surpris et joyeux de sa présence inattendue. Ayant à peine dormi quelques heures, il fit la revue des troupes, visita les fortifications, et, le jour même, il envoya partout ses ordres pour recommencer la guerre avec une vivacité nouvelle contre tous ses ennemis.

Les bras manquaient en Suède à la culture des terres. Cependant tel était encore l'enthousiasme des Suédois pour Charles XII que la jeunesse des campagnes se présenta en foule pour s'enrôler. Luttant avec une inflexible opiniâtreté contre une ligue formidable, il fit une mémorable défense dans *Stralsund* assiégé par une armée combinée de Danois, de Saxons, de Russes et de Prussiens.

Tous les moyens de résistance étant épuisés, il céda enfin au nombre, et, voyant la ville forcée de se rendre, il se jeta dans une barque et, à travers les flottes Russes et Danoises, aborda en Scanie, d'où il se rendit à Carlscroon, dans un état bien différent de celui où il en était parti quinze ans auparavant pour aller donner des lois au nord. Ayant ordonné de nouvelles levées de troupes et pris des mesures pour mettre les côtes à l'abri des invasions, il étonna toute l'Europe, lorsqu'au lieu de demeurer dans son royaume menacé de toutes parts, il passa tout-à-coup en Norwège avec 20,000 hommes au mois de mars 1716. Ce qui n'étonna pas moins, ce fut que le czar restât tranquille en cette circonstance, et ne fît pas une descente en Suède, comme il en était convenu avec ses alliés. Voici le secret de cette inaction.

Le *baron de Goertz*, que Charles avait connu en Allemagne et qui lui avait rendu des services importans pendant son séjour à Bender, était devenu son favori et son premier ministre. C'était un homme entreprenant, actif, et dont les conceptions hardies convenaient au génie du monarque suédois. Goertz avait remarqué que ce prince était vivement piqué contre Georges, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, qui avait acheté à vil prix du roi de Danemarck les villes suédoises de Brême et de Verden. Il avait aussi entrevu que le czar était secrètement mécontent de ses alliés, dont l'inquiète jalousie craignait qu'il ne prît trop d'influence en Allemagne et l'empêchait d'y former un établissement. Goertz bâtit sur ce fondement le projet d'une alliance de Charles XII avec le czar, moyennant la cession des provinces conquises sur les Suédois par le monarque moscovite, et que, dans l'état de la fortune de Charles, il paraissait impossible de recouvrer. Le ministre du roi de Suède lui faisait envisager cette alliance comme la source féconde et prochaine de grands événemens. Agissant de concert avec le czar, le roi pourrait facilement affaiblir le Danemarck par la conquête de la Norwège ; puis, guidant en Ecosse, au nom du prétendant, son armée victorieuse, il irait punir

Georges I de son injuste ambition et détrôner la maison de Hanovre. Muni des pleins-pouvoirs de son maître, Goertz parcourut les cours et noua partout des intrigues secrètes. En Hollande, il vit deux fois le czar qui parut goûter ses desseins. Il lia ses plans audacieux à ceux du cardinal Albéroni. Il forma des relations avec les chefs du parti jacobite. Dénoncé à la cour de Londres par le régent de France, arrêté à La Haye sur la demande du ministre d'Angleterre, puis remis en liberté quelques mois après, il retourna en Suède, où il brava la haine publique par l'établissement de nouveaux impôts et la création d'une monnaie fictive destinée à procurer au roi les ressources urgentes dont il avait besoin; après quoi, il se rendit dans l'île d'Aland pour terminer avec les plénipotentiaires de Russie les arrangemens ébauchés avec le czar. La fortune de Charles semblait devoir bientôt prendre une face nouvelle; ce prince se trouvait à la tête d'une armée de 35,000 hommes de troupes réglées; Pierre entrait dans ses desseins; une partie de la Norwège était au pouvoir des Suédois, et la prise de *Fridericshall* allait les rendre maîtres du reste. Une balle atteignit le roi de Suède au moment où il visitait la tranchée ouverte devant cette forteresse (30 novembre 1718), et prévint peut-être de nouvelles révolutions.

« Ainsi périt Charles XII, à l'âge de trente-six ans et demi, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au-delà du vraisemblable.... Il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles deviennent défauts, et où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté devenue opiniâtreté fit ses malheurs dans l'Ukraine et le retint cinq ans en Turquie; sa libéralité dégénérant en profusion a ruiné la Suède. Son courage poussé jusqu'à la témérité a causé sa mort; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté, et, dans ses dernières années, le maintien de son autorité appro-

chait de la tyrannie.... Homme unique plutôt que grand homme, et admirable plutôt qu'à imiter (*Voltaire, Hist. de Charles XII*), » ses grandes qualités, n'étant point accompagnées de modération et de prudence, furent le fléau de son pays. Il le laissa dans un tel état de dépopulation, que la génération des hommes faits y était, pour ainsi dire, détruite. On ne voyait plus que des enfans et des vieillards. Les femmes labouraient la terre et faisaient le service même des postes.

Après sa mort, les Suédois, plus accablés encore que flattés de la gloire de leur roi, ne songèrent qu'à faire la paix avec leurs ennemis, et à réprimer chez eux la puissance absolue que le baron de Goertz avait poussée au dernier excès. Ce ministre fut immédiatement arrêté, et, sans égard pour la mémoire de Charles XII, condamné par le sénat de Stockholm à avoir la tête tranchée au pied de la potence de la ville. La princesse *Ulrique-Eléonore*, élue reine par les états sous la condition d'une renonciation solennelle à tout droit héréditaire sur la couronne, s'engagea par des sermens réitérés à ne tenter jamais de reprendre le pouvoir arbitraire. Une nouvelle constitution fut établie pour circonscrire l'autorité royale et assurer les libertés de la nation. D'après cette constitution, les états étaient composés, comme par le passé, des quatre ordres, les nobles, le clergé, les bourgeois et les paysans. Ils devaient s'assembler tous les trois ans, ou plus souvent, si le roi, ou, en son absence, le sénat, croyait nécessaire de les convoquer. Dans le cas où le roi et le sénat négligeraient de les assembler au bout des trois ans, ils avaient le droit de s'assembler d'eux-mêmes. La durée de la diète devait être de trois mois; mais, dans le fait, les états ayant seuls le droit de se dissoudre, il dépendait d'eux de prolonger leurs sessions autant qu'ils le jugeraient à propos. Tant qu'ils siégeaient, c'était en eux que résidait réellement le pouvoir suprême. L'autorité du roi et du sénat était suspendue, et leur participation au gouvernement se bornait à apposer leur sceau et leur signature aux décisions souveraines de la diète. Elle

possédait, à leur exclusion, le pouvoir législatif en son entier. Ils n'avaient pas même la faculté de s'opposer aux résolutions qui attaquaient directement les droits royaux et sénatoriaux, dont la conservation n'avait ainsi d'autre garantie que la modération d'une assemblée populaire. Le pouvoir de faire la paix ou la guerre et de changer le titre de la monnaie, appartenait aux seuls états. Pendant la tenue des diètes, ils exerçaient une grande partie du pouvoir exécutif par un *comité secret* choisi dans les trois ordres de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie. Enfin, ils s'attribuaient le pouvoir judiciaire, quand bon leur semblait, en évoquant à eux et en faisant juger par une commission choisie dans leur sein les causes pendantes aux tribunaux ordinaires. A l'expiration de la diète, l'autorité administrative était partagée entre le roi et le sénat, mais le prince y avait la moindre part. Il n'était distingué des sénateurs que parce qu'il avait deux voix, et qu'à égalité de suffrages, son opinion prévalait. Ne pouvant ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni bâtir des forteresses sans le consentement des états, ni, de sa propre autorité, faire guerre, paix ou alliance, dépendant de chaque diète pour son revenu et n'en obtenant qu'un très-modique, ne disposant d'aucun emploi et ayant à peine le choix de ses domestiques, il n'avait plus de la royauté que le nom, et n'était qu'un souverain de parade qu'on montrait à certain jours entouré de tout l'attirail du trône, pour en imposer au peuple et lui faire croire qu'il avait un roi. Telle fut la forme de gouvernement établie en Suède après la mort de Charles XII, et qui, destinée à préserver l'état du despotisme, tomba dans l'excès contraire et l'exposa à l'anarchie.

Le 4 avril 1720, la reine Ulrique-Eléonore, du consentement des états, associa au trône son époux *Frédéric de Hesse-Cassel*. Le 1er. février précédent, la Suède avait obtenu la paix de la Prusse en lui abandonnant la forte place de Stettin. Le 14 juin suivant, la paix fut pareillement signée avec le Danemarck. Elle fut moins désavantageuse à la Suède, qui rentra en possession de Wismar

et d'une partie de la Poméranie. Mais le traité de *Nystadt* avec les Russes (30 avril 1721) lui enleva Wibourg en Finlande, avec l'Ingrie, la Carélie, la Livonie et l'Esthonie. Frédéric employa les vingt années de tranquillité extérieure qui suivirent à réparer les maux qu'une longue guerre avait causés. Mais les dissensions intestines dont la Suède était travaillée formaient un grand obstacle à sa prospérité. Ces discordes étaient principalement produites par les intrigues des puissances étrangères qui, voyant tout le pouvoir aux mains des états, semaient l'or dans une diète vénale pour y acquérir une influence conforme à leurs vues et à leurs intérêts politiques. Depuis le règne de Gustave Wasa, une étroite liaison avait subsisté entre la France et la Suède. Tant que les monarques suédois avaient été les plus puissans souverains du nord, que la Russie encore barbare n'était d'aucun poids dans la balance de l'Europe, que l'électorat de Brandebourg était loin du degré de puissance où il devait s'élever, que la Suède pouvait prétendre à jouer un rôle important en Allemagne et la France attendre de la Suède un secours puissant et efficace contre la maison d'Autriche, l'alliance des deux nations avait eu des motifs raisonnables et naturels. Mais lorsque la situation du nord eut changé, que la Suède fut descendue au rang des états de second ordre, que le petit électorat de Brandebourg fut devenu un grand royaume, capable de servir seul de rempart à l'Allemagne contre la Suède, que la Russie fut un empire formidable contre lequel la Suède ne put espérer de lutter seule ou même avec le secours lointain de la France son alliée, cette alliance ne répondit plus aux vues et aux besoins d'où elle était née primitivement.

Lors du changement de constitution, le nouveau gouvernement suédois avait adopté un nouveau système de politique extérieure. Pensant que le temps des conquêtes était passé et que la Suède affaiblie devait, pour sa sûreté, vivre en bonne intelligence avec tous ses voisins et surtout avec les Russes, il avait cultivé l'alliance moscovite et négligé celle de la France. Cependant l'or de cette puis-

sance lui faisait dans la diète un parti nombreux. Sans doute aussi le sentiment de l'antique gloire nationale rendait insupportable à un grand nombre la domination de la Russie, déguisée sous le nom de paix et d'amitié. Ainsi deux partis divisaient la diète, le parti français ou des *Chapeaux*, qui voulait rompre avec la Russie et tenter de reconquérir les provinces que la Suède avait perdues; le parti russe où des *Bonnets*, opposé à la guerre, et, même au prix de l'honneur, préférant la paix et le bonheur domestiques aux chances trop hasardeuses d'une lutte inégale. Dans la diète longue et orageuse de 1738, les *Chapeaux* prévalurent et s'emparèrent de la direction des affaires. La conséquence de ce changement d'administration fut une guerre malheureuse avec la Russie. Battus près de *Vilmanstrandt* en 1741, resserrés dans Helsingford l'année suivante, sans munitions, sans espoir de secours, et forcés de capituler, les Suédois n'eurent de ressource que dans une prompte paix dont les conditions, grâce à la médiation de l'Angleterre, furent moins désavantageuses qu'ils n'auraient osé l'espérer. Le mauvais succès de la guerre devait naturellement s'imputer à la disproportion des forces. Les *Chapeaux* aimèrent mieux l'imputer aux fautes des généraux Lewenhaupt et Buddenbrock, qui furent condamnés par le sénat à être décapités.

Frédéric V mourut en 1751, sans laisser d'enfans. *Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin*, désigné son successeur par le choix des états en 1743, fut couronné roi, après avoir juré la constitution de 1720. La diète de 1756, où les Chapeaux dominaient, consomma l'avilissement de l'autorité royale. La reine, Louise-Ulrique de Brandebourg, princesse d'un caractère ferme et décidé, tentait de créer dans la diète un parti d'opposition monarchique. Dénuée de ressources, elle avait, dit-on, engagé une partie de ses diamans dans une des villes anséatiques. La diète, se prévalant d'un réglement de 1723, ordonna un examen des immeubles et diamans de la couronne, étendant cet examen aux diamans même qui avaient été

donnés à la reine en présent de mariage. Cette princesse protesta vainement contre cette mesure injurieuse. La diète insista à plusieurs reprises et sembla se complaire à mortifier le roi et la reine dans des remontrances insultantes. Bientôt après, une nouvelle prétention des états signala leur despotisme. Ils contestèrent au roi le droit exclusif de diriger l'éducation de ses enfans et nommèrent d'office un gouverneur au prince royal. Enfin, ils poussèrent l'audace jusqu'à enlever au roi le droit de signer son nom, en exigeant qu'il laissât graver sa signature et qu'il en remît l'estampille au sénat, qui dès-lors put disposer du nom royal à sa volonté. Le parti des Bonnets, écarté du gouvernement, s'unit au parti de la cour contre les Chapeaux. Les comtes de Brahé et de Horn, et la plupart des officiers de la couronne, formèrent un complot pour renverser le parti dominant et rendre au moins au roi tout le pouvoir que lui donnait, dans son premier établissement, la constitution de 1720. La conspiration fut découverte au moment d'éclater. Arrêtés par ordre du comité secret, Horn, Brahé et leurs complices furent traduits devant un de ces tribunaux monstrueux, qu'on nommait hautes-cours de justice secrètes, dont les membres étaient choisis par la diète dans son propre sein, et qui présentaient tous les caractères d'une inquisition d'état. Après avoir subi les horreurs de la torture, les deux chefs de la conjuration et six de leurs complices furent condamnés à la peine capitale. Les supplications du roi et de la reine ne purent fléchir les juges sanguinaires, et la sentence fut exécutée sur la place publique de Stockholm.

Le parti des Chapeaux, soudoyé par la France, fit accéder la Suède, dans la guerre de sept ans, à la ligue formée contre le roi de Prusse. A la fin de cette guerre, la France se trouvait devoir à la Suède 12,000,000 de subsides arriérés, et se montrait peu disposée à s'acquitter. Cette dette fut la matière de longues négociations durant lesquelles les intrigues, et plus encore l'argent de la Russie et de l'Angleterre, rendirent l'ascendant au

parti des Bonnets (1765). Ils le conservèrent jusqu'en 1769, où les Chapeaux le recouvrèrent dans une diète extraordinaire dont ils avaient obtenu la convocation. Les Bonnets pressaient la réunion d'une autre diète où ils espéraient avoir la majorité, lorsqu'Adolphe-Frédéric mourut d'une attaque d'apoplexie le 12 février 1771.

Son fils *Gustave III* lui succéda. Ce prince était alors en France. Il se hâta de revenir, avec la résolution de tout tenter pour rendre à la royauté les prérogatives dont on l'avait dépouillée. Parvenu à l'âge de vingt-six ans, et joignant à l'activité de la jeunesse une prudence consommée, une grande connaissance des hommes et une inébranlable fermeté de caractère, il n'était point au-dessous du difficile projet qu'il méditait. Il ne le découvrit pas tout-à-coup, et, de retour en Suède, il affecta de se montrer indifférent aux charmes du pouvoir et favorable aux libertés publiques. Dans le discours par lequel il ouvrit la diète qui l'attendait, il déclara qu'il ne connaissait pas de plus grande gloire que d'être le premier citoyen d'une nation libre. Il s'employa, avec l'apparence du plus grand zèle, à réconcilier les partis politiques, et enfin, après son couronnement, il parut mettre son bonheur à fuir le bruit de la capitale pour s'abandonner aux douceurs de la vie champêtre et au commerce des muses dans ses maisons de plaisance. Les Bonnets furent les maîtres dans la diète. Tandis que leur administration arbitraire excitait un vif mécontentement, le roi, comme par manière de passe-temps, réunissait autour de sa personne cent cinquante officiers que le colonel *Magnus Sprengtporten*, homme rusé et entreprenant, exerçait dans la tactique militaire. Gustave assistait à leurs manœuvres, et ses manières affables et polies gagnèrent les cœurs de ces jeunes gens qui se dévouèrent à lui, et entraînèrent dans son parti les gardes et la plus grande partie de la garnison de Stockholm. Celle de Sweaborg était composée de 1,500 Allemands, très-mécontens de la diète, qui avait laissé percer le projet de les réformer; Sprengtporten, muni d'argent français, passa en Fin-

lande pour se mettre à leur tête. Les deux frères du roi se rendirent, sous des prétextes plausibles, l'un en Scanie, l'autre en Ostrogothie, pour travailler à gagner les troupes. Cependant les Bonnets eurent des soupçons de ce qui se tramait. Tandis que, résolus à publier une nouvelle constitution qui devait conférer au sénat un pouvoir absolu, ils n'attendaient plus, pour ce coup audacieux, que l'arrivée d'un régiment d'infanterie, un des officiers de Gustave, *Abraham Hellichius*, commandant par intérim la forteresse de *Christianstadt*, en souleva la garnison (12 août 1772), se mit en possession de l'arsenal, déposa les chefs civils, et répandit dans la place et dans les environs un manifeste par lequel il renonçait à l'obéissance des soi-disans états qui avaient ruiné le pays par leur mauvais gouvernement et avili l'autorité du roi. A cette nouvelle, Gustave joua l'étonnement et ne parut occupé que de concerter avec les états les moyens de réduire les rebelles et de maintenir la tranquillité de la capitale. Il attendait, pour éclater, l'arrivée de Sprengtporten avec les troupes de Finlande, lorsqu'un incident imprévu le força de précipiter l'exécution de son projet. Une lettre où il le découvrait à Louis XV, et dont les Anglais s'étaient procuré une copie, ayant été communiquée aux états (18 août), le comité secret s'assembla immédiatement, et prit la résolution de faire arrêter le roi le lendemain. Informé du péril qui le menaçait par un des Bonnets qui était à ses gages, Gustave, le 19, à dix heures, au moment où le comité était assemblé pour donner suite à la décision de la veille, se rendit à la place où se faisait la parade. Il y trouva la garde à cheval. A sa tête, il marcha au château, où le suivirent en même temps une foule de militaires auxquels il avait assigné rendez-vous. Après s'être assuré du château où il laissa une partie de la garde sous le comte Frédéric Horn, il envoya le capitaine Aminoff et dix autres officiers à la salle des sénateurs qui furent désarmés et mis aux arrêts. Il alla en personne s'emparer du parc d'artillerie, parcourut ensuite les rues de Stockholm, et fut salué par les

acclamations unanimes des soldats et des bourgeois. Le 20 août, il reçut le serment des autorités et de la bourgeoisie ; il apprit le même jour que les troupes envoyées pour assiéger Christianstadt l'avaient reconnu. Le lendemain, la diète fut sommée de se réunir au château. Gustave lui fit donner lecture d'une *nouvelle constitution* qu'il signa le premier ; à son exemple et sur son invitation, tous les assistans la signèrent et en jurèrent avec lui l'observation. Alors, levant les mains au ciel et tirant de sa poche un livre de cantiques : « Remercions Dieu, dit-il, d'avoir permis cet heureux événement ; » et, après avoir déposé sa couronne, il entonna le *Te Deum*, que toute l'assemblée chanta avec lui.

Par la nouvelle charte, les états-généraux étaient maintenus, et le roi ne pouvait faire ou abroger des lois sans leur consentement ; mais il lui était réservé de fixer le lieu et le temps de leur convocation, et leurs sessions ne devaient durer que trois mois au plus. Les sénateurs étaient nommés par le roi ; ils n'avaient que voix consultative ; après les avoir entendus, c'était au roi à décider. Il avait le pouvoir de conclure la paix, les trèves et les alliances offensives et défensives ; mais pour déclarer la guerre, il avait besoin de l'aveu et de l'acquiescement des états. Le commandement général des forces de terre et de mer lui appartenait, ainsi que la collation de tous les emplois civils et militaires. Les impôts établis lui étaient accordés à perpétuité ; mais il ne pouvait en mettre de nouveaux qu'en cas de guerre défensive et pour la sûreté du royaume, droit modifié par l'obligation de convoquer les états à la fin de la guerre et d'abolir les nouveaux impôts. Telle fut la constitution donnée par Gustave à la Suède, après une révolution accomplie à Stockholm en quelques heures, et dans tout le royaume en quelques jours, sans résistance et sans effusion de sang. Un désordre effréné, une rupture complète de l'équilibre des pouvoirs, deux factions jalouses et persécutantes, des chefs avides et ambitieux, une diète vendue à des puissances étrangères, un sénat usurpateur et despotique, un gou-

vernement qui portait encore le vain nom de monarchie, mais qui n'était au fond qu'un mélange révoltant d'aristocratie et de démocratie, réunissant au plus haut degré les abus de ces deux régimes, voilà le tableau que présentait la Suède, lorsque Gustave entreprit et opéra cette révolution. Quelques écrivains l'ont accusé d'avoir détruit la liberté de son pays; il ne détruisit réellement que l'anarchie. Sans doute, dans la constitution nouvelle, il fit une large part à la royauté. Mais il fit aussi celle de la liberté en laissant subsister les états, lorsque le dévouement du peuple et des troupes lui permettait de tout oser, et en refusant au roi le droit de faire et d'abroger les lois, d'établir des impôts et de déclarer la guerre sans le consentement de ses sujets. Ces restrictions apportées à sa puissance, la défense de prononcer à l'avenir les noms odieux de Bonnets et de Chapeaux, la plus complète amnistie pour tout le passé, sont les preuves d'une singulière modération dans un jeune prince que la première ardeur du triomphe et le ressentiment des longues injures de la royauté semblait devoir précipiter au dernier terme de la réaction.

La Russie, qui depuis la paix de Nystadt, trouvait sa principale garantie contre la Suède et ses principaux moyens d'influence dans l'anarchique constitution de 1720, en vit avec douleur l'abolition. Mais, lors de cet événement, elle était en guerre avec les Turcs. Elle fut longtemps encore agitée par la révolte du cosaque Pugatscheff; enfin, le partage de la Pologne fut pour elle une source féconde de craintes et d'embarras. Quelque déplaisir que lui causât la révolution de 1772, elle fut d'abord obligée de le dissimuler; mais on pouvait aisément prévoir que sa malveillance éclaterait tôt ou tard, quand les circonstances le permettraient.

Gustave, qui pressentait le danger, travailla de loin à le prévenir ou à le braver en rendant son royaume florissant et redoutable. Le début de son administration sage et bienfaisante fut une loi d'humanité. Peu de jours après la révolution, il ordonna par un édit l'abolition de

la torture et la destruction de tous les édifices et de tous les instrumens qui avaient servi à cet usage. Au moment où il était monté sur le trône, la disette désolait le royaume. Plusieurs mauvaises récoltes successives la prolongèrent les années suivantes. Gustave, pour adoucir la misère de son peuple, fit ouvrir à Stockholm une maison de travail qui fournissait de l'ouvrage à tous ceux qui n'en trouvaient point ailleurs, et les occupait d'une manière utile pour eux et pour l'état (1773). Bientôt après, il fonda dans les autres villes de semblables établissemens, qui eurent les plus heureux résultats. En même temps, il fit acheter tout le blé qu'il fut possible de se procurer dans le royaume et au-dehors, et le fit répandre dans les campagnes par les gouverneurs des provinces, soit pour apaiser les souffrances du peuple affamé, soit pour fournir des semailles aux laboureurs. La famine avait amené à sa suite des maladies qui achevaient de dépeupler un pays déjà si pauvre en habitans. Gustave fit distribuer des remèdes gratis aux indigens et envoya de tous côtés des médecins dont il stimula le zèle par des récompenses et des distinctions. Pour favoriser la population, il affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers et manœuvres, les soldats de terre et de mer qui avaient au moins quatre enfans. Il veilla avec un soin paternel sur l'administration des maisons d'orphelins et des hôpitaux. Passionné pour les souvenirs de l'ancienne chevalerie, il n'avait point oublié que, dans l'origine, elle comptait parmi ses devoirs et ses fonctions le soin de protéger l'enfance et la vieillesse. En conséquence, il remit la surintendance des maisons d'orphelins et des hôpitaux à deux chevaliers de l'ordre des Séraphins. Attentif à préserver son peuple des fléaux de la nature, il ne l'était pas moins à maintenir la sûreté publique par la bonne administration de la justice. Ayant reçu diverses plaintes contre le tribunal de Jœnkœping, il se rendit en personne dans cette ville, et, après s'être assuré par une commission de sénateurs nommée à cet effet de la réalité des griefs, il fit déposer les juges préva-

ricateurs par ceux de leurs collègues qui furent trouvés irréprochables. Regardant la liberté de la presse comme le meilleur moyen de contenir dans le devoir les agens de l'autorité et de lui faire connaître les vœux et les besoins des peuples, il favorisa cette précieuse liberté que la plus grande partie des sénateurs conseillait d'interdire ou de restreindre.

Gustave s'appliqua soigneusement à faire fleurir le commerce et l'industrie. Le produit des mines, source principale de la richesse de la Suède, fut doublé ou triplé par une meilleure exploitation. On commença à travailler dans le pays le métal brut, qui jusqu'alors avait été façonné à l'étranger. D'habiles ouvriers, attirés des diverses contrées de l'Europe dans la ville d'Eskilstuna en Sudermanie, y perfectionnèrent les manufactures de fer et d'acier. Le commerce trouvait un grand obstacle à ses progrès dans le délabrement des finances et le défaut de circulation des espèces. Gustave, par de bonnes mesures, rétablit le crédit, et le commerce en ressentit les heureux effets. En même temps, la franchise accordée au port de Marstrand y attira des navires de tous les pays, et la navigation nationale fut encouragée par l'ordonnance de 1777, qui, pour empêcher les matelots suédois de s'expatrier et d'aller servir chez l'étranger, déclara les matelots des navires marchands exempts de l'imposition personnelle. Il s'établit une société du Groënland, qui alla partager avec les autres nations les profits énormes de la pêche de la baleine, et qui devint comme l'école des jeunes marins.

Un prince aussi jaloux que Gustave de la prospérité de ses états, ne pouvait négliger l'agriculture. Afin d'attacher le cultivateur à sa ferme par la certitude d'une longue jouissance, les nombreux domaines de la couronne furent affermés à plus longs termes qu'auparavant; quelques-uns même furent assurés d'avance aux fils aînés des fermiers qui en avaient alors l'exploitation. Un décret abolit plusieurs fêtes inutiles, et par là vingt-deux jours furent gagnés dans l'année au profit de l'industrie. Gus-

tave ambitionnait de mettre la Suède en état de se nourrir par elle-même et de s'affranchir du tribut qu'elle payait sous ce rapport à l'étranger. Ce fut dans ce but qu'il créa une commission d'agriculture chargée de s'enquérir des ressources agricoles de chaque province et d'aviser aux moyens de les accroître. Enfin, pensant que la prospérité du cultivateur repose essentiellement sur la facilité du débit, il déclara le commerce des grains libre sans aucune espèce de restriction.

Gustave se délassait des travaux du gouvernement par la culture des lettres et des sciences. il entretenait une correspondance instructive avec plusieurs savans de l'Europe. L'université d'Upsal, jadis si renommée, refleurit par ses soins et recouvra la célébrité qu'elle avait perdue par la mort de Linné. Une commission d'éducation nationale fut chargée de composer un plan pour perfectionner l'instruction dans les écoles supérieures et inférieures; il se forma aussi une société d'instruction qui publia des ouvrages élémentaires et d'autres livresutiles. L'académie des sciences de Stockholm déploya une activité nouvelle et, désertant l'érudition pédantesque, proposa à l'émulation des savans des questions d'une utilité évidente et générale. Les beaux-arts furent protégés. L'académie de peinture et de sculpture fut rétablie sur un nouveau pied. Une commission d'architecture veilla à ce que tous les nouveaux édifices, surtout les édifices publics, fussent bâtis avec solidité et élégance. En même temps, d'habiles écrivains cultivaient la littérature avec ardeur et l'enrichissaient de plusieurs beaux ouvrages où la langue suédoise brilla d'un éclat inaccoutumé.

Au milieu de ces occupations pacifiques, Gustave, prévoyant la guerre, réparait l'armée et la flotte. Il avait trouvé l'une et l'autre dans l'état le plus déplorable. Par des efforts et des dépenses qui semblaient presque insoutenables dans l'épuisement où étaient alors les finances, il réussit à porter l'armée de terre à 47,000 hommes effectifs. Il allait les exercer lui-même de province en province et les animer par sa présence. L'artillerie de cam-

pagne fut perfectionnée, ainsi que la fonte des canons et la fabrication des armes et de la poudre. Les forces navales furent augmentées, et un édifice immense, construit à Carlscroon, leur principal dépôt, put contenir à sec tous les bâtimens de guerre et les mettre à l'abri de la fureur des tempêtes. Tels furent les soins qui remplirent les six premières années du règne de Gustave, époque heureuse et brillante, qu'il put avec un juste orgueil étaler à ses sujets, lorsqu'en 1778 il convoqua les états qu'en 1772 il avait ajournés à six années. Dans un mémoire rédigé par lui-même, il leur exposa la manière consciencieuse et légale dont il avait usé du pouvoir pendant cet espace de temps. Les états lui adressèrent de solennelles actions de grâces pour tout le bien qu'il avait fait et demandèrent que le mémoire où il leur avait rendu compte de son administration fût imprimé et conservé pour servir d'exemple à ses successeurs. Cependant, avant la clôture de cette diète, Gustave eut le chagrin de s'apercevoir que les mécontens cherchaient à reprendre de l'influence et à semer la discorde. Les principaux membres de la noblesse, ceux qui s'étaient arrogé la possession exclusive de toutes les grandes places, avaient eu le loisir de juger ce qu'ils avaient perdu depuis l'événement du 19 août. Gustave, ayant pénétré leurs sourdes cabales contre le nouvel ordre de choses, se hâta d'en prévenir l'effet par la dissolution de la diète qu'il congédia le 25 janvier 1779. Les factieux allèrent répandre dans les provinces la malveillance qui les animait et fomenter le mécontentement des paysans qui, ayant eu jadis le droit de distiller eux-mêmes l'eau-de-vie dont ils faisaient une grande et habituelle consommation, souffraient avec une extrême impatience que la couronne s'en fût attribué la fabrication. En 1783, un soulèvement éclata sous ce prétexte en Dalécarlie. Il fut promptement réprimé ; mais il annonçait à Gustave ce qu'il avait à craindre de ses ennemis. L'esprit d'opposition, qu'il cherchait à désarmer par la modération et par la douceur, se manifesta hautement dans la diète de 1786. La plupart des propo-

sitions du roi furent rejetées par les états. La seule qu'il vint à bout de faire adopter fut celle qui établissait des greniers publics destinés à secourir le peuple dans les années de disette et qu'on devait fonder aux frais de la banque nationale. En prononçant la cloture des états, il ne put s'empêcher de leur déclarer que leur résistance et leur indocilité le forçait de ne plus songer de long-temps à les convoquer. Un événement imprévu ne permit pas qu'il en fût ainsi.

En 1787, l'impératrice Catherine II, partant de Pétersbourg avec une suite également brillante et redoutable, alla s'emparer de la Crimée. C'était provoquer les Turcs à la guerre qui, en effet, éclata immédiatement. Gustave se plaignait que, depuis long-temps, la Russie s'efforçât de rallumer en Suède les anciennes discordes éteintes par la révolution de 1772. Jugeant l'occasion favorable pour se venger de la mauvaise volonté de cette puissance et pour rendre à la Suède la gloire des armes, il résolut de profiter du moment où les forces de la Russie étaient occupées à trois cents lieues de la Baltique, et l'Europe étonnée apprit tout-à-coup, au mois de juin 1788, qu'il était sur les frontières de la Finlande russe à la tête de 35,000 hommes. Maître de cette province qui, presque sans défense, ne pouvait résister long-temps, il ne projetait rien moins que de s'avancer d'une marche rapide jusqu'à Pétersbourg et d'aller y dicter la paix. Mais les menées du parti aristocratique firent échouer ce hardi projet. Gustave, arrivé devant Fredéricsham, ordonne l'assaut de cette forteresse. Plusieurs des principaux officiers, qui n'aspiraient qu'à rétablir la constitution de 1720 sous la garantie de l'impératrice, déclarent qu'ils n'iront pas plus avant et qu'ils ne prendront aucune part à une guerre offensive déclarée sans l'aveu des états. La plus grande partie de l'armée, qu'ils ont remplie de leur esprit, imite leur exemple, et Gustave, arrêté dans sa course par la désobéissance et la désertion de ses soldats, retourne à Stockholm renouveler le coup audacieux de 1772 et consommer l'abaissement de cette

noblesse qui l'entrave dans ses grands desseins. La guerre contre la Russie était populaire en Suède. Le clergé, les paysans, la bourgeoisie presque toute entière partageaient à cet égard les sentimens du roi et demandèrent la continuation des hostilités dans la diète qui fut convoquée au mois de février 1789. Mais les nobles manifestèrent l'opposition la plus vive et multiplièrent à dessein les retards et les difficultés pour empêcher la diète de prendre une résolution. Gustave, assuré de l'appui des bourgeois de Stockholm qu'il avait armés et des troupes de la garnison, fit arrêter trente des plus séditieux, et, le 21 février, dans l'assemblée des états, il publia un *nouvel acte constitutionnel* qu'il avait concerté avec des députés des trois ordres inférieurs. Cet acte portait que le roi seul, sans consulter personne, aurait le droit de gouverner et de défendre le royaume comme il l'entendrait, de faire la guerre, la paix et les alliances, d'administrer la justice et de déférer les emplois publics; que le sénat n'aurait plus, à l'avenir, aucune part au gouvernement et ne serait plus que la cour suprême de justice; que tous les Suédois étant également les citoyens libres d'un même état, tous jouiraient de droits égaux, sous la protection des lois; que les lumières, l'expérience et le patriotisme seraient désormais les seuls titres à toutes les charges supérieures et inférieures du royaume; qu'on n'aurait plus d'égard ni au rang ni à la naissance, sauf dans les emplois de la cour, qui seraient exclusivement réservés à la noblesse; que tous les Suédois jouiraient pleinement de la liberté personnelle; que tous auraient le droit de posséder des terres ou autres propriétés, de quelque nature qu'elles pussent être, etc. Le clergé, les bourgeois et les paysans acceptèrent sans hésiter le nouvel acte constitutionnel. Les nobles qu'il rangeait sous le niveau de l'égalité, le rejetèrent d'abord; mais enfin, cédant à l'ascendant de la royauté appuyée sur la majorité de la nation, ils l'adoptèrent le 27 avril. Ainsi, le moment qui avait paru si favorable aux ennemis de Gustave pour l'humilier et anéantir son autorité, fut précisément celui de sa plus

grande puissance. Les états se chargèrent de toute la dette nationale, de tous les emprunts qu'on pourrait faire à l'avenir pour la couronne, et accordèrent en même temps toutes les contributions nécessaires pour soutenir la guerre.

La campagne de 1789, où les Suédois et les Russes se livrèrent sur terre et sur mer une multitude de petits combats, ne décida rien. L'année suivante fut marquée par des batailles sanglantes. Celle de Suenskesund, où la flotte suédoise fut victorieuse, termina la guerre. La paix de *Werelæ*, conclue le 14 août 1790, remit les choses sur le même pied où elles étaient avant les hostilités.

Gustave III, porté aux projets héroïques et gigantesques, se préparait avec plus de courage que de puissance à intervenir dans la révolution française et à s'armer en faveur de Louis XVI, lorsque, le 16 mars 1792, au milieu d'un bal masqué, il fut tué d'un coup de pistolet par le capitaine *Ankarstroem*, qui aux motifs généraux de mécontentement qu'avaient les nobles contre le roi joignait des griefs particuliers. La Suède perdit en Gustave III un grand prince, ardent pour la gloire, ami de son peuple, administrateur habile, guerrier distingué, et qui, par des qualités supérieures et un bon usage du pouvoir, a fait excuser des coups d'état, despotiques sans doute, mais provoqués par les excès d'une anarchique et orgueilleuse aristocratie.

CHAPITRE VIII.

RUSSIE.

SECTION Ire.

Pierre Ier. (1682-1725).

Alexis Michailowitz, mort en 1677, laissait trois fils, *Féodor* et *Iwan*, nés d'un premier lit, et *Pierre*, issu d'un second mariage. Féodor, âgé seulement de quinze ans, prince faible et valétudinaire, mais doué d'un esprit actif et réformateur, lui succéda. Il signala son règne de cinq années par des travaux et des réglemens utiles, auxquels sa mort prématurée ne lui permit pas de mettre la dernière main. Avant d'expirer (avril 1682), il avait désigné pour son héritier son second frère Pierre, au préjudice du prince Iwan, que ses infirmités morales et physiques rendaient inhabile à régner. Une sœur des deux czars, la princesse Sophie, voyant l'incapacité de l'un, l'enfance de l'autre, projette de s'emparer du gouvernement. Au lieu de se jeter dans un cloître, comme faisaient jadis les filles des czars à la mort de leurs pères, elle s'était fait un parti parmi les nobles et les soldats. Soulevés par ses intrigues secrètes, les strélitz, après une sanglante insurrection marquée par le meurtre de tous ceux que la princesse a désignés à leur fureur, et par des atrocités dont le récit, selon l'expression de l'historien Leclerc, pourrait faire frémir un auditoire de bourreaux, proclament souverains Iwan et Pierre, en leur associant leur sœur en qualité de co-régente. « Elle » eut tous les honneurs d'une souveraine ; son buste sur » les monnaies, la signature pour toutes les expéditions,

» la première place au conseil, et surtout la puissance » suprême. Elle avait beaucoup d'esprit, faisait même » des vers dans sa langue, écrivait et parlait bien : une » figure agréable relevait encore tant de talens; son am- » bition seule les ternit. » (*Voltaire.*)

Plusieurs séditions de la remuante soldatesque des strélitz, qu'elle avait déchaînée naguères, furent l'expiation de sa grandeur mal acquise. Du reste, elle les réprima par la ruse ou par la force. Ayant affermi sa puissance, « elle la partagea pour l'augmenter avec le prince » *Bazile Galitzin*, qu'elle fit généralissime, administra- » teur de l'état et garde-des-sceaux : homme supérieur » en tout genre à tout ce qui était alors dans cette cour » orageuse; poli, magnifique, n'ayant que de grands » desseins, plus instruit qu'aucun Russe et possédant » même la langue latine presque totalement ignorée en » Russie; homme d'un esprit actif, laborieux, d'un » génie au-dessus de son siècle, et capable de changer la » Russie, s'il en avait eu le temps et le pouvoir comme il » en avait la volonté. » Il contint la milice des strélitz en distribuant les plus mutins dans des régimens en Ukraine, à Casan, en Sibérie. C'est sous son administration que la Pologne, long-temps rivale de la Russie, céda en 1686 toutes ses prétentions sur les grandes provinces de Smolensko et de l'Ukraine. En 1687, il fit, pour la première fois, envoyer une ambassade en France, événement que l'académie des inscriptions célébra par une médaille, mais qui n'eut point alors d'autre résultat. Vers le même temps, il entreprit d'affranchir la Russie du tribut annuel de 60,000 roubles qu'elle payait aux Tartares de Crimée. Deux expéditions échouèrent successivement par la difficulté de traîner et de nourrir une nombreuse armée dans les vastes solitudes de cette contrée.

Cependant Pierre avait atteint l'âge de dix-sept ans, et se montrait impatient et capable de gouverner. Sophie et Galitzin forment le projet de lui ôter la vie. Après avoir, dit-on, tenté de l'empoisonner, ils organisent dans le corps des strélitz un complot contre le jeune czar. Echappé

au péril par son activité et ses habiles mesures, maître de ses ennemis qui voulaient s'emparer de sa personne, Pierre punit un grand nombre de strélitz du dernier supplice, confisque les biens immenses de Gallitzin qu'il relègue avec sa famille à Kargapol, et confine l'ambitieuse Sophie dans un monastère. Que cette princesse, comme la plupart des historiens l'en accusent, ait réellement formé le dessein d'attenter à la vie de son frère ou qu'elle ait seulement voulu l'enlever et le faire déposer, c'est ce que nous ne discuterons point ici et ce qu'il est difficile de décider. Ce qui paraît hors de doute, c'est qu'elle nourrissait une ardente et dangereuse ambition, qu'elle avait un parti nombreux, qu'elle était très à craindre pour Pierre, et qu'elle lui donna de justes sujets de l'éloigner de la cour et de la politique. Mais il n'est pas sans vraisemblance que le parti vainqueur ait exagéré ses torts après sa disgrâce pour flétrir et opprimer sa mémoire. Quoiqu'il en soit, on est obligé de reconnaître qu'elle eut de grands talens pour les affaires, et qu'il fut heureux pour l'état qu'elle en ait pris les rênes, lorsqu'il ne pouvait être gouverné que par un prince presque stupide et par un enfant. Après l'éloignement de cette princesse, Pierre fut de fait le seul souverain. Iwan mena sur le trône une vie privée, n'ayant d'autre part au gouvernement que celle de voir son nom dans les actes publics. Il mourut en 1696.

Au moment où Pierre fut czar autrement que de nom, l'empire russe était loin d'être tranquille. Il y avait toujours des factions à craindre, la turbulence des strélitz à réprimer, une guerre presque continuelle à soutenir contre les Tartares de Crimée. Cependant le génie réformateur d'Alexis parut dès-lors dans son fils. Un étranger, le genevois *Le Fort*, fut le confident de ses pensées et le principal instrument de leur exécution. Les vicissitudes de sa vie aventureuse l'avaient conduit d'un bout de l'Europe à l'autre pour être le compagnon d'un grand homme dans la réformation d'un grand empire. Tous deux se trouvèrent propres à cette tâche immense par la seule

force de leur génie. L'éducation de Pierre avait été négligée (1); mais il avait l'esprit juste et hardi, prompt à concevoir et à entreprendre. Ayant quitté à quatorze ans la maison paternelle, Le Fort, dans sa carrière agitée, n'avait étudié à fond aucun art; mais il avait beaucoup vu avec le talent de bien voir, et, comme le czar, à qui le destin l'envoya, il ne devait rien qu'à lui-même. Unis par cette conformité, ils méditèrent d'abord la création d'une armée réglée qui mît le czar en état de casser un jour sans péril la milice séditieuse des strélitz. Déjà, dans sa maison de campagne de Préobajenski, Pierre avait formé une compagnie de cinquante de ses plus jeunes domestiques; quelques enfans de boyards en étaient officiers; et, pour leur apprendre la subordination, il les avait fait passer par tous les grades; lui-même, donnant l'exemple, avait successivement servi comme tambour, soldat, sergent et lieutenant dans cette compagnie. Elle devint bientôt nombreuse, et fut depuis le régiment des gardes Préobajenski. Une autre compagnie, instituée sur ce modèle, devint l'autre régiment des gardes Semenowski.

Il y avait déjà un régiment de 5,000 hommes dévoués formé par l'écossais Gordon, et composé presque entièrement d'étrangers. Le Fort se chargea et vint à bout d'en lever un autre de 12,000 hommes, et, sans avoir longtemps porté les armes, il se vit tout d'un coup le général de cette petite armée, qu'il exerça en capitaine consommé.

Le czar donnait également ses soins à la marine; et comme il avait fait Le Fort général de terre sans qu'il eût encore commandé, il le fit amiral sans qu'il eût encore conduit un vaisseau, et avant d'avoir une flotte, mot qui

---

(1) « La princesse Sophie l'avait à dessein privé d'éducation, et l'avait abandonné à lui-même au milieu d'une bande de jeunes gens sans expérience, se flattant que, par une conduite déréglée, il se rendrait un jour odieux au peuple, et que son esprit, dont on concevait déjà de grandes espérances, et le bon sens, qu'on apercevait en lui, seraient étouffés par la débauche et le libertinage, et qu'ainsi il deviendrait peu propre au gouvernement et aux grandes entreprises » (*Mémoires sur la Moscovie*).

n'existait même pas dans la langue russe. Bientôt cependant Le Fort n'eut pas tout-à-fait un vain titre : il fit construire par des Hollandais et des Vénitiens, à l'embouchure de la Véronise, des barques longues, et même deux vaisseaux d'environ trente pièces de canon. Telles étaient, en 1689, les forces navales de la Russie.

Vers le même temps, les différends qui existaient entre la Russie et la Chine au sujet des limites furent suspendus par un traité de paix qui posa entre les deux empires les bases d'un commerce avantageux.

Les circonstances semblaient inviter alors à attaquer les Turcs. Le vénitien Morosini leur enlevait le Péloponnèse ; l'empereur Léopold les battait en Hongrie. Pierre profite de ces conjonctures pour conduire une nombreuse armée contre Azow, dont la conquête peut lui donner l'empire de la mer Noire (1695). Il sert comme volontaire dans cette armée que commandent pour lui Gordon et Le Fort, le prussien Shein et le russe Shérémétoff. Encore inhabiles à faire des siéges réguliers, les Russes échouent d'abord contre une place bien fortifiée et pourvue d'une garnison considérable. Après un vain et sanglant assaut, ils se retirent. Mais l'année suivante, Pierre, dont le caractère est de suivre ses entreprises avec constance, conduit devant Azow une armée plus forte que la première. Une petite flotte russe, bien équipée et bien gouvernée, concourt aux succès de l'armée de terre, et le 28 juillet 1696, la place se rend au czar victorieux. Il en augmenta les fortifications; il ordonna de creuser un port propre à contenir les plus gros vaisseaux, et de tout disposer pour former contre les Turcs une flotte de cinquante vaisseaux de trente à soixante pièces de canon : puis, il fit dans Moscou une entrée pompeuse et triomphale à la manière des anciens Romains, pour inspirer à son peuple l'amour de la gloire et le sentiment de sa supériorité.

Cependant il souffrait de ne devoir sa marine qu'à des mains étrangères. Au mois de mars 1697, il envoie soixante jeunes Russes du régiment de Le Fort à Venise

et à Livourne pour y apprendre la construction des galères ; quarante autres en Hollande pour s'instruire de la fabrique et de la manœuvre des grands vaisseaux. Enfin, curieux d'étudier par lui-même les arts de l'Europe qu'il veut transplanter dans sa patrie, ayant pourvu au gouvernement et à la tranquillité de ses états pendant son absence, il part à la suite d'une ambassade russe dans le dessein de visiter *incognito* les contrées de l'occident. On a mis en question s'il avait fait sagement d'abandonner ses états, lorsque l'esprit de sédition y fermentait dans toutes les classes, et lorsqu'il était encore en guerre avec les Turcs et les Tartares. Mais il venait de prendre Azow ; il voulait en faire un arsenal maritime ; rêvant déjà l'empire du Pont-Euxin et la chute de la puissance ottomane, il ne songeait qu'à construire des vaisseaux ; il avait sommé les seigneurs, les villes, les monastères de lui en fournir, sans qu'ils eussent l'idée de ce qu'était une marine, et en les menaçant d'une contribution double, si celle qu'il leur demandait n'était fournie dans l'espace de trois ans. Il engageait de toutes parts des constructeurs étrangers, et, dans son impatience, il résolut de le devenir lui-même. Son absence pouvait être imprudente ; mais la fortune l'a justifié.

« Ce voyage ayant été l'occasion ou le prétexte de la sanglante guerre qui traversa si long-temps le czar dans tous ses projets, et enfin les seconda ; qui détrôna le roi de Pologne Auguste, donna la couronne à Stanislas, et la lui ôta ; qui fit du roi de Suède, Charles XII, le premier des conquérans pendant neuf années et le plus malheureux des rois pendant neuf autres, il est nécessaire, pour entrer dans le détail de ces événemens, de représenter ici en quelle situation était alors l'Europe.

« Le sultan Mustapha II régnait en Turquie. Sa faible administration ne faisait de grands efforts ni contre l'empereur d'Allemagne, Léopold, dont les armes étaient heureuses en Hongrie, ni contre le czar qui venait de lui enlever Azow, et qui menaçait le Pont-Euxin, ni même

contre Venise, qui enfin s'était emparée de tout le Péloponèse.

« Jean Sobieski, roi de Pologne, à jamais célèbre par la victoire de Choczim et par la délivrance de Vienne, était mort le 17 juin 1696, et cette couronne était disputée par Auguste, électeur de Saxe, qui l'emporta, et par Armand, prince de Conti, qui n'eut que l'honneur d'être élu.

« (Avril 1697). La Suède venait de perdre et regrettait peu Charles XI, premier souverain véritablement absolu dans ce pays, père d'un roi qui le fut davantage, et avec lequel s'est éteint le despotisme. Il laissait sur le trône Charles XII, son fils, âgé de quinze ans. C'était une conjoncture favorable en apparence aux projets du czar; il pouvait s'agrandir sur le golfe de Finlande et vers la Livonie...

« L'Allemagne en guerre à-la-fois avec la Turquie et avec la France, mais ayant pour ses alliés l'Angleterre et la Hollande contre le seul Louis XIV, était prête à conclure la paix, et les plénipotentiaires étaient déjà assemblés au château de Ryswick auprès de la Haye.

« Ce fut dans ces circonstances que Pierre et son ambassade prirent leur route, au mois d'avril 1697, par la grande Now-Gorod. » (*Voltaire*).

Après avoir passé par l'Estonie et la Livonie, provinces alors suédoises, et dont le gouverneur refusa de lui laisser visiter les fortifications de Riga, que Pierre se vanta *de visiter un jour à son aise;* par la Prusse brandebourgeoise, où l'électeur, depuis roi, Frédéric III, lui fit au contraire une réception magnifique; par la Poméranie, par Berlin, par Hambourg, Minden et la Westphalie, l'ambassade arriva enfin par Clèves dans *Amsterdam*. Le czar l'y avait précédée de quinze jours. Ayant pris un petit logement dans les chantiers de l'amirauté et un habit de pilote, il se fit inscrire au nombre des charpentiers de *Saardam*, sous le nom de *Pierre Michaëloff*, et menant la vie de ces ouvriers qui, d'abord étonnés d'un tel compagnon, le traitèrent bientôt avec familiarité et l'appelaient commu-

nément maître Pierre (*Peterbas*), le compas et la hache à la main, il travailla à la construction des vaisseaux et apprit cet art dans toutes ses parties en construisant lui-même un vaisseau de soixante pièces de canon qu'il fit partir pour Archangel. La marine n'occupait pas seule son attention : il allait de Saardam à Amsterdam étudier l'anatomie chez le célèbre Ruysch. Il s'exerçait à la chirurgie et s'instruisait dans la physique. Il est très-peu de métiers et d'arts qu'il n'approfondît dans les détails. Il essayait des artisans de toute espèce, et les envoyait à Moscou, après avoir jugé par lui-même de leur habileté.

Ayant vécu dans ces travaux jusqu'au milieu de janvier 1698, il partit alors pour l'Angleterre, toujours à la suite de sa propre ambassade. Il y continua ses études en tout genre, et, depuis la fonderie des canons jusqu'à la filerie des cordes, appliqua son attention et mit la main à tous les métiers. Outre un grand nombre d'ouvriers qu'il fit partir pour la Russie, il s'attacha l'ingénieur Perri et le géomètre Fergusson, qui lui apprit l'astronomie. Avant de quitter l'Angleterre, il assista au spectacle d'une bataille navale que lui donna le roi Guillaume. Enfin, ce prince lui fit présent d'un vaisseau magnifique, le *Royal Transport*, sur lequel il repassa en Hollande à la fin de mai 1698, emmenant avec lui trois capitaines de vaisseau de guerre, vingt-cinq patrons de vaisseau, quarante lieutenans, trente chirurgiens, deux cent cinquante canonniers et plus de trois cents artisans. Cette colonie fut dirigée de Hollande à Archangel, et de là disséminée dans tout l'empire.

Après les flottes anglaises et les ateliers de la Hollande, le czar veut connaître la discipline militaire de l'Allemagne. Tandis qu'une partie de l'ambassade russe, conduite par Shérémétoff, visite Rome et l'Italie où elle engage quelques artistes, Pierre se rend à Vienne avec les autres ambassadeurs. C'est de là que la nouvelle d'une révolte des *Strélitz* le rappelle dans ses états.

En son absence, l'influence extérieure de la Russie s'était accrue par une guerre heureuse contre les Tartares

que soutenait la Turquie. Mais, à l'intérieur, la superstition des anciennes coutumes que blessaient les réformations du czar, fomentait des mécontentemens. Des boyards nourris dans les vieux préjugés, des prêtres ennemis des choses nouvelles, les partisans de la princesse Sophie, irritent le peuple contre un prince qu'ils accusent de se livrer aux étrangers. Le mouvement se communique aux strélitz répandus sur les frontières de Lithuanie ; ils s'assemblent, ils marchent sur Moscou, dans le dessein de mettre Sophie sur le trône. Mais ils sont battus par les troupes mieux disciplinées de Shein et de Gordon. Sur ces entrefaites arrive le czar, empressé d'accourir à la nouvelle de la révolte. Il la punit impitoyablement. Dans un même jour, 2,000 Strélitz furent pendus, et environ 5,000 eurent la tête tranchée. Le czar donna le signal de l'exécution en prenant une hache dont il coupa lui-même une centaine de têtes, ordonna à ses courtisans de l'imiter, et abandonna le reste des victimes à de moins illustres bourreaux. Ceux des rebelles à qui on laissa la vie furent dispersés dans la Sibérie, dans les pays d'Astrakan et d'Azow. Le corps entier fut aboli à perpétuité, et ce grand changement, dès long-temps prémédité, s'accomplit sans résistance, si ce n'est qu'en 1705, quelques faibles débris de cette vieille milice des strélitz, conservant leur ancien esprit, se révoltèrent dans Astrakan ; mais ils furent bientôt réprimés.

Quelques mois après son retour, le czar perdit son favori Le Fort, qu'une mort prématurée enleva à l'âge de quarante-six ans (1699). Il apparut bien alors que si cet illustre étranger avait confirmé Pierre dans ses projets, il ne les avait point inspirés et n'était pas nécessaire à leur exécution. Le czar poursuit son œuvre ; il achève l'organisation de l'armée en établissant des régimens réguliers sur le modèle allemand avec des habits uniformes. Ayant passé lui-même par tous les grades militaires, il veut que les fils des Boyards et des Knès soient soldats et matelots avant d'être officiers dans ses armées de terre et de mer. Dans le même temps, il fait traduire divers

livres traitant du génie et de l'artillerie, et il ouvre une école de marine. D'autres réformes sont commencées. Chaque boyard payait pour ses terres une certaine somme qu'il levait sur ses paysans; Pierre chargea de cette perception des bourgeois qui n'étaient pas assez puissans pour ne payer que ce qu'ils voudraient. La juridiction ecclésiastique avait pris une extension abusive; le droit fut ôté aux évêques de condamner à des peines afflictives et à la mort. Les patriarches avaient plus d'une fois bravé l'autorité du trône; le patriarche Adrien étant mort en 1703, Pierre abolit cette dignité, et les grands biens du patriarchat furent réunis aux finances publiques et appliqués aux besoins de l'état, principalement au paiement des troupes. Par une ordonnance qui aurait pu servir d'exemple aux autres princes, Pierre fixa à cinquante ans les vœux monastiques. Il réduisit enfin le clergé aux fonctions de son ministère. Mais il lui rendit en science et en lumières ce qu'il lui ôtait en puissance : il fonda à Moscou trois colléges, où ceux qui se destinaient à la prêtrise allèrent s'instruire dans les langues.

Les réformes et les établissemens utiles se succèdent. L'année commençait au 1er. de septembre chez les Russes; Pierre ordonne que désormais elle commencera au 1er. de janvier, comme chez les autres nations de l'Europe. Il donne une marque de sa sollicitude aux marchands et aux voyageurs en faisant placer sur le chemin de Moscou à Véronise des poteaux peints pour servir de colonnes milliaires de verste en verste, c'est-à-dire à la distance de sept cent cinquante pas, et en faisant construire des espèces de caravansérails de vingt verstes en vingt verstes. Pour adoucir la rudesse des mœurs moscovites, il introduit l'usage des *assemblées*, où il invite les dames avec leurs filles habillées à l'européenne; il donne même des réglemens pour ces petites fêtes de société. Haïssant le faste dans sa personne, mais le croyant nécessaire pour la dignité d'une cour, il institue l'ordre de Saint-André, à l'imitation de ces ordres dont toutes les cours de l'Europe sont remplies, et qui attachent les sujets au prince

par le lien puissant de la vanité. Persuadé qu'une grandeur réelle ne perd rien à s'humaniser, il abolit le mot de *golut*, *esclave*, dont les Russes se servaient en parlant aux czars ou dans leurs requêtes, et ordonne qu'on se serve du mot de *raad* ou *sujet*.

Tandis que Pierre poursuit constamment et heureusement ses améliorations intérieures, il conclut avec l'empire turc une paix avantageuse par laquelle il demeure maître d'Azow et de quelques forts construits dans les environs (1699). Alors, vers les frontières de la Suède, s'ouvrit une grande scène, qui attira l'attention et les armes du czar de ce côté.

L'Estonie et la plus grande partie de la Livonie avaient été abandonnées par la Pologne au roi de Suède Charles XI, sous la réserve de tous leurs priviléges. Ce prince leur ayant porté plus d'une atteinte, *Patkul*, gentilhomme livonien, vint à Stockholm en 1692 les revendiquer à la tête de six députés de sa province. Emprisonné, pour toute réponse, et condamné à perdre *l'honneur et la vie*, Patkul s'échappe et se retire en Suisse. Cependant la mort de Charles XI transmet le trône de Suède à son fils *Charles XII*, à peine âgé de dix-sept ans. Dans le même temps, *Auguste II*, électeur de Saxe, devenu roi de Pologne, songeait à recouvrer les provinces détachées de ce royaume; Pierre nourrissait le même projet par rapport à l'Ingrie et à la Carélie, anciennes dépendances des Russes. Patkul court à Dresde et à Moscou, et, animant les deux monarques à sa propre vengeance, il forme entr'eux contre Charles XII une alliance à laquelle se joint le nouveau roi de Danemarck, Frédéric IV, et dont le jeune roi de Suède semble devoir être accablé.

Nous racontons plus amplement ailleurs (*Voyez Chapitre VII, Section II*) comment ce héros adolescent alla attaquer tous ses ennemis l'un après l'autre, termina la guerre avec le Danemarck en moins de six semaines, délivra Riga qu'assiégeait Patkul, et au milieu des glaces de novembre, avec 8 à 9,000 Suédois, défit près de *Narva* 80,000 Russes qui assiégeaient cette place. Indé-

pendamment de la composition de l'armée russe, où, à l'exception de quelques colonels, les officiers et les soldats n'étaient, selon le *journal de Pierre-le-Grand*, que des recrues, l'absence du czar, qui se tenant assuré de la prise de la ville, était allé à Now-Gorod, la jalousie de ses lieutenans (le duc de Croï, flamand qu'il venait de prendre à son service, et le prince Dolgorouki), furent les causes de cette grande défaite.

L'armée russe est dispersée ; ses immenses magasins, toute son artillerie, sont au pouvoir des Suédois. Tandis que Pierre rallie ses débris, ordonne de nouvelles levées, fait fondre deux cent cinquante canons avec les cloches des églises et des monastères, Charles, vainqueur des Saxons au passage de la Duna, soumet la Courlande, s'avance en Lithuanie et soulève en Pologne la faction ennemie du roi Auguste. Mais déjà le czar a réparé ses pertes. Sans interrompre ses établissemens, qui prennent chaque jour un développement plus rapide, il pourvoit aux besoins de la guerre. En même temps qu'il fait venir de Saxe et de Pologne des bergers et des brebis pour avoir des laines propres à fabriquer de bons draps, qu'il fonde des manufactures de linge et de papier, qu'il se procure des ouvriers en fer et en laiton, des armuriers et des fondeurs, qu'il fait fouiller les mines de la Sibérie, qu'il travaille à joindre par des canaux la mer Baltique, la mer Caspienne et le Pont-Euxin, qu'il établit des écoles de géométrie, d'astronomie, de navigation, il fait construire sur les lacs Peipus et Ladoga (1701) des demi-galères et des barques armées en guerre qui tiennent en échec la marine suédoise et jétent incessamment des troupes russes dans la Livonie et l'Estonie. Les soldats du czar peu à peu s'aguerrissent et apprennent à vaincre les Suédois. En 1702, Shérémétoff bat deux fois en Ingrie le général Slipenbach, lieutenant de Charles XII, et, après une campagne glorieuse, est honoré dans Moscou d'un triomphe solennel. En 1703, Pierre, servant alors en qualité de capitaine de bombardiers sous le même Shérémétoff, s'empare de l'importante forteresse de

Nyantz, près de la Néva. Bientôt, à l'embouchure de cette rivière, sur le golfe de Finlande, s'élèvera la nouvelle ville des czars, *Pétersbourg*, la reine moderne de la Baltique. Les débris de quelques bastions de Nyantz en sont les premiers fondemens. Malgré les difficultés d'un terrain marécageux, l'éloignement des secours, les maladies épidémiques qui enlèvent un nombre prodigieux d'ouvriers, les hostilités sans cesse renaissantes de la part des Suédois, Pierre en quelques mois forme une ville, protégée par la petite île de Cronslot (1704) transformée en une citadelle imprenable, sous le canon de laquelle les plus grandes flottes sont en sûreté.

Laissant son favori *Menzikoff*, qui, de garçon pâtissier, devint général et prince, poursuivre les travaux de Pétersbourg, le czar va s'emparer de Derpt en Estonie, venger par la prise de Narva l'affront que ses armes ont reçu naguères devant cette ville, et achever la conquête de l'Ingrie.

Cependant Charles XII domine en Pologne : sous son influence, *Stanislas Leczinski* est proclamé roi par une partie de la nation, et, malgré les secours des Russes, Auguste se voit menacé d'une chute prochaine. Pierre redouble d'efforts pour le soutenir. Mais la fortune de Charles l'emporte. Les Saxons et les Russes cèdent partout à l'ascendant du héros suédois. Charles envahit la Saxe : Auguste, chancelant sur le trône de Pologne, tremble pour ses propres états; il implore la paix ; il négocie secrètement avec son vainqueur un honteux traité par lequel il renonce à la couronne de Pologne, à l'alliance du czar, reconnaît Stanislas, et, pour comble d'humiliation, s'engage à livrer à Charles XII le livonien Patkul, qui, depuis le commencement de la guerre, résidait auprès de lui comme ambassadeur du czar, et combattait pour sa défense. Malgré la victoire de Kalish remportée sur les Suédois par Menzikoff durant cette triste négociation, il ratifie, il exécute ce traité qui le déshonore, tant Charles XII inspirait de terreur !

La lutte n'est plus désormais qu'entre les Suédois et

les Russes. De ses quartiers d'Alt-Ranstadt près de Leipsick, Charles prend sa route, à la tête de 45,000 hommes, par la Masovie et la Lithuanie pour aller attaquer l'empire moscovite. Après avoir forcé le passage de la Bérésina et du Vabis, il arrive à Mohilow sur les bords du Borysthène. On s'attendait qu'il marcherait à Moscou. Mais sur la foi de l'hetman *Mazeppa*, qui lui promet de faire insurger les Cosaques en sa faveur, il s'engage imprudemment dans l'Ukraine. Mazepppa tente vainement l'insurrection qu'il a promise, et, au lieu de 30,000 hommes qu'il devait amener à Charles, il le joint avec deux faibles régimens. Dans le même temps le général russe Apraxin battait un corps suédois dans l'Ingrie, et le czar en personne écrasait près de Lesnau une armée de 18,000 soldats que le général Levenhaupt conduisait à Charles XII.

Cependant ce prince, toujours séduit par l'espoir de faire déclarer toute l'Ukraine, s'enfonce de plus en plus dans cette contrée, où les Russes le suivent et le harcèlent. Résistant aux sages conseils du comte Piper, son chancelier, qui le conjure de retourner sur ses pas et de rentrer en Pologne, il s'avance à travers des pays ravagés et déserts jusqu'à la petite ville de *Pultava*, située sur le chemin que prennent les Tartares pour aller en Russie. Tandis qu'avec le secours des Cosaques zaporaviens, dont Mazeppa parvient à lui ménager l'alliance, Charles assiégeait cette place, Pierre, ayant enfin tout préparé pour un coup décisif, se présente avec 60,000 combattans. Après deux heures d'un combat où les deux princes rivalisèrent de bravoure et coururent personnellement les plus grands dangers (1), les Suédois furent mis en

(1) « Le roi de Suède, étant malade, était porté dans une litière pendant la bataille : cette litière fut trouvée ensuite avec le brancard, dont un côté avait été fracassé par un boulet de canon... Le chapeau du czar fut percé d'un coup de balle, et l'on en trouva encore une dans le bois de la selle de son cheval » (*Journal de Pierre le Grand*). On lit dans le même recueil que les généraux de l'armée victorieuse reçurent des dignités ou des terres; les officiers, des portraits du czar garnis de diamants et des médailles d'or; les soldats, des mé-

déroute, laissant plus de 9,000 morts sur le champ de bataille; 14,000 hommes, débris de leur florissante armée détruite par la fatigue des marches ou par le fer de l'ennemi, se rendirent quelques jours après à 10,000 Russes, et Charles, pour éviter de tomber entre les mains du czar, se réfugia, avec un faible cortége, dans la ville de Bender, sur le territoire des Turcs.

Une révolution générale dans les affaires de Saxe et de Pologne suivit la bataille de Pultava. Le parti d'Auguste reprit le dessus : ce prince protesta sur-le-champ contre l'abdication qu'on lui avait arrachée, et se hâta de remonter sur le trône de Pologne, tandis que Stanislas se retirait en Poméranie. En même temps, par la prise de Vibourg, de Kexholm, de Riga, de Pernau et de Revel, Pierre achève et consolide la conquête de la Carélie, de la Livonie et de l'Estonie.

Pour combler les chagrins du roi de Suède, une maladie contagieuse ravage son royaume, et enlève 30,000 personnes dans la seule ville de Stockholm. Charles avait

---

dailles et des sommes d'argent. Après quoi, « ayant remercié S. M. des récompenses et des grâces qu'elle leur avait accordées, ils lui rappellèrent ce qu'elle avait fait elle-même dans cette fameuse bataille et dans d'autres actions militaires, et la prièrent de prendre à cette occasion le rang de général dans les troupes de terre, et celui de chef d'escadre sur mer; car, auparavant, il n'avait que le rang de colonel de ses gardes. En conséquence, S. M. accepta le rang de lieutenant-général des troupes de terre et celui de chef d'escadre sur mer; ce qui fut suivi des félicitations des généraux, des ministres, des officiers, et des acclamations des soldats. « Ce simulacre continuel, dit M. de Ségur, ce spectacle soutenu de soumission et de discipline qu'un despote donne à son peuple, cette affectation persévérante qu'il met à ne vouloir obtenir de nouveaux grades que successivement et à force de services, enfin, ce jeu de théâtre, unique dans son espèce, a paru bizarre et outré à quelques esprits... Mais il était nécessaire et suffit à peine pour ôter à l'orgueilleuse obstination des nobles russes tout prétexte de murmure et de désobéissance. Pour dompter leur orgueil révolté de l'obligation de gagner par le travail, par le mérite, et graduellement, des rangs qu'ils croyaient dus à leur naissance, il fallait pouvoir se montrer et se proposer sans cesse comme modèle. » Pierre poussa cette comédie, jusqu'à se donner en apparence un maître dans le vieux boyard Romodanowsky, président du conseil de gouvernement. Il le décora du titre de czar qu'il conserva toute sa vie, et souvent, dans ses lettres et dans les cérémonies, le réformateur s'appliquait à ne paraître que le sujet de son sujet.

encore 11,000 hommes en Poméranie ; le czar, les rois de Danemarck et de Prusse, l'électeur de Hanovre et le duc de Holstein, qui tous songent à profiter des malheurs de la Suède, s'unissent pour rendre cette armée inutile et la forcer à la neutralité. Le sénat de Stockholm, n'ayant point de nouvelles de son roi, signe cette neutralité par laquelle l'armée suédoise de Poméranie doit se borner à la garde de cette province, sans pouvoir en sortir pour aller défendre ailleurs son monarque. A la nouvelle de ce traité, Charles, irrité que son sénat ait lié les mains à son armée, lui écrit, dans sa colère, qu'il lui enverra *une de ses bottes pour le gouverner*. Cependant, privé de ses dernières ressources nationales, il en cherche d'étrangères. De Bender il fait jouer à la Porte ottomane tous les ressorts possibles pour armer le sultan contre le czar. Achmet III déclare en effet la guerre à Pierre Ier, mais pour ses seuls intérêts, et non pour le roi de Suède. Les vaisseaux russes sur les Palus-Méotides et sur la mer Noire, la ville d'Azow fortifiée, le port de Taganrock, enfin les grands succès et l'ambition du czar, avaient fait ombrage à la Porte, et plus encore au Kan des Tartares de Crimée, qui, par ses instances, entraîna le divan à la guerre. Le czar est obligé de quitter le théâtre des hostilités en Occident pour aller combattre sur les frontières de la Turquie. En 1696, Pierre avait répudié sa première épouse, Eudoxie Lapouchin, dont il avait deux enfans. En 1702, il avait pris en grande faveur une jeune Livonienne, faite prisonnière à Marienbourg, et à qui on avait donné le nom de *Catherine*. Par les agrémens de son caractère et de sa personne et par ses hautes qualités, elle le charma tellement qu'il l'épousa secrètement en 1707. Enfin, l'ayant jugée digne de partager publiquement son trône, et ayant déclaré leur mariage (1), il

(1) « L'archevêque de Now-Gorod, qui fit la cérémonie du mariage, voulant profiter de cette circonstance pour obtenir le titre de patriarche, représenta au czar que cette fonction n'appartenait qu'à un patriarche. Le czar, pour réponse, lui appliqua quelques coups de canne ; et l'archevêque donna la bénédiction nuptiale. » (*Mémoires secrets de Duclos*).

part avec elle pour aller éprouver sa fortune contre l'empire ottoman.

Le maréchal Shérémétoff l'avait précédé avec un corps d'armée, et s'était avancé jusqu'à Yassi, capitale de la Moldavie. Baltagi Méhémet, jadis fendeur de bois dans le sérail, alors grand-visir, ayant passé le Danube et marchant vers Yassi le long du Pruth à la tête de 100,000 hommes, Pierre précipite sa marche de déserts en déserts, et traverse le Borysthène, le Bog et le Niester, pour aller dégager Shérémétoff. Il arrive trop tard pour empêcher les Turcs de passer le Pruth. Il avait compté sur le concours des Hospodars de Valachie et de Moldavie. Mais ils restent fidèles à la Porte, et laissent le czar avec 40,000 hommes contre l'armée de Méhémet, qui, renforcée des Tartares, en compte plus de 200,000. Enveloppé par des forces supérieures et prêt à manquer de vivres, Pierre se résout à la retraite. Mais les Turcs l'enferment de toutes parts et l'arrêtent à chaque pas par de vives escarmouches et des combats sanglans. Sa perte semble inévitable. La czarine en juge autrement. Tandis que, retiré dans sa tente, incertain, après une lutte meurtrière (du 20 au 21 juillet), s'il tentera le sort d'une nouvelle bataille, il est en proie à l'inquiétude et à la douleur, Catherine lui conseille de tenter la voie de la négociation. Contre toute espérance, Baltagi prête l'oreille aux propositions des Russes. Ce visir n'aimait pas la guerre. Il crut d'ailleurs l'avoir faite assez heureusement, s'il remettait aux mains de son maître les villes et les ports pour lesquels il combattait. Il lui semblait plus sage de saisir des avantages certains que de les mettre au hasard d'une nouvelle lutte, où le désespoir pouvait triompher. Joignez à cela qu'un corps de troupes russes, sous les ordres du général Renne, ayant traversé la Moldavie, venait de prendre la forteresse de Brahilow, et qu'un autre corps d'armée s'avançait des frontières de la Pologne. Il est de plus très-vraisemblable que le visir ne savait pas au juste l'état déplorable où le czar était réduit. Il consentit donc à négocier, et par un traité signé au

village de *Falksen*, sur les bords du *Pruth*, il fut convenu qu'Azow et son territoire seraient rendus avec les munitions et l'artillerie dont il était pourvu avant 1696 ; que le port de Taganrock, sur la mer de Zabache, serait démoli, ainsi que celui de Zamara sur la rivière de ce nom, et d'autres petites citadelles.

Ce traité ne causa pas moins de déplaisir à Charles XII que de préjudice au czar. Il redoubla ses intrigues à la Porte pour le rompre et rallumer la guerre. Par toutes ces manœuvres il ne parvint d'abord qu'à se faire retrancher son thaïm, c'est-à-dire la pension que la Porte lui faisait pour sa subsistance, et qui se montait par jour à 1500 livres, monnaie de France. Enfin, on lui dépêcha un ordre, en forme de conseil, de sortir de la Turquie. Il s'obstina plus que jamais à rester, s'imaginant toujours qu'il rentrerait en Pologne et en Russie avec une armée ottomane. Personne n'ignore quel fut finalement en 1714 le résultat de son opiniâtreté, comment il se battit contre une armée de janissaires, de spahis et de tartares, avec ses secrétaires, ses valets de chambre, ses gens de cuisine et d'écurie ; qu'il fut captif dans le pays où il avait joui de la plus généreuse hospitalité, et qu'après avoir demeuré cinq années en Turquie, il retourna déguisé en courrier dans ses états.

Tandis qu'il était encore à Bender, faisant dépendre sa fortune et ses espérances du caprice d'un grand-visir, Pierre, à qui le traité de Falksen ôtait l'empire de la mer Noire, poursuivait avec d'autant plus d'activité ses entreprises et ses conquêtes sur les bords de la Baltique. Il réunit dans une ligue contre les Suédois, le Danemarck et le Hanovre, la Pologne et la Saxe. Charles, malgré le péril qui menace ses provinces, repousse tout accommodement, et ordonne de résister de tous côtés sur mer et sur terre. Malgré l'épuisement de la Suède, on obéit ; le sénat équipe une flotte de treize vaisseaux de ligne ; on arme des milices ; chaque habitant devient soldat et semble avoir pris le courage et la fierté de Charles XII. Vains efforts contre le nombre ! les armées russe, saxonne, et

danoise inondent la Poméranie. Le général suédois Steinbock défait d'abord les Saxons et les Danois près de *Gadebusch*. Mais il ne peut soutenir ce premier succès et bientôt après il capitule dans Tonningen avec toute son armée. L'électeur d'Hanovre reprend Brême et Verden dont les Suédois l'avaient dépouillé ; les Saxons s'emparent de l'île de Rugen et mettent le siége devant Wismar ; Menzikoff presse celui de Stralsund, tandis que le czar va débarquer en Finlande, dont toute la côte, avec Abo et Borgo, est bientôt en son pouvoir. Stanislas, voyant le déplorable état de ses affaires et l'impossibilité de remonter sur le trône de Pologne, a résigné ses prétentions à la couronne, et, se rendant auprès de Charles dans l'espoir de fléchir son opiniâtreté, il est tombé entre les mains des Turcs qui l'ont retenu prisonnier. Charles était lui-même captif : cependant il rêvait encore son retour en Pologne à la tête d'une armée ottomane, le rétablissement de Stanislas sur le trône, et l'humiliation de tous ses ennemis. Il ne fut pas même détrompé par la bataille navale d'*Aland* que Pierre gagna en personne et qui lui soumit toute la Finlande.

Le sénat de Stockholm, désespéré des malheurs de l'état, allait faire porter au czar des propositions de paix. Mais, dans ce temps-là, Charles ayant quitté la Turquie, arrive à Stralsund (22 novembre 1714), et la guerre continue. Le roi défend *Stralsund* pied à pied contre les Danois, les Saxons, les Russes, auxquels s'est joint le roi de Prusse, qui, héritier des ducs de Poméranie, prétendait rentrer au moins dans une partie de leurs domaines. La ville n'étant plus qu'un monceau de ruines, il fallut la rendre. Wismar ne tarda pas à avoir le même sort.

Mais les alliés des Russes leur ayant donné quelque mécontentement et le baron de Goertz, alors principal ministre de Charles XII, ayant fait comprendre au czar que la Suède était assez abaissée et qu'il ne fallait pas trop élever le Danemarck et la Prusse, dès-lors ce prince n'agit plus que mollement contre la Suède; et tandis que Charles, agresseur au moment où il ne devait songer qu'à

se défendre, allait porter la guerre en Norwège, le czar fit en Europe un second voyage. Cette fois, il visita la France, après un séjour de trois mois en Hollande où il avait laissé tant de souvenirs. Il fut reçu en France avec une magnificence digne de la nation et d'un pareil hôte. Il voulut s'y dérober en refusant le grand appartement du Louvre qu'on avait préparé pour lui, et en allant se loger à l'autre bout de la ville dans l'hôtel de Lesdiguières, qui appartenait au maréchal de Villeroi. Il y fut traité et défrayé comme au Louvre. On s'étudia à lui ménager d'agréables surprises : dînant un jour chez le duc d'Antin, à la fin du repas il vit son portrait qu'on venait de peindre placé tout-à-coup dans la salle. Une autre fois, étant allé voir frapper des médailles dans la grande galerie du Louvre, comme il s'empressait d'en ramasser une qui était tombée, il se vit gravé sur cette médaille, avec une renommée sur le revers, et ces mots si convenables à Pierre-le-Grand : *Vires acquirit eundo*. S'il visitait les artistes, on lui offrait tous les chefs-d'œuvres, on le suppliait de les recevoir : s'il allait voir les hautes-lices des Gobelins, les tapis de la savonnerie, les ateliers des sculpteurs, des peintres, des orfèvres du roi, des fabricateurs d'instrumens de mathématiques, tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du roi.

L'académie des sciences étala devant lui tout ce qu'elle avait de plus rare : il reconnut cet accueil en corrigeant de sa main plusieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avait de ses états et en s'inscrivant parmi les membres de cette docte compagnie avec laquelle il entretint depuis une correspondance active.

On sait de quel transport il fut saisi en voyant le tombeau de Richelieu, et qu'embrassant la statue du cardinal, il s'écria : *Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mes états pour apprendre de toi à gouverner l'autre*. Enfin, avant son départ, il voulut voir madame de Maintenon et montra d'ailleurs dans cette visite un étrange oubli de la politesse et des égards auxquels elle avait droit par son sexe, par son âge et comme veuve de Louis XIV. A son départ,

il emmena plusieurs artisans français, ainsi qu'il en avait emmené d'Angleterre. Du reste, son voyage en France fut utile aux deux nations par un traité de commerce dont il remit le projet à ses ministres en Hollande et qui fut signé à La Haye par l'ambassadeur de France le 15 août 1717. Sa présence avait excité à Paris un vif empressement. Il avait étonné « par la singularité et la rare variété » de tant de grands talens, qui en feront toujours un mo- » narque digne d'admiration jusque dans la postérité la » plus reculée, malgré les grands défauts de la barbarie » de son origine, de son pays et de son éducation. » (*Mém. de St.-Simon.*)

La czarine l'avait accompagné jusqu'en Hollande : il l'y rejoignit, et continua ses voyages avec elle. Ils arrivèrent et furent reçus à Berlin sans appareil. De là, ils retournèrent dans leurs états par Dantzick et Mittau. « Pierre visite toutes ses conquêtes, donne de nouveaux réglemens dans Pétersbourg, va dans Moscou, y fait rebâtir des maisons de particuliers tombées en ruines; de là, il se transporte à Czarisin sur le Volga, pour arrêter les incursions des Tartares de Cuban : il construit des lignes du Volga au Tanaïs, et fait élever des forts de distance en distance d'un fleuve à l'autre. Pendant ce temps-là même, il fait imprimer un code militaire qu'il a composé (1). Une chambre de justice est établie pour examiner

(1) Pierre a fondé en Russie le régime militaire, non sans être obligé de recourir à des mesures violentes et à des lois tyranniques pour y soumettre la noblesse qui montrait pour le service beaucoup de répugnance. « Considérant que dans les troupes, beaucoup de gens du bas peuple devenaient officiers, tandis que les nobles évitaient le service et s'ensevelissaient dans leurs villages, S. M. envoya en 1711 un ordre au sénat de rassembler tous les jeunes nobles et de les appeler à l'état militaire... En 1713, les sénateurs vinrent de Moscou à Pétersbourg, et représentèrent à S. M. qu'ils ne pouvaient venir à bout de rassembler tous les jeunes gentilshommes qui évitaient le service, quoiqu'on eût réitéré la publication de l'ordonnance. Cela fut cause qu'on publia une ordonnance nouvelle, portant que tous les gentilshommes, ainsi que leurs enfans et leurs parens, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de trente, vinssent se présenter l'hiver prochain à un membre du sénat établi pour en faire la revue, et que celui qui enfreindrait la loi et ne se rendrait pas au lieu marqué jusqu'au

la conduite de ses ministres et pour remettre l'ordre dans les finances; il pardonne à quelques coupables, il en punit d'autres; le prince Menzikoff même fut un de ceux qui eurent besoin de sa clémence: mais un jugement plus sévère, qu'il se crut obligé de rendre contre son propre fils, remplit d'amertume une vie si glorieuse. » (*Voltaire.*)

Superstitieusement attachée aux préjugés de son pays, *Eudoxie Lapouchin,* première femme de Pierre-le-Grand, avait déplu à son époux par son opposition aux changemens qu'il méditait. Il l'avait répudiée en 1696 et reléguée dans un couvent. Le fils qu'elle lui avait donné en 1690 (*Alexis Petrowitz*), soit conformité naturelle avec sa mère, soit effet de sa première éducation, ne se montra pas moins ennemi des nouveautés.

Selon le récit de Voltaire, emprunté en grande partie au *Manifeste du procès criminel du czarewitz Alexis Petrowitz,* publié par le gouvernement russe, Alexis était gouverné par des prêtres, chefs du parti des mécontens. Ils l'instruisaient à blâmer et à réprouver tout ce que fesait son père. Le mariage du czar avec Catherine en 1707 et les enfans qu'il en eut, achevèrent d'aigrir l'esprit du jeune prince. Pierre tenta tous les moyens de le ramener; il le mit même à la tête de la régence pendant une année; il le fit voyager; il le maria en 1711 avec la princesse de Wolfenbuttel. Ce mariage fut très-malheureux. Alexis, âgé de vingt-deux ans, se livra à toutes les débauches de la jeunesse, et à toute la grossièreté des anciennes mœurs. Sa femme méprisée, maltraitée, privée du nécessaire et de toute consolation, languit dans le chagrin et mourut enfin de douleur en 1715.

Les déportemens d'Alexis faisaient craindre à Pierre qu'après lui tous ses travaux ne fussent détruits par son propre sang. Il écrivit au prince, après la mort de son

---

mois de mars 1714, perdrait tous ses biens, meubles et immeubles, qui seraient donnés au dénonciateur, fût-il même le domestique de celui qui aurait désobéi à la loi » (*Journal de Pierre le Grand*).

épouse, une lettre où les menaces étaient mêlées aux réprimandes et aux avertissemens et qu'il finissait en lui annonçant que, s'il ne changeait pas, il le priverait de sa succession comme on retranche un membre inutile, aimant mieux transmettre son héritage à un étranger qui le mérite, qu'à son propre fils qui s'en rend indigne. Dans ce temps-là même, l'impératrice Catherine accoucha d'un prince, qui mourut depuis en 1719. Soit que la nouvelle de cette naissance abattît le courage d'Alexis, soit imprudence, soit mauvais conseil, il écrivit à son père qu'il renonçait à la couronne et à toute espérance de régner. Le czar lui manda : « Corrigez-vous, rendez-vous digne de la succession, ou faites-vous moine. » Le prince répondit brièvement qu'il prendrait ce dernier parti. Avant le voyage de son père en Allemagne et en France, il lui confirma par serment l'intention où il était de se retirer dans un cloître. Le czar, en partant, lui donna six mois pour se consulter. A peine arrivé à Copenhague, il est instruit qu'Alexis ne voit que les mécontens. Il lui écrit qu'il ait à choisir du couvent ou du trône, et lui ordonne, s'il veut un jour lui succéder, de venir le trouver à Copenhague. Au lieu d'obéir, le prince, égaré par de pernicieux conseils, se rend à Vienne, et va se mettre entre les mains de l'empereur Charles VI, son beau-frère, comptant y demeurer jusqu'à la mort du czar. De Vienne il passe dans le Tyrol, et ensuite à Naples, qui appartenait alors à l'empereur. Le czar lui dépêche deux de ses officiers chargés d'une lettre par laquelle il le somme de revenir, lui promettant de l'aimer plus que jamais, s'il obéit, et le menaçant de sa malédiction paternelle, en cas de refus. Le prince, cédant aux représentations du vice-roi de Naples et aux ordres de son père, retourne à Moscou où le czar était alors (février 1718). Après une réconciliation apparente, Alexis est arrêté et conduit comme prisonnier devant son père dans le château où sont assemblés les boyards, les conseillers privés, les évêques et les archimandrites. Il se prosterne aux genoux du czar, et lui remet en pleurant un écrit par lequel il

avoue ses fautes, se confesse indigne de lui succéder, et pour toute grâce lui demande la vie. Pierre fait lire alors un acte dans lequel, après avoir énuméré ses griefs de père et de souverain contre son fils, il le déclare privé de la succession au trône de Russie, et constitue pour son héritier, malgré son bas âge, son second fils Pierre (le même qui mourut le 15 avril 1719). Cet acte signé du czaréwitz, est lu une seconde fois dans la cathédrale. Mais c'est peu que le prince se soit condamné lui-même; on veut qu'il soit frappé d'une condamnation juridique. On fait valoir contre lui des propos imprudens, quelques lettres répréhensibles, mais sur lesquelles on ne pouvait fonder une accusation capitale. On l'interroge même sur ses pensées intimes et on s'arme de l'aveu qu'avec une extrême simplicité (1) il ose faire de ses sentimens secrets. Enfin, malgré le vague des accusations, qui ne pouvaient prouver nul projet digéré, nulle intrigue suivie, nulle conspiration, nulle association, encore moins de préparatifs, il est condamné à mort par la sentence unanime de 144 commissaires. Lorsque l'arrêt lui fut prononcé, il tomba dans des convulsions qui se tournèrent, dit-on, en apoplexie. Ayant repris un peu ses sens, il fit prier son père de venir le voir. Il lui demanda pardon, et le czar pardonna publiquement. L'extrême-onction fut ensuite administrée au prince agonisant, qui mourut le lendemain en présence de toute la cour. Après être resté quatre jours exposé à la cathédrale dans un cercueil ouvert, son corps fut inhumé dans l'église de la citadelle.

Voltaire, tout en reconnaissant ce qu'il y eut de monstrueux dans cette procédure, conclut que Pierre « fut » plus roi que père en cette occasion, qu'il sacrifia son » propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législa-

(1) Dans un écrit signé de sa main ou prétendu tel, il dit ou on lui fait dire que son mauvais naturel le portait perpétuellement à désobéir à son père, qu'il le craignait beaucoup, mais non d'une crainte filiale, qu'il avait en horreur non-seulement ses réformes, mais toute sa personne, qu'il aurait fait tout ce qu'aurait voulu l'empereur d'Allemagne, si ce prince eût consenti à le mettre à main armée en possession de la couronne de Russie, etc.

» teur, et à ceux de sa nation qui retombait dans l'état
» dont il l'avait tirée sans cette sévérité malheureuse. »
D'autres ont pensé que, par une coupable faiblesse, il immola son fils à une marâtre et à l'enfant qu'il avait d'elle ; et quelqu'ait d'ailleurs été le motif qui l'ait porté à condamner son fils, il est effroyable de penser que, non content d'avoir été l'accusateur et le juge du malheureux czaréwitz, il fut encore son bourreau. C'est ce que Voltaire ne dit pas, et c'est ce qu'a révélé l'anglais Henri Bruce qui était alors à la cour de Russie, et selon lequel, sous prétexte d'apoplexie, le czar présent fit administrer une *potion forte* à son fils qui expira peu de temps après de *convulsions en convulsions. Très-peu de personnes,* dit Bruce, *regardèrent sa mort comme naturelle; mais il était dangereux de dire ce qu'on en pensait.*

De barbares exécutions précédèrent cette catastrophe. Pierre avait appris, durant son voyage, qu'Eudoxie avait, dans son couvent, quitté l'habit de religieuse et pris les ornemens d'impératrice. Les rapports adressés au czar accusaient cette princesse d'entretenir avec un officier nommé Glebow un commerce criminel et de tramer avec cet officier et l'archevêque de Rostow une conspiration en faveur du czaréwitz. A cette nouvelle, Pierre était parti à l'instant, et tout ce qui était coupable et suspect avait été sacrifié à sa vengeance. Abraham Lapouchin, frère d'Eudoxie, avait été décapité; l'archevêque roué vif. Glebow, en présence du czar, fut livré aux tourmens de la plus horrible question et enfin au supplice du pal. Il soutint jusqu'au bout l'innocence de l'impératrice. Pierre le pressant d'avouer son crime et la complicité d'Eudoxie, Glebow ranima ce qui lui restait de forces pour lui cracher au visage, et expira. Le czar lui fit couper la tête, la prit par les cheveux, et, la montrant au peuple, s'oublia assez pour la charger encore d'imprécations.

En ce temps-là, comme pour faire oublier ces barbaries, Pierre redoubla ses soins pour civiliser ses états. « Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhéréda-

tion et de la mort de son fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets, par la police générale auparavant inconnue, par les manufactures et les fabriques en tous genres ou établies ou perfectionnées, par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir, et par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers et les peuples que la nature a séparés... Il y eut un lieutenant général de la police de tout l'empire établi à Pétersbourg, à la tête d'un tribunal qui veillait au maintien de l'ordre d'un bout de la Russie à l'autre. Le luxe dans les habits, et les jeux de hasard, plus dangereux que le luxe, furent sévèrement défendus. On établit des écoles d'arithmétique déjà ordonnées en 1716 dans toutes les villes de l'empire. Les maisons pour les orphelins et pour les enfans trouvés, déjà commencées, furent achevées, dotées et remplies. Ce fut dans cette année et dans les suivantes que toutes les grandes villes furent délivrées de la mendicité... Les poids et les mesures furent fixés et rendus uniformes, ainsi que les lois... Ces fanaux que Louis XIV alluma le premier dans Paris, éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg... Le czar établit un tribunal de commerce dont les membres étaient mi-partis nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricans et pour tous les artistes. Un Français forma une manufacture de très-belles glaces à Pétersbourg, avec les secours du prince Menzikoff. Un autre fit travailler à des tapisseries de haute-lice sur le modèle de celles des Gobelins. Un troisième fit réussir les fileries d'or et d'argent. Pierre donna 30,000 roubles avec tous les matériaux et les instrumens nécessaires à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et d'autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ses troupes de draps faits dans son pays : auparavant on tirait ces draps de Berlin et d'autres pays étrangers. On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande ; et, à la mort du czar, il y avait déjà à Moscou et à Jaroslaw quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

« Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais;

on découvrit quelques mines d'or et d'argent ; et un conseil des mines fut établi pour constater si les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne coûteraient de dépense.

« Pierre fit cette année 1718 le plan du canal et des écluses de Ladoga. Il nivela lui-même le terrain ; on conserve encore les instrumens dont il se servit pour ouvrir la terre et la voiturer ; cet exemple fut suivi de toute sa cour et hâta un ouvrage qu'on regardait comme impossible ; il fut achevé après sa mort. Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec et dans lequel on carène et on radoube les vaisseaux, fut aussi commencé dans le même temps, ainsi que le canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan.

« Occupé de ces travaux qui s'exécutaient sous ses yeux, Pierre portait ses soins jusqu'au Kamtschatka à l'extrémité de l'orient, et il fit bâtir deux forts dans ce pays si long-temps inconnu au reste du monde. Cependant des ingénieurs de son académie de marine, établie en 1715, marchaient déjà dans tout l'empire pour lever des cartes exactes et pour mettre sous les yeux de tous les hommes cette vaste étendue de contrées qu'il avait policées et enrichies.

« Le commerce extérieur était presque tombé entièrement avant lui ; il le fit renaître. Des caravanes sibériennes allèrent trafiquer à la Chine, où les Russes firent alors un négoce très-avantageux ; ils rapportaient de l'or, de l'argent et des pierreries. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornemens de la couronne impériale. Le commerce maritime amena dès-lors annuellement plus de deux cents vaisseaux à Pétersbourg. Il s'accrut de jour en jour, et diminua beaucoup celui d'Archangel, située dans un pays trop éloigné et trop impraticable. Celui de la Livonie resta toujours sur le même pied. Mais, en général, la Russie trafiqua avec succès ; mille à douze

cents vaisseaux entrèrent tous les ans dans ses ports, et Pierre sut joindre l'utilité à la gloire.

« Le père du czar avait fait rédiger un code sous le titre d'Oulogénie : il était même imprimé; mais il s'en fallait beaucoup qu'il pût suffire. Pierre le développa et l'améliora, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de lois. Il y avait une cour de boyards qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses : le rang et la naissance y donnaient séance; il fallait que la science la donnât : cette cour fut cassée. L'empereur créa un procureur-général, auquel il joignit quatre assesseurs dans chacun des gouvernemens de l'empire; ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les sentences ressortirent au sénat qu'il établit : chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions et les changemens nécessaires. La plupart des lois qu'il porta furent tirées de celles de Suède, et il ne fit point difficulté d'admettre dans les tribunaux les prisonniers suédois instruits de la jurisprudence de leur pays, et qui, ayant appris la langue de l'empire, voulurent rester en Russie. Il acheva en 1722 son nouveau code, et défendit sous peine de mort à tous les juges de s'en écarter.

« Dans le même temps, Pierre travaillait à la réforme du clergé. Il substitua au patriarchat, qu'il avait aboli, un conseil de religion sous le nom de *très-saint synode*, composé de douze membres, soit évêques, soit archimandrites, tous choisis par le souverain. Il attribua à ce tribunal le droit de régler la discipline ecclésiastique, l'examen des mœurs et de la capacité de ceux qui sont nommés aux évêchés, le jugement définitif des causes religieuses dans lesquelles on appelait autrefois au patriarche, la connaissance des revenus des monastères et des distributions des aumônes. Il porta aussi d'utiles réglemens sur la prêtrise et l'état monastique. » (*Voltaire,* Histoire de Pierre-le-Grand.)

Cependant la guerre continuait toujours avec la Suède, mais languissante et ralentie par les espérances d'une paix prochaine. Le cardinal Albéroni, premier ministre de

Philippe V, roi d'Espagne, et le baron de Goertz, qui gouvernait alors Charles XII, avaient formé le dessein de changer la face de l'Europe, en réunissant Pierre avec Charles, en détrônant le roi d'Angleterre Georges I, en rétablissant Stanislas en Pologne, tandis qu'Albéroni donnerait à Philippe son maître la régence de France. Des conférences étaient ouvertes dans l'île d'Aland pour traiter de la paix entre la Suède et la Russie, lorsque Charles XII fut tué devant Frédéricshall en Norwège. Alors furent ruinés les projets de Goertz, qui fut décapité à Stockholm; au lieu de s'armer contre l'Angleterre, le nouveau gouvernement suédois s'unit avec elle contre le czar. A la vérité, il tira peu d'avantages de cette alliance. Une flotte anglaise parut dans la Baltique. Mais le ministère britannique ayant réfléchi que l'établissement des Russes dans cette mer ouvrirait de vastes débouchés au commerce anglais, rappela l'amiral Norris et abandonna les Suédois à la colère de leurs ennemis. Les Moscovites firent cette guerre avec une barbarie dont on serait tenté d'attribuer les excès à la soldatesque, si le czar n'en avait revendiqué la complicité, en célébrant à Pétersbourg, le 10 septembre 1719, un triomphe au sujet de ses affreux succès. Il fit répandre autour de son char et ensuite dans toutes les cours une relation où il se vante d'avoir détruit aux Suédois, en six semaines, par les mains de l'amiral Apraxin et du général Lesly, huit villes, cent quarante et un châteaux, mille trois cent soixante et un villages ou hameaux, etc. Les Suédois cédèrent enfin. Par le traité de *Nystadt* (1721), ils abandonnèrent au czar à perpétuité tout ce qu'il avait conquis depuis les frontières de la Courlande jusqu'au fond du golfe de Finlande (1).

---

(1) « Une des suites les plus importantes de la guerre du Nord, fut que la Russie passa de l'état de puissance asiatique à celui de puissance européenne; qu'elle fonda une nouvelle capitale, St.-Pétersbourg; qu'elle employa des milliers de Suédois prisonniers à la civilisation de ses sujets; qu'elle organisa, dans le cours de la guerre, des troupes qui se composaient d'excellens officiers, pris à l'Europe entière, surtout aux débris de l'armée suédoise, et de soldats de

Ainsi il resta souverain reconnu de la Livonie, de l'Estonie, de l'Ingrie, de la Carélie, du pays de Vibourg et des îles voisines. Cette paix glorieuse fut célébrée par des fêtes éclatantes, par la délivrance de tous les prisonniers, excepté les voleurs publics, les assassins, les criminels de lèze-majesté, et par l'abolition de tout ce qui était dû au trésor du czar jusqu'au jour de la publication de la paix. Enfin le sénat et le synode décernèrent à Pierre les titres de *grand*, d'*empereur* et de *père de la patrie*.

Il ne fut pas long-temps en paix. Sous prétexte de venger des marchands russes égorgés dans la ville persane de Shamachie, mais en effet pour profiter des troubles intérieurs qui désolaient alors la Perse, il conduisit en personne et accompagné de l'impératrice une armée de 50,000 hommes jusqu'au delà de la mer Caspienne dont il s'assura la domination par la conquête de *Derbent* (1723).

Cependant les travaux et les désordres de sa vie altéraient depuis long-temps sa santé. Il cherchait à s'étourdir par des excès sur la diminution de ses forces. Dans le dernier mois de sa vie, il parcourait encore Pétersbourg, suivi d'un cortége de plus de deux cents musiciens ou hommes ivres, et promenant la débauche dans les maisons qu'il visitait. On le vit, à cinquante-trois ans, en habit de matelot, exécuter publiquement avec sa femme une danse tartare. Tout-à-coup, au milieu des préparatifs du mariage de sa fille aînée avec le duc de Holstein-Gottorp, il fut assailli d'une maladie cruelle dont il mourut en douze jours d'atroces douleurs (28 janvier 1725). Sa force d'âme en fut abattue, et la souffrance vainquit la fermeté du héros. Ses remords lui rappelèrent la perte de son fils; il crut en voir le spectre, et plusieurs fois on l'entendit crier : « J'ai sacrifié mon sang. » Espérant fléchir le ciel par des actions qui lui fûssent agréables,

---

cette nation; enfin, que l'armée russe se recruta toujours depuis des aventuriers les plus habiles et les plus intelligens de l'Europe. » (*Schlosser*, *Histoire du XVIIIme. siècle.*)

il délivra quatre cents prisonniers, communia trois fois en sept jours et voulut que, sans distinction de croyances, on priât pour lui dans tous les temples.

Tandis que le czar philosophe expirait dans ces devoirs pieux, Catherine donnait un spectacle non moins extraordinaire. « Cette esclave couronnée, qui ne savait pas même lire et écrire, remplit dans cette crise, avec autant de force de caractère que de présence d'esprit, les rôles de femme, de veuve, de mère et de marâtre, garda la confiance et ferma les yeux de son redoutable époux, satisfit à toutes les formalités de la douleur, mit le trésor en sûreté, gagna les soldats, fit agir à propos le favori Menzikoff, et, presque ensevelie dans des flots de crêpe, suivant l'usage du pays, se montra partout pleurant, conspirant et régnant. La veille on désespérait de sa fortune, et le lendemain elle était impératrice de toutes les Russies, quoique le czar n'eût pas disposé de cet immense héritage, et que la loi le déférât, en ce cas, à son petit-fils, seul rejeton du malheureux czarewitz. » (*Lemontey*).

Le prince, dont elle ne se montra point indigne de porter le sceptre, fut peut-être un homme extraordinaire plutôt qu'un grand homme dans toute l'aception du mot. Il se distingua par d'éminentes et puissantes facultés plus que par des vertus. Supérieur à sa nation par son esprit et ses connaissances, il conserva dans ses mœurs toute l'ancienne férocité sarmate. Terrible en ses vengeances, il sut rarement pardonner, et souilla plus d'une fois la dignité de la couronne en repaissant ses yeux de sang et de supplices, en faisant même l'office de bourreau. Par quelques prétextes qu'on cherche à la pallier, la mort de son fils pèsera éternellement sur sa mémoire. Il voulut civiliser ses sujets, mais en despote (1), et non en bien-

(1) « Despote de naissance, despote par état, par nécessité, par ascendant de génie, par tempérament, et parcequ'à des esclaves il faut bien un maître! Mais de quel autre instrument que le despotisme pouvait-il se servir chez un peuple où tout était servitude, où les enfans étaient esclaves de leurs pères et les femmes de leurs maris ; où la barbarie était si grande que les plus érudits ne savaient compter qu'avec des boules enfilées ; où les prêtres, grecs de religion,

faiteur de l'humanité. Ses réformes laissèrent la nation dans la servitude et en firent seulement un instrument mieux organisé pour la gloire et la puissance du maître. Du reste, c'eût été trop demander sans doute à l'héritier d'un despotisme de tant de siècles que de s'attendre qu'il travaillerait pour la liberté (1). C'était beaucoup que de remuer tout ce peuple inerte d'esclaves, *troupeau de bêtes qu'il avait*, disait-il, *habillées en hommes*, et que de discipliner pour de grandes entreprises sa passive obéissance. Pierre a créé l'existence politique de la Russie ; il a préparé à cet empire le premier rang parmi les nations ; c'est là ce qui le place lui-même au premier rang parmi les monarques.

Mais, nous sommes forcés de le dire, quelle différence entre la gloire pure et sainte d'un bienfaisant législateur qui fonde la liberté d'un peuple, et celle d'un génie despotique dont les grandes actions sont accompagnées de grandes violences! C'est sans doute un admirable spectacle que celui d'un prince qui, par la force et la persévérance de sa volonté, transforme une nation tout entière, qui fonde des villes, des ports, des canaux, des écoles, des établissemens, des manufactures de toute espèce; qui, n'ayant point de flotte, parvient à créer des forces navales respectables, trente vaisseaux de ligne avec un nombre proportionné de frégates et de petits bâtimens, deux cents

ignoraient le grec, le latin, savaient à peine lire et croupissaient dans l'ivrognerie; où la plus grande partie des hommes était abrutie par la misère, au point de croire que le ciel n'était point fait pour eux, mais seulement pour leurs princes et leurs boyards, pour ces grands que cependant l'on fustigeait publiquement pour vol, sans les dégrader, sans croire leur rang avili ni par la honte du délit, ni par celle du châtiment ; chez un peuple dont les Iwan avaient transplanté, d'un seul geste, des milliers de propriétaires du sud au nord et du nord au sud de leur empire ; qui avait souffert, sans murmure, que, dans les rues même de la capitale, on lachât des ours sur lui pour se divertir ; dont les grands remerciaient le prince, lorsqu'au milieu d'un festin, il les battait ou les mutilait par forme de passe-temps, etc. » (*Histoire de Russie, par le comte de Ségur.*)

(1) « On avait conseillé au czar d'abolir l'esclavage, et d'introduire dans ses états une honnête liberté ; mais le naturel des Moscovites, qui ne se gouvernent que par la crainte, fut un motif suffisant pour rejetter cette proposition. » (*Mémoires sur la Moscovie.*)

galères à rames et à voile, et une foule de matelots expérimentés; qui, n'ayant point d'armée, en organise une de 120,000 hommes, pourvue de munitions de toute espèce et d'une formidable artillerie; qui entreprend quatre guerres, et qui, en terminant une de vingt et un ans, déclare *qu'il aurait pu la soutenir vingt-et-un ans encore sans contracter de dettes*, lui qui, à son avènement, n'avait qu'un revenu de quelques millions de livres. Une partie de ces prodiges peut s'expliquer par la puissance de l'ordre et de l'économie. Pierre, qui n'épargnait rien pour la gloire et l'utilité de son empire, se refusait à lui-même toute superfluité. Il a trouvé de grandes ressources dans une meilleure administration des impôts indirects qu'il a commise à des chambres de finances composées de marchands choisis, au lieu qu'auparavant elle était entre les mains des boyards ou des subalternes à qui ceux-ci vendaient les perceptions. Il a considérablement accru ses revenus, en soumettant le clergé aux impôts comme les laïques, en diminuant le nombre des monastères par l'interdiction des vœux avant cinquante ans, et en réunissant leurs biens au domaine agrandi d'ailleurs par diverses confiscations, par la réversion de l'apanage du prince Iwan, et par les conquêtes sur les Suédois, en ouvrant la Russie au commerce étranger et aux trésors de l'Europe, en substituant un impôt en espèces à une partie des taxes jusque-là perçues en nature. Mais ces moyens économiques et plusieurs autres de même genre ne suffisent pas pour rendre compte des immenses résultats de ce règne. Despotisme est le grand mot, le mot terrible de cette énigme. « Voyez ce despotisme recrutant son armée d'hommes que les villages lui envoient deux à deux et à leurs frais; soldats à un sou par jour, payés seulement tous les quatre mois, et le plus souvent marchant sans solde; esclaves qu'il suffisait de nourrir, se contentant de quelques poignées de seigle ou d'avoine en gruau ou en pain recuit; malheureux qu'on obligeait de vaincre, en dépit des fautes de leurs généraux et sous peine d'être décimés. Voyez-le ne donnant rien à ces serfs

enrégimentés pour leur vie, et en exigeant tout, et, après vingt et un ans de guerre, les forçant à creuser des canaux, comme de malheureux corvéables. Ecoutez ce gémissement sourd et prolongé qui semble s'élever encore de chaque maison de Taganrock, de Pétersbourg et de ses forts, bâtis par corvées, peuplés par réquisitions. C'est pour les construire que les habitans des villages sont allés se relever par moitié de six en six mois. Arrachés, sans aucune considération, à leurs familles, à leurs charrues, à leurs ateliers, à leurs comptoirs, ils se sont rendus à ce long supplice ; ils ont travaillé sans paie ; on a forcé les uns de combler des marais et d'y élever des maisons ; les autres, d'y venir subitement établir leur commerce ; et tous ces malheureux, surchargés de travaux, ou dépaysés, ont été si mal nourris et abrités, ou établis dans un air si infect, que cent mille se sont engouffrés dans ces abîmes... Parcourez la triste nomenclature de cette foule de taxes imposées sur tout et à toute occasion, pour la guerre, l'amirauté, les recrues, les chevaux employés aux travaux publics, les fours à briques, à chaux, pour les constructions de Pétersbourg, pour la poste, pour les bureaux, pour les dépenses extraordinaires, pour les contributions en nature, pour les requisitions d'hommes et pour leur entretien, enfin pour les appointemens des employés ; et tant d'autres sur les moulins, les étangs, les bains, les ruches, les prés, les jardins ; et, dans les villes, sur chaque toise carrée de terre dite noire ou non libre ; puis, d'autres charges vexatoires et exorbitantes, les artisans pressurés en raison de leur industrie et de leur bien-être supposé : d'où il résulte qu'ils cachent l'un et l'autre, les plus laborieux enfouissant leur gain pour le dérober aux nobles, et ceux-ci confiant leur or aux banques étrangères pour le dérober au czar. Ajoutez à cela toutes les oppressions subalternes, les collecteurs détournant à leur profit les deux tiers de ce qu'ils extorquent, exécutant les insolvables par la torture, abusant horriblement des pouvoirs illimités qui leur sont remis et du droit qu'ils ont d'imposer tous les

marchés du pays, de taxer à leur gré toutes sortes de denrées, et de violer les domiciles pour prévenir ou découvrir les contraventions. Voyez enfin l'autocrate monopolisant tout à son profit, donnant aux espèces dans son empire la valeur qui lui convenait et ne les acceptant des étrangers que suivant leur valeur intrinsèque, accaparant l'achat ou la vente de mille produits indigènes ou étrangers, soit en taxant subitement diverses sortes de marchandises, soit en s'en déclarant l'acquéreur exclusif au taux qui lui plaisait, pour les mettre à un prix exorbitant, dès qu'il s'en trouvait seul en possession ; se constituant le seul négociant de la Russie européenne avec la Chine et la Sibérie, comme aussi le seul monnoyeur, le seul marchand de tabac, de talc et de goudron ; se déclarant le seul cabaretier d'un empire où régnait souverainement l'ivrognerie, et faisant, par ce monopole, rentrer, chaque année, dans ses mains toutes les paies qui venaient d'en sortir, etc. » (*M. de Ségur.*) Pour absoudre tant de violences, c'est à peine assez des créations de Pierre-le-Grand.

SECTION II.

Russie et Pologne. — Catherine Ire., Pierre II, Anne, Élisabeth, Pierre III. — Auguste II, Auguste III. (1725-62.)

Catherine Ire. ne survécut que deux années à son époux. Son règne, dans sa courte durée, n'offre guère de remarquable que l'affaire de la succession de *Courlande*. Cette province, anciennement placée par la concession de Gothard Kettler sous la suzeraineté de la Pologne, avait été occupée par les Russes dans les dernières guerres du nord. Pierre Ier., dans le dessein de préparer la réunion de cette province à son empire, avait donné en mariage sa nièce Anne Iwanowna au jeune duc Frédéric-Guillaume, encore mineur sous la régence de son oncle Ferdinand. La mort prématurée du jeune

duc déconcerta les projets de Pierre. Comme il n'était pas né d'enfans de ce mariage, Ferdinand, dernier prince de la race de Kettler, prit le titre de duc de Courlande. Les Russes ne purent le lui contester, mais ils entravèrent du moins sa possession; et, rentrant en Courlande sous prétexte d'assurer le douaire de la duchesse Anne, ils s'emparèrent, à ce titre, des meilleurs bailliages du fief. Cependant la Pologne réclamait en vain ses droits. D'un autre côté, les Courlandais, ne voulant point de Ferdinand pour leur prince, appelaient le célèbre Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II et de la comtesse de Konigsmarck; une régence administrait au nom de Ferdinand retiré à Dantzick, et une commission consistoriale polonaise avait décidé, en 1717, que les ducs de Courlande absens seraient censés avoir abdiqué. Dans cette complication d'intérêts, Menzikoff imagina de s'approprier le duché de Courlande. Il réussit à faire casser par les états l'élection du comte Maurice, mais non à se faire élire lui-même. La mort de Catherine et la disgrâce du favori sous le règne suivant reculèrent encore la soumission de la Courlande aux ordres de la Russie.

Catherine Ire, jeune encore, mais avertie de sa mort prochaine par les longues douleurs d'une maladie lente et peut-être d'un empoisonnement, se nomma par testament un héritier. Par une réparation tardive, elle désigna Pierre II, fils de ce malheureux Alexis, dont elle avait sans doute hâté la condamnation. Dans le cas où il mourrait sans enfans, elle régla que la couronne passerait à la princesse Anne Petrowna, épouse du duc de Holstein, et à sa postérité. Après Anne, était nommée la princesse Elisabeth, fille de Pierre I, et enfin Natalie, fille du czaréwitz Alexis.

Pierre II n'était âgé que de onze ans, lorsqu'il succéda à Catherine. Cette princesse avait ordonné que, jusqu'à l'âge de seize ans, il régnerait sous la tutèle d'un conseil de régence, composé d'Anne et d'Elisabeth, du duc de Holstein, du prince Menzikoff et de cinq sénateurs. Mais ce conseil ne fut assemblé qu'une fois, parce

qu'on avait besoin de sa signature pour ratifier le testament : après quoi, Menzikoff, s'emparant de l'autorité suprême et de la personne même du jeune souverain, régna despotiquement. Un parti s'était formé sous le dernier règne pour porter au trône la duchesse Anne. L'implacable ministre recherche, persécute, exile tous les membres de cette faction. Abreuvant de dégoûts le duc de Holstein et son épouse, il les force à quitter la Russie. Ayant fiancé sa fille avec le jeune czar, espérant pour son fils la main de la princesse Natalie, dans l'orgueil de sa toute-puissance, il semble défier la haine publique et insulter à ses ennemis. Une misérable extorsion de quelques milliers de ducats fut inopinément la cause ou le prétexte de sa disgrâce et de la chute d'un pouvoir qui, après avoir impunément exercé sous trois règnes des proscriptions cruelles et des malversations énormes, se croyait inébranlable. Menzikoff osa intercepter un présent envoyé par Pierre II à sa sœur, disant que le prince était trop jeune pour faire un bon emploi de son argent. Ce propos rapporté à Pierre II décida la disgrâce du ministre, dont la faveur naissante du jeune *Iwan Dolgorouki* ébranlait déjà le crédit auprès du czar. Exilé d'abord à Ranibourg, ville qu'il avait fait bâtir dans le gouvernement de Voronéje, il se consolait de sa chute par l'espoir de jouir au moins d'un doux loisir dans la retraite que lui-même s'était préparée, et d'y conserver son opulence, ses titres et ses honneurs. Il part, accompagné de toute sa famille, et déployant un faste royal, qui est comme un avertissement à ses ennemis de redoubler leurs coups et d'achever sa ruine. A peine a-t-il fait quelques lieues, qu'on vient lui redemander les insignes de toutes ses dignités et lui annoncer que, dépouillé de ses richesses, il est réduit au simple nécessaire : puis, jeté dans une charrette de voyage, il est conduit captif à Ranibourg où des commissaires lui font son procès et l'exilent à Bérézof en Sibérie. Coupable d'abus de pouvoir, de vexations, de rapines, les prétextes ne manquaient pas à sa sentence ; mais, aux yeux de ses

accusateurs et de ses juges, son vrai crime fut son pouvoir. Dans l'origine, sa faveur fut peut-être un caprice de Pierre I; mais il la justifia par un mérite supérieur, par les services qu'il rendit à la Russie, soit comme général, soit comme homme d'état. Il montra une âme ferme dans la disgrâce, et sa gloire a eu la consécration du malheur noblement supporté.

La domination de Menzikoff fait place à celle des Dolgorouki. Le jeune Iwan reçoit la charge de grand-chambellan, qu'avait eue le fils de l'exilé. Au lieu de la fille de Menzikoff, la sœur du nouveau favori est destinée pour épouse à l'empereur. A la célébration des fiançailles va succéder celle du mariage. Le jour approche où les Dolgorouki vont s'asseoir sur les degrés du trône; ils sont au faîte de la grandeur, lorsque la mort prématurée du czar (29 janvier 1730) vient confondre leur ambition.

Le haut-conseil, le sénat, les généraux s'assemblent pour disposer du sceptre. L'occasion semble favorable à cette oligarchie pour mettre le trône dans sa dépendance. Anne Petrowna, duchesse de Holstein, désignée par le testament de Catherine Ire. pour succéder à Pierre II, étant morte avant lui, son fils Pierre III, si l'on suivait cette loi de succession, était l'héritier présomptif de la couronne, ou bien elle devait retourner à la branche aînée des Romanow; mais, dans cette cour où les lois n'étaient rien sans la force, on ne songea point à l'ordre légitime. L'assemblée, dans le dessein d'établir une espèce de république aristocratique, fixa son choix sur *Anne Iwanowna*, duchesse-douairière de Courlande, qui accepta le titre d'impératrice aux conditions qu'il plut aux oligarques de lui imposer. Elles portaient que l'impératrice ne pourrait faire la paix ou la guerre, établir aucun impôt ni conférer aucune charge, ordonner aucune confiscation, disposer des domaines de la couronne ni les aliéner, se choisir un époux ou un successeur, sans l'agrément du conseil souverain. Outre le serment d'observer ces conditions, les députés, qui allèrent en Courlande les porter à la duchesse, exigèrent celui de ne point

amener en Russie *Biren*, son favori et gentilhomme de sa chambre. Anne promit tout et se mit en mesure de ne rien tenir. Conseillée par le chancelier *Osterman*, elle sema la division dans le haut-conseil et sut y rendre suspects les Dolgorouki, principaux auteurs de la capitulation imposée à l'impératrice, en insinuant qu'ils n'avaient borné le pouvoir de leur souveraine que dans l'intérêt de leur tyrannie. Elle persuada aux classes inférieures de la noblesse que l'accès des grandes charges leur serait fermé tant que le haut-conseil resterait le maître. Une intrigue habilement ourdie la remit bientôt en possession de l'autorité absolue, et la Russie tomba sous l'inflexible despotisme de Biren, qui commettait de sang-froid d'atroces barbaries, et prétendait s'en justifier par la nécessité, disait-il, de traiter ainsi le peuple russe.

La réaction, qui rendit à l'impératrice sa toute-puissance, entraîna la perte des Dolgorouki. Chargés de plusieurs imputations vagues, ils obtinrent la vie, mais ils furent relégués en Sibérie. Après huit ans d'exil, sous prétexte qu'ils entretenaient des correspondances dangereuses avec les étrangers, on leur fit de nouveau leur procès. Les princes Vassili et Iwan, qui avaient joui de la faveur de Pierre II, périrent sur la roue; deux autres Dolgorouki furent écartelés, d'autres eurent la tête tranchée. Ainsi fut presque anéantie par la cruauté du farouche Biren une des plus anciennes et des plus illustres maisons de la Russie. Nous ne raconterons point ici les barbaries de cet homme, qui rendit exécrable le règne d'une princesse naturellement douce, mais dont il domina la faiblesse. On ne peut penser sans frémir au nombre des victimes qu'il fit périr dans les supplices ou qu'il confina dans les plus rigoureux exils, à ces exécutions sanglantes, à ces confiscations juridiques, à ces proscriptions effroyables, où l'intérêt de l'état servit trop souvent de voile à la vengeance et à l'avidité spoliatrice. Il semble qu'il eût entrepris de peupler la Sibérie des débris de la noblesse russe. On porte à plus de 20,000 le

nombre des infortunés qu'il ensevelit dans les déserts de cet affreux pays.

L'administration politique de cet impitoyable despote avait commencé par un acte qui dérogeait au système d'agrandissement constamment suivi par la Russie ; l'impératrice Anne avait renoncé aux provinces conquises sur la Perse par Pierre I. A la vérité, leur possession était dispendieuse et mal assurée; elles exigeaient une garnison de 30,000 hommes, et Thamas Kouli-Kan menaçait de les reprendre par les armes. On eut l'air de les céder pour quelques avantages de commerce, quand on ne les sacrifiait réellement qu'à la nécessité. D'ailleurs, d'autres intérêts appelaient l'attention des Russes du côté de l'occident. *Auguste II*, roi de Pologne, était mort le 11 février 1733. Il avait été résolu, dans la diète de convocation, de donner l'exclusion aux étrangers, et d'élire un roi polonais. Le choix de la diète tomba sur ce même *Stanislas Leczinski*, couronné trente ans auparavant par Charles XII, et qui depuis, proscrit et exilé, mais honorant son malheur par sa grandeur d'âme, avait vu, par un merveilleux coup du sort, sa fille monter au trône de France. La Russie, qui lui avait déjà ravi le sceptre, devait le lui ravir encore. Cette puissance favorisa la candidature de l'électeur de Saxe, *Frédéric-Auguste III*, tant pour détruire l'influence française, qui était à la Pologne une sauvegarde contre l'ambition de la Russie, que pour s'assurer la cession formelle des districts déjà détachés de la Courlande pour son douaire, et la certitude d'obtenir l'investiture de ce duché pour le candidat qu'elle présenterait : car tel était le prix dont Frédéric-Auguste s'était engagé à payer sa protection. Deux évêques et quelques nobles ayant protesté contre l'élection de Stanislas et demandé du secours à l'impératrice, elle feint de regarder cette démarche comme le vœu de la nation entière, et fait entrer une armée en Pologne. Stanislas surpris est obligé de fuir devant les Russes dans un pays qui, d'un suffrage presque unanime, l'a librement élu pour son souverain. Retiré à Dantzick,

faiblement secouru par la France, voyant la Pologne en proie aux Moscovites, près enfin d'être forcé dans son dernier asile, il s'échappe à la faveur d'un déguisement et trompe la fureur du maréchal Munich, qui a mis sa tête à prix. Le général russe se venge sur la ville, qui est bombardée, prise et rançonnée. Les Polonais, au lieu de se réunir pour défendre le souverain de leur choix, se divisent en partis multipliés, et n'opposent aux oppresseurs de leur patrie que des forces indisciplinées et une résistance inutile, suivie bientôt de leur soumission au roi que la Russie leur impose et dont les droits sont confirmés peu de temps après par l'abdication de Stanislas appelé à régner sur la Lorraine. Ainsi la Russie, au mépris du vœu national, parvint à donner à la Pologne un souverain qu'elle repoussait et que la crainte où il serait toujours de ses sujets devait maintenir dans la dépendance de ses protecteurs.

Sur ces entrefaites, mourut le duc Ferdinand, dernier prince de Courlande de la race de Kettler (1737). L'impératrice ayant déclaré son intention de lui donner Biren pour successeur, les états de Courlande, cédant à la terreur des armes russes, demandèrent eux-mêmes ce favori pour leur souverain, et Auguste III, fidèle aux honteux engagemens qu'il avait pris, s'empressa de lui donner l'investiture. Biren, retenu en Russie par les soins de la faveur et du gouvernement, ne remplit aucune des formalités exigées par les lois de Courlande pour y prendre possession de la souveraineté et ne daigna point se montrer à ses nouveaux sujets. Il n'en fut pas moins reconnu par toute la noblesse courlandaise, qui jadis avait réfusé de le recevoir parmi ses membres, et par toutes les puissances étrangères.

L'invasion de la Pologne était une violation manifeste du traité du Pruth, en vertu duquel les Russes ne devaient en aucun temps s'ingérer dans les affaires de cette république. La cour de Russie ne s'en tint pas là. Elle sentait que, pour enchaîner entièrement la Pologne, il fallait lui ôter l'espérance d'être secourue par les Turcs et hu-

milier l'empire ottoman. Pendant les premières hostilités, elle avait amusé le divan par de fausses négociations; mais, dès-lors même, elle concertait le vaste plan d'une guerre où les armes de la Russie, de l'Autriche et de la Perse devaient envelopper la Turquie de tous les côtés. Toutefois, ce plan ne s'exécuta point. Thamas Kouli-Kan, après avoir demandé aux Russes, sous prétexte d'attaquer l'ennemi commun, des ingénieurs et des officiers d'artillerie, les employa à la conquête des Indes. Les Turcs, dirigeant tous leurs efforts contre les Autrichiens, obtinrent de brillans avantages. Les Russes suivirent le dessein de Pierre-le-Grand, d'étendre la domination moscovite jusqu'au rivage de la mer Noire, et de s'établir sur cette mer, tandis que les principales forces des Turcs seraient occupées ailleurs. Mais, harcelés par 100,000 Tartares dans la Crimée qu'ils mirent à feu et à sang, ils n'eurent que d'inutiles succès. Tout-à-coup, le maréchal Munich, changeant son plan de guerre, appela les provinces ottomanes à l'insurrection en annonçant le projet de relever l'empire grec. Ayant conduit son armée dans la Moldavie, ancienne province de cet empire, et dont les habitans conservaient encore la même religion, il y fut reçu comme un libérateur. Il se préparait à passer le Danube et à porter la guerre au cœur même de l'empire ottoman, lorsque les choses prirent subitement un aspect inattendu. D'une part, effrayé de l'approche de Kouli-Kan, qui revenait de la conquête des Indes, le divan se hâta de consentir à la paix que demandaient les Autrichiens vaincus; de l'autre, les Russes étaient rappelés dans le nord par une guerre imminente avec les Suédois. La Turquie dut à la médiation de la France (1739) une paix assez honorable par la restitution de toutes les conquêtes des Russes et par l'acquisition de Belgrade, mais funeste par la révocation des conventions antérieures. Le traité du Pruth, cet unique bouclier qui restait à la Pologne, fut anéanti, et ce malheureux pays perdit la dernière sauvegarde qu'il conservât contre l'ambition de la Russie.

Ce fut un bonheur pour cette puissance que la Suède,

cédant trop tard aux instigations de la France et au sentiment de ses propres injures (*voyez le chapitre précédent*), eût attendu, pour faire éclater ses résolutions hostiles, le moment où la paix de Belgrade allait laisser à la Russie la libre disposition de toutes ses forces. Celles de la Suède, désormais trop inégales, ne pouvaient balancer l'immense supériorité des Russes, qui eurent presque constamment l'avantage dans cette guerre. L'impératrice n'en devait voir, pour ainsi-dire, que les préludes. Elle mourut le 28 octobre 1740. Quelques semaines auparavant était né du mariage de sa nièce *Anne* avec leprince *Antoine-Ulric de Brunswick,* un enfant (*Iwan Antonowitz*), qui, souverain au berceau, était destiné à expier par une éternelle prison sa royauté prématurée. La czarine, docile aux insinuations de Biren, qui voulait s'assurer le pouvoir pendant une longue tutèle, désigna le nouveau né pour son successeur, et, prête à rendre le dernier soupir, elle signa de sa main mourante un mémoire obtenu par l'intrigue et par la crainte et dans lequel tous les ordres priaient le favori d'accepter la régence jusqu'à la majorité du jeune prince, qui fut fixée à l'âge de dix-sept ans.

Biren, dans son nouveau pouvoir, continua de gouverner par les tortures et par les supplices. Sa tyrannie excitait et bravait la haine universelle. Elle insultait au père même et à la mère de l'empereur. Tantôt Biren enjoignait au prince Antoine de garder les arrêts et de demander la démission de toutes ses charges; tantôt il menaçait la princesse Anne de la renvoyer en Allemagne avec son petit prince, si elle faisait la mutine. Ce despotisme arrogant touchait à sa fin. *Munich,* élève d'Eugène et de Marlborough, habile ingénieur, grand capitaine, célèbre par la construction du canal qui joint Pétersbourg à l'ancienne Moscovie et par des victoires sur les Polonais, les Tartares et les Turcs, était mécontent du régent qui lui avait refusé le titre de généralissime des armées russes. Il trama sa perte de concert avec le duc et la duchesse de Brunswick. Dans la nuit du 18 novembre 1740, trompant la vigilance de ses gardes, il le sur-

prit dans son lit et le fit charger de chaînes avec toute sa famille. Une commission de sénateurs le déclara criminel d'état et digne de mort ; mais, substituant à la peine capitale celle de l'exil et de la captivité, la princesse Anne, nommée régente, le relégua en Sibérie dans une affreuse prison, dont Munich avait lui-même tracé le dessin. Cet ambitieux guerrier ne gagna rien à la révolution qu'il avait faite. Ce titre de généralissime où il aspirait fut donné au prince Ulric. Dans son mécontentement, il offrit sa démission du poste de premier ministre où il avait été élevé : il eut le chagrin d'être pris au mot. Un plus grand malheur l'attendait encore, et il allait être victime d'une nouvelle révolution qui, le 18 décembre 1741, précipita dans les fers l'empereur Iwan, ses parens, tous ceux qui s'étaient attachés à la fortune de cette famille et tous ces étrangers qui depuis si long-temps gouvernaient l'empire moscovite. La seconde fille de Pierre I, *Elisabeth*, moins par ambition que pour s'assurer la liberté de ses plaisirs dans lesquels on voulait la contraindre en lui imposant un époux (le prince Louis de Brunswick), détrôna le jeune Iwan. Avec soixante grenadiers du régiment de Préobajenski, elle se rendit la nuit au palais, saisit l'empereur dans son berceau, et, prête à le jeter aux bayonnettes que présentaient les soldats pour le percer, se laissa désarmer par les prières de la nourrice, par un sourire de l'enfant, et lui laissa la vie, mais pour la traîner dans les fers. On défendit, sous peine de mort, de prononcer son nom, de garder une seule pièce de monnaie frappée à son image, et il fut enfermé dans une forteresse d'où il ne devait plus sortir. La régente et son époux furent également arrêtés et conduits d'emprisonnemens en emprisonnemens jusqu'aux rives glacées de la mer Blanche, où la grande-duchesse termina ses jours en 1746, heureuse de mourir, si elle n'eût laissé son époux et ses filles dans une captivité qui ne finit que par la mort du prince en 1780. On arrêta également Osterman, Munich, tous ces étrangers qui dominaient la Russie, mais à qui elle devait sa grandeur. Les vétérans qui avaient

mis sur le trône une princesse uniquement élevée dans les mœurs du pays, lui demandaient pour toute récompense le massacre des Allemands. D'effroyables sentences furent portées contre les personnages les plus distingués du dernier règne. Conduits à l'échafaud, les uns pour y être écartelés, les autres pour y être roués vifs, ils y reçurent grâce de la vie, mais pour aller languir en d'affreux exils, Osterman dans le désert où Menzikoff était mort, Munich dans la prison construite pour Biren sur ses propres dessins, et où celui-ci le vit entrer, en en sortant lui-même pour un exil plus doux. Le vice-chancelier Golofkine, le seul russe qui eût occupé un poste élevé dans l'administration de la régente et qui, peu de jours avant la chûte de cette princesse, conspirait avec elle pour la faire proclamer impératrice, fut relégué au-delà du cercle polaire. D'autres proscrits eurent d'aussi tristes destinées.

« Jamais, dans un état, révolution ne fut plus générale ni plus prompte. Dans toutes les villes russes, les étrangers furent poursuivis, quelques-uns massacrés. Ceux qui servaient à l'armée ne durent la vie qu'à leur nombre, à leur réunion et à leur intrépidité. La plupart se pressèrent d'abandonner cet empire et de passer chez des nations plus reconnaissantes: tels furent Keith, Lascy, Lowendal, qui trouvèrent ailleurs les honneurs et la gloire; Mansfeld, aide-de-camp de Munich, et qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes; Euler, dont les travaux ajoutèrent une nouvelle célébrité à l'académie de Berlin. Les anciennes mœurs russes reprirent aussitôt leur cours. Partout l'ignorance et la barbarie reparurent avec la vanité. Un luxe sans bornes continua de régner dans un pays où manquèrent bientôt les arts nécessaires. Les vastes projets formés sous l'administration des étrangers restaient encore dans la mémoire des Russes. Ils voulaient avoir une escadre à l'extrémité de l'Asie, afin d'y découvrir de nouvelles terres, et ils n'avaient plus un pilote à Pétersbourg. Ils se croyaient destinés à conquérir le

monde, et, dénués des talens qui les avaient conduits, ils ne savaient plus assiéger une ville.

« Elisabeth, douce plutôt que clémente, avait fait serment de ne punir personne de mort; mais cette indulgence consistait uniquement dans une horreur superstitieuse de tout ce qui pouvait lui rappeler l'idée de la mort. C'était afin d'en écarter jusqu'à la moindre pensée, qu'elle n'osait en signer l'ordre pour un criminel. Mais, pourvu que le sang ne fût point versé, les ordres les plus sévères, s'ils étaient demandés par un favori, ne coûtaient rien à la bonté de son cœur. Elle laissait exercer dans tout son empire une effroyable tyrannie, et les cachots étaient peuplés d'une multitude de malheureux. Tout était en proie aux vexations et aux brigandages des gouverneurs. Cependant l'impératrice était adorée; et, quoique sous les derniers règnes les étrangers eûssent rendu le gouvernement entièrement militaire, bientôt, sous le joug d'une princesse russe, superstitieuse à la manière du pays et qui suivait en tout les anciennes mœurs, on vit reparaître cet ancien esclavage volontaire, cette espèce de religion qui avait le souverain pour objet de son culte... Pierre-le-Grand n'avait pris en main la puissance du patriarche que pour la détruire; mais, sous le règne d'Elisabeth, jointe à l'autorité impériale, elle la rendit encore plus sacrée. Le synode ou conseil des prêtres se fit gloire de considérer la czarine comme chef de la religion, et le despotisme fut encore agravé du pouvoir même qui autrefois l'avait balancé. Ainsi les Russes retournaient par la pente invincible de leurs mœurs à la servitude religieuse, et formés en même temps au despotisme militaire, ils étaient parvenus au plus bas degré d'esclavage qui ait jamais été chez les hommes. » (*Rulhière.*)

Un esprit paresseux, un caractère léger et facile, un goût ardent pour les plaisirs, rendaient l'impératrice incapable d'application aux affaires. *Bestucheff*, russe de nation, mais élevé à Londres et vendu à l'Angleterre, homme profondément immoral, perdu de luxe comme

le furent tous les courtisans sous ce règne, et disposé à entraîner son pays dans tous les projets qui pourraient servir son insatiable cupidité, s'empara de la confiance d'Elisabeth. Selon lui, l'état naturel de la Russie était la guerre; elle devait tout subordonner au but de régner au dehors par la terreur et avoir toujours sur ses frontières 100,000 hommes prêts à fondre sur l'Europe. Faisant par-là rechercher l'alliance de sa cour, il en trafiquait à son profit personnel. Quoique les intrigues de l'ambassadeur français eussent contribué à la dernière révolution, Bestucheff négligea l'alliance de la France, protectrice de la Suède et de la Pologne, pour celle de l'Autriche et de l'Angleterre. L'ambassadeur de France, La Chétardie, et un chirurgien français, nommé *Lestocq*, avaient été les agens les plus actifs de l'intrigue qui avait préparé l'élévation d'Elisabeth. L'impératrice leur avait d'abord témoigné sa juste reconnaissance. Mais bientôt Bestucheff réussit à les lui rendre suspects. L'ambassadeur eut ordre de s'éloigner, et Lestocq fut exilé dans la province d'Archangel.

La guerre contre les Suédois, poursuivie avec succès sous le règne d'Iwan, continua sous Elisabeth. Après des négociations infructueuses, suivies de menées plus efficaces pour semer la division dans l'armée suédoise, les Russes l'enfermèrent dans Helsingford et la réduisirent à capituler. La diète suédoise demanda la paix et crut obtenir des conditions plus modérées en offrant la succession éventuelle de la couronne de Suède au jeune duc Pierre de Holstein-Gottorp, neveu de l'impératrice. Mais cette princesse qui ne régnait qu'au préjudice de ce jeune homme, fils de sa sœur aînée, et qui craignait qu'il ne fût quelque jour appelé par un parti, venait de l'appeler d'elle-même à St.-Pétersbourg et de le désigner pour son héritier. La veille du jour où les ambassadeurs suédois vinrent lui offrir la couronne de leur pays, il avait, pour son malheur, accepté la succession d'Elisabeth. A son défaut, la diète de Stockholm élut Adolphe-Frédéric, évêque de Lubeck, de la même maison de Holstein. Les

Russes n'en exigèrent pas moins, par le *traité d'Abo* (juin 1743), quelques dictricts de la Finlande, ainsi qu'une alliance défensive entièrement à leur avantage, et ils prirent sur la Suède une influence telle, qu'ils purent regarder, à peu de chose près, cette contrée comme une de leurs provinces.

Ils tenaient la Pologne dans la même dépendance. *Auguste III*, roi de ce pays depuis 1733, prince d'une figure imposante, mais d'un esprit si indolent et si borné qu'il n'avait pu apprendre la langue de son royaume, passait tout son temps à la chasse et abandonnait le soin des affaires de Saxe et de Pologne au comte de Bruhl, ministre dilapidateur d'un roi désœuvré, dont il conservait la faveur imméritée en lui prodiguant les respects serviles de la plus rampante adulation, et en fournissant à ses profusions qu'il surpassait de bien loin lui-même par sa folle magnificence. Aussi, en Saxe, il gréva la banque de l'état de plus de billets qu'elle n'avait de fonds, et, en Pologne, il mit à l'encan tous les emplois de la république. Le roi, trouvant dans les forêts de son électorat une chasse plus agréable que dans les forêts de son royaume, préférait le séjour de Dresde à celui de Varsovie. Mais le ministère polonais ne pouvant avoir d'activité que par la présence du roi, la diète et le conseil du sénat ne pouvant s'assembler que sur une convocation royale, ses longues absences laissaient la république dans une complète inaction. La loi qui obligeait de convoquer une diète tous les deux ans le rappelait à cette époque. Mais, après quelques séances tumultueuses, l'opposition de quelque nonce forçait la diète à se dissoudre. Pendant les trente années de ce règne, elle fut toujours vainement assemblée, et la Pologne resta sans administration. Il n'existait aucun pouvoir légitime pour demander compte ni de la perception des impôts, ni de l'état des troupes. Le trésor était vide, la république sans défense. La subordination à la Russie était une conséquence forcée de cette anarchie de la Pologne. Aussi le roi et son favori s'étudiaient-ils à complaire à l'impératrice et à son

ministère Aucun péril immédiat n'avertissant la nation qu'elle était désarmée, elle sommeillait dans cet avilissement voilé par une trompeuse apparence de prospérité. On laissait tomber les établissemens qui entretenaient autrefois l'esprit militaire, et la noblesse ne pouvait offrir aux premiers dangers qui menaceraient le pays qu'un amas de gens intrépides sans doute, mais sans armes, sans discipline, également incapables de commander et d'obéir.

La plupart des Polonais, séduits par les douceurs de cette anarchie où le frein des lois n'était plus sensible, la regardaient comme le plus heureux et le meilleur régime qu'il y eût au monde. Mais les plus éclairés sentaient que cet état précaire et bizarre ne pouvait durer long-temps. Mécontens de la cour, ils formaient deux factions qui désiraient une réforme, mais malheureusement dans un but et par des moyens tout contraires. Une de ces factions, que dirigea long-temps la puissante maison des Potocki, tout en reconnaissant la nécessité absolue d'abolir dans les diètes la folle loi de l'unanimité, pensait que, dans l'état présent des choses, établir la pluralité des suffrages, ce serait établir le despotisme du roi, qui, disposant de toutes les grâces, aurait un infaillible moyen de gagner le plus grand nombre des députés. Elle voulait donc, en abrogeant la loi de l'unanimité, élever une autre barrière contre l'autorité royale par la création d'un conseil permanent et souverain, qui aurait la nomination à tous les emplois. Du reste, elle gardait ses desseins secrets et en ajournait l'exécution à l'interrègne, époque toujours marquée pour les réformes législatives. Une autre faction, alors beaucoup plus puissante et plus accréditée à la cour, celle des princes *Czartorinski*, méditait une réforme ou plutôt une révolution bien différente. Pensant que la Pologne était trop vaste, ses mœurs trop dégénérées, ses voisins trop redoutables pour qu'elle pût avec sécurité rester sous un régime républicain, les Czartorinski voulaient changer son gouvernement en une véritable monarchie, abolir l'unanimité, accroître les prérogatives royales, rendre la couronne héréditaire,

restreindre l'autorité des premiers emplois, augmenter celle des tribunaux, abaisser la puissance des grandes maisons, projet qu'ils suivaient avec d'autant plus d'artifice, qu'ils nourrissaient le secret espoir de former cette monarchie pour eux-mêmes, qu'un pareil changement devait révolter une nation si jalouse de sa liberté, et qu'ils osaient se flatter d'employer à l'y contraindre le concours même de la Russie et les forces qu'elle leur confierait sans en soupçonner l'usage.

Tel était depuis vingt ans sous Auguste III l'état de la Pologne, lorsqu'éclata la guerre de sept ans (1756). Un de ses premiers et plus importans événemens fut l'invasion de la Saxe par les Prussiens et la fuite d'Auguste III en Pologne. Aussitôt, à l'envi l'une de l'autre, les deux factions rivales, saisissant ce prétexte de confédérer la république, proposèrent à leur roi 100,000 Polonais pour la délivrance de ses états héréditaires. Le comte de Bruhl, qui tremblait de voir la nation se rassembler sous l'autorité de l'un ou de l'autre parti, préférait le secours d'une armée russe et sollicitait l'impératrice d'èntrer dans la ligue formée contre le roi de Prusse. Cependant Elisabeth refusait de prendre part à la guerre. Sa douceur, sa timidité, ses scrupules lui tenaient lieu, en cette occasion, d'une sage politique. Elle frémissait en songeant que d'une seule signature elle pouvait faire couler des flots de sang humain. Pour vaincre sa résistance, il fallut mettre en jeu sa vanité de femme et lui persuader que sa personne et ses mœurs étaient l'objet des outrageantes railleries du roi de Prusse. Alors elle signa, quoiqu'en pleurant, la déclaration de guerre qu'on lui arrachait, et 100,000 Russes, destinés à combattre les Prussiens, traversèrent la Pologne, sans avoir même demandé le passage. Nous renvoyons, pour le détail des hostilités, au Chapitre VI, où elles sont exposées avec quelques développemens. Nous nous bornerons à faire observer ici que cette guerre à laquelle les Russes devaient, ce semble, rester étrangers, eut pour résultat d'augmenter leur renommée militaire et leur ascendant politique. Elle eut,

au contraire, de fâcheux effets pour les Polonais par le prétexte qu'elle donna à la Russie de détruire l'influence française dans leur république et de violer impunément leur territoire par le passage continuel de ses troupes. Bestucheff avait le plus contribué à y entraîner l'impératrice. Mais ce fut le dernier effort de son crédit. En 1757, ce ministre, tout-puissant durant dix-sept années, avait encouru la défiance et le courroux de sa souveraine, et, dépouillé de toutes ses charges, il avait été relégué dans une de ses terres.

Le roi de Prusse était près d'être accablé par le nombre de ses ennemis, lorsqu'Elisabeth mourut le 29 décembre 1761. Dès long-temps elle avait désigné pour son successeur le grand-duc Pierre, son neveu. Mais, depuis, ce prince était tombé dans la disgrâce de sa tante ; on ne savait s'il était déshérité. Il avait été question, dans le conseil secret, de lui substituer son fils et de déférer la régence à sa femme. Le trône parut un moment vacant, et Pétersbourg attendait dans un morne silence le souverain qu'il plairait aux gardes de lui donner. Quelques favoris, en proclamant *Pierre III*, fixèrent les incertitudes ; toute la cour salua le nouvel empereur. Il semble que la fortune ait voulu ramasser sur ce prince tous ses dons, puis toutes ses rigueurs. Réunissant aux avantages de la jeunesse, d'une figure noble, d'une taille imposante, le sang de Charles XII et de Pierre I, on le voit appelé à choisir entre deux couronnes. Une princesse capable par ses talens et par sa beauté d'ajouter à l'éclat du plus brillant diadême, *Catherine d'Anhalt-Zerbst*, lui est donnée pour épouse. La veille de ses noces, il est atteint de cette affreuse maladie qui laisse son empreinte ineffaçable sur les traits défigurés. Bientôt Catherine ne tient plus à lui que par l'ambition de porter un sceptre. Le dégoût, la haîne, de scandaleuses dissensions les séparent. Ceux qui voulaient écarter Pierre du trône excitent son ardeur pour la débauche et le rendent odieux à l'impératrice. Eloigné du cabinet et du conseil d'état, entouré d'espions, n'ayant de liberté que pour se livrer à des goûts dissolus ou

bizarres, il se consolait de ses chagrins dans la société d'une maîtresse imprudente ou dans ses parades militaires d'Oranienbaum. Epris d'une admiration romanesque pour Frédéric-le-Grand, à qui Elisabeth faisait la guerre, il s'honorait d'avoir été *lieutenant* au service de Prusse. Il vantait les belles manœuvres de son héros, singeait toutes ses habitudes, et semblait désirer la défaite de la nation qu'il était appelé à gouverner. Fier de son régiment de Holsteinois, il ne pouvait déguiser son mépris pour les gardes russes. Ses travers, ses propos, ses déréglemens, dénoncés à sa tante, aigrissaient contre lui le mécontentement de cette princesse ; et, à la mort d'Elisabeth, les passions qui fermentaient dans le palais pouvaient faire craindre quelque changement funeste à Pierre III, lorsqu'un moment de résolution retarda la triste destinée qui l'attendait.

Le règne de ce prince, que Rulhière représente comme en démence, et qui, selon les expressions d'un autre historien (Mallet du Pan), *n'a peut-être été connu en Europe que par les calomnies de ses assassins*, commença par quelques actions où il entrait de la justice et de la grandeur. Il rappela de Sibérie tous ces illustres exilés qui avaient fait autrefois la gloire de l'empire russe. L'empereur affecta d'oublier les injures qu'il avait reçues comme grand-duc, et combla de bienfaits plusieurs de ses ennemis. On lui a justement reproché des écarts impardonnables, des excès dignes de l'ancienne barbarie moscovite, qu'on n'aurait pas remarqués du temps de Pierre I, mais qui répugnaient aux nouvelles mœurs. Il ne sut pas renfermer dans les bornes convenables son respect pour le roi de Prusse, qu'il appelait ordinairement *le Roi mon maître ;* et lorsque, à peine monté sur le trône, il restitua à ce prince, sans aucune condition, toutes les conquêtes des armes russes, il fit trop bon marché du sang dont elles étaient le prix et des intérêts de l'empire. On prétend qu'il roulait une foule de projets propres à bouleverser le système de l'Europe, qu'il voulait faire une alliance des princes de la maison de Holstein contre

ceux de la maison de Bourbon, balancer la ligue des puissances du midi par la fédération de celles du nord, rendre le royaume de Pologne héréditaire, en réformer la constitution et le donner au prince Henri de Prusse. Il est au moins certain qu'il songeait à recouvrer le Sleswick et les domaines qui autrefois avaient fait partie de l'héritage des ducs de Holstein, et que ses prétentions et même ses préparatifs à ce sujet inquiétaient vivement le Danemarck et l'Empire. « Mais, dit Lévesque, ce ne sont point ces desseins d'une ambition peu éclairée qui marquent le règne de Pierre III; c'est le bien que de sages conseils lui ont fait faire à la Russie, et qui doit effacer le souvenir de ses vices. La crainte des maux qu'ils auraient pu causer à l'état a cessé avec lui; mais les Russes jouissent encore de ses bienfaits et doivent consacrer le souvenir de leur bienfaiteur. » Il abolit cette horrible chancellerie secrète, dont le nom seul faisait trembler les citoyens, cette infâme inquisition d'état à laquelle un fils pouvait dénoncer son père, une femme son époux, un esclave son maître, et qui condamnait les accusés sans les avoir entendus. La question destinée à obtenir la révélation des crimes fut supprimée, ainsi qu'une commission établie par l'impératrice Elisabeth pour juger les causes extraordinaires, et il fut ordonné que toutes les affaires fussent décidées d'après les lois. Pierre améliora les cours de justice et institua un tribunal chargé de la police générale de tout l'empire. Il fit des changemens considérables dans le militaire; il exerça ses troupes à la tactique prussienne, qu'il regardait avec raison comme la meilleure que l'on connût; il introduisit une discipline mieux entendue, et abolit pour les soldats les traitemens trop inhumains dont on châtiait leurs fautes, et pour les officiers les punitions incompatibles avec les sentimens d'honneur nécessaires dans leur état. Il voulait licencier les gardes qui s'étaient rendus les maîtres du trône, comme autrefois les strélitz. En même temps, il travaillait à relever le commerce et la marine marchande de la Russie, et, persuadé que cette partie essentielle de

la prospérité d'un état ne peut fleurir qu'autant qu'elle est libre, il diminua les entraves qui l'avaient gênée jusqu'alors. Les richesses immenses du clergé lui paraissaient un capital mort, qui pouvait être employé plus utilement pour le peuple, et particulièrement pour le commerce. Il se proposait de séculariser les biens d'église, et de les réunir aux domaines de la couronne; les ecclésiastiques devaient être pensionnés désormais, et, pour diminuer le nombre des moines, il eût été défendu aux maisons religieuses de recevoir des novices qui n'auraient pas atteint l'âge de trente ans; projets que sa fin précipitée ne lui laissa pas le temps d'accomplir, mais qui furent exécutés par Catherine II. Il tira la noblesse de l'état de contrainte et d'assujétissement où elle était depuis le règne d'Iwan Basilowitz, et permit à tous les gentilshommes de son empire de voyager dans les pays étrangers, sans avoir besoin, comme auparavant, de demander l'aveu du czar; il leur accorda la faculté de prendre du service chez toutes les puissances qui ne seraient pas en guerre avec la Russie, et la liberté illimitée de disposer de leurs biens. Il rendit aussi diverses ordonnances favorables au peuple, entr'autres celle qui diminuait irrévocablement le prix du sel. Il projetait l'affranchissement des serfs. Enfin, les nombreuses améliorations qui signalèrent son règne de quelques mois annonçaient le continuateur de l'œuvre de Pierre-le-Grand; et, s'il n'avait pas le génie de son aïeul, il en avait au moins les bonnes intentions. Une soudaine et tragique catastrophe l'arrêta dans le cours de ses utiles desseins.

Il est remarquable que le moderne empire russe présente presque à sa naissance le même spectacle que l'empire romain dans sa décadence. Depuis Pierre-le-Grand, dans une succession de cinq à six souverains en moins de quarante années, on voit une troupe de soldats prétoriens donner ou ôter plusieurs fois la couronne. Catherine, à peine appelée en Russie, avait mis dans ces satellites toutes ses espérances contre un époux qu'elle avait promptement cessé d'aimer, qu'elle outrageait par des amours

coupables, et dont elle méditait la ruine, long-temps avant qu'il fût sur le trône. Au lit de mort d'Elisabeth, les deux époux, mandés en présence de l'impératrice expirante, avaient paru se réconcilier. Mais un redoublement d'aversion n'avait pas tardé à les désunir. De sa retraite de Pétershoff, Catherine épiait toutes les démarches du czar. Son unique étude était de gagner les cœurs qu'éloignaient de lui des réformes, louables à la vérité, mais précipitées, son mépris pour les Russes et sa prédilection pour les Allemands. En conspirant contre l'époux qu'elle offensait, elle avait l'art de se faire plaindre comme une victime de sa jalouse tyrannie; élevée dans les usages de l'Allemagne, elle flattait la barbarie moscovite; ennemie de la superstition et imbue des doctrines des philosophes, elle s'astreignait scrupuleusement aux pratiques les plus minutieuses de l'église grecque. Peu à peu elle attirait à son parti les familiers même de l'empereur; elle devenait maîtresse de ses secrets et en quelque sorte de ses actions. Car, non contens de trahir la confiance de leur souverain, quelques-uns de ces lâches courtisans encourageaient perfidement ses goûts et ses desseins les plus contraires aux préjugés nationaux, et le chargeaient d'une haine dont ils venaient se vanter auprès de Catherine.

Pierre, par ses imprudences, hâta la fatale catastrophe. Tandis que *Soltikoff*, *Poniatowski*, et, en dernier lieu, *Grégoire Orloff*, se succédaient dans l'amour de l'impératrice, le czar, lui rendant adultère pour adultère, s'était attaché à la comtesse de Woronzow, et laissait même éclater parfois le dessein de partager son trône avec elle. En même temps, se croyant condamné par la nature à un hymen stérile et désavouant le jeune grand-duc, Paul Pétrowitz, dont il attribuait la naissance à Soltikoff, il forma le projet de se donner un autre successeur. Il jeta les yeux sur ce malheureux Iwan qui, détrôné par Elisabeth, languissait depuis vingt ans dans une forteresse. Il alla le voir secrètement, parut s'attendrir sur ses longues infortunes, et ordonna de construire un pavillon plus commode pour recevoir le prisonnier.

Catherine, préparant une excuse au sort qu'elle réservait à son époux, fit répandre le bruit que ce bâtiment était destiné pour elle-même. L'entrevue de Pierre et d'Iwan l'avait avertie de porter promptement le coup qu'elle méditait. Ses principaux instrumens furent *Grégoire Orloff*, dont les frères servaient dans les gardes qu'il corrompit par leur moyen, et une jeune femme de dix-neuf ans, intrigante et hardie, la princesse *Daschkoff*, qui, avec le comte *Panine*, gouverneur du prince Paul, fit des recrues parmi les grands. Entre les personnages influens liés à la conspiration, on distinguait l'hetman des Cosaques de la petite Russie, Cyrille Razumoffski, le major-général des gardes Wolkonski, et l'archevêque de Nowogorod, ingrat aux bienfaits de l'empereur qui venait de le tirer de l'exil. Pierre, s'apprêtant à faire la guerre au Danemarck au sujet du duché de Sleswick, était sur le point de partir pour Revel, d'où sa flotte devait le transporter à l'armée qui l'attendait en Poméranie. Il voulait auparavant célébrer à Pétershoff la fête de St.-Pierre, à la suite de laquelle l'impératrice devait être arrêtée. Mais elle le prévint. S'échappant soudainement de sa retraite dans la nuit du 8 juillet 1762, elle se rend à Pétersbourg, et marche au quartier des gardes d'Ismaïloff. *Mes amis*, leur dit-elle, *le czar, cette nuit même, a donné l'ordre de me tuer, moi et mon fils; nous venons nous jeter entre vos bras*. Tous jurent de mourir pour sa défense et le prêtre du régiment reçoit leur serment sur le crucifix. Quelques voix la proclament régente: *Il ne faut pas faire l'ouvrage à demi*, s'écrie Orloff; *le premier qui prononcera le mot de régence, je le poignarderai de ma main*. Les gardes Séménouski et Préobajenski et, bientôt après, le régiment d'artillerie suivent l'impulsion donnée, et Catherine, déjà environnée de dix mille hommes d'élite et accompagnée d'un nombreux cortége de peuple, se rend à l'église de Casan, où l'archevêque de Nowogorod l'attendait à l'autel en habits pontificaux. Il lui place la couronne impériale sur le front, la proclame souveraine de toutes les Russies, et déclare le jeune grand-duc, Paul Petrowitz, son suc-

cesseur. Catherine II est installée dans le palais de Pétersbourg, et Pierre, dans Oranienbaum, refuse encore de croire à la révolution. Gaîment, en voiture élégante, avec sa maîtresse, ses favoris et des femmes de la cour, il prend le chemin de Pétershoff. Il arrive, et ne peut plus douter de l'évasion de Catherine. Bientôt un message trop sûr lui confirme la nouvelle et les progrès de la révolte. Il se trouble, il hésite, perd le temps à s'emporter en imprécations contre Catherine ou à dicter des manifestes. Il se souvient enfin qu'il a laissé 3,000 Holsteinois à Oranienbaum et leur envoie l'ordre de le joindre avec leur artillerie. Soudain un héros qui lui doit son rappel de la Sibérie, le vieux Munich se présente, et relève son courage par de sages et mâles conseils. Mais Catherine s'avance avec des forces considérables. Pierre de nouveau s'intimide avec les femmes qui demandent à regagner Oranienbaum. Munich représente que c'est un lieu sans défense; que si on n'ose aller combattre les rebelles, il faut au moins chercher contr'eux un sûr asyle; qu'on le trouvera dans Cronstadt, avec une flotte redoutable, une nombreuse garnison fidèle encore, et que de là on pourra faire aisément rentrer Pétersbourg dans le devoir. Mais, quelques heures après, Catherine est reconnue dans Cronstadt, comme dans la capitale. Quand Pierre se présente, les canons sont braqués sur le rivage contre ses yachts. *Prince*, lui dit son aide-de-camp Goudowitz, *sautez à terre; on n'osera faire feu, et Cronstadt est encore à vous*. Mais le czar éperdu recule, et donne l'ordre de s'éloigner à force de rames. Reste encore, pour dernier parti, de joindre l'escadre qui stationne à Revel, de passer sur un de ses vaisseaux en Poméranie et de rentrer en Russie à la tête de l'armée. *Les rameurs*, disent les femmes et les courtisans, *n'auront point assez de force pour gagner Revel. — Eh bien!* s'écrie l'intrépide Munich, *nous ramerons tous avec eux*. Pierre, sourd aux exhortations du vieux guerrier, se fait ramener à Oranienbaum. Là, ses Holsteinois l'assurent de leur fidélité, de leur dévouement, et implorent à genoux la grâce d'al-

ler se faire tuer pour lui. Au lieu de tenter la fortune d'un combat, il écrit à l'impératrice une lettre pusillanime où, implorant sa merci, il offrait de lui céder la couronne, ne demandant qu'une pension, avec la liberté de retourner en Allemagne. Ne recevant pas de réponse, il se détermine, sur les conseils perfides du chambellan Ismaïloff, qu'il a chargé de son message, à quitter ses troupes et à se remettre aux mains de Catherine, dont le traître lui promet un favorable accueil, tandis que, s'il tarde, ses jours sont en péril. A peine s'est-il livré avec une aveugle confiance, que, dépouillé de ses insignes et de ses vêtemens, il est abandonné, presque nu, aux outrages de la soldatesque. Transporté secrètement dans une maison de campagne de l'hetman Razumoffski, il y est empoisonné et étranglé par un des Orloff (Alexis), un officier nommé Téploff et un des princes Baratinski. Catherine, le crime consommé, dîna en public, comme à l'ordinaire, et tint sa cour avec gaîté. Le lendemain, lorsqu'elle se fit annoncer la nouvelle qu'elle feignait d'ignorer, elle versa des larmes hypocrites. Renfermée dans son appartement, elle donna durant plusieurs jours des marques de la plus profonde douleur. Cependant une déclaration officielle annonçait que le prince était mort d'une colique hémorroïdale. Pendant trois jours, son corps fut exposé aux regards du peuple. Les marques de la violence et de l'empoisonnement étaient visibles. Mais les coupables se crurent moins intéressés à cacher le crime qu'à prévenir, par la certitude de la mort du prince, des mouvemens dangereux et les tentatives des imposteurs qui, en s'emparant de son nom, auraient pu agiter l'empire.

SECTION III.

Russie et Pologne. — Catherine II (1762-96); Stanislas-Auguste (1764-94).

Le deuil public accompagna les funérailles de Pierre III. Le peuple et les soldats, touchés de sa fin tragique, s'é-

tonnaient, non sans quelque indignation, d'avoir sacrifié le petit-fils de Pierre-le-Grand à une princesse allemande. Catherine sentait qu'il lui importait de les distraire de cette pensée par un règne éclatant et par des entreprises grandes et heureuses. Mais, avant de précipiter dans la carrière des conquêtes son ambition et l'orgueil de ses sujets, il lui fallait remplir le vide laissé dans ses armées et dans son trésor par la cruelle guerre de sept ans. Après que le traité d'Huberstbourg eut confirmé la paix que Pierre III avait déjà donnée à la Russie en rappelant les troupes qui servaient contre le roi de Prusse, Catherine parut se livrer tout entière à l'administration de son vaste empire. Le commerce, la marine, les finances surtout furent l'objet de son attention, et, malgré le luxe asiatique qu'elle trouva établi à la cour de Russie et dont elle continua le fastueux étalage pour tromper les nations sur le véritable état de ses ressources, elle accrut considérablement ses revenus. Cependant elle se ménageait entre les principales puissances de l'Europe. Elle témoignait une prédilection particulière à l'Angleterre, mais sans se déclarer contre la France; elle sembla d'abord vouloir quitter l'alliance de la Prusse, mais elle ne prit point parti pour Marie-Thérèse. Elle observait, et, en attendant, selon l'expression de Munich, elle se conduisait comme *une coquette habile* avec les princes étrangers.

Le vieux maréchal, qu'elle avait réconcilié avec son usurpation, et Bestucheff, qu'elle avait rappelé de l'exil, l'entretenaient de projets gigantesques trop conformes à ses propres inclinations. Ce fut sur le *duché de Courlande* qu'elle fit l'essai de sa puissance. Pendant le long exil de *Biren*, les états de Courlande le regardant, même d'après les insinuations du cabinet russe, comme mort civilement et déchu de tous ses droits, avaient élu à sa place le duc Charles de Saxe, troisième fils du roi de Pologne. Ayant pour lui le choix légal des états, l'hommage libre de la noblesse, l'amour de ses sujets, l'investiture solennelle du roi et de la république de Pologne, il semblait n'avoir rien à craindre de la concurrence d'un rival qui n'avait

laissé dans les cœurs que le souvenir de ses cruautés. Mais Catherine voulait un duc qui gouvernât la Courlande sous les ordres de la Russie. N'ayant pu corrompre par ses émissaires la noblesse courlandaise et la soulever contre le duc Charles, elle appuya d'une armée les prétentions de Biren. Charles fut outrageusement chassé de Mittau, Biren élu pour la seconde fois sous la protection des armes russes, et le roi de Pologne forcé de donner l'investiture de la Courlande au spoliateur de son fils.

La dictature que Catherine affectait sur ce duché, elle se l'arrogea bientôt sur la Pologne, dont le trône fut vacant cette même année par la mort d'*Auguste III* (5 octobre 1763). Depuis la fatale alliance d'Auguste II et de Pierre I, la Pologne avait été liée au système de la Russie. Les troupes russes y étaient, sinon en garnison permanente, du moins en état de passage habituel, violation de territoire incessamment renouvelée sous divers prétextes, et contre laquelle protestaient en vain la Porte ottomane et les Tartares de Crimée. Les voisins de la Pologne paraissaient plus jaloux de son indépendance que ses rois eux-mêmes, qui, sous le nom d'alliance, acceptaient réellement le joug de la Russie. Insensiblement la Pologne s'affaissait dans une trompeuse et funeste tranquillité, et, selon les expressions mêmes du primat de Pologne dans la diète convoquée pour remplir le trône, « le royaume, n'ayant ni forteresses bien munies, ni garnisons nombreuses et bien pourvues, ni frontières à l'abri de l'insulte, ni armée pour sa défense, était semblable à une maison ouverte, à une habitation sans possesseur et prête à s'écrouler sur ses fondemens ébranlés. » La Russie dicta ses lois à la diète qui suivit la mort d'Auguste III. « Pendant les derniers siècles, la couronne de Pologne avait toujours été un objet d'émulation et de concurrence entre les grands de cette république, les souverains des contrées voisines, et tout ce qu'il y avait en Europe ou de généraux illustres par leurs victoires, ou de jeunes princes sans états, mais annoncés par l'éclat de leurs actions. Pendant toute la durée des interrègnes,

c'était un grand et singulier spectacle que les assemblées de cette nation, où les envoyés de cette multitude de concurrens venaient briguer pour leurs maîtres les suffrages d'une noblesse belliqueuse, en exposant à l'envi ce que chacun avait fait d'héroïque, les vertus qui le rendaient digne du trône, et les différens avantages que son élévation promettait au royaume. On ne vit point cette fois une si belle concurrence ; et, sous le despotisme russe, ce champ d'honneur se trouva fermé. » (*Rulhière*). Le nouvel électeur de Saxe fut le seul étranger qui s'offrit ; mais Catherine lui écrivit de ne pas compromettre ses intérêts et sa dignité dans une affaire *où il ne pourrait réussir*, et il se retira. L'impératrice destinait le trône vacant à Stanislas Poniatowski, jadis son amant, lorsqu'il résidait à Pétersbourg en qualité de ministre plénipotentiaire du roi et de la république de Pologne. Du reste, son choix était moins dicté par l'amour que par la politique. *Poniatowski*, pauvre et d'obscure noblesse, n'avait par lui-même ni crédit ni puissance; et son caractère faible et flexible, la position précaire où le placerait l'irrégularité d'une élection violente accomplie sous la terreur des bayonnettes étrangères, l'impossibilité où il allait être de se maintenir sans la main qui l'avait élevé, assuraient Catherine de sa dépendance. Elle fut secondée dans ses desseins par le roi de Prusse qui, ayant failli périr, dans la guerre de sept ans, par l'inimitié de la Russie, cherchait à se rapprocher de cette puissance. Désirant se rendre agréable à l'impératrice en appuyant son choix, et trouvant d'ailleurs son propre intérêt à nourrir l'anarchie polonaise, il conclut avec Catherine un traité d'alliance défensive, où ils s'engageaient, par un article secret, à empêcher que le royaume de Pologne ne devînt héréditaire, à combattre les entreprises de ceux qui voudraient y changer la constitution, et, de plus, à prendre des mesures pour que l'éligibilité fût restreinte à un Piast ou seigneur polonais. Ce Piast était Poniatowski. Toutes les clauses de ce traité attentaient aux droits d'une nation indépendante. Exclure de

la couronne tout candidat étranger, dans un pays où elle était élective, était déjà une violation manifeste de la liberté de ce pays; mais interdire à tout un peuple la faculté de modifier ses lois, de réformer des abus devenus intolérables, et de chercher dans l'hérédité du trône la garantie de son repos, c'était déclarer que la Pologne avait perdu la vie politique et que le bon plaisir de la Russie devait désormais régler ses actions et ses mouvemens.

Cependant la plus grande partie de la nation polonaise parut d'abord apprendre avec joie le dessein formé par l'impératrice de placer un Polonais sur le trône. La voix publique y portait le comte *Branicki*, grand-général du royaume, vieillard riche et fastueux, mais d'un caractère noble et ferme, et conservant dans un âge avancé la vigueur, l'activité et les pensées généreuses de la jeunesse. Un membre de la famille Czartorinski, le jeune comte *Oginski*, se mit aussi sur les rangs, et fit même le voyage de Pétersbourg, dans l'espoir de plaire à l'impératrice et de détruire par des impressions plus récentes le souvenir et l'ascendant de Poniatowski. Mais il échoua dans cette conquête préméditée d'un cœur impérial et d'un royaume. Poniatowski, l'élu de Catherine, le fut bientôt de la Pologne. La diète se tint au milieu des troupes russes, qui remplirent la salle des sénateurs, celle des nonces, tout le château de la république, sous prétexte d'assurer la liberté de l'élection. Le nonce Mokranouski, ayant osé protester contre leur présence, fut sur le point d'être massacré. Un grand nombre de sénateurs et de nonces s'étaient abstenus de paraître à cette assemblée tenue sous le sabre des cosaques. Le parti des Czartorinski s'y montra seul et y décida tout. Neveu de ces princes par son mariage, Poniatowski avait long-temps vu leur antique et opulente famille rougir de son alliance: depuis, lorsque, par la faveur de Catherine, il était sorti de sa médiocrité, ç'avait été pour leur ravir l'espoir d'une couronne et supplanter leur ambition : cependant, s'accommodant aux circonstances et se flattant de régner

sous son nom, ils avaient fini par se rallier à sa candidature, et ils dirigèrent la diète incomplète et mutilée rassemblée durant l'interrègne. Profitant de leur influence pour accomplir la réforme constitutionnelle qu'ils méditaient depuis long-temps, ils entreprirent de changer la démocratie royale de Pologne en une véritable monarchie, et ils brusquèrent cette révolution « sous le voile de rétablir simplement un meilleur ordre dans quelques parties de l'administration, et sans que les puissances qui protégeaient leur parti, intéressées à tenir les Polonais dans l'abaissement, s'aperçussent d'abord qu'on employait leur protection à donner une nouvelle constitution à la république. Ce que les rois de France ont eu peine à faire en plus de quatre siècles, l'abolition des grandes charges dont l'autorité était presque indépendante de celle du roi, l'abaissement des grandes familles, la noblesse affaiblie par la diminution de son pouvoir sur les esclaves, l'abrogation des priviléges particuliers des grandes villes et leur réduction à l'obéissance immédiate, des provinces entières dépouillées de leurs droits, l'établissement arbitraire des impôts, tout cela fut l'ouvrage de six semaines. » (*Rulhière*). Les Czartorinski firent, en outre, stipuler dans les *Pacta conventa* qui devaient être présentés au nouveau roi, que les quatre régimens des gardes seraient immédiatement soumis à ses ordres, que les hôtels des monnaies et les bureaux des postes seraient remis entre ses mains, et qu'il aurait le droit de s'approprier, à son choix, quatre des plus beaux domaines destinés à la noblesse. Telles furent les nouvelles prérogatives de la couronne à laquelle Poniatowski fut appelé sous le nom de *Stanislas-Auguste*, le 7 septembre 1764, par toute la noblesse qui se trouva présente au champ électoral. Ainsi fut élu le candidat de la Russie, en contravention aux lois fondamentales de la Pologne, qui déclarent nulle toute élection faite pendant le séjour des troupes étrangères sur le territoire de la république. Les Polonais, qui depuis plus d'un siècle s'étaient persuadé que le maintien de leur liberté était nécessaire au système

politique de l'Europe, se virent avec étonnement et douleur abandonnés à la tyrannie moscovite. Les puissances, et la France même, dont les patriotes avaient espéré l'intervention et l'appui, se bornèrent à protester par le rappel de leurs ambassadeurs, bouderie non-seulement inutile, mais encore nuisible à la Pologne, en ce qu'il n'y resta plus aucun ministre capable de contrebalancer le crédit et l'autorité des ministres russe et prussien.

L'édifice improvisé par les Czartorinski ne reposait pas sur des bases solides. Stanislas, exposé aux dangers d'une révolution dès que la Russie cesserait de le protéger, ne pouvait réellement régner que par elle. Le nouveau gouvernement, n'étant pas fondé sur des réformes avouées de la nation, était généralement odieux. Les différentes factions polonaises, n'attendant plus aucun appui de l'étranger, se précipitaient en foule aux pieds de la czarine, et de toutes parts on implorait contre les auteurs de la réforme la même protection qui les avait élevés. Mécontente des modifications apportées par les Czartorinski à l'anarchie polonaise, si chère à l'ambition de la Russie, vivement offensée d'autre part qu'ils eûssent fait rejeter, dans la diète de couronnement, la proposition d'une alliance offensive et défensive entre les cours de Pétersbourg et de Varsovie, de peur que les Polonais ne fûssent entraînés par cette alliance dans des guerres étrangères à leurs intérêts, Catherine accueillait avec empressement les plaintes déférées à son trône impérial contre un roi qu'elle avait créé pour être son humble créature, et qui osait, sous une autre influence, faire acte d'indépendance et de souveraineté.

Elle commença à témoigner sa mauvaise volonté par l'appui qu'elle prêta aux *Dissidens*. On appelait ainsi les Grecs non-unis, les Ariens, les Protestans luthériens et calvinistes, tous ceux enfin qui ne professaient pas la religion catholique. Dans le seizième siècle, à l'époque même de la plus grande effervescence religieuse, le gouvernement polonais les avait tolérés, et ils avaient obtenu à la diète de Wilna, en 1563, le droit de voter aux

diètes d'élection et d'être admis à toutes les charges publiques. Depuis, la prépondérance de la religion dominante, le retour des principales familles au catholicisme, la division des sectes dissidentes, la diminution considérable du nombre des sectaires, enhardirent à les moins ménager, et, en 1733, ils furent exclus des diètes électorales et des dignités de l'état. Poussés à bout par la persécution, les dissidens grecs implorèrent l'intercession de la Russie, les protestans celle des cours de Berlin, de Stockholm, de Londres et de Copenhague, garantes de la paix d'Oliva, qui avait assuré (1660) les priviléges des réclamans. Catherine se déclara leur protectrice; elle présenta leurs mémoires à la diète, et demanda le redressement de leurs griefs. Il eût peut-être été d'une bonne politique d'ôter à la Russie, par des concessions prudentes, ce prétexte d'intervenir dans les affaires de la Pologne. Loin de là, le fanatisme de la diète (1766), échauffé par l'évêque de Cracovie, confirma les lois intolérantes portées contre les dissidens. Alors un corps de troupes russes s'avança jusqu'aux portes de Varsovie, et le prince Repnine, l'ambassadeur ou plutôt le dictateur russe en Pologne, signifia à la diète les ordres de l'impératrice. Non-seulement il insista pour que satisfaction fût donnée aux dissidens, mais encore il annonça que, si la diète adoptait le projet qui alors lui était proposé d'établir un nouvel impôt et d'affranchir le gouvernement de la loi du *liberum veto* en ce qui touchait l'augmentation de l'armée, la Russie regarderait cet acte comme une déclaration de guerre. Enfin, la loi de l'unanimité ayant été abolie plus ou moins explicitement pour un certain nombre d'affaires, il exigea que, par un éclaircissement précis des nouvelles constitutions, elle fût mise à l'abri des atteintes qu'on s'efforçait de lui porter. La Prusse joignit ses menaces à celles de la Russie. Poniatowski, que ses frères flattaient du chimérique projet d'une alliance avec une archiduchesse et des secours de la maison d'Autriche, voulait résister. Mais ses oncles eux-mêmes, voyant les périls qui l'envi-

ronnaient, l'engagèrent à céder et consentirent au renversement de leur ouvrage.

Le prince Auguste Czartorinski, d'accord avec Repnine, se rendit à la diète, y exposa les demandes des cours de Pétersbourg et de Berlin et conclut à l'entier rétablissement de la loi du *liberum veto*, de manière que l'opposition d'un seul nonce suffît désormais pour rendre nulle toute délibération qui aurait quelque rapport aux affaires d'état. Ainsi l'anarchie légale fut de nouveau consacrée en Pologne par un acte solennel. Quant aux dissidens, la diète ne fit droit qu'à une partie de leurs griefs. Les Russes s'attachèrent à ce prétexte pour achever de subjuguer la Pologne. Ils portèrent l'épouvante dans la diète de 1767 par l'enlèvement de l'évêque de Cracovie et de plusieurs de ses adhérens qui furent déportés en Sibérie. La terreur de cette violence, que Repnine, dans une proclamation impudente, prétendit n'avoir commise que pour assurer la conservation des lois et libertés polonaises, arracha le consentement de l'assemblée au rétablissement de la noblesse dissidente dans tous ses anciens droits et priviléges. Enfin, l'ambassadeur russe fit nommer une commission législative chargée de donner à la Pologne un nouveau code destiné à confirmer et à augmenter les abus de l'ancienne anarchie. « Il y fut statué que désormais les trois premières semaines de chaque diète seraient employées à traiter, à la pluralité des suffrages, toutes les matières économiques; mais que les matières d'état, traitées pendant les trois dernières semaines, ne pourraient être décidées que par l'unanimité. La simple contradiction d'un nonce devait suffire alors pour rompre la diète, sans qu'il fallût, suivant l'ancien usage, un manifeste, ni aucun écrit pour justifier cette rupture, et pallier le blâme qu'on encourait autrefois par cette démarche... L'élection des rois fut éternellement soumise au caprice du *liberum veto*. Il fut établi d'une manière irrévocable qu'un roi ne pourrait jamais être élu que par une pleine et absolue unanimité de tous les suffrages. Il était statué anciennement qu'un gentilhomme ne pouvait avoir

de voix ni d'activité dans un district, sans y avoir de possessions; il fut décidé qu'à l'avenir il suffirait d'être gentilhomme pour avoir activité dans toute l'étendue des terres de la république. On répondit à ceux qui tentèrent de s'opposer à cette innovation dangereuse, que l'impératrice de Russie le voulait et qu'on devait éviter de lui déplaire. On eut bientôt l'explication de cette volonté en voyant donner l'indigénat à une foule de Russes, aux satellites de Repnine, aux oppresseurs de la Pologne forcée de recevoir ses tyrans au nombre de ses citoyens. Toutes ces lois étaient contenues dans la première partie de ce code, sous le nom de *lois cardinales*, qui ne pouvaient être ni changées, ni abrogées, ni altérées d'un seul mot, même par un consentement unanime de tous les individus de la nation; c'était le sceau de l'esclavage, et la république par cela seul était dégradée du rang d'état souverain.

« La seconde partie de ce code comprenait toutes les matières qui devaient être toujours soumises à l'unanimité. Les impôts ne pouvaient être augmentés, leur nature changée, les taxations une fois établies ne pouvaient être altérées sans cette unanimité de suffrages. L'augmentation des troupes, toutes les espèces de traités avec les puissances étrangères étaient sujets à la même nécessité.

« La troisième partie, qui devait contenir toutes les matières économiques, était remplie de réglemens sur les intérêts de quelques particuliers et sur des querelles de propriété, dont le jugement aurait dû appartenir aux cours de justice. Sous le nom de dédommagemens pour des pertes particulières, on y avait répandu une quantité infinie de grâces pécuniaires sur des gens dont la plupart ne devaient leur existence qu'à l'asservissement de leur patrie. On avait disposé pour de tels objets des revenus de la Pologne, avant même de savoir où les prendre. On avait songé ensuite à faire monter les impositions jusqu'à cette somme totale; et la Russie s'acquitta de cette manière, aux dépens de la Pologne même, de toutes les

dépenses qu'elle avait faites pour corrompre les Polonais. » (*Rulhière.*)

Tandis que Catherine étouffait la liberté polonaise, elle avait à comprimer à Pétersbourg le mécontentement et la haine qu'excitait le crédit insolent et l'insatiable cupidité des complices de son usurpation. En butte à des complots sans cesse renaissans, elle revint à cette ancienne et barbare opinion, que les Russes ne pouvaient être contenus que par la terreur. Ses vengeances, soit publiques, soit clandestines, furent implacables. Elle ne fit grâce à aucun conspirateur ; et, comme presque tous les complots se tramaient au nom, quoiqu'à l'insçu du malheureux Iwan, la mort de ce prince fut résolue ; Catherine le fit assassiner dans sa prison. Cette femme ambitieuse et cruelle qui, de ses mains teintes du sang de deux empereurs, étreignait la Pologne et se préparait à la déchirer, était cependant alors admirée et vantée par toute l'Europe. Prévenant de ses largesses les gens de lettres les plus illustres, les artistes les plus distingués de la France, ces dispensateurs de la renommée lui payaient en panégyriques les intérêts de sa munificence ; et, célébrant ses bienfaits, oubliant ou ignorant ses crimes, ils pensaient qu'on pouvait se jouer impunément de la vie des rois et de la liberté des peuples, quand on approuvait l'encyclopédie, et que, du haut du trône de toutes les Russies, on flattait Diderot, Voltaire et d'Alembert.

Accablée sous la tyrannie moscovite, la Pologne essaya enfin de se relever. Une *confédération* se forma à *Barr* en Podolie, pour la défense de la religion et de la liberté. Elle fut prêchée comme une croisade. Les confédérés portaient des croix brodées sur leurs habits, avec cette devise, *vaincre ou mourir*, et la vierge Marie et l'enfant Jésus étaient représentés sur leurs étendards. Ces hommes, à qui la défense la plus légitime avait mis les armes à la main, furent, dans une déclaration impériale, traités de séditieux et de brigands, « dont l'impératrice, toujours portée à veiller au repos et au bonheur de l'humanité, devait, comme garante des lois et de la liberté

de la république, déraciner la rébellion. » Cette déclaration menaçante et les soudaines agressions de Repnine contre divers rassemblemens de confédérés furent dans toutes les provinces un signal de soulèvement. Le roi, dans cette crise, prêt à se souvenir qu'il était polonais, fut détourné par de perfides conseils d'une résolution généreuse, et se joignit aux Russes. Les dissidens secondèrent aussi l'ennemi de la patrie. Ainsi une guerre à la fois civile et étrangère allait désoler la malheureuse Pologne. Elle se flattait que l'Europe ne l'abandonnerait pas dans le péril, et qu'au moins une foule d'officiers intrépides viendraient prendre parti dans la confédération. Mais ce n'était plus le temps de ces héroïques aventuriers toujours prêts à grossir les armées des peuples faibles qui défendaient leurs libertés et à voler partout où il y avait des dangers à affronter et de la gloire à recueillir. Toutes les milices européennes étaient soudoyées et dans la dépendance des gouvernemens. C'était donc aux souverains qu'il fallait demander de l'appui; c'était dans la balance de la politique qu'allait être pesée la question de la liberté polonaise.

Si la confédération devait compter sur quelques secours extérieurs, il semblait que ce dût être sur ceux de la maison de Saxe, récemment frustrée par la Russie d'une couronne qu'elle avait portée durant soixante ans. Mais, bien instruite des mutuels mécontentemens de Poniatowski et de Catherine, elle ménageait l'impératrice dans l'espoir qu'abandonnant cet ancien favori, elle ferait tomber sur un prince saxon l'honneur d'un second choix. La cour de Vienne désirait voir la Russie épuiser ses forces et ses finances dans une guerre contre la Pologne. Elle excitait même secrètement les Turcs à prendre les armes pour les confédérés; mais elle ne s'engageait pas à les seconder. Elle promettait seulement à la Porte de rester neutre. La France poussait également les Turcs à la guerre et n'était pas éloignée d'y prendre une part directe. Mais le duc de Choiseul, qui dirigeait encore le cabinet de Versailles, craignant l'esprit mobile des Polonais, voulait prévenir

qu'ils n'employassent les secours qu'il leur promettait à se procurer un meilleur accommodement, et il exigeait, avant de s'engager plus loin, que les choses fussent portées aux dernières extrémités, que la confédération fût devenue générale et que la vacance du trône eût été proclamée. Les ministres ottomans paraissaient prêter l'oreille aux insinuations de la France ; mais, au fonds, ils étaient peu disposés à les suivre. Les sentimens du grand-visir étaient pacifiques, et, tant qu'il conserverait son poste, les Russes n'avaient point à redouter de rupture. Les Polonais étaient donc véritablement abandonnés. Ils n'en luttaient pas moins avec courage contre les armées dévastatrices des Russes. Les revers des confédérés de Barr n'empêchèrent pas de nouvelles confédérations de se former dans la plupart des provinces.

La cruauté des Cosaques Zaporogues jeta un horrible épisode au milieu des scènes de désolation dont la Pologne était journellement le théâtre. Ces brigands, précédés de missionnaires russes, parcoururent l'Ukraine, massacrant impitoyablement et avec des circonstances de barbarie qui font frémir, tout ce qui n'était pas de la religion grecque. Ils égorgèrent ainsi 50,000 victimes, selon les calculs les plus modérés. Une troupe de confédérés qui avaient échappé à l'extermination, s'était réfugiée dans la petite ville de Balta, dépendante du Kan des Tartares. Elle y fut poursuivie par les Russes, qui, en donnant l'assaut à la ville, tuèrent un grand nombre de Musulmans. Le sultan *Mustapha*, indigné que son empire eût reçu cette insulte sous son règne, déposa son grand-visir et déclara la guerre à la Russie (1768). Il en confia la direction absolue au Kan des Tartares de Crimée, au vaillant et habile *Crim Gueray*, qui la commença pendant l'hiver par une incursion dans la Nouvelle-Servie, d'où il emmena près de 40,000 prisonniers en esclavage. De là, il se préparait à marcher à la délivrance de la Pologne, lorsqu'il mourut subitement, non sans soupçon de poison. Au printemps suivant, les Russes, sous le prince *Galitzin*, ouvrirent la campagne par l'invasion de la Mol-

davie. Ils échouèrent devant *Choczim*, qu'ils croyaient surprendre sans défense, et dont l'impératrice, impatiente d'inaugurer et de justifier la guerre par des succès, avait fait d'avance célébrer la conquête à Pétersbourg et dans tout l'empire par des réjouissances publiques. Tandis que les Russes se retiraient précipitamment et allaient venger cet échec sur les confédérations polonaises dont l'intervention turque avait ranimé les espérances, le nouveau grand-visir, *Méhémet Emin*, était en marche pour la Moldavie à la tête de 300,000 hommes. Cette armée, si l'on peut donner ce nom à une multitude sans ordre et sans discipline, innombrable cohue, marchant confusément et campant au hasard, fut grossie par un nombreux corps de Tartares, et plus de 100,000 hommes de cette nation, qui servait de cavalerie légère aux armées ottomanes, devaient successivement s'y joindre. Les Russes, bravant l'approche de cet immense ramas d'hommes, qui, entravé par des difficultés de toute espèce, et surtout par le défaut de vivres et de fourrages, ne s'avançait que lentement, mirent de nouveau le siége devant Choczim. Secourue par un gros détachement de l'armée turque, la place fut une seconde fois délivrée et les Russes forcés à la retraite, qu'ils exécutèrent en bon ordre et sans éprouver aucune perte.

Cependant les lenteurs de Méhémet Emin déplurent à son maître et provoquèrent sa disgrâce. Son successeur, *Moldavangi*, prit l'offensive, jeta un pont de bateaux sur le Niester, et le fit traverser à une partie de ses troupes. Les cours de Pétersbourg et de Varsovie étaient en proie à de vives alarmes sur l'issue de la guerre. Poniatowski, voyant, à l'approche des Turcs, les confédérations se multiplier en Pologne, ne doutait plus de son prochain renversement, et se tenait prêt à fuir de sa capitale, sans savoir où il chercherait un asile. Un événement inattendu dissipa toutes ces alarmes et donna à la guerre une autre face. Une crue d'eau soudaine et violente emporta le pont jeté sur le Niester, et coupa la retraite aux Turcs qui avaient passé le fleuve (16 septembre). Assaillis par les

Russes dans cette position critique, ils se défendirent en désespérés, et furent presque tous taillés en pièces, à la vue de leurs frères qui ne pouvaient les secourir. L'armée ottomane, livrée à une confusion séditieuse, éclata en malédictions contre le grand-visir, déserta ses positions près de Choczim, et reprit à la hâte le chemin du Danube, en s'écriant que *Dieu et le prophête n'étaient pas avec Moldavangi*. Les Russes prirent aussitôt possession de Choczim sans trouver de résistance; de là, ils pénétrèrent dans les provinces de Moldavie et de Valachie, abandonnées sans défense par la retraite de l'armée turque, et s'emparèrent des villes d'Yassy, de Bucharest et de Gallatsch.

A la nouvelle de ces succès, une ivresse de joie avait succédé dans Pétersbourg à l'excès de l'abattement. La czarine venait de voir toutes ses entreprises près d'être renversées, sa gloire compromise, sa personne même exposée à tous les funestes effets d'un mécontentement général. En un seul événement elle avait tout recouvré. On ne parlait plus à sa cour que du démembrement, de la destruction même de l'empire turc. Des courtisans flattaient l'orgueil de l'impératrice en demandant d'avance le gouvernement des provinces qui allaient être conquises. Si la campagne de 1770 ne remplit pas les superbes espérances de Catherine, elle fut néanmoins des plus brillantes. Le maréchal *Romantzoff*, successeur du prince Galitzin dans le commandement de l'armée de Moldavie, remporta, le 18 juillet et le 1er. août, aux environs du Pruth et du Kagul, deux victoires signalées qui le rendirent maître du Danube, des places d'Ismaïl, de Kilia et d'Akkerman, et lui valurent le titre de *Transdanubien*. Une autre armée russe, sous le comte *Panine*, frère du principal ministre de Russie, emporta d'assaut la forteresse de *Bender*, défendue par 16,000 hommes de garnison. Mais les succès des armées moscovites furent balancés par les ravages de la peste, qui, de leurs camps, se répandit, avec une rapide et meurtrière fureur, jusqu'à Moscou, où elle enleva plus de 80,000

hommes, et par l'émigration de 600,000 Tartares kalmoucks, qui, fatigués de la tyrannie russe, allèrent en ce temps-là chercher une existence plus paisible sous la protection de l'empire de la Chine.

L'impératrice ne se bornait point à presser les Turcs sur les bords du Niester et du Danube, et à troubler leur commerce dans la mer Noire. Elle résolut de les attaquer en même temps dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de la Grèce et de la Morée. Dès long-temps les Grecs, sur la foi d'une vieille prédiction accréditée parmi eux, que l'empire turc sera détruit par une nation blonde, regardaient les Russes comme devant être leurs libérateurs. Munich fut le premier qui songea à profiter de cette opinion; mais une paix prématurée rompit son entreprise, avant que les Turcs eussent reconnu le danger dont elle menaçait leur empire. Le dessein de soulever les Grecs, négligé sous Elisabeth, fut repris sous Catherine II. A peine fut-elle montée sur le trône, qu'un Grec de Larisse, *Papaz-Ogli*, servant comme capitaine dans le corps de l'artillerie où il avait connu Orloff avant son élévation, vint entretenir ce favori du projet d'une révolution qui pouvait placer sa maîtresse sur le trône de Constantinople et rendre l'empire de Russie le plus puissant comme le plus étendu de l'univers. Papaz-Ogli, envoyé en Grèce sous des prétextes de santé et d'affaires, pour s'assurer des dispositions des peuples, en fit les rapports les plus favorables, et Orloff qui, vers le même temps, avait vu, malgré sa haute fortune, échouer ses plus hardis desseins, celui d'épouser l'impératrice, celui de faire ériger pour lui-même un royaume d'Astrakan, entendit alors avec un nouvel enthousiasme parler d'états à conquérir, de sujets qui ne demandaient qu'à se soumettre, et non-seulement de l'espérance de rétablir l'ancien empire d'Orient, mais, ce qui flattait bien plus son ambition et celle de sa famille, de la perspective de renouveller quelque jour, à la faveur de cette révolution, les royaumes de Macédoine et d'Epire. Le projet de faire soulever la Grèce fut adopté dans le cabinet de St.-Péters-

bourg. Une escadre partit en 1769 sous l'amiral russe *Spiritoff*, avec un petit corps de débarquement qu'elle devait jeter dans le Péloponnèse, choisi pour le foyer de l'insurrection. Une autre escadre, destinée, disait-on, à forcer les châteaux des Dardanelles et à bombarder Constantinople, mit à la voile sous le commandement de l'écossais *Elphinston*, dont l'Angleterre consentait à prêter les talens à la Russie, dans l'espoir d'obtenir de la czarine, par cette complaisance, un traité de commerce avantageux. Le débarquement de *Théodore* et *d'Alexis Orloff* à la tête de sept ou huit cents Russes, dont la renommée exagérait le nombre, quelques succès, tels que la prise de Misitra et de Navarin, facilement obtenus contre des places sans défense, soulevèrent la plus grande partie du Péloponnèse. Le mouvement se communiqua aux îles vénitiennes, dont la populace, malgré les édits rigoureux des gouverneurs, passa sur le continent et vint offrir aux Russes le secours embarrassant de ses bandes indisciplinées. L'heureux début de l'expédition ne se soutint pas. Des divisions ne tardèrent pas à éclater entre les Russes et les Grecs. Les uns se plaignaient du peu de ressources qu'ils trouvaient dans le pays, les autres de la faiblesse de l'armement dont ils avaient attendu leur délivrance.

Cependant le pacha de Bosnie traversait l'Isthme avec 30,000 Epirotes, Illyriens et Albanais, battait les Mainottes et pénétrait jusque dans la Messénie. Abandonnés de la plupart des Grecs, qui, voyant leurs espérances déçues, s'étaient réfugiés dans les montagnes et dans les îles, les Russes évacuèrent précipitamment le Péloponnèse. L'escadre de Spiritoff, ayant joint celle d'Elphinston, alla livrer bataille à la flotte turque dans le canal qui sépare l'île de Scio de la Natolie (5 juillet). Après un combat acharné où le feu prit aux deux vaisseaux amiraux et les fit abîmer l'un après l'autre au milieu des ondes, les Turcs se retirèrent dans le petit golfe de *Tchesmé*, comme dans un asile inexpugnable. En sûreté contre le choc de la flotte ennemie, mais non point

contre ses brûlots, vingt-quatre vaisseaux turcs, pressés dans cette baie étroite, y furent la proie des flammes dans la nuit du 7 juillet. A la nouvelle de ce désastre, Constantinople fut frappée d'épouvante. Si les Russes avaient profité de cette première frayeur des Turcs pour franchir le passage des Dardanelles, mal défendu par des forts en ruines, ils pouvaient, selon toute apparence, bombarder cette capitale et dicter la paix sous les murs du sérail. Elphinston, qui avait promis sur sa tête à l'impératrice ce glorieux dénouement de la guerre, insistait pour faire voile vers le détroit. Mais Alexis Orloff, qui sentait une invincible aversion pour cet étranger d'une humeur violente et altière, s'opposa à cette tentative. Elphinston, dans son dépit, brisa son navire sur un écueil et se retira en Angleterre. Les Russes perdirent le temps, dans les parages de Tchesmé, à rechercher les débris de la flotte incendiée et à en repêcher l'artillerie. De là, ils allèrent mettre le siége devant la citadelle de *Lemnos*. Tandis qu'ils se consumaient en vains efforts pour la réduire, *Hassan-Bey*, capitan-pacha, avec quelques chétifs navires et trois mille volontaires déterminés, les attaqua à l'improviste, et délivra la ville assiégée. Pendant les quatre années que dura encore la guerre, les Russes, malgré la destruction de la marine ottomane et la révolte de la Syrie et de l'Egypte, restèrent dans une honteuse inaction, et ne firent aucune conquête considérable ni dans l'Archipel, ni sur le continent de la Grèce.

En même temps qu'ils attaquaient les Ottomans en Moldavie, en Valachie et dans le Péloponnèse, ils avaient tenté d'envahir par la Géorgie les provinces de la Turquie asiatique et de s'avancer en face de Constantinople sur l'autre rivage du Bosphore. Mais la petite armée, employée à l'exécution de ce grand projet, avait été repoussée par le pacha de Trébisonde. Au moment où la Russie semblait près de succomber sous le poids de ses vastes entreprises, elle allait se voir obligée à de nouveaux efforts contre les confédérés polonais. Ceux-ci, loin de perdre courage en perdant l'espoir de devoir aux Turcs

leur délivrance, s'étaient au contraire roidis de plus en plus contre le joug que la Russie prétendait leur imposer et ils étaient enfin parvenus, à travers mille obstacles et mille périls, à réunir cette nombreuse assemblée de la noblesse des cent soixante dix-neuf districts du royaume, réunion nécessaire pour former cette confédération générale à qui les anciennes lois attribuaient désormais l'autorité souveraine et qui allait donner à la résistance de la Pologne plus d'ensemble, de régularité et de vigueur. Soutenus enfin des secours de la France qui leur envoyait des ingénieurs, des officiers et des subsides, les confédérés tentèrent plusieurs entreprises heureuses dans l'hiver de 1770 à 1771, occupèrent des positions avantageuses et se montrèrent assez redoutables pour fixer l'attention des cours voisines et leur suggérer la pensée d'arrêter cet essor de la valeur renaissante des Polonais. Les destinées de la Pologne s'agitaient à Vienne et à Berlin non moins qu'à Pétersbourg, et la Russie, perdant l'espoir de l'asservir tout entière, consentait à la partager. Le prince Henri de Prusse s'était rendu à Pétersbourg, au mois de décembre 1770, comme pour assister aux fêtes qu'on y célébrait en réjouissance des victoires obtenues sur les Turcs, mais en effet pour traiter de divers intérêts et d'un nouveau système d'alliance entre la Russie et la Prusse. C'est à ce voyage du prince Henri et aux conférences qu'il eut avec la czarine qu'on a coutume de rapporter l'origine du projet de démembrer la Pologne. « Cet événement, que le roi Jean-Casimir avait prédit dès le dix-septième siècle, fut amené par la médiation dont les cours de Vienne et de Berlin s'étaient chargées pour le rétalissement de la paix entre la Russie et la Porte. Les conditions de cette paix, dictées par l'impératrice Catherine II, ayant fortement déplu à la cour de Vienne, et cette cour ayant même montré des intentions hostiles contre la Russie en faisant marcher des troupes pour prendre possession de quelques districts de la Pologne qu'elle revendiquait comme un ancien domaine du royaume de Hongrie, la czarine en prit occasion de faire

observer au prince Henri, que si l'Autriche voulait démembrer la Pologne, les autres voisins de ce royaume pourraient bien en faire autant. Cette ouverture, communiquée par le prince au roi son frère, fut un trait de lumière pour ce monarque. Il y entrevoyait un moyen propre à dédommager la Russie, à contenter l'Autriche et à arrondir ses propres états en combinant son royaume de Prusse avec ses états de Brandebourg. Ces considérations l'engagèrent à entamer une négociation avec les cours de Vienne et de St.-Pétersbourg. Il fit entendre à la premiére que, si la guerre éclatait entre l'Autriche et la Russie, il ne pourrait se dispenser d'y prendre part comme allié de cette dernière puissance; il représenta à l'impératrice de Russie que, si elle consentait à restituer aux Turcs la Moldavie et la Valachie pour prendre son indemnité dans la Pologne, elle éviterait une nouvelle guerre et faciliterait son accommodement avec la Porte. C'est ainsi que ce prince réussit, à la suite d'une négociation assez longue et assez difficile, à faire agréer aux deux cours impériales un projet qui devait donner à l'Europe l'exemple d'un démembrement fondé sur de simples convenances. » (*Koch, Tableau des révolutions de l'Europe.*)

Tandis que cette conspiration se tramait contre la Pologne, les confédérés que l'accroissement de leurs forces au commencement de 1771 avait enhardis jusqu'à publier la vacance du trône, continuaient, avec plus de courage que de succès, à lutter contre les Russes et le parti qui restait encore au faible Poniatowski, malgré le mépris général où ce prince était tombé. *Sawa* et *Pulawski*, deux de leurs principaux chefs, et le français *Dumouriez* que le duc de Choiseul avait accrédité en Pologne, mais qui, depuis la chute de ce ministre, ne s'y soutenait plus que par sa propre influence, furent successivement défaits dans l'espace de deux mois par l'infatigable Souwaroff. *Oginski*, grand-général des Lithuaniens, qui, après de longues hésitations, s'était enfin déclaré pour les confédérés, livra d'abord quelques combats heureux; mais il en

perdit le fruit à *Stoulavies* où, surpris par *Souwaroff*, il essuya une déroute complète qui ne lui laissa d'autre ressource que la fuite et l'exil. La mort du grand-général *Branicki*, dont la vieillesse infirme ne pouvait servir la cause des patriotes, mais dont la généreuse opulence leur fournissait d'abondans subsides, mit le comble aux malheurs de la confédération, déjà ébranlée par ses défaites et minée par les discordes, compagnes ordinaires des revers. Sans ces fatales discordes, sans l'irrémédiable anarchie des Polonais, sans l'impolitique déclaration de la vacance du trône, qui fournit aux trois puissances un prétexte d'inonder de leurs troupes une grande partie du royaume sous couleur de le conserver au roi, la Pologne pouvait encore secouer le joug de la Russie et se faire respecter des autres états voisins.

Dans la campagne de 1771 contre les Turcs, les Russes forcèrent, à la vérité, les lignes de *Pérékop* et se rendirent maîtres de la *Crimée*, importante conquête et l'un des plus brillans événemens du règne de Catherine II. Mais sur le Danube, si l'ineptie du grand-visir Sélictar-Méhémet leur livra une victoire facile, ils ne surent pas en profiter et ne poussèrent pas leurs conquêtes au-delà du fleuve. Leur flotte de l'Archipel ne répara par aucune action glorieuse la levée du siége de Lemnos. Les ordres avaient été donnés pour qu'une autre flotte, partant des embouchures du Tanaïs, fît voile sur Constantinople avec 25,000 hommes de débarquement ; mais elle était encore sur les chantiers et la construction en fut à peine commencée l'année suivante. L'impératrice voulait étonner par l'étendue de ses projets ; mais les moyens lui manquaient pour l'exécution. La population de l'empire russe était notablement diminuée par le double fléau de la guerre et de la peste, et par l'émigration des Kalmoucks. La composition réelle de l'armée ne ressemblait en rien au tableau trompeur qu'en étalait l'administration militaire. Une cupidité publiquement avouée trafiquait des forces de l'état ; les recrues ne se faisaient qu'avec peine dans les provinces dépeuplées et ne suffisaient pas pour main-

tenir au complet les régimens décimés par les combats et la contagion. Epuisées par des prodigalités fastueuses non moins que par les frais immenses de la guerre, les finances ne présentaient pas un aspect plus favorable, et il avait fallu suppléer par un papier-monnaie au défaut de numéraire. Enfin, un aventurier fameux, le cosaque *Pugatscheff* (1), prenant le nom de Pierre III et soulevant les paysans depuis Orenbourg et Casan jusqu'aux environs de Moscou, menaçait l'empire d'un bouleversement intérieur. Mais la Pologne était travaillée de maux plus grands encore, et le moment approchait où elle allait expier par un douloureux déchirement ses éternelles dissensions. Les défenseurs de sa liberté firent encore de glorieux, mais vains efforts, qui ne servirent qu'à honorer sa chute. Un corps auxiliaire d'officiers et de soldats

(1) Pugatscheff, après avoir été quelque temps soldat, avait déserté; puis, ayant fait partie d'une bande de voleurs, il avait été pris avec le chef et mis aux fers à Casan. Il s'évada et se tint caché près d'Orenbourg. La crédulité naturelle des Cosaques leur persuada que ce fugitif qui évitait si soigneusement les regards était l'empereur Pierre III échappé à ses assassins. Bientôt cette erreur s'accrédita et rassembla autour de lui une multitude avide de merveilleux, qui le reconnut pour chef et souverain. Tout le pays étant dégarni de troupes par la guerre de Turquie, Pugatscheff exerça sans obstacle les plus grands ravages, et profitant du mécontentement des paysans, se proclama leur libérateur, prit hardiment le nom de Pierre III, et se trouva à la tête d'une armée redoutable, au moins par le nombre. S'il eût marché droit à Moscou dont le peuple était prêt à se déclarer pour lui, il pouvait faire dans l'empire une révolution. Mais, au lieu de se porter sur cette ancienne capitale, il alla faire le siége d'Orenbourg. Le général Carr, envoyé contre lui, fut abandonné de ses troupes qui se réunirent aux rebelles. Galitzin, plus heureux, força Pugatscheff de lever le siége. Celui-ci, faisant la guerre en Cosaque, désolait toute la contrée avec ses hordes de paysans armés. Poursuivi par les troupes Russes, il livra jusqu'à dix-sept combats, se vengeant de ses défaites par le brigandage. Il se porta jusque dans Casan, dont il fut maître pendant trois jours et qu'il incendia, après avoir pillé les maisons et les églises, et fait pendre les gentilshommes. Attaqué sous les murs de cette ville, il soutint un combat sanglant et se retira du côté de Saratof, qu'il livra pareillement aux flammes. Enfin, la paix étant faite avec la Turquie, le comte Panine, qui s'était illustré par la prise de Bender, fut envoyé avec des forces considérables dans les provinces que Pugatscheff occupait ou inquiétait encore. Le rebelle, vaincu, fugitif, livré par des traitres (1774), fut conduit à Moscou et décapité avec cinq de ses principaux complices.

français, sous le brave Choisy, s'empara de la ville et du château de Cracovie (1772), y soutint un long siége, et enfin, cédant au nombre, fut fait prisonnier de guerre. Les confédérés, après s'être vaillamment défendus dans Czenstokow, Tynieck et Landskroon, se virent pareillement forcés de rendre ces places. Alors la confédération fut dissoute, et la Russie, la Prusse et l'Autriche, pour prévenir tout nouvel essai d'opposition, déclarèrent de concert que tous ceux qui s'attrouperaient encore, sous quelque nom que ce fût, seraient poursuivis, arrêtés et jugés *comme brigands, meurtriers et incendiaires.*

C'était ainsi que les trois cours usurpatrices préludaient à l'odieux traité de partage qu'elles conclurent le 5 août 1772, et qu'elles rendirent public le 26 septembre suivant, en faisant notifier par leurs ambassadeurs au roi et à la république de Pologne que « l'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice et autocratrice de toutes les Russies, Catherine II, et Frédéric II, roi de Prusse, voulant arrêter l'effusion du sang en Pologne et y rétablir la tranquillité, avaient résolu de faire valoir leurs droits sur plusieurs provinces polonaises; qu'en conséquence elles demandaient la convocation de la diète, afin de régler avec elle les nouvelles limites de la république. » Les ministres de Prusse et d'Autriche fouillèrent les vieilles chartes pour en exhumer ces droits prétendus sur lesquels ils fondaient leurs réclamations, et torturèrent l'histoire pour justifier par des sophismes diplomatiques la plus évidente des iniquités. L'impératrice de Russie dédaigna de joindre cet abus de l'érudition à l'abus de la force, et ne parla qu'en termes généraux des légitimes prétentions des puissances; du reste, insultant à la vérité avec non moins d'impudence que ses complices, elle osa, dans le manifeste où elle annonçait le projet de démembrement, le présenter comme destiné « à prévenir la ruine et la décomposition du royaume de Pologne et à rétablir sur un fondement solide l'ancienne constitution de cet état et les libertés de la nation »

Ce ne fut point assez pour les trois puissances de se

mettre par la violence en possession des *pays reconquis*, comme elles appelaient les provinces qu'elles s'étaient adjugées. Elles exigèrent de la république qu'elle sanctionnât la révolution en reconnaissant leurs droits. Stanislas-Auguste, réduit depuis long-temps à un rôle passif sous le patronage despotique de la Russie, montra dans cette circonstance une tardive et impuissante énergie. Il adressa à toutes les cours de l'Europe une protestation solennelle contre le traité de partage et l'injuste et violente occupation des provinces polonaises. Le staroste de Léopol ayant été destitué par l'Autriche pour avoir refusé le serment de fidélité à Marie-Thérèse, il lui écrivit une lettre de félicitation sur cette courageuse résistance aux entreprises d'une cour étrangère. Ayant convoqué le sénat, réduit alors de cent vingt-trois membres à vingt-sept, il retrouva dans ce petit nombre de sénateurs un patriotisme qu'il s'efforça de partager, et il fit entendre une voix libre contre l'usurpation et la tyrannie. Mais la Pologne ne pouvait plus que maudire ses oppresseurs en leur obéissant. Les trois cours ordonnèrent au sénat de se borner à convoquer la diète qui devait ratifier le démembrement, et de ne plus s'assembler après cette convocation. Indiquée à Varsovie pour le 19 avril 1773, cette diète, où la plupart des nonces avaient refusé de se rendre, fut d'abord sommée de déléguer des commissaires pour régler avec les ambassadeurs des puissances les limites des provinces envahies et la nouvelle forme du gouvernement polonais. Le roi et les nonces demandant qu'au moins les commissaires fussent tenus d'en référer à la diète, qui ne pouvait renoncer au droit de délibérer elle-même sur de si grands intérêts, on leur déclara que tout opposant serait traité comme ennemi de sa patrie et des trois cours. Ces menaces arrachèrent à la diète son consentement, et une délégation, tirée du sénat et de l'ordre équestre, fut nommée pour transiger avec les plénipotentiaires des puissances co-partageantes sur les cessions que devait faire la république. Les commissaires, gagnés ou effrayés, excepté trois qui furent inébranla-

bles, adhérèrent à la convention du 5 août, que la diète ratifia, après de nouvelles et inutiles résistances.

La maison d'Autriche, par son traité avec la république, se fit restituer les treize villes du *comté de Zips*, hypothéquées en 1412 à la Pologne, et qui furent réincorporées au royaume de Hongrie. Elle acquit, en outre, la moitié environ du *palatinat de Cracovie*, une partie de ceux de *Sandomir*, de *Belz*, de la *Podolie*, avec la *Pokucie* et le palatinat de la *Russie-Rouge*. On forma de toutes ces acquisitions un état particulier sous le nom de royaume de *Gallicie* et de *Lodomérie*. Un de ses principaux avantages était de renfermer les riches salines de Wielicza, de Bochnia et de Sambor, qui fournissaient le sel à la plus grande partie de la Pologne.

Le roi de Prusse eut les districts de la *Grande-Pologne*, situés en-deçà de la Netze, et toute la *Prusse-Polonaise*, à l'exception des villes de Dantzick et de Thorn, qui furent réservées à la république. Le lot de Frédéric lui offrait le double avantage de rendre son royaume de Prusse contigu de ses états d'Allemagne, et de mettre dans sa dépendance la plus grande partie du commerce de la Pologne par la possession des bouches de la Vistule.

La Russie obtint, pour sa part, la *Livonie polonaise*, tout le palatinat de *Mscislaw*, les deux extrémités de celui de *Minsk*, et une grande partie de ceux de *Witepsk* et de *Polozk*. D'ailleurs, les trois puissances renoncèrent de la manière la plus positive à toute prétention ultérieure sur le territoire qu'elles voulaient bien laisser à la république, et lui en garantirent la paisible propriété, garantie vaine, pure formalité de diplomatie, et qui ne devait pas les empêcher un jour de convoiter ou d'engloutir les restes de la malheureuse Pologne.

En attendant, et comme pour amener plus inévitablement ce résultat, après avoir envahi son territoire, elles envahirent, en quelque sorte, sa législation, et, le 15 mars 1775, elles firent passer un acte qui consacrait les anciens vices de la constitution polonaise et en ajoutait de nouveaux. Le *liberum veto* et la loi de l'unanimité furent

maintenus. La couronne fut déclarée à perpétuité élective, et l'exclusion prononcée contre les princes étrangers. L'autorité du roi, déjà si faible, fut encore diminuée par l'établissement d'un conseil permanent chargé de l'inspection de l'armée, de la direction des affaires étrangères, de la haute-police, de l'interprétation des lois existantes, et de la répartition des grâces. « Cette répartition avait jusqu'alors appartenu au roi ; l'espoir d'obtenir les grâces dont il disposait lui rendait par le fait une partie de l'autorité que la constitution lui enlevait. Le nouveau projet, transférant ce pouvoir au conseil permanent, en faisait une véritable oligarchie. Otant au roi le moyen de récompenser et la faculté de se faire obéir, il laissait le trône, ainsi dépouillé, à la merci des puissances voisines qui, à chaque vacance, pourraient susciter une révolution ou une guerre civile. Il était aisé de prévoir, ce qui se manifestait déjà, qu'elles dirigeraient la composition de ce conseil, pour qu'il n'accordât de grâces qu'à ceux qu'elles lui indiqueraient ; qu'ainsi elles auraient toujours à leur disposition un moyen de corruption nationale, et que les places les plus importantes de l'état ne pouvant plus être données que de leur aveu, le gouvernement serait entièrement entre les mains que la Pologne avait le plus à redouter. » (*Ferrant, Hist. des trois démembremens.*) Les trois puissances co-partageantes prirent sous leur garantie cette constitution, à laquelle il fut statué qu'on ne pourrait plus apporter aucun changement. Ainsi, après avoir pris à la république la moitié de son territoire, elles donnaient de propos délibéré les plus mauvaises lois possibles à ce débris d'état qui portait encore le nom de Pologne et lui en faisaient une condition et une nécessité de son existence : barbare et infâme combinaison, dictée par le génie de Machiavel.

Tandis que le démembrement de la Pologne, cet assassinat politique d'un grand et noble peuple, s'exécutait à la face des nations civilisées, dans toute la lumière du dix-huitième siècle, la guerre se poursuivait entre la Porte et la Russie. Un moment interrompues par une

suspension d'armes en 1772 et par les congrès infructueux de *Focszany* et de *Bucharest*, les hostilités recommencèrent en 1773. Les Russes portèrent la guerre sur la rive droite du Danube; mais le visir *Mussun-Oglou* leur fit lever le siége de Silistria, leur enleva une partie de leur artillerie et les repoussa par deux fois vers le fleuve au-delà duquel ils furent enfin rejetés. La même année, après avoir échoué dans une entreprise sur l'île de Négrepont et avoir pillé les îles de Chypre et de Candie, la flotte russe fut rappelée dans la Baltique, le cabinet de St.-Pétersbourg ayant conçu quelques inquiétudes sur les intentions de la Suède. Les pertes causées par la contagion et par la guerre, et plus encore la rébellion de Pugatscheff, disposaient à la paix la cour de Russie. Le sultan *Abdul-Hamid*, qui venait de succéder (1774) à Mustapha, son frère, y inclinait pareillement. Mais, de part et d'autre, on voulait se préparer par des succès des conditions avantageuses. On fit donc pour cette campagne des efforts extraordinaires. Une partie des troupes de Pologne rejoignit l'armée de Romantzoff. Le sultan leva jusqu'à 300,000 hommes; mais les Russes savaient déjà ce que valaient ces multitudes désordonnées et tumultueuses que les Ottomans prenaient pour des armées. Cependant les Turcs paraissaient vouloir enfin mettre de la suite et de l'ensemble dans leurs opérations. Un plan de campagne leur avait été donné, et, pour l'exécuter, leurs nombreux soldats avaient été partagés en cinq corps abondamment pourvus de munitions de tout genre. Mais il échoua par l'incapacité du grand-visir et par les vices destructeurs des armées turques, l'ignorance de tout art militaire et le défaut de discipline. Sur la fin de juin, Romantzoff passa le Danube sans que l'ennemi tentât de s'y opposer. Le grand-visir, avec le gros de son armée, avait établi son camp dans les environs de Schumla, à de très-grandes distances de ses corps détachés. Le général russe, par d'habiles manœuvres, lui coupa la communication avec ses corps et même avec ses magasins. Un convoi de quatre à cinq mille charriots, envoyé au grand-

visir sous la protection d'une armée de 28,000 hommes, ayant été pris ou brûlé et l'escorte battue et dispersée, la terreur et la désertion se mirent dans l'armée ottomane. Le visir, en cette extrémité, demanda un armistice à Romantzoff, qui l'accorda, mais à la condition que des commissaires turcs viendraient sur-le-champ traiter à Silistria. Après une courte négociation, la paix fut signée, le 10 juillet 1774, au camp de *Kaïnardji*, dans la tente même de Romantzoff. La Porte subit la loi du vainqueur. Elle reconnut l'indépendance de la Crimée, et ne se réserva sur ce pays que les droits sacerdotaux du califat. Elle accorda aux Russes la libre navigation du Pont-Euxin et de l'Hellespont, et leur abandonna les places de Kinburn, de Jénikalé, de Kertsch, d'Azoff et de Taganrock, ainsi que les districts situés entre le Dniéper et le Bog, sacrifices considérables, mais moins funestes aux Turcs que le découragement dont les frappa l'issue de cette malheureuse guerre. Outre ces concessions de territoire, la Russie obtint une somme de 35,000,000. En rendant la Moldavie, la Valachie et la Bessarabie, elle exigea que les habitans fûssent maintenus dans toutes leurs dignités et possessions, et que son ambassadeur fût autorisé à leur servir d'organe et de défenseur auprès de la Porte. Une amnistie fut stipulée pour tous les Grecs. Enfin, le plus grand triomphe de la Russie fut qu'on ne s'occupa point de la Pologne. Cette république avait été le sujet de la guerre, et dans le traité de paix son nom ne fut pas même prononcé. Bien plus, comme il en avait toujours été question dans les traités antérieurs, ils furent tous expressément anéantis. Ainsi furent consommés par ce silence l'abandon et la ruine des Polonais. Soit hasard, soit arrangement calculé d'avance, le 10 juillet se trouvait être l'anniversaire du traité du Pruth. Cette circonstance sembla rehausser encore la victoire de Catherine, et la gloire du traité de Kaïnardji s'accrut de toute la honte que sa date rappelait en l'effaçant.

Dans l'année qui suivit ce traité et l'acquisition de la Crimée par la Russie, Catherine mit fin à la bizarre

république des *Cosaques Zaporogues*, établis vers les cataractes du Dniéper (Borysthène), où ils servirent de milice frontière, d'abord aux Polonais et ensuite aux Russes. Ces cosaques, connus en Pologne sous le nom de Haydamacks, c'est-à-dire les *Scélérats*, étaient un ramas de brigands de toutes les nations. Le siége principal de leur république était un vaste retranchement (*Setscha* en langue russe), d'où ils portaient le ravage chez les peuples voisins. Leur Setscha se divisait en trente-huit *Kurènes* ou quartiers, et les habitans de chaque Kurène formaient comme une seule et même famille. Semblables aux anciens Spartiates, ils vivaient à la même table. On nommait *Ataman* le préposé de chaque Kurène particulière, et *Koschevoi-Ataman* le chef de toutes les Kurènes. Ces chefs étaient élus, l'Ataman par sa Kurène, le Koschewoi par toutes les Kurènes réunies; ils étaient déposés de la même manière, dès qu'ils cessaient de plaire au peuple. Les assemblées de la Setscha étaient ordinaires ou extraordinaires. Dans celle qui se tenait régulièrement le 1er. janvier de chaque année, on faisait entre les Kurènes la répartition des champs, des lacs et des rivières. On procédait à cette opération par la voie du sort, afin d'éviter les disputes, et on la renouvellait tous les ans, pour corriger par ces chances successives les inégalités des précédens partages. C'était encore dans cette assemblée que l'on élisait de nouveaux chefs, si l'on était mécontent des anciens. Les assemblées extraordinaires se tenaient quand il s'agissait d'une excursion, d'une guerre, et généralement dans toutes les occasions où l'intérêt commun semblait l'exiger. Il y avait un juge et d'autres officiers dans la Setscha pour les affaires et différends de moindre importance. Les questions graves exigeaient l'intervention de tous les chefs. Les Zaporogues ne souffraient parmi eux aucune femme; ils se recrutaient par des déserteurs ou transfuges de tous les pays, et par les jeunes gens qu'ils enlevaient dans leurs courses et qu'ils formaient à leurs coutumes et à leurs mœurs.

La trève d'Andrussow, de 1667, entre la Russie et la Pologne, les avait laissés sous la protection commune des deux états. Ils se donnèrent à la Russie en 1676. Impliqués depuis dans la révolte de Mazeppa, ils se mirent, après la bataille de Pultava, sous la souveraineté des Tartares de Crimée, jusqu'en 1733 où ils prirent le parti de rentrer sous la domination russe. Comme ils ne cessaient d'exercer le brigandage sur les frontières, ne ménageant ni amis ni alliés, l'impératrice Catherine II résolut d'anéantir cette singulière association. On leur reprochait, outre leurs pillages, l'usurpation de différentes contrées entre le Dniéper et le Bog, et de plusieurs districts qui, de tout temps, avaient appartenu aux Cosaques du Don. L'impératrice était surtout irritée de leur attachement opiniâtre à leur constitution vicieuse, de leur opposition à tout projet de réforme qui avait pour objet de les faire vivre en société régulière, et de leur répugnance à se laisser enrégimenter, ainsi que les autres Cosaques. Ils s'étaient aussi refusés à envoyer des députés à Moscou pour coopérer, avec ceux que Catherine avait mandés de toutes les parties de l'empire, à la formation d'un nouveau code de lois; on craignait même de leur part quelque révolte à l'occasion des changemens que l'impératrice se proposait de faire dans les gouvernemens de ses provinces. D'après ces diverses considérations, elle fit marcher, en 1775, un corps de troupes contre la Setscha. Attaqués à l'improviste, enveloppés de tous côtés, les Zaporogues furent soumis sans résistance. Leur repaire fut détruit, leur association dissoute, et tous ceux qui ne voulurent pas embrasser un nouveau genre de vie, renvoyés dans leur patrie primitive.

Catherine, ayant étendu les bornes de son vaste empire et comprimé la révolte dans les provinces les plus éloignées, semblait ne devoir plus s'occuper qu'à jouir tranquillement de sa puissance. Mais le repos était incompatible avec l'ambition qui la dévorait. En attendant l'occasion de rentrer dans la carrière des conquêtes et de faire de nouveau retentir l'Europe du bruit de ses triom-

phes, elle satisfaisait par d'autres moyens sa passion pour la célébrité. La vénale Renommée publiait avec emphase les actes éclatans de sa munificence, les encouragemens qu'elle donnait aux sciences et aux arts, les prix qu'elle assignait aux talens, les bienfaits qu'elle répandait sur les étrangers, et les nombreuses institutions qu'elle créait pour augmenter l'industrie et les richesses de ses peuples. Ses louanges résonnaient en tous lieux, répétées par l'écho des gazettes. Les littérateurs préconisaient la grande czarine, et l'académie de Pétersbourg lui décernait quelquefois une apothéose anticipée. Quand l'impératrice ne se rendait pas à ses séances, on élevait à la place qu'elle devait occuper un buste qui la représentait avec les attributs de Minerve.

Catherine, cependant, était plus près de ressembler à Messaline qu'à la chaste fille de Jupiter. A l'époque où nous sommes parvenus, le successeur de Soltikoff et de Poniatowski, Orloff avait été supplanté par le sous-lieutenant aux gardes Wasiltchikoff, qui lui-même venait de faire place à *Potemkin*. Celui-ci visait plus haut qu'au titre de favori. Il aspirait à la confiance plus qu'à l'amour de sa souveraine, et, conservant l'influence de confident et de conseiller en perdant le cœur de l'impératrice, il la vit sans regret, dans le cours d'un long ministère, transporter sa faveur, que souvent il dirigea lui-même, sur des hommes qui ne pouvaient lui faire ombrage et alarmer son crédit. Nous nous dispenserons d'enregistrer dans nos pages la scandaleuse nomenclature de ces amans auxquels la sultane moscovite prostitua sa couche impériale et qui, dans son règne de trente-quatre ans, reçurent de sa prodigue tendresse, soit en argent, soit en terres, pour près de 450,000,000, le plus énorme impôt qu'un peuple ait jamais payé sans doute à l'incontinence d'un souverain.

La paix avec la Porte fut sur le point d'être troublée en 1779. Les Turcs souffraient avec peine que la Crimée eût été soustraite à leur dépendance, et, encore plus, que l'influence russe y fût devenue dominante par l'élection du khan *Sahim-Guéraï*, dévoué à la cour de Pétersbourg.

Ils n'étaient pas moins irrités du patronage que les Russes affectaient sur la Valachie et la Moldavie dont ils demandaient que les hospodars ou gouverneurs ne pûssent être déposés sous aucun prétexte. La médiation de la France prévint la guerre prête à renaître, et par le traité de Constantinople, la Porte reconnut de nouveau l'indépendance de la Crimée et la souveraineté de Sahim-Gueraï, confirma les priviléges de ses sujets de la religion grecque, et étendit encore la liberté de navigation précédemment accordée aux Russes dans les mers ottomanes. Les Russes, de leur côté, se désistèrent de leurs prétentions les plus exagérées sur la Valachie et la Moldavie, et s'engagèrent à évacuer la Crimée où ils avaient envoyé des troupes pour soutenir le khan de leur choix.

La même année, la czarine intervint avec la France comme médiatrice entre la Prusse et l'Autriche dans l'affaire de la succession de Bavière, et, sous les auspices de son plénipotentiaire Repnine et du ministre français Breteuil, fut conclu le traité de Teschen, auquel l'Allemagne dut le rétablissement de la paix, et la Russie l'avantage de se mêler plus avant dans la politique de l'Europe.

Bientôt il s'offrit à Catherine une occasion plus favorable encore de montrer son influence dans les affaires générales. A la paix de 1763, l'Angleterre avait cru pouvoir se passer de toute liaison continentale par l'ascendant de sa marine. Mais l'insurrection de ses colonies d'Amérique, l'alliance de la France et de l'Espagne avec les insurgés, l'attitude imposante que prirent tout-à-coup ces deux puissances et le début alarmant de cette guerre, firent sentir au cabinet britannique le besoin des alliances continentales qu'il avait négligées : il rechercha celle de la Russie et envoya le chevalier Harris à St-Pétersbourg. Ce négociateur s'insinua dans les bonnes grâces de Potemkin et flatta les idées ambitieuses de Catherine sur Constantinople. Il lui fit même entrevoir que la cour de Londres ne serait pas éloignée de la seconder de ce côté dans ses projets de conquête. L'impératrice, séduite par cette perspective, inclinait à une alliance et même à une

médiation armée. Mais le premier ministre Panine, prévenu contre les Anglais, l'en détourna en lui représentant que les circonstances l'appelaient à jouer, non pas un rôle secondaire, comme alliée de l'Angleterre, mais un rôle supérieur comme protectrice des droits de tous les neutres, méconnus par les puissances belligérantes et principalement par les Anglais. En effet, la guerre d'Amérique ayant donné une activité immense au commerce du nord par le débit des bois de construction et des munitions navales de toute espèce qu'il eut à fournir aux états du midi, l'Angleterre, pour empêcher les Français et les Espagnols de tirer du nord ces ressources, profitait de sa suprématie maritime pour faire saisir indistinctement tous les bâtimens marchands à pavillon neutre et pour confisquer les effets qu'on y trouverait appartenans à des sujets ennemis. Panine montra à l'impératrice qu'en prenant sous sa garde les droits des neutres, elle pouvait faire servir la défense d'une cause générale à l'accroissement de sa prépondérance particulière et satisfaire à la fois à sa gloire et à ses intérêts. Recueillant tout ce que les conventions existantes et les écrits des publicistes offraient de plus favorable aux droits qu'il voulait mettre sous l'égide de sa souveraine, il en forma un plan de neutralité qu'il présenta à Catherine comme un système qu'elle aurait l'honneur d'avoir créé, qui rallierait tous les peuples autour d'elle, la rendrait la législatrice des mers, et la conduirait à faire la paix maritime, comme elle avait fait à Teschen la paix continentale. Ce plan de haut patronage, de protectorat universel, devait plaire à l'orgueil de Catherine. Elle l'adopta avec enthousiasme et approuva la déclaration où son ministre avait consigné les principes de la neutralité, la liberté du commerce neutre et la franchise des pavillons. Cette déclaration fut immédiatement envoyée à toutes les puissances maritimes (février 1780). En même temps, l'impératrice engagea la Suède et le Danemarck à en publier de semblables et conclut des conventions avec ces puissances, à l'effet de protéger par des convois la navigation de leurs sujets et

de se prêter mutuellement assistance en cas d'insulte faite à leurs bâtimens marchands. Les cours de Berlin et de Vienne, le Portugal, les Deux-Siciles et la Hollande adhérèrent successivement à la *neutralité armée* et aux principes établis dans la déclaration de l'impératrice de Russie. La France et l'Espagne y applaudirent ; l'Angleterre seule protesta; mais la crainte de perdre les avantages que lui procurait le commerce de l'empire russe, l'empêcha de rompre ouvertement avec la czarine.

Tandis que Catherine II proclamait les droits des nations et s'en déclarait la protectrice, elle profitait des embarras des états belligérans pour suivre avec plus d'activité ses desseins sur la mer Noire et sur la Crimée ; et sa fortune venait de lui donner un auxiliaire sur lequel sa politique n'avait pas dû compter. « Tant que Marie-Thérèse avait vécu, le cabinet autrichien, l'œil ouvert sur les prétentions de la Russie et réservé dans son association avec elle, redoutait son voisinage et l'accroissement de sa puissance. Mais cette princesse était morte en 1780, et sa modération ne retenait plus l'inquiète activité de Joseph II. La sagesse du ministre Kaunitz fut forcée de céder à la turbulence de son jeune maître, et mille projets de conquêtes et de réformes entrèrent à la fois dans la tête de ce prince qui ne sut en achever aucun. Dans un voyage qu'il fit cette même année à Pétersbourg, il fut question du partage de l'empire ottoman et du rétablissement des républiques grecques. Pour le gagner à ses idées, Catherine s'engageait, tantôt à favoriser l'échange qu'il désirait de la Bavière contre les Pays-Bas, tantôt à soutenir ses prétentions sur l'ouverture de l'Escaut et son projet d'établir une marine à Ostende, en dépit des réclamations de la Hollande et de l'Angleterre. En cela même, le but de Catherine était d'avoir, sous le nom de son allié, un port où ses vaisseaux pûssent relâcher dans les expéditions qu'elle méditait. Joseph, préoccupé d'espérances dangereuses, quitta la Russie, également étonné de la grandeur et des faiblesses de Ca-

therine, et de ce mélange de luxe et de barbarie que ce pays avait offert à ses regards.

« Fortifiée d'une alliance si contraire aux vrais intérêts de l'Autriche, l'impératrice s'occupa sans délai des moyens de réunir la Crimée à son empire. Sahim-Gueraï n'avait été élevé à la dignité de khan que pour être l'instrument et bientôt la victime de l'ambition de Catherine. A peine était-il sur le trône, qu'elle lui avait envoyé, sous le titre d'ambassadeur, un espion chargé de le rendre odieux à son peuple, d'acheter les mécontens et d'allumer la guerre civile. Les Tartares avaient en horreur les Russes, leurs usages, leur gouvernement. On avait persuadé au malheureux Sahim de solliciter les faveurs de la cour ; il avait obtenu le cordon de Ste.-Anne et le grade de lieutenant-colonel dans les gardes Préobajenski, honneur subalterne qui le dégradait aux yeux des Tartares. Les agens russes lui avaient inspiré le goût de leurs mœurs, de leurs frivolités, de leurs débauches, de leurs folles profusions et de leurs parades militaires. On lui suggérait, à lui qui chancelait sur son trône, l'idée d'avoir une marine et de dominer sur la mer Noire ; et tandis que l'accroissement prodigieux de ses dépenses excitait des murmures, l'ambassadeur russe, actif dans sa double intrigue, ne cessait d'encourager à la fois les folies du khan et les complots des mourzas (nobles), jusqu'à ce qu'une révolte générale réduisit enfin le khan épouvanté à s'enfuir à Taman et à implorer le secours des Russes : c'est où la perfidie l'attendait. Alors pénétrèrent de toutes parts en Crimée (1783) les légions moscovites dès long-temps rassemblées pour cette expédition. Le sang coula, mais non pas dans les combats ; nulle victoire n'honora cette conquête. Elle fut achetée par des proscriptions et proclamée sur des échafauds. Des milliers de nobles tartares furent massacrés et lapidés sous les yeux du khan par ceux mêmes qui les avaient poussés à la révolte. Long-temps abusé par des promesses, forcé de vendre la souveraineté qu'il avait avilie, envoyé prisonnier dans Kaluga, réduit à la misère la plus profonde, exposé aux traitemens les plus barbares,

Sahim fut enfin abandonné à la vengeance ottomane ; on le jeta sur la frontière. Il fut saisi par les Turcs et envoyé à Rhodes où il eut la tête tranchée.

« Après cette invasion, tramée avec tant de perfidie, exécutée avec tant de cruauté et qui violait si scandaleusement la foi des traités conclus avec la Porte, on ne s'attendait pas à voir cette puissance accusée d'avoir elle-même enfreint le traité de Kainardji. C'est cependant ce que le cabinet de Pétersbourg eut l'audace de lui imputer dans le manifeste qu'il publia pour justifier sa sanglante usurpation (1). A cette nouvelle indignité, la Porte délibéra si elle ne vengerait point par les armes sa sûreté compromise et son honneur outragé. Mais l'influence d'une ancienne alliée (la cour de France) modéra ces justes mouvemens de sa colère, et le conseil de temporiser l'emporta sur celui de se défendre. Le grand-seigneur se contenta de faire publier une réfutation éloquente du manifeste russe; et, voulant toujours conjurer par la patience l'orage qui grossissait sur sa tête, il consentit (1784) à souscrire un nouveau traité par lequel Catherine acquit, sans combat, la possession de la Crimée et du Kuban, des droits nouveaux sur la mer Noire, et des avantages calculés pour la destruction future de l'empire ottoman. » (*Progrès de la puissance russe*). L'impératrice rendit à la Crimée et au Kuban leurs anciens noms de Tauride et de Caucase. Potemkin, que la mort récente de Panine laissait sans rival dans la confiance de Catherine, fut honoré du surnom de *Tauryezewski* (le Tauridien), du

---

(1) Suivant ce manifeste, « c'était l'amour du bon ordre et de la tranquillité qui avait amené les Russes en Crimée... L'inquiétude naturelle aux Tartares, fomentée par des insinuations *dont la source n'était pas inconnue à l'impératrice*, avait affaibli et miné l'édifice que ses soins bienfaisans avaient élevé pour leur bonheur, en leur procurant la liberté et l'indépendance sous l'autorité d'un chef élu par eux-mêmes.... Enfin, les dépenses occasionnées par la nécessité de rester toujours armée pour la protection de la Crimée, et le besoin de mettre fin à ses troubles, l'obligeaient à réunir à l'empire russe la presqu'île de la Crimée, l'île de Taman, et tout le Kuban, comme une juste indemnité des pertes et des dépenses qu'elle avait faites pour y maintenir *la paix et le bonheur.* »

gouvernement de la Tauride et du titre de grand-amiral de la mer Noire.

Depuis le dernier traité, la paix trompeuse laissée à la Porte ne fut employée qu'à augmenter les moyens de lui faire la guerre. Héraclius, souverain de Kachett et de la Kartalinie, Salomon, sultan de la Géorgie et de l'Irimet, effrayés par la présence inopinée d'une armée russe ou gagnés par de perfides bienfaits et des promesses mensongères, firent hommage de leurs états à l'impératrice. En Egypte, sur le Danube et dans l'Archipel, ses consuls étaient autant d'émissaires chargés de répandre l'esprit de révolte parmi les sujets du grand-seigneur. Elle protégeait ouvertement les hospodars rebelles; elle allait jusqu'à s'ingérer dans l'administration intérieure du divan, et à prescrire le déplacement des officiers qu'elle n'avait pu corrompre. Les exigences russes croissaient avec les condescendances de la Porte.

« A ces différends que tant de traités ne terminaient point, à ces vexations toujours suivies de nouveaux empiétemens, se joignaient des outrages, avant-coureurs d'autres usurpations. A la cour de Pétersbourg, dans les cercles, au théâtre, le nom ottoman était voué à la haine ou au ridicule. Tous les arts célébraient la destruction de l'empire et de la religion des califes; l'imprimerie publiait mille projets de partage; la gravure représentait Catherine relevant les ruines de la Grèce et foulant aux pieds l'étendard du prophète. On donnait une nourrice grecque et le nom de Constantin au jeune prince (second fils de Paul I) destiné à monter sur le trône de Byzance. On élevait le favori Potemkin sur celui de l'antique Dacie; et toute cette cour, ivre d'orgueil, se croyait déjà transportée des bords glacés de la Néva sur les rivages magnifiques du Bosphore. C'est alors qu'eut lieu (1787) ce voyage fastueux, cette pompe triomphale, où Catherine, escortée d'une armée de 40,000 hommes, accompagnée de tous les ambassadeurs des premières puissances, marchait au bruit des acclamations de vingt peuples transplantés à grands frais sur son passage, misérables serfs

habillés à neuf par Potemkin, logés dans de jolies habitations improvisées pour cette parade, et offrant aux yeux trompés de l'impératrice l'image de l'abondance et du bonheur. Reçue aux bords du Dniéper par le roi de Pologne, à Kherson par l'empereur d'Allemagne, elle alla prendre possession de cette belle Tauride, alors déserte par l'émigration des Tartares et portant encore l'empreinte du ravage et de la destruction. Mais l'insolence russe avait enfin réveillé l'honneur du divan : l'impératrice était encore à Cherson, sur *le chemin de Byzance*, que le pavillon ottoman vint y chagriner ses regards, et arracher à son dépit cette exclamation : « Il semble que ces Turcs ne se souviennent plus de Tchesmé! » Elle n'était pas rentrée à Pétersbourg, que la mer Noire était couverte de voiles turques et que les drapeaux du sultan parurent sur ces rivages, indignés de l'orgueil moscovite. » (*Progrès de la puissance russe*).

Le voyage solennel de l'impératrice à Kherson et dans la Crimée en compagnie de l'empereur Joseph II avait jeté l'alarme parmi les Ottomans. Le peuple de Constantinople croyait y voir une menace des cours de Pétersbourg et de Vienne, et le prélude d'une agression préméditée contre l'empire ottoman pour s'en partager les dépouilles. La cour de Londres, appuyée de celle de Berlin, envenimait secrètement les griefs de la Porte et fomentait ses ressentimens prêts à éclater. L'Angleterre était mécontente des difficultés qu'avait rencontrées le renouvellement de son traité de commerce avec la Russie, et des conditions avantageuses que cette puissance venait d'accorder au commerce de la France. Elle voyait avec jalousie la grande activité de celui des Russes sur la mer Noire, depuis leurs dernières conventions avec la Porte, et craignait que celui qu'elle faisait avec eux par la Baltique n'en reçût une fâcheuse atteinte. Les Turcs, à son instigation, se résolurent à braver les chances d'une guerre qu'ils éludaient depuis si long-temps ; et, déployant une subite énergie après tant de condescendances, ils demandèrent le rappel du consul russe en Moldavie, qu'ils

accusaient de chercher à troubler la paix et la bonne intelligence entre les deux empires, et exigèrent, en outre, que l'impératrice retirât ses troupes de Géorgie, et que les vaisseaux russes qui passeraient le détroit fussent assujétis à la visite, pour empêcher la contrebande. Emportés par l'ardeur belliqueuse qui les avait tout-à-coup saisis, ils n'attendirent pas même la réponse de Catherine à leurs demandes, et, le 18 août 1787, ils proclamèrent la guerre en envoyant aux Sept-Tours le ministre russe Bulgakoff.

Cette rupture combla de joie l'impératrice. Elle avait désiré, provoqué, préparé la guerre ; et, non-seulement la Porte en courait les hasards, mais la précipitation des Ottomans semblait mettre de leur côté le tort de l'agression. Catherine avait des troupes dans le Kuban et dans la Crimée, une armée nombreuse échelonnée depuis Kaminiek jusqu'à Balta, et commandée par Souwaroff, Repnine, Kamenskoï et d'autres généraux distingués, sous le commandement suprême de Potemkin, une flotte sur la mer Noire, une autre dans la Baltique, destinée pour la Méditerranée. Toutes ces forces, secondées de 80,000 Autrichiens qui entrèrent en Moldavie, s'ébranlèrent à la fois pour attaquer de tous les côtés l'empire ottoman, précédées de manifestes où la Turquie était accusée d'avoir enfreint les traités et de prophéties qui exaltaient le courage superstitieux des Russes en leur promettant le trône de Byzance. Les Turcs, poussés à la guerre par les Anglais, mais n'en recevant aucun appui réel, ne furent secourus que par les Suédois, dont le roi Gustave III, prince entreprenant, crut l'instant favorable pour se venger des manœuvres que les Russes pratiquaient dans ses états où ils encourageaient l'esprit de rébellion. Mais lorsqu'il se flattait du superbe et spécieux espoir d'aller dicter la paix dans Pétersbourg surpris, la trahison l'arrêta dans sa marche et donna aux Russes le temps de se mettre en défense. L'occasion passée de porter le grand coup qu'il méditait ne se retrouva plus. Après deux campagnes navales mêlées de succès et de revers, il

conclut (août 1790) la paix de Wærelæ, qui rétablit les limites des deux états sur le pied des traités précédens et permit aux Russes de porter toutes leurs forces contre les Ottomans.

La guerre turque n'avait pas d'abord répondu tout-à-fait aux brillantes espérances de Catherine et de Potemkin. Il fallait apporter les vivres d'une très-grande distance; la famine, puis la peste, avaient décimé les armées russes. La prise de *Choczim* par les Autrichiens aidés de Soltikoff, celle d'*Oczakoff* par Potemkin (1788), avaient coûté des flots de sang. D'autres succès moins importans furent achetés par des pertes immenses. Les provinces moscovites ne suffisaient plus aux recrutemens; on enrôlait jusqu'aux exilés de Sibérie. Mais Catherine redoublait d'efforts pour forcer la fortune et fixer la victoire. En 1789, les armées réunies de Souwaroff et de Cobourg battirent les Turcs à *Fokszany* en Moldavie et près de *Martinestie*, sur les bords du *Rymnik*. Bientôt après, *Bender* tomba au pouvoir des Russes, et la campagne de 1790 fut pour eux une suite rapide de triomphes. La Moldavie, la Valachie, la Bessarabie furent conquises et dévastées. La forte place d'*Ismaïl* fut prise après un siége meurtrier qui coûta aux Ottomans plus de 40,000 hommes tués ou prisonniers. Constantinople crut voir à ses portes le redoutable Souwaroff.

Mais Joseph II étant mort le 2 février 1790, la politique autrichienne changea sous le nouvel empereur *Léopold II*. Ce prince, considérant que l'acquisition de quelques provinces d'une possession incertaine ne pouvait balancer le danger du voisinage et de l'agrandissement des Russes, ne songea qu'à se retirer de la lutte où la fougue irréfléchie de son prédécesseur avait engagé l'Autriche. La paix de *Szistowa*, qu'il conclut le 4 août 1791, sous la médiation de la Hollande et de la Prusse, laissa la Russie chargée seule de toute la guerre. Elle la poursuivit avec succès jusqu'au milieu de 1791, où, voyant le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II convoiter Thorn et Dantzick, et craignant un soulèvement en Pologne, elle

consentit à traiter avec la Porte. Les préliminaires de la paix furent signés le 11 août à Gallatsch sur le Danube, et convertis en paix définitive à *Yassy* en Moldavie, le 9 janvier 1792. Par ce traité, le Niester fut établi pour frontière perpétuelle entre les deux empires. Les Turcs cédèrent à la Russie la forteresse d'Oczakoff, avec tout le pays situé entre le Bog et le Niester. La cession de la Crimée, de l'île de Taman et du Kuban fut confirmée. Mais la Russie restitua toutes ses autres conquêtes, en stipulant, toutefois, la conservation des priviléges de la Valachie et de la Moldavie. Ainsi s'évanouissait pour Catherine ce songe brillant d'un nouvel empire de Byzance. Son ambition, mal assouvie en Orient, se rejeta sur l'infortunée Pologne.

Tandis que les forces de la Russie étaient occupées contre les Suédois et contre les Turcs, les Polonais avaient essayé de changer les vices de leur constitution et de retremper par cette réforme le gouvernement de leur république. Une diète extraordinaire avait été convoquée à Varsovie en 1788, et s'était formée en confédération pour éviter les inconvéniens du *liberum veto* et de l'unanimité exigée dans les diètes ordinaires. Ce fatal *veto*, consacré par la constitution de 1775, était, à bon droit, regardé par la grande majorité de la nation comme la cause première de tous ses maux. La violence avec laquelle la Russie l'avait soutenu lui avait comme imprimé un caractère de réprobation, et il était devenu si odieux que quiconque eût osé s'en prévaloir était sûr de se couvrir d'opprobre et courait risque de perdre la vie. Les esprits étaient également frappés des inconvéniens de l'éligibilité du trône, qui était, dans l'état, comme une maladie périodique, dont on avait éprouvé dans le même siècle trois rechutes, toujours plus funestes les unes que les autres. Les Polonais, en gémissant avec indignation sur l'usurpation des trois puissances, ne se dissimulaient plus les fautes qui avaient préparé cet état d'avilissement et de calamité. Eclairés enfin par une cruelle expérience, ils désiraient sérieusement que la diète, par de sages

réformes, réparât tant d'années d'erreurs, de préjugés et de dissensions. Ayant cassé en 1788 le conseil permanent, elle fut, en 1789, encouragée à oser davantage par une lettre du roi de Prusse qui offrait à la république son amitié et lui demandait la sienne, lui témoignait le désir de former avec elle des liaisons solides, et pour cela, souhaitait que la réforme de son gouvernement s'opérât le plus tôt possible. Un comité de législation fut établi pour s'occuper sans retard des changemens nécessaires et rédiger le plan d'une constitution nouvelle.

Cette résolution de la diète, qui détruisait le gouvernement garanti par la Russie en 1775, devait irriter l'impératrice. On pouvait prévoir que sa colère, alors retenue par la guerre de Turquie, éclaterait tôt ou tard sur la Pologne, et la prudence conseillait aux Polonais de se mettre en mesure de la braver en améliorant leurs finances et en organisant une bonne armée. L'assurance officielle de la protection prussienne, et, bientôt après, le traité d'alliance que Frédéric-Guillaume conclut avec leur république (29 mars 1790), leur inspirèrent trop de sécurité, et la diète perdit un temps considérable à discuter le nouvel acte constitutionnel qui lui fut soumis par ses commissaires. Le roi Stanislas-Auguste, après avoir hésité long-temps à se séparer de la Russie, ayant enfin cédé au mouvement universel et adhéré aux vœux du parti patriotique, la *nouvelle constitution* fut décrétée par acclamation, le 3 mai 1791. Elle déclarait le trône héréditaire et l'assurait à la maison électorale de Saxe, après la mort du roi régnant. Elle abolissait le *liberum veto* et la loi de l'unanimité. La diète, composée, comme auparavant, du roi, du sénat et des nonces, avait le pouvoir législatif. Elle devait s'assembler tous les deux ans, sauf convocation extraordinaire en cas de minorité, de guerre étrangère, de troubles intérieurs ou de famine générale. Le pouvoir exécutif appartenait au roi et à son conseil, composé de six ministres responsables, mais ne pouvant être accusés que lorsque les deux tiers de la diète se réuniraient pour demander leur jugement. L'ar-

mée était entièrement à la disposition du pouvoir exécutif, et le droit de nommer aux emplois, tel que le roi l'exerçait avant la diète de 1775, lui était rendu. Dans l'intervalle des diètes, le roi et son conseil pouvaient provisoirement faire des réglemens et des traités. On accordait aux habitans des villes libres la faculté d'élire leurs juges et l'admission de leurs députés à la diète. Du reste, les nobles étaient maintenus dans toute l'étendue de leurs droits et prérogatives, et quant aux paysans, on se bornait à leur promettre la protection de la loi et du gouvernement, en sanctionnant d'avance les conventions que les propriétaires voudraient passer avec leurs colons pour améliorer leur sort. Enfin la diète, s'applaudissant d'avoir *soustrait la Pologne à l'oppression étrangère et aux désordres intérieurs, et relevé un gouvernement capable d'assurer la liberté et l'intégrité de la patrie,* déclarait que quiconque oserait s'opposer à la constitution, comploter sa ruine, troubler le repos de la nation par une révolte formelle, une confédération ou autrement, serait regardé comme ennemi du pays, traître et conspirateur, et traduit devant le tribunal de la diète.

Reçue avec enthousiasme par l'immense majorité des Polonais, cette constitution n'avait pour ennemis que quelques nobles dévoués à la Russie ou dont l'ambition se voyait à regret frustrée par la loi de l'hérédité des chances d'arriver au trône. Ils sollicitaient les secours de l'impératrice contre le vœu légal et généralement reconnu de leur patrie. Catherine, qui ne jugeait pas à propos de se prononcer avant la conclusion des affaires de Turquie, fit déclarer au congrès d'Yassy qu'elle n'avait aucun dessein de soutenir en Pologne les antagonistes du nouvel ordre de choses. Mais à peine eut-elle fait la paix avec la Porte que, prompte à se parjurer, elle engagea ces mécontens à former une confédération tendante à détruire les innovations de la diète de Varsovie, et à remettre en vigueur l'ancienne constitution de la république. Pour soutenir cette confédération, qui fut signée à *Targowitz* le 14 mai 1792, elle fit entrer en Pologne des troupes

nombreuses précédées d'un de ces manifestes effrontés dont elle avait coutume d'ajouter l'imposture à ses entreprises les plus coupables. A l'entendre, elle ne s'armait que pour le maintien des traités violés par les constitutionnels, contre lesquels elle dressait une étrange liste de griefs faux et ridicules, promettant, du reste, l'amnistie à ceux qui renieraient la constitution, et invitant les Polonais à mettre *toute leur confiance dans la grandeur d'âme et le désintéressement qui dirigeaient toutes ses démarches*. La diète, voyant s'approcher l'orage, avait enfin pris des mesures vigoureuses. Elle avait ordonné la mise de l'armée de ligne sur le grand pied de guerre, la levée de plusieurs corps de troupes légères et un emprunt de 30,000,000 de florins. Partant du principe que, dans un danger commun, tous doivent réunir leurs efforts pour le détourner et que chaque malheur individuel est une calamité générale, en même temps qu'elle avait rappelé à tous les Polonais l'obligation où ils étaient de se sacrifier pour leur pays, elle avait annoncé, dans un décret mémorable, que, lorsqu'une ville, un village, une propriété quelconque, auraient été détruits, pillés, endommagés par l'ennemi, la perte serait supportée par la nation entière, *comme dans une association fraternelle* : en conséquence, elle avait établi une commission qui devait vérifier l'état des dommages, et, après la guerre, en acquitter la valeur.

La nation ne trompa point les espérances de ses députés, et il y eut un élan universel pour la défense de la patrie. Mais le roi de Prusse qui, en vertu de l'alliance de 1790, devait fournir 18,000 hommes à la république, et même 30,000, le cas l'exigeant, fut infidèle à ses engagemens. Blessé du refus qu'avait fait la diète polonaise d'admettre un traité de commerce qui eût abandonné à la Prusse les villes de Thorn et de Dantzick, craignant, au moment où la révolution française éclatait avec violence, d'avoir à combattre la Russie en même temps qu'il se verrait forcé de faire la guerre à la France, et finalement amorcé par la proposition d'un nouveau

démembrement de la Pologne, Frédéric-Guillaume avait d'abord éludé par des réponses évasives les demandes des Polonais, puis, rompant ouvertement avec eux, il s'était préparé à faire cause commune avec leurs oppresseurs.

Déjà 90,000 Russes, vétérans des guerres de Suède et de Turquie, avaient envahi la Pologne. Investi par la diète d'une autorité dictatoriale pour la direction de la guerre, ayant, dès le début, une armée de 60,000 hommes et les moyens de la doubler en peu de temps, Poniatowski répondit mal à la confiance de la nation. Retombant dans ses perplexités à l'approche des troupes moscovites, et subissant de nouveau l'ascendant de Catherine, qui, dans une lettre menaçante, lui mandait de mériter son pardon en se joignant aux confédérés, il paralysa par ses hésitations, par ses ordres contradictoires, l'activité de ses généraux. Enfin, lorsque, fière de la glorieuse journée de *Dubienka* (17 juillet 1792), où 8,000 Polonais, sous le brave Kosciuszko, avaient tenu tête à 20,000 Russes, l'armée manœuvrait pour forcer l'ennemi à une bataille générale, elle apprit avec désespoir que le roi, abjurant cette constitution qu'il avait proposée et jurée, dont il s'honorait naguères d'être le créateur et le gardien, avait accédé à la confédération de Targowitz et garanti l'assentiment des troupes (25 juillet). Maîtres du roi et du gouvernement, les confédérés forcèrent le faible Poniatowski de souscrire à toutes les conditions que l'impératrice voulut dicter. Ils supprimèrent une taxe extraordinaire de guerre décrétée par la diète, attendu, disaient-ils, que la république n'était engagée dans aucune guerre. Pour faire manquer l'emprunt de 30,000,000, ils publièrent qu'aucun prêt ne serait regardé comme dette de l'état, et que les prêteurs perdraient leurs capitaux. Ils s'occupèrent ensuite de la dislocation et de la réduction de l'armée. Pour s'assurer le moyen de licencier plus facilement les corps suspects, on la morcela en petites divisions, dont chacune se trouvait entourée d'un nombre supérieur de troupes russes. Ce licenciement s'exécuta d'une manière outrageuse et

cruelle pour des braves qui s'étaient dévoués à la défense de leur patrie. La plupart, renvoyés sans avoir reçu l'arriéré de leur solde, furent réduits à mendier pour faire leur route. Plusieurs d'entr'eux avaient mérité des décorations honorables; ils furent indignement dépouillés de ces marques glorieuses, conquises au prix de leur sang. N'ayant plus à craindre l'armée, les confédérés, selon la coutume des fédérations précédentes, établirent, comme centre de leurs opérations, une *généralité* qui, composée de ce que la Pologne avait de plus abject, se signala par tous les excès du despotisme et anéantit en quelques jours tous les décrets de la diète de Varsovie. Ensuite, on envoya une députation remercier bassement l'impératrice Catherine. Sa fête fut célébrée à Grodno par la généralité avec un faste qui insultait à la misère universelle, et des réjouissances et des prières solennelles furent ordonnées en l'honneur de la grande souveraine, qui *mettait sa gloire à restaurer la république*.

Cependant les cours de Pétersbourg et de Berlin étaient déjà d'accord pour un *second démembrement* de la Pologne. Des troupes prussiennes envahissaient ce malheureux pays et s'y répandaient à l'exemple des Russes, et les deux puissances proclamaient dans leurs manifestes (mars et avril 1793) que, les Polonais étant livrés à l'esprit de discorde et de révolte et à l'influence anarchique de clubs affiliés aux jacobins de Paris, elles avaient reconnu n'avoir rien de mieux à faire, dans l'intérêt de leur tranquillité et de celle de la Pologne, que d'incorporer et d'unir à leurs états les provinces polonaises qui les avoisinaient, et de resserrer la république dans des bornes plus analogues à la forme de son gouvernement. En même temps que, par une assimilation menteuse dont s'indignaient également par des motifs divers les patriotes polonais et les démocrates parisiens, les deux cours accusaient de jacobinisme une nation qui venait de se donner des lois monarchiques, elles l'engageaient, avec une injurieuse ironie, à se réunir en diete pour favoriser les vues salutaires du roi et de l'impératrice, et assurer à la républi-

que une paix solide et une constitution ferme et stable. Les généraux de Catherine dirigèrent l'élection de cette diète ; elle se tint à *Grodno*, au milieu de 20,000 Russes : dans cet état de contrainte, elle ne put que ratifier les nouvelles usurpations des deux puissances. Par les *deux traités* que la violence lui arracha le 13 juillet et le 25 septembre 1793, elle céda à la Russie les palatinats de *Podolie*, de *Polock*, de *Minsk*, une portion de celui de *Wilna*, la moitié de ceux de *Nowogrodeck*, de *Brzesc* et de *Volhynie*, et la moitié de la *Lithuanie*; le roi de Prusse eut la meilleure partie de la *Grande-Pologne*, y compris *Thorn* et *Dantzick*, la ville de *Czenstokow* dans la Petite-Pologne, et une extension de frontières jusqu'à la rive gauche des rivières de Pilica, de Skierniewka et de Bzura. Dans ces deux traités, comme dans celui de 1773, les puissances co-partageantes garantirent à la république, de la manière la plus expresse et la plus obligatoire, l'intégrité des possessions qu'elles lui laissaient. On ne tarda pas à connaître la valeur de cette garantie dérisoire.

L'iniquité des dernières conventions, jointe aux mille vexations où la Pologne était en proie, soulevait tous les esprits. La diète même de Grodno, en adhérant à l'acte de cession, n'avait point dissimulé la violence qu'elle subissait, et les nonces avaient déclaré solennellement que, dans l'impossibilité d'empêcher l'effet d'une force oppressive, ils léguaient à leur postérité, peut-être plus heureuse, le soin de sauver la patrie. Une association secrète se forma à Varsovie pour délivrer la Pologne du joug qui l'accablait. Elle trouva de nombreux partisans dans l'armée qui, d'après les arrangemens pris avec la Russie, devait être réduite à 15,000 hommes. Les patriotes comptaient sur l'assistance de l'Autriche qui n'avait point pris part au dernier démembrement ; ils se flattaient que la Suède et la Turquie ne laisseraient pas consommer la ruine de la Pologne et ne resteraient pas spectatrices indifférentes de ses efforts pour reconquérir son indépendance. Un guerrier qui avait servi avec éclat la cause de la liberté américaine et qui plus récemment avait signalé

ses talens et sa bravoure dans la campagne de 1792, *Kosciuszko* devait être le chef de l'insurrection. Il était d'avis de la différer pour en mieux préparer les ressorts et le succès. Mais *Madalinski*, qui commandait une brigade de cavalerie, sommé de la licencier, donna par son refus le signal du soulèvement. Bientôt Kosciuszko, à la tête de quelques milliers d'insurgés, s'est rendu maître de Cracovie. Les habitans de la ville et du palatinat, par un acte d'insurrection publié le 24 mars 1794, lui confèrent le commandement suprême des troupes et une sorte de dictature qui doit durer aussi long-temps que le péril de la patrie. Prenant les autels à témoin de la justice de leur cause, ils se rendent en foule à l'église Ste.-Marie, et y prêtent serment à la constitution du 3 mai qu'ils s'engagent à défendre aux dépens de leur fortune et de leurs jours. Consacrée par la religion, et, bientôt après, inaugurée par la victoire que le généralissime, avec 4,000 Polonais sans artillerie et mal armés, remporte sur 12,000 Russes près de *Raslawice*, l'insurrection fait des progrès rapides. Dans la nuit du 17 avril, le tocsin sonne dans Varsovie contre les 10,000 Russes qui maintiennent dans cette capitale la tyrannie du général *Igelstrom*. Les habitans s'emparent de l'arsenal et chassent l'ennemi de leurs remparts, après un combat de deux jours où les deux tiers de la garnison russe sont tués ou faits prisonniers. Déjà la Lithuanie, la Samogitie, le palatinat de Sandomir, les districts de Brzesc et de Grodno sont sous les armes. De proche en proche l'étendard de la Pologne se relève dans toutes ses anciennes provinces. On peut espérer un instant qu'elle va redevenir une nation.

Mais les moyens réels des insurgés ne répondaient pas à leur courage. « Malgré les premiers succès, on ne fut pas long-temps à s'apercevoir que l'esprit public n'était pas assez mûr en Pologne pour une entreprise de la nature de celle dont il s'agissait. La bourgeoisie n'y était ni assez nombreuse ni assez opulente pour servir de centre à la révolution qu'on prétendait opérer, et la servitude dans laquelle vivait le paysan était peu propre à lui ins-

pirer cet enthousiasme nécessaire au succès d'une insurrection. Les patriotes étaient d'ailleurs divisés d'opinion ; et le roi, quoiqu'il parût approuver leurs efforts, secondait secrètement les partisans de la Russie. Une partie des nobles même se trouvait peu disposée à soutenir efficacement la cause de la liberté. Toute contribution leur pesait ; ils répugnaient aux levées qui les privaient de cultivateurs, et tremblaient, d'autre part, de perdre les droits et les priviléges dont ils jouissaient exclusivement. » (*Koch, Tableau des révolutions.*) « On voulait aussi couvrir trop de pays et les forces furent trop divisées. 25,000 Polonais, engagés au service de Russie, n'attendaient qu'un moment favorable pour se réunir à leurs frères. Les mesures mal prises pour cette réunion furent cause que 3,000 seulement pénétrèrent par la Moldavie et la Gallicie, et que le reste fut désarmé. La levée en masse ne devait d'ailleurs inspirer que peu de confiance, les paysans et la plupart des bourgeois n'étant armés que de piques et de faux. » (*Komarzewski, coup d'œil sur la décadence de la Pologne.*) Enfin, quoique dans toutes les déclarations qu'il faisait parvenir aux puissances étrangères, Kosciuszko ne cessât de répéter que « l'insurrection polonaise avait des principes absolument différens de ceux qu'on suivait en France ; qu'il regardait comme ennemis de la patrie tous ceux qui voudraient établir des clubs ou des sociétés particulières » ; néanmoins, soit par une réaction presque inévitable dans les grandes révolutions, soit par suite d'instigations machiavéliques attribuées aux agens russes et prussiens, il y eut à Varsovie et à Wilna des violences populaires qui rappelaient trop les scènes sanglantes du régime conventionnel. Kosciuszko réprima promptement et sévèrement ces cruels excès. Mais ils n'en servirent pas moins de texte aux calomnies des puissances et à leurs déclamations contre le jacobinisme polonais. Cependant, malgré la faiblesse de ses moyens et des difficultés de toute espèce, l'insurrection se soutint pendant sept mois et ne succomba que sous l'immense supériorité des forces ennemies.

A la suite d'un avantage qu'il obtint près de *Chelm*, le 8 juin, le roi de Prusse s'approcha de Cracovie, que lui livra la trahison du commandant Winiaski. Ensuite, soutenu d'un corps russe, il mit le siège devant Varsovie. 20,000 insurgés défendaient cette ville depuis deux mois contre plus de 50,000 hommes, lorsque le soulèvement des provinces échues à la Prusse dans les deux démembremens força Frédéric-Guillaume de lever le siège pour aller combattre l'insurrection dans ses propres états. Mais, tandis que l'armée prussienne s'éloignait, marquant sa route et vengeant sa retraite par les dévastations et les incendies, on apprit que l'Autriche, neutre jusqu'alors, s'était jointe aux ennemis de la Pologne, et que ses soldats, maîtres de Sandomir, étaient entrés dans les palatinats de Chelm et de Lublin. Cette puissance, prenant part à cette guerre inique, sans avoir eu aucune plainte à former contre les Polonais, sans même alléguer aucun prétexte, annonçait assez qu'elle n'avait d'autre but que de se dédommager de ne s'être point associée au second démembrement en réclamant son lot dans le troisième. Elle avait jeté les yeux sur Cracovie qu'elle ne voyait pas sans ombrage occupée par les Prussiens, et ce fut cette occupation même qui la décida à se déclarer. En même temps s'avançait, à travers la Lithuanie, sous les ordres de *Souwaroff*, une nouvelle armée russe deux fois victorieuse des insurgés de cette province. Kosciuszko, voulant prévenir la jonction de cette armée avec celle du général russe *Fersen*, attaqua celui-ci prés de *Macejowice*, le 10 octobre 1794. Dans cette journée meurtrière, l'armée polonaise, victime de son ardeur imprudente à poursuivre un ennemi qu'elle croyait vaincu et qui, se ralliant subitement, fit tourner la chance du combat, perdit plus de 6,000 hommes et son vaillant chef qui, dangereusement blessé, tomba au pouvoir de l'ennemi.

A la nouvelle de ce désastre, les généraux polonais Dombrowski et Madalinski, qui occupaient les forces prussiennes dans la Grande-Pologne et dans la Prusse occidentale, abandonnèrent ces provinces pour aller secou-

rir Varsovie. Bientôt Souwaroff fut sous les murs de cette ville avec une nombreuse armée russe, grossie d'un corps considérable de Prussiens. Le 4 novembre, fut livré ce terrible assaut qui rappela les horreurs d'Ismaïl et joncha de 18,000 cadavres les ruines du faubourg de *Praga*. Alors Varsovie, frappée de terreur, demanda à capituler, et, le 9 novembre, elle ouvrit ses portes à Souwaroff. Les troupes polonaises mirent bas les armes, l'insurrection fut étouffée, Catherine envoya à Stanislas-Auguste l'ordre d'abdiquer, et le démembrement final de la Pologne fut arrêté entre les trois puissances. Après de longues et honteuses discussions sur le partage de leur proie, la Russie prit tout ce qui restait à la Pologne de la *Lithuanie jusqu'au Niémen* et *au Bug*, la plus grande partie de la *Samogitie* avec toute la *Courlande* et la *Sémigalle*, la partie du pays de *Chelm* située sur la rive droite du Bug et le reste de la *Volhynie*. L'Autriche eut la plus grande partie du palatinat de *Cracovie*, ceux de *Sandomir* et de *Lublin*, avec la partie du pays de *Chelm* et celles des palatinats de *Brzesc*, de *Podlachie* et de *Masovie*, qui s'étendaient sur la *rive gauche du Bug*. On assigna à la Prusse la partie des palatinats de *Podlachie* et de *Masovie*, située sur la *rive droite* du même fleuve, la partie de la *Lithuanie* et de la *Samogitie* qui est *en-deçà du Niémen* et un *petit district dans le palatinat de Cracovie*. Le roi démissionnaire accepta un traitement annuel de 200,000 ducats. Du reste, il n'eut pas long-temps la honte d'être le salarié de ses spoliateurs, et, le 11 février 1797, il termina à Pétersbourg, où il s'était rendu après l'avénement de Paul I, une vie funeste à la Pologne.

Ainsi fut rayée de la liste des états européens la patrie de Sobieski, la vaillante nation qui avait long-temps servi de barrière à l'Europe contre les Russes, les Turcs et les Tartares. Ainsi fut consommée cette longue et persévérante iniquité qui emporta pièce à pièce, qui mutila membre à membre l'infortunée Pologne, qui trois fois mit la hache dans ses chairs vives et enfin la frappa au cœur. Catherine II, qui avait arraché la meilleure part

de ses lambeaux, ne jouit pas long-temps du fruit de ce grand crime. Le 9 novembre 1796, la Sémiramis du nord, qui, par la force de ses armes ou les intrigues de sa politique, avait rangé sous sa domination 7,000,000 de nouveaux sujets, qui deux fois s'était crue sur le chemin de Byzance et se préparait à le reprendre, qui d'une main menaçait la France révolutionnaire et, de l'autre, s'apprêtait à planter son étendard sur les rives du Bosphore d'où les rêves de son orgueil la promenaient déjà par toute l'Asie, Catherine-la-Victorieuse, Catherine-la-Grande cessa de vivre. L'apoplexie foudroya cette tête altière, vengea la Pologne et termina ce règne fameux par des usurpations sans exemple, par des dépenses sans mesure, et qui ne fut pas moins désastreux pour la Russie que pour ses voisins, si l'on considère avec quelle barbare facilité Catherine II prodigua les trésors et le sang de son peuple, au gré de ses passions désordonnées et de son insatiable ambition. Cette princesse eut incontestablement des qualités brillantes et vraiment royales; mais un effréné besoin de célébrité, une fièvre de gloire, en firent le fléau du nord. Flattant l'Europe littéraire, elle en a obtenu de son vivant ce qu'elle désirait, une place parmi les grands monarques; et sans doute plus d'une institution, plus d'un monument utile, plus d'une réforme dans les lois et dans l'administration de son vaste empire justifient une partie des éloges qu'elle a reçus. Cependant, sous ce rapport même, sa renommée dépassa de beaucoup son mérite réel. Pressée de jouir, elle courut d'ébauche en ébauche sans presque rien achever. Elle attirait à grands frais des colons de toutes les contrées de l'Europe et laissait périr ces malheureux sur les rives désertes du Volga. Elle fondait des villes dont les noms pompeux figurent encore sur les cartes et qui ont eu le sort de ces peuplades éphémères que Potemkin avait transplantées sur le Dniéper, lors du voyage triomphal de la Tauride. Elle rassemblait à St.-Pétersbourg, des extrémités de ses états, quelques centaines de Tourgouths, de Baskirs, de Kalmoucks et de Samoïèdes, étonnés de se trouver ensemble,

leur faisait donner lecture d'un code de lois qu'ils écoutaient sans les entendre et les renvoyait avec des médailles de législateurs dans leurs sauvages contrées où n'ont jamais été connues ces lois qui les devaient civiliser. Le commerce russe, dont elle se flattait d'être la créatrice, était exploité par les Anglais. Les arts, encouragés dans quelques objets de luxe, étaient, pour les besoins ordinaires de la société, exercés en général par des étrangers. Catherine pouvait acquérir un solide honneur en travaillant à adoucir le sort de ses sujets, à préparer leur affranchissement, à éclairer leur superstitieuse ignorance. Sa vanité, dédaigneuse de ces soins patiens d'une administration bienfaisante, n'aspira qu'à frapper les regards du vulgaire et donna tout à l'ostentation et au prestige. Aussi sa mémoire fut promptement déshéritée d'une partie de cette gloire tant et à si grand bruit proclamée par la renommée contemporaine, et, au tribunal de la postérité, quelques réglemens sages, quelques réformes louables, quelques fondations heureuses, demandent en vain grâce pour tant de honteux scandales, pour tant d'entreprises injustes, pour l'assassinat de Pierre III et pour le déchirement de la Pologne.

CHAPITRE IX.

SECTION PREMIÈRE.

Turquie, depuis la paix de Passarowitz (1718), jusqu'à la paix d'Yassy (1792).

Quelque nécessaire que fût aux Ottomans la paix de *Passarowitz*, les vrais-croyans s'indignaient de la cession de Temeswar et de Belgrade et reprochaient au sultan *Achmet III* d'avoir avili l'honneur de l'empire. Ils mépri-

saient ce prince indolent et voluptueux qui charmait ses jours par la contemplation de ses monceaux d'or, de ses magnifiques glaces de Venise, de ses belles tulipes, et par le chant de ses rossignols. A ce mépris vint se joindre la haine, lorsqu'un incendie ayant consumé près du tiers de Constantinople, Achmet et son visir Ibrahim refusèrent d'écouter les plaintes des malheureux ruinés par ce fléau. Enfin, l'issue fâcheuse des affaires de Perse, après la plus brillante perspective de conquêtes et d'agrandissement, mit le comble au mécontentement des peuples et amena la chute du sultan.

En 1722, le sophi de Perse, *Schah-Hussein*, avait été détrôné par le rebelle *Mir-Mahmoud*, chef des Afghans du Kandahar. Tandis qu'un des fils d'Hussein, le prince *Thamas*, disputait son héritage à l'usurpateur, les Ottomans et les Russes avaient à la fois envahi la Perse. Le czar Pierre I s'était emparé du Schirvan, du Ghilan et de toutes les côtes de la mer Caspienne. Les généraux d'Achmet avaient soumis Téflis, Erivan, Tauris avec les provinces qui en dépendent. Schah-Thamas ayant proposé au czar de lui abandonner ses conquêtes, sous la condition qu'il l'aiderait à chasser les Afghans, *Aschraff*, successeur de Mahmoud, proposa, de son côté, à la Porte ottomane un traité qu'une révolte de l'Egypte la disposait à accepter. Elle reconnut l'usurpateur en qualité de roi de Perse (1726) et, à ce prix, il ratifia la cession de la Géorgie et de l'Arménie déjà conquises par les armes turques. Par la réunion de ces deux belles provinces à l'empire ottoman, par la répression de la révolte du Caire et d'un autre soulèvement qui avait éclaté à Smyrne, tout semblait prospérer à l'insouciant Achmet. Ce bonheur dura peu. Le fils d'un pasteur du Khorasan, *Nadir*, naguère chef de brigands et détrousseur de caravanes, est venu mettre son courage et celui de ses compagnons au service du fils de Hussein, et, se dévouant à lui sous l'humble nom d'*Esclave de Thamas* (Thamas-Kouli-Khan), a guidé ses soldats à la victoire et l'a rétabli sur son trône par la défaite et le supplice de son rival. Ayant puni l'usurpation

des Afghans, Nadir s'élève contre celle des Turcs, et ses ambassadeurs, devançant ses légions triomphantes, vont réclamer du sultan la restitution des provinces enlevées à la Perse durant les troubles. Surpris par cette déclaration de guerre au milieu des fêtes qu'il donnait à son maître dans ses vastes jardins de plaisance qu'illuminaient des milliers de petites lampes de cristal placées au calice des fleurs, le vieil Ibrahim, nouvel époux d'une des filles du sultan, répugnait à quitter sa jeune fiancée pour aller aux combats; et la mollesse d'Achmet, d'accord avec celle de son ministre, inclinait à céder les provinces redemandées. Mais la crainte de l'uléma, des janissaires et du peuple, qui s'indignent à l'idée de cette restitution, obligent le grand-visir de répondre hostilement au message hostile de Nadir. Cependant presque toutes les troupes sont licenciées, et pour fournir aux frais des nouvelles levées, l'avare sultan refuse d'ouvrir l'immense et stérile trésor qu'il tient accumulé dans le sérail. En cette extrémité, le visir établit un impôt sur les marchandises, ressource désastreuse qui, perçue arbitrairement par les douaniers et aux dépens de la classe populaire, n'avait jamais été employée sans danger.

Pour calmer les esprits émus en excitant l'enthousiasme de la guerre, on annonce que le grand-seigneur marchera en personne contre les Persans, et il va camper avec toute sa cour à Scutari, lieu indiqué pour le rendez-vous des troupes. Mais cette résolution même devient la cause de sa perte. Constantinople, sous l'autorité impuissante de quelques officiers subalternes, reste en proie aux mécontens qui organisent une des plus étonnantes révoltes que présentent les fastes de l'empire ottoman, si féconds en événemens de ce genre. Un corps de janissaires attendait dans la capitale que toute l'armée fût rassemblée pour aller la rejoindre à Scutari. Depuis long-temps le relâchement de la discipline permettait aux janissaires de mêler le service militaire et le négoce. Trois de ces soldats-boutiquiers, qu'indisposait la nouvelle taxe, *Patrona Calil*, revendeur de vieux habits, *Muslu*, mar-

chand de fruits, *Ali,* marchand de café, conspirent un changement de gouvernement. Tandis que, par de sourdes menées, ils échauffent la populace, on apprend que déjà l'armée persane s'est emparée de Tauris, et qu'infidèle à sa promesse, Achmet, au lieu de marcher à l'ennemi, a quitté le camp de Scutari pour aller retrouver ses voluptés accoutumées dans un château de plaisance. Cette nouvelle est le signal de la révolte. Elle ne rencontre aucun obstacle, et lorsque, tardivement et mal instruit de ses progrès, Achmet revient avec son visir et ses courtisans au lieu de revenir avec une armée, il la trouve dominante dans Constantinople. Il fait déployer l'étendard de Mahomet et promettre trente écus de gratification à ceux qui viendront se ranger sous la bannière sacrée. Patrona poste 600 hommes non loin de l'étendard avec ordre de tirer sur quiconque voudrait en approcher. Les rebelles somment le sultan de lui livrer le grand-visir et trois autres de ses principaux officiers. Ils voulaient les avoir vivans, et il leur envoie leurs cadavres. A cette vue, leur fureur éclate; ils s'écrient que le sultan a trompé leur vengeance et qu'il leur a livré le corps d'un esclave immolé à la place d'Ibrahim. La déposition d'Achmet, l'installation de son neveu *Mahmoud* sont réclamées par cette foule irritée. L'iman Ispiri-Zadé, un des moteurs secrets de l'insurrection, se rend au sérail avec les pachas que le sultan a mandés pour les consulter sur les conjonctures présentes. « Qu'y a-t-il de nouveau ? » lui dit le prince. Que demandent-ils ? que veulent-ils de » plus ? — Le règne de Ta Hautesse est fini, lui répond » le perfide iman, en affectant une fausse douleur; tes » sujets ne te veulent plus pour maître; ils demandent » ton neveu Mahmoud. » Achmet résigné va sur-le-champ tirer *Mahmoud I* de sa prison, le ramène dans la salle du divan, l'installe au trône et succède à sa captivité (1730).

Patrona, en habits de janissaire, les jambes nues, tel qu'il était lorsqu'il exerçait son humble négoce par les rues de Constantinople, est conduit devant son nouveau

maître. « Sublime empereur, lui dit-il, ceux qui savent » l'histoire de cet empire m'ont assuré que ceux *qui font* » *des sultans ne meurent jamais dans leur lit*. Mais j'ai » délivré ce pays de ses oppresseurs ; je suis content. — » Par les âmes de mes pères, reprend Mahmoud étonné » du langage de cet homme intrépide, je jure que, loin » de vouloir attenter à ta vie, mon dessein est de te » récompenser. — Abolis donc le nouvel impôt. » Et aussitôt l'abolition en est ordonnée. Quelque temps le nouveau Mazaniello est, au nom de Mahmoud, le véritable souverain. Il nomme des officiers et le sultan les confirme. Il veut qu'un boucher de ses amis soit hospodar de Moldavie, et le sultan défère à son désir. Le jour où la gratification, tribut accoutumé d'un nouveau règne, devait être payée à la milice, il demande et obtient que cette faveur soit étendue aux nouveaux enrôlés, qui en sont exclus par l'usage, et même à ceux qui sont hors de service par leur âge ou leurs infirmités. Pour s'affranchir de sa dictature, on lui offre le pachalic de Romélie et il refuse. Enfin, le grand-visir et les principaux officiers de l'empire, dont il convoite les charges pour lui et pour ses complices, pressent le sultan de sortir de tutèle. Mandés au sérail sous prétexte d'une importante affaire, Patrona, Muslu, Ali, sont massacrés dans la salle même du divan. Trente hommes d'escorte, qu'ils ont laissés dans la première cour, sont appelés cinq par cinq dans la seconde, comme pour recevoir les libéralités du sultan, et successivement étranglés. Cinq cents de leurs amis, et entr'autres le boucher-prince de Moldavie, qui tentent d'exciter un mouvement populaire, périssent du même supplice, et. les bourreaux étant las, une amnistie est publiée pour le reste de ces rebelles auxquels Mahmoud devait le trône.

La guerre était engagée avec la Perse. Elle était dirigée par le pacha *Rustan*, qui devait son poste à Patrona. Un capidji porte à Sélim-Aga, lieutenant du généralissime, l'ordre de le faire arrêter et mettre à mort, et de prendre ensuite le commandement. A l'arrivée du capidji, Sélim

venait d'expirer des suites d'une blessure, et Rustan célébrait une victoire remportée sur les Persans. Le pacha s'empare des dépêches, et, les ayant lues, il écrit à la Porte : « Ma vie appartient au sublime sultan; mais j'ai » vaincu l'ennemi; j'espère le vaincre encore; qu'ensuite » mon glorieux maître ordonne de mes jours. » Et le proscrit poursuit ses triomphes : il avait battu les Persans une seconde fois et les avait repoussés jusqu'à Derbent, lorsque sa lettre parvint à Constantinople.

La maxime du soupçonneux despotisme de Mahmoud était de changer souvent de visir. *Topal-Osman*, le troisième en moins de deux années, fit bientôt place à un autre, et alla lui-même remplacer Ali-Pacha, qui avait succédé à Rustan dans le commandement de l'armée de Perse. Une nouvelle révolution venait de changer encore la face de ce pays. Nadir, mécontent que Schah-Thamas, effrayé des succès des Ottomans, eût conclu la paix sans le consulter, l'avait précipité du trône dans une prison, et avait proclamé sophi le fils de ce prince, enfant au berceau, sous le nom duquel il régnait comme régent, en attendant qu'il prît le sceptre pour lui-même. Ayant rompu la paix, il menaçait Bagdad avec une nombreuse armée, quand Topal-Osman vient lui présenter la bataille. Nadir est vaincu, et les têtes de 35,000 Persans, élevées dans Bagdad en pyramides, sont le hideux trophée de la victoire des Ottomans (1732). Topal-Osman est arrêté dans le cours de ses exploits par les déserts, qui sont comme le boulevard de la Perse, et par le défaut de vivres et d'argent dont le laissent manquer des ministres jaloux de sa gloire. Il trouve dans son génie et dans sa renommée les ressources que l'envie lui refuse. Il emprunte de l'argent aux tribus arabes voisines de Bagdad, rassemble et solde ses troupes qu'il avait disséminées, et réduit par deux victoires nouvelles le fier Kouli-Khan à demander la paix. Il rejette ses propositions, et expie ce refus par sa défaite et par sa mort sur un quatrième champ de bataille. Autorisé par la Porte à entrer en négociation, le pacha de Bagdad achète par la restitution de la Géorgie

la paix qu'on pouvait imposer naguères. Le mufti, les effendis et le peuple éclatent en murmures contre ce traité. Abdallah, beau-frère du sultan, est chargé d'en négocier l'adoucissement à la tête de 60,000 hommes. Le présomptueux général prétend le faire révoquer par une victoire et le confirme par ses revers. A la restitution de la Géorgie et de l'Arménie, la Porte est forcée d'ajouter la concession du droit de pélerinage à la Mecque et la reconnaissance de l'usurpateur en qualité de sophi de Perse (1735).

L'impératrice de Russie, Anne Iwanowna, voyant les Turcs en guerre avec les Persans, avait jugé l'occasion favorable pour reprendre Azoff et réparer la honte de la funeste campagne du Pruth. Déjà elle avait préludé à une rupture avec Mahmoud par une alliance avec Kouli-Khan, lorsqu'une invasion des Tartares en Ukraine lui fournit le prétexte de guerre qu'elle désirait. En 1735, elle ordonna en Crimée une expédition que suivit en 1736 une déclaration de guerre contre la Porte, qui n'avait pas réprimé les courses des Tartares. Dans cette campagne les Russes se rendirent maîtres d'Azoff, et ayant forcé les lignes de Pérékop, pénétrèrent dans la Crimée, où la diminution de leur armée par la faim et par les maladies les empêcha de se maintenir. En 1737, l'empereur Charles VI se présenta d'abord comme médiateur au congrès stérile de Niemiroff; puis, tout-à-coup changeant de rôle, et se flattant de partager les conquêtes des Russes, dont la réduction d'Oczakoff élevait les espérances, il prit l'offensive contre les Turcs. Vaincu dans trois campagnes, il conclut en 1739 une paix désavantageuse par laquelle il céda Belgrade, Sabacz, Orsowa, avec la Servie et la Valachie autrichienne. Peu de temps auparavant, Munich avait remporté sur les Turcs la brillante victoire de Choczim, pris cette place et conquis la Moldavie. La Russie n'en consentit pas moins, par le *traité de Belgrade*, à rendre toutes ses conquêtes et à n'avoir aucun navire armé ou vaisseau marchand ni sur la mer de Zabache ni sur la mer Noire. Du reste, ce même traité eut son avantage pour cette puissance en ce qu'il annulla

tous les pactes antérieurs et la délivra ainsi de toutes les entraves que le traité du Pruth avait mises à l'ambition moscovite.

Sortis de cette guerre avec honneur, les Turcs auraient pu profiter, pour s'agrandir, de celle qui s'éleva bientôt après entre les puissances chrétiennes au sujet de la succession d'Autriche. Mahmoud, au contraire, leur offrit sa médiation ; et, n'ayant pas été écouté, il demeura tranquille spectateur de la lutte qui ensanglanta l'Allemagne jusqu'en 1748. Vivant en paix avec l'Europe et jouissant de la tranquillité qu'il s'appliquait à maintenir dans Constantinople, il ne s'apperçut pas qu'à l'extrémité méridionale de son empire s'élevait dans l'Yemen la secte redoutable des *Wahabis*, qui renouvelaient les dogmes, l'austérité et l'ambition de ces fanatiques et intrépides Karmates, le fléau du mahométisme et la terreur de l'Arabie sous les califes abbassides. Le sheik *Mohammed*, homme audacieux, prudent et rusé, de la petite tribu des Arabes néjédis, prétendait réformer l'islamisme et ramener à sa pureté primitive le Coran, qu'il interprétait d'une manière différente des Musulmans sunnites. En ce temps-là, du débris de plusieurs tribus affaiblies par leurs guerres mutuelles venait de se former un peuple nouveau que le vaillant *Ebn-Sehoud* avait su réunir par l'ascendant de sa bravoure et de ses exploits. Ebn-Sehoud et ses Arabes embrassèrent la secte nouvelle dont Mohammed fut proclamé pontife, et ils en commencèrent la prédication armée par des incursions et des brigandages sur les territoires environnans. Ennemis d'abord obscurs et méprisés, ils ne parurent point, dans l'origine, dignes de l'attention de la Sublime-Porte, et Mahmoud Ier. mourut en 1754 sans avoir pensé à les réprimer.

Ce sultan eut pour successeur son frère Othman III, qui, tiré à cinquante-trois ans de la retraite où il avait vécu renfermé, n'apporta au trône que l'incapacité d'un vieil enfant, étonné et embarrassé de sa grandeur inattendue. Faible et inepte, il n'en fut pas moins cruel. Par

ses ordres, trois fils d'Achmet III, objets de ses défiances jalouses, furent secrètement empoisonnés. Plus changeant encore que son frère dans le choix de ses ministres, il les renouvellait incessamment, et sous son règne de trois années, on ne voit que visirs et caïmacans, marionnettes éphémères d'un despotisme capricieux, paraître et disparaître sur la scène. Ce règne n'est marqué dans l'histoire que par cette perpétuelle instabilité du pouvoir, par un des plus effroyables incendies qui aient désolé Constantinople (il consuma les deux tiers de cette grande ville), et par la dispersion sacrilége d'une caravane de pélerins attaquée à son retour de la Mecque par les Arabes du désert.

Après la mort d'Othman (1757), l'empire passa à son neveu Mustapha III, qui sur son visage pâle portait la trace du poison par lequel son oncle barbare avait voulu le joindre à ses trois frères. Appliqué, juste, laborieux, Mustapha, secondé par le grand-visir Raghib, réforma de nombreux abus dans l'administration de l'état, remit l'ordre dans les finances, modéra les excès du luxe, et, par de sages institutions, s'efforça d'améliorer les mœurs publiques ou de fortifier les ressorts du gouvernement. Il s'occupa même de fondations savantes, et des bibliothèques établies, des assemblées académiques où le sultan venait s'asseoir parmi des poètes persans et arabes, annonçaient un prince d'un esprit noble et éclairé.

Malgré la bonne administration de Mustapha III, la prospérité et la tranquillité de l'empire n'étaient point parfaites. Le naufrage de soixante-dix bâtimens chargés de grains pour Constantinople avait amené des émeutes populaires, où des femmes jouèrent le premier rôle et bravèrent le grand-visir Raghib, qui dédaigna de les punir. Le pacha de Bagdad, rebelle aux ordres de la cour, avait refusé de livrer la contribution de son gouvernement, et coupé la tête au capidji chargé de rapporter la sienne. Le capitan-pacha, envoyé dans l'Archipel pour y recueillir le tribut annuel, étant descendu dans l'île de Cos pour assister à la prière publique du vendredi,

soixante esclaves chrétiens s'étaient emparés du vaisseau amiral et l'avaient conduit à Malte, où le roi de France le fit racheter et restituer aux Ottomans consternés de savoir entre les mains des infidèles le palladium de leur marine, ce pavillon naval qui porte aux quatre angles les noms des disciples du prophète, et pour emblème le *Zulfécar*, le sabre à deux pointes du fameux Ali. L'Egypte et l'Arabie étaient agitées par la nouvelle secte des Wahabis ; enfin, la guerre avec la Russie devenait de jour en jour plus imminente, et, depuis 1762, le sultan avait perdu le sage et habile Raghib-Pacha.

A la douleur de cette perte succédèrent, en 1763, les transports de joie que fit éclater la naissance d'un héritier du trône. Après deux empereurs morts sans postérité, Mustapha III avait un fils. A l'occasion de cet événement désiré, des fêtes dont la licence rappelait, au sein du despotisme musulman, les saturnales de l'ancienne Rome, furent permises à tous les sujets, Mahométans, Grecs ou Juifs, pendant dix jours.

Cependant, après la mort d'Auguste III, Catherine II, ayant envoyé en Pologne une armée de 40,000 hommes, avait fait élire par la diète son protégé Stanislas Poniatowski. Mustapha, à qui l'impératrice avait promis de laisser l'élection libre, indigné d'avoir été trompé, et considérant d'ailleurs le choix de Poniatowski comme le prélude de l'asservissement de la Pologne dont les traités mettaient l'indépendance sous la sauvegarde de la Porte, voulait sur-le-champ déclarer la guerre à la czarine. *Je saurai réduire ces infidèles*, s'était-il écrié dans sa colère en apprenant que Poniatowski venait d'être élu sous la terreur des armes russes. Le Khan des Tartares, *Crim-Guéraï*, de la race de Gengis-Khan et digne du sang dont il sortait, brûlait de commencer les hostilités à la tête de ses hordes belliqueuses. Mais les ulémas et le divan, soit pusillanimité, soit prudence, s'opposent à une rupture avec la Russie. Ils représentent le mauvais état des armées ottomanes, la décadence des janissaires et des spahis jadis si redoutables, et les troubles de l'Egypte et

de l'Arabie, où les Wahabis menaçaient la Mecque. Le muphti, le Coran à la main, prouve que le livre sacré défendait d'attaquer ceux qui laissaient en paix l'empire ottoman. Arrêté par ces considérations politiques et religieuses et par les trompeuses assurances de Catherine, qui promettait de retirer ses troupes du territoire polonais, le sultan retient la déclaration de guerre prête à lui échapper. Il destitue même le Khan de Crimée, après l'avoir fait enlever par surprise; et, honteux d'envoyer en exil un homme dont il admire la vaillance et dont il partage l'ardeur généreuse : « Mon frère, lui dit-il avec » amertume, que puis-je faire tout seul? Ils sont tous » amollis ou corrompus; ils n'aiment que leurs maisons » de plaisance, leurs musiciens et leurs harems. Je travaille à rétablir l'ordre et les anciennes mœurs : aucun » ne veut m'aider. » Mais, loin de rappeler ses armées de Pologne et de rendre à ce pays son indépendance, l'impératrice l'opprime chaque jour davantage. Les patriotes polonais, confédérés à Bar en Podolie, s'arment pour briser le joug qui les accable et invoquent l'appui des Ottomans. De quelques fausses couleurs que les Russes couvrent leur ambition, le divan persiste à penser que le sultan ne doit pas être l'agresseur, et que la religion lui défend de commencer la guerre tant que les limites de l'empire ne seront pas violées. L'attaque et l'incendie de Balta par un détachement russe qui poursuit dans cette ville tartare un corps de confédérés lève enfin les scrupules de Mustapha, et donne entre les deux nations le signal d'une lutte terrible de six années (1768). Le sultan rappelle Crim-Guéraï de son exil, le rétablit sur le trône de Crimée, le comble de présens et d'honneurs, et lui confie le commandement de ses armées auxquelles ce brave prince est bientôt enlevé par la jalousie du grand-visir, qu'on accuse de l'avoir empoisonné.

Mustapha ne vit pas la fin de cette guerre pour laquelle les Turcs firent d'immenses et malheureux efforts (*Voyez Chap. VIII, Section III*). Il mourut le 21 janvier 1774. Ce prince, qu'il ne faut pas juger sur quelques ignobles

plaisanteries de Catherine II et de Voltaire, fut un des souverains les plus remarquables de son temps, et un des sultans les plus dignes d'éloges par son esprit élevé, son amour du travail et sa constance dans l'adversité. S'il était vrai, comme l'insinue, contre toute vraisemblance, l'impératrice son ennemie dans un portrait qu'elle a tracé de lui, qu'il ne sût ni lire ni écrire, son mérite n'en serait que plus grand d'avoir aimé et protégé les sciences et les arts, d'avoir fondé à Constantinople l'académie qui porte son nom, d'avoir réparé la magnifique mosquée de Mahomet II et la bibliothèque qui y est jointe, et de s'être fait traduire en langue turque le *Prince* de Machiavel, l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II et les *Aphorismes* de Boërhave.

Il eut pour successeur son frère *Abdul-Hamid*, le dernier des fils d'Achmet III. Le règne du nouveau sultan commença par une campagne désastreuse, suivie du honteux traité de *Kainardji* (juillet 1774), qui affranchit de la dépendance des Turcs les Tartares de la Crimée et du Kuban, et assura aux Russes la possession d'Azoff et de plusieurs autres forteresses importantes, ainsi que la libre navigation de la mer Noire et du Bosphore.

Après avoir cédé à la nécessité en subissant cette paix désavantageuse, le divan s'occupa de châtier les rébellions qui avaient éclaté dans l'empire pendant la guerre. Ministre de la vengeance de la Porte, un capidji alla poignarder l'hospodar de Moldavie, coupable de connivence avec les Russes. Hassan-Bey envoya au sultan la tête du scheik Daher, qui s'était déclaré indépendant en Palestine. Ensuite, il parut en exterminateur sur les côtes de la Morée, où les Russes avaient porté l'insurrection, et plusieurs pyramides de têtes grecques s'élevèrent sous le cimeterre des Ottomans.

La paix de Kainardji n'était qu'une trève à l'ambition de la Russie et aux périls de l'empire turc. Chaque jour les déplaisirs que Catherine s'appliquait à donner à la Porte, les sourdes menées qu'elle pratiquait dans ses provinces, annonçaient des intentions hostiles et des projets

ultérieurs de guerre et de conquêtes. Prévoyant une rupture inévitable, et attribuant avec raison les succès des Russes à leur discipline et à leur science militaire, le sultan essaya de façonner l'impétuosité ottomane à la tactique européenne. Il fit demander à la France des officiers, des ingénieurs et des canonniers instructeurs. Une nouvelle activité fut imprimée à une école d'artillerie et à des fonderies de canons et de bombes, déjà établies par le baron de Tott. On réorganisa l'armée, et Hassan-Bey créa une marine nouvelle avec une merveilleuse rapidité. Mais, malgré les efforts d'Abdul-Hamid et les instructions des officiers français, les soldats turcs se pliaient mal aux exercices de l'Europe; et, dans la guerre qui éclata en 1787, après le fameux voyage de Catherine dans la Crimée (*Voyez Chapitre VIII, Section III*), les Ottomans succombèrent encore à la supériorité que la tactique moderne donne à des troupes bien disciplinées sur une valeur bouillante et aveugle. Abdul-Hamid mourut au milieu de cette guerre, le 7 avril 1789. Il eut pour successeur son neveu, le jeune *Sélim III*, que les revers de ses armes forcèrent en 1792 de souscrire au traité d'*Yassy*, par lequel il abandonna aux Russes la forteresse d'Oczakoff avec tout le territoire situé entre le Bog et le Niester, et confirma la cession de la Crimée, dont Catherine s'était emparée en 1783. Sélim III continua les tentatives de son prédécesseur pour l'introduction d'un meilleur régime militaire; mais les janissaires s'indignaient du frein qu'il voulait mettre à leur licence, et sa déposition en 1807, puis, bientôt après, sa mort, furent le prix de ses réformes. Mahmoud II ne les a pas moins poursuivies de nos jours avec vigueur et persévérance. Mais les changemens introduits dans les armées turques, faisant violence au caractère national et contrariant cette fanatique et impétueuse ardeur des Ottomans, qui répugne à cette froide tactique, à ce passif et docile mécanisme des bataillons européens, leur sont peut-être plus nuisibles qu'utiles, et n'ont pu empêcher la décadence progressive d'un empire qui semble également condamné à périr de

ses maux et de leurs remèdes, et que la Russie insulte aujourd'hui d'un patronage aussi humiliant que la conquête.

SECTION II.

De la Perse, depuis 1694, jusqu'en 1794.

Schah-Hussein, prince faible, ivrogne et voluptueux, était monté en 1694 sur le trône de Perse. Gouverné par d'indignes ministres, il laissa tout tomber en confusion. Cependant, aux extrémités de son empire, sur les confins de la Perse et des Indes, vivait un peuple guerrier et féroce, les *Afghans*, autrefois transporté par Tamerlan du Schirvan dans le Kandahar, et attendant depuis trois siècles l'occasion de recouvrer son indépendance. Un de ses principaux chefs, *Mir-Veis*, avait vu la cour de Perse et les désordres où elle était en proie. Il représente à sa nation que l'instant est venu de s'affranchir de la domination persane. On le proclame prince de Kandahar, chef suprême des Afghans, et le massacre de tous les Persans répandus dans le pays est le premier acte de leur indépendance (1710). Mir-Veis l'affermit par la défaite de toutes les armées envoyées pour le réduire. Après lui, son fils *Mir-Mahmoud* ne se borne point à se défendre. Il attaque l'empire dans son centre. Parti du Kandahar à la tête de 40,000 hommes, il défait le sophi à la journée de *Gulnabad* (8 mars 1722), le repousse, l'assiége jusque dans sa capitale, et, le 23 octobre, le malheureux Hussein, après avoir parcouru en habits de deuil les rues d'Ispahan et dit adieu à ses sujets, résigne sa couronne au conquérant, qui bientôt, par une mort prématurée et violente, digne expiation des barbaries qui souillèrent son règne éphémère, la laisse à un autre usurpateur, *Aschraff*, son parent et son meurtrier (1725).

Lors de l'abdication d'Hussein, son fils *Schah-Thamas* rassemblait des troupes dans les provinces. A leur tête,

il essaya de défendre ses droits. Mais à la fois assailli par les Afghans qui soumirent le Khorasan et la plupart des provinces méridionales, par les Turcs qui poussèrent leurs conquêtes jusqu'à Tauris et Amadan, par les Moscovites qui s'emparèrent du Schirvan et du Ghilan, par les Géorgiens qui refusèrent de reconnaître son autorité et battirent plusieurs de ses lieutenans, il fut enfin réduit à la seule province de Mazandéran, que ses défilés et ses montagnes rendaient presque inabordable, et qui lui donna un sûr asile dans la forte ville de Férabad. Ce fut là que vint se présenter à lui un aventurier, un chef de brigands, destiné à le replacer sur le trône et à délivrer la Perse des étrangers qui l'opprimaient. *Nadir-Kouli* (*l'Esclave des merveilles*) était fils d'un pâtre du Khorasan. Dédaignant la vie pastorale, il se fit connaître d'abord par la rapine et la violence. A la tête d'une troupe de bandits, il pilla les caravanes que le pélerinage de Meschel attirait dans le Khorasan de toutes les parties de la Perse. Mais lorsque sa renommée eut grossi sa bande et qu'elle put passer pour une armée, il convertit son brigandage en une guerre honorable contre les Afghans. Déjà devenu redoutable à ces usurpateurs par plus d'un heureux fait d'armes, il vint trouver Thamas et lui offrit de se dévouer à sa cause, s'il lui promettait de le faire son athemat-doulet (dignité équivalente à celle de grand-visir), quand il l'aurait rétabli sur le trône. Schah-Thamas, le baisant au front, l'assura qu'il le regarderait désormais comme son propre père, et le nomma chef de son armée avec une autorité absolue. Le nouveau général quitta son nom de Nadir, et se fit appeler *Thamas-Kouli-Khan*, c'est-à-dire le *chef esclave de Thamas* (1727). Il justifia par de brillans succès la confiance que Thamas avait mise en lui. Ayant fait rentrer successivement sous l'obéissance du souverain légitime la plupart des provinces occupées par les Afghans, il consomma la restauration par deux éclatantes victoires qu'il remporta sur Aschraff en personne dans les plaines de *Damgon* et dans le voisinage de *Mortchakor*, et par la prise d'Ispahan, dont les

portes se rouvrirent pour Schah-Thamas sept ans et vingt-un jours après que son père Hussein les avait ouvertes à Mahmoud (1729). Aschraff, ayant fait assassiner, la veille de sa fuite, Hussein jusqu'alors captif dans le palais, se retirait avec un petit nombre de troupes vers le Kandahar. Assailli par les Béloutchis, au milieu des sables du Ségestan, il y fut tué dans un combat.

La puissance des Afghans étant abattue, il restait, pour rétablir l'empire dans son intégrité, à recouvrer les provinces-frontières que ses voisins avaient envahies durant les troubles. Dans une rapide et brillante campagne contre les Turcs, Nadir s'était rendu maître d'Amadan, de Kermanshah et de Tauris (1730). Tandis qu'il employait une trève à réduire les Abdalis rebelles qui s'étaient emparés de la ville d'Hérat, Schah-Thamas, qui se plaignait que Nadir le tenait en tutèle, crut que c'était le temps d'en sortir et de consacrer son émancipation par la victoire. Au fort de l'hiver, il franchit les montagnes d'Arménie et s'avança jusqu'à Erivan (1731). Vainqueur dans une première rencontre, le défaut de vivres et de fourrages le contraignit de reprendre la route de Tauris. L'armée persane, poursuivie par les Ottomans, fut taillée en pièces sur les bords de la rivière de Zengui, non loin du mont Ararath. Tauris retomba au pouvoir des Turcs. Une nouvelle bataille perdue par Schah-Thamas sous les murs d'Amadan et le honteux traité qui la suivit consommèrent la honte et la ruine de ce prince. Par ce traité (16 janvier 1732), les vainqueurs obtenaient la cession de l'Arménie et de la Géorgie; la rivière d'Aras devenait la borne des deux empires, et les Turcs acquéraient ainsi la souveraineté de plus de deux cents lieues de pays du nord au sud. Cette paix humiliante indignait les soldats, qui, sous Nadir, étaient accoutumés à la victoire. Un murmure superstitieux s'éleva parmi les peuples ; on entendait répéter de toutes parts que l'astre des sophis était éclipsé et qu'une autre famille impériale devenait nécessaire pour en ranimer l'éclat. Kouli-Khan était alors à l'autre extrémité de l'empire à la

tête d'une armée victorieuse des rebelles, et qu'il avait pris soin de former de Turcomans et de Tartares-Usbecks, aventuriers disposés à attacher leur fortune à celle de leur général, et sur lesquels il exerçait une autorité plus personnelle que sur les Persans. Instruit des revers de Thamas, il lui avait mandé de se tenir sur la défensive et de se refuser à tout accommodement, en attendant l'arrivée de l'armée du Kandahar. Lorsqu'il sut qu'au mépris de ce message, Thamas avait traité à des conditions honteuses; bien plus, lorsqu'il reçut de ce prince l'ordre de congédier les troupes qu'il commandait, l'athémat-doulet, s'abandonnant tout ensemble à sa colère et à son ambition, marcha sur Ispahan, fit déposer Thamas comme indigne de régner, mit à sa place son fils *Abbas-Mirza*, enfant encore au berceau, et gouverna sous son nom avec une autorité absolue.

Une nouvelle *guerre avec les Turcs* suivit promptement la déposition de Thamas. Lorsque le jeune Abbas III, l'aigrette royale attachée au front, avait été apporté en présence de la cour pour recevoir les hommages des grands prosternés devant lui, il avait jeté des cris dans son berceau. « Le royal enfant, avait dit aussitôt Nadir, » redemande les provinces cédées au Turc par la der- » nière paix. Elles lui seront bientôt rendues. » Ayant commencé les hostilités par la prise d'Amadan et de Kermanshah, tout-à-coup il descend rapidement au midi et met le siége devant Bagdad. Le pacha, pressé par la famine après un blocus de huit mois, était près de se rendre, lorsque l'approche d'une armée ottomane, sous les ordres du célèbre *Topal-Osman*, rompit les négociations. Nadir marche à la rencontre de l'ennemi, perd, le 19 juillet 1733, la bataille de *Kerkoud*, et se retire à Amadan pour y réparer son armée. Loin de lui adresser des reproches, il lui donne des éloges sur son courage, et lui promet vengeance. Informé que Topal-Osman ne reçoit pas les renforts dont il a besoin, il reprend l'offensive deux mois après sa défaite, et livre en peu de jours combats sur combats à l'ennemi. Le 26 octobre, les

Persans mettent les Turcs dans une complète déroute à la journée d'*Akderbend*, qui coûte la vie à Topal-Osman. Nadir revient assiéger Bagdad, conclut avec le pacha de cette ville un traité de paix favorable aux Persans et que le divan refuse de ratifier, va châtier une insurrection dans la Perse méridionale, et de là court achever dans le nord la guerre contre la Turquie par la victoire d'*Erivan* (juin 1735). Les Turcs, menacés d'une guerre avec la Russie, se résignent à mettre fin à celle de Perse en garantissant à cette monarchie, par un traité solennel, l'Arménie et la Géorgie, déjà recouvrées par les armes de Nadir.

Au commencement de cette guerre, Kouli-Khan avait recherché l'alliance de la czarine et obtenu de cette princesse la restitution du Ghilan et du Schirvan. Ainsi la monarchie persane avait retrouvé ses anciennes limites. C'était l'ouvrage de l'heureux Nadir. Les peuples l'admiraient et le célébraient comme le libérateur de la patrie. Il acheva de gagner leur affection par la réforme de quelques abus, par un gouvernement sage et équitable. Sur ces entrefaites, mourut le jeune Abbas III (1736). Sa mort, naturelle ou non, fut très-utile aux projets de Kouli-Khan, qui, ayant fait deux rois, pensa qu'il était temps de l'être lui-même. Ayant convoqué dans son camp les états-généraux de la nation : « Si mes services, leur » dit-il, me donnent quelques droits à la couronne, j'y » renonce et vous rends la liberté des suffrages. » — « Nadir est seul digne de régner sur nous, s'écrie l'as- « semblée composée de ses créatures; Nadir est le grand « roi de Perse. » En même temps, les assistans se prosternent, touchant trois fois la terre de leur front; puis, se traînant sur leurs genoux, ils s'approchent de Kouli-Khan, baisent le bas de sa robe, et enfin, le soulevant entre leurs bras, le portent au trône et lui jurent serment de fidélité : après quoi, il fait son entrée solennelle dans Ispahan, et est proclamé et couronné dans la grande mosquée sous le nom de *Schah-Nadir*.

Etant alors en paix au dedans et au dehors, le nouveau

monarque poursuivit les réformes qu'il avait commencées dans le gouvernement. Il régla la succession au trône, abolit l'usage introduit par Abbas-le-Grand de renfermer dans le harem les princes du sang royal et voulut qu'ils acquissent de l'expérience en prenant part aux choses publiques. Il défendit au contraire, sous peine de mort, aux eunuques du palais de s'immiscer dans le gouvernement où ils avaient pris, durant les derniers règnes, une si pernicieuse influence. Il embellit et fortifia Ispahan, rendit à la culture les terres abandonnées pendant les troubles, distribua des grains aux pauvres, supprima plusieurs impôts et diminua certains droits sur les marchandises étrangères. Tandis qu'il gagnait l'amour du peuple par ces bienfaits, prémices trompeuses d'un règne violent, il s'attira la haine des Mollahs en publiant un édit de tolérance par lequel il permettait à tous ses sujets d'embrasser indifféremment la secte d'Omar ou celle d'Ali et enjoignait aux magistrats de punir sévèrement tous ceux qui s'injurieraient et se maltraiteraient pour cause de religion. Instruit que les Mollahs mécontens murmuraient contre lui, il les fit venir en sa présence et leur demanda à quoi ils appliquaient leurs revenus. « A l'entretien des ministres du » culte, répondirent-ils, et à celui des mosquées et des » colléges. — Je m'en charge, répliqua Nadir; et en attendant, comme voici les instrumens dont Dieu s'est » servi pour relever cet empire (il montrait ses soldats), » ce sont là les véritables prêtres du Très-Haut. J'ordonne » que, dès ce jour, tous vos biens soient affectés à la » subsistance de mes braves. »

La révolte des Afghans du Kandahar, appuyée par le Grand-Mogol, lui remit bientôt les armes à la main. L'insurrection fut étouffée par la réduction de la ville de Kandahar, qu'il fit démolir et non loin de laquelle il éleva une nouvelle ville, appelée de son nom *Nadir-Abad*, et qui est le Kandahar d'aujourd'hui. Le châtiment des Afghans ne fut point assez pour Schah-Nadir. Le ressentiment des secours que l'empereur Mogol avait fournis aux rebelles, et en même temps l'ambition d'une grande con-

quête l'entraînèrent aux Indes qui étaient alors sous le sceptre du voluptueux *Mahamed-Schah*. Les vices-rois du Caboulistan et du royaume de Lahor s'opposèrent vainement à l'invasion (1738). Tout plia devant Nadir, et la bataille de *Karnal* (1739), où Mahamed fut vaincu en personne et perdit plus de 30,000 hommes avec tout son bagage, son artillerie et ses éléphans, décida du succès de l'expédition. Mahamed se livra à la discrétion du vainqueur, qui le traîna à sa suite, dépouillé des ornemens impériaux, dans son entrée solennelle à *Dehly*, où il disposa de tout en souverain, durant deux mois qu'il y demeura. Il était occupé à recueillir les immenses trésors de l'Inde, lorsqu'une sédition excitée par quelques seigneurs Mogols, et où 6,000 Persans perirent, attira sur Dehly la terrible explosion de sa colère. Cette superbe ville fut mise à feu et à sang ; en un seul jour, le cimeterre persan la joncha de 100,000 cadavres. Au milieu de ces scènes d'horreur, un derviche se présenta à Schah-Nadir, et lui dit : « Invincible Schah, si tu es un Dieu, » sois clément comme Dieu ; si tu es un prophète, mon- » tre-nous le chemin du salut ; si tu viens en roi, ne nous » égorge pas ; règne sur nous et rends-nous heureux. » Nadir lui répondit : « Je ne suis Dieu, ni prophète, ni » roi : je suis un guerrier que Dieu envoie dans sa colère » pour châtier les nations de la terre. » Après ce vaste carnage, vint une autre désolation. Une inquisition effroyable, aidée de la torture, extorqua partout l'argent, l'or et les pierreries, et mit un butin de plus de deux milliards au pouvoir des conquérans. Avant d'aller étaler à la Perse ce fruit de son triomphe, Nadir régla le gouvernement de l'Indostan. Il daigna rendre la couronne au faible Mahamed ; mais il ne lui laissa que le vain titre d'empereur et donna la réalité du pouvoir à un régent et à un conseil qu'il institua. Il attribua à la couronne de Perse toutes les provinces situées sur la rive droite de l'Indus, exigea que le Grand-Mogol se reconnût son tributaire ; et, après avoir célébré le mariage de son fils avec

une princesse impériale, il reprit le chemin de ses états (mai 1739).

L'armée persane, convoyant les dépouilles de l'Inde sur 300 éléphans, 10,000 chevaux et autant de chameaux et de mules, eut beaucoup à souffrir dans sa marche, soit par le débordement des rivières que de grandes pluies avaient enflées, soit par les incursions des habitans du pays dont la vue de tant de trésors ravis par des vainqueurs avares stimulait la vengeance ou la cupidité. Elle répondait au brigandage par le brigandage, et s'avançait de saccagemens en saccagemens. Arrivé sur les bords du Tchenab, Nadir, craignant que ses soldats, devenus trop riches, ne fussent désormais moins propres à la guerre, et satisfaisant en même temps son avidité, revendiqua pour le trésor royal toutes les pierreries et l'or que possédait l'armée, et ordonna, sous peine de mort, de les remettre à des commissaires institués pour les recevoir. Il ne laissa à ses soldats que leur argent monnoyé dont les difficultés du voyage et le poids de leur armure ne leur permettaient pas de porter une forte somme. Ayant atteint les provinces que Mahamed-Schah lui avait cédées à l'ouest de l'Indus, il fut obligé de conquérir celle du Sind, dont le gouverneur refusait de se soumettre, et cette conquête lui coûta plus de monde que l'expédition de l'Indostan. Enfin, après deux ans, il revit la Perse et sa ville de Nadir-Abad. Il ne resta pas long-temps en paix et se hâta d'aller punir les Lesghis et les Tartares-Usbecks des incursions qu'ils faisaient en Perse, soumit rapidement les pays de Khieva, de Bockara et de Karism, et ayant ramené dans le Khorasan, sa province de prédilection, un grand nombre de Persans tirés de captivité, il en peupla une ville qu'il fit bâtir sur le plan de Delhy, dans le lieu où il avait pris naissance. Non loin de ce même lieu, s'élevait le château de Kœlat; il en augmenta les fortifications et y déposa ses trésors.

Pendant sa longue absence, il avait confié le gouvernement du Khorasan à son fils aîné *Riza-Kouli-Mirza*. Irrité des exactions que ce prince avait exercées, des ha-

bitudes de souveraineté qu'il avait prises, de la mort du malheureux Schah-Thamas qu'il avait ordonnée de sa pleine autorité, Nadir le priva de son gouvernement, et l'ayant donné à son second fils *Nasr-Allah*, il partit, toujours infatigable et impatient du repos, pour aller réduire les peuples du Caucase (1741). Blessé d'une balle au bras droit dans les défilés du Mazandéran et soupçonnant Riza-Kouli-Mirza d'être l'instigateur du crime, il lui fit crever les yeux. Depuis ce temps, Nadir, naturellement ombrageux, avare et cruel, sembla redoubler de cupidité de défiance et de férocité. A son retour de l'Inde, il avait fait remise à l'empire de deux ans des taxes existantes. Mais bientôt il en avait créé de nouvelles et de plus onéreuses, que nécessitaient les accroissemens énormes de son état militaire. Il n'entretenait pas alors moins de 250,000 hommes. Une telle armée excédait les ressources d'un empire où, depuis l'invasion des Afghans, les guerres civiles et étrangères avaient anéanti le commerce, Cette nombreuse soldatesque était l'instrument et le soutien de sa puissance, mais en même temps elle la faisait dégénérer en tyrannie, et au lieu de l'admiration et de la reconnaissance qu'il avait inspirées jadis par l'expulsion des Afghans et des Turcs, il n'excitait plus que la haine par ses exactions odieuses qui tarissaient toutes les sources de la prospérité publique et absorbaient la substance de la Perse. Il continua de fatiguer ce malheureux pays de ses expéditions guerrières et de son sanguinaire despotisme jusqu'en 1747 où il fut assassiné dans son camp, à Feth-Abad, par quelques-uns de ses généraux persans, au moment où, se défiant de ses troupes de cette nation, il projetait, dit-on, de les faire massacrer par les soldats étrangers, Turcomans, Tartares, Kourdes, Afghans, qui formaient une grande partie de son armée.

Sa mort mit la confusion dans ce ramas d'hommes de tous les pays. Ils se battirent et s'entre-tuèrent, n'ayant plus de chef, et firent à Nadir-Schah de sanglantes funérailles par le massacre les uns des autres; puis, ce premier moment passé de trouble et de fureur, ils se sépa-

rèrent et regagnèrent leurs différentes patries. Un neveu de Nadir, *Ali-Kouli-Khan*, chef secret de la conspiration, accourut aussitôt, s'empara du trésor de Kœlat, se fit reconnaître roi, et, pour populariser son élection, se fit proclamer sous le nom d'*Adel-Schah* (roi de justice), annonçant par là que les temps de la paix et de la clémence allaient succéder à ceux de la guerre et de la rigueur. Il n'en fit pas moins périr toute la famille de son oncle, à l'exception du jeune *Schah-Rockh*, fils de Riza-Kouli et d'une fille de Schah-Hussein. Adel-Schah occupait à peine le trône depuis un an, qu'il en fut renversé par son frère Ibrahim. Bientôt après, celui-ci reçut la nouvelle que le Khorasan et l'Irak-Agémi avaient proclamé Schah-Rockh qui, en qualité de descendant des sophis et de petit-fils de Nadir, réunissait en sa personne les droits des deux dynasties. Ibrahim, marchant contre lui, fut abandonné de son armée, et l'histoire cesse de faire mention de ce prince, soit qu'il ait péri en cette occasion, soit qu'il ait désormais préféré l'obscur repos d'une condition privée aux périls de la royauté. Cependant Schah-Rockh, n'étant reconnu que par deux provinces, entreprit de ranger les autres à son obéissance. Il voulait commencer par le Kandahar; mais *Achmed-Schah*, qui venait de fonder un nouvel empire afghan dans cette contrée, le prévint en prenant l'offensive. Tandis que les Persans et les Afghans se faisaient une guerre acharnée, *Héraclius*, prince de Géorgie, envahissait l'Arménie et l'Aderbijan. Le Mazandéran, le Ghilan, le Daghestan, le Schirvan, l'Astrabad, étaient en armes et obéissaient à d'autres chefs. Chaque khan, assez riche ou assez fort, s'érigeait en souverain indépendant. La Perse était en proie à toutes les horreurs de l'anarchie. Schah-Rockh, dont les titres avaient paru d'abord devoir réunir les suffrages de la nation, avait bientôt perdu l'espérance de prévaloir contre tant d'usurpateurs. Enfin, ayant été battu et fait prisonnier par l'un d'eux, le derviche *Mirza-Seïd-Doub*, descendant comme lui, mais à un degré plus éloigné, de la race des sophis, il avait eu les yeux crevés, supplice que ses généraux, vainqueurs à

leur tour, avaient bientôt rendu à son cruel compétiteur. Mais Schah-Rockh avait fini par tomber entre les mains d'Achmed-Schah qui, ne le regardant pas comme redoutable dans l'état de cécité où il était, avait daigné lui laisser le Khorasan en mémoire de Schah-Nadir.

Au milieu de la confusion où la Perse était plongée, *Ali-Merthan-Khan*, un des plus illustres généraux de Nadir, avait produit un certain *Ismaïl*, petit-fils prétendu de Schah-Hussein, l'avait fait proclamer dans Ispahan par une assemblée de grands, et avait pris le titre de régent de l'empire sous ce fantôme de roi d'une monarchie en dissolution (1750). Il fut assassiné deux années après par un de ses généraux, *Kérim-Khan*, qui continua d'appuyer sa régence sur la royauté d'Ismaïl, qu'avaient reconnue les provinces du golfe Persique et à laquelle le nouveau régent entreprit de soumettre les provinces de Mazandéran, de Ghilan et d'Astrabad qui obéissaient à l'usurpateur *Mahamed-Hassan-Khan*. Vaincu plusieurs fois, il s'enfuit à Schiraz, et abandonna à Mahamed Ispahan et le jeune Ismaïl, prête-nom de tous les ambitieux qui se disputaient alors la monarchie des sophis. Mahamed-Hassan, dur et superbe, était haï des Persans qu'il affectait de mépriser. Il expia son orgueil au siége de Schiraz où la défection de son armée ne lui laissa plus de ressource qu'une prompte fuite pour éviter de tomber entre les mains de son rival. Poursuivi dans les défilés du Mazandéran, il y périt les armes à la main. Les contrées où il avait établi sa puissance se soumirent à Kérim, qui reprit les rênes de l'état (1761). Aimant mieux gouverner en paix les provinces qui reconnaissaient son autorité que de s'exposer aux chances douteuses de la guerre pour reconquérir celles qui avaient été démembrées de l'empire des sophis, il confirma Schah-Rockh dans la possession du Khorasan et fit alliance avec Achmed, schah des Afghans. Mais n'ayant plus besoin du simulacre de roi qu'il avait présenté aux peuples, il fit déposer Ismaïl sous prétexte d'incapacité. Sa régence de dix-huit ans (car il ne prit pas le titre de roi), quoique troublée par plus d'une ré-

volte, fut une période de calme et de tranquillité pour la Perse, en comparaison des temps qui l'avaient précédée. Mais, après sa mort (1779), l'empire fut de nouveau en proie à des révolutions qui remplissent toute la fin du dix-huitième siécle et dont nous épargnerons à nos lecteurs la sanglante et monotone histoire. Deux grandes factions, celle des *Kourdes* et celle des *Khajars*, divisaient l'empire. La première, qui soutenait la famille de Kérim, dominait dans les provinces méridionales, et la seconde, attachée à la famille de Mahamed-Hassan, dans les provinces du nord. Les descendans de Kérim succombèrent enfin, et l'extinction totale de sa race en 1794 laissa *Méhémet-Khan*, second fils de Mahamed, en possession de toute la Perse. Cruel meurtrier de Schah-Rockh, qu'il fit mourir dans un affreux supplice, il périt lui-même de mort violente en 1797. Il eut pour successeur son neveu *Baba-Khan*, qui, en montant sur le trône, changea son nom en celui de *Fatey-Ali*, et y joignit le titre de schah, au lieu de celui de vakil ou régent. Ce prince, ami des arts et de la gloire, qui cultivait la poésie et envoya deux ambassades à Napoléon, trouva la Perse dans l'état le plus déplorable, sans agriculture, sans commerce, et réduite à 10,000,000 d'habitans., c'est-à-dire au quart de la population qu'elle avait eue dans le temps de sa prospérité, lorsque Chardin visitait ses provinces et contemplait avec étonnement la splendeur de ses villes et la fertilité de son territoire fécondé par une industrie laborieuse en dépit d'un sol naturellement aride et d'un ciel avare de pluie et de rosée. Quel changement dans l'intervalle d'un siècle ! Mais soixante années de révolutions et d'anarchie, de guerres intérieures et extérieures avaient passé sur cette nation.

CHAPITRE X.

Histoire des établissemens français et anglais dans les Indes Orientales pendant le 18me. siècle.

Sous le règne de François I, quelques négocians de Rouen hasardèrent pour les Indes orientales une faible expédition qui, battue par la tempête, ne dépassa point le cap de Bonne-Espérance. Ce fut la première tentative du commerce français pour partager les avantages que les Portugais, les Anglais et les Hollandais tiraient des riches contrées de l'Inde. Après une longue interruption, Henri IV tourna de nouveau l'attention de ses sujets vers ce pays. Il établit en Bretagne une compagnie des Indes orientales, qui expédia en 1601 quelques navires, mais sans résultats avantageux ; l'association fut promptement dissoute. Quelques négocians de Dieppe ne furent pas plus heureux en 1633. Découragés par tant de mauvais succès, les armateurs français se tournèrent vers l'île de Madagascar, et abandonnèrent le commerce de l'Inde. Richelieu tenta de le ranimer. Il forma une nouvelle compagnie des Indes sous sa protection immédiate et avec de plus grands priviléges. D'abord plus active et plus heureuse, après bien des variations dans ses plans, elle déchut et ne put se soutenir. Sous Louis XIV, une troisième compagnie fut instituée, et Colbert la dota de 15,000,000 et du privilége exclusif du commerce des Indes pour cinquante ans. Compromise par les opérations de Caron, son chef, elle se releva par la prudence et l'activité d'un de ses agens, *François Martin*, qui fonda sur la côte de Coromandel, à *Pondichéry*, un établisse-

ment dont l'état prospère excita bientôt la jalousie des Hollandais. Attaqué dans sa colonie naissante, il la rendit, après une belle défense, par une capitulation honorable (1693). Maîtres de Pondichéry, les Hollandais, dans le dessein de s'y établir solidement, en firent une forteresse redoutable. Mais ils ne travaillèrent que pour la France. Par la paix de Ryswick (1697), Pondichéry fut restitué à la compagnie française avec toutes ses fortifications, et le gouvernement en fut confié de nouveau à François Martin. En quelques années, sous son habile administration, cette ville devint le chef-lieu des possessions françaises dans l'Inde, et l'une des places les plus importantes que les Européens eûssent en Asie. Au lieu de cinq cents habitans qu'elle comptait dans son origine, bientôt, superbe métropole, elle en renferma quatre-vingt mille, Européens, Indiens et Mahométans.

Si la compagnie eût secondé ce développement rapide, il n'est pas douteux que Pondichéry ne fût devenu en peu de temps le centre d'une domination coloniale considérable. Mais, dès sa naissance, ce bel établissement fut abandonné à lui-même. Ebranlée par des opérations désastreuses, la compagnie chancelait en Europe, lorsque l'Ecossais Law, rêvant le gigantesque et chimérique projet d'acquitter les dettes de la France par le commerce du monde, réunit, en 1719, les compagnies d'Occident, de la Chine, de l'Afrique et des Indes orientales en un seul et même corps, sous le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes*. La nouvelle société, investie de priviléges immenses, brilla d'un éclat éphémère et trompeur. Bientôt le prestige fut dissipé par la chûte du fameux système et par la banqueroute nationale. Cependant la compagnie perpétuelle survécut au naufrage et tourna son attention vers Pondichéry, qui, malgré son délaissement, avait subsisté et fleuri par ses ressources particulières. *Dumas* y fut envoyé en 1735, comme gouverneur-général, et la colonie dut à son administration vigoureuse et habile de nouveaux accroissemens et un nouveau lustre. Il obtint d'abord du Grand-Mogol Mahomet-Schah

le privilége de battre monnaie, et il en fit frapper annuellement pour 5 ou 6,000,000 : ce qui valut à la compagnie 4 à 500,000 francs de bénéfice, par le seul droit souverain de monnoyage. Peu de temps après, il lui procura un avantage bien plus grand encore par l'acquisition de Karical et de son territoire qu'il acheta d'un prétendant au royaume de Tanjaour, moyennant une faible somme et la promesse de le protéger contre son compétiteur (1739). Dans le temps que Pondichéry prenait ces rapides accroissemens, d'autres établissemens de la même nation florissaient jusque dans le Bengale et semblaient annoncer à la Péninsule indienne de nouveaux dominateurs, héritiers de la puissance anéantie des autres peuples européens. Ayanoum dans le Rajmindou, Balassor dans le Kattek, avaient des comptoirs très-importans; celui de Chandernagor était dans un état encore plus prospère, qu'égalaient presque les factoreries de Daca, de Patna, de Cassimbazar. Sur la côte de Malabar, de riches comptoirs à Calicut, à Mahé, assuraient aux Français le commerce du poivre ; Surate servait d'entrepôt et de débouché pour les draps et les dorures de Lyon. La France allait atteindre au plus haut degré de sa prospérité coloniale.

En 1740, le gouverneur-général fut menacé d'une guerre dangereuse, qu'il écarta par sa fermeté. Depuis que l'invasion de Kouli-Khan avait ébranlé l'empire des Indes, la plupart des gouverneurs mahométans cherchaient à se former des principautés indépendantes (1).

---

(1) L'empire du Mogol comprenait jadis presque toute la Péninsule en deçà du Gange. Il était divisé en neuf grandes provinces gouvernées par des *Soubahs* ou vice-rois, et subdivisées en districts moins étendus administrés par des *Nababs*. Mais, après la mort d'Aureng-zeb, les soubahs et les nababs, sous ses faibles successeurs, commencèrent à se rendre indépendans. L'invasion de Kouli-Khan et le trouble qu'elle jeta dans l'empire leur permit de consommer leur usurpation. L'empereur, réduit à une faible partie de ses anciens domaines, ne conserva plus sur le reste qu'une autorité nominale dont l'exercice se bornait, lors de la mort d'un Soubah ou d'un nabab, à confirmer son successeur pour une certaine somme par une patente impériale.

Parmi ces ambitieux, Daoust Aly-Khan, nabab de la province d'Arcate, où étaient situées Pondichéry et Madras, les capitales des établissemens français et anglais, s'étant fait redouter par ses conquêtes sur la côte de Malabar, les rajahs indiens appelèrent à leur aide les princes marattes, qui se mirent en campagne avec 100,000 chevaux. Vainqueurs du nabab, qui est tué dans l'action, ils s'irritent que sa veuve, avec le reste de sa famille, ait trouvé un asile à Pondichéry. Ils réclament impérieusement les réfugiés et une somme de 1,200,000 livres en forme de tribut. Mais le gouverneur rejette leurs demandes, brave leurs menaces, les étonne par son énergie, les désarme par d'habiles négociations, et ils se retirent, après avoir conclu la paix.

Au moment où Dumas donnait à la compagnie une considération et une puissance qu'elle n'avait pas avant lui, un établissement qu'elle venait de former dans les mers d'Afrique, aux îles de France et de Bourbon, sur la route de Madagascar aux Indes, prospérait par le génie entreprenant et créateur de *la Bourdonnais*. Bientôt après parut sur la scène un homme plus remarquable encore, *Dupleix*, dont le nom est à jamais fameux dans l'Inde et dans notre histoire coloniale.

En 1640, les Anglais avaient commencé à s'établir au Bengale. Ils n'y eurent qu'une existence très-précaire jusque vers 1698, qu'ils transportèrent leur factorerie et jetèrent les premiers fondemens du fort Williams à Kali-Katta (Calcutta), sur la rive occidentale du Gange, où l'empereur Aureng-Zeb, reconnaissant des secours qu'ils lui avaient prêtés dans une guerre contre les Marattes, leur avait donné quelques terres, les premières qu'ils possédèrent dans l'Indostan. La position de Calcutta offrait de graves inconvéniens, l'air malsain, l'eau saumâtre, le sol marécageux, l'ancrage peu sûr. Cependant cet établissement si mal situé devait en moins d'un siècle devenir une des plus belles et des plus opulentes villes du monde ; et déjà, vers 1740, il commençait à fleurir,

malgré les fréquentes incursions et les ravages des Marattes dans le Bengale.

Dans la même province, Chandernagor, concédé à la compagnie française, en 1688, par l'empereur Aureng-Zeb, moyennant la somme de 100,000 livres, était, sous le gouvernement de Dupleix, un des principaux marchés du Bengale. Cet habile administrateur régissait cette colonie depuis douze années, lorsqu'en 1742 il fut appelé à Pondichéry en qualité de gouverneur-général. Son prédécesseur avait obtenu du Grand-Mogol le titre de nabab. Dupleix s'empressa de s'en mettre en possession, comme d'une dignité désormais héréditaire, et tant pour satisfaire son penchant naturel au faste que pour en imposer aux indigènes, il étala dans Pondichéry une magnificence orientale, ne sortant jamais que dans un riche palanquin, escorté d'une garde à cheval brillante d'or et d'écarlate, et recevant les princes et les ambassadeurs avec toute la pompe d'un souverain. Projetant d'étendre au Bengale la puissance et le commerce de la France, il alla s'y faire reconnaître en qualité de rajah, établit à Chandernagor un directeur-général, et expédia des vaisseaux à Siam, à Camboje, à la Cochinchine et dans tous les marchés de la presqu'île au-delà du Gange. En même temps, pour appuyer le commerce par les armes et se rendre redoutable aux princes Indous, il s'attacha à augmenter les troupes de la colonie, les accoutuma à une discipline exacte, leur inspira l'esprit d'entreprise qui l'animait, et se mit en mesure de se mêler avec une influence dominante dans les querelles politiques du pays.

L'Angleterre voyait avec inquiétude grandir aux Indes le commerce français. Lorsqu'éclata la guerre de 1744, elle rejeta la proposition que lui fit le cabinet de Versailles de ne point étendre les hostilités aux colonies, et de conclure une convention de neutralité entre les établissemens indiens des deux nations. Menacés par un ennemi implacable, les chefs de la compagnie française opposèrent au péril l'activité et l'énergie, et sans un

funeste esprit de rivalité qui les divisait, ils auraient obtenu des succès également éclatans et solides. La Bourdonnais équipe à ses frais une escadre de six vaisseaux. Mais, au lieu de joindre ses forces à celles de Dupleix, qui méditait la conquête de Madras, le plus riche établissement des Anglais sur la côte de Coromandel, il veut avoir seul la gloire de l'entreprise. Vainqueur d'une escadre anglaise qui croise dans les parages de *Madras*, il assiége cette ville qui capitule le 10 novembre 1746 et se rachète moyennant 10,700,000 livres. Mais le gouverneur-général Dupleix, animé par la jalousie, casse la capitulation, pille Madras, la livre aux flammes, et, non-content de cette violence, suscite à son rival de gloire des difficultés et des retards qui l'empêchent de voler à de nouvelles expéditions. La Bourdonnais, justement irrité, se retira à l'île Maurice, et, de là, fit voile vers la France où l'attendait une odieuse captivité dans les cachots de la Bastille.

Favorisés par ces discordes et fortifiés de puissans secours, les Anglais reprennent l'offensive, rentrent dans Madras, et, impatiens de venger leurs affronts et leurs pertes, vont assiéger Pondichéry. Dupleix répare ses torts par une belle défense. Les Anglais échouent, malgré la supériorité de leurs forces, et sont contraints à la retraite. Bientôt après, le traité d'Aix-la-Chapelle pacifie l'Europe et l'Asie, et Dupleix reprend le cours de ses vastes desseins dont la guerre a interrompu l'exécution. Il était persuadé (et, préservé des excès de l'ambition, ce système pouvait être juste) que la compagnie française, incapable de lutter avec la compagnie anglaise par ses propres moyens, ne serait jamais puissance commerçante avec avantage, si elle n'était puissance territoriale. Dépossédé de Madras et de ses dépendances, il cherche ailleurs ce territoire qu'il a résolu d'acquérir. Divers prétendans se disputaient la soubabie du Décan et la nababie du Carnate. Dupleix intervint dans leurs différends, et, après une suite rapide d'entreprises aventureuses et d'événemens romanesques, il obtint de la

reconnaissance du compétiteur, qu'il fit triompher dans le Décan, un vaste accroissement des territoires de Pondichéry et de Karical, et la ville de Mazulipatam avec les terres environnantes. Il fut moins heureux dans le Carnate. La compagnie anglaise, sans rompre ouvertement la paix, avait donné des secours au prétendant que rejetait Dupleix. Deux habiles officiers, *Lawrence* et *Clive*, avec d'excellentes troupes et l'alliance des Marattes et des princes de Tanjaour et de Mysore, accablèrent le parti français de revers multipliés. Dupleix n'avait point d'alliés considérables dans le Carnate; il ne recevait point de renforts d'Europe, ou, suivant son expression, on ne lui envoyait, sous le nom de recrues, *que la plus inepte et la plus vile canaille*, qui ne savait que fuir, trahir et déserter.

Ces difficultés firent briller au plus haut degré son génie fécond et hardi; mais enfin elles consumèrent ses ressources, et la compagnie, qu'il avait long-temps abusée par l'assurance des résultats les plus avantageux, et qui, sur un rapport du 30 juin 1752, croyait avoir dans l'Inde, *toutes dépenses payées, un fonds d'avance de plus de* 24,000,000, apprit avec étonnement, par une lettre du conseil de Pondichéry, du 19 février 1753, que, *loin d'avoir un fonds d'avance, elle redevait plus de* 2,000,000. Les directeurs de la compagnie, qui n'avaient jamais goûté les grands desseins de Dupleix, envisagèrent ce déficit en marchands trompés dans leurs spéculations. Au lieu de comprendre que le gouverneur n'avait pu poursuivre, sans des frais immenses, l'exécution de ses plans; que s'il avait échoué dans le Carnate, on devait s'en prendre au peu d'aide qu'il avait reçu; que des entreprises telles que les siennes, ne s'accomplissaient point sans des efforts et des sacrifices considérables, et qu'il fallait savoir perdre pour gagner plus tard, ils conclurent au rappel de l'homme qui voulait conquérir des royaumes à des gens qui ne demandaient que des dividendes. Le cabinet de Versailles seconda cette résolution pusillanime. La cour de France, d'abord charmée des succès de Dupleix, l'avait récompensé en le décorant du cordon rouge et du

titre de marquis. Mais depuis, effrayée de ses desseins gigantesques, elle l'avait laissé sans secours et lui avait même prescrit de renoncer à la nababie du Carnate. Le ministère anglais, inquiet et jaloux de notre influence toujours croissante dans l'Inde, demandait le rappel de Dupleix, sous prétexte que son génie remuant compromettait la paix du monde en troublant celle de l'Asie. Les cabinets de Londres et de Versailles, dans la crainte que le feu de la guerre, concentré depuis six ans dans l'Inde, ne se rallumât en Europe, se concertèrent pour rapprocher les deux compagnies. On admit en principe un traité conditionnel qui devait établir entre elles une entière égalité de territoire, de forces et de commerce sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. Deux commissaires pacificateurs, *Godeheu* pour la France, *Sunders* pour l'Angleterre, furent envoyés dans l'Inde, et conclurent le 2 octobre 1754 entre les deux compagnies une convention portant qu'elles jouiraient sans trouble et sans contestation de leurs possessions respectives, et qu'à l'avenir elles ne prendraient aucune part aux démêlés des princes du pays. Le commissaire français, après avoir vérifié le déplorable état des finances de la colonie, signifia à Dupleix son rappel. Celui-ci s'indigna que son successeur, au lieu d'employer au siége décisif de Tritchinapaly les troupes qu'il avait amenées, eût traité avec les Anglais. Il prétendit que par cette conquête la compagnie française, triomphante sans retour, eût retrouvé sur-le-champ l'immense profit des possessions qu'elle avait si glorieusement acquises; et, toute problématique que puisse paraître cette assertion, ce que la compagnie anglaise a fait depuis fournit un argument assez spécieux à ceux qui ont persévéré dans leur admiration pour le génie et les projets de Dupleix. Du reste, il se soumit sans résistance à l'ordre qui le rappelait, et quitta, en pleurant de sensibilité et d'orgueil, cette terre de l'Inde où, depuis plus de trente années, il avait attaché tant de grandeur au nom français, où il était monté lui-même au rang des souverains, où il avait vu frapper des médailles en son nom et s'élever

la ville de la victoire de Dupleix (*Dupleix-Fateabad*). L'ingratitude qui l'arrachait au théâtre de sa gloire, lui réservait à Paris de nouvelles douleurs. En vain il y réclame 7,500,000 livres qu'il prétend avoir avancés pour la compagnie de ses deniers et de ceux de ses amis. Après neuf ans de délais, de rebuts et d'humiliations, il meurt dans l'indigence (1763), lui qui a disposé des trésors de l'Inde; il meurt, trois jours après avoir publié un mémoire, où, répandant l'amertume de son cœur navré de désespoir, il proclame sa gloire, sa misère et l'éternelle honte de ses persécuteurs.

La suprématie qu'il avait voulu donner dans l'Inde à ses concitoyens, rejetée par la France, va bientôt passer à l'Angleterre. Vers le temps de la disgrâce de Dupleix, mourut Allaverdi, usurpateur des provinces de Bengale, de Bahar et d'Orixa. Son successeur, Souradja-Dowla, était animé d'une haine violente contre les Anglais. En 1756, il surprit Calcutta sans défense, et s'en empara. La compagnie anglaise fut un moment menacée de sa ruine. Elle en fut préservée par les succès du colonel Clive, qui reprit Calcutta et tous les établissemens anglais du Gange, et obtint de Souradja-Dowla un traité avantageux.

Au moment où la compagnie anglaise était engagée dans cette guerre, elle apprit qu'une rupture venait d'éclater entre l'Angleterre et la France. Dirigée par Dupleix, la compagnie française se fût indubitablement déterminée à soutenir les princes du Bengale et à former contre les Anglais une confédération redoutable; mais des vues étroites et de faux calculs lui firent désirer une convention particulière qui établit la neutralité relativement aux deux compagnies. Aux termes de cette convention, les Français de Chandernagor avaient refusé leur secours au soubah Souradja-Dowla. Ils furent victimes de leur bonne foi. Vainqueurs du soubah, les Anglais violèrent aussitôt la neutralité et s'emparèrent (1757) de Chandernagor, qui fut détruit et renversé *pour n'être jamais restauré*. Souradja-Dowla leur portant encore ombrage, ils conspirè-

rent sa perte avec Jaffar-Aly-Khan, son principal ministre. A la bataille de *Plassey*, la perfidie de ce traître ménagea aux Anglais une victoire facile. Pour prix de ce service, ils le reconnurent souverain de Bengale, d'Orixa et de Bahar à la place de Souradja-Dowla, lâchement égorgé dans sa fuite. Le nouveau soubah, tout dévoué aux Anglais dont il tenait sa puissance, abandonna à leurs troupes 12,000,000 qui furent partagés entre les soldats. La compagnie reçut plus de 50,000,000 des trésors de Souradja-Dowla. Jamais elle n'avait eu en sa possession un tel capital, et cependant ce n'était là qu'un faible commencement de l'opulence où elle devait parvenir quelques années après.

Cet accroissement de puissance lui permet de pousser la guerre avec vigueur et de reprendre l'ascendant que Dupleix lui avait fait perdre. A cette époque, la compagnie française possédait, aux côtes d'Orixa et de Coromandel, Mazulipatam avec quatre districts, Pondichéry avec un grand territoire, Karical et l'île de Chéringham, possessions considérables, mais trop éloignées les unes des autres pour se prêter un mutuel secours. Dans le Décan, le marquis de *Bussy*, ancien et digne lieutenant de Dupleix, avait maintenu jusqu'à un certain point notre influence. Dans les circonstances où se trouvait la compagnie, c'était à ce chef, déjà célèbre dans l'Inde, qu'il convenait de confier la direction des affaires. Le cabinet de Versailles lui préféra l'irlandais *Lally*, vaillant officier, loyal et plein d'honneur, qui s'était distingué par plusieurs actions d'éclat, mais qui ne joignait pas la prudence à la bravoure, d'un caractère indomptable, d'une brusque franchise, l'homme enfin le moins pourvu de l'adresse et de la modération nécessaires dans des contrées lointaines et dans des temps difficiles. En qualité d'Irlandais réfugié, il nourrissait une haine profonde contre l'Angleterre. A peine arrivé à Pondichéry (1758), il la signala par des attaques promptes et heureuses contre Goudelour, ville anglaise voisine de cette colonie, contre le fort St.-David, surnommé le *Berg-op-Zoom* de l'Inde,

et contre Divicotté. Toutes ces conquêtes furent faites en trente-huit jours. C'était un début brillant et de bon augure, mais qui fut démenti par l'avenir. Ayant chassé les Anglais de tout le sud de la côte de Coromandel, Lally veut les poursuivre jusque dans Madras. Pour former le siége de cette ville, il rappelle du Décan Bussy avec une partie de ses troupes, et lui écrit : *Toute ma politique est dans ces cinq mots ; ils sont sacramentels :* PLUS D'ANGLAIS DANS LA PÉNINSULE. Mais les moyens lui manquent pour accomplir son entreprise. Le comte *d'Aché*, commandant de l'escadre française, récemment surpris et défait par l'amiral Pocock, se déclare hors d'état de concourir au siége de Madras. Lally est forcé de l'ajourner. Dans le même temps, *Leyrit*, gouverneur de Pondichéry pour la compagnie, lui signifie que *passé quinze jours, il ne se chargeait plus de payer ni de nourrir l'armée*. Alors on propose au gouverneur-général d'aller, à cinquante lieues, exiger du rajah de Tanjaour 13,000,000 dus par ce prince à la compagnie des Indes. Il part, et, malgré la disette dont souffre l'armée par suite de la disparition du munitionnaire-général qui s'est enfui avec les fonds, il arrive devant la capitale du rajah. Tandis qu'il en presse le siége, on apprend que l'escadre a éprouvé une seconde défaite, que Karical et même Pondichéry sont menacés. Lally revient sur ses pas et exécute habilement une longue et difficile retraite. A son approche, les Anglais se replient sur Madras. Il veut les y suivre; l'escadre s'y refuse encore. Lally tente une autre entreprise ; pendant que la flotte anglaise hiverne à Bombay, il va s'emparer d'*Arcate*. Mais toujours ses vues se reportent vers Madras. Enfin, entraîné par sa mauvaise destinée, avec une faible armée et des ressources insuffisantes en munitions et en artillerie, il met le siége devant cette ville pourvue d'une garnison nombreuse et dans le meilleur état de défense. Après trois mois de vaillans, mais inutiles efforts, il se retire (février 1759), ayant perdu l'élite de ses troupes.

De retour à Pondichéry, il s'en prend de ses revers au conseil et aux membres de l'administration. Au lieu de

s'attacher les cœurs dans le danger par des formes douces et conciliantes, il les irrite et les aliène par la violence, par la menace, par des emportemens furieux. A la vérité, il y avait dans la colonie une foule de désordres et d'abus désastreux qui révoltaient sa loyauté et qu'il était difficile de voir de sang-froid et d'attaquer sans être haï. Mais l'impétueuse irascibilité de Lally semblait provoquer les haines, et il s'était formé contre lui une ligue de tous les gens intéressés aux prévarications contre lesquelles il tonnait sans cesse avec l'accent de la colère et dont une conduite également ferme et mesurée eût pu seule arrêter le cours, si toutefois la réforme n'était pas impossible et le mal incurable. En même temps que la résistance et, pour ainsi dire, la conspiration était dans le conseil, la révolte était dans l'armée. Précédé de neuf soulèvemens partiels, un soulèvement général y éclate le 17 octobre 1759. On devait aux soldats six mois de paie. Ils quittent leurs quartiers, élisent deux sergens pour généraux, donnent cinq jours pour aviser à leur paiement entier, et déclarent que, passé ce terme, ils se joindront aux Anglais. Lally et d'autres officiers les apaisent par de généreux sacrifices auxquels le conseil refuse de s'associer. Mais, quelque temps après (22 janvier 1760), l'armée ayant été battue à *Vandavachy*, l'esprit de rebellion se ranime, et le général est abandonné de sa cavalerie qui se vend à des chefs noirs. Enfin, le 18 mars, deux escadres et deux armées anglaises forment l'investissement et le blocus de *Pondichéry*. Durant dix mois, en butte à la famine, à la discorde, à de lâches tentatives d'assassinat, Lally, sans flotte et sans cavalerie, momentanément, mais vainement secouru par le célèbre Haïder-Aly, tint contre des forces vingt fois supérieures aux siennes. Enfin, n'ayant plus que 700 hommes exténués de besoin et de fatigues à opposer à 22,000, ayant épuisé ses vivres et ses munitions, il rendit Pondichéry sans capitulation (16 janvier 1761), et fut conduit prisonnier en Angleterre. Il avait dit : *Plus d'Anglais dans la péninsule*. Le vainqueur dit à son tour : *Plus de Français, plus de Pondichéry*; et

cette ville, naguère si florissante, n'est bientôt plus qu'un monceau de ruines. Un cri général s'élève contre Lally, qu'on accuse d'être l'auteur de cette catastrophe et de la perte de nos colonies en Orient. Ses nombreux et implacables ennemis, non contens d'exagérer, d'envenimer ses fautes réelles, lui imputent des crimes qu'il n'a pas commis et le signalent comme traître et concussionnaire. L'opinion irritée accueille aveuglément ces accusations injustes. Instruit de ce déchaînement, Lally obtient du gouvernement britannique la permission de revenir en France, et écrit au ministre Choiseul : *J'apporte ici ma tête et mon innocence*. Il n'entre point dans notre plan de raconter la longue et cruelle captivité, l'odieux procès, l'affreux supplice qu'il eut à subir. Il avait eu des torts graves, sans doute ; mais c'en était là une trop dure expiation, et son sang criera à jamais contre son jugement. Flétrie dès l'origine par la conscience publique, condamnée depuis par l'équitable Louis XVI, cette sentence soulèvera contre des accusateurs passionnés et des juges égarés les récriminations de la postérité la plus reculée, et l'histoire, qui ne porte point le baillon de Lally, déférera à l'exécration des siècles ses persécuteurs et ses bourreaux.

Les reproches que mérita son administration, ont été probablement exagérés par ses ennemis. Il est certain qu'il eut à lutter contre des difficultés immenses. Dans ses opérations militaires le long des côtes, il fut obligé d'agir, tantôt sans escadre, tantôt avec une escadre inférieure à celle des Anglais. Lorsqu'il voulut pénétrer dans le pays, ses alliés le secondèrent mal ; ses troupes se mutinèrent faute de paie ; et cependant, il gagna neuf batailles, prit dix places, et ne succomba que par la trop grande inégalité de ses forces. Dans le gouvernement civil, s'il s'attira la haine, ce fut par son intraitable intégrité peut-être autant que par la hauteur et la violence de ses procédés. Ses fautes ont sans doute précipité la ruine de la colonie : mais d'autres causes amenèrent aussi ce résultat déplorable. Les mœurs avaient promptement dé-

généré dans un climat voluptueux. Les guerres de Dupleix dans l'intérieur de l'opulente péninsule avaient été la source d'un grand nombre de rapides fortunes, et l'armée enrichie avait contracté de plus en plus les habitudes molles de l'orient. Les officiers et les employés qui n'avaient point partagé les chances et les profits de ces expéditions brillantes se dédommageaient par la prévarication et la vénalité. Ce n'était que largesses clandestines, présens corrupteurs et honteux trafics. Tous les emplois, toutes les grâces étaient à la faveur ou à l'enchère. Outre cela, l'esprit de parti travaillait l'administration et y fomentait la discorde. Toutes ces causes réunies concoururent à la chûte du grand édifice colonial élevé dans l'Inde par les Martin, par les La Bourdonnais, par les Dupleix, et dont la France n'a recouvré depuis qu'un faible et chancelant débris.

Par la paix de 1763, Pondichéry nous fut rendue, mais avec un territoire circonscrit de trois à cinq lieues vers le sud et l'ouest. La France recouvra aussi Karical, Chandernagor et tous ses comptoirs du Bengale, mais sous la condition expresse de n'établir aucune fortification à Chandernagor et ses dépendances. L'abus de cette convention fut poussé si loin, qu'en 1770 le gouverneur de cette ville ayant voulu creuser un fossé pour donner cours à des eaux stagnantes de l'intérieur et de l'extérieur, une compagnie de pionniers, envoyée de Calcutta, détruisit les travaux et combla le fossé.

Toutes les colonies françaises avaient péri ; il fallut une création nouvelle. On commença par réédifier Pondichéry. Dès l'an 1769, la nouvelle ville renferma près de 30,000 habitans. La colonie fut sagement administrée par le nouveau gouverneur Law de Lauriston. Mais la puissance toujours croissante des établissemens anglais ne lui laissa plus qu'une existence précaire. Pondichéry sortit de ses ruines, mais ne releva jamais la tête à la hauteur de Madras et de Calcutta.

Les Anglais dominaient au Bengale. L'orgueil et la dureté de ces conquérans ne tardèrent pas à susciter la

guerre entr'eux et les princes indiens de leur voisinage. Deux coalitions se formèrent dans l'espace de trois années, et deux fois, aux batailles de *Suan* (1760) et de *Buzard* (1764), la discipline et le courage de quelques bataillons européens triomphèrent des innombrables armées de l'Inde et consolidèrent la puissance britannique en Orient. Vers ce temps-là, l'empereur mogol *Schah-Allum*, chassé de son trône et de sa capitale, implora l'appui des Anglais, qui lui promirent son rétablissement, et, pour prix de cette promesse qu'ils éludèrent ensuite, obtinrent de lui la cession authentique du Bengale en toute souveraineté. Ayant ainsi légitimé leur usurpation aux yeux des peuples de l'Inde, ils s'attachèrent à la pallier, à la déguiser en quelque sorte, par la conservation apparente des formes anciennes dans un pays où elles ont tant de pouvoir. C'était sous le nom d'un soubah qu'ils gouvernaient; et, tandis que cet instrument de leur adroite politique ne faisait que transmettre les ordres délibérés dans le conseil de Calcutta, les Indiens, trompés par les dehors, se croyaient encore assujétis à un vice-roi du Grand-Mogol.

Souveraine et dominante au Bengale, la puissance anglaise devait trouver des adversaires redoutables dans la presqu'île même de l'Inde, les Marattes, le Nisam ou prince du Décan et surtout le régent de Mysore, le célèbre *Haïder-Ali*, surnommé le *Frédéric de l'est*. D'un caractère ardent et impétueux qui le portait aux grandes entreprises, Haïder était né avec le génie des armes. Fils d'un officier mogol qui, en défendant la forteresse de Colar, avait péri glorieusement, lui-même, dès l'âge de vingt-un ans, avait déjà fait une campagne brillante sur la côte de Coromandel et illustré son nom dans l'Inde et dans les camps français. En 1747, il s'empara de Bangalore, qu'il posséda comme vassal du rajah de Mysore. Il rendit à ce prince de grands services et le défendit avec succès contre les Marattes. Mais, en 1759, des intrigues de cour l'ayant rendu suspect, il crut ne pouvoir assurer que par un coup hardi sa vie et sa puissance menacées; il s'empara de la personne du rajah et de Seringapatnam, sa

capitale. Toutefois, mettant une apparence de modération dans son triomphe, il laissa à son ancien maître la souveraineté nominale, et se contenta de la place de dalaway ou premier ministre, et du titre de Béhadour (héros ou brave). Croyant son pouvoir bien affermi, il envoya à Lally, assiégé dans Pondichéry par les Anglais, un corps auxiliaire de 6,000 hommes. Le rajah qu'irritait sa dépendance profita de la sécurité de son ministre usurpateur pour tenter de secouer le joug avec l'aide des Marattes qu'il appela à son secours. Cet effort ne servit qu'à lui préparer une servitude plus étroite. Vainqueur en deux batailles, Haïder rentra en maître dans Seringapatnam, confina sous bonne garde le rajah dans son palais, ne lui laissa que le droit de délivrer quelques diplômes et de mettre son nom sur la monnaie, s'empara de ses trésors, de ses pierreries, et acheta du Grand-Mogol la concession de la principauté de Mysore et de Sérâ, avec le brevet de *heft-hézary*, ou chef de 7,000 hommes, et le titre pompeux de lieutenant de l'empereur. Son ambition croissant avec sa fortune, dans l'espace de quelques années il joignit au pays de Mysore, de Serâ, de Bangalore, dont il était déjà en possession, le canton de Bednor dont il fit la conquête en 1763, ceux de Canara, de Courga, de Sounda, et enfin celui de Calicut. Sous prétexte que les Maldives avaient long-temps dépendu des souverains malabares, il prit le titre de roi des douze mille îles. Alarmés de sa puissance (il avait 110,000,000 de revenu et une armée de près de 200,000 hommes, dont 25,000 cavaliers et un corps de 1200 Français), les Anglais avaient formé contre lui une triple alliance avec les Marattes et le Nizam du Décan. Mais ses trésors et sa politique rompirent la coalition et attirèrent même le Nizam dans son parti (1767). Les deux princes envahirent de concert les possessions anglaises. L'armée du Nizam ayant été mise dans une déroute complète, Haïder demeura seul chargé du poids de la guerre. Secondé de son fils, le jeune *Typou-Saëb*, il la fit durant deux années avec une merveilleuse habileté, quoiqu'avec des succès divers,

et enfin il la termina sous les murs de Madras (15 avril 1769) par un traité en vertu duquel le nabab d'Arcate, protégé des Anglais, dut abandonner la ville et forteresse d'Oscotta et payer au régent de Mysore un tribut annuel de 1,400,000 livres.

Humiliés par cette paix peu honorable sur la côte de Coromandel, les Anglais se dédommagèrent bientôt dans l'Indostan de cette disgrâce momentanée. En 1771, ayant à se plaindre du grand-mogol Schah-Allum, ils s'emparèrent de Corah et d'Allahabad, et, disposant de ces provinces en souverains, ils les cédèrent au nabab d'Oude, Soudjadowla, sous la condition d'un tribut de 25,000,000 par an.

Peu de temps après, la guerre du Rohilkend leur procura un nouvel accroissement de puissance. En 1773, ils firent avec leur vassal, le nabab d'Oude, la conquête de ce pays, que Soudjadowla eut la permission de réunir à sa nababie, moyennant une augmentation de 4,000,000 dans son tribut, et la cession de la province de Bénarès qui étendit la puissance des Anglais jusqu'aux extrémités du Bengale et mit sous leur domination une ville célèbre, antique siége de la science des brames, Bénarès, non moins révérée parmi les Indous que la Mecque parmi les Musulmans.

Mais les dominateurs du Bengale en devinrent bientôt les oppresseurs. La compagnie anglaise, qui avait longtemps marché dans les voies d'une saine politique et d'une sage modération, sentit l'enivrement de la prospérité et fit regretter aux peuples du Bengale le despotisme de ses anciens maîtres. Toutes les branches du pouvoir judiciaire et exécutif passèrent des naturels du pays aux mains des conquérans dont la volonté fit partout la loi. Tous les postes et emplois lucratifs, toutes les places importantes furent occupées par les Anglais. L'autorité du soubah, déjà restreinte, fut complètement anéantie. Tributaire et captif de la compagnie, il ne put faire ni la guerre, ni la paix, ni nommer ses ministres, ni commander ses troupes, ni administrer ses finances, ni rendre la justice à

ses sujets. L'usurpation, qui opprima le souverain, ne ménagea pas plus les peuples. Considérés par un gouvernement avide comme propriété et marchandise, ils gémirent sous un régime odieux dont le but principal était l'extorsion et la rapacité. Les déprédations exercées sur les laboureurs furent telles que de vastes districts de terres fertiles furent abandonnés et devinrent des landes incultes et désertes. D'autre part, un exécrable monopole fit sa proie de toute l'industrie du pays. Les cruautés par lesquelles on extorquait aux artisans le produit de leur labeur furent si recherchées et si insupportables, particulièrement à l'égard de ceux qui fabriquaient les soieries, que plusieurs de ces malheureux se coupaient le pouce et s'estropiaient volontairement, pour se rendre incapables d'un travail qui les exposait à tant de maux. La soif de l'or toujours croissante étendit bientôt ce monopole sur les denrées de première nécessité, et jusque sur le riz, la principale nourriture des habitans. Livrées à la merci des tyrans, les moissons diminuèrent; puis, vint la disette; puis, des épidémies meurtrières, engendrées par de mauvais alimens. Enfin, pour combler tant de misères, la sécheresse, en 1769, ayant fait périr les récoltes, il y eut une famine affreuse, dont les horreurs s'accrurent de toute l'inhumanité du monopole, et le Bengale ne fut plus qu'un vaste tombeau sur lequel, comme des vautours, planaient les insatiables acapareurs. Tels furent les profits de leur infâme trafic, qu'un de ces monstres, naguères dépourvu de toute fortune, expédia en Europe, aussitôt après la famine, 14,000,000 de livres.

Il semble que la compagnie ne dût avoir rien plus immédiatement à cœur que de réparer ces désastres. Et cependant, quoiqu'elle eût tiré du Bengale pendant dix ans un revenu annuel de 36,000,000; quoique, indépendamment de cette somme immense, le pillage de cette contrée, dans le même espace de temps, eût rapporté aux brigands qui l'exploitaient plus de 200,000,000; quoique les sources qui avaient donné tous ces trsécors fussent évidemment diminuées par les guerres, les révolutions et les

exactions les plus destructives ; quoique le peuple fût réduit au désespoir et que la famine eût devoré 3,000,000 d'hommes, les directeurs, dans leur lettre générale du mois d'avril 1771, observent que « c'était l'instant même » de mettre en usage tous les moyens possibles, pour » profiter des avantages que leur promettait la possession » du Bengale. » Ainsi, après l'effroyable calamité dont respirait à peine un pays qui, dans le court espace de dix ans, lui avait produit près de 600,000,000, la compagnie anglaise (tant la tyrannie mercantile est de toutes la plus inhumaine), n'a qu'une pensée, n'exprime qu'un vœu ; et c'est d'extorquer de nouvelles richesses à ce pays désolé par tant de fléaux.

Cependant, sous l'administration d'*Hastings*, nommé en 1772 gouverneur-général du Bengale, il y eut des tentatives de réforme dans le régime vicieux de la colonie. Témoin de la dilapidation des finances, Hastings essaya d'y rétablir l'ordre en supprimant des dépenses excessives et inutiles ; il chercha aussi à alléger le fardeau des peuples, modéra les frais de perception, institua des cours provinciales pour s'opposer aux actes arbitraires non moins préjudiciables à la compagnie qu'aux naturels du pays. De sages mesures, exécutées avec fermeté, commençaient à changer la face des choses. Mais les préposés, dont ces utiles innovations contrariaient la cupidité, en arrêtèrent bientôt les heureux effets. Hastings lui-même changea de conduite, soit que les obstacles qu'on lui suscitait amortissent son zèle et sa bonne volonté, soit que l'exemple contagieux des grandes fortunes qui s'élevaient autour de lui le dégoûtât d'un désintéressement qui nuisait à ses avantages particuliers sans fruit pour la chose publique.

Les déprédations exercées sur les Indiens, en procurant aux premiers exacteurs des richesses soudaines et prodigieuses qu'ils venaient étaler en Europe, avaient fait croire à l'agiotage que l'Inde était un fonds inépuisable qui devait rapporter à la compagnie des bénéfices illimités. De là, une hausse rapide de ses actions qu'on se disputait avec une espèce de frénésie par le désir de

participer à ses succès futurs regardés comme infaillibles. L'illusion s'évanouit bientôt. Après avoir, à force d'extorsions, satisfait durant quelques années à la cupidité de ses actionnaires, la compagnie s'aperçut, à la diminution de ses revenus dans le Bengale dévasté par ses agens, qu'il n'est point de sources de richesse si abondantes que ne tarisse la tyrannie. Ne tirant plus de l'Inde aux abois le tribut accoutumé, elle se trouva, au commencement de 1773, dans un état si alarmant, qu'elle parut menacée d'une banqueroute prochaine. Alors le ministère vint à son secours et prévint sa ruine en lui prêtant une somme de 31,500,000 livres, et en la déchargeant d'une contribution annuelle de 9,000,000 qu'elle payait au fisc depuis 1769. Mais ce fut à condition que le gouvernement d'Angleterre aurait désormais une inspection immédiate sur les opérations politiques de la compagnie dans l'Indostan. Un plénipotentiaire fut envoyé au nom du roi comme modérateur des intérêts de tous. Mais les agens de la compagnie, accoutumés à exercer une autorité absolue et sans contrôle, s'appliquèrent et réussirent à rendre illusoire le pouvoir de ce ministre de la royauté. Sa mission fut aussi stérile qu'elle était noble, et le système d'oppression, qu'il était destiné à détruire ou du moins à mitiger, prévalut contre elle.

Tyrans détestés du Bengale, les Anglais n'étaient guères moins haïs sur la côte de Malabar, où la présidence de Bombay favorisa l'usurpation parricide de *Ragobah*, qui, par l'assassinat de son neveu, s'éleva à la dignité de peschwa des Marattes occidentaux. Les dispositions de ces peuples contre les protecteurs d'un tyran abhorré n'échappèrent point à Haïder-Aly. Depuis deux années il faisait aux Marattes une guerre qui n'avait produit aucun résultat important. Il signe la paix et les réunit avec le Nizam du Décan dans une ligue contre l'ennemi commun. La guerre de l'indépendance des Etats-Unis ayant éclaté sur ces entrefaites, la coalition allait s'accroître naturellement des Français qui s'étaient déclarés pour les insurgés Américains. Jamais la compagnie anglaise ne s'était

vue dans une position aussi critique. Mais, se hâtant d'agir, elle surprend les établissemens français de Chandernagor, de Karical et de Mazulipatam, et met le siége devant *Pondichéry* qui capitule le 18 septembre 1778. Par ses adroites négociations, elle réveille l'ancienne haine des Marattes et du Nizam contre l'usurpateur de Mysore, et, sans renoncer d'abord à la coalition, ils ne font que de faibles efforts pour en procurer le succès. Haïder, presque abandonné à ses propres forces, redouble d'énergie. Au mois de juillet 1780, il fond sur le Carnatic et désole horriblement cette contrée. Ayant mis le siége devant Arcate, il défait successivement le colonel Bayley et le général Hector Munro, accourus au secours de cette ville, qui capitule vers la fin d'octobre. Mais un corps de 7,000 hommes arrive du Bengale sous les ordres du général Eyre Coote au mois de janvier 1781, et force Haïder à une retraite précipitée. Celui-ci apprend en même temps la prise de ses forteresses de Calicut et de Mangalore, et la destruction de sa flotte dans ce dernier port. Cherchant à lasser son ennemi, il évitait avec soin une bataille générale. Mais Eyre Coote le joint le 1er. juin et parvient à engager un combat qui se termine par la déroute complète d'Haïder. Le régent n'est pas plus heureux le 27 août suivant à la sanglante bataille de *Perimbâkem,* que suit un troisième revers, la défaite d'une armée qu'Haïder avait dirigée contre Telitchéry sur la côte de Malabar. Cependant aucune de ces actions n'était décisive, et l'arrivée d'une flotte française vint rétablir l'équilibre qui penchait en faveur des Anglais.

Durant cette active et meurtrière campagne de 1781, les Anglais, dont la marine suivait un but constant, celui d'anéantir dans les parages de l'Inde les deux seules puissances capables de leur en disputer le commerce, s'étaient emparés de plusieurs possessions hollandaises, telles que Paliacate, Bublipatnam, Negapatnam, Chinchura, la baie de Trinquemale et une partie de l'île de Ceylan. La France, pour venger ses pertes et celle de la Hollande, qui réclama son alliance et sa protection, mit enfin en

mer une flotte nombreuse sous le commandement du *bailli de Suffren*. Cet habile marin, ayant enlevé sur son passage un vaisseau anglais de cinquante canons et battu quelque temps après l'amiral Hughes, débarqua à Porte-Nove un corps français qui se joignit à l'armée d'Haïder et lui rendit la supériorité qu'elle semblait avoir perdue. Le 26 janvier 1782, Typou-Saëb remporta un avantage signalé sur le colonel Braithwaith sorti de Tritchinapaly avec 4,000 hommes pour aller renforcer la garnison de Madras. Ce succès fut couronné le 8 avril par la prise de Goudelour. Dans le même temps, Suffren poursuivait sur les mers le cours glorieux de ses exploits, et un nouveau renfort de troupes françaises arrivait sous la conduite du marquis de Bussy. Mais, par compensation, les Anglais achevaient de détacher le Nizam et les Marattes de l'alliance d'Haïder, et s'emparaient de Bednor, une de ses plus importantes places dans le Malabar. Enfin, le 2 juin, Eyre Coote l'amena à une bataille dont l'issue fut encore la déroute des Indous. Cette suite de revers aggravant les douleurs d'un mal cruel dont Haïder souffrait depuis long-temps, il mourut dans Arcate le 7 septembre 1782. Haïder est sans contredit un des personnages les plus remarquables de l'Asie moderne. Né dans une condition privée, il s'éleva par ses talens à la souveraineté d'un puissant royaume. Dépourvu d'éducation, il y suppléa par sa profonde sagacité et sa prodigieuse mémoire; il parvint à parler avec pureté sept ou huit idiômes de l'Inde. Habile capitaine, il établit dans son armée une discipline inconnue jusqu'à lui aux troupes indiennes et rivalisa souvent de tactique avec les troupes anglaises. Au génie de la guerre il joignit celui du gouvernement, rendit la justice avec une grande impartialité, et encouragea l'agriculture et le commerce. Contemporain du grand Frédéric, auquel les Français l'ont comparé, il lui ressembla en effet par plus d'un endroit; comme lui ambitieux, actif, fécond en ressources, guerrier, administrateur et politique. Sa mort délivra les Anglais d'un ennemi redoutable par ses talens, par sa constance,

par ses richesses, et surtout par la haine qui l'animait contre eux.

Il eut pour successeur son fils *Typou-Saëb,* qui continua la guerre avec des succès divers. Il perdit l'alliance française par le traité que signèrent la France et l'Angleterre le 3 novembre 1783. Ce traité restituait à la France Pondichéry, Karical, Chandernagor et leurs dépendances; à la Hollande, ses anciennes possessions, excepté Negapatnam qui demeura aux Anglais. Typou-Saëb, réduit à ses seules forces, ne tarda pas à désirer la paix. Le 11 mars 1784, elle fut signée à Mangalore entre ce prince et la compagnie anglaise qui se rendirent mutuellement leurs conquêtes et les prisonniers. Ainsi se termina cette guerre qui avait menacé les possessions anglaises d'une destruction générale, et qui, malgré les efforts d'Haïder et les victoires de Suffren, laissa la domination anglaise affermie aux Indes plus que jamais.

Cependant, à l'époque même de son triomphe, des politiques prédisaient sa ruine prochaine. Considérant l'appareil d'attaque et de défense que la compagnie est obligée d'entretenir d'un bout de l'Inde à l'autre pour protéger son monopole, les frais énormes que nécessite son gouvernement spoliateur, les dilapidations de ses agens, la haine de ses sujets, la jalousie de ses voisins, l'exemple donné aux princes du pays par les deux conquérans mysoriens, Haïder et Typou-Saëb, la puissance menaçante des Marattes, ils ont proclamé que le colosse britannique dans l'Inde reposait sur des bases fragiles, et tomberait sous les coups du premier chef entreprenant qui saurait faire de l'exécration générale que les Anglais ont encourue le lien d'une coalition libératrice. Et déjà, cinquante ans se sont écoulés depuis ces prophéties, et l'édifice monstrueux, dont les fondemens ont été posés en 1757 dans le Bengale et qui de là s'est étendu jusqu'à l'extrémité du golfe de Cambaye et jusqu'au pied des montagnes du Thibet, subsiste encore. L'Inde garottée attend encore son libérateur.

CHAPITRE XI.

SECTION PREMIÈRE.

Du Brésil et de l'Amérique-Espagnole pendant le 18e siècle.

Brésil. — Après la guerre qui affranchit le Brésil de la domination hollandaise, cette riche contrée répara promptement ses ruines au sein de la paix par l'industrie et le commerce. Un seul district, celui de *St.-Paul*, voisin des possessions espagnoles du Paraguay, dédaignait les occupations paisibles pour les entreprises audacieuses. Cette colonie était composée d'une population inquiète et turbulente, née du mélange de la race brésilienne avec la lie des différens peuples de l'Europe et connue sous le nom de *Mamelucs*, que lui fit donner sa ressemblance avec la soldatesque de l'Egypte moderne. C'était par le commerce des esclaves que s'étaient primitivement enrichis les Paulistes ou Mamelucs. Aussi s'étaient-ils montrés les implacables antagonistes du système de civilisation chrétienne et persuasive introduit au Brésil et au Paraguay par les jésuites portugais et espagnols, et qui, basé sur la conversion des Indiens, était regardé par les colons de St.-Paul comme tendant indirectement à l'abolition du commerce des esclaves. Les incursions dévastatrices des Mamelucs chez les peuplades converties du Paraguay avaient déterminé le pape Urbain VIII, sur la demande des missionnaires et de la cour de Madrid, à menacer des foudres ecclésiastiques les auteurs des excès dont les nouveaux chrétiens d'Amérique étaient victimes. Les Paulistes avaient répondu au bref pontifical en chassant les jésuites de leur ville ;

puis, ajoutant la ruse à la violence pour détruire l'influence des missionnaires, ils avaient annoncé aux sauvages qu'il n'existait aucune différence essentielle entre la religion chrétienne et la croyance des devins du Brésil. Ils avaient nommé un chef de l'église sous le nom de pape, institué des prêtres et des évêques, qui, célébrant la messe, pratiquant la confession, traçant sur des livres prétendus saints des caractères inconnus et mystérieux, imitant les convulsions et le délire religieux des devins, avait captivé l'esprit crédule des Indiens par un mélange monstrueux des cérémonies du christianisme avec les cérémonies brésiliennes.

Cependant la population de la colonie s'accroissait rapidement. Bornée d'abord à une centaine de familles, elle était montée, vers le milieu du dix-septième siècle, à plus de 20,000 âmes, non compris les esclaves. Alors ce ramas de fugitifs de toutes les nations, de soldats, d'artisans, de religieux apostats, de créoles, de sauvages, de métis, s'était déclaré peuple libre, et, par ses formidables incursions, était devenu de plus en plus le fléau des colonies chrétiennes du Paraguay. Tant que dura au Brésil la domination espagnole, la république militaire de St.-Paul brava les édits de la cour de Madrid, les brefs pontificaux, le tribunal du saint-office chargé d'en poursuivre l'exécution, et continua ses brigandages. Après la révolution de Bragance, ils redoublèrent et se changèrent en guerre réglée, jusqu'à ce qu'enfin, la cour d'Espagne ayant autorisé l'usage des armes à feu dans les colonies du Paraguay pour repousser les agressions des Paulistes, ceux-ci se trouvèrent contenus de ce côté et renoncèrent à leurs incursions.

Alors le génie de ces hommes avides et entreprenans se tourna vers la recherche de l'or. Jusque-là on ne l'avait recueilli au Brésil que dans le lit des rivières, des torrens et des ravins. Cette tâche était imposée à des esclaves nègres qui, chaque soir, devaient en rapporter à leur maître le huitième d'une once. Les Paulistes s'en procurèrent une exploitation plus abondante. Peu de temps après

s'être érigés en colonie indépendante, ils avaient découvert dans le district d'*Iaragua*, le Pérou du Brésil, une opulente mine d'or, d'où, pendant près de deux siècles, sont sortis des trésors immenses. Cette source de richesses ne suffit point à l'avidité des Paulistes. Excités à la fois par la soif de l'or et par le besoin d'une vie aventureuse et agitée, ils se lancèrent de toutes parts à la recherche du précieux métal. Une de leurs audacieuses caravanes, après une excursion de plus de cent lieues, dans un pays âpre et difficile, habité par des sauvages belliqueux, trouva les mines de *Sabara* et en prit possession vers 1690. Une autre bande, stimulée par cette découverte, pénétra dans les montagnes aurifères où s'éleva bientôt la fameuse *Villa-Rica,* établissement qui, vingt années après sa fondation, fut réputé le plus riche du globe. La renommée des trésors prodigieux que recelait le sein de ces montagnes y attira promptement, non-seulement de St.-Paul, mais de plusieurs autres lieux, de nombreux aventuriers. Les premiers occupans ayant voulu faire la loi aux nouveaux venus et leur imposer des conditions inégales, il y eut un sanglant combat, et les Paulistes, ayant été défaits, subirent la loi au lieu de la donner. Les uns et les autres la reçurent bientôt après d'une autorité plus puissante. Le régent de Portugal, *don Pédro*, voulut entrer en partage de tant de richesses. Il fit partir avec un corps de troupes *don Antonio d'Albuquerque,* investi du pouvoir civil et militaire, sous le titre de gouverneur du district des mines. Ayant réduit les deux partis à la subordination par la supériorité de ses forces et sa conduite habile et ferme, il jeta en 1711 les fondemens d'une ville régulière et dressa un réglement pour l'exploitation des mines et la distribution de leur produit entre l'état et les colons. Centre de richesses inépuisables, Villa-Rica ouvrit un grand commerce avec Rio-Janeiro. Mais tout-à-coup cette dernière ville fut frappée d'une catastrophe imprévue et menacée d'une destruction totale.

Le régent don Pédro, devenu roi après la mort d'Al-

phonse VI, ayant rompu les engagemens qu'il avait d'abord pris avec la France dans la guerre de la succession, s'était allié à l'Angleterre. Son successeur *Jean V* s'attacha à la même alliance et consomma l'asservissement du Portugal au patronage britannique. Les armateurs français punirent l'infidélité de la cour de Lisbonne par de riches captures sur le commerce portugais des deux Indes. Un officier de la marine royale, le capitaine Duclerc, médita une vengeance plus éclatante. En 1710, avec une petite escadre insuffisante pour l'exécution de son hardi projet, il parut devant *Rio-Janeiro* et tenta de s'en emparer par un coup de main. Repoussé par des forces supérieures dans un assaut téméraire, il est contraint de capituler, puis massacré avec une partie de ses compagnons au moment où ils posaient les armes. Cet odieux abus de la victoire ne devait pas rester sans châtiment. Quinze vaisseaux portent sur les bords où a péri le brave Duclerc, *Duguay-Trouin* et 4,000 hommes de débarquement. Un bombardement terrible jette la terreur dans Rio-Janeiro, qu'abandonnent sa garnison et ses milices. Une contribution de 600,000 cruzades sauve cette belle cité de sa ruine. Cette somme, une prodigieuse quantité de marchandises pillées ou enlevées, cinq bâtimens de guerre et plus de trente vaisseaux marchands pris ou brûlés, causent au Brésil un dommage de plus de 27,000,000 de livres, expiation du sang français inhumainement versé hors du combat.

Après la paix de 1713, Rio-Janeiro répara en peu de temps ses pertes. Cette ville était devenue l'entrepôt du produit des mines ; ce que les Paulistes voyaient avec jalousie. Il y eut parmi ceux de Sabara quelques mouvemens d'insurrection. Mais ils furent promptement réprimés. La fermeté d'Albuquerque maintint toujours ceux de Villa-Rica dans le devoir. Cette colonie prospérait merveilleusement. Dès 1713, la quantité d'or qu'on en tira fut si considérable, que le *quint* de la couronne (1)

(1) Le fisc percevait la cinquième partie de l'or des mines : c'est ce qu'on appelait le *quint*.

passa annuellement 12,000,000. Les Paulistes, non-contens de ce riche établissement, poussèrent leurs recherches de divers autres côtés. Ils découvrirent, sur les bords de la rivière del Carmen, les mines d'or de Mariana, et quelques années après, celles de Cuiaba et de Goyaz.

La période la plus productive des mines d'or du Brésil fut entre 1730 et 1750. Les droits de la couronne s'élevèrent alors à 25,000,000 par an; ce qui porte la totalité des produits à 125,000,000, non compris tout l'or que la fraude pouvait soustraire aux droits du roi, contrebande qui fut combattue par des réglemens rigoureux. Par l'exploitation de ces trésors, le Brésil, sous Jean V, prit une face nouvelle et enrichit la couronne et le commerce de Portugal, ou plutôt celui de l'Angleterre, dont Jean V avait subi la funeste influence. Sous *Joseph I*, le ministre *Pombal*, qui au dedans faisait tout plier sous sa volonté absolue, le roi, la noblesse et presque l'inquisition, souffrait avec peine cet asservissement de la nation à l'étranger. Il attaqua, mais timidement, les traités honteux conclus par Jean V avec l'Angleterre, et contraria plutôt qu'il n'entrava le monopole britannique. Sous la reine *Marie Ire*., qui succéda à Joseph en 1777, les limites jusqu'alors indécises des colonies américaines de l'Espagne et du Portugal, fréquent sujet de discorde entre les deux états, furent fixées par un traité (1778). Ce fut sous le même régne et lorsque les mines d'or commençaient à devenir moins abondantes, qu'une heureuse découverte, celle des mines de diamans, ouvrit aux colons du Brésil une nouvelle source d'opulence. Cette colonie, par sa richesse, par sa population, par ses agrandissemens dans l'intérieur des terres, avait doublé d'importance depuis le commencement du dix-huitième siècle.

AMÉRIQUE ESPAGNOLE. — Lorsque Philippe V fut appelé au trône d'Espagne, il trouva le commerce de ce pays avec ses colonies dans l'état le plus déplorable. Le mal s'accrut encore pendant la guerre de la succession. L'Angleterre et la Hollande, par la supériorité de leur

marine, interceptèrent toute communication entre les colonies de l'Amérique méridionale et leur métropole. L'Espagne, pour fournir à leurs besoins, fut obligée de se départir de ses maximes jalouses et d'ouvrir le commerce du Pérou aux Français ses alliés. Louis XIV en accorda le privilége aux marchands de St.-Malo qui se livrèrent à ce commerce avec ardeur et fournirent l'Amérique espagnole des marchandises d'Europe en abondance et à un prix plus modéré. Pour peu que cet état de choses eût subsisté, c'en était fait des exportations de l'Espagne. Aussi, la guerre terminée, Philippe V n'eut-il rien de plus pressé que de défendre l'admission des vaisseaux étrangers dans les ports du Pérou et du Chili, et une escadre espagnole fut employée à chasser des mers du sud ces intrus dont le secours n'était plus nécessaire. Mais, pour engager la reine Anne à la paix, Philippe avait consenti à charger le commerce espagnol d'une autre entrave presque aussi fâcheuse. Il avait accordé à la Grande-Bretagne non-seulement l'*assiento* ou le droit de porter des nègres aux colonies espagnoles, mais encore le privilége d'envoyer tous les ans à Porto-Bello un vaisseau de cinq cents tonneaux chargé de marchandises d'Europe. En conséquence, des commissionnaires anglais s'établirent à Carthagène, à Panama, à la Vera-Cruz, à Buenos-Ayres et en d'autres lieux. Le voile dont l'Espagne avait couvert jusque-là les affaires de ses colonies fut levé. Bientôt, d'après des informations authentiques, les négocians de la Jamaïque et des autres colonies anglaises surent quelles marchandises pouvaient être importées avec plus d'avantage dans les établissemens espagnols et purent organiser la contrebande avec plus d'assurance et d'étendue. Le principal agent de cette contrebande fut le vaisseau de Porto-Bello. Outre que la compagnie anglaise de la mer du sud le choisissait d'un port bien supérieur à celui qui avait été fixé par le traité de l'assiento, il était accompagné de deux ou trois bâtimens plus petits, qui, amarrés dans quelque anse voisine, renouvelaient clandestinement sa cargaison. Les inspec-

teurs du marché et les officiers de la douane, gagnés par des présens considérables, facilitaient cette fraude qui faisait passer presque tout le commerce de l'Amérique espagnole en des mains étrangères.

Le cabinet de Madrid, frappé de ces usurpations, s'efforça de les réprimer. Il établit des vaisseaux *gardes-côtes* dans les parages les plus fréquemment visités par les interlopes. La contrebande se récria contre cette mesure qui, soutenue et combattue par des violences réciproques, amena entre l'Angleterre et l'Espagne (1740) une guerre qui eut pour résultat d'affranchir cette dernière puissance de l'*assiento*, et de lui rendre, moyennant 100,000 livres sterling payables à la compagnie anglaise, la liberté de régler le commerce de ses colonies sans être gênée par aucun engagement avec une puissance étrangère. Jusque-là les Espagnols n'avaient approvisionné leurs possessions d'Amérique que par des envois qui se faisaient à des époques fixes et périodiques. Ce mode était sujet à de grands inconvéniens par les délais ou les obstacles que divers accidens apportaient quelquefois au départ des galions et de la flotte, par les variations dont cette incertitude frappait le prix des marchandises et par les occasions qu'il laissait aux interlopes anglais, français et hollandais de remplir les marchés de leurs denrées avant l'arrivée des navires d'Espagne. On permit donc qu'une partie considérable du commerce de l'Amérique fût faite désormais par des *vaisseaux de registre*. Ils furent expédiés par des marchands de Séville ou de Cadix, d'après une permission du conseil des Indes chèrement achetée, dans l'intervalle des saisons fixées pour le départ des galions et de la flotte annuelle. Dès-lors, les marchés d'Amérique, régulièrement alimentés de marchandises nouvelles, n'attirerent plus l'interlope par les mêmes espérances de gain, et l'habitant des colonies ne fut plus excité par les mêmes besoins à courir les chances hasardeuses d'un commerce de contrebande. L'avantage des vaisseaux de registre ayant été de plus en plus démontré par l'expérience, leur nombre s'accrut rapidement, et enfin, les galions, après

avoir été employés pendant plus de deux siècles, furent définitivement supprimés en 1748. Depuis ce temps, tout le commerce du Chili et du Pérou s'est fait par des vaisseaux particuliers expédiés de temps en temps et selon les besoins. Mais tous les vaisseaux de registre destinés pour la mer du sud étant toujours obligés de partir du port de Cadix et d'y revenir, cette branche du commerce de l'Amérique, même sous sa forme nouvelle et perfectionnée, demeura long-temps soumise aux entraves d'une espèce de monopole qui nuisit nécessairement à son succès, jusqu'à ce que des vues moins étroites prévalussent dans le cabinet espagnol.

L'Espagne, durant plusieurs siècles, avait été tellement préoccupée de la crainte d'ouvrir une route à quelque commerce illicite dans ses colonies, qu'elle s'était interdit à elle-même presque toute communication avec elles, excepté celle de ses flottes annuelles. Aussi, faute de correspondance régulière entre la métropole et ses établissemens d'Amérique, les opérations de l'état et des particuliers étaient ou fausses ou languissantes, et l'Espagne recevait souvent des étrangers les premières nouvelles des événemens les plus intéressans survenus dans ses propres colonies. Charles III, surmontant enfin les considérations jalouses qui avaient empêché ses prédécesseurs de porter remède à un mal si sensible et d'une guérison si facile, établit en 1764 des paquebots partant de la Corogne, tous les premiers jours de chaque mois, pour la Havane ou Porto-Rico, et tous les deux mois pour Rio-de-la-Plata. Cette extension de correspondance entraîna immédiatement une extension de commerce. Chacun des paquebots eut la faculté de faire pour l'Amérique une demi-cargaison de marchandises espagnoles, et de rapporter, en retour, à la Corogne, une égale quantité des productions de l'Amérique. Ce premier adoucissement à ces lois exclusives qui bornaient à un seul port le commerce du Nouveau-monde, fut bientôt suivi d'une concession encore plus importante. Charles III ouvrit, en 1765, à tous ses sujets d'Espagne, le commerce des

îles du Vent, Cuba, Hispaniola, Porto-Rico, la Marguerite et la Trinité. Ce privilége, qui renversa enfin toutes les barrières dont l'Espagne s'était efforcée pendant deux cent cinquante années d'environner son commerce avec l'Amérique, ne tarda pas être étendu à la Louisiane et aux provinces d'Yucatan et de Campêche. La sagesse de cette innovation se manifesta par de prompts et heureux effets, et, en moins de dix ans, le commerce doubla avec quelques-unes des contrées spécifiées dans l'édit, et tripla avec quelques autres.

L'Espagne, instruite par l'expérience de tout ce qu'elle gagnait à se relâcher de la rigueur de ses anciennes lois relatives au commerce des colonies, leva bientôt l'interdiction tyrannique qui prohibait, sous les peines les plus sévères, toute correspondance entre les différentes provinces situées dans les mers du sud. Quoique chacune d'elles eût des productions particulières dont l'échange eût ajouté à leur bien-être mutuel, le conseil des Indes désirait si fort qu'elles ne pourvussent à leurs besoins que par le moyen des flottes annuelles de l'Europe, qu'il avait interdit par des lois rigoureuses aux Espagnols du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, de Guatimula et de la Nouvelle-Grenade, de communiquer entr'eux. Cette tyrannie, la plus odieuse peut-être de toutes celles par lesquelles l'Espagne s'assura long-temps le commerce exclusif de ses établissemens d'Amérique, et la plus féconde en effets désastreux, cessa enfin par l'édit de 1774, qui permit à ces quatre grandes provinces de communiquer désormais librement.

En même temps que l'Espagne introduisait dans le système de son commerce avec le Nouveau-Monde des réglemens dictés par une politique plus éclairée et plus juste, elle réformait l'administration intérieure de ses colonies. Ce fut encore Charles III qui eut, avec son ministre des affaires de l'Inde, don Joseph Galvès, la gloire de cette amélioration. Par suite des progrès de la population et de la richesse des colonies, les cours d'audience se trouvaient surchargées d'affaires, et le nombre

des juges dont elles étaient originairement composées était devenu insuffisant, de même que leurs salaires étaient fort inférieurs à l'importance de leurs fonctions. Don Galvès ordonna en 1776 une réforme générale des tribunaux de justice en Amérique. Le nombre des juges fut augmenté dans chaque audience, et des pouvoirs plus amples, des honoraires plus considérables rehaussèrent la dignité de leur état. L'Espagne dut au même ministre une nouvelle division politique de ses provinces américaines. Déjà, en 1739, aux deux anciennes vice-royautés du Mexique et du Pérou on avait ajouté celle de la Nouvelle-Grenade. Mais l'immense étendue des possessions espagnoles rendit nécessaire la création d'une quatrième vice-royauté, dont la juridiction comprit les provinces de Rio-de-la-Plata, Buenos-Ayres, Paraguay, Tucuman, Potosi, Santa-Cruz-de-la-Sierra, Charcas et les deux villes de Mendoza et de Saint-Juan. Il y eut aussi huit capitaineries-générales indépendantes des vice-royautés, savoir : le Nouveau-Mexique, Guatimala, le Chili, Carracas, Porto-Rico, St.-Domingue, Cuba et la Havane, la Louisiane et la Floride.

Malgré les utiles changemens introduits dans leur administration, les colonies espagnoles ne parvinrent pas à toute la prospérité dont elles étaient susceptibles. Les réglemens de leur commerce avec la métropole gardèrent encore trop de leur ancienne rigueur et de leur premier esprit exclusif et systématique pour recevoir une parfaite exécution. Chargé par la législation d'impôts trop onéreux et gêné par des restrictions trop sévères, le commerce fut continuellement occupé à trouver les moyens d'éluder les édits. Il en résulta une vaste contrebande favorisée par les officiers même destinés à la réprimer, et privant le trésor royal de plus de la moitié du revenu qu'il eût dû tirer d'Amérique. La plus grande partie de ce qu'il en percevait était absorbée par les dépenses d'une administration compliquée, et il ne paraît pas que, déduction faite de tous ses frais, l'Amérique versât réellement plus de 40,000,000 par an dans le trésor de la

métropole. L'agriculture et l'industrie espagnole, depuis long-temps négligées pour l'or américain, eûssent été des mines plus fécondes que celles du Mexique et du Pérou.

SECTION II.

Etats-Unis d'Amérique.

Avant d'exposer l'histoire de la révolution qui amena l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, nous croyons devoir donner sommairement quelques détails sur l'origine et l'existence antérieure de chacun de ces états.

En 1584, le célèbre Walter Raleigh fit un voyage au Nouveau-Monde, reconnut tout le pays situé entre le vingt-cinquième degré de latitude et le golfe St.-Laurent, et nomma ce pays *Virginie*, en l'honneur de la reine Elisabeth. Raleigh, jusqu'à sa captivité, participa activement aux tentatives d'établissement qui furent faites dans cette contrée, dont une charte de la reine Elisabeth lui assurait, sous certaines réserves, la souveraineté. Mais, en 1606, Jacques I transporta son privilége à deux compagnies dites *de Londres* et *de Plymouth*. La première fonda sur les bords du fleuve Pawhatan (qui fut dès-lors appelé *James-river*) une colonie, dont les progrès furent d'abord forts lents. Les terres étaient cultivées en commun et les récoltes déposées dans des greniers publics. L'industrie, manquant de l'aiguillon de l'intérêt privé, fut languissante jusqu'au moment où, changeant de maxime, le gouvernement de la colonie fit des concessions de terres en toute propriété (1713), stimulant qui attira un assez grand nombre de nouveaux colons (1). Ceux-ci, que les premiers occupans préten-

(1) Ce fut peu de temps après ces concessions que la culture du tabac s'introduisit dans la Virginie. Cette plante, quoiqu'elle fût en horreur au roi, qui composa un écrit contre elle; quoiqu'elle eût pour adversaires les principaux membres du parlement et la compagnie même qui défendit de la cultiver;

daient dominer, s'élevèrent contre le régime arbitraire qui jusqu'alors avait prévalu dans la colonie, et demandèrent un gouvernement libre. Le 24 juillet 1621, la compagnie arrêta que la Virginie aurait à l'avenir un corps législatif, nommé *Assemblée générale*, consistant en un gouverneur, douze conseillers et des représentans du peuple; que les lois émanées de cette assemblée n'auraient d'abord d'effet qu'après avoir été ratifiées par la compagnie; mais qu'aussitôt que la colonie aurait un gouvernement régulier et bien établi, les ordres de la compagnie ne pourraient plus rien sur la colonie sans le consentement de l'assemblée générale.

La souveraineté que la compagnie avait conservée par ces concessions prudentes ne fut pas de longue durée. Jacques I, sous prétexte de mauvaise administration, l'en dépouilla pour se l'arroger à lui-même. La colonie fut alors soumise à l'autorité arbitraire des gouverneurs royaux. Son sort empira encore sous Charles I, qui fit le monopole du tabac. Enfin, la tyrannie du gouverneur Harvey excita tant de haine, qu'en 1636, dans un accès de fureur populaire, les Virginiens se saisirent de lui et le renvoyèrent en Angleterre. Charles blâma cette violence; Harvey reprit en 1637 le gouvernement de la colonie. Mais bientôt après, le roi, qui ne l'avait point d'abord révoqué, de peur de paraître céder à la révolte, le remplaça par sir William Berkeley, homme habile, intègre, conciliant, qui gagna les Virginiens par la sagesse de son administration, par la douceur de son caractère, et par la participation qu'il rendit au peuple dans le gouvernement de la colonie. Sa conduite produisit une telle révolution dans les esprits, que les colons, même après le supplice de Charles I, manifestèrent un inviolable attachement à sa famille et voulurent reconnaître son

---

quoiqu'elle ait un goût désagréable et qu'elle soit contraire à une sorte de propreté; cette plante triompha de tout, et, devenue, par un inconcevable caprice, d'un usage universel, elle fut une des productions dont le commerce d'Amérique tira le plus de profit.

fils aîné. Cromwell fut obligé d'envoyer une escadre pour les soumettre. Toutefois, ils ne capitulèrent qu'à la condition de jouir des mêmes priviléges et franchises et de la même liberté de commerce que le peuple d'Angleterre, d'avoir, comme auparavant, leur assemblée générale, et de n'être taxés que de son consentement.

Sous Charles II, que les Virginiens proclamèrent roi dès le mois de janvier 1659, lorsqu'il était encore réfugié en Hollande, le parlement établit un impôt sur les objets qu'on faisait passer d'une colonie à l'autre. Mais Charles, sur la réclamation des colons, décréta (19 avril 1676) qu'on ne pouvait grever d'impôts les habitans et propriétaires de la colonie, sans le consentement de l'assemblée générale, excepté par rapport aux denrées qui seraient importées de la colonie en Angleterre, lesquelles seraient sujettes aux droits établis par le parlement. Ainsi fut confirmée la capitulation de 1651, qui réglait la dépendance conditionnelle de la colonie relativement à la métropole. Dans le fait et dans le droit, cette dépendance n'était pas plus étroite que n'est actuellement celle du Hanovre. Toutes les lois étaient rendues au nom du roi et de l'assemblée de la colonie, avec cette formule : *Il est ordonné par sa très-excellente Majesté le roi, et du consentement de l'assemblée générale*, etc.

La compagnie de Plymouth, fondée en même temps que celle de Londres et à laquelle était assignée la Virginie septentrionale, n'avait obtenu aucun succès et s'était insensiblement éteinte. Mais l'intolérance de l'église anglicane à l'égard de toutes les sectes qui ne voulaient pas se *conformer* à ses règles et qu'on appelait pour cela *non-conformistes*, ayant ranimé le mouvement d'émigration qui s'était rallenti, une nouvelle compagnie se forma en 1620 sous le nom de *Conseil de Plymouth pour les affaires de la Nouvelle-Angleterre*, dénomination par laquelle on désignait le territoire qui lui était concédé. Les premiers colons qui émigrèrent sous ses auspices donnèrent au lieu où ils se fixèrent le nom de *New-Plymouth* (le nouveau Plymouth). Les années suivantes, il se fit d'autres établis-

semens, mais peu considérables jusqu'en 1628, où, l'incarcération de plusieurs membres du parlement, qui avaient parlé librement contre l'église anglicane, ayant ôté aux sectes anti-épiscopales tout espoir de réforme dans cette église, un grand nombre de dissidens résolurent d'aller chercher en Amérique la liberté de conscience. Leurs établissemens prirent une rapide extension; les plus considérables eurent lieu sur le golfe *Massachuset*, nom que prit ensuite toute la colonie. Dès 1628, ses accroissemens avaient nécessité la création d'un gouverneur qui fut assisté de dix-huit conseillers avec lesquels il exerça durant quelques années la puissance exécutive. Le pouvoir législatif fut confié au corps des propriétaires qui durent se réunir quatre fois par an et former une assemblée qui fut nommée cour générale. La plupart des colons de la Nouvelle-Angleterre étaient de zélés puritains. Leur église fut constituée selon les principes rigides et exclusifs de leur secte. Les droits politiques furent même subordonnés, dans leur société, aux opinions religieuses. L'assemblée générale décréta, au commencement de l'année 1631, que nul ne serait admis à voter dans les élections, ni ne pourrait être élu magistrat, ou faire les fonctions de juré, s'il n'était membre de l'église établie.

Le pouvoir législatif avait été exercé d'abord par le corps entier des hommes libres. L'accroissement de la population et sa dispersion sur une grande étendue de territoire rendit bientôt leur réunion difficile. Alors s'établit le système représentatif. En 1634, le peuple nomma ses députés qui constituèrent désormais la cour générale. Ils devaient s'assembler quatre fois par an, faire les lois, régler les impôts, les concessions de terre, agir enfin dans toutes les affaires de la communauté au nom de leurs commettans, sauf pour l'élection des magistrats et des autres officiers, à laquelle chaque colon devait participer personnellement. Telle fut la seconde constitution que se donna le peuple anglo-américain. La liberté qu'elle établissait, comparée au gouvernement arbitraire, quoique modéré, qu'affectait alors Charles II, multiplia les

émigrations. Elles devinrent si nombreuses qu'une ordonnance royale les défendit en 1637. Mais, selon l'effet ordinaire des prohibitions, le désir n'en fut que plus vif et l'impulsion plus entraînante. Plusieurs écrivains prétendent qu'avant 1640 il passa dans la Nouvelle-Angleterre environ 4,000 familles. A cette époque, la colonie commençait à se suffire à elle-même; le pays lui fournissait déjà au-delà des vivres nécessaires, et l'excédant de ses productions était la matière d'un commerce assez avantageux avec les îles d'où elle tirait de quoi satisfaire au tribut que ses besoins payaient annuellement aux manufactures de l'Angleterre.

Les établissemens de *Providence* et de *Rhode-Island* dûrent leur origine à celui de Massachuset, ou plutôt à l'intolérance religieuse que les nouveaux habitans y avaient apportée d'Angleterre. Leur fanatisme, qui les avait fait persécuter en Europe, les rendit persécuteurs en Amérique. Les sectes se multipliaient journellement pour s'entre-disputer et se haïr. Il y avait les Brownistes, les Indépendans, les Antinomiens, les Muggletoniens, les Séparatistes et beaucoup d'autres, tous enfans du puritanisme et que le puritanisme traitait en schismatiques. En 1635, Roger Williams, ministre de l'église de Salem, fut excommunié au sujet de *ses principes antinomiens, familistiques, brownistes et autres sentant également le fanatisme*, et banni de la colonie de Massachuset, *comme perturbateur de la paix, de l'église et de la communauté*. Ayant acheté du sachem des Narragansets un territoire au-delà de la rivière de Patuket, il appela ce lieu *Providence*, et alla s'y établir avec environ quarante personnes de sa secte qui formèrent entr'elles un gouvernement composé de tout le corps des hommes libres et fondé sur le principe d'une tolérance absolue en matière de religion.

En 1637, d'autres sectaires, condamnés au synode de New-Town sur le golfe de Massachuset, se retirèrent dans l'île d'Aquateneck, aujourd'hui Rhode-Island, et s'y régirent en communauté sous l'autorité d'un gouverneur

et de quatre assistans, et d'après les mêmes maximes de tolérance que la colonie de Williams. Quelques années après (en 1642), onze personnes achetèrent non loin de Providence un territoire, où elles formèrent un établissement qu'elles appelèrent Warwick, en l'honneur du comte de Warwick, qui avait la concession d'une étendue de terre très-considérable dans cette contrée.

Ces trois petites colonies, qui composent maintenant l'état de Rhode-Island, furent incorporées en une seule par une charte de Charles II (8 juillet 1662), sous le nom de *colonie de Rhode-Island et Plantation de Providence.*

La colonie de *Connecticut* dut son origine à celle de Massachuset par les mêmes raisons que celle de Rhode-Island, et sa fondation remonte à la même époque. En 1636, des dissidens allèrent s'établir sur les bords du fleuve Connecticut, où ils fondèrent Hartford, et se donnèrent des magistrats. L'année suivante, quelques émigrans d'Angleterre en firent autant à *New-Haven*. Ces deux colonies furent réunies sous le nom de *colonie de Connecticut*, par une charte de Charles II, du 23 avril 1662.

En 1638, Jean Wheelwright, exilé du gouvernement de Massachuset, par suite d'une dispute sur les principes antinomiens, alla s'établir avec ses partisans dans le territoire qui forme maintenant l'état de *New-Hampshire*, et qu'ils avaient acheté, dès 1629, des Indiens qui le possédaient, ceux-ci se réservant le droit de chasse et de pêche, et, en mémoire de leur ancienne souveraineté, le tribut annuel d'un habit de drap. Les nouveaux possesseurs formèrent quatre établissemens séparés, dont chacun se gouvernait par ses règles particulières. Mais bientôt, ne se croyant pas en état de se défendre seuls en cas d'invasion, et conservant de l'affection pour le gouvernement de Massachuset, ils se mirent sous sa juridiction par un acte d'union signé le 14 avril 1641, et ils y restèrent jusqu'en 1679, où Charles II, sous de

spécieux prétextes, sépara l'état de New-Hampshire de celui de Massachuset, et se l'appropria.

Dans le temps où le Massachuset absorbait le New-Hampshire, la guerre éclata dans la Grande-Bretagne entre le roi et le parlement. Alors, ne craignant plus la persécution, les Puritains suspendirent leurs émigrations vers la Nouvelle-Angleterre, et le rapide mouvement qui accroissait la population de cette contrée aux dépens de la métropole fut arrêté. Mais déjà les établissemens existans avaient acquis assez de consistance pour se soutenir et se développer par eux-mêmes. Ils se consolidèrent en 1643 par une confédération formée, dans la crainte des tribus indiennes, entre les colonies de Massachuset, de New-Plymouth, de Connecticut et de New-Haven, qui prirent la qualification de colonies-unies de la Nouvelle-Angleterre. Cette confédération subsista jusqu'à la révocation des chartes des colonies sous Jacques II, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans, et la Nouvelle-Angleterre lui dut en grande partie sa force et sa prospérité, à laquelle d'autres causes contribuèrent d'ailleurs puissamment. Dans la guerre civile, ce pays s'était déclaré contre le roi, et le parlement victorieux l'avait récompensé par des priviléges extraordinaires de commerce.

En 1632, une charte de Charles I concéda au lord Baltimore une grande étendue de territoire au nord du fleuve Potowmac. Baltimore donna à ce territoire le nom de *Maryland*, et y envoya immédiatement une colonie d'environ deux cents émigrans, qui se fixèrent, du consentement des Indiens, dans un lieu qu'ils appelèrent *Ste.-Marie*. Dans les deux premières années, le lord-propriétaire dépensa, dit-on, 40,000 livres sterling pour sa colonie, qui, à la vérité, prospéra rapidement. Durant les guerres civiles d'Angleterre, Cromwell le priva de sa juridiction, qui lui fut rendue par Charles II. Jacques II, encore plus attaché peut-être à l'idée de son omnipotence royale qu'à la religion romaine, la lui reprit, quoique la famille des Baltimore fût catholique, ainsi que la plupart des colons du Maryland. Enfin, les Baltimore recouvrè-

rent leur privilége sous Guillaume III, à la charge d'entretenir dans leur colonie un gouverneur protestant.

Le pays situé entre les établissemens de la compagnie de Londres et ceux de la compagnie de Plymouth, avait été négligé par l'une et par l'autre. Des Suédois et des Finlandais l'occupèrent les premiers et se fixèrent sur le golfe de *Delaware*. Ensuite, quelques Hollandais allèrent s'établir près de l'embouchure du fleuve Hudson, ainsi appelé par le capitaine anglais Henri Hudson, qui l'avait découvert en 1608. Leur nombre s'accrut insensiblement, et, durant la guerre civile entre le roi et le parlement, ils s'emparèrent de plusieurs territoires sur lesquels les Anglais avaient des prétentions, quoiqu'ils ne les eussent pas encore occupés, leur donnèrent le nom de New-Netherland ou Nouvelle-Belgique, y fondèrent différentes colonies, et y bâtirent, sur la pointe du continent, entre le fleuve Hudson et l'île Longue, une ville qu'ils appelèrent Nouvelle-Amsterdam. Les Suédois et les Finlandais, étant en plus petit nombre, se mirent sous leur protection, et même, en 1655, leur firent, soit de gré, soit de force, une cession formelle de leur indépendance. Charles II, étant remonté sur le trône, revendiqua les droits de l'Angleterre. En 1664, il envoya une flotte et un corps de troupes, qui soumirent la Nouvelle-Belgique. Le nom de Nouvelle-Amsterdam fit place à celui de *New-Yorck*, qui fut également donné à tout le pays. Par le traité de Breda en 1667, les Hollandais cédèrent à Charles II la Nouvelle-Belgique, la reprirent pendant la guerre de 1672, et la cédèrent de nouveau en 1674, par le traité de Westminster, pour ne plus la recouvrer. Charles donna ce pays à son frère, le duc d'Yorck, qui voulut le gouverner despotiquement et ne convoqua l'assemblée générale qu'en 1683, où il y fut forcé par la crainte de voir l'émigration, qui déjà commençait, dépeupler le pays, ou les colons se nommer des représentans de leur propre mouvement, comme il était arrivé en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre.

Le duc d'Yorck avait cédé une partie du territoire que

son frère lui avait abandonné, au lord Berkley de Straton et au chevalier Georges Carteret. Ceux-ci ou leurs héritiers y avaient formé deux établissemens qui furent appelés les *Nouvelles-Jerseys*, l'une orientale, l'autre occidentale. Dans la suite, le duc d'Yorck étant devenu roi, il enleva les deux Jerseys aux propriétaires, qui les recouvrèrent sous Guillaume. Mais les différentes ventes de cette propriété, les divisions et subdivisions, la faiblesse du gouvernement dont les chefs ne pouvaient s'accorder, les déterminèrent, en 1702, à céder à la couronne tout droit de juridiction. En 1703, les deux Jerseys furent réunies en un seul corps sous l'autorité du gouverneur de New-Yorck; mais, en 1636, on rendit à la Nouvelle-Jersey son gouvernement séparé.

Guillaume Penn, l'un des chefs de la secte des Quakers, obtint, en 1681, par une charte, de Charles II, la propriété et la souveraineté de tout le pays à l'occident de New-Jersey, et des trois contrées qui ont formé depuis le petit état de Delaware, et qui dès-lors commençaient à se peupler d'Européens. Le 25 avril 1682, il signa et fit signer à ceux qui devaient émigrer avec lui un acte connu sous le nom de charte de Penn, et destiné à assurer la liberté et les priviléges du peuple. Il portait, entr'autres choses « que le gouvernement résiderait dans l'assemblée générale, composée du gouverneur et des représentans des hommes libres; que le nombre des représentans ne devrait point excéder dans les premiers temps 200 personnes, et jamais 500, et qu'il y aurait 72 conseillers pour rédiger les projets de loi qui seraient proposés à l'assemblée générale, pour exercer le pouvoir exécutif et judiciaire, etc. » Il réglait la méthode d'élire les représentans et les conseillers, le temps des assemblées, les élections des magistrats, la manière d'administrer la justice. Il statuait enfin qu'aucun article ne pourrait être changé sans le consentement du gouverneur et des six septièmes des hommes libres réunis en assemblée générale. Le 5 mai de la même année, on y ajouta divers articles, dont l'un établissait la tolérance universelle en

matière de religion. Des écrivains illustres ont préconisé le caractère et le gouvernement de Guillaume Penn. Raynal le représente comme un modèle de philanthropie et d'humanité. Montesquieu l'appelle le *Lycurgue moderne*. Mais il a aussi trouvé des détracteurs, et de ce nombre le docteur Francklin. S'il faut les en croire, le fondateur de la *Pensylvanie* et de la belle ville de Philadelphie, Penn, le législateur, le père de son peuple, n'aurait été qu'un adroit charlatan sous le masque d'un sage. Le système de gouvernement, disent-ils, qu'il publia avant de quitter l'Angleterre, n'était qu'un appât pour attirer un grand nombre de prosélytes, et, lorsque cette amorce eut produit son effet, Penn, arrivé en Amérique, s'efforça de substituer à la constitution si solennellement proclamée une nouvelle forme de gouvernement plus favorable à ses intérêts. Il y réussit effectivement en plusieurs points dès 1683. Pendant la longue absence qu'il fit depuis 1685 jusqu'en 1699, étant retourné en Angleterre à l'avénement de Jacques II avec qui il fut en liaison intime, ses vice-gouverneurs suivirent le même plan rétrograde, et lorsqu'après un nouveau séjour de deux années, il quitta sa colonie en 1701 pour ne plus la revoir, ce ne fut qu'après avoir apporté à sa constitution de nouveaux changemens. Il ôta au peuple l'élection des conseillers et des fonctionnaires publics pour se l'arroger à lui-même. Au lieu de trois voix dans le conseil, dont il s'était contenté jusque-là en qualité de gouverneur, il prit pour lui le pouvoir exécutif, et se réserva la faculté d'apposer le *veto* aux bills du conseil. Il s'attribua le privilége exclusif de traiter avec les Indiens pour les achats de territoires, prérogative très-importante, vû l'accroissement rapide de la colonie et la facilité que le fondateur trouvait en cela pour tenir dans sa dépendance la plus grande partie des colons. Quant à ces traités avec les Indiens, c'est à tort qu'on l'a préconisé comme en ayant donné le premier exemple et ayant ainsi légitimé par un contrat avec les naturels du pays la possession que lui avait conférée le ministère britannique. Long-temps avant lui, les émi-

grans avaient acheté des terres des sauvages, et une foule d'actes, monumens de ces ventes, sont déposés dans les archives des colonies. Enfin, dès l'origine, Penn avait exigé des colons une rente perpétuelle, très-faible à la vérité, prétendant qu'il fallait contribuer aux frais du gouvernement, et les assurant d'ailleurs qu'il n'y aurait pas d'autres impôts. Cette rente, d'abord légère, haussa avec la valeur des terres et produisit à Penn et à ses successeurs des sommes considérables. Les propriétés n'en furent pas moins imposées; mais Penn exempta les siennes de cette charge, et transmit cette prétention injuste et arbitraire à ses descendans, qui, jusqu'à une époque trés-voisine de la révolution, maintinrent leur privilége contre le vœu public, auquel ils ne cédèrent qu'après une lutte vive et prolongée. Ces faits irrécusables sont de nature à mettre l'historien impartial en garde contre les panégyristes et les enthousiastes de Penn. A la vérité, un grand argument subsiste en sa faveur : c'est la prospérité de sa colonie. Il est probable qu'elle eût été plus grande encore, s'il eût observé les conventions avec plus de scrupule et si l'abus qu'il fit de ses droits de propriétaire n'eût pas entretenu une perpétuelle discorde entre lui et les colons (1). Mais il est certain qu'il eut la sagesse d'établir par sa charte la liberté religieuse dans toute sa plénitude, et, comme dans chacune des autres colonies dominaient des sectes intolérantes, la Pensylvanie fut préférée par les émigrans de toutes les religions, surtout par les Qua-

(1) Ceux-ci lui adressèrent, à diverses fois, par l'organe de leurs représentans des remontrances qui, même en faisant la part de l'exagération assez commune dans ces actes d'opposition, prouvent que la colonie fut loin d'être toujours bien administrée. On en pourra juger par le début de la remontrance de 1707 : « Nous et le peuple que nous représentons, désolés et accablés encore par la mauvaise administration et les manœuvres de ton député, et par la conduite détestable, les procédés révoltans et les exactions énormes de ton secrétaire, sommes sur le point de succomber sous le poids des injustices et des oppressions arbitraires de tes mauvais ministres, qui abusent des pouvoirs qui t'ont été donnés par la couronne, et qui, comme nous le supposons, au moyen de l'empire qu'ils ont sur ton esprit, sont la cause que tu nous as laissés jusqu'ici sans soulagement. »

kers, exclus de presque tous les autres états, et se peupla rapidement.

Le 24 mars 1662, Charles II donna à huit seigneurs anglais une charte pour les terres situées entre le trente-unième et le trente-sixième degré de latitude. Le pays fut appelé *Caroline*, en l'honneur du roi. La charte de concession en déclarait les huit associés maîtres et propriétaires absolus, avec tout droit de juridiction, priviléges royaux et autres, sous la seule restriction que les lois ne pourraient être faites que du consentement des hommes libres. Ils firent rédiger par le célèbre Locke pour leur colonie future une constitution d'une excessive longueur, imbue d'un esprit oligarchique contraire à l'esprit général des colonies américaines, et qui, odieuse aux habitans et mal exécutée, fut abolie en 1693. La première tentative d'établissement dans les pays auxquels elle était destinée, date de l'an 1669, où les propriétaires y firent passer Guillaume Sayre en qualité de gouverneur avec un assez grand nombre d'émigrans et un plan pour la construction d'une ville qui devait s'appeler *Charles-Town*. La colonie, découragée par de nombreux obstacles provenant de la nature du pays et des incursions des Indiens dont elle envahissait les terres sans avoir voulu les acheter, languit jusqu'à ce que, le duc d'Yorck étant devenu maître de la Nouvelle-Belgique, sa mauvaise administration détermina plusieurs familles hollandaises à passer dans la Caroline. Leur exemple y attira d'autres colons d'Europe et d'Amérique. Alors (en 1674) le peuple élut ses premiers représentans. Plus tard, l'intolérance de Jacques II et la révocation de l'édit de Nantes contribuèrent encore à peupler la colonie naissante. Un grand nombre de familles respectables d'Angleterre et de France s'y réfugièrent. Les priviléges extraordinaires que les propriétaires s'étaient arrogés par la constitution primitive choquaient des hommes qui avaient quitté leur pays natal pour aller chercher la liberté. Ce fut une source de violentes et longues discordes entre le peuple et le gouvernement. Enfin, en 1719, les colons résolu-

rent de se délivrer du système oppresseur qu'ils haïssaient, et, ayant déposé le gouverneur, ils déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient plus d'autre supérieur que le roi, auquel ils envoyèrent un agent pour lui demander son appui. Leur requête fut accueillie favorablement, et, au commencement de 1721, le général Nicolson se rendit dans la Caroline en qualité de gouverneur au nom du roi. Par un contrat passé en 1728, tous les propriétaires vendirent leurs droits au monarque, excepté le lord Grenville, qui se réserva la propriété d'un territoire dans la partie la plus septentrionale. Un établissement considérable s'étant déjà formé, fort loin de celui de Charles-Town, dans les environs de Roanoke, le pays fut divisé en deux provinces, la *Caroline méridionale* et la *Caroline septentrionale*, sous deux gouvernemens séparés. A l'extinction de celui des propriétaires, la Caroline n'avait pas plus de 14,000 habitans. Mieux administrée après leur abdication, elle commença à prospérer.

En 1732, la Caroline méridionale fut de nouveau démembrée ; on prit sur cette vaste province une grande étendue de pays qu'on appela *Géorgie*, en l'honneur de Georges I. Les personnes qui en obtinrent la cession, s'unirent, non dans des vues d'intérêt, mais dans le dessein de fonder un asile pour les malheureux. Jacques Ogletorpe, un de ces généreux philanthropes, conduisit le premier dans cette contrée une colonie qui bâtit la ville de Savannah sur les bords du fleuve de ce nom. Après lui, un Suisse, nommé Pierre Pury, y mena ou y attira près de quatre cents émigrans de sa nation, qui fondèrent la ville de Purisbourg. Les possesseurs de la charte de cession étaient moins des propriétaires que des protecteurs. Leurs vues étaient pures et désintéressées. Cependant, leurs réglemens fournirent une nouvelle preuve de la difficulté de bien gouverner des pays éloignés. Malgré leurs intentions excellentes, jointes à des secours réitérés, leur colonie ne prospérait point, et les vices du gouvernement qu'ils avaient établi, dans l'idée seule d'opérer le bien, commençaient à provoquer des

émigrations, lorsqu'en 1752, ils abandonnèrent la tutèle de leur colonie. Ils rendirent la charte au roi, et le gouvernement de la Géorgie fut mis à peu près sur le même pied que les autres.

Telle fut, avant la révolution, l'origine et l'existence des colonies qui ont formé les Etats-Unis d'Amérique. On voit que leur établissement se fit, à peu de chose près, aux frais des particuliers, que le gouvernement n'y prit une part ni active ni dispendieuse, et qu'il ne se mêla de leurs affaires que fort tard, lorsqu'il eut la certitude d'en tirer avantage, après que les dépenses furent faites et les difficultés surmontées. Nous n'examinerons point ici la question de savoir si, d'après le mode de fondation, les rois et le parlement d'Angleterre pouvaient prétendre droit de souveraineté sur les colonies. Il est probable que, s'ils en eussent fait un usage modéré, elles auraient, au moins tacitement, acquiescé à cette dépendance naturelle qui subordonne les colonies aux métropoles. La question nous semble tout entière dans l'exercice de ce droit. En abuser, c'était le perdre. Nous allons voir si l'Angleterre en usa de manière à l'établir et à le conserver.

Après le supplice de Charles I, le parlement s'étant saisi de la puissance royale, prétendit droit de souveraineté sur les colonies, et, par un acte de 1650, leur défendit le commerce avec les autres nations. A la restauration, quoique tous les actes passés sous Cromwell fussent déclarés nuls, Charles II maintint celui qui concernait les colonies. Le parlement anglais continua de s'attribuer le droit de régler leur commerce, et quelques unes d'entr'elles, se laissant persuader que c'était un pacte de convenance réciproque, y consentirent. Tant que les prétentions arbitraires de la métropole ne portaient que sur des objets particuliers, les colons protestaient, disputaient, mais finalement aimaient mieux souffrir que d'en venir à une rupture. Si le ministère anglais n'eût pas voulu brusquer leur asservissement, peut-être, avec le temps, eût-il réussi à le consommer. Mais telle ne fut pas

sa politique. Il proclama en principe la dépendance des colonies et l'obligation où elles étaient de se soumettre à toutes les lois du parlement d'Angleterre. Alors il ne leur resta que l'alternative de l'insurrection ou de l'esclavage. Elles choisirent le premier parti. Voici comme elles y furent poussées.

Les secours qu'elles avaient fourni à la mère-patrie durant la guerre de 1756 avaient laissé dans les cœurs anglais plus d'inquiétude que de reconnaissance. On vit que, malgré les entraves du commerce, elles croissaient rapidement en force et en richesse. Elles commencèrent à paraître trop puissantes, et on jugea qu'il était temps de songer à les contenir. On ne se borna plus aux prohibitions qui leur étaient faites de fabriquer certains objets propres à leur usage, pour les obliger à les tirer des manufactures d'Angleterre. Tout à-la-fois pour les enchaîner et pour les pressurer, on résolut de les soumettre aux lois anglaises, et de créer une nouvelle branche de revenu public en les faisant imposer par acte du parlement. Ce projet n'était pas nouveau. Déjà, en 1739, pendant la guerre avec l'Espagne, on avait insinué à Robert Walpole l'idée d'asseoir des impôts sur les colonies; mais ce ministre avait rejeté cette proposition et avait répondu que la meilleure manière d'imposer les colonies était de favoriser le développement de leur commerce qui, alimenté par les manufactures anglaises, les alimentait à son tour et produisait indirectement des sommes immenses au trésor royal. Mais, après la guerre de sept ans, le ministère britannique, considérant que la dette publique s'élevait à la somme exorbitante de 148,000,000 sterling, et recherchant avec avidité tous les moyens d'accroître les revenus de l'état, crut nécessaire et même juste d'étendre le fardeau des taxes aux colonies pour lesquelles on avait entrepris une guerre si terrible et prodigué tant de sang et d'or. En 1765, le parlement, après une vive discussion, passa le fameux et funeste bill qui les assujétissait à l'*impôt du timbre* et défendait d'admettre dans les

tribunaux tout titre non-écrit sur du papier marqué et vendu au profit du fisc.

Cette mesure fit éclater les premiers symptômes du mécontentement qui fermentait dans les colonies contre le despotisme de la métropole. La résolution prise de discontinuer les affaires plutôt que de se servir du papier timbré, des attroupemens tumultueux dans les grandes villes, une association formée dans quelques provinces, sous le nom de *Fils de la Liberté*, pour le maintien des franchises nationales, enfin la crainte d'une révolte en Amérique et un changement de ministère en Angleterre, firent révoquer l'acte du timbre l'année suivante. Mais, en 1767, le gouvernement anglais ayant mis un nouvel impôt sur le verre, le papier et le thé, le mécontentement se manifesta avec une nouvelle violence. La province de *Massachuset* donna l'exemple de la résistance. Son assemblée protesta contre les derniers actes du parlement anglais, les qualifiant d'attentats aux droits et priviléges des colonies, et invita les autres provinces, qui l'imitèrent successivement, à ne plus recevoir, autant que possible, de marchandises anglaises, jusqu'à la révocation des nouvelles lois. Les commis de la douane ayant voulu les exécuter à *Boston*, la populace s'y opposa de vive force, et maltraita ces agens odieux. Sur le bruit que des troupes arrivaient d'Europe pour soutenir les projets du ministère, une *Convention* formée des députés de quatre-vingt-seize villes se réunit à Boston, et, sans annoncer encore des projets d'indépendance, réclama au nom de toutes les provinces contre le joug qu'on voulait leur imposer. Cependant, les troupes ayant débarqué, il n'y eut point immédiatement d'explosion, et on se borna quelques années encore aux plaintes et aux murmures. Mais on commença réellement la guerre contre la métropole en cessant de recevoir ses marchandises. Un petit nombre d'individus, qui contrevinrent à la résolution générale, furent signalés comme infâmes dans les gazettes, et, pour ainsi dire, excommuniés de la société américaine. Les femmes furent invitées, au nom de la

patrie, à renoncer pour un temps au luxe et aux parures de leur sexe. Bientôt le commerce anglais s'aperçut qu'il souffrait une diminution considérable. Sur ses doléances, le premier ministre, *lord North*, proposa au parlement la révocation des nouvelles taxes, excepté de l'impôt sur le thé. Il était léger ; mais, en s'y soumettant, les Américains eûssent reconnu au parlement britannique le droit qu'il prétendait avoir « de les lier et de les obliger en tout. » Ils déclarèrent donc qu'ils persisteraient dans leurs résolutions tant qu'on n'aurait point aboli tous les nouveaux impôts. Les choses allèrent ainsi, s'envenimant de jour en jour, jusqu'à ce que les habitans de Boston, ayant jeté à la mer une cargaison de thé envoyé par la compagnie des Indes, le port de Boston fut frappé d'interdiction (1774), et un acte du parlement défendit d'y embarquer ou débarquer aucune marchandise, sous peine de confiscation, jusqu'à réparation du dommage causé par les Bostoniens. De plus, la ville de Boston, qui jusqu'alors était le siége de l'assemblée du Massachuset, fut privée de ce privilége qui fut transporté à celle de Salem.

Le ministère, en faisant un exemple sur Boston, croyait tenir en crainte les autres provinces, et il ne se persuadait pas que des états fréquemment divisés pour leurs limites et une foule d'autres motifs, si différens d'ailleurs de religion, de mœurs et de coutumes, prîssent tout-à-coup fait et cause pour les griefs particuliers de l'un d'entr'eux. Mais déjà tous les colons sentaient qu'ils n'avaient qu'un même intérêt, qu'ils ne formaient qu'une même famille, et que les malheurs d'une province devaient émouvoir toutes les autres. Aussi les Bostoniens reçurent-ils de toutes parts des messages pleins d'affection et de sympathie, que suivit en leur faveur une souscription à laquelle chaque colonie contribua libéralement. Bientôt après, sur l'invitation du comité de Boston, il se forma entre toutes les provinces une association, dont les membres s'engageaient devant Dieu et devant les hommes à rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, jusqu'à ce que l'interdiction du port de Boston

et les nouvelles lois fûssent révoquées, et la province de Massachuset rétablie dans tous ses droits. La convocation d'un *congrès général* fut résolue, et, le 5 septembre, il s'ouvrit à *Philadelphie*. Il approuva la conduite des habitans du Massachuset, et, après avoir exposé dans une solennelle déclaration les droits et les griefs des Anglo-Américains, il établit que le moyen le plus efficace, le plus prompt et le plus pacifique pour obtenir justice, c'était de ne rien tirer de l'Angleterre et de n'y rien transporter de l'Amérique : ce qui fut résolu par une convention entre tous les membres. Du reste, dans une requête adressée au roi, ils témoignèrent de leur fidélité au souverain, de leur attachement à la métropole, et protestèrent qu'ils ne demandaient que la paix et la liberté.

Le ministère anglais n'en persévéra pas moins dans son systême. Ayant encore la majorité dans le parlement qui fut renouvelé à cette époque, et que ne put convaincre un éloquent discours de lord Chatam en faveur des Anglo-Américains, il lui proposa, comme moyens de vaincre leur résistance, d'envoyer en Amérique des forces plus considérables que celles qu'on y avait, d'arrêter le commerce des colonies avec l'étranger, et de leur interdire la pêche de Terre-Neuve. Beaucoup de gens s'imaginaient en Angleterre qu'il serait facile de les dompter. Des lords avaient dit en plein parlement que les colons étaient un peuple de poltrons, qu'un régiment suffirait pour parcourir les colonies d'un bout à l'autre, et que la vue d'un bonnet de grenadier mettrait en fuite une armée américaine. On ne tarda pas à connaître la valeur de ces fanfaronnades et à se repentir, non d'avoir provoqué les troubles par des taxes imprudentes, mais de ne les avoir point étouffés tout d'abord en déployant des forces imposantes. « Dès l'origine, le cabinet de Londres avait été prévenu de l'espoir de trouver les Américains divisés et le plus grand nombre d'entr'eux dévoués à l'Angleterre, erreur à laquelle il faut attribuer la longueur de cette guerre et son mauvais succès. Il importait extrêmement

que les premières résolutions fussent énergiques ; que, dès les premiers coups, toute idée de résistance possible fût enlevée aux Américains ; enfin, que la subite apparition d'une armée formidable les réduisît à la nécessité de mettre bas les armes immédiatement. » (*Botta, guerre d'Amérique*). Loin de là, les ministres, en même temps qu'ils avaient irrité les colons par des lois odieuses, leur avaient laissé, par la faiblesse de leurs mesures, le temps de se reconnaître, de se concerter, de se préparer à la résistance. Quelques régimens envoyés à Boston lors des premiers mouvemens, une expédition plus récente de 10,000 hommes, ne suffisaient pas pour courber les Américains sous le joug de l'Angleterre.

Prévoyant que leur requête au roi serait rejetée, et que tôt ou tard il faudrait en appeler à la force, les colons avaient équipé leurs milices et amassé des armes et des munitions. Ils en avaient à Concord un magasin considérable ; le général *Gage*, gouverneur de Boston et chef de toutes les troupes anglaises en Amérique, envoya un détachement d'infanterie pour s'en emparer. A *Lexington*, les Anglais rencontrèrent une compagnie de miliciens sur laquelle ils firent feu (19 avril 1775). D'autres corps de milices étant accourus à son aide, il y eut un engagement qui coûta la vie à près de 200 hommes, et dont l'avantage fut pour les Américains. Aussitôt retentit de toutes parts un cri de guerre et de liberté. Les insurgés ayant prouvé que ces Anglais si fiers n'étaient pas invincibles, sentirent redoubler leur courage par cet heureux essai de leurs armes. Les chefs de l'insurrection stimulaient habilement l'animosité des peuples en répandant des récits exagérés et pathétiques de prétendues cruautés commises par les troupes anglaises dans le combat. On fit de magnifiques obsèques à tous ceux qui avaient péri ; on les proclama les martyrs de la liberté ; on les proposa comme modèles à leurs concitoyens dans la crise sanglante où l'Amérique était réduite par l'injustice de l'Angleterre. Le congrès provincial du Massachuset, assemblé à Watertown, écrivit au peuple anglais une longue adresse,

où, en protestant de la fidélité des Américains, il renouvelait le serment de ne se soumettre à aucune espèce de tyrannie, et prenait le ciel à témoin de la justice de sa cause. Non-content de cette déclaration et voulant régulariser les mouvemens confus et tumultueux du peuple, il assigna une solde fixe aux officiers et aux soldats, et fit des réglemens pour organiser la milice et y maintenir la discipline. Il pourvut aux dépenses urgentes en émettant une certaine quantité de billets de crédit, qui devaient être reçus comme argent comptant, et pour la garantie desquels il engagea la loyauté de la province. Il mit sur pied un corps de 13,000 hommes qui fut joint par les contingens du New-Hampshire, du Connecticut et de Rhode-Island, et peu de jours après l'affaire de Lexington, le général Gage se vit étroitement assiégé dans Boston par 30,000 de ces Américains qui devaient fuir au seul aspect des troupes anglaises. Vers le même temps, des renforts considérables étant arrivés d'Angleterre sous les généraux *Howe*, *Clinton* et *Burgoyne*, Gage publia un édit de S. M. britannique, offrant amnistie à tous ceux qui mettraient bas les armes, déclarant traîtres et rebelles ceux qui s'y refuseraient, et substituant les lois militaires aux lois civiles jusqu'au rétablissement du calme dans le pays. Adressée à un peuple déterminé à défendre sa liberté, cette proclamation annonçait la guerre. Les colons étaient résolus à la soutenir. Une ardeur belliqueuse animait toute la nation. Les fils de famille, qui ne pouvaient obtenir une commission d'officiers, s'enrôlaient comme volontaires et simples soldats. De jeunes Quakers, contre les principes de leur religion, avaient formé un régiment à Philadelphie. L'extrême vieillesse avait aussi fourni son contingent : il y avait une *compagnie des vieillards*, composée de quatre-vingt vieux soldats allemands établis dans le Nouveau-Monde ; leur capitaine avait près de cent ans, et leur tambour quatre-vingt-quatre. Les femmes même avaient montré leur zèle pour la cause commune. Dans le comté de Bristol en

Pensylvanie, elles s'étaient cotisées pour lever un régiment dont elles firent elles-mêmes les drapeaux.

Déjà, dans le nord, une expédition américaine, composée en grande partie des *Enfans des Montagnes vertes*, race d'hommes accoutumés à la fatigue et au péril, s'était emparée, par un coup audacieux, des forts de Tyconderago, de Crown-Point et de Skeenesboroug, conquête importante pour les insurgés par les munitions et l'artillerie qu'ils y trouvèrent. Ayant essayé de se rendre maîtres de Charles-Town, ville voisine de Boston dont ils continuaient le blocus, ils furent assaillis à *Breed's-Hill* par des troupes supérieures en nombre dont ils soutinrent vaillamment le choc, et qui, ayant acheté par une perte considérable une victoire douteuse, la souillèrent par une grande cruauté, l'incendie de *Charles-Town*.

Cette violence accrut l'animosité déjà excitée par l'édit du général Gage. Après avoir réfuté cet édit dans un éloquent manifeste, le congrès-général, assemblé pour la seconde fois à Philadelphie, nomma généralissime des forces américaines *George Washington*, riche propriétaire de la Virginie, et qui avait montré de grands talens militaires dans la guerre de 1756 entre la France et l'Angleterre. Depuis lors, il avait vécu dans ses terres et avait considérablement accru ses biens par une sage administration. Membre de l'assemblée législative de sa province, il s'y était déclaré de bonne heure et avec force contre les prétentions de la métropole. Les compagnies franches, formées dès le commencement des troubles dans le nord de la Virginie, l'avaient choisi pour leur chef. Député au congrès de Philadelphie, on l'y avait bientôt distingué comme le meilleur officier de l'Amérique, et il avait fait partie de tous les comités chargés d'aviser à la défense du pays. Enfin, lorsqu'il fut nécessaire de nommer un général en chef, ses talens reconnus, la solidité de son jugement, la fermeté de son caractère, la confiance qu'inspiraient son patriotisme et son intégrité, l'indépendance que lui assurait sa fortune, le firent universellement considérer

comme le génie tutélaire à qui l'on devait confier les destinées du pays.

Tandis qu'une grande tâche était imposée à Washington, et qu'avec une réserve modeste il cédait aux vœux de la patrie, une expédition américaine était dirigée vers le *Canada,* peu affectionné à l'Angleterre, quoique n'ayant pas adhéré à l'Union. Le général qui la commandait, *Richard Montgommery,* s'empara du fort St.-Jean et de Montréal, mais il fut tué au siége de *Québec,* digne sujet de regrets pour tous les partis qui pleurèrent la mort prématurée de ce noble et intrépide officier. *Arnold,* son successeur, fut obligé de convertir le siége en blocus. De leur côté, les Anglais, faute de troupes suffisantes, ne firent rien d'important dans cette campagne. On ne peut guère regarder comme des succès les incendies de Norfolck et de Falmouth.

Au milieu de ces hostilités, il y avait encore en Angleterre et en Amérique des vœux pour une réconciliation. Plusieurs villes, et entr'autres celle de Londres, présentèrent des requêtes au roi pour le prier de mettre fin à une guerre fratricide. Vers le même temps, arriva d'Amérique l'ex-gouverneur de Pensylvanie, Penn, descendant du fameux fondateur de cette colonie et de la secte des Quakers : il apportait une requête au roi, signée de tous les membres du congrès-général, et exprimant le désir d'une pacification équitable. Mais ni les vœux des cités anglaises, ni ceux du congrès américain ne furent écoutés, et le ministère y répondit par un traité avec divers petits princes allemands, qui vendaient au plus offrant leurs armées mercenaires, et qui, moyennant un subside considérable, s'engagèrent à fournir aux Anglais 17,000 hommes. Il acheva de manifester ses dispositions inexorables par un acte qui interdisait tout commerce avec les colonies américaines. A la nouvelle de cette prohibition et de l'accueil fait à la requête du congrès, les colons indignés changèrent leurs drapeaux rouges, et en prirent d'autres à treize raies, comme un symbole du nombre et de l'Union des colonies.

La campagne de 1776 s'ouvrit d'abord pour eux sous d'heureux auspices. Lorsque Washington avait été nommé général en chef, il s'était aussitôt rendu devant Boston. Il y avait trouvé l'armée dans le plus grand désordre. Levées par des états particuliers qui avaient tous des usages différens, les troupes de l'Union manquaient d'une règle uniforme. Dans quelques provinces, les simples soldats choisissaient leurs officiers et se croyaient leurs égaux (1). L'esprit de liberté dominait l'esprit militaire et nuisait à la subordination nécessaire dans les camps. Washington forma des divisions et des brigades, et assujétit l'armée à une discipline aussi régulière que le permettaient la diversité de ses élémens et les difficultés qu'opposait à une organisation forte la courte durée des enrôlemens. Dans l'origine, au lieu de l'étendre à toute celle de la guerre, le congrès l'avait fixée à un an, soit que, par une défiance naturelle aux républiques, il hésitât à créer une armée permanente, soit qu'il craignît de rendre les engagemens trop difficiles si le terme en était trop long, soit qu'il ait obéi à l'usage des colonies septentrionales qui ne levaient leurs troupes que pour une seule campagne, soit enfin qu'il ait cru que la guerre serait courte ou que, si elle se prolongeait, l'enthousiasme de la liberté suffirait au recrutement. Il arriva cependant (chose peu surprenante chez un peuple accoutumé à la vie sédentaire et domestique, et peu fait aux habitudes militaires) que la première ardeur se réfroidit bientôt, et qu'au terme des enrôlemens, le soldat, et, à plus forte raison, le milicien, se montrèrent pressés de

(1) « La familiarité, dit J. Marshall (*Vie de Washington*), assurait la préférence beaucoup plus que le mérite. On a prétendu même que plusieurs n'avaient été nommés qu'après avoir consenti à verser leur solde dans la masse commune et à partager également avec les simples fusiliers. De pareils chefs se rendaient coupables des actions les plus honteuses... En examinant les différens ordres du jour publiés à cette époque, on reconnait que plusieurs officiers d'un grade inférieur n'étaient pas exempts de cet amour du pillage qui deshonorait alors les troupes américaines. La réorganisation de l'armée sous les murs de Boston corrigea quelques-uns de ses vices ; mais il en resta encore beaucoup à détruire. »

revoir le lieu natal. Il fallut toute la fermeté de Washington, secondée par une députation du congrès, pour retenir sous le drapeau une partie des troupes qui étaient devant Boston. Par la suite, la durée des engagemens fut étendue à trois ans, et enfin il fut déclaré qu'ils n'auraient d'autre terme que celui de la guerre. Mais toutes ces mesures, faute de moyens de répression, furent inefficaces, et la désertion fut toujours commune dans les armées américaines. Washington, évitant d'engager un combat dont l'indiscipline de ses troupes lui faisait redouter l'issue, avait prolongé le blocus de Boston sans oser donner d'assaut. Mais, en 1776, le congrès, sentant la nécessité de s'emparer de la place avant l'arrivée des secours que les Anglais attendaient d'Europe, envoya au généralissime des renforts et l'ordre de réduire Boston, à quelque prix que ce fût. Foudroyée par des batteries formidables que Washington parvint à établir sur les hauteurs de Dorchester, elle fut abandonnée le 17 mars par le général Howe, qui avait succédé à Gage dans le commandement, et qui s'embarqua avec ses troupes pour Halifax.

Ainsi rentra au pouvoir des Américains la ville qui avait donné le signal de l'insurrection. Mais, dans le nord, Arnold échoua devant Québec, et la belle défense du gouverneur Carleton le força de lever le blocus de cette place. Vers la fin de mai, plusieurs régimens anglais et les troupes allemandes du Brunswick arrivèrent au Canada. Les insurgés, désormais trop inférieurs en nombre, se retirèrent à la hâte, mais en bon ordre, et le fort St.-Jean et Montréal retombèrent au pouvoir des Anglais. Ce mauvais succès d'une expédition d'abord brillante fut compensé par une victoire du général Moore sur un détachement d'Anglais dans la Caroline septentrionale, et par un échec du chevalier Parker, chef de l'escadre britannique, à l'attaque de l'île Sullivan. Du reste, selon Botta, l'expédition du Canada fut profitable aux Américains « en ce qu'elle fit tomber le gouvernement ou les généraux britanniques dans une insigne er-

reur sur la conduite de toute cette guerre, erreur à laquelle il faut attribuer spécialement l'inutilité de leurs efforts. L'invasion du Canada par les insurgés fut peut-être le premier motif qui détermina le ministère anglais à rassembler des forces considérables dans cette province et à diviser son armée en deux parties distinctes, dont l'une devait descendre du Canada, par les lacs, dans l'intérieur des colonies rebelles, et l'autre les attaquer de front sur les côtes. Il n'est pas sans probabilité que si, au lieu de ces deux armées, les Anglais n'en eussent formé qu'une seule, la guerre aurait tourné et fini très-différemment. » (*Guerre d'Amérique.*)

Dès l'origine des troubles, un parti nombreux avait tendu à l'émancipation américaine. Cependant le congrès, soit qu'il reculât devant l'idée d'un schisme irrévocable avec l'Angleterre, soit qu'il voulût paraître forcé, après une longue patience, à prendre cette résolution violente, avait toujours proclamé dans ses manifestes à la nation et dans ses requêtes au roi son attachement à la mère-patrie. L'Amérique se trouvait dans une situation étrange et inouie. Elle protestait de sa fidélité au roi Georges III, et, depuis un an, elle était en guerre contre ce prince. Dans les tribunaux, on continuait de rendre la justice au nom du roi; dans les églises, on priait pour lui, et cependant on livrait bataille à ses armées. On se déclarait disposé à renouer les anciennes liaisons, à rétablir la forme primitive du gouvernement royal, tandis qu'en réalité, on avait introduit dès-long-temps le régime républicain. Cette incohérence entre les faits et les paroles, cette illusion ou plutôt ce mensonge ne pouvait durer. L'intérêt et l'amour-propre des deux nations étaient trop engagés dans la querelle pour qu'elle ne fût pas poussée aux extrémités. Au point où elle en était venue, il n'y avait point de milieu pour les insurgés entre la soumission et l'indépendance. La question fut enfin tranchée par le congrès en 1776. Alléguant le mépris réitéré de ses humbles requêtes, l'envoi de troupes considérables destinées à l'asservissement et à la ruine des

colonies, et un grand nombre d'autres griefs, le 4 juillet, après un mûr examen et une solennelle délibération, il déclara les *Etats-Unis d'Amérique* indépendans de l'Angleterre. Si cet acte était nécessaire, il n'était pas exempt de péril. Quoique la majorité des Américains sentît que le cours des choses l'avait naturellement amené, il en était encore beaucoup qui condamnaient ce parti décisif. Les armées américaines étaient faibles, le trésor pauvre, les secours des étrangers incertains, et l'élan populaire pouvait se rallentir tout-à-coup. L'Angleterre était déterminée à déployer toutes ses forces pour dompter les colonies. Si les insurgés éprouvaient des revers dans la première campagne, il était à craindre que le vulgaire n'en accusât la déclaration d'indépendance et qu'un mouvement rétrograde ne s'opérât dans les esprits. Mais la guerre étant inévitable et tout arrangement impossible, le congrès aima mieux braver le danger pour atteindre un but fixe, que de flotter plus long-temps dans les incertitudes d'une situation fausse et contradictoire. Après tout, la déclaration d'indépendance n'était qu'une anticipation sur l'avenir et la nécessité. La nature même des choses menait à l'émancipation des colonies. Les circonstances n'auraient plus comporté long-temps qu'un peuple nombreux et puissant, recût, à deux mille lieues de distance, la loi d'un autre peuple qu'il tendait chaque jour à égaler en force et en richesse. C'est ce que le ministère anglais ne pouvait se dissimuler, et telle fut peut-être la raison secrète de son obstination à imposer le joug aux Américains. Il est plus certain encore que les princes étrangers n'auraient accordé ni leur alliance ni leur secours à un peuple qui s'avouait sujet d'un autre, tandis qu'on pouvait se flatter de les voir unir leurs armes à celles d'une nation résolue de conquérir à tout prix sa liberté. Quoiqu'il en soit, la déclaration fut reçue par les colonies avec les plus vifs transports d'allégresse, et les outrages au nom, aux images, aux statues du roi Georges III, qui en accompagnèrent partout la proclamation, donnèrent à la résolution des députés l'énergique et sauvage sanction du

peuple. « C'est ainsi que d'un côté les patriotes américains par leurs menées secrètes, puis par une décision audacieuse; et, de l'autre, les ministres britanniques, d'abord par des lois oppressives, ensuite par des mesures incertaines et l'emploi d'une force insuffisante, amenèrent une crise qui produisit l'entier démembrement d'une belle et florissante portion de l'empire... L'insurrection américaine se forma dans l'ombre, elle s'accrut sans obstacle, et enfin son impétuosité renversa les digues impuissantes qu'on essaya trop tard de lui opposer. » (*Botta.*)

Tout espoir de réconciliation entre les colonies et la métropole étant rompu, il ne resta plus que la voie des armes. La victoire ne favorisa point d'abord celles de l'indépendance.

Le général Carleton, ayant recouvré le Canada, s'était arrêté sur les bords du lac Champlain, faute d'une marine suffisante pour s'y rendre maître de la navigation. En quelques mois, il fit construire trente vaisseaux et fut en mesure d'écraser la flotte américaine qu'il détruisit après deux combats acharnés, dont le prix fut l'empire du Champlain et la conquête de Crown-Point. Tandis que Carleton triomphait dans le nord, Howe n'était pas moins heureux dans le midi. Secondé de son frère, l'amiral Howe, qui lui avait amené un puissant renfort d'Anglais et de Hessois, il attaqua près de *Brooklin*, dans Long-Island, une division américaine et lui fit éprouver une perte de 3,000 hommes. Après cette victoire, il s'empara de New-York. Quelques colons, pour empêcher le fruit que les Anglais pouvaient tirer de cette conquête, mirent le feu pendant la nuit à cette belle ville dont près d'un tiers fut réduit en cendres. La prise de New-York fut bientôt suivie de celle de Rhode-Island et des forts Lee et Washington. Ces pertes jetaient l'alarme parmi les Américains. « Notre position est vraiment effrayante, écrivait Washington au congrès, Nos troupes se découragent. La milice est déconcertée, indocile et impatiente de rentrer dans ses foyers. Un grand nombre de ceux qui la com-

posent sont déjà partis. Des compagnies, des régimens presque entiers se sont retirés. Ce qui reste est sans frein et sans discipline. Je l'ai déjà déclaré plus d'une fois. On ne doit pas compter sur la milice, ni sur des troupes engagées pour aussi peu de temps que les nôtres. Notre cause est très-hasardée, sinon perdue, si la défense n'en est pas confiée à une armée permanente. » Les fréquentes représentations du généralissime, l'opinion de tous les militaires et une triste expérience décidèrent enfin le congrès. Son comité de la guerre proposa pour la prochaine campagne la formation d'une armée de quatre-vingt-huit bataillons, qui seraient levés par les différens états de l'Union et composés d'hommes enrôlés à leur choix pour trois ans ou pour toute la durée de la guerre. Une distribution de terres était promise à ceux qni prendraient ce dernier parti. Mais de grands obstacles s'opposaient à la promptitude du recrutement.

Au commencement de la guerre, le congrès, faute de revenus effectifs pour la soutenir, avait eu recours au crédit et avait créé du papier-monnaie, pour le retrait duquel il avait engagé la foi publique. Le patriotisme de la majorité des citoyens avait d'abord maintenu ce papier au pair avec l'or et l'argent. Cependant, par de successives et continuelles émissions, il ne pouvait manquer de se décréditer tôt ou tard. Le congrès, pour en prévenir ou du moins en retarder la dépréciation, déclara, dès le mois de janvier 1776, que ceux qui chercheraient à nuire à la circulation du papier-monnaie seraient réputés ennemis de la patrie. Cependant, vers la fin de la même année, on commença à s'apercevoir de quelque différence entre la valeur des espèces métalliques et celle du papier, différence qui augmenta considérablement dès les premiers mois de 1777. Le congrès crut pouvoir l'arrêter par des moyens violens, et statua que quiconque, soit en vendant, soit en achetant, soit en échangeant, évaluerait les espèces d'or et d'argent à un taux plus élevé que le papier-monnaie, serait considéré comme traître, et chacun des Etats-Unis fut invité à porter des lois pénales contre ce

délit. A la vérité, cette invitation rigoureuse fut accompagnée d'une recommandation plus propre à relever le crédit du papier. On engagea les Etats à s'obliger d'en opérer le retrait à l'époque fixée par le congrès et à établir sur-le-champ des taxes que les citoyens seraient en état de supporter. Tous ces efforts retardèrent la baisse, mais ne purent finalement l'empêcher. La situation financière des Américains était, comme on le voit, peu favorable, et ses embarras, à quelques expédiens qu'on eût recours pour les atténuer et les dissimuler, devaient nécessairement réagir sur leur état militaire.

Les sentimens d'une partie de la population dans quelques provinces entravaient aussi les enrôlemens. Quoique la grande majorité de la nation fût déclarée pour l'indépendance, dans plusieurs états, entr'autres dans le New-Yorck, le New-Jersey et le Maryland, le nombre des royalistes balançait à peu près celui des patriotes, et les dissidens ou ne montraient que froideur et indifférence à s'engager sous les drapeaux de l'Union, ou même s'armaient contre elle et se joignaient aux Anglais. Ainsi, dans les îles situées près de la côte, les habitans avaient manifesté tant de dévouement au parti du roi, que le général anglais avait cru pouvoir se reposer sur eux du soin de leur défense, et les provinces de New-Yorck et de New-Jersey avaient renforcé l'armée britannique de corps réguliers égaux en nombre aux contingens qu'elles avaient fournis à l'armée américaine. Les états de la Nouvelle-Angleterre furent seuls unanimes pour la cause de l'indépendance et ne se refusèrent jamais aux requisitions de milices dans le danger de la patrie. Outre la pénurie des finances et la dissidence des opinions, d'autres causes contrariaient le recrutement. Les troupes avaient fait deux campagnes d'hiver, où les soldats avaient été en butte aux rigueurs du froid le plus vif., à des fatigues extrêmes et à des épidémies meurtrières. Le zèle que la jeunesse américaine avait d'abord montré pour la défense du pays en fut notablement diminué et le découragement exprimé par un grand nombre fut très-nuisible aux nou-

veaux enrôlemens qui devaient être faits pour toute la durée de la guerre. Lorsque, au défaut des troupes réglées, on eut fait de fréquentes requisitions à la milice, on reconnut que beaucoup de citoyens ne prenaient les armes qu'avec répugnance et aimaient mieux se faire remplacer pour de l'argent. Bientôt le prix de quelques semaines de remplacement dans la milice excéda celui qu'offrait le congrès pour un engagement dans les troupes réglées. Le recrutement ne s'opérait donc qu'avec lenteur.

En attendant, le général en chef, quoique sentant la nécessité de ranimer la confiance des troupes par quelque coup d'éclat, n'osait engager d'action importante avec des milices peu disciplinées contre une armée nombreuse, aguerrie, et pourvue d'une artillerie formidable. Il opposait la tactique prudente et la sage lenteur de Fabius à l'ardeur de l'ennemi. Toutefois, il paraissait devoir succomber à des forces trop supérieures, et, à la fin de cette campagne, la situation des Américains était, ce semble, désespérée. La Delaware était désormais le seul obstacle à la marche des Anglais sur Philadelphie. L'imminence du péril détermina le congrès à abandonner ce siége de l'empire pour se retirer à Baltimore. Mais, au lieu de poursuivre ses succès avec vigueur sans laisser aux Américains le temps de se reconnaître, le général Howe, attendant la saison des glaces pour passer la Delaware, mit ses soldats en quartier d'hiver sur une longue ligne de postes le long des rives de ce fleuve. Washington respira : réduit à trois ou quatre mille hommes de troupes réglées, il eut le temps de recevoir des renforts; un coup hardi, l'enlèvement de douze ou quinze cents Hessois qu'il surprit et força de mettre bas les armes, releva le courage des insurgés; d'habiles manœuvres resserrèrent dans des bornes étroites et une position défensive l'armée anglaise, naguère si menaçante.

Malgré les ressources que le congrès et le généralissime avaient trouvées dans leur admirable fermeté, ils ne se dissimulaient pas que, sans un prompt secours des puis-

sances européennes, l'Amérique ne pouvait triompher. Ils savaient, à la vérité, que la plupart de ces puissances, celles surtout dont les forces navales rendaient l'assistance plus précieuse, étaient favorablement disposées à l'égard des insurgés, soit par haine de l'Angleterre, soit par la perspective d'avantages particuliers. En Europe et aux Antilles, les navires des insurgés étaient reçus dans les ports français et espagnols comme appartenans à une nation amie, et leurs corsaires y vendaient publiquement les prises qu'ils avaient faites sur le commerce anglais. La France et l'Espagne, sous prétexte de se tenir en garde contre les événemens et de protéger, au besoin, leurs colonies, augmentaient leurs forces maritimes, et l'on ne pouvait guères douter que leurs préparatifs n'eûssent un but hostile à l'Angleterre. Si la Hollande, moins belliqueuse, ne faisait point d'armemens extraordinaires, ses négocians, excités par l'appât du gain, vendaient aux insurgés des armes et des munitions de guerre. Toutes les autres puissances montraient à peu près les mêmes dispositions, hors le Portugal qui, fidèle à l'alliance anglaise, ne voulut jamais consentir que ses sujets fournîssent aucun secours aux Américains, et ferma tous ses ports à leurs corsaires.

Le congrès, invité par cet état de choses et poussé par la nécessité, avait, dès le commencement de l'année 1776, envoyé auprès du gouvernement français un agent chargé de disposer les esprits en faveur de l'indépendance américaine et de solliciter des secours de munitions et d'armes, en attendant une protection plus éclatante. Cet envoyé sut intéresser des compagnies particulières, ou de hardis entrepreneurs, tels que Caron de Beaumarchais, à ces fournitures qui étaient expédiées ouvertement sur des bâtimens américains et en secret sur des vaisseaux français. Il réussit même à se faire livrer 15,000 fusils des arsenaux du roi. Enfin, il traita avec un grand nombre de gentilshommes français qui, avec cette ardeur aventureuse de leur nation, demandaient à servir sous les drapeaux de Washington.

Malgré les succès de son agent, le congrès, ayant déclaré l'indépendance et voyant les opérations militaires prendre une tournure alarmante, crut devoir députer à la cour de France une ambassade plus solennelle et plus digne de représenter la république, et investie d'une plus grande autorité pour traiter des intérêts de l'Amérique. A la tête de cette ambassade était le vénérable Francklin qui servit habilement sa patrie par ses négociations, tandis que Washington la protégeait par ses armes. Cependant, en 1777, Howe, fortifié de nouvelles troupes allemandes et de nombreuses recrues, reprit l'offensive, et, après avoir manœuvré plusieurs mois pour attirer Washington à une bataille, il l'attaqua enfin (11 septembre) près de la rivière de *Brandywine*, et le défit, malgré l'avantage du poste qu'il occupait. Parmi les intrépides volontaires qui avaient quitté l'ancien monde pour chercher la gloire des armes dans le nouveau, on distinguait le jeune marquis de *La Fayette*. Ayant acheté et équipé une frégate, il l'avait chargée de munitions de guerre, et était allé, avec plusieurs dignes émules de son généreux courage, défendre la liberté américaine. Il fut blessé d'un coup de feu à la bataille de Brandywine. Le résultat de cette journée fut la prise de Philadelphie par les Anglais. Ils en prirent possession sans coup férir. Washington l'avait abandonnée à leur approche, et le congrès était allé continuer ses séances dans Trenton, puis dans Yorck. Le 4 octobre, il y eut un nouvel engagement près de *German-Town*. Cette fois, contre sa coutume, Washington fut l'agresseur. Il avait tenté de surprendre les Anglais pendant la nuit. Mais, averti par ses éclaireurs, Howe se trouva prêt au combat. La lutte fut vive; la perte à peu près égale de part et d'autre, et les Anglais, osant à peine s'attribuer une victoire douteuse, commencèrent à perdre l'espérance qu'ils avaient conçue de battre aisément les insurgés en pleine campagne et de finir promptement la guerre. Ils furent de plus en plus désabusés de cette opinion par l'échec que les Hessois éprouvèrent à *Red-Banck*, le 22 octobre, par le peu de fruit des victoires précédentes qui

n'avaient pas empêché Washington de se maintenir aux environs de Philadelphie, et surtout par l'issue de la campagne du nord sous le général *Burgoyne*.

Ce général, avec 18,000 hommes, une belle artillerie et un nombreux corps de sauvages qu'il avait engagés dans son parti, avait obtenu d'abord des succès rapides. Ayant repris Tyconderago, il chassa devant lui jusqu'à *Saratoga* les colons frappés de terreur. Mais des pluies abondantes, le mauvais état des chemins et la difficulté de traîner l'artillerie dans un pays presque impraticable, ayant arrêté les Anglais, les milices américaines se rallièrent. Quelques succès partiels leur rehaussèrent le courage. Elles forcèrent les Anglais à lever le siége du fort Stanwick. Le 19 septembre, elles balancèrent la victoire contre toutes les forces de Burgoyne à la journée de Saratoga. Ce général, voyant croître chaque jour celles de l'ennemi et les siennes diminuées par les fatigues, par les combats et par l'envoi de quelques détachemens dirigés sur divers points, ne put rien entreprendre, quoiqu'il fût resté maître du champ de bataille, et fortifia son camp dans la plaine de Saratoga en attendant des secours. Mais la situation précaire où étaient eux-mêmes ses lieutenans ne leur permit pas de lui en amener. Alors, il n'eut plus de ressource que de tenter la retraite vers le Canada. Mais la prévoyance des colons avait accumulé les obstacles sur sa route. Enfin, abandonné des Indiens, affaibli par les désertions, réduit à cinq mille hommes exténués de travaux contre une armée trois fois plus nombreuse, n'ayant plus de provisions que pour trois jours, il lui fallut (dure nécessité pour un général qui s'était cru triomphant) capituler devant les milices américaines. Le 17 octobre, toute son armée mit bas les armes, à condition qu'elle aurait la liberté de s'embarquer pour l'Europe avec serment de ne plus servir en Amérique durant cette guerre.

Les succès des Américains déterminèrent enfin la cour de France à se déclarer hautement en leur faveur. Le 6 février 1778, un traité d'amitié et commerce fut conclu

entre S. M. Très-Chrétienne et les Etats-Unis d'Amérique, dont la France reconnut l'indépendance. Le même jour, fut signé entre les mêmes puissances un traité éventuel d'alliance offensive et défensive, pour le cas où la guerre éclaterait entre la France et l'Angleterre. Il y fut stipulé, chose inouie jusqu'à ce jour de la part d'un roi, que l'objet essentiel et direct de cette alliance était de maintenir la liberté et la souveraineté des Etats-Unis. Ces traités ne furent pas accueillis dans l'Amérique même avec plus d'enthousiasme qu'en France. Les négocians se repaissaient déjà des richesses qu'ils allaient arracher au monopole de l'Angleterre; les propriétaires se flattaient que les taxes seraient diminuées par l'accroissement du commerce; les militaires, et surtout les marins, embrassaient avec transport cette occasion d'effacer la honte de la guerre de sept ans et de recouvrer leur ancienne gloire; les cœurs généreux applaudissaient en voyant la France se déclarer la protectrice des opprimés; les esprits libéraux, en la voyant s'armer contre la tyrannie. Tous se livraient à la joie d'humilier l'orgueil d'une nation rivale. On ne réfléchissait pas que la France, avec ses finances obérées, devait plutôt fuir que chercher la guerre, que le rôle d'un roi n'était pas d'encourager la rébellion, que l'intérêt d'une monarchie n'était pas d'élever des républiques, et que faire la révolution en Amérique n'était pas le moyen de la prévenir en France.

Le désastre de Burgoyne, les difficultés qu'opposaient au triomphe des Anglais la persévérance des colons et la nature du pays, la nouvelle que des traités de commerce et d'alliance venaient d'être signés entre la France et les Etats-Unis, consternèrent le ministère anglais. A la vérité, fort de la majorité qu'il avait dans le parlement, il demanda à la nation de nouveaux et puissans efforts, et de grands subsides lui furent accordés pour équiper des forces considérables de terre et de mer. Mais en même temps lord North, jusque-là si contraire à toute idée de transaction avec les Américains, fit entendre des paroles de conciliation, tout en déclarant que les ressources de la

Grande-Bretagne suffiraient à tous les besoins de la guerre. Trois commissaires furent envoyés pour travailler au rétablissement de la concorde, et le chevalier *Clinton*, qui, en 1778, succéda au général Howe, joignit à la qualité de général en chef des armées britanniques, celle de commissaire pour la paix. Les Anglais offraient beaucoup plus dans le *bill conciliatoire*, que les Américains n'avaient demandé au commencement des troubles. Ils annonçaient qu'ils étaient prêts à consentir à une suspension d'armes ; à donner au commerce toute la liberté que demandaient les intérêts respectifs des deux parties ; à ne tenir de troupes sur pied dans les différens états, que de l'aveu du congrès général ou des assemblées particulières ; à concourir à l'acquittement des dettes du congrès ; à admettre des députés américains dans le parlement britannique ; à accorder enfin aux colonies tous les priviléges qui ne tendraient pas au démembrement de l'empire et à la division de ses forces.

Ces concessions venaient trop tard. S'il est douteux qu'elles eûssent été acceptées avant la déclaration de l'indépendance et les traités du 6 février, il est évident que ces faits accomplis les rendaient totalement inutiles. Le penchant naturel qui porte les hommes à l'indépendance devait prévaloir chez les Américains sur l'offre de reprendre leur premier joug, quelque allégement qu'on pût d'ailleurs y apporter. Joignons à cela qu'il est toujours hasardeux en politique de mettre sa confiance dans le pardon d'un maître, et qu'ils reconnaissaient dans ces ministres, qui leur faisaient de si douces propositions, les mêmes hommes qui, depuis trois ans, avaient déchaîné tous les fléaux sur l'Amérique. Enfin, rompre la foi qu'ils venaient de jurer à la France, c'eût été, par une honteuse perfidie, se rendre indignes de l'assistance d'aucun peuple et d'aucun prince, et se livrer désormais sans défense à la vengeance de la Grande-Bretagne. Le congrès rejeta donc les propositions des commissaires et déclara que, si le roi d'Angleterre voulait la paix, il eût à le prouver par la reconnaissance des États-Unis comme puissance indé-

pendante et par le rappel de ses flottes et de ses armées. Si cette fermeté devait faire impression sur les commissaires anglais, d'un autre côté l'avilissement du papier-monnaie américain, l'esprit de spéculation et de cupidité qu'il avait fait naître, la répugnance pour les longs enrôlemens, certains symptômes de relâchement et de lassitude, leur faisaient supposer que le patriotisme de la nation serait moins inflexible que celui du congrès, et que les peuples fatigués d'une lutte ruineuse finiraient par abandonner le parti de cette assemblée ou par la contraindre à se soumettre aux conditions proposées. La guerre continua.

Clinton débuta par une retraite, mais belle et bien ordonnée. Pressé par l'armée américaine, qui lui était supérieure en forces, il abandonna Philadelphie, où le congrès vint reprendre ses séances, et reçut, le 6 août, en audience solennelle un plénipotentiaire français, dont les lettres étaient signées de Louis XVI et adressées *à ses chers et grands amis et alliés, le président et les membres du congrès général de l'Amérique septentrionale* Ayant livré et perdu dans sa retraite la bataille de *Montmouth,* Clinton se dirigea vers Sandy-Hook, d'où l'amiral Howe conduisit l'armée à New-Yorck. Quatre jours après, le *comte d'Estaing,* envoyé au secours des Américains avec une escadre de douze vaisseaux de ligne que des vents contraires avaient retardée, parut à la hauteur de Sandy-Hook. N'ayant pu arriver à temps pour surprendre la flotte et l'armée anglaises dans la Delaware, selon le plan qui avait été concerté à Paris entre les ministres de France et les députés des Etats-Unis, d'Estaing fit voile vers Rhode-Island, dans le dessein de s'en emparer. L'amiral Howe l'y suivit, et une grande bataille navale était imminente, sans une tempête qui separa les deux flottes prêtes à se choquer et leur causa tant d'avaries qu'elles ne purent tenir la mer pendant quelque temps.

Après diverses tentatives sans résultats importans dans les provinces septentrionales, Clinton, sur la fin de la campagne, porta ses opérations vers le midi. Il envoya un corps de troupes en Géorgie sous la conduite du colo-

nel Campbell qui obtint quelques succès. Depuis que les Français prenaient part à la guerre, elle n'était plus bornée au continent. Elle s'étendit aux Antilles où le marquis de Bouillé prit la Dominique et les Anglais Ste.-Lucie, et même aux Indes orientales où les troupes de la compagnie anglaise s'emparèrent de Pondichéry. Les mers de l'Europe en furent le théâtre comme celles de l'Amérique et de l'Asie, et deux grandes flottes, à la vue des côtes de France et d'Angleterre et comme en spectacle aux deux nations, se livrèrent à la hauteur de l'île d'*Ouessant* un combat fameux où la victoire resta incertaine entre les amiraux d'Orvilliers et Keppel (27 et 28 juillet.)

L'année 1779 vit s'accroître encore les embarras de l'Angleterre. Depuis long-temps la cour de Versailles sollicitait celle de Madrid de se déclarer pour les Etats-Unis et de profiter de l'occasion qui s'offrait de détruire la puissance coloniale des Anglais. Cependant le ministère d'Espagne hésitait; l'Espagnol, fidèle à ses princes et zélé catholique, répugnait à s'allier à des protestans armés contre leur souverain. Une autre considération arrêtait les politiques. Ils pensaient qu'en encourageant l'insurrection américaine, l'Espagne donnerait un mauvais exemple à ses propres colonies et leur inspirerait peut-être des idées d'indépendance. A cette crainte prévoyante et que l'avenir a justifiée on opposait que, si la Grande-Bretagne subjuguait ses colonies et disposait désormais de leurs forces en puissance souveraine et conquérante, elle ne tarderait pas à porter ses vues ambitieuses sur les mines du Mexique et du Pérou; que l'indépendance des treize provinces présentait moins de dangers pour l'Espagne que leur soumission et même leur réconciliation à la métropole; qu'une nouvelle république, sans marine et sans armées, composée d'ailleurs d'états séparés, sauf le faible lien d'une fédération, serait moins à craindre qu'une puissance entreprenante, usurpatrice, possédant des ressources immenses dans l'ancien et dans le nouveau monde. Ces raisons prévalurent; et après avoir, par un dernier

ménagement pour la cour de Londres, offert sa médiation aux parties belligérantes, médiation qui fut rejettée comme proposée en termes qui impliquaient tacitement la reconnaissance de l'indépendance américaine, le roi d'Espagne rappela de Londres son ambassadeur et déclara qu'il se joignait à la France.

La campagne de cette année fut assez long-temps peu active. Les deux armées principales, sous Clinton et Washington, s'observaient sans en venir aux mains. Clinton n'avait pas assez de troupes pour attaquer les Américains dans les positions avantageuses où ils savaient ordinairement se retrancher, et Washington, pour plusieurs motifs, évitait de risquer une bataille. Il manquait de munitions et d'argent; et, attendant des secours de France, il ne voulait rien hasarder avant leur arrivée. Mais son inaction tenait surtout à un déplorable changement qui s'était opéré dans l'esprit public des Américains. L'alliance française, en leur promettant un heureux dénouement de la guerre, les avait jetés dans une indolente sécurité. Dans les premiers momens, l'amour de la liberté les avait fait courir aux armes avec ardeur. Mais, au fond, leurs mœurs étaient plutôt agricoles ou commerciales que militaires, et l'état de guerre était trop contraire à leurs habitudes pour ne pas leur être un fardeau. Dès que la France se fut déclarée pour eux, ils se persuadèrent facilement que la querelle approchait de sa fin, et qu'il ne leur restait plus que d'attendre en repos l'heure de la délivrance. Tiédes, languissans, et déjà même ingrats, ils ne secondaient que mollement leurs généreux alliés, se plaignaient que l'apparition des flottes françaises n'eût point tout d'abord décidé la question et semblaient ne sortir de leur engourdissement que pour accuser de lenteur et de faiblesse nos amiraux et nos marins. Le généralissime et les chefs du gouvernement gourmandaient en vain la coupable apathie de leurs concitoyens. Les désertions fréquentes, la rareté ou la courte durée des engagemens paralysaient les opérations de la guerre, et, cependant, on n'osait recourir à la voie de conscription

et de contrainte dans la présente disposition des esprits.

Triste compagnon de cette indifférence sur le sort de la patrie, un vil égoïsme dégradait les cœurs. Cette race d'hommes cupides qui pullule dans les révolutions et qui se nourrit de la misère publique, s'était multipliée chez les Américains. Tandis que les bons citoyens se dévouaient aux fatigues des camps ou à des fonctions laborieuses, ces avides brigands se livraient sans pudeur à la soif du gain qui les dévorait. Pas de contrat privé dont ils ne fissent l'objet de leur trafic usuraire ; pas d'adjudication de fournitures pour les armées, où ils ne parvinssent à prendre un intérêt, pour faire payer très-cher à l'état ce que souvent ils ne lui livraient pas. La rareté, le haut prix du numéraire et l'effrayante dépréciation du papier-monnaie contribuèrent puissamment à cette altération des mœurs. L'énorme disproportion qui s'établit entre la valeur de l'argent et des billets porta un grand nombre de débiteurs à violer la foi des contrats. On acquitta de grosses dettes avec de faibles sommes et l'avarice fit taire la probité. En même temps, il se forma une horde d'agioteurs qui, spéculant sur les variations du papier, s'appliquaient à profiter d'une hausse ou d'une baisse momentanée, qu'ils préparaient par de fausses nouvelles ou de viles intrigues. « De tout côté, on abandonnait les arts utiles, les travaux d'un commerce légitime, pour se livrer à l'appât funeste de l'agiotage. Les plus méprisables des hommes s'enrichissaient ; les plus estimables tombaient dans l'indigence. Les finances de l'état, les fortunes privées, tout éprouvait la même confusion. Le mal ne se bornait pas à faire germer l'avarice dans les cœurs ; il y attaquait la source de toutes les vertus et substituait l'esprit d'égoïsme et d'intérêt à l'esprit de patriotisme. Personne ne voulait se ranger sous les drapeaux sans un engagement exorbitant, traiter avec les entrepreneurs d'un service public ou faire la moindre fourniture à l'état sans avoir perçu d'avance des profits démesurés, accepter un emploi ou une magistrature sans être assuré d'un salaire scandaleux et de bénéfices illégitimes. » (*Botta.*)

Ces diverses causes du côté des Américains, la division des forces du côté des Anglais qui avaient à faire face à beaucoup d'ennemis, rendirent alors la guerre moins active en Amérique. On se bornait de part et d'autre à des expéditions peu importantes sur différens points, à attaquer, à prendre et à reprendre quelques forts et quelques postes. Vers le mois de juin, l'amiral Byron et le comte d'Estaing, dont les flottes stationnaient dans les Antilles, reçurent des renforts d'Europe. D'Estaing fortifié de l'escadre du comte de Vaudreuil, qui venait d'enlever aux Anglais tous leurs établissemens du Sénégal, s'empare de la Grenade par un brillant coup de main; après quoi, vainqueur dans un combat naval de l'amiral *Byron*, qui tenta inutilement de reprendre cette île, il fit voile pour l'Amérique septentrionale. De concert avec le général Lincoln, il assiégea la ville de *Savannah*, fut blessé dans l'assaut meurtrier qu'il livra sans succès à cette place, et retourna en Europe avec la plus grande partie de sa flotte.

Dans cette campagne, les Espagnols avaient pris part aux hostilités. L'amiral *Cordova* avait joint dans la Manche la flotte du comte d'*Orvilliers* pour tenter un débarquement en Angleterre, projet qui échoua par des retards fâcheux et par les tempêtes. Une armée espagnole avait mis le siége devant Gibraltar, et Bernardo Galvez, gouverneur de la Louisiane, avait fait une heureuse incursion dans la Floride occidentale. Mais l'amiral *Rodney*, nommé vers la fin de 1779 au commandement de la flotte anglaise des Indes occidentales, avait, en se rendant aux Antilles, ravitaillé Gibraltar et détruit une escadre espagnole de onze vaisseaux de ligne, prélude des succès éclatans que les Anglais devaient obtenir en 1780.

S'ils avaient provoqué leur péril actuel par leur conduite envers leurs colonies, il faut reconnaître qu'ils déployèrent, dans la crise, une fermeté et une intrépidité peu communes. Tandis que la jeune Amérique mollissait comme épuisée de ses premiers efforts, la vieille Angleterre, comme un vigoureux athlète, tendait tous ses

muscles pour cette grande lutte. Les discordes parlementaires furent suspendues, et la voix de la patrie domina celle de tous les partis. Dans les campagnes comme dans les cités, une foule de bons citoyens s'engagèrent à fournir des sommes considérables pour lever et organiser des troupes. Les corps politiques, les sociétés commerciales offrirent à l'envi des contributions volontaires. La compagnie des Indes orientales fit don au gouvernement de trois vaisseaux de 74 canons, et d'une somme suffisante pour l'entretien de 6,000 matelots. Animée d'un élan national, toute la Grande-Bretagne courut aux armes et se montra si ferme et si résolue qu'elle parut encore pouvoir triompher.

Au mois de mars 1780, le général Clinton, enhardi par le départ du comte d'Estaing et par l'échec des Américains et des Français à Savannah, s'embarqua à New-Yorck avec une partie de son armée pour une expédition dans la Caroline méridionale, et mit le siége devant *Charles-Town*, dont la garnison, forte de 5,000 hommes, se rendit prisonnière de guerre. Après la prise de cette place, les Anglais ne trouvèrent plus de résistance dans la province, et Clinton, en regardant la réduction comme assurée, retourna protéger New-Yorck, que Washington avait menacée en son absence. Mylord *Cornwallis*, que Clinton avait laissé à Charles-Town, remporta une victoire signalée sur le général *Gates* envoyé pour reprendre la Caroline, et, l'année suivante, il battit le général *Green* qui avait remplacé Gates dans le commandement de l'armée américaine du midi. Ces revers, au reste, produisirent dans l'esprit des colons un étonnant et heureux changement, en les arrachant à leur funeste apathie. L'aiguillon de l'adversité réveilla les courages, et l'ardeur qui avait éclaté dans les premiers temps de la révolution et que la prospérité avait amortie se ranima en présence du danger.

Pendant la guerre carolinienne, les flottes anglaises et françaises déployaient sur mer des forces à peu près pareilles qu'elles mesuraient avec une supériorité indé-

cise. Trois fois le comte de Guichen et l'amiral Rodney en vinrent aux prises dans les parages des Antilles sans autre résultat que des pertes balancées et un dommage égal pour les deux flottes.

La guerre maritime de la France et de l'Angleterre, en divisant les forces navales des Anglais, opérait une diversion favorable aux Américains. Cependant elle ne compensait point assez l'inégalité de leurs ressources, et il était à craindre qu'un gouvernement nouveau et encore mal établi ne succombât à la longue aux efforts d'un peuple qui l'attaquait avec toute la puissance que donne une organisation ancienne et forte, un crédit éprouvé et un commerce immense. Dans cet état, le congrès se détermina à solliciter du roi de France des secours plus abondans et plus directs, des subsides réglés, un corps de troupes spécialement affecté à la guerre continentale, et une escadre destinée à agir, de concert avec les forces de terre, contre les villes de la côte. Louis XVI leur envoya, sous le chevalier de *Ternay* et sous le comte de *Rochambeau*, une escadre de sept vaisseaux et un corps de 5,000 hommes. Ce ne fut d'abord qu'une faible ressource. Peu de temps après son arrivée, l'escadre française fut bloquée dans Newport par des forces supérieures. A la même époque eut lieu la trahison d'*Arnold*, qui, accusé de déprédations et condamné à être réprimandé publiquement par Washington, renia la cause de l'indépendance et se donna aux Anglais. A la vérité, son exemple n'entraîna point d'autres défections. Mais s'il fut le seul traître, il n'était pas le seul mécontent dans l'armée américaine. Au commencement de l'année 1781, les troupes de Pensylvanie, n'étant point payées, mirent aux arrêts leurs généraux et leurs officiers; sous la conduite d'un sergent-major, elles marchèrent à Philadelphie pour demander leur solde au congrès, et on eut beaucoup de peine à les ramener au devoir. Des symptômes de mutinerie se manifestèrent aussi dans d'autres corps, et il fallut toute la prudente fermeté de Washington pour arrêter la contagion. Le corps français ne pouvait donner

à l'armée américaine aucun secours pécuniaire, obligé qu'il était déjà lui-même de recourir à des emprunts onéreux. Les lettres de change sur la France ne se négociaient à Boston et à Philadelphie qu'avec grande perte. Le papier-monnaie des Etats-Unis perdait encore plus, et semblait voisin d'une dépréciation totale.

Mais les affaires des alliés devaient bientôt prendre une meilleure face. Déjà, sur mer, au mois de juillet de l'année précédente, ils avaient fait d'importantes captures. La grande flotte combinée de France et d'Espagne avait intercepté un riche convoi destiné aux Indes orientales et occidentales, et pris soixante vaisseaux, près de 3,000 matelots et soldats, et un immense butin. A peu près vers le même temps, la majeure partie d'une grande flotte marchande expédiée pour Québec avait été enlevée par des corsaires américains à la hauteur du banc de Terre-Neuve. Enfin, dans le temps que ces pertes affligeaient l'Angleterre, la Hollande, son ancienne alliée, non-seulement lui refusait les secours stipulés par les traités, mais même, malgré les plaintes réitérées de l'ambassadeur anglais à La Haye, continuait de fournir aux Américains des armes et des munitions de toute espèce. Il était difficile en effet de contenir des négocians avides de gain, et qui vendent même en temps de guerre des provisions à leurs ennemis. D'ailleurs, les Hollandais en général désapprouvaient la guerre d'Amérique. Ils sentaient de la sympathie pour un peuple qui soutenait une lutte pareille à celle dont la constance de leurs ancêtres était sortie victorieuse. Ajoutons à cela que, puissance navale, ils voyaient avec déplaisir le droit de suprématie que l'Angleterre affectait sur toutes les mers, et que le moment leur semblait favorable pour rendre aux nations la liberté maritime. Aussi étaient-ils secrètement disposés à entrer dans le système de *neutralité armée* que les cours du nord, la Russie à leur tête, proposaient alors à l'Europe, et qui avait pour but d'annuller cette coutume maritime en vertu de laquelle des puissances belligérantes s'arrogeaient le droit de visiter les vaisseaux

des états neutres, sous prétexte d'empêcher qu'ils ne portassent à l'un ou à l'autre parti des provisions de guerre. Dans la circonstance présente, c'était surtout à l'Angleterre qu'importait le maintien de cette coutume. Aussi fut-elle vivement irritée des dispositions de la Hollande ; et, ayant fait porter aux états-généraux de nouvelles remontrances qui furent éludées, aimant mieux une guerre ouverte qu'une sourde inimitié, le 20 décembre 1780 elle accrut le nombre déjà si considérable de ses ennemis en déclarant la guerre aux Hollandais. Elle calculait sans doute que les états-généraux n'avaient fait aucun préparatif, que, selon l'apparence, ils ne pourraient de long-temps entrer en campagne, et, en attendant, l'avidité britannique dévorait en espérance les richesses hollandaises dont les mers étaient couvertes sur la foi des traités, ou qui étaient amassées sans défense dans des îles lointaines.

Cependant plus le cercle des hostilités s'étendait, plus il était mal aisé que l'Angleterre fît face de tous côtés avec succès. Aussi la supériorité des alliés se montra-t-elle en 1781, d'abord par de petits avantages, tels que la prise de Pensacola par les Espagnols et de Tabago par les Français, et ensuite par une brillante opération, le siége et la réduction d'Yorck en Virginie, ou le lord *Cornwallis capitula* le 19 octobre avec un corps de 8,000 hommes. A ce siége s'étaient distingués à l'envi les Américains commandés par Washington, et, sous lui, par Lafayette, les régimens de Rochambeau et la flotte du comte de Grasse. Pour consacrer la mémoire de cet événement, le congrès ordonna d'ériger à Yorck une colonne triomphale, et, en même temps, comme témoignage de sa reconnaissance, il offrit à Washington deux drapeaux, et aux comtes de Rochambeau et de Grasse deux canons pris sur les Anglais. Ce qui ne fait pas moins d'honneur aux Français que leur coopération à ce beau fait d'armes, c'est la manière dont Cornwallis, dans sa relation à son gouvernement, parle de nos officiers. « Leur délicatesse, » dit-il, la part qu'ils semblaient prendre à notre triste

» situation, la générosité avec laquelle ils nous offrirent » toutes les sommes dont nous pouvions avoir besoin, » sont au-dessus de toute expression, et doivent servir » d'exemple aux officiers anglais, quand la fortune de la » guerre mettra quelques-uns de leurs compatriotes entre » nos mains. »

Dans le sud, les succès du général Green concouraient avec ceux de l'armée combinée. Descendant des hautes montagnes de la Santee, il chassait l'ennemi de poste en poste jusqu'aux lignes de Charles-Town, où il le forçait de se renfermer : de sorte qu'à la fin de la campagne, les Anglais ne possédaient plus, sur le continent de l'Amérique, que cette place, Savannah et New-Yorck.

Sur les autres théâtres de la guerre, ils avaient eu meilleure fortune. Si *Lamothe-Piquet* leur avait intercepté un convoi estimé plus de 16,000,000, l'amiral *Kempenfeldt* avait enlevé vingt vaisseaux de transport chargés de provisions de guerre et portant 2,000 hommes de troupes françaises ; si le bailli de *Suffren* fit échouer une tentative qu'ils dirigeaient contre les établissemens hollandais du cap de Bonne-Espérance, ils détruisirent les ouvrages des Espagnols devant Gibraltar, malgré la supériorité des forces qui bloquaient cette place. Mais l'opinion publique et même le parlement ne se déclarèrèrent pas moins en Angleterre contre une guerre qui avait déjà consumé plus de 100,000,000 sterling (2,400,000,000 livres tournois), et dont chaque jour démontrait davantage l'inutilité. La majorité, si longtemps compacte, qui avait soutenu le système de lord North, fut ébranlée, et finalement le ministère se retira et fit place à un autre cabinet (28 mars 1782), qui adopta en principe la nécessité de faire *la paix avec l'Amérique, dût-on même reconnaître son indépendance*. Cependant, pour essayer d'obtenir de la coalition des conditions honorables, on fit de nouveaux efforts pour une campagne décisive.

Sur la fin de 1781, les Français s'étaient emparés de l'île St.-Eustache. Au commencement de 1782, ils repri-

rent sur les Anglais les établissemens hollandais de Déméry et d'Essequibo, et les rendirent à la Hollande. Bientôt après, ils se rendirent maîtres des îles de St.-Christophe, de Nevis et de Monserrat, de sorte qu'il ne restait plus aux Anglais dans la mer occidentale que la Jamaïque, la Barbade et l'île d'Antigue. Dans le même temps, le duc de Crillon leur enlevait l'île de Minorque. Mais les alliés échouèrent dans le projet de s'emparer de la Jamaïque; l'amiral Rodney sauva cette importante possession, et remporta même, le 12 avril, une victoire éclatante sur le comte *de Grasse*, qui perdit sept vaisseaux de ligne et fut fait prisonnier. Lorsqu'arriva en Amérique la nouvelle de cet événement, le congrès et les assemblées de plusieurs états étaient convoqués au sujet des propositions du général *Carleton*, qui avait succédé à Clinton dans le commandement des forces anglaises. Il offrait la reconnaissance immédiate et entière de l'indépendance américaine, si les Etats-Unis voulaient se détacher de l'alliance française. Mais le congrès refusa de recevoir son envoyé, et les états déclarèrent unanimement qu'ils regarderaient comme ennemi public quiconque proposerait de traiter sans le concours du prince magnanime qui les avait secourus dans leurs périls.

La défaite du comte de Grasse fit éclater en France une vive douleur et en même temps un généreux élan de patriotisme. Les corps et les particuliers offrirent à l'envi des contributions volontaires pour réparer les pertes de notre marine. Du reste, tout s'acheminait à la paix; elle était le vœu de toutes les puissances belligérantes, et l'indépendance de l'Amérique, le dénouement indispensable des hostilités. Elles se prolongeaient donc désormais sans but, et avec elles, des désastres inutiles. L'Angleterre, résignée à reconnaître l'indépendance américaine, était d'ailleurs en mesure de traiter honorablement sur tous les autres articles. Les exploits de l'amiral Rodney en Amérique, du général Elliot à Gibraltar, mettaient à couvert la gloire de ses pavillons et de ses armes. Si elle avait perdu plusieurs îles dans les Antilles, elle avait fait

des conquêtes si étendues dans les Indes orientales, qu'elle apportait dans une négociation plus d'objets d'échange que la France ne pouvait en offrir. Mais une raison plus déterminante encore, l'accroissement énorme de sa dette, lui faisait désirer la fin de la guerre. La France ne la souhaitait pas moins. Ayant atteint son but, qui était de séparer les colonies anglaises de leur métropole, elle devait être empressée de terminer une lutte qui avait épuisé ses finances et, chaque jour, les grevait de plus en plus d'un funeste déficit. L'Espagne, ayant perdu l'espoir de conquérir Gibraltar et la Jamaïque, n'avait rien de mieux à faire que de s'assurer par un traité l'île de Minorque et la Floride occidentale, qu'elle avait soumises par les armes, et pour lesquelles l'Angleterre n'avait à lui offrir aucune compensation. La Hollande ne pouvait avoir d'autre volonté que celle de la France par qui elle avait recouvré ses colonies de Démérary et de St.-Eustache. La médiation de l'impératrice de Russie et de l'empereur d'Allemagne se joignant aux dispositions pacifiques des puissances belligérantes, sur la fin de 1782 on ouvrit à Paris des négociations avec une ardeur mutuelle.

Les Anglais et les Américains se rapprochèrent les premiers. Ils conclurent, le 30 novembre, un traité par lequel la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique était provisoirement reconnue, et qui devait être regardé comme définitif et rendu public, lorsque l'Angleterre et la France auraient réglé leurs différends. Les préliminaires de paix entre ces deux puissances furent signés à *Versailles* le 20 janvier 1783. L'Angleterre restitua à la France les îles de St.-Pierre, de Miquelon, de Ste.-Lucie, et lui céda celle de Tabago. En retour, l'île de la Grenade et les Grenadines, la Dominique et les îles de St.-Vincent, de St.-Christophe, de Nevis et de Montserrat lui furent rendues. Dans les Indes orientales, la France recouvra Pondichéri, Karical, et tout ce qu'elle possédait avant la guerre au Bengale et sur la côte d'Orixa. Elle obtint encore d'autres concessions importantes relatives à son

commerce et au droit de fortifier différentes places. Mais une des clauses les plus honorables pour la France fut celle par laquelle le roi d'Angleterre consentit à l'abrogation et suppression de tous les articles relatifs au port de Dunkerque, depuis la paix d'Utrecht en 1713. La cour de Londres céda à celle de Madrid l'île de Minorque et les deux Florides, moyennant la restitution des îles de Bahama. Ces préliminaires furent convertis en traité définitif le 3 septembre de la même année. La veille, avait été conclu à Paris le traité particulier entre la Grande-Bretagne et les Etats-Généraux. Les Hollandais recouvraient leur établissement de Trinquemale et cédaient Negapatnam et ses dépendances.

Ainsi se termina la lutte entreprise pour la cause de l'Amérique, et dont le résultat fut la création d'un nouvel état qui, par l'étendue et la fertilité de son territoire, par l'accroissement rapide de sa population et de son commerce, voit chaque jour se développer sa puissance. Quelles furent les causes de son triomphe? D'abord, les insurgés eurent le bonheur, non-seulement de ne point rencontrer d'opposition parmi les peuples étrangers, mais d'y trouver même de la bienveillance et des secours, d'où se fortifia leur confiance dans la justice de leur cause et s'accrurent leur espérance et leur courage. A ces avantages il faut joindre la position géographique et la nature de leur pays, séparé par de vastes mers de la nation qui voulait les soumettre, et défendu par des forêts impénétrables, des déserts immenses et des montagnes inaccessibles. Cherchons encore une des principales causes du succès des Américains dans le peu de différence qui existait entre la forme de leur ancien et de leur nouveau gouvernement. A un fantôme de royauté près, leur régime était populaire. Quand l'indépendance fut proclamée, toute l'administration resta la même, moins cette ombre de royauté, et la république fut établie sans avoir éprouvé ces secousses qui accompagnent et entravent les révolutions brusques et violentes. On doit aussi attribuer l'heureuse issue de celle d'Amérique à la modé-

ration qui y présida. Elle ne présenta ni la lutte sanglante des ambitions qui se disputent le pouvoir, ni les homicides fureurs des partis, ni la terreur des proscriptions. Elle eut pour diriger ses conseils une assemblée d'hommes sages et fermes, et pour commander ses armées un chef d'un cœur noble et magnanime en même temps que d'un esprit juste et vigoureux.

Les talens de Washington avaient puissamment contribué au salut de son pays pendant la guerre. Il était réservé à ce grand homme de le sauver d'un péril intérieur qui menaça son existence immédiatement après la paix. La solde des troupes était fort arriérée ; l'empressement du congrès à les licencier leur fit craindre de perdre le fruit de leurs services ; elles furent sur le point de se soulever et de contraindre le congrès par la force de satisfaire à leurs réclamations. Washington se porta médiateur entre l'assemblée et l'armée, fit respecter l'autorité de l'une, ménagea les intérêts de l'autre, et, après avoir sauvé sa patrie de la guerre civile, se démit du pouvoir qu'elle lui avait confié. Le 23 décembre, il se rendit à la salle où le congrès-général tenait ses séances, et déclara qu'ayant accompli sa mission, il ne lui restait plus qu'à résigner les emplois dont il avait plu à ses concitoyens de l'investir, et qu'à prier le Tout-Puissant de répandre ses bénédictions sur l'Amérique et sur les hommes chargés de ses destinées : après quoi, il déposa entre les mains du président son bâton de commandement. Peu de jours après, « simple particulier sur les bords du Potowmac, à l'ombre de sa vigne et de son figuier, » il goûtait les douceurs de la vie des champs dans sa retraite de Mont-Vernon, en Virginie.

FIN

TABLE DES CHAPITRES.

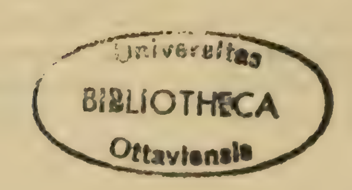
FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

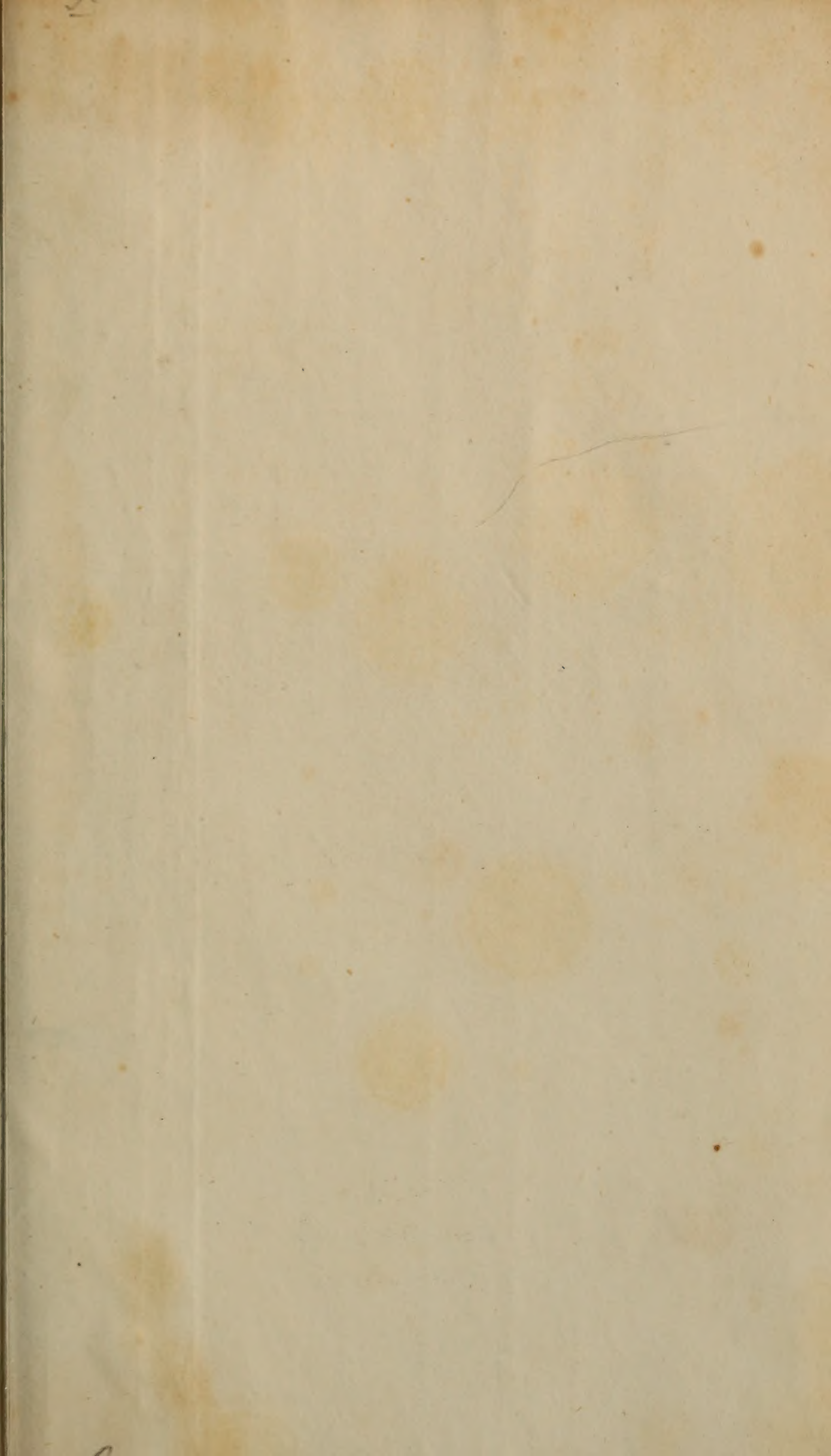
INDICATION

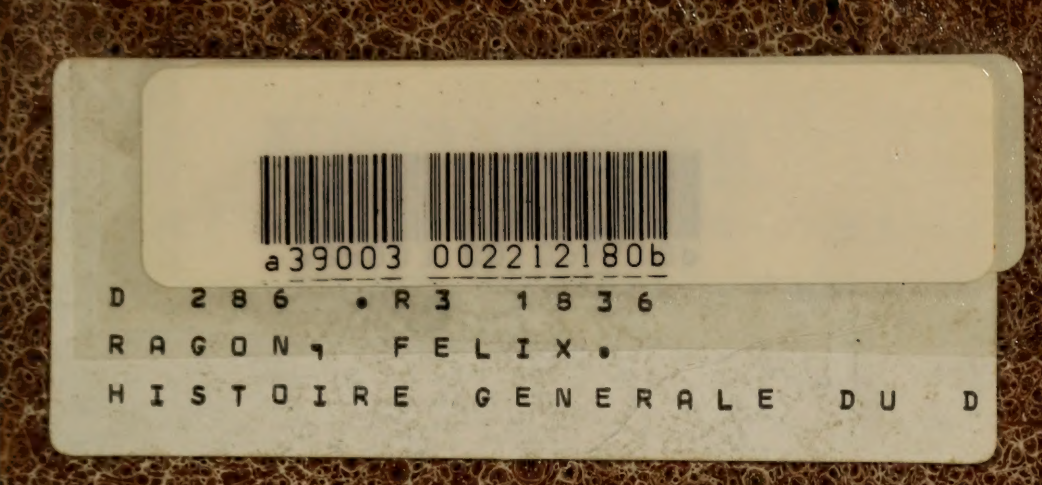
DES FAITS ET PERSONNAGES PRINCIPAUX.

FIN.

ERRATA. — Page 139, ligne 21, *Mahomet V*, lisez *Mahmoud I.*
Page 269, ligne 17, *Frédéric-Auguste II*, lisez *Frédéric-Auguste III.*






a39003 002212180b
D 286 .R3 1836
RAGON, FELIX.
HISTOIRE GENERALE DU D

